



Banque Royale du Canada

Rapport annuel 2017



Qui sommes-nous?

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 80 000 employés qui concrétisent notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, RBC est la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation et l'offre d'expériences exceptionnelles à nos 16 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 35 autres pays.

Pourquoi investir?

- › Nous sommes un chef de file doté d'une stratégie axée sur la croissance
- › Notre modèle d'affaires est diversifié et repose sur une clientèle de premier ordre
- › Nous possédons une solidité financière appuyée par une gestion prudente des coûts et des risques
- › L'innovation fait partie intégrante de notre philosophie
- › Nous sommes une société citoyenne responsable de premier plan

Retrouvez-nous sur :

-  facebook.com/rbc
-  instagram.com/rbc
-  [twitter.com/@RBC](https://twitter.com/RBC)
-  www.youtube.com/user/RBC
-  linkedin.com/company/rbc



Message du chef de la direction

p.2

Stratégie
p.1 >



Message de la présidente

p.4



Croissance durable

p.5



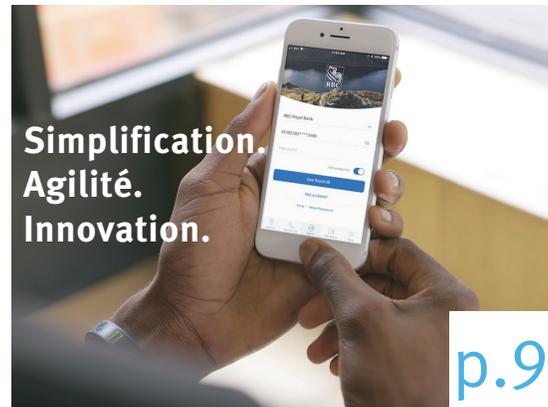
Expérience client exceptionnelle

p.7



Meilleurs talents

p.8



Simplification. Agilité. Innovation.

p.9



Retombées communautaires et sociales

p.10

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de gestion	11	Analyse statistique des dix derniers exercices	228
Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	131	Glossaire	230
Rapports et états financiers consolidés	132	Principales filiales	232
		Renseignements à l'intention des actionnaires	233

Notre objectif

Inspirés par notre vision de compter parmi les institutions financières les plus respectées et les plus florissantes au monde et par notre objectif **d'aider nos clients et leurs collectivités à prospérer**, nous voulons être :

- › Au Canada, le chef de file incontesté en matière de prestation de services financiers
- › Aux États-Unis, le partenaire privilégié des grandes entreprises, des institutions et des clients fortunés
- › Dans des centres financiers mondiaux sélectionnés, un partenaire privilégié en matière de services financiers, réputé pour son expertise

Nos valeurs

- › Le client avant tout
- › Collaboration
- › Responsabilisation
- › Diversité et inclusion
- › Intégrité

Notre stratégie

Notre objectif, notre vision et nos valeurs sont conformes à nos initiatives stratégiques qui nous permettent de nous démarquer dans un marché en constante évolution.



Nos secteurs d'exploitation

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

- › Chef de file en services financiers au Canada, présent dans les Antilles et aux États-Unis
- › Premier ou deuxième rang selon la part de marché dans les principales catégories de produits bancaires au Canada

Marchés des Capitaux

- › Première banque d'investissement nord-américaine ayant une portée internationale ciblée en Europe, en Asie et ailleurs dans le monde
- › 9^e banque d'investissement mondiale, selon les honoraires⁽¹⁾

Services aux investisseurs et de trésorerie

- › Important fournisseur de services de gestion d'actifs mondiaux et grande banque transactionnelle canadienne avec une offre client intégrée
- › Prestataire de services de gestion des liquidités et de financement à court terme pour le compte de RBC

Assurances

- › Premier assureur détenu par une banque au Canada, figurant parmi les compagnies d'assurance qui affichent une des croissances les plus rapides au pays
- › Solutions de réassurance pour les clients à l'échelle mondiale

Gestion de patrimoine

- › Première société de fonds communs de placement et de services-conseils en patrimoine au Canada
- › Présence croissante dans les secteurs des banques privées et commerciales et de la gestion de patrimoine aux États-Unis
- › Une des cinq premières gestionnaires de patrimoine au monde⁽²⁾

(1) Dealogic, d'après les honoraires des banques d'investissement mondiales, exercice 2017.
(2) Classement Global Private Banking Benchmark 2017 de Scorpio Partnership.

Message de Dave McKay



Au nom de mes quelque 80 000 collègues, j'ai l'honneur de vous présenter les faits saillants de notre exercice 2017 exceptionnel ainsi que les efforts que nous déployons continuellement afin de positionner RBC pour l'avenir.

Nous avons enregistré un bénéfice record de 11,5 milliards de dollars, en hausse de 10 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui prouve la solidité de notre modèle d'affaires diversifié, de notre stratégie rigoureuse de gestion des risques et des coûts et, par-dessus tout, de notre objectif d'aider les clients et les collectivités à prospérer.

Nous avons produit un rendement des capitaux propres de 17 % et avons porté notre ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires à 10,9 %. En novembre 2017, RBC a été désignée comme banque d'importance systémique mondiale par le Conseil de stabilité financière, ce qui témoigne de la taille et de l'envergure de nos activités mondiales. Comme nous répondons déjà au critère d'une réserve de 1 %, nous ne prévoyons aucune incidence importante sur notre position de capital.

Nous avons par ailleurs généré des capitaux d'un montant record de 8,2 milliards de dollars sous forme de dividendes et de rachats d'actions, ce qui témoigne de notre engagement envers les actionnaires, tout en mettant en application nos stratégies de croissance. Nous avons généré un rendement total annuel composé pour les actionnaires de 12 % et de 17 % au cours des trois et cinq derniers exercices, respectivement, surclassant notre groupe d'homologues à l'échelle mondiale.

Le contexte macroéconomique favorable a contribué à notre succès, la forte croissance du PIB, la progression du taux d'emploi et les hausses de taux d'intérêt ayant donné lieu à de faibles pertes sur créances, à une forte demande de crédit et à des marges supérieures.

Au-delà de notre performance, nous croyons que la *façon* de réussir est aussi importante que la *réussite* en soi. La façon d'y parvenir est essentielle à la création d'une croissance soutenue à long terme. Pour un chef de la direction, il est encourageant de

constater à quel point notre approche guidée par des principes et nos valeurs, notamment l'importance de la diversité et de l'inclusion, influent sur les décisions prises chaque jour, et ce, tant par les membres du Conseil d'administration que par les employés en succursale et ailleurs.

Croissance durable

Nous avons adopté une stratégie ciblée qui vise le marché des clients à forte croissance dans nos marchés prioritaires du Canada et des États-Unis, ainsi que dans certains centres financiers mondiaux. Dans toutes nos régions, nous consolidons nos relations avec nos clients, en les aidant à atteindre leurs objectifs grâce à la force, à la richesse et à l'étendue de nos services.

Même si nous occupons le premier ou le deuxième rang dans tous les secteurs d'activités bancaires au Canada, nous ne nous reposons pas sur nos lauriers. Nous cherchons plutôt des façons de transformer notre réseau physique et d'intégrer nos activités à une plateforme numérique afin de répondre à l'évolution des besoins de notre clientèle. Nous avons élargi notre offre de services d'assurance et nous explorons les possibilités d'accroître davantage l'offre du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, notamment en ce qui concerne les services bancaires aux entreprises, les placements, les dépôts et les cartes de crédit.

Nous cherchons par ailleurs à créer de nouvelles sources de valeur pour notre clientèle. Nous collaborons de plus en plus avec des partenaires stratégiques pour bâtir les milieux de vie et de travail de nos clients. Par exemple, nous avons récemment commencé à offrir aux clients commerciaux des services de gestion des dépenses en soins de santé pour leurs employés et nous avons intégré de l'information sur la facturation, la comptabilité et la finance à notre plateforme de services bancaires aux entreprises afin de permettre aux entrepreneurs de se consacrer davantage à leur croissance.

Dans notre division Gestion de patrimoine au Canada, nous offrons une valeur ajoutée aux clients grâce à notre expertise inégalée en gestion de patrimoine, notamment la planification de la relève pour les entreprises et le transfert de patrimoine entre générations. Nous nous employons également à développer nos ressources en gestion d'actifs de premier rang.

Aux États-Unis, l'intégration réussie de City National nous permet de desservir davantage de clients commerciaux et fortunés. En 2017, City National a accru sa présence dans les marchés centraux de la Californie et de la ville de New York, tout en ouvrant les marchés de Washington D.C. et de Minneapolis et en misant sur les synergies avec d'autres divisions de la banque, notamment le secteur Marchés des Capitaux.

La croissance de nos activités américaines dans les marchés des capitaux se poursuit. Celles-ci comptent maintenant pour plus de la moitié du bénéfice total du secteur Marchés des Capitaux et, à l'échelle mondiale, nous nous sommes hissés parmi les dix premières banques d'investissement, selon les honoraires, au cours des cinq dernières années. Ensemble, nos activités américaines dans les marchés des capitaux et de gestion de patrimoine (y compris City National) nous placent en bonne position pour atteindre notre objectif, soit devenir le partenaire privilégié des grandes entreprises, des institutions et des clients fortunés et de leurs entreprises aux États-Unis.

Nous continuons d'améliorer notre situation concurrentielle dans certains marchés du Royaume-Uni, d'Europe et d'Asie, en misant sur les principaux segments desservis par nos services de gestion d'actifs et de patrimoine, nos activités dans les marchés des capitaux et nos services aux investisseurs et de trésorerie.

➤ **Nous croyons que la façon de réussir est aussi importante que la réussite en soi. La façon d'y parvenir est essentielle à la création d'une croissance soutenue à long terme.**

Haute direction

David McKay

Président et chef de la direction

Rod Bolger

Chef des finances

Michael Dobbins

Chef, Stratégie et expansion

Helena Gottschling

Chef des ressources humaines

Douglas Guzman

Chef de groupe, Gestion de patrimoine et Assurances

Mark Hughes

Chef de la gestion des risques du Groupe

Douglas McGregor

Chef de groupe, Marché des Capitaux et Services aux investisseurs et de trésorerie

Neil McLaughlin

Chef de groupe, Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Bruce Ross

Chef de groupe, Technologie et Exploitation

Jennifer Tory

Chef de l'administration

Expérience client exceptionnelle

Plus que jamais, nous plaçons le client au centre de notre stratégie, en créant une banque conviviale et relationnelle à l'ère numérique qui offre une valeur ajoutée aux clients.

Nos clients ont beaucoup à nous apprendre et nous travaillons de concert avec eux pour mettre au point la nouvelle génération de produits. Notre taille et notre envergure nous permettent d'utiliser les données pour mieux comprendre nos clients, aller au-devant de leurs besoins et leur offrir des solutions de plus en plus personnalisées tout en investissant afin d'assurer la sécurité de leurs renseignements personnels.

Nos stratégies numériques et novatrices sont l'assise de la création d'une expérience client exceptionnelle, de la fidélisation de notre clientèle et de l'acquisition de nouveaux clients. Dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, nous avons fait croître le nombre de conseillers dans nos équipes de vente, nous avons augmenté de façon considérable le nombre d'utilisateurs des services mobiles et, à ce jour, 84 % des transactions financières sont effectuées sur des plateformes en libre-service. Grâce aux efforts que nous déployons afin d'offrir à nos clients des services à l'ère numérique, nous avons, pour une deuxième année d'affilée, atteint le premier rang des cinq grandes banques de détail canadiennes en matière de satisfaction de la clientèle, selon le sondage *Canadian Retail Banking Satisfaction* de 2017 de J.D. Power.

Simplification. Agilité. Innovation.

À mesure que nous intégrons la vie numérique de nos clients, nous collaborons avec un éventail de plus en plus large de partenaires à l'échelle mondiale, ce qui crée des occasions intéressantes pour notre clientèle dans tous nos secteurs d'activité.

Nous cherchons de nouvelles façons de concevoir et de bâtir des produits, des processus, des technologies et des services plus rapidement, plus facilement et d'une manière plus souple et plus économique. À une époque où notre secteur subit des transformations comme jamais auparavant, les attentes et préférences des clients changent presque quotidiennement. J'estime que l'une de mes plus importantes responsabilités en tant que chef de la direction consiste à m'assurer que le rythme et la vitesse des transformations apportées au sein même de RBC ne détonnent pas avec le reste du monde. Ainsi, en revisitant notre avenir et le rôle que nous jouons dans la vie de nos clients, nous changeons notre façon de travailler.

Nous sommes fiers d'être un chef de file en innovation au Canada, tout particulièrement dans le domaine des technologies transactionnelles des chaînes de blocs et de l'intelligence artificielle (IA). En tant

que chef de file de l'IA au pays, nous avons créé l'institut Borealis AI afin de mener des recherches motivées par la curiosité en apprentissage machine. Cela permettra non seulement de pousser notre propre innovation, mais aussi d'établir la position du Canada en tant que destination mondiale pour la recherche et les initiatives en IA.

Meilleurs talents

Nous savons que les meilleures idées surgissent lorsque nos employés ont le loisir d'exploiter leur plein potentiel, permettant ainsi à notre organisation, dans toute sa diversité, de prospérer. Pour accélérer ce processus, nous simplifions notre structure, redéfinissons notre modèle de leadership et misons sur les forces et le talent de nos ressources. En créant un environnement qui encourage les employés à oser et à mettre à profit leur savoir-faire, leurs compétences et leur expérience, nous serons en mesure d'embaucher et de garder les meilleurs talents et de leur offrir un travail valorisant.

Retombées communautaires et sociales

En tant que société qui se définit par sa raison d'être, nous croyons qu'il est de notre devoir d'influencer positivement les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités. Parmi les innombrables exemples d'engagements dans nos secteurs d'activité et dans nos régions en 2017, aucun n'incarne mieux cette orientation qu'Objectif avenir RBC, notre programme de 500 millions de dollars qui vise à préparer les jeunes Canadiens au marché du travail de demain. Au cours de la prochaine décennie, nous consacrerons nos connaissances, nos compétences et nos ressources à aider les jeunes à obtenir un emploi valorisant. Investir dans la prochaine génération est un impératif sur le plan des affaires, mais c'est aussi un devoir.

Merci

Je tiens à offrir mes sincères remerciements aux 16 millions de clients qui continuent de faire confiance à RBC. J'en profite également pour remercier mes collègues de leurs idées et de leur engagement envers le succès de leurs clients. Comme toujours, j'apprécie les conseils et points de vue de notre Conseil d'administration diversifié. Enfin, en ce qui vous concerne, chers actionnaires, j'insiste sur notre engagement à mettre en œuvre notre stratégie et à générer une croissance durable de nos bénéfices qui soit en adéquation avec nos objectifs.

David McKay
Président et chef de la direction

Principales mesures du rendement en 2017

Croissance durable

Bénéfice par action dilué

7,56 \$

Rendement des capitaux propres

17,0 %

Ratio CET1

10,9 %

Ratio de distribution

46 %

Rendement total pour les actionnaires sur trois ans

12 %

Pour plus de renseignements, se reporter à la page 5.

Expérience client exceptionnelle

Plus haute satisfaction de la clientèle

parmi les cinq grandes banques de détail au Canada en 2017 selon le sondage J.D. Power

Meilleurs talents

94 %

des employés sont fiers de faire partie de RBC⁽¹⁾

Retombées communautaires et sociales

Plus de 150 000 heures

de bénévolat d'employés⁽²⁾

Plus de 98 millions de dollars

de dons en argent et d'investissements dans les collectivités⁽³⁾

- (1) Sondage sur l'opinion des employés de 2017.
- (2) Comprend les heures de temps libre déclarées par les employés à l'échelle mondiale et les retraités au Canada et consacrées aux programmes de bénévolat officiels de RBC.
- (3) Comprend les dons à titre de bénévole et les dons en nature ainsi que les contributions à des organismes de bienfaisance non enregistrés. Les chiffres n'incluent pas les commandites.

Message de Katie Taylor



Chers actionnaires,

RBC a un objectif bien précis : contribuer à la réussite des clients et à la prospérité des collectivités. À elle seule, cette affirmation résume les efforts conjugués de votre Conseil d'administration, de l'équipe de direction et du personnel dévoué, tous axés sur la réalisation d'une valeur à long terme pour les actionnaires et d'un résultat positif pour toutes les parties prenantes. Le changement est devenu l'une des caractéristiques de notre temps et, en 2017, RBC a réussi à mettre à exécution ses principales stratégies, a mis de l'avant ses priorités de transformation et a accueilli de nouveaux talents dans son équipe de la haute direction.

Le suivi de notre stratégie

L'un des rôles déterminants du Conseil consiste à veiller à la surveillance et à la gérance de l'orientation stratégique de la banque. Nous orientons la direction à mesure qu'elle bâtit une banque relationnelle à l'ère numérique et se concentre sur les marchés et les secteurs dans lesquels RBC est positionnée pour réussir. Pour aider la direction à prévoir l'évolution du marché mondial dynamique et à s'y adapter, nous la conseillons sur ses plans stratégiques, remettons en question les hypothèses et l'aidons à trouver et à créer des voies vers une croissance durable dans les limites de l'appétit pour le risque de la banque.

La priorité aux talents

La gestion des talents, y compris en planification de la relève des membres de la haute direction, est l'une des responsabilités clés du Conseil, essentielle pour l'exécution des objectifs stratégiques de RBC. Nous adoptons une approche globale pour nous assurer d'avoir des talents en réserve, qui comprend notamment le repérage précoce des principaux candidats et une évaluation minutieuse des compétences et de l'expertise nécessaires à court et à long terme. Au fur et à mesure de l'évolution du secteur bancaire, la diversité des expériences, des points de vue et des

antécédents représentés à tous les échelons de la direction devient un avantage clé déterminant pour l'exécution réussie de la stratégie de la banque.

La solide gestion des risques

Le Conseil évalue les plans de la direction afin de s'assurer que les opportunités commerciales saisies présentent un équilibre entre les priorités d'une saine gestion des risques et l'efficacité à la grandeur de l'entreprise. Nous collaborons activement avec la direction pour veiller à la mise en place d'une solide culture de gestion des risques à tous les échelons de RBC et assurer que la fonction de gestion des risques de la banque est indépendante des secteurs d'exploitation. Nous fournissons aussi des directives et approuvons le risque que la banque est prête à prendre, et nous entretenons des communications transparentes avec les organismes de réglementation.

La bonne gouvernance

Le Conseil privilégie les bonnes valeurs d'entreprise qui sont ancrées dans la culture de RBC et nos valeurs fondamentales d'intégrité et de responsabilisation. Nous collaborons à l'établissement et à la promotion de normes et d'un comportement éthiques à tous les échelons de l'organisation, en préconisant une démarche commerciale qui tient compte de l'influence sur la société, l'économie et l'environnement. La diversité de genre, de pensée et d'expérience est cruciale pour que le Conseil puisse s'acquitter avec succès de son mandat de surveillance, et la culture du Conseil encourage la transparence, la participation active et le débat ouvert et constructif. Une fois de plus, notre démarche s'est distinguée en 2017 et nous avons remporté le prix d'excellence en gouvernance, remis à Toronto, et le prix de la meilleure gouvernance d'entreprise internationale lors de la remise des prix de la gouvernance d'entreprise à New York.

Nous continuons aussi de peaufiner les exigences sur le plan des compétences et de l'expérience nécessaires pour assurer une relève ordonnée du Conseil et de consolider nos rangs afin de soutenir les objectifs stratégiques futurs de RBC. À cette fin, nous sommes heureux d'accueillir Jeffrey Yabuki au Conseil de RBC. À titre de président et de chef de la direction de Fiserv Inc. – un chef de file de la prestation de services financiers – M. Yabuki possède une expérience approfondie des services financiers, des solutions technologiques et en conseil stratégique.

Nous avons été attristés par le décès de Richard George, notre estimé collègue.

M. George était un véritable leader des activités canadiennes et un conseiller avisé au sein du Conseil de RBC. Il nous manquera énormément.

L'interaction avec les actionnaires

Le travail en collaboration avec nos parties prenantes représente une composante importante de notre processus de gouvernance, en particulier cette année, où les efforts de collaboration ont mené à l'instauration de la politique d'accès au processus de mise en candidature des administrateurs de RBC. Engagés dans la création de valeur à long terme, nous continuerons de chercher de nouveaux moyens efficaces de nous engager de manière significative envers les investisseurs, les clients et les collectivités que nous servons.

Au nom du Conseil, j'aimerais remercier M. Dave McKay et son équipe de direction pour leur engagement et leur attachement à contribuer à la réalisation de la vision de RBC consistant à compter parmi les institutions financières les plus respectées et les plus florissantes du monde. Nous tenons également à exprimer la profonde reconnaissance du Conseil aux employés de RBC dans le monde entier, qui offrent chaque jour un service de qualité maximale à nos clients et à nos collectivités.

Kathleen Taylor
Présidente du Conseil

Conseil d'administration de RBC

Andrew Chisholm
Jacynthe Côté
Toos Daruvala
David Denison
Alice Laberge
Michael McCain
David McKay
Heather Munroe-Blum
Thomas Renyi
Kathleen Taylor
Bridget van Kralingen
Thierry Vandal
Jeffrey Yabuki

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ VISITER LE SITE :
rbc.com/gouvernance



Croissance durable

RBC a continué d'enregistrer une croissance élevée des bénéfices en se concentrant sur les clients, en utilisant les capitaux de façon efficace et en investissant pour l'avenir, tout en veillant à une rigoureuse gestion des risques et des coûts.

Solide bénéfice

Bénéfice net (en milliards de dollars canadiens)



Bénéfice dilué par action

(en dollars canadiens)



Croissance rentable

Rendement des capitaux propres



Solidité financière

Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1)



Rendements solides pour nos actionnaires

Dividendes déclarés par action (en dollars canadiens)

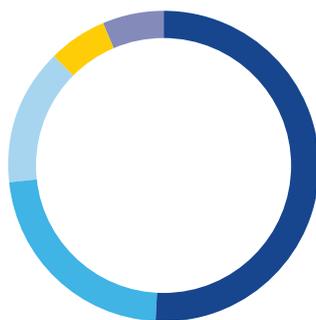


Hausse annualisée du dividende de :

7 % — un an

7 % — dix ans⁽¹⁾

Bénéfice par secteur d'exploitation⁽²⁾



- 50 % Services bancaires aux particuliers et aux entreprises
- 22 % Marchés des Capitaux
- 16 % Gestion de patrimoine
- 6 % Assurances
- 6 % Services aux investisseurs et de trésorerie

Mesures de performance financière⁽³⁾

	Objectifs à moyen terme	Résultats de 2017
Croissance du bénéfice dilué par action	7 %+	11,5 %
Rendement des capitaux propres	16 %+	17,0 %
Ratio de fonds propres (CET1)	Élevé	10,9 %
Ratio de distribution	40 % – 50 %	46 %

Rendement total pour les actionnaires⁽⁴⁾

	RBC	Moyenne mondiale des pairs
Sur trois ans	12 %	10 %
Sur cinq ans	17 %	15 %

(1) Taux de croissance annuel composé.

(2) À l'exclusion des Services de soutien généraux.

(3) Notre objectif est de maximiser le rendement total pour les actionnaires en visant un rendement dans la tranche supérieure du groupe de pairs à l'échelle mondiale à moyen terme (de 3 à 5 ans), ce qui à notre avis, témoigne de notre souci de maintenir un rendement financier solide et constant à long terme.

(4) Représente le rendement total annualisé pour les actionnaires, calculé selon l'appréciation du cours de l'action ordinaire à la TSX, majorée des dividendes réinvestis. Source : *Bloomberg*, au 31 octobre 2017. RBC est comparée au groupe mondial de pairs. La moyenne du groupe de pairs ne tient pas compte de RBC. La liste des pairs est indiquée dans la section de notre rapport de gestion de 2017 portant sur nos objectifs en matière de rendement financier.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ VISITER LE SITE : www.rbc.com/investisseurs



Croissance durable

Nous nous engageons à créer de la valeur économique pour bâtir un avenir meilleur pour nos clients et les collectivités dans le monde entier. Nous y parvenons grâce à une équation simple. Nous tirons des revenus des produits et services que nous offrons et nous distribuons une partie de ces revenus à ceux sur qui repose notre réussite. Ce qui reste – notre bénéfice – est ensuite versé aux actionnaires sous forme de dividendes et de rachats ou est réinvesti pour notre croissance future.

En 2017, nos revenus ont été de **40,7 G\$**

29,2 G\$ ont été utilisés comme suit :

13,3 G\$



33 %

SALAIRES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

- Nous comptons plus de 80 000 employés dans 37 pays.
- Sur 5 personnes travaillant dans le secteur des services financiers au Canada, 1 est à l'emploi de RBC.

8,5 G\$



CHARGES

- Nous affectons davantage de ressources aux initiatives numériques afin de continuer à créer une expérience client plus simple, plus pratique et plus sécuritaire.
- Nous investissons afin de répondre aux exigences réglementaires croissantes en matière de cybersécurité.
- 1 235 succursales au Canada, 73 aux États-Unis et 68 ailleurs dans le monde.

3,2 G\$



IMPÔTS SUR LE REVENU

- Nous soutenons les collectivités en tant que l'un des contribuables les plus importants au Canada, et à titre de contribuable dans les pays où nous exerçons des activités.⁽²⁾

3,0 G\$



INDEMNITÉS, SINITRES ET COÛTS D'ACQUISITION LIÉS AUX POLICES D'ASSURANCE

- Fonds que nous fournissons pour soutenir nos clients lorsqu'ils en ont besoin pour leur permettre de se consacrer à ce qui compte le plus.

1,2 G\$



PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES

- Fonds que nous mettons de côté pour couvrir les prêts que nous ne pourrions vraisemblablement pas recouvrer.
- Coût des prêts pour soutenir la croissance économique de nos clients.

Le reste de notre bénéfice de

11,5 G\$ a été distribué

aux actionnaires ou réinvesti :

21 %

8,5 G\$



DIVIDENDES⁽¹⁾ ET RACHATS

- Nous avons distribué plus de 75 % de notre bénéfice à notre million d'actionnaires, dont 70 % sont établis au Canada.
- Nous avons distribué un montant de capital record aux actionnaires, le plus important de toute notre histoire.

7 %

3,0 G\$



POUVANT ÊTRE RÉINVESTIS DANS LA CROISSANCE INTERNE

- Fonds restants pouvant être réinvestis dans notre entreprise pour nos besoins de croissance future

21 %

8 %

7 %

3 %

(1) Comprend les dividendes versés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées. Les dividendes sur les actions ordinaires s'élevaient à 5,1 milliards de dollars, ceux sur les actions privilégiées, à 0,3 milliard de dollars.
(2) Voir la page 102 pour connaître la cotisation fiscale totale de RBC.



Expérience client exceptionnelle

Notre entreprise s'articule autour des gens et doit toujours mériter son statut de premier choix de nos clients. Nous cherchons à offrir un excellent service, notamment des interactions personnalisées et significatives afin d'établir des relations durables avec le client. Que ce soit pour les activités bancaires personnelles quotidiennes ou les besoins bancaires des petites, moyennes et grandes entreprises, nous voulons être la banque par excellence pour aider nos clients à atteindre leurs objectifs.

Remodeler notre façon de nous engager

Nous remodelons nos réseaux physiques et nos réseaux de conseillers et ajoutons de nouvelles façons de servir nos clients. Cela comprend une refonte de la façon dont nous répondons aux besoins particuliers des collectivités environnantes et aux groupes de clients importants sur le plan démographique, notamment les retraités, les nouveaux arrivants et les étudiants.

Prestation de conseils personnalisés

Nous fournissons des conseils et solutions personnalisés pour aider nos clients à gérer leurs finances sur une base quotidienne, et nous prévoyons aussi leurs besoins bancaires futurs. Nous nous appuyons pour cela sur l'expertise locale dans les marchés où nous exerçons nos activités et sur une compréhension des besoins de tous les clients afin de leur offrir les bons conseils et les bonnes solutions pour les aider à réussir.

Expérience numérique

Nous sommes en train de bâtir une banque relationnelle à l'ère numérique. Le temps file et la vie aussi, c'est pourquoi nous nous assurons de nous concentrer sur la rapidité du service et les façons de simplifier les besoins bancaires du client.

Autrement dit, nous devons revoir notre façon de servir nos clients peu importe le moyen qu'ils choisissent d'utiliser pour interagir avec nous. Nous développons également des partenariats novateurs et investissons dans des canaux mobiles et en ligne, dans de nouveaux formats de succursales et dans l'expertise des conseillers.

Expérience client
exceptionnelle



Le client est au cœur de tout ce que nous faisons



SBPE

Nouvelles formes de succursales

› Nous adoptons une approche différente des services bancaires par la création de lieux personnalisés sur les campus d'un bout à l'autre du Canada afin de soutenir la santé financière des étudiants. Nous visons à fournir aux jeunes les outils, ressources et connaissances qui les prépareront à leur avenir financier, tout en établissant avec eux des relations durables. Nous avons ouvert la première succursale de ce type à l'Université McMaster, suivie de l'Université de la Colombie-Britannique et de l'Université de Calgary, et d'autres succursales ouvriront en 2018.

« J'y suis entré pour demander des conseils bancaires; j'en suis sorti fort d'une nouvelle relation. On ne trouve pas ça partout. »

Pawel, étudiant à l'Université McMaster



MARCHÉS DES CAPITAUX

Développer une économie plus saine

› Agissant en qualité de conseiller financier exclusif pour ENGIE Amérique du Nord et Axiom Infrastructure, RBC a dirigé un partenariat public-privé novateur d'une durée de 50 ans afin de positionner l'Université de l'État de l'Ohio comme chef de file sur le plan de l'énergie durable. La transaction de privatisation de l'approvisionnement en énergie, qui a été la plus importante en milieu universitaire aux États-Unis, a permis le financement du développement d'un centre de recherche sur l'énergie, et elle améliorera de 25 % l'efficacité énergétique sur le campus de Columbus d'ici les dix prochaines années.



GESTION DE PATRIMOINE



SERVICES AUX INVESTISSEURS ET DE TRÉSORERIE

Les clients font partie de la solution.

› Grâce au programme Expérience client évoluée – l'un de nos plus importants investissements dans les technologies – nous faisons participer directement les clients dans nos laboratoires d'innovation pour créer des solutions numériques qui évoluent en fonction de leurs besoins. En simplifiant les processus et en fournissant des analyses de données, nous sommes en mesure de produire des informations pertinentes pour aider nos clients à faire croître leurs entreprises.



ASSURANCES

Les choses ne se passent pas toujours comme prévu.

› Ahmed et Sara ont dû annuler des vacances et prendre le premier vol de retour pour s'occuper d'une situation familiale urgente. RBC les a aidés à régler les problèmes de logistique et a veillé à ce qu'ils n'aient pas de pénalité à payer.

« Les employés de RBC Assurances m'ont montré ce qui fait qu'ils sont les meilleurs entre tous. Je tiens notamment à remercier chaleureusement mon conseiller, pour ses mots d'encouragements, la façon dont il s'est occupé de tout et tout ce qu'il a fait pour nous aider. »

Ahmed et Sara, clients de RBC

Soutien à toutes les étapes de la vie

› Richard et Stuart étaient submergés par la responsabilité de régler et de gérer la succession de leurs parents et le patrimoine familial. Ils s'en sont remis à l'expertise et au jugement de leur conseiller en placement PH&N RBC pour obtenir du soutien tout au long de cette étape de vie financièrement difficile, afin de s'assurer qu'ils aient un plan pour les générations futures.

« Outre la gestion de placements, notre rôle est de former et de guider, de vulgariser les questions complexes et d'orienter les familles vers les personnes appropriées pour obtenir des conseils, de façon à les décharger d'un fardeau. »

Susan, conseillère en placement PH&N RBC

Les meilleurs talents

Nous attirons les meilleurs talents, les inspirons et leur donnons la possibilité de réaliser leur plein potentiel. La diversité du personnel et la culture inclusive de RBC favorisent la mise en commun de perspectives et d'expériences différentes, ce qui est propice à l'innovation et à la créativité.



Notre stratégie de gestion des talents

Les employés d'une entreprise sont les piliers de sa réussite. Nos quelque 80 000 employés concrétisent notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités.

Nous reconnaissons la valeur de la diversité de notre personnel. C'est pourquoi nous nous efforçons de créer un milieu inclusif où chacun se sent valorisé, interpellé et encouragé à poursuivre une carrière valorisante.

Nous encourageons les employés à toujours être prêts à apprendre, à oser prendre la parole lorsque les intérêts de RBC sont en jeu et à se fixer des objectifs ambitieux. Au cours de la dernière année, nous nous sommes davantage efforcés de changer notre façon de travailler pour doter notre personnel des compétences nécessaires pour réussir aujourd'hui et demain.

Une entreprise de la taille de la nôtre offre une foule de possibilités, y compris du mentorat, du coaching, des groupes-ressources d'employés et la possibilité de faire la différence dans nos collectivités. Nous offrons ce qui suit pour développer nos talents :

- › Carrières stimulantes offrant des possibilités de croissance
- › Investissements dans la formation et le perfectionnement pour enrichir les connaissances, les compétences et les capacités des employés
- › Rémunération et avantages concurrentiels
- › Diversité et inclusion

94 %

Employés qui sont fiers de travailler pour RBC⁽¹⁾

(1) Sondage auprès des employés 2017



Investir dans la jeunesse

RBC estime que tous les jeunes devraient avoir des expériences d'apprentissage en milieu de travail avant d'obtenir leur diplôme. Le programme Lancement de carrière – notre programme de stage rémunéré d'un an – offre justement cette possibilité à 100 nouveaux diplômés chaque année.

En 2016, nous avons lancé RBC amplifie, un programme de stage intensif de quatre mois à Toronto dans le cadre duquel les étudiants ont eu l'occasion de se pencher sur de grands défis auxquels l'entreprise fait face. Le programme est désormais mondial et sera implanté à Minneapolis, à Jersey City et au Luxembourg. Il s'agit d'un aperçu de l'avenir de RBC.



Distinctions en tant qu'employeur

Première au classement des entreprises canadiennes où il fait bon travailler (Indeed)

Parmi les meilleurs employeurs canadiens au chapitre de la diversité – Prix de réalisation pour l'équité en emploi (PREE) – prix visant à souligner les initiatives exceptionnelles des employeurs relativement aux femmes, aux minorités visibles, aux peuples autochtones et aux personnes handicapées. (Gouvernement du Canada)

Parmi l'un des Meilleurs lieux de travail au Canada (The Great Place to Work® Institute Canada)

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ VISITER LE SITE : rbc.com/carrieres



Simplification. Agilité. Innovation.

À la RBC, l'innovation est bien plus qu'un concept à la mode. Nous ne faisons pas que convertir nos produits actuels en produits numériques; nous mettons au point de nouveaux modèles d'affaires sur toutes nos plateformes. Nous investissons dans des moyens plus intelligents et plus simples d'interagir avec nos clients, les collectivités et nos employés afin de leur offrir une valeur ajoutée. Pour y arriver, nous devons modifier notre façon de travailler et utiliser les données afin de trouver des idées et de créer de nouveaux services, mais aussi élargir nos horizons et établir des partenariats avec des entreprises en démarrage et des universités afin de contribuer à l'apport du Canada en matière d'innovation à l'échelle mondiale.

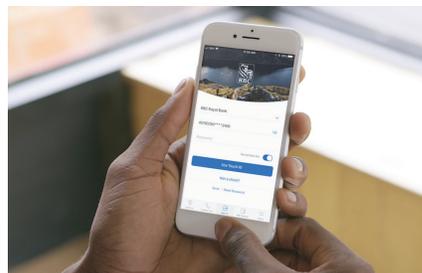
À l'avant-garde de l'intelligence artificielle

Nous utilisons l'intelligence artificielle (IA) et l'apprentissage machine pour arriver à mieux comprendre nos clients et à leur offrir des produits et services d'avant-garde qui leur conviennent :

- › Lancement de **Perspectives NOMI**^{MC} et de **TrouvÉpargne NOMI**^{MC}, deux services tirant parti de l'IA qui offrent des conseils personnalisés à nos clients et les aident à gérer leurs finances courantes et à simplifier leur épargne.
- › Création de **Borealis AI**, un Institut de recherche RBC, afin de poursuivre la recherche suscitée par la curiosité en apprentissage machine et d'accroître la collaboration avec des centres de recherche de calibre international.
- › Investissement dans des initiatives comme **NextAI** et le **Vector Institute** pour faire en sorte que le Canada demeure une destination internationale pour l'étude de l'IA et accueille des entreprises, des entrepreneurs et des scientifiques intéressés par le domaine.
- › Participation au projet **NORA**, un bot contrôlé par IA qui aide l'équipe de gestion du patrimoine à mieux servir ses clients potentiels.

Offrir une valeur ajoutée à nos clients

- › Première banque du Canada à permettre les paiements de factures et les virements électroniques **Interac** au moyen des commandes vocales **Siri**.
- › Communication vidéo en direct entre clients et conseillers en fonds communs de placement au moyen de **MonConseiller**, notre plateforme de conseils en ligne.
- › Collaboration avec **Petro-Canada** pour offrir des économies et des avantages-fidélité exclusifs, offrant une valeur ajoutée aux clients qui utilisent notre programme RBC Récompenses®, qui a remporté des prix.
- › Accès, grâce à **Wave**, à une plateforme de gestion financière intégrée aux services bancaires en ligne pour les petites entreprises clientes, une première parmi les banques d'Amérique du Nord.
- › Possibilité de voyager en toute tranquillité d'esprit avec **CHEMIN de RBC Assurances**, une application de voyage qui donne accès à des avis aux voyageurs et à de l'assistance en cas d'urgence médicale ou autre, en plus de permettre l'envoi de courriels automatisés à la famille et aux amis.
- › Utilisation de l'**apprentissage machine** afin de repérer des occasions de vente et de négociation pour nos clients du secteur Marchés des Capitaux.



Alimenter l'innovation et la recherche

- › S'engager dans la formation de l'écosystème d'innovation canadien par la voie de partenariats avec **OneEleven** et **C100**, qui soutiennent la croissance des entreprises en démarrage.
- › Collaborer avec les esprits les plus brillants et audacieux des universités pour lancer des programmes comme **ONRamp**, qui aident les étudiants et les diplômés entrepreneurs à mettre leurs idées au point et à les commercialiser.
- › Explorer l'utilisation, dans toutes nos activités, des technologies émergentes comme les **chaînes de blocs** avec des chefs de file de l'industrie, la communauté de technologie financière et le gouvernement du Canada.
- › Créer un **laboratoire d'innovation** interne à **RBC Gestion mondiale d'actifs** pour servir d'incubateur aux technologies numériques et stimuler l'innovation.
- › Automatiser, au moyen de la **robotique et d'applications logicielles**, certaines tâches répétitives dans un objectif d'excellence opérationnelle, en faisant appel à des équipes du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie établies en Malaisie, au Luxembourg et au Canada.

2017 en chiffres

Plus de
6 millions

d'utilisateurs
actifs de notre
technologie
numérique⁽¹⁾

3 milliards

de dollars affectés à la
technologie

84 %

de transactions
effectuées au moyen
d'outils libre-service

Plus de
80

brevets déposés ou
en instance

Plus de
20

nouvelles applications
mobiles

(1) Représente les clients actifs sur 90 jours dans le secteur Services bancaires canadiens.



Retombées communautaires et sociales

En tant que société définie par sa raison d'être, nous avons à cœur d'avoir un impact positif sur la société, et non seulement un impact économique. Il s'agit d'un élément fondamental de notre philosophie, qui s'inscrit au centre de notre démarche de responsabilité citoyenne.

Engagement majeur auprès des jeunes

Nous avons annoncé Objectif avenir RBC, un programme de 500 millions de dollars sur 10 ans pour aider les jeunes à acquérir les aptitudes, l'expérience et les réseaux dont ils auront besoin pour accéder à des emplois stimulants. En 2017, nous nous sommes associés à des organismes partout au pays et avons donné plus de 24 millions de dollars, fait du bénévolat et réuni des jeunes, des collectivités, des organisations et des parties prenantes afin de mieux comprendre les défis auxquels font face les jeunes Canadiens, ainsi que les occasions qui s'offrent à eux. En outre, RBC a appuyé environ 150 organismes de bienfaisance en versant près de 8 millions de dollars de dons pour aider les jeunes et leurs familles à accéder à des soins de santé mentale appropriés au moment opportun.



Nous appuyons la croissance propre et la réduction des émissions de carbone

Nous reconnaissons que la progression de la croissance à faibles émissions de carbone et que la résilience à l'égard des changements climatiques réduiront les risques et protégeront la croissance économique. Nous soutenons aussi les efforts déployés pour normaliser et promouvoir la publication d'information sur les risques financiers liés au climat, et nous participons à un groupe de travail dirigé par les Nations Unies pour mettre à l'essai les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques du Conseil de stabilité financière.

Ce qui peut être évalué peut être géré

Nous avons élaboré un cadre de travail afin de mieux évaluer l'impact de nos quelque 98 millions de dollars de dons en espèces et d'investissements dans les collectivités⁽²⁾, et pour améliorer le processus de décision et la répartition des ressources destinées à contribuer à des enjeux sociaux visés. Nous tenons également à aider le secteur caritatif à mieux gérer l'impact de son travail grâce à nos activités d'acquisition de compétences axées sur l'évaluation.



5,1 milliards de dollars
en prise ferme d'obligations
vertes en 2017



4 milliards de dollars
de financement lié à l'énergie
renouvelable⁽¹⁾



Seule grande institution financière
canadienne dotée d'une équipe
d'experts en technologies propres

Nos employés sont dévoués

86 %

des employés se disent
davantage enclins à faire du
bénévolat et des dons de
bienfaisance parce qu'ils
sont inspirés par
l'engagement et le soutien
de RBC.

**4 millions
de dollars**

ont été recueillis au profit
d'organismes du monde entier
engagés auprès des enfants par les
quelque 15 000 employés qui ont
participé à notre Course pour les
enfants RBC annuelle, tenue dans
12 villes à l'échelle mondiale.

**Plus de
150 000
heures**

de bénévolat ont été effectuées
par des employés dans leur
temps libre à l'échelle mondiale
et par des retraités du Canada
dans le cadre des programmes
de bénévolat officiels de RBC.

**Plus de
20 millions
de dollars**

ont été amassés par
24 000 employés et retraités
du Canada, au profit de plus
de 4 000 organismes dans le
cadre de notre campagne
annuelle de collecte de
fonds par les employés.

Nous avons été reconnus par les organismes suivants pour notre leadership en matière de responsabilité sociale

MEMBER OF
**Dow Jones
Sustainability Indices**
In Collaboration with RobecoSAM



(1) Au 31 octobre 2017, calcul effectué selon le montant « autorisé ».

(2) Comprend les dons à titre de bénévole et les dons en nature ainsi que les contributions à des organismes de bienfaisance non enregistrés. Les chiffres n'incluent pas les commandites.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ VISITER LE SITE :
rbc.com/collectivites-durabilité



Rapport de gestion

Le rapport de gestion a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer nos résultats d'exploitation et notre situation financière pour l'exercice clos le 31 octobre 2017, par rapport à l'exercice précédent. Il doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés annuels de 2017 et les notes annexes; il est daté du 28 novembre 2017. Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Des renseignements additionnels à notre sujet, y compris notre notice annuelle 2017, sont disponibles gratuitement sur notre site Web à l'adresse rbc.com/investisseurs, sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse sedar.com et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis à l'adresse sec.gov.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent rapport. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent rapport sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

Table des matières

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives	11	Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR	24	Facteurs liés à l'exécution	95
Vue d'ensemble et perspectives	12	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	28	Risque opérationnel	95
Faits saillants financiers et autres	12	Gestion de patrimoine	34	Risque de non-conformité à la réglementation	98
À propos de la Banque Royale du Canada	13	Assurances	40	Facteurs de risques stratégiques	98
Vision et objectifs stratégiques	13	Services aux investisseurs et de trésorerie	44	Risque stratégique	98
Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives	14	Marchés des Capitaux	46	Risque de réputation	98
Mesure du succès par le rendement total pour les actionnaires	15	Services de soutien généraux	50	Risque lié au cadre juridique et réglementaire	99
Principaux événements de 2017	16	Information financière trimestrielle	51	Risque lié à la concurrence	100
Rendement financier	17	Rendement du quatrième trimestre	51	Facteurs de risque macroéconomiques	100
Vue d'ensemble	17	Analyse des résultats trimestriels et des tendances	52	Risque systémique	100
Incidence du change	18	Situation financière	54	Aperçu d'autres risques	101
Total des revenus	18	Bilans résumés	54	Gestion des fonds propres	103
Dotation à la provision pour pertes sur créances	20	Arrangements hors bilan	55	Questions en matière de comptabilité et de contrôle	115
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	20	Gestion du risque	58	Méthodes et estimations comptables critiques	115
Frais autres que d'intérêt	20	Vue d'ensemble	58	Faits nouveaux en matière de réglementation	122
Impôt sur le résultat et autres taxes	21	Risques principaux et risques émergents	60	Contrôles et procédures	123
Actifs des clients	21	Gestion du risque d'entreprise	61	Transactions entre parties liées	123
Résultats des secteurs d'exploitation	23	Facteurs d'ordre transactionnel/positionnel	65	Renseignements supplémentaires	123
Résultats par secteur d'exploitation	23	Risque de crédit	65	Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	131
Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation	23	Risque de marché	76		
		Risque de liquidité et risque de financement	83		
		Risque d'assurance	95		

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent rapport annuel 2017, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques, à l'examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et aux perspectives concernant les économies canadienne, américaine, européenne et internationale, au contexte réglementaire au sein duquel nous exerçons nos activités, aux sections Priorités stratégiques et Perspectives pour chacun de nos secteurs d'exploitation, et au contexte de gestion des risques, y compris le risque de liquidité et de financement, ainsi que les déclarations du président et chef de la direction. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « viser », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, de réputation, d'assurance et de non-conformité à la réglementation, les risques liés au cadre juridique et réglementaire et à la concurrence, ainsi que les risques systémique, opérationnel et stratégique et d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel 2017, y compris l'incertitude mondiale et la volatilité, le prix élevé des maisons au Canada et l'endettement des ménages, les technologies de l'information et le cyber-risque, les changements de réglementation, l'innovation technologique et les nouveaux venus, les changements climatiques et les politiques environnementales mondiales, les changements des habitudes de consommation, la fin du programme d'assouplissement quantitatif, les activités et la conjoncture économique dans les secteurs géographiques où nous exerçons nos activités, l'incidence des modifications des politiques budgétaires, monétaires et autres de gouvernements, le risque fiscal et la transparence, ainsi que les risques environnementaux et sociaux.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque Royale du Canada doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent rapport annuel 2017 sont présentées à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, aux sections Priorités stratégiques et Perspectives. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel 2017.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres et les pourcentages)	2017	2016	2017 par rapport à 2016 Augmentation (diminution)	
Total des revenus (1)	40 669 \$	38 795 \$	1 874 \$	4,8 %
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 150	1 546	(396)	(25,6)%
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	3 053	3 424	(371)	(10,8)%
Frais autres que d'intérêt (1)	21 794	20 526	1 268	6,2 %
Bénéfice avant impôt	14 672	13 299	1 373	10,3 %
Bénéfice net	11 469 \$	10 458 \$	1 011 \$	9,7 %
Secteurs – bénéfice net				
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	5 755 \$	5 184 \$	571 \$	11,0 %
Gestion de patrimoine	1 838	1 473	365	24,8 %
Assurances	726	900	(174)	(19,3)%
Services aux investisseurs et de trésorerie	741	613	128	20,9 %
Marchés des Capitaux	2 525	2 270	255	11,2 %
Services de soutien généraux	(116)	18	(134)	(744,4)%
Bénéfice net	11 469 \$	10 458 \$	1 011 \$	9,7 %
Données financières sommaires				
Bénéfice par action – de base	7,59 \$	6,80 \$	0,79 \$	11,6 %
– dilué	7,56	6,78	0,78	11,5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2), (3)	17,0 %	16,3 %	n.s.	70 p. b.
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2)	65 300 \$	62 200 \$	3 100 \$	5,0 %
Marge nette d'intérêt (selon la moyenne des actifs productifs) (2)	1,72 %	1,70 %	n.s.	2 p. b.
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (2)	0,21 %	0,29 %	n.s.	(8) p. b.
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (2)	0,21 %	0,28 %	n.s.	(7) p. b.
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations (4)	0,46 %	0,73 %	n.s.	(27) p. b.
Ratio de liquidité à court terme (5)	122 %	127 %	n.s.	(500) p. b.
Ratios de fonds propres et de levier (6)				
Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1)	10,9 %	10,8 %	n.s.	10 p. b.
Ratio de fonds propres de première catégorie	12,3 %	12,3 %	n.s.	– p. b.
Ratio du total des fonds propres	14,2 %	14,4 %	n.s.	(20) p. b.
Ratio de levier	4,4 %	4,4 %	n.s.	– p. b.
Principales données figurant au bilan et autres renseignements (7)				
Total de l'actif	1 212 853 \$	1 180 258 \$	32 595 \$	2,8 %
Valeurs mobilières	218 379	236 093	(17 714)	(7,5)%
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	542 617	521 604	21 013	4,0 %
Actifs liés aux dérivés	95 023	118 944	(23 921)	(20,1)%
Dépôts	789 635	757 589	32 046	4,2 %
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	67 416	64 304	3 112	4,8 %
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins du calcul du total des fonds propres	474 478	449 712	24 766	5,5 %
Biens sous gestion	639 900	586 300	53 600	9,1 %
Biens administrés (8)	5 473 300	5 058 900	414 400	8,2 %
Information sur les actions ordinaires				
Actions en circulation (en milliers) – moyenne de base	1 466 988	1 485 876	(18 888)	(1,3)%
– moyenne diluée	1 474 421	1 494 137	(19 716)	(1,3)%
– à la fin de la période	1 452 898	1 485 394	(32 496)	(2,2)%
Dividendes déclarés par action ordinaire	3,48 \$	3,24 \$	0,24 \$	7,4 %
Rendement de l'action (9)	3,8 %	4,3 %	n.s.	(50) p. b.
Cours de l'action ordinaire (RY sur TSX) (10)	100,87 \$	83,80 \$	17,07 \$	20,4 %
Capitalisation boursière (TSX) (10)	146 554	124 476	22 078	17,7 %
Renseignements généraux liés aux activités				
Nombre d'employés (équivalent temps plein) (11)	78 210	77 825	385	0,5 %
Nombre de succursales	1 376	1 419	(43)	(3,0)%
Nombre de guichets automatiques bancaires (GAB)	4 630	4 905	(275)	(5,6)%
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en \$ US pour la période (12)	0,765 \$	0,755 \$	0,010 \$	1,3 %
Équivalent de 1,00 \$ CA en \$ US à la fin de la période	0,775 \$	0,746 \$	0,029 \$	3,9 %

- (1) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.
- (2) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Elles ont trait à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires utilisée pour calculer le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.
- (3) Ces mesures pourraient ne pas avoir de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et elles pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues présentées par d'autres institutions financières. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.
- (4) Le montant brut des prêts douteux comprend un montant de 256 millions de dollars (418 millions en 2016) lié au portefeuille de prêts dépréciés acquis (PDA) obtenu dans le cadre de l'acquisition de City National Corporation (City National). L'acquisition de ces PDA a fait croître de 5 p. b. le ratio du montant brut des prêts douteux de 2017 (8 p. b. en 2016). Pour plus de détails, voir les notes 2 et 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2017.
- (5) Le ratio de liquidité à court terme se calcule conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité de l'accord de Bâle III. Depuis le premier trimestre de 2017, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) exige que le ratio de liquidité à court terme soit présenté en fonction de la moyenne des positions quotidiennes au cours du trimestre. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et risque de financement.
- (6) Les ratios de fonds propres et de levier présentés ci-dessus sont calculés selon la méthode « tout compris ». Le ratio de levier est une mesure réglementaire en vertu du cadre de l'accord de Bâle III. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.
- (7) Représente les soldes au comptant à la fin de la période.
- (8) Les biens administrés comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés se chiffrant respectivement à 18,4 milliards de dollars et 8,4 milliards (18,6 milliards et 9,6 milliards en 2016).
- (9) Dividende par action ordinaire divisé par la moyenne des cours extrêmes pour la période visée.
- (10) Selon le cours de clôture à la TSX à la fin de la période.
- (11) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.
- (12) Les moyennes sont calculées à l'aide des cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.
- n. s. non significatif

À propos de la Banque Royale du Canada

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 80 000 employés qui concrétisent notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation et l'offre d'expériences exceptionnelles à nos 16 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 35 autres pays. Pour en savoir plus, visitez le site rbc.com.

Nos secteurs d'exploitation sont décrits ci-dessous.

Le secteur **Services bancaires aux particuliers et aux entreprises** exerce des activités au Canada, dans les Antilles et aux États-Unis, et il regroupe nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises, ainsi que nos activités de financement automobile et nos services d'investissement de détail.

Le secteur **Gestion de patrimoine** propose une gamme complète de solutions de placement, de services de fiducie, de services bancaires, de solutions de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine aux clients fortunés et très fortunés, à partir de bureaux situés dans les principaux centres financiers du Canada, des États-Unis, du Royaume-Uni, des îles Anglo-Normandes et d'Asie, et il offre également des produits et des services de gestion d'actifs directement aux institutions ainsi qu'aux particuliers par l'entremise de nos réseaux de distribution et de tiers distributeurs.

Le secteur **Assurances** offre une vaste gamme de produits d'assurance vie, maladie, habitation, automobile et voyage ainsi que des produits d'assurance collective, d'épargne et de réassurance. Au Canada, nous offrons des produits et services d'assurance par l'entremise de nos propres canaux de distribution, les succursales de vente d'assurance et les représentants, les centres de conseils et les services en ligne, ainsi que par l'entremise de conseillers indépendants en assurance et de relations d'affinité au Canada. À l'extérieur du Canada, nous exerçons des activités de réassurance à l'échelle mondiale et offrons des produits de réassurance dans les secteurs de l'assurance vie, de l'assurance accidents et des rentes.

Le secteur **Services aux investisseurs et de trésorerie** répond aux besoins des investisseurs institutionnels et il offre des services d'administration d'actifs, des services de garde, des services-conseils, des services de financement et d'autres services visant à protéger les actifs, à maximiser les liquidités et à gérer les risques dans plusieurs pays. Ce secteur assure également des services de gestion des liquidités et de financement à court terme pour RBC.

Le secteur **Marchés des Capitaux** fournit un vaste choix de produits et services aux sociétés ouvertes et aux sociétés fermées, aux investisseurs institutionnels, aux gouvernements et aux banques centrales. En Amérique du Nord, il offre une gamme complète de produits et services, notamment des services à la grande entreprise et des services de banque d'investissement, des services d'origination et de distribution de prêts ou de titres de participation, et des services de structuration et d'exécution des opérations. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, nous offrons des compétences diversifiées dans nos principaux secteurs d'expertise tels que l'énergie, les mines et les infrastructures, et nous avons étendu ces compétences aux produits industriels, aux biens de consommation et aux soins de santé en Europe.

Le secteur Services de soutien généraux fournit des services de soutien à nos secteurs d'exploitation, et il comprend les groupes Technologie et Exploitation, et Fonctions. Le groupe Technologie et Exploitation fournit l'infrastructure technologique et d'exploitation nécessaire à une prestation de services efficace. Le groupe Fonctions regroupe les fonctions de finances, de ressources humaines, de gestion du risque, d'audit interne et d'autres fonctions générales.

Le tableau ci-dessous présente nos secteurs d'exploitation et leurs secteurs d'activité respectifs.

BANQUE ROYALE DU CANADA

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux
<ul style="list-style-type: none">○ Services bancaires canadiens○ Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis	<ul style="list-style-type: none">○ Gestion de patrimoine – Canada○ Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)○ Gestion mondiale d'actifs○ Gestion de patrimoine – International	<ul style="list-style-type: none">○ Assurances – Canada○ Assurances – International		<ul style="list-style-type: none">○ Grande entreprise et services de banque d'investissement○ Marchés mondiaux○ Autres
Services de soutien généraux				
<ul style="list-style-type: none">○ Technologie et exploitation		<ul style="list-style-type: none">○ Fonctions		

Vision et objectifs stratégiques

Nos stratégies et nos activités sont guidées par notre vision : « **Être l'une des institutions financières les plus fiables et les plus prospères au monde** ». Nos trois objectifs stratégiques sont les suivants :

- Au Canada, être le chef de file incontesté en matière de prestation de services financiers.
- Aux États-Unis, être le partenaire privilégié des grandes entreprises, des institutions et des clients disposant d'un avoir net élevé et de leurs entreprises.
- Dans des centres financiers mondiaux ciblés, être un partenaire privilégié en matière de services financiers, réputé pour son expertise.

Voir la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation pour les progrès réalisés en 2017 relativement à nos stratégies commerciales et à nos objectifs stratégiques.

Les projections et prévisions de la présente rubrique sont fondées sur des informations et hypothèses fournies par des sources que nous considérons comme fiables. Si ces informations ou ces hypothèses se révèlent inexactes, les perspectives économiques réelles pourraient différer de façon significative des perspectives présentées dans la présente rubrique. Pour une analyse des facteurs de risque découlant du contexte commercial et de la conjoncture économique qui pourraient se répercuter sur nos activités et nos résultats financiers, se reporter aux rubriques Facteurs de risque macroéconomiques et Aperçu d'autres risques.

Canada

L'économie canadienne devrait progresser de 3,0 % au cours de l'année civile 2017, soit à un taux supérieur à celui de nos estimations de 1,8 % au 29 novembre 2016 et de 2,9 % au 22 août 2017. Cette croissance touche l'ensemble des secteurs et régions. La forte croissance en début d'année a notamment traduit une hausse marquée des dépenses de consommation sur fond de forte progression de l'emploi et de baisse des taux d'intérêt, ainsi que l'accumulation d'actifs découlant de la hausse du prix des maisons. Les investissements des entreprises se sont également améliorés en regard d'une hausse des bénéfices des entreprises et de leur niveau de confiance. Le taux de chômage s'est établi à 6,3 % en octobre, en baisse par rapport à 7,0 % un an plus tôt, signe que le marché n'est pas loin du plein emploi. La croissance devrait toutefois ralentir à un taux plus modéré vers la fin de 2017 à mesure que l'économie se rapproche de ses limites de capacité et que les dépenses de consommation regagnent une tendance plus durable. Le secteur de l'habitation devrait aussi décélérer, freiné par la hausse des taux d'intérêt et les récents changements de politiques qui auront un effet néfaste sur les transactions. Les investissements d'entreprises devraient continuer sur leur lancée en dépit de l'incertitude concernant les politiques commerciales américaines qui pourrait miner leur confiance. La forte croissance du premier semestre ayant porté l'économie canadienne près de sa pleine capacité, la Banque du Canada a haussé ses taux à deux reprises, en juillet et en septembre. Le taux de financement à un jour a par la suite été maintenu à 1,00 % en octobre 2017.

Pour l'année civile 2018, nous nous attendons à une croissance de l'économie canadienne de l'ordre de 2,1 %, à mesure que l'augmentation des investissements d'entreprises, des exportations et des dépenses publiques viendra contrer les baisses des dépenses de consommation et le retour de l'immobilier à des niveaux plus modérés. Les négociations de l'ALENA continueront cependant de soulever des inquiétudes quant aux exportations et aux investissements des entreprises. Ce risque, conjugué à l'incapacité de prévoir quel effet les hausses de taux d'intérêt auront sur les ménages surendettés, obligera vraisemblablement la Banque du Canada à faire preuve de prudence lors du relèvement de ses taux. Nous nous attendons à une pause dans le cycle de resserrement actuel jusqu'au deuxième trimestre civil de 2018.

États-Unis

Selon les prévisions, l'économie américaine enregistrera une croissance de 2,2 % pendant l'année civile 2017, ce qui est conforme à nos estimations du 29 novembre 2016 et légèrement au-dessus de notre estimation de 2,1 % du 22 août 2017. La croissance réalisée en 2017 s'explique par les dépenses de consommation, attribuables à un solide marché de l'emploi ainsi qu'à un regain de confiance des consommateurs, et par la hausse des investissements des entreprises. L'activité économique est demeurée excellente au troisième trimestre civil de 2017, et ce, malgré l'incidence néfaste de conditions météorologiques désastreuses. Le marché de l'emploi se rapproche du plein emploi et, à 4,1 % en octobre, le taux de chômage reste bien en deçà de l'estimation à long terme de 4,6 % de la Réserve fédérale américaine (la Fed). L'inflation demeure sous la cible de 2 % de la Fed, mais, avec le resserrement des conditions économiques, elle devrait augmenter à moyen terme. Nous nous attendons à ce que la Fed augmente le taux cible des fonds fédéraux de 25 points de base pour le faire passer de 1,25 % à 1,50 % en décembre 2017.

Pour l'année civile 2018, nous nous attendons à une croissance de 2,5 % de l'économie américaine, sous l'effet surtout de la hausse soutenue des dépenses de consommation dans un contexte de fort marché de l'emploi et de confiance élevée des consommateurs. Les investissements d'entreprises devraient aussi continuer de progresser en raison de la forte croissance des entreprises, des politiques budgétaires accommodantes et de la croissance mondiale supérieure favorisant l'investissement. Au quatrième trimestre de 2017, l'administration américaine a publié un cadre de réforme fiscale, prévoyant notamment une réforme pour les impôts des sociétés, cadre qui, une fois entré en vigueur, pourrait avoir de grandes répercussions sur les entreprises comme sur les particuliers. À l'atteinte du taux d'inflation cible, nous nous attendons à ce que la Fed continue de relever graduellement les taux tout au long de 2018.

Europe

Le taux de croissance de l'activité économique en zone euro est estimé à 2,3 % pour l'année civile 2017, ce qui est bien supérieur à notre estimation de 1,3 % au 29 novembre 2016 et aussi supérieur à notre estimation de 2,0 % au 22 août 2017. Malgré un contexte politique instable, marqué par le référendum catalan, les négociations du Brexit et les gains réalisés par les partis populistes aux récentes élections, la zone euro a connu de la croissance. L'amélioration des conditions du marché de l'emploi, le regain de confiance des entreprises et des consommateurs, et les conditions financières accommodantes ont favorisé une reprise généralisée. Le taux de chômage de septembre, de 8,9 %, est le plus bas depuis janvier 2009. En octobre, la Banque centrale européenne (BCE) a fait connaître son intention de prolonger son programme d'achat d'actifs au moins jusqu'en septembre 2018, en dépit d'une baisse des achats mensuels nets à compter de janvier 2018.

Pour l'année civile 2018, il est prévu que l'économie de la zone euro progressera de 1,9 %. La croissance sera une fois de plus portée par l'amélioration des conditions du marché de l'emploi, les politiques monétaires accommodantes et une économie mondiale plus forte. Toutefois, les pressions inflationnistes et la hausse des salaires restant modérées, nous nous attendons à ce que la BCE s'en tienne à son taux de dépôt de -0,4 % tout au long de 2018 et maintienne son programme d'achat d'actifs comme prévu.

Marchés financiers

Une amélioration des perspectives économiques mondiales a permis aux marchés boursiers de se hisser à des sommets jamais atteints. Certaines banques centrales ont même commencé à réduire leurs mesures d'accommodement, en conservant toutefois une politique monétaire favorisant la relance. Les marchés prévoyant l'application graduelle de mesures supplémentaires de resserrement des politiques monétaires, le rendement des obligations d'État affiche une hausse modérée. Les risques géopolitiques et commerciaux demeurent une source d'incertitude et pourraient nuire aux marchés mondiaux.

Les facteurs macroéconomiques défavorables dont il est question plus haut, notamment le risque d'une plus grande incertitude ou la volatilité du marché financier en raison des politiques proposées par l'administration américaine, notamment le cadre de réforme fiscale et les négociations sur l'ALENA, le Brexit, l'endettement élevé des ménages, et la possibilité d'autres retraits de mesures de relance de la Banque du Canada et de la Fed pourraient faire changer nos perspectives et nos résultats pour l'exercice 2018 et les périodes à venir. En effet, ces pressions persistantes risqueraient d'entraîner une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée à nos portefeuilles de prêts de gros et de détail, de ralentir la croissance des volumes et de se répercuter sur la conjoncture commerciale et économique des régions où nous exerçons nos activités.

Contexte réglementaire

Nous continuons de surveiller de près l'évolution de la réglementation et de nous y préparer de manière à assurer le respect des nouvelles exigences qui pourraient nous être faites, tout en atténuant les répercussions défavorables d'ordre commercial ou économique. Ces répercussions pourraient découler de l'application de lois ou de règlements nouveaux ou modifiés et des attentes de ceux qui les mettent en œuvre. Les faits nouveaux importants comprennent les modifications qui continuent d'être apportées aux normes visant les fonds propres et la liquidité à l'échelle mondiale et au Canada, les changements de réglementation fédérale en matière de prêts hypothécaires, les réformes concernant les dérivés hors cote et les initiatives visant à accroître les exigences s'appliquant aux institutions d'importance systémique dans le secteur financier. Nous continuons en outre à surveiller les modifications apportées aux régimes de résolution mis en place par les gouvernements en matière de recapitalisation interne et de capacité totale d'absorption des pertes.

Pour une analyse des facteurs de risque découlant de ces réformes et d'autres faits nouveaux en matière de réglementation qui pourraient se répercuter sur nos activités et nos résultats financiers, se reporter à la rubrique Gestion du risque. Pour de plus amples renseignements sur notre cadre de gestion du risque et des mesures prises à cet égard, voir les rubriques Gestion du risque et Gestion des fonds propres.

Mesure du succès par le rendement total pour les actionnaires

Nous visons à maximiser le rendement total pour les actionnaires par la réalisation d'un rendement à moyen terme (3 à 5 ans) se situant dans la tranche supérieure de la moyenne du groupe mondial de pairs, ce qui à notre avis reflète notre souci de maintenir un rendement financier solide et constant.

L'optimisation du rendement total pour les actionnaires s'aligne sur les trois objectifs stratégiques dont il est fait mention plus haut, et nous sommes d'avis qu'il représente la mesure la plus appropriée de la création de valeur pour les actionnaires. Le rendement total pour les actionnaires est une mesure utilisée pour comparer le rendement de nos actions ordinaires sur une période donnée et tient compte de la plus-value des actions ainsi que des dividendes versés aux actionnaires ordinaires. La valeur absolue du rendement total pour les actionnaires fluctue en fonction de la conjoncture des marchés, et sa position relative reflète la perception du marché à l'égard de notre performance par rapport à nos pairs sur une période donnée.

Les objectifs en matière de rendement financier servent à évaluer nos progrès dans l'atteinte de nos objectifs de rendement total à moyen terme. Nous les revoyons et révisons régulièrement de manière à ce qu'ils reflètent l'évolution de l'économie, des marchés et du contexte réglementaire. Cette attention particulière accordée aux objectifs à moyen terme dans nos décisions nous permet, à notre avis, d'être en bonne position pour assurer une croissance durable du bénéfice et de solides rendements pour nos actionnaires ordinaires.

Le tableau suivant présente un sommaire de notre rendement pour 2017 par rapport à nos objectifs de rendement financier à moyen terme :

Rendement financier de 2017 par rapport à nos objectifs à moyen terme

Tableau 2

	Résultats de 2017
Croissance du bénéfice dilué par action de 7 % +	11,5 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 16 % +	17,0 %
Ratios de fonds propres élevés (CET1) (1)	10,9 %
Ratio de distribution de 40 % à 50 %	46 %

(1) Pour une analyse plus détaillée du ratio CET1, voir la rubrique Gestion des fonds propres.

Pour 2018, nos objectifs de rendement financier à moyen terme demeureront les mêmes.

Nous comparons notre rendement total pour les actionnaires à celui d'un groupe mondial de pairs approuvé par notre Conseil d'administration. Ce groupe est le même qu'à l'exercice précédent et se compose des dix institutions financières suivantes :

- **Institutions financières canadiennes** : Banque de Montréal, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Société Financière Manuvie, Banque Nationale du Canada, Corporation Financière Power, La Banque de Nouvelle-Écosse et La Banque Toronto-Dominion
- **Banques américaines** : JPMorgan Chase & Co. et Wells Fargo & Company
- **Banques internationales** : Westpac Banking Corporation

Objectifs à moyen terme – Rendement total pour les actionnaires sur trois et cinq ans par rapport à la moyenne du groupe de pairs

Tableau 3

	Rendement total pour les actionnaires sur trois ans (1)	Rendement total pour les actionnaires sur cinq ans (1)
Banque Royale du Canada	12 % Tranche supérieure	17 % Tranche supérieure
Moyenne du groupe de pairs (excluant RBC)	10 %	15 %

(1) Le rendement total pour les actionnaires annualisé sur trois ans et sur cinq ans représente la somme de la plus-value de nos actions ordinaires, selon leur cours de clôture à la TSX, et des dividendes réinvestis pour les périodes du 31 octobre 2014 au 31 octobre 2017 et du 31 octobre 2012 au 31 octobre 2017, respectivement.

Information sur les actions ordinaires et sur les dividendes

Tableau 4

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2017	2016	2015	2014	2013
Cours de clôture de l'action ordinaire (RY sur TSX), à la fin de la période	100,87 \$	83,80 \$	74,77 \$	80,01 \$	70,02 \$
Dividendes versés par action	3,40	3,20	3,04	2,76	2,46
Hausse (baisse) du cours de l'action	20,4 %	12,1 %	(6,5)%	14,3 %	23,0 %
Rendement total pour les actionnaires	25,0 %	16,8 %	(3,0)%	19,0 %	28,0 %

Principaux événements de 2017

Vente de services de gestion de patrimoine dans les Antilles

Le 12 mai 2017, nous avons mené à terme la vente annoncée de nos activités de fiducie, de garde et d'administration de fonds dans les Antilles à SMP Partners Group. La transaction n'a pas eu d'incidence significative sur nos états financiers. Pour plus de détails, voir la note 11 de nos états financiers consolidés annuels.

Vente des activités américaines de Moneris Solutions Corporation

Le 10 novembre 2016, notre coentreprise de traitement des opérations de paiement formée avec la Banque de Montréal, Moneris Solutions Corporation (Moneris), a conclu une convention d'achat-vente dans le but de vendre à Vantiv, Inc. ses activités américaines. La transaction a été conclue le 21 décembre 2016. Par conséquent, nous avons comptabilisé notre quote-part du profit, qui se chiffrait à 212 millions de dollars (avant et après impôt), au poste Revenus autres que d'intérêt – Quote-part des bénéfices des coentreprises et des entreprises associées. Pour plus de détails, voir la note 12 de nos états financiers consolidés annuels.

2017 par rapport à 2016

Le bénéfice net s'est établi à 11 469 millions de dollars, en hausse de 1 011 millions, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 7,56 \$, en hausse de 0,78 \$, ou 12 %, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est chiffré à 17,0 %, en hausse de 70 p. b. par rapport à 16,3 % à l'exercice précédent. Notre ratio CET1 correspond à 10,9 %, en hausse de 10 p. b. par rapport à un an plus tôt.

Nos résultats reflètent un excellent bénéfice des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Marchés des Capitaux, Gestion de patrimoine et Services aux investisseurs et de trésorerie, atténués par une baisse du bénéfice du secteur Assurances. Nos résultats tiennent compte de notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris en 2017. Nos résultats de 2016 reflétaient pour leur part le profit tiré de la vente de nos activités d'assurance habitation et automobile.

Les résultats du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises ont augmenté, grâce à une croissance des volumes de 6 % et à notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris au cours de l'exercice considéré. L'augmentation des revenus tirés des services tarifés au Canada et la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances ont aussi contribué à la hausse du bénéfice. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités qui reflète les investissements soutenus dans les technologies, notamment le numérique, et la hausse des frais de commercialisation engagés.

Le résultat du secteur Marchés des Capitaux a progressé par suite surtout du bénéfice à la hausse des secteurs Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux, reflétant en cela l'accroissement des revenus tirés des services tarifés, la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et un repli du taux d'imposition effectif attribuable à des changements à la composition des bénéfices. Ces facteurs ont été partiellement annulés par une augmentation des coûts liés aux changements touchant au calendrier de rémunération différée, par la hausse de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs et par l'incidence du change.

Le bénéfice du secteur Gestion de patrimoine a augmenté en raison surtout d'une croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, d'une hausse du revenu net d'intérêt et d'une augmentation des revenus de transaction. Ces facteurs ont été atténués par une augmentation de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs ainsi que par une hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités, coûts qui traduisent surtout l'accroissement des coûts liés au personnel aux États-Unis et les investissements soutenus dans les technologies, notamment le numérique.

Les résultats du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie s'est accru essentiellement par suite de l'augmentation, dans tous les principaux segments, des bénéfices tirés des activités de financement et de gestion de liquidités et de la progression des résultats de nos services d'administration d'actifs. Ces facteurs ont été annulés en partie par une hausse des investissements dans les technologies.

Le bénéfice généré par le secteur Assurances a reculé, en raison surtout du profit tiré de la vente susmentionné, qui était un élément précisé de l'exercice précédent décrit plus loin. Compte non tenu de ce profit, le bénéfice du secteur Assurances a surtout progressé du fait de révisions à la hausse des hypothèses actuarielles annuelles favorables reflétant principalement les changements liés au crédit et aux taux d'actualisation et des données favorables sur la mortalité, surtout au Royaume-Uni. Ces facteurs ont été compensés en partie par la baisse des profits tirés de nouveaux contrats de rente au Royaume-Uni et le recul du profit sur la vente, le 1^{er} juillet 2016, de nos activités d'assurance habitation et automobile.

La perte nette des Services de soutien généraux s'est établie à 116 millions de dollars pour l'exercice considéré, reflétant surtout les indemnités de départ et les frais connexes, les ajustements fiscaux défavorables et les frais juridiques, facteurs neutralisés en partie par des activités de gestion actif-passif. Le bénéfice net du secteur Services de soutien généraux s'était établi à 18 millions de dollars en 2016, du fait surtout des activités de gestion actif-passif, atténuées par les ajustements fiscaux nets défavorables et une augmentation de 50 millions (37 millions après impôt) de la dotation à la provision à l'égard des prêts non encore désignés comme douteux.

Pour plus de détails sur les résultats sectoriels et sur le ratio CET1, se reporter respectivement aux rubriques Résultats des secteurs d'exploitation et Gestion des fonds propres.

Les résultats excluant les éléments précisés sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Incidence du change

Le tableau ci-après reflète l'incidence estimative du change sur les principaux éléments de l'état du résultat net :

Tableau 5	
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2017 par rapport à 2016
<i>Augmentation (diminution) :</i>	
Total des revenus	(360)\$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(3)
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	-
Frais autres que d'intérêt	(270)
Impôt sur le résultat	(15)
Bénéfice net	(72)
Incidence sur le bénéfice par action	
De base	(0,05)\$
Dilué	(0,05)

Le tableau ci-après présente les taux de change moyens pertinents qui influent sur nos activités :

Tableau 6		
(moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en devises) (1)	2017	2016
Dollar américain	0,765	0,755
Livre sterling	0,596	0,544
Euro	0,686	0,683

(1) Les moyennes sont calculées selon les cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

Total des revenus

Tableau 7		
(en millions de dollars canadiens)	2017	2016
Revenu d'intérêt	26 904 \$	24 452 \$
Frais d'intérêt	9 764	7 921
Revenu net d'intérêt	17 140 \$	16 531 \$
Marge nette d'intérêt	1,72 %	1,70 %
Services de placement (1), (2)	9 558 \$	8 946 \$
Activités d'assurance (3)	4 566	4 868
Activités de négociation	806	701
Services bancaires (4)	5 110	4 848
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils	2 093	1 876
Autres (5)	1 396	1 025
Revenus autres que d'intérêt (1)	23 529 \$	22 264 \$
Total des revenus (1)	40 669 \$	38 795 \$

- (1) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.
- (2) Comprend les commissions de courtage en valeurs mobilières, les commissions de gestion de placements et de services de garde et les revenus tirés des fonds communs de placement.
- (3) Comprend les primes d'assurance, les revenus de placement et les honoraires. Les revenus de placement reflètent la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, qui est compensée en grande partie dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.
- (4) Comprend les frais bancaires, les revenus de change autres que ceux tirés des activités de négociation, les revenus sur cartes et les commissions de crédit.
- (5) Comprend les revenus autres que d'intérêt, les profits nets (pertes nettes) sur les titres disponibles à la vente et la quote-part des bénéfices des coentreprises et des entreprises associées.

2017 par rapport à 2016

Le total des revenus a augmenté de 1 874 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'accroissement des revenus de placements et de la hausse du revenu net d'intérêt. L'augmentation des commissions de prise ferme et des revenus tirés des services bancaires ainsi que notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris au cours de l'exercice considéré ont aussi contribué à la hausse. Ces facteurs ont été en partie annulés par une baisse des revenus tirés des activités d'assurance et par le profit tiré de la vente de nos activités d'assurance habitation et automobile en 2016. En outre, l'incidence du change a eu pour effet de faire réduire de 360 millions de dollars le total des revenus.

Le revenu net d'intérêt a augmenté de 609 millions de dollars, ou 4 %, bénéficiant surtout de la croissance des volumes au sein des secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine et de la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par la réduction des écarts de taux pour les Services bancaires canadiens.

La marge nette d'intérêt a grimpé de 2 p. b. par rapport à l'exercice précédent, du fait principalement de l'augmentation des taux d'intérêt aux États-Unis.

Les revenus tirés des services de placement ont augmenté de 612 millions de dollars, ou 7 %, en raison essentiellement de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, laquelle a profité de l'appréciation du capital et des ventes nettes dans le secteur Gestion de patrimoine, outre l'augmentation des soldes donnant lieu à une hausse des frais de placement liés aux fonds communs de placement dans le secteur Services bancaires canadiens.

Les revenus tirés des activités d'assurance ont diminué de 302 millions de dollars, ou 6 %, résultat qui tient d'abord et avant tout à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, variation qui a été en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, et à la baisse des primes résultant de la vente de nos activités d'assurance habitation et automobile à l'exercice précédent. Ces facteurs ont été partiellement neutralisés par l'augmentation des revenus tirés des ventes de rentes collectives du secteur Assurances – Canada ainsi que par l'incidence des contrats d'assurance vie internationaux restructurés, toutes deux en grande partie compensées dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les revenus tirés des services bancaires se sont accrus de 262 millions de dollars, ou 5 %, en raison principalement de l'augmentation des syndications de prêts surtout aux États-Unis et au Canada, et de la hausse des revenus sur cartes.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils se sont accrus de 217 millions de dollars, ou 12 %, rendant essentiellement compte de l'augmentation des activités d'origination de prêts, surtout aux États-Unis et au Canada. La croissance des activités de fusion et d'acquisition principalement aux États-Unis et en Europe a aussi contribué à la hausse.

Les autres revenus ont augmenté de 371 millions de dollars par rapport à 2016, hausse qui rend essentiellement compte de la variation de la juste valeur de notre régime de rémunération fondé sur des actions aux États-Unis (en grande partie atténuée par les frais autres que d'intérêt) et d'un profit lié à la sortie de certains titres. Notre résultat reflète aussi notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris au cours de l'exercice considéré, qui a été plus que contrebalancée par le profit tiré de la vente de nos activités d'assurance habitation et automobile en 2016.

Renseignements supplémentaires liés aux activités de négociation

Tableau 8		
(en millions de dollars canadiens)	2017	2016
Total des revenus tirés des activités de négociation (1)		
Revenu net d'intérêt	2 370 \$	2 376 \$
Revenus autres que d'intérêt	806	701
Total des revenus tirés des activités de négociation	3 176 \$	3 077 \$
Total des revenus tirés des activités de négociation par produit		
Taux d'intérêt et crédit (2)	1 796 \$	1 830 \$
Titres de participation	895	684
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises (2)	485	563
Total des revenus tirés des activités de négociation	3 176 \$	3 077 \$
Revenus tirés des activités de négociation (majorés au montant imposable équivalent) par produit		
Taux d'intérêt et crédit (2)	1 796 \$	1 830 \$
Titres de participation	1 221	1 166
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises (2)	485	564
Total des revenus tirés des activités de négociation (majorés au montant imposable équivalent)	3 502 \$	3 560 \$
Revenus tirés des activités de négociation (majorés au montant imposable équivalent) par produit – Marchés des Capitaux		
Taux d'intérêt et crédit	1 466 \$	1 473 \$
Titres de participation	1 251	1 205
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises	331	402
Total des revenus tirés des activités de négociation (majorés au montant imposable équivalent) – Marchés des Capitaux	3 048 \$	3 080 \$

(1) Tient compte d'un profit de 170 millions de dollars relatif à un ajustement de l'évaluation lié au financement des dérivés hors cote non garantis (profit de 49 millions en 2016).

(2) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

2017 par rapport à 2016

Le total des revenus tirés des activités de négociation, qui se compose des revenus tirés des activités de négociation comptabilisés dans le revenu net d'intérêt et dans les revenus autres que d'intérêt, s'est établi à 3 176 millions de dollars, en hausse de 99 millions, ou 3 %, par suite surtout d'une hausse des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation en Europe, en Asie et dans d'autres pays, en partie annulée par une baisse des revenus de la négociation de titres à revenu fixe surtout aux États-Unis et un repli des revenus tirés des opérations sur devises dans toutes les régions.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

2017 par rapport à 2016

À hauteur de 1 150 millions de dollars, le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a fléchi de 396 millions, ou 26 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de la baisse de cette dotation dans les secteurs Marchés des Capitaux, Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, et Gestion de patrimoine. Le ratio total de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est amélioré de 8 p. b. pour se fixer à 21 p. b.

Pour plus de détails sur la dotation à la provision pour pertes sur créances, se reporter à la section de la rubrique Risque de crédit portant sur le rendement au chapitre de la qualité du crédit.

Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance

2017 par rapport à 2016

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance de 3 053 millions de dollars ont diminué de 371 millions, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent, écart qui tient principalement à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, en grande partie compensée dans les revenus. Ont contribué à cette diminution la baisse des sinistres rendant compte de la vente de nos activités d'assurance habitation et automobile à l'exercice précédent et les révisions à la hausse d'hypothèses actuarielles annuelles favorables reflétant principalement les changements liés au crédit et aux taux d'actualisation et des données favorables sur la mortalité, surtout au Royaume-Uni. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par l'incidence des ventes de rentes collectives et des contrats d'assurance vie internationaux restructurés, qui a été en grande partie compensée dans les revenus.

Frais autres que d'intérêt

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) (1)	2017	2016
Salaires	5 936 \$	5 865 \$
Rémunération variable	5 203	4 583
Avantages du personnel et conservation du personnel	1 792	1 674
Rémunération fondée sur des actions	399	255
Ressources humaines	13 330 \$	12 377 \$
Matériel	1 434	1 438
Frais d'occupation	1 588	1 568
Communications	1 011	945
Honoraires	1 214	1 078
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	1 015	970
Autres	2 202	2 150
Frais autres que d'intérêt	21 794 \$	20 526 \$
Ratio d'efficacité (2)	53,6 %	52,9 %
Ratio d'efficacité ajusté (3)	53,5 %	53,8 %

(1) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

(2) Le ratio d'efficacité représente les frais autres que d'intérêt divisés par le total des revenus.

(3) Les mesures ont été ajustées en excluant la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance. Ces mesures sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

2017 par rapport à 2016

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 1 268 millions de dollars, ou 6 %, par suite surtout de la hausse des coûts liés au personnel, y compris les indemnités de départ, et la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités rendant compte des investissements soutenus dans les technologies, notamment le numérique, et de l'augmentation des frais de commercialisation engagés. A également contribué à cette hausse la variation de la juste valeur de notre régime de rémunération fondé sur des actions aux États-Unis, largement compensée dans les revenus. Ces facteurs ont été atténués par l'incidence du change et les avantages que nous continuons de tirer de nos activités de gestion de l'efficacité.

Notre ratio d'efficacité s'est établi à 53,6 %, en hausse de 70 p. b. par rapport à 52,9 % un an auparavant. Compte non tenu de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, notre ratio d'efficacité de 53,5 % est en baisse de 30 p. b. par rapport au ratio de l'exercice précédent en raison d'abord et avant tout de l'incidence du change et des avantages que nous continuons de tirer de nos activités de gestion de l'efficacité. Ces facteurs ont été annulés en partie par une augmentation des coûts liés au personnel, y compris les indemnités de départ, et par la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités, tel qu'il est mentionné précédemment.

Le ratio d'efficacité excluant la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance est une mesure hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Tableau 10

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2017	2016
Impôt sur le résultat	3 203 \$	2 841 \$
Autres taxes		
Taxes sur les produits et services et taxes de vente	446 \$	442 \$
Cotisations sociales	643	627
Taxes sur le capital	88	106
Taxes foncières	140	134
Taxes sur les primes d'assurance	30	45
Taxes d'affaires	46	69
	1 393 \$	1 423 \$
Total de l'impôt sur le résultat et des autres taxes	4 596 \$	4 264 \$
Bénéfice avant impôt	14 672 \$	13 299 \$
Taux d'imposition canadien prévu par la loi (1)	26,5 %	26,5 %
Taux d'imposition moyen moins élevé applicable aux filiales	(3,5)%	(2,6)%
Revenu tiré de valeurs mobilières exonéré d'impôt	(2,0)%	(3,1)%
Modification du taux d'imposition	(0,1)%	- %
Incidence d'une perte fiscale, d'un crédit d'impôt ou de différences temporaires non comptabilisés antérieurement	- %	(0,4)%
Autres	0,9 %	1,0 %
Taux d'imposition effectif	21,8 %	21,4 %
Taux d'imposition effectif total (2)	28,6 %	29,0 %

(1) Taux d'imposition fédéral et provinciaux combinés prévus par la loi.

(2) Total de l'impôt sur le résultat et des autres taxes en pourcentage du bénéfice avant impôt et autres taxes.

2017 par rapport à 2016

La charge d'impôt a augmenté de 362 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à l'exercice précédent du fait d'une hausse du bénéfice avant impôt. Le taux d'imposition effectif de 21,8 % a grimpé de 40 p. b., en raison surtout d'une diminution du revenu exonéré d'impôt et de l'incidence du profit tiré de la vente des activités d'assurance habitation et automobile de 287 millions de dollars (235 millions après impôt) en 2016. Ces facteurs ont été annulés en partie par notre quote-part du profit tiré de la vente de nos activités américaines de Moneris de 212 millions de dollars (avant et après impôt) au cours de l'exercice considéré.

Les autres taxes ont diminué de 30 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à 2016, en raison d'abord et avant tout d'une baisse des taxes d'affaires, des taxes sur le capital et des primes d'assurance, atténuée par une hausse des cotisations sociales. Outre l'impôt sur le résultat et les autres taxes comptabilisés à l'état consolidé du résultat net, nous avons inscrit une charge d'impôt de 469 millions de dollars (économie d'impôt de 438 millions en 2016) à l'état consolidé du résultat global, qui reflète essentiellement la réévaluation des régimes d'avantages sociaux, les profits nets sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie et les profits de change nets tirés des activités de couverture.

Actifs des clients

Biens administrés

Les biens administrés sont des biens que nous administrons et qui sont la propriété effective de nos clients. Nous fournissons des services de nature administrative, dont des services de garde, de recouvrement des revenus de placement, de règlement des opérations de vente et d'achat, et de tenue de registres. Les stratégies de placement sous-jacentes des biens administrés sont déterminées par nos clients et n'ont en général aucune incidence sur les frais d'administration que nous recevons. Ces frais peuvent varier selon des facteurs tels que des modifications apportées au niveau d'évaluation des actifs en raison des fluctuations des marchés, les types de services administrés, les volumes de transactions, les secteurs géographiques, et la tarification sur mesure selon les volumes ou les services multiples.

Le secteur Services aux investisseurs et de trésorerie est le principal secteur d'activité responsable de biens administrés, puisqu'il revendique à lui seul environ 78 % du total au 31 octobre 2017, suivi par les secteurs Gestion de patrimoine et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, avec respectivement environ 17 % et 5 % du total des biens administrés.

2017 par rapport à 2016

Les biens administrés ont augmenté de 414 milliards de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète essentiellement l'appréciation du capital.

Le tableau suivant présente un sommaire des biens administrés par secteur géographique et par catégorie d'actifs :

Biens administrés par secteur géographique et par catégorie d'actifs

Tableau 11

(en millions de dollars canadiens)	2017	2016
Canada (1)		
Marché monétaire	33 100 \$	33 000 \$
Titres à revenu fixe	730 100	731 200
Capitaux propres	765 800	705 900
Actifs multiples et autres	774 900	733 800
Total – Canada	2 303 900 \$	2 203 900 \$
États-Unis (1)		
Marché monétaire	35 400 \$	36 400 \$
Titres à revenu fixe	124 500	126 800
Capitaux propres	238 100	200 800
Actifs multiples et autres	57 500	44 800
Total – États-Unis	455 500 \$	408 800 \$
Autres pays (1)		
Marché monétaire	43 300 \$	50 300 \$
Titres à revenu fixe	387 500	426 200
Capitaux propres (2)	867 600	836 300
Actifs multiples et autres (2)	1 415 500	1 133 400
Total – autres pays	2 713 900 \$	2 446 200 \$
Total – biens administrés	5 473 300 \$	5 058 900 \$

(1) L'information par secteur géographique est basée sur l'établissement à partir duquel les services sont fournis à nos clients.

(2) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Biens sous gestion

Les biens sous gestion sont des biens que nous gérons et qui sont la propriété effective de nos clients. Des honoraires de gestion sont payés par les fonds de placement pour les compétences en placement d'un gestionnaire de placements, et ils peuvent également comprendre les frais liés aux services administratifs. Les honoraires de gestion peuvent être calculés quotidiennement, mensuellement ou trimestriellement, exprimés en pourcentage des biens sous gestion, selon le réseau de distribution, les produits et les stratégies de placement. En règle générale, les stratégies liées aux actions sont assorties d'honoraires plus élevés que celles liées aux titres à revenu fixe et au marché monétaire. Les honoraires varient également selon la composition des actifs et la tarification sur mesure dans le cas des clients qui ont recours à des services multiples. Les actifs comportant un risque plus élevé donnent généralement lieu à des honoraires plus élevés, tandis que les clients qui ont recours à des services multiples peuvent bénéficier de synergies qui réduisent les honoraires qui leur sont facturés. Certains fonds prévoient des honoraires liés au rendement qui sont comptabilisés lorsque certaines cibles liées à des indices de référence ou au rendement sont atteintes. Ces facteurs pourraient entraîner des écarts relatifs dans les honoraires reçus par produit, et il se pourrait donc que le rendement net par catégorie d'actifs varie, et ce, même si la moyenne des biens sous gestion est similaire. Comptant environ 99 % du total des biens sous gestion, le secteur Gestion de patrimoine est le principal secteur d'exploitation.

2017 par rapport à 2016

Les biens sous gestion ont augmenté de 54 milliards de dollars, ou 9 %, depuis 2016, du fait surtout de l'appréciation du capital et des ventes nettes, lesquelles ont été neutralisées en partie par l'incidence du change.

Le tableau suivant présente la variation des biens sous gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 :

Actifs des clients – Biens sous gestion

Tableau 12

(en millions de dollars canadiens)	2017					2016
	Marché monétaire	Titres à revenu fixe	Capitaux propres	Actifs multiples et autres	Total	Total
Biens sous gestion, solde au début de l'exercice	47 900 \$	198 700 \$	100 800 \$	238 900 \$	586 300 \$	498 400 \$
Entrées institutionnelles	27 200	31 500	6 600	4 000	69 300	55 200
Sorties institutionnelles	(37 900)	(32 800)	(4 800)	(2 300)	(77 800)	(72 100)
Flux des particuliers, montant net	800	2 100	10 300	18 400	31 600	21 600
Total des flux, montant net	(9 900)	800	12 100	20 100	23 100	4 700
Incidence de marché	–	3 600	18 200	20 600	42 400	21 500
Acquisitions/cessions	–	–	–	(4 000)	(4 000)	58 100
Change	(1 100)	(2 200)	(2 400)	(2 200)	(7 900)	3 600
Total de l'incidence de marché, des acquisitions/cessions et du change	(1 100)	1 400	15 800	14 400	30 500	83 200
Biens sous gestion, solde à la fin de l'exercice	36 900 \$	200 900 \$	128 700 \$	273 400 \$	639 900 \$	586 300 \$

Résultats des secteurs d'exploitation

Résultats par secteur d'exploitation

Tableau 13

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2017						2016	
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Total
Revenu net d'intérêt	10 787 \$	2 248 \$	– \$	679 \$	3 565 \$	(139)\$	17 140 \$	16 531 \$
Revenus autres que d'intérêt (2)	5 076	7 827	4 566	1 756	4 617	(313)	23 529	22 264
Total des revenus (2)	15 863 \$	10 075 \$	4 566 \$	2 435 \$	8 182 \$	(452)\$	40 669 \$	38 795 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 054	34	–	–	62	–	1 150	1 546
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	3 053	–	–	–	3 053	3 424
Frais autres que d'intérêt (2)	7 176	7 611	584	1 466	4 719	238	21 794	20 526
Bénéfice net avant impôt	7 633 \$	2 430 \$	929 \$	969 \$	3 401 \$	(690)\$	14 672 \$	13 299 \$
Charge d'impôt	1 878	592	203	228	876	(574)	3 203	2 841
Bénéfice net	5 755 \$	1 838 \$	726 \$	741 \$	2 525 \$	(116)\$	11 469 \$	10 458 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3)	28,3 %	13,2 %	41,8 %	22,7 %	12,9 %	n.s.	17,0 %	16,3 %
Actif moyen	421 100 \$	88 100 \$	14 300 \$	138 100 \$	494 400 \$	30 600 \$	1 186 600 \$	1 176 400 \$

- (1) Le revenu net d'intérêt, le total des revenus et le bénéfice net avant impôt du secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent. La majoration au montant imposable équivalent est éliminée dans le secteur Services de soutien généraux. Pour une analyse plus détaillée, voir la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (2) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.
- (3) Cette mesure pourrait ne pas avoir de définition normalisée en vertu des PCGR et ne pas être comparable à des mesures analogues présentées par d'autres institutions financières. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.
- n.s. non significatif

Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation

Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement de chacun de nos secteurs d'exploitation comme s'il exerçait ses activités de façon autonome, et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette démarche vise à s'assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent tous les revenus et charges pertinents à la conduite des activités des secteurs et elle reflète la perception de la direction à l'égard de ces résultats.

Principales méthodes

Ci-dessous les principales méthodes et hypothèses que nous utilisons dans notre cadre d'information de gestion. La direction revoit régulièrement ces méthodes et ces hypothèses afin de s'assurer de leur validité.

Attribution des charges

Afin de nous assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent les charges liées à la conduite de leurs activités, nous ventilons les coûts engagés ou les services fournis par les groupes Technologie et Exploitation et Fonctions, lorsque ceux-ci sont engagés ou fournis directement pour le compte du secteur d'exploitation. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à nos secteurs d'exploitation, notamment les coûts indirects et les autres charges indirectes, nous utilisons notre cadre d'information de gestion pour attribuer ces coûts selon chaque secteur d'exploitation de manière à refléter les avantages sous-jacents. En 2017, nous avons maintenu une partie des indemnités de départ et coûts connexes dans le secteur Services de soutien généraux.

Attribution du capital

Notre cadre d'information de gestion sert également à déterminer l'attribution du capital à nos secteurs d'exploitation, d'une manière visant à mesurer de façon constante les coûts économiques et à les aligner sur les avantages et risques sous-jacents aux activités de chaque secteur d'exploitation. Le montant attribué à chaque secteur d'exploitation constitue le capital attribué. Le capital non attribué, de même que les charges nettes connexes, est présenté dans le secteur Services de soutien généraux. Pour de plus amples renseignements, voir la rubrique Gestion des fonds propres.

Prix de cession interne de fonds

Le prix de cession interne de fonds représente le prix des emprunts ou des prêts intragroupe aux fins de l'information de gestion. Nous utilisons une méthode de tarification des cessions internes de fonds afin de pouvoir préparer des informations sectorielles de gestion qui soient ajustées en fonction des risques. Cette méthode établit les coûts et les revenus liés aux emprunts et aux prêts de fonds intragroupe en tenant compte de nos objectifs de gestion des risques de taux d'intérêt et de liquidité, ainsi que des exigences réglementaires applicables.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Une dotation à la provision pour pertes sur créances est constatée afin de comptabiliser les pertes estimatives sur nos prêts classés à titre de prêts douteux et les pertes subies qui n'ont pas encore été identifiées dans notre portefeuille de prêts totaux. Ce portefeuille de crédit comprend des éléments figurant au bilan, tels que les prêts et les acceptations, ainsi que des éléments hors bilan tels que les lettres de crédit, les garanties et les engagements non capitalisés. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux est prise en compte dans les résultats de chaque secteur d'exploitation afin de pleinement tenir compte des charges pertinentes aux activités de chaque secteur d'exploitation. La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts qui n'ont pas encore été désignés comme prêts douteux est inscrite dans les résultats du secteur Services de soutien généraux, car la Gestion des risques du Groupe exerce précisément un contrôle sur cette provision en assurant la surveillance et le suivi des divers portefeuilles de prêts de l'entreprise. Pour de plus amples renseignements sur notre méthode de comptabilisation de la provision pour pertes sur créances, voir la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2017.

En plus des principales méthodes décrites ci-dessus, les aspects importants de la gestion de nos secteurs d'exploitation et de la présentation de l'information sectorielle sont présentés ci-après :

- Les résultats présentés par le secteur Gestion de patrimoine comprennent des chiffres libellés en dollars américains, essentiellement pour le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) puisque nous examinons et gérons les résultats de ce secteur en grande partie en fonction des montants libellés dans cette devise.
- Les résultats présentés par le secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent, ce qui signifie que le revenu total provenant de certaines sources fiscalement avantageuses (dividendes imposables de sociétés canadiennes et crédits d'impôt à l'investissement des États-Unis) est majoré au montant imposable équivalent, et un montant compensatoire correspondant est comptabilisé dans la charge d'impôt. Nous comptabilisons l'élimination de la majoration au montant imposable équivalent dans le secteur Services de soutien généraux. Nous estimons qu'il est utile d'effectuer ces majorations afin de mieux refléter la façon dont le secteur Marchés des Capitaux gère ses activités, car elles accroissent la comparabilité des revenus et des ratios connexes relatifs à nos revenus imposables et à nos principales sources de revenus avec avantage fiscal. Il se pourrait toutefois que les majorations et les mesures au montant imposable équivalent ne soient pas comparables à des mesures analogues prévues par les principes comptables généralement reconnus (PCGR) ou à des majorations semblables présentées par d'autres institutions financières.
- Les résultats du secteur Services de soutien généraux comprennent les résultats de toutes les activités mises en œuvre au profit de l'entreprise dans son ensemble qui ne sont pas classées dans l'un ou l'autre de nos cinq secteurs d'exploitation, notamment le financement des entreprises, la titrisation, les charges nettes liées au capital non attribué ainsi que les ajustements de consolidation, y compris les écritures d'élimination des montants de majoration au montant imposable équivalent.

Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR

Mesures de rendement

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres, dont le bénéfice net et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Nous utilisons le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, tant sur une base consolidée que par secteur d'exploitation, à titre de mesure du rendement du total du capital investi dans nos secteurs. La direction considère la mesure du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par secteur comme une mesure utile pour appuyer les prises de décisions relatives aux investissements et à l'attribution des ressources parce qu'elle permet d'effectuer des ajustements en fonction de certains éléments qui pourraient avoir une incidence sur la comparabilité entre nos secteurs d'exploitation et certains de nos concurrents.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est égal au bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de chaque secteur d'exploitation est égal au bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires du secteur divisé par la moyenne du capital attribué à ce secteur pour la période. Pour chaque secteur, la moyenne du capital attribué tient compte du capital nécessaire pour contrer les divers risques, comme il est décrit à la rubrique Gestion des fonds propres, et des montants investis dans le goodwill et les immobilisations incorporelles.

L'attribution du capital suppose le recours à des hypothèses, à des jugements et à des méthodes qui sont régulièrement examinés et révisés par la direction, selon les besoins. Toute modification de ces hypothèses, jugements et méthodes peut avoir une incidence significative sur l'information relative au rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par secteur d'activité que nous présentons. D'autres sociétés qui présentent des renseignements semblables sur les mesures d'attribution et de rendement connexes peuvent faire appel à d'autres hypothèses, jugements et méthodes.

Le tableau ci-après présente un sommaire des calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires :

Calcul du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Tableau 14

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2017							2016
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total	Total
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	5 659 \$	1 775 \$	718 \$	725 \$	2 438 \$	(187)\$	11 128 \$	10 111 \$
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1), (2)	20 000	13 450	1 700	3 200	18 850	8 100	65 300	62 200
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3)	28,3 %	13,2 %	41,8 %	22,7 %	12,9 %	n.s.	17,0 %	16,3 %

(1) Les chiffres ayant trait à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont arrondis.

(2) Les montants se rapportant aux différents secteurs d'exploitation sont désignés à titre de capital attribué. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2017, nous avons accru notre taux d'attribution du capital en vue de mieux l'aligner sur les exigences accrues en matière de fonds propres réglementaires.

(3) Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est fondé sur les soldes réels de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avant leur arrondissement.

n.s. non significatif

Valeur incorporée relative aux activités d'assurance

La valeur incorporée est une mesure de la valeur apportée aux actionnaires et inhérente au bilan de notre secteur Assurances, compte non tenu de toute valeur associée aux nouveaux contrats futurs. Nous utilisons la variation de la valeur incorporée entre les périodes d'information financière comme une mesure de la valeur créée par les activités d'assurance au cours de la période.

Nous définissons la valeur incorporée comme la valeur des capitaux propres détenus dans notre secteur Assurances à laquelle s'ajoute la valeur des contrats en vigueur (les polices existantes). La valeur des contrats en vigueur correspond à la valeur actualisée du bénéfice futur prévu découlant de ces contrats, déduction faite du coût des capitaux servant à les maintenir en vigueur. Elle est calculée à l'aide de taux d'actualisation qui correspondent aux taux sans risque à long terme majorés d'un écart de taux. Les capitaux requis sont déterminés selon les exigences des pays ou territoires où nous exerçons nos activités.

Les principaux facteurs qui influent sur la variation de la valeur incorporée d'une période à l'autre sont les nouvelles ventes, le rendement des placements, les résultats au chapitre des sinistres et des polices d'assurance, les modifications apportées aux hypothèses actuarielles, les fluctuations des taux de change et les variations des capitaux propres découlant des transferts de capitaux.

La valeur incorporée n'a aucune définition normalisée en vertu des PCGR et pourrait ne pas être directement comparable à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Étant donné que cette mesure s'applique uniquement à notre secteur Assurances et que des taux d'actualisation servent à calculer la valeur actualisée du bénéfice futur prévu et des capitaux servant à maintenir les contrats en vigueur, il n'y a pas lieu d'effectuer un rapprochement avec l'information présentée dans les états financiers.

Mesures hors PCGR

Nous sommes d'avis que certaines mesures hors PCGR décrites ci-dessous sont plus représentatives de nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de notre performance. Ces mesures accroissent la comparabilité de notre rendement financier pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 par rapport aux résultats de l'exercice précédent, et, en ce qui concerne le bénéfice économique, servent à évaluer l'apport relatif à la valeur pour les actionnaires. Les mesures hors PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et ne sont pas nécessairement comparables à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

L'analyse qui suit décrit les mesures hors PCGR que nous utilisons pour évaluer nos résultats d'exploitation.

Bénéfice économique

Le bénéfice économique représente le bénéfice net à l'exclusion de l'incidence après impôt de l'amortissement des autres immobilisations incorporelles, moins une charge de capital liée à l'utilisation du capital attribué. Il permet d'évaluer le rendement généré par nos secteurs d'exploitation en sus de notre coût des capitaux propres, ce qui permet aux utilisateurs de l'information financière de connaître l'apport relatif à la valeur pour les actionnaires.

La charge de capital comprend une charge au titre des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et des actions privilégiées. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2017, nous avons révisé notre coût des capitaux propres, le faisant passer de 9,0 % en 2016 à 8,5 %, surtout en raison de la baisse des taux d'intérêt à long terme.

Le tableau ci-après présente un sommaire de notre bénéfice économique :

Bénéfice économique

Tableau 15

(en millions de dollars canadiens)	2017						Total
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	
Bénéfice net	5 755 \$	1 838 \$	726 \$	741 \$	2 525 \$	(116)\$	11 469 \$
Ajouter : Participations ne donnant pas le contrôle	(5)	–	–	(1)	–	(35)	(41)
Incidence après impôt de l'amortissement des autres immobilisations incorporelles	11	179	–	15	–	1	206
Bénéfice net (perte nette), montant ajusté	5 761 \$	2 017 \$	726 \$	755 \$	2 525 \$	(150)\$	11 634 \$
Moins : Charge de capital	1 791	1 206	154	286	1 690	722	5 849
Bénéfice (perte) économique	3 970 \$	811 \$	572 \$	469 \$	835 \$	(872)\$	5 785 \$

(en millions de dollars canadiens)	2016						Total
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	
Bénéfice net	5 184 \$	1 473 \$	900 \$	613 \$	2 270 \$	18 \$	10 458 \$
Ajouter : Participations ne donnant pas le contrôle	(8)	–	–	(1)	–	(44)	(53)
Incidence après impôt de l'amortissement des autres immobilisations incorporelles	12	183	–	16	–	1	212
Bénéfice net (perte nette), montant ajusté	5 188 \$	1 656 \$	900 \$	628 \$	2 270 \$	(25)\$	10 617 \$
Moins : Charge de capital	1 756	1 229	160	316	1 694	738	5 893
Bénéfice (perte) économique	3 432 \$	427 \$	740 \$	312 \$	576 \$	(763)\$	4 724 \$

Résultats excluant les éléments précisés

Nos résultats reflètent l'incidence des éléments précisés suivants :

- Pour l'exercice clos le 31 octobre 2017, notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de notre coentreprise de traitement des opérations de paiement Moneris à Vantiv, Inc., qui s'est élevée à 212 millions de dollars (avant et après impôt) et qui a été comptabilisée dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises.
- Pour l'exercice clos le 31 octobre 2016, un profit tiré de la vente de nos activités d'assurance habitation et automobile, Compagnie d'assurance générale RBC, à Aviva Canada Inc. (Aviva), qui s'élevait à 287 millions de dollars (235 millions après impôt) et qui avait été comptabilisé dans le secteur Assurances.

Les tableaux suivants présentent les calculs de nos résultats et mesures par secteur excluant ces éléments précisés :

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Tableau 16

	2017		
	Élément exclu		
	Données présentées	Profit tiré de la vente de Moneris (2)	Données ajustées
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) (1)</i>			
Total des revenus	15 863 \$	(212)\$	15 651 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 054	–	1 054
Frais autres que d'intérêt	7 176	–	7 176
Bénéfice net avant impôt	7 633 \$	(212)\$	7 421 \$
Bénéfice net	5 755 \$	(212)\$	5 543 \$
Autres informations			
Frais autres que d'intérêt	7 176 \$	– \$	7 176 \$
Total des revenus	15 863	(212)	15 651
Ratio d'efficacité	45,2 %		45,9 %
Taux de croissance des revenus	5,7 %		4,3 %
Taux de croissance des frais autres que d'intérêt	3,5 %		3,5 %
Levier d'exploitation	2,2 %		0,8 %

(1) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

(2) Tient compte du change.

Services bancaires canadiens

Tableau 17

	2017		
	Élément exclu		
	Données présentées	Profit tiré de la vente de Moneris (2)	Données ajustées
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) (1)</i>			
Total des revenus	14 877 \$	(212)\$	14 665 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 016	–	1 016
Frais autres que d'intérêt	6 423	–	6 423
Bénéfice net avant impôt	7 438 \$	(212)\$	7 226 \$
Bénéfice net	5 571 \$	(212)\$	5 359 \$
Autres informations			
Frais autres que d'intérêt	6 423 \$	– \$	6 423 \$
Total des revenus	14 877	(212)	14 665
Ratio d'efficacité	43,2 %		43,8 %
Taux de croissance des revenus	6,2 %		4,7 %
Taux de croissance des frais autres que d'intérêt	3,8 %		3,8 %
Levier d'exploitation	2,4 %		0,9 %

(1) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

(2) Tient compte du change.

Assurances

Tableau 18

	2016		
	Élément exclu		
	Données présentées	Profit lié à la vente de la Compagnie d'assurance générale RBC	Données ajustées
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>			
Total des revenus	5 151 \$	(287)\$	4 864 \$
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	3 424	–	3 424
Frais autres que d'intérêt (1)	623	–	623
Bénéfice net avant impôt	1 104 \$	(287)\$	817 \$
Bénéfice net	900 \$	(235)\$	665 \$
Autres informations			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	52,8 %		41,0 %

(1) Comprend des dotations à la provision pour pertes sur créances de 1 million de dollars.

Ratio d'efficacité exclusion faite de la variation de la juste valeur des placements dans le secteur Assurances

Notre ratio d'efficacité reflète la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, présentée dans les revenus et en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Le tableau suivant présente les calculs de notre ratio d'efficacité consolidé, compte non tenu de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance :

Ratio d'efficacité consolidé hors PCGR

Tableau 19

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) (1)	2017			2016		
	Éléments exclus			Éléments exclus		
	Données présentées	Variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance	Données ajustées	Données présentées	Variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance	Données ajustées
Total des revenus	40 669 \$	58 \$	40 727 \$	38 795 \$	(633)\$	38 162 \$
Frais autres que d'intérêt	21 794	–	21 794	20 526	–	20 526
Ratio d'efficacité	53,6 %		53,5 %	52,9 %		53,8 %

(1) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises offre un vaste éventail de produits et services financiers et vise à offrir une expérience client exceptionnelle aux particuliers et aux entreprises pour leurs opérations bancaires quotidiennes, l'achat d'une maison et leurs besoins en matière de placement. Nous entretenons des relations significatives avec un grand nombre de nos clients, soulignées par l'étendue de nos produits et de notre champ de compétences dans l'ensemble de nos secteurs.

Plus de 13 millions
de clients

Plus de 6 millions
d'utilisateurs actifs des produits numériques

34 773
employés

Revenus par secteur d'activité



- 53 % Services financiers aux particuliers
- 21 % Services financiers aux entreprises
- 20 % Solutions cartes et paiements
- 6 % Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis

Nos activités sont regroupées en deux secteurs : Services bancaires canadiens et Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis. Le secteur Services bancaires canadiens dessert notre marché résidentiel au Canada, où nous sommes systématiquement un chef de file (occupant le premier ou deuxième rang) en part de marché, dans ce contexte compétitif, pour toutes les principales catégories de produits financiers destinés aux particuliers et aux entreprises. Nous possédons le plus important réseau de succursales, le plus grand nombre de guichets automatiques (GAB) et l'un des plus grands réseaux de ventes hors succursale au Canada. Le secteur des services bancaires aux Antilles et aux États-Unis offre, quant à lui, une vaste gamme de produits et services financiers dans des marchés ciblés.

Au Canada, nos concurrents sont des banques de l'annexe I, des sociétés de fiducie indépendantes, des banques étrangères, des coopératives d'épargne et de crédit et des caisses populaires, ainsi que des sociétés de financement automobile.

Dans les Antilles, nos concurrents sont des banques, des sociétés de fiducie et des sociétés de gestion de placements qui offrent des services aux particuliers, aux entreprises et aux institutions publiques. Aux États-Unis, nos concurrents sont principalement d'autres institutions bancaires canadiennes exerçant des activités aux États-Unis.

Contexte d'exploitation 2017

- » Solide croissance de l'emploi au Canada stimulée par la confiance des consommateurs, qui s'est traduite par une forte croissance des volumes de la plupart de nos produits de dépôt et de prêt du secteur Services bancaires canadiens;
- » Croissance marquée et soutenue du marché résidentiel au Canada, donnant lieu à une forte progression des soldes de prêts hypothécaires de nos clients;
- » Croissance des soldes de nos produits de placement, entraînée par de solides rendements du marché boursier et la confiance accrue des consommateurs;
- » Contexte de faiblesse des taux d'intérêt jumelé aux pressions de la concurrence pour la majeure partie de 2017, ce qui a été atténué par les hausses de taux de la Banque du Canada de juillet et de septembre;
- » Amélioration des conditions du crédit en raison de la baisse du chômage au pays et de l'amélioration de la conjoncture économique, tout particulièrement dans les provinces productrices de pétrole;
- » Poursuite, dans les Antilles, des problèmes économiques sous-jacents, avec pour conséquence un ralentissement de la croissance de nos soldes de prêts et de dépôts;
- » Mise en œuvre continue de moyens technologiques visant à transformer nos modes d'exploitation et d'interaction avec nos clients, et poursuite des investissements dans des solutions numériques en vue d'améliorer l'expérience client et de fournir des conseils personnalisés.

Priorités stratégiques

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2017	PRIORITÉS DE 2018
Transformer la façon dont nous servons les clients	<p>Nous avons continué d'offrir une expérience client exceptionnelle et sécurisée sur les plateformes mobiles, en proposant plus de fonctionnalités que nos concurrents.</p> <p>Nous avons centré nos efforts sur l'innovation de notre réseau de succursales et en avons élargi les formules d'exploitation.</p>	<p>Offrir à nos clients, dans tous les canaux de distribution, des solutions faisant l'intégration de fonctions mobiles et d'appareils numériques, et accessibles en tout lieu et en tout temps.</p> <p>Continuer de réinventer notre réseau de succursales pour répondre aux besoins changeants de nos clients.</p>
Accélérer notre croissance dans les secteurs clés	Nous avons ciblé les secteurs prometteurs de grande croissance afin d'y accroître notre présence et d'offrir des conseils personnalisés à des clientèles sous-représentées, dont les retraités, les jeunes, les nouveaux arrivants et les propriétaires d'entreprises.	Axer l'action sur des clientèles clés, en vue de bâtir de nouvelles relations et de resserrer nos liens existants et d'assurer notre position de tête sur le plan de la croissance des volumes.
Offrir rapidement à nos clients des solutions numériques	<p>Nous avons misé sur l'intelligence artificielle pour créer <i>Perspectives NOM^{MC}</i> et <i>TrouvÉpargne NOM^{MC}</i>, devenant ainsi la première banque au Canada à offrir aux clients de l'information financière numérique personnalisée et un service d'épargne entièrement automatisé.</p> <p>Nous avons lancé <i>Virement Interac^{MC} Siri</i> avec iMessage.</p> <p>Nous avons lancé <i>MonConseiller</i>, un service en ligne qui permet au client de se mettre en relation avec un conseiller à distance.</p> <p>Nous avons introduit le <i>Tableau de bord CreditView</i> afin de permettre aux clients d'accéder en ligne à leur cote de solvabilité.</p>	<p>Lancer des fonctionnalités plus personnalisées en vue d'améliorer l'expérience client tout en continuant de simplifier et de numériser les opérations bancaires au quotidien.</p> <p>Améliorer l'expérience numérique pour la petite entreprise et les commerces, de manière qu'il soit plus facile pour eux de faire affaire avec nous.</p>
Innover afin de devenir une banque agile et efficace	Nous avons accéléré nos investissements visant à simplifier, numériser et automatiser davantage nos activités et processus à l'intention de notre clientèle comme de nos employés.	Continuer d'investir dans des outils et fonctionnalités nouveaux, et de chercher proactivement des moyens de simplifier les processus internes et toute l'expérience client.
Dans les Antilles	<p>Nous avons continué de rationaliser notre réseau de succursales et d'investir dans nos applications bancaires mobiles.</p> <p>Nous avons déployé des GAB à fonctionnalité vocale sur le marché de Trinidad – une première mondiale.</p>	Continuer de transformer nos activités bancaires en investissant dans notre réseau de distribution prenant appui sur l'innovation numérique, le libre-service, des succursales repensées et une force de vente mobile et proactive, afin d'accroître et de fidéliser nos clients, qu'ils soient des particuliers ou des entreprises petites, moyennes ou grandes.
Aux États-Unis	Nous avons poursuivi le développement de notre clientèle transfrontalière aux États-Unis par le perfectionnement de nos processus bancaires en ligne, accentuant ainsi l'engagement de la clientèle.	S'employer à la numérisation intégrale de notre processus d'ouverture de compte, tout en continuant de rechercher des partenariats ciblés en matière de marketing, de contenu et de services, et d'améliorer davantage l'expérience bancaire numérique pour aller chercher de nouveaux clients et générer une croissance des volumes.

Perspectives

Selon les prévisions, l'économie canadienne devrait croître de 2,1 % pendant l'année civile 2018, grâce à une augmentation des investissements d'entreprises, des exportations et des dépenses publiques, atténuée toutefois par un ralentissement de la croissance des dépenses de consommation. Le marché résidentiel devrait pour sa part ralentir quelque peu du fait des mesures réglementaires mises en place par le gouvernement fédéral en 2017, diminution qui pourrait faire sentir ses effets sur la demande de produits hypothécaires. Même si la Banque du Canada a relevé son taux de financement à un jour deux fois en 2017, nous nous attendons à une pause jusqu'au deuxième trimestre de 2018, la Banque du Canada demeurant prudente relativement à de futures hausses de taux. Les hausses de taux en 2017, de même que toute hausse future, continueront d'influer sur nos marges nettes d'intérêt, incidence atténuée par les pressions concurrentielles persistantes. Nous chercherons donc toujours à accroître le rendement de nos secteurs d'activité en recherchant des possibilités de croissance d'actifs de qualité et en concentrant nos efforts sur la transformation des réseaux et l'efficacité opérationnelle pour parvenir, à terme, à notre objectif d'incarner une banque relationnelle à l'ère numérique.

Dans les Antilles, nous chercherons surtout à transformer nos activités, afin d'être la banque par excellence pour notre clientèle de détail et de petites et grandes entreprises, en établissant une organisation à réseaux de distribution multiples soutenue par l'innovation numérique.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, voir la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire) (1)

	2017	2016
Revenu net d'intérêt	10 787 \$	10 337 \$
Revenus autres que d'intérêt	5 076	4 675
Total des revenus	15 863	15 012
Dotations à la provision pour pertes sur créances	1 054	1 122
Frais autres que d'intérêt	7 176	6 933
Bénéfice avant impôt	7 633	6 957
Bénéfice net	5 755 \$	5 184 \$
Revenus par secteur d'activité		
Services bancaires canadiens	14 877 \$	14 009 \$
Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis	986	1 003
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	28,3 %	27,5 %
Marge nette d'intérêt	2,68 %	2,68 %
Ratio d'efficacité	45,2 %	46,2 %
Ratio d'efficacité ajusté (2)	45,9 %	s.o.
Levier d'exploitation	2,2 %	1,3 %
Levier d'exploitation ajusté (2)	0,8 %	s.o.
Principales données moyennes figurant au bilan		
Total de l'actif	421 100 \$	403 800 \$
Total des actifs productifs	403 100	385 400
Prêts et acceptations	402 500	383 900
Dépôts	344 400	320 100
Autres renseignements		
Biens administrés (3)	264 800 \$	239 600 \$
Biens sous gestion	4 600	4 600
Nombre d'employés (équivalent temps plein) (4)	34 773	35 362
Taux d'imposition effectif	24,6 %	25,5 %
Information relative au crédit		
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations associés	0,36 %	0,43 %
Dotations à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,26 %	0,29 %

(1) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

(2) Les mesures ont été ajustées en excluant notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris de 212 millions de dollars (avant et après impôt) qui avait été comptabilisée pour le premier trimestre de 2017. Ces mesures sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

(3) Les biens administrés comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés de 18,4 milliards de dollars et 8,4 milliards respectivement (18,6 milliards et 9,6 milliards en 2016).

(4) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.
s.o. sans objet

Rendement financier

2017 par rapport à 2016

Le bénéfice net a augmenté de 571 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris de 212 millions de dollars (avant et après impôt), le bénéfice net affiche une hausse de 359 millions, ou 7 %, rendant surtout compte de la croissance de 6 % des volumes. La hausse des revenus tirés des services tarifés au Canada et la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été atténués par une hausse des coûts, notamment des coûts pour soutenir l'expansion des activités.

Le total des revenus a progressé de 851 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu de notre quote-part du profit tiré de la vente susmentionnée, les revenus ont grimpé de 639 millions de dollars, ou 4 %, en raison d'abord et avant tout de la croissance de 6 % des volumes et de la hausse des revenus tirés des services tarifés au Canada, facteurs qui s'expliquent surtout par l'augmentation des soldes donnant lieu à une hausse des frais de placement liés aux fonds communs de placement. A également contribué à cette progression la hausse des revenus sur cartes attribuable à la croissance des volumes de ventes.

La marge nette d'intérêt est restée la même.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a fléchi de 68 millions de dollars, ou 6 %, alors que le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est amélioré de 3 p. b. en raison essentiellement de la baisse de la dotation dans nos portefeuilles de prêts au Canada. Pour plus de détails, se reporter à la section de la rubrique Risque de crédit portant sur le rendement au chapitre de la qualité du crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 243 millions de dollars, ou 4 %, en raison surtout de la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités qui reflète les investissements soutenus dans les technologies, notamment le numérique, et la hausse des frais de commercialisation engagés. L'augmentation des coûts liés au personnel, y compris les indemnités de départ, et la dépréciation de propriétés détenues en vue de la vente dans les Antilles ont aussi contribué à la hausse. Ces facteurs ont été en partie compensés par les avantages que nous continuons de tirer de nos activités de gestion de l'efficacité.

La moyenne des prêts et des acceptations a augmenté de 19 milliards de dollars, ou 5 %, grâce, en grande partie, à la croissance des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux entreprises au Canada.

La moyenne des dépôts a progressé de 24 milliards de dollars, ou 8 %, résultat qui traduit la croissance des dépôts des entreprises et des particuliers.

Les résultats excluant l'élément précisé dont il est déjà fait mention sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Au Canada, nos activités sont réparties en trois secteurs d'activité : Services financiers aux particuliers, Services financiers aux entreprises et Solutions cartes et paiements. Le tableau qui suit présente une analyse des résultats consolidés de nos Services bancaires canadiens.

Faits saillants financiers des Services bancaires canadiens

Tableau 21

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire) (1)	2017	2016
Revenu net d'intérêt	10 128 \$	9 683 \$
Revenus autres que d'intérêt	4 749	4 326
Total des revenus	14 877	14 009
Dotations à la provision pour pertes sur créances	1 016	1 080
Frais autres que d'intérêt	6 423	6 186
Bénéfice net avant impôt	7 438	6 743
Bénéfice net	5 571 \$	5 002 \$
Revenus par secteur d'activité		
Services financiers aux particuliers	8 331 \$	7 986 \$
Services financiers aux entreprises	3 357	3 190
Solutions cartes et paiements	3 189	2 833
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	32,9 %	32,6 %
Marge nette d'intérêt	2,62 %	2,63 %
Ratio d'efficacité	43,2 %	44,2 %
Ratio d'efficacité ajusté (2)	43,8 %	s.o.
Levier d'exploitation	2,4 %	1,2 %
Levier d'exploitation ajusté (2)	0,9 %	s.o.
Principales données moyennes figurant au bilan		
Total de l'actif	398 500 \$	381 000 \$
Total des actifs productifs	386 000	368 100
Prêts et acceptations	393 400	374 600
Dépôts	326 100	301 400
Autres renseignements		
Biens administrés (3)	256 400 \$	231 400 \$
Nombre d'employés (équivalent temps plein) (4)	31 902	32 297
Taux d'imposition effectif	25,1 %	25,8 %
Information relative au crédit		
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations liés	0,24 %	0,27 %
Dotations à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,26 %	0,29 %

- (1) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.
- (2) Les mesures ont été ajustées en excluant notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris de 212 millions de dollars (avant et après impôt) qui avait été comptabilisée pour le premier trimestre de 2017. Ces mesures sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.
- (3) Les biens administrés comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés de 18,4 milliards de dollars et 8,4 milliards respectivement (18,6 milliards et 9,6 milliards en 2016).
- (4) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.
- s.o. sans objet

**Rendement financier
2017 par rapport à 2016**

Le bénéfice net a grimpé de 569 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu de notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris de 212 millions de dollars (avant et après impôt), le bénéfice net affiche une hausse de 357 millions, ou 7 %, en raison d'abord et avant tout de la croissance de 6 % des volumes, laquelle a été neutralisée en partie par un rétrécissement des écarts. La hausse des revenus tirés des services tarifés et la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été atténués par une hausse des coûts, notamment les coûts pour soutenir l'expansion des activités.

Le total des revenus a augmenté 868 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu de notre quote-part du profit tiré de la vente susmentionnée, les revenus ont grimpé de 656 millions de dollars, ou 5 %, en raison d'abord et avant tout de la croissance de 6 % des volumes, en partie annulée par un rétrécissement des écarts, et de la hausse des revenus tirés des services tarifés, qui s'explique surtout par l'augmentation des soldes donnant lieu à une hausse des frais de placement liés aux fonds communs de placement. La hausse des revenus sur cartes attribuable à la croissance des volumes de ventes et l'accroissement des revenus de change ont aussi contribué à l'augmentation.

La marge nette d'intérêt a reculé de 1 p. b. par rapport à l'exercice précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a fléchi de 64 millions de dollars, ou 6 %, alors que le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est amélioré de 3 p. b. en raison essentiellement de la baisse de la dotation aux provisions dans nos portefeuilles de prêts aux particuliers. Pour plus de détails, se reporter à la section de la rubrique Risque de crédit portant sur le rendement au chapitre de la qualité du crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 237 millions de dollars, ou 4 %, en raison surtout de la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités qui reflète les investissements soutenus dans les technologies, notamment le numérique, et la hausse des frais de commercialisation engagés. L'augmentation des coûts liés au personnel, y compris les indemnités de départ, a aussi contribué à la hausse. Ces facteurs ont été en partie compensés par les avantages que nous continuons de tirer de nos activités de gestion de l'efficacité.

La moyenne des prêts et des acceptations a augmenté de 19 milliards de dollars, ou 5 %, grâce, en grande partie, à la croissance des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux entreprises.

La moyenne des dépôts a progressé de 25 milliards de dollars, ou 8 %, résultat qui reflète la croissance des dépôts des entreprises et des particuliers.

Les résultats excluant l'élément précisé dont il est déjà fait mention sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Analyse des secteurs d'activité

Services financiers aux particuliers

Le secteur Services financiers aux particuliers offre une gamme complète de produits visant à répondre aux besoins individuels de nos clients canadiens à toutes les étapes de leur vie et, notamment, un vaste éventail de produits et de services de financement et de placement tels que des produits de financement sur valeur nette, des prêts aux particuliers, des comptes de dépôt, des services de gestion privée au Canada, des prêts indirects (y compris du financement automobile), des fonds communs de placement et des comptes de courtage autogéré ainsi que des certificats de placement garantis (CPG). Nous occupons le premier ou le deuxième rang en part de marché pour les principaux produits bancaires destinés aux particuliers au Canada, et possédons le plus vaste réseau de services bancaires de détail avec 1 235 succursales et 4 290 GAB.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 345 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent, hausse qui reflète essentiellement la croissance de 5 % des volumes, majoritairement dans les prêts hypothécaires résidentiels et les dépôts, et qui a été atténuée par une baisse des écarts de taux. L'accroissement des revenus tirés des services tarifés attribuable en grande partie à la hausse des soldes donnant lieu à des frais de placement liés aux fonds communs de placement plus élevés a aussi contribué à l'augmentation.

La moyenne des prêts hypothécaires résidentiels a augmenté de 6 % par rapport à l'exercice précédent, en raison d'abord et avant tout d'une activité marquée sur le marché résidentiel. La moyenne des dépôts a crû de 5 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui rend surtout compte de l'acquisition de nouveaux clients et de la consolidation de nos relations existantes. La forte reprise du marché et les ventes nettes se sont traduites par une croissance soutenue des soldes des fonds communs de placement de clients.

Faits saillants

Tableau 22

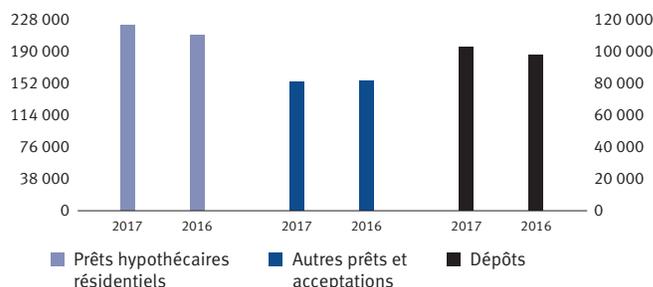
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres)	2017	2016
Total des revenus (1)	8 331 \$	7 986 \$
Autres renseignements (moyenne)		
Prêts hypothécaires résidentiels	222 500	210 400
Autres prêts et acceptations	81 400	81 800
Dépôts (2)	195 700	185 600
Soldes des fonds communs de placement – succursales (3)	148 400	132 100
Biens administrés – courtage autogéré (3)	79 600	69 700
Nombre de :		
Nouveaux comptes de dépôts ouverts (en milliers)	1 306	1 346
Succursales	1 235	1 268
GAB	4 290	4 555

(1) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

(2) Comprend les soldes des CPG.

(3) Représentent les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers et des dépôts de particuliers (en millions de dollars canadiens)



Services financiers aux entreprises

Le secteur Services financiers aux entreprises offre une vaste gamme de produits et services de prêt, de crédit-bail, de dépôt, de placement, de change, de gestion de trésorerie, de financement aux concessionnaires automobiles (financement des stocks) et de négociation aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux clients des secteurs de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire dans l'ensemble du Canada. Notre réseau de services bancaires possède la plus importante équipe de directeurs des relations et de spécialistes du secteur bancaire. Notre engagement ferme envers nos clients nous a permis de nous hisser au premier rang du marché des dépôts et des prêts aux entreprises.

Rendement financier

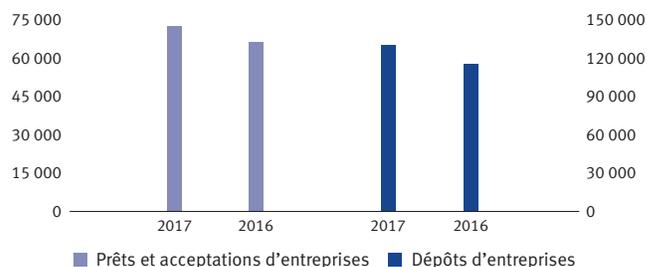
Le total des revenus a augmenté de 167 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, hausse qui reflète essentiellement la croissance de 11 % des volumes, atténuée par une réduction des écarts.

La moyenne des prêts et acceptations a grimpé de 9 %, et la moyenne des dépôts, de 13 %, en raison surtout de notre stratégie d'acquisition de nouveaux clients dans certains secteurs et marchés, ainsi que de l'intensification des activités des clients existants.

Faits saillants	Tableau 23	
(en millions de dollars canadiens)	2017	2016
Total des revenus	3 357 \$	3 190 \$
Autres renseignements (moyenne)		
Prêts et acceptations	72 500	66 400
Dépôts (1)	130 400	115 800

(1) Comprend les soldes des CPG.

Moyenne des prêts et acceptations et des dépôts d'entreprises
(en millions de dollars canadiens)



Solutions cartes et paiements

Le secteur Solutions cartes et paiements offre une vaste gamme de cartes de crédit assorties de programmes de récompenses ou de fidélité ainsi que des produits et solutions de paiement à nos clients au Canada. Nous avons plus de 7 millions de comptes de cartes de crédit et détenons au Canada une part de marché d'environ 23 % en ce qui concerne le volume d'achats par cartes de crédit. Les activités de ce secteur comprennent également notre participation de 50 % dans Moneris, notre coentreprise de traitement des opérations qui a vendu ses activités américaines à Vantiv, Inc. au cours de l'exercice.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 356 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu de notre quote-part du profit tiré de la vente susmentionnée, les revenus ont grimpé de 144 millions de dollars, ou 5 %, en raison d'abord et avant tout de la hausse des soldes de prêts et de la croissance des volumes d'achat.

La moyenne des soldes de cartes de crédit a augmenté de 6 % et les volumes des achats nets, de 9 %, en raison de l'intensification des activités des clients mise en relief par la solidité de notre programme de récompenses et de nos partenariats.

Les résultats excluant l'élément précisé dont il est déjà fait mention sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Faits saillants	Tableau 24	
(en millions de dollars canadiens)	2017	2016
Total des revenus	3 189 \$	2 833 \$
Autres renseignements		
Moyenne des soldes de cartes de crédit	17 000	16 000
Volumes des achats nets	106 600	97 400

Moyenne des soldes de cartes de crédit et volumes des achats nets
(en millions de dollars canadiens)



Nos services bancaires dans les Antilles proposent une gamme complète de produits et services bancaires, ainsi que de services de financement international et de services de promotion commerciale, offerts par l'entremise d'un vaste réseau de succursales et de GAB, et de services bancaires en ligne et mobiles.

Notre division bancaire transfrontalière nous permet de répondre aux besoins de nos clients canadiens aux États-Unis; elle offre un vaste éventail de produits et services financiers à nos clients, particuliers et entreprises, dans les 50 États.

Rendement financier

Le total des revenus a affiché un repli de 17 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent, du fait surtout de la baisse des volumes et de l'incidence du change.

La moyenne des prêts et acceptations a diminué de 2 % et la moyenne des dépôts, de 2 %, en raison principalement d'un ralentissement des activités des clients et de l'incidence du change.

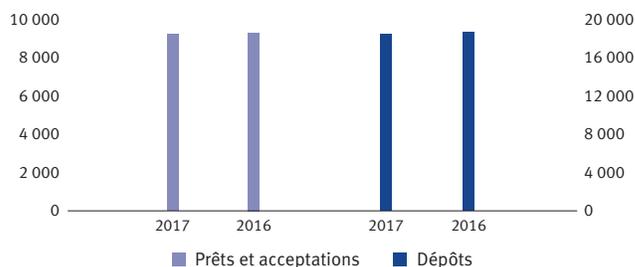
Faits saillants

Tableau 25

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)

	2017	2016
Total des revenus	986 \$	1 003 \$
Autres renseignements		
Marge nette d'intérêt	3,85 %	3,78 %
Moyenne des prêts et acceptations	9 100 \$	9 300 \$
Moyenne des dépôts	18 300	18 700
Biens administrés	8 400	8 200
Biens sous gestion	4 600	4 600
Nombre de :		
Succursales	67	77
GAB	266	276

Moyenne des prêts et des dépôts (en millions de dollars canadiens)



Gestion de patrimoine

Gestion de patrimoine est un secteur mondial qui sert des clients dans les principaux centres financiers du monde. Nous offrons à des clients institutionnels et à des particuliers fortunés et très fortunés une gamme complète de solutions et stratégies financières fondées sur les services-conseils pour les aider à atteindre leurs objectifs financiers.

10,1 milliards de dollars

de revenus

Plus de 4 800 conseillers

en contact direct avec les clients

Plus de 19 milliards de dollars

de flux nets des biens administrés

Biens administrés



- 88 % Particuliers
- 11 % Clients institutionnels
- 1 % Fonds communs de placement

Biens sous gestion



- 32 % Fonds communs de placement
- 34 % Particuliers
- 34 % Clients institutionnels

Le secteur Gestion de patrimoine regroupe la Gestion de patrimoine – Canada, la Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), la Gestion de patrimoine – International et la Gestion mondiale d'actifs.

- Gestion de patrimoine – Canada est la plus importante entreprise de services-conseils traditionnels en gestion du patrimoine du Canada pour ce qui est du volume de ses biens administrés.
- Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) est l'une des dix principales sociétés offrant des services de courtage traditionnels pour ce qui est des biens administrés et du nombre de conseillers.
- Gestion mondiale d'actifs est la plus importante société de fonds communs de placement au Canada et l'un des principaux gestionnaires d'actifs institutionnels.
- Gestion de patrimoine – International sert des clients fortunés et très fortunés, principalement dans des grands centres financiers d'Europe et d'Asie.

Contexte d'exploitation 2017

- › En 2017, les économies du Canada et des États-Unis ont poursuivi leur expansion, et les banques centrales des deux pays ont relevé leur taux directeur. Cette vigueur économique a donné lieu à un regain de confiance chez les investisseurs et a alimenté le dynamisme des marchés boursiers, facteurs ayant fait progresser les biens sous gestion et les biens administrés.
- › Les ventes nettes et les nouveaux actifs nets ont également bénéficié de la fermeté des marchés boursiers, qui a contrebalancé les rendements fléchissants des marchés obligataires causés par l'augmentation des taux d'intérêt, augmentation qui devrait se poursuivre en 2018.
- › La forte croissance des prêts et l'élargissement des écarts ayant découlé de la hausse des taux d'intérêt, surtout aux États-Unis, ont contribué à l'accroissement du revenu net d'intérêt.
- › La technologie transforme nos activités et notre façon d'interagir avec les clients. Nous continuons donc d'investir dans des solutions numériques pour prévoir et même anticiper les préférences changeantes des clients, en plus d'accroître l'efficacité.

Priorités stratégiques

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2017	PRIORITÉS DE 2018
Dans des centres financiers mondiaux ciblés, devenir la banque privée régionale la plus fiable.	Nous avons continué d'offrir une valeur complète aux secteurs représentés par les clients fortunés et très fortunés en leur fournissant une proposition personnalisée et intégrée, grâce à une diversité de solutions et de services liés aux placements, aux dépôts, au crédit et à la fiducie.	Continuer de mettre à profit les forces et capacités mondiales pour stimuler la croissance des secteurs des clients fortunés et très fortunés. Continuer d'améliorer notre offre de produits et nos capacités de distribution.
Au Canada, être le fournisseur de services par excellence pour les clients fortunés et très fortunés.	Nous avons conservé notre position de chef de file du secteur en matière de services de gestion privée traditionnels. Nous avons amélioré l'expérience client et la productivité des conseillers par l'approfondissement de notre engagement numérique (p. ex., lancement de l'application <i>Assistant virtuel du conseiller</i>). Nous avons lancé <i>Argent en mouvement</i> , une initiative visant à consolider notre expertise en planification de la relève et planification successorale pour les propriétaires d'entreprises.	Continuer d'offrir une relation client bien différenciée et prenant appui sur le numérique et l'analyse des données. Approfondir les relations clients conjointement avec nos partenaires (p. ex., les services bancaires privés et les services bancaires aux entreprises au sein des Services bancaires aux particuliers et aux entreprises).
Aux États-Unis, devenir le chef de file des banques privées et des banques commerciales ainsi que des gestionnaires de patrimoine, dans nos marchés clés.	Nous avons investi dans les compétences, la technologie et les talents pour favoriser la croissance de nos activités de courtage traditionnelles. Nous avons étendu le modèle d'affaires de City National à des marchés de choix à forte croissance par une solide présence de Gestion du patrimoine et de Marchés des Capitaux, notamment à Washington, D.C. et à Minneapolis.	Continuer de s'efforcer d'offrir une expérience client exceptionnelle aux secteurs des services bancaires aux clients fortunés et très fortunés ainsi qu'aux moyennes et grandes entreprises. Mettre à profit les forces combinées de Gestion de patrimoine aux États-Unis (y compris City National) et Marchés des Capitaux, en vue d'accélérer la croissance aux États-Unis.
En gestion d'actifs, être un chef de file en gestion d'actifs diversifiés, axé sur les clients institutionnels mondiaux et les clients du secteur de détail en Amérique du Nord.	Nous avons conservé le premier rang, grâce à une part de marché des fonds communs de placement sous gestion au Canada. Nous avons continué de stimuler la croissance des clients institutionnels américains et internationaux à la faveur de capacités en placement choisies.	Consolider nos partenariats avec les Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, d'autres entreprises de Gestion du patrimoine et des tiers distributeurs, afin de soutenir et d'accroître notre rayonnement en distribution. Accroître nos activités de gestion d'actifs institutionnels à l'échelle mondiale, en particulier au sein des marchés pertinents.

Perspectives

Nos activités diversifiées devraient bénéficier de l'attention que nous portons aux clients de RBC, de nos investissements soutenus dans les ressources humaines ainsi que dans les technologies, de la croissance des volumes et de la hausse des taux d'intérêt. Malgré l'incertitude liée au contexte géopolitique et réglementaire des grandes économies mondiales, nous nous attendons à ce que l'accumulation d'actifs privés à l'échelle mondiale continue d'alimenter la croissance sur le marché des clients fortunés et très fortunés. Nous continuerons à tirer parti de notre image de marque, de notre réputation et de notre solidité financière pour accroître notre part du marché auprès des clients fortunés et très fortunés à l'échelle mondiale. De plus, l'évolution démographique et les percées fulgurantes du numérique devraient amener une évolution des préférences et besoins des clients ainsi que des modèles de service, et nous pousser à axer nos efforts sur la prestation d'une expérience multiréseaux numériquement intégrée à nos clients et aux professionnels ayant un contact direct avec les clients.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, voir la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Gestion de patrimoine

Tableau 26

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages et sauf indication contraire) (1)	2017	2016
Revenu net d'intérêt	2 248 \$	1 955 \$
Revenus autres que d'intérêt		
Revenus tirés des services tarifés	5 799	5 323
Revenus tirés des transactions et autres revenus	2 028	1 725
Total des revenus	10 075	9 003
Dotations à la provision pour pertes sur créances	34	48
Frais autres que d'intérêt	7 611	7 015
Bénéfice avant impôt	2 430	1 940
Bénéfice net	1 838 \$	1 473 \$
Revenus par secteur d'activité		
Gestion de patrimoine – Canada	2 815 \$	2 506 \$
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)	4 891	4 173
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) (en millions de dollars américains)	3 744	3 155
Gestion mondiale d'actifs	1 994	1 894
Gestion de patrimoine – International	375	430
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	13,2 %	10,9 %
Marge nette d'intérêt	3,02 %	2,84 %
Marge avant impôt (2)	24,1 %	21,5 %
Principales données moyennes figurant au bilan		
Total de l'actif	88 100 \$	83 200 \$
Prêts et acceptations	51 500	49 200
Dépôts	93 100	85 400
Capital attribué	13 450	12 950
Autres renseignements		
Revenu par conseiller (en milliers) (3)	1 353 \$	1 184 \$
Biens administrés (4), (5)	929 200	875 300
Biens sous gestion (4)	634 100	580 700
Moyenne des biens administrés	898 500	845 800
Moyenne des biens sous gestion	600 400	560 800
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	16 962	16 385
Nombre de conseillers (6)	4 884	4 780

Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état du résultat net, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	2017 par rapport à 2016
Augmentation (diminution) :	
Total des revenus (1)	(124)\$
Dotations à la provision pour pertes sur créances	1
Frais autres que d'intérêt (1)	(102)
Bénéfice net	(17)
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	1 %
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling	10 %
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros	- %

(1) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

(2) La marge avant impôt s'entend du bénéfice avant impôt, divisé par le total des revenus.

(3) Comprend les conseillers en placement et les conseillers financiers au sein de nos services de courtage traditionnel au Canada et aux États-Unis.

(4) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

(5) En plus des biens administrés des groupes Gestion de patrimoine – Canada, Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) et Gestion de patrimoine – International, les montants comprennent aussi des biens administrés de 6 600 millions de dollars (6 200 millions en 2016) relativement au secteur Gestion mondiale d'actifs (GMA).

(6) Comprend les conseillers ayant un contact direct avec les clients au sein de tous nos services de gestion de patrimoine.

Actifs des clients – Biens administrés

Tableau 27

(en millions de dollars canadiens)	2017	2016
Biens administrés, solde au début	875 300 \$	823 700 \$
Entrées d'actifs	274 300	251 000
Sorties d'actifs	(254 800)	(257 500)
Total des flux, montant net	19 500	(6 500)
Incidence de marché	82 700	31 100
Acquisitions/cessions	(28 200)	17 800
Change	(20 100)	9 200
Total de l'incidence de marché, des acquisitions/cessions et du change	34 400	58 100
Biens administrés, solde à la fin de l'exercice	929 200 \$	875 300 \$

	2017				2016	
	Marché monétaire	Titres à revenu fixe	Capitaux propres	Actifs multiples et autres	Total	Total
(en millions de dollars canadiens)						
Biens sous gestion, solde au début	48 000 \$	196 800 \$	100 800 \$	235 100 \$	580 700 \$	492 800 \$
Entrées institutionnelles	27 200	31 100	6 600	4 000	68 900	54 700
Sorties institutionnelles	(37 800)	(32 400)	(4 800)	(2 300)	(77 300)	(71 600)
Flux des particuliers, montant net	700	2 100	10 300	18 300	31 400	21 500
Total des flux, montant net	(9 900)	800	12 100	20 000	23 000	4 600
Incidence de marché	–	3 500	18 200	20 400	42 100	21 600
Acquisitions/cessions	–	–	–	(4 000)	(4 000)	58 100
Change	(1 100)	(2 200)	(2 400)	(2 000)	(7 700)	3 600
Total de l'incidence de marché, des acquisitions/cessions et du change	(1 100)	1 300	15 800	14 400	30 400	83 300
Biens sous gestion, solde à la fin de l'exercice	37 000 \$	198 900 \$	128 700 \$	269 500 \$	634 100 \$	580 700 \$

Biens administrés par secteur géographique et par catégorie d'actifs

Tableau 29

(en millions de dollars canadiens)	2017	2016
Canada (1)		
Marché monétaire	21 600 \$	21 600 \$
Titres à revenu fixe	35 700	36 300
Capitaux propres	94 300	89 100
Actifs multiples et autres	208 700	180 700
Total – Canada	360 300 \$	327 700 \$
États-Unis (1)		
Marché monétaire	35 100 \$	36 100 \$
Titres à revenu fixe	124 500	126 800
Capitaux propres	238 100	200 800
Actifs multiples et autres	45 000	30 500
Total – États-Unis	442 700 \$	394 200 \$
Autres pays (1)		
Marché monétaire	17 000 \$	23 300 \$
Titres à revenu fixe	11 400	21 400
Capitaux propres (2)	50 100	69 500
Actifs multiples et autres (2)	47 700	39 200
Total – autres pays	126 200 \$	153 400 \$
Total – biens administrés	929 200 \$	875 300 \$

(1) L'information par secteur géographique est basée sur l'établissement à partir duquel les services sont fournis à nos clients.

(2) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Rendement financier**2017 par rapport à 2016**

Le bénéfice net a grimpé de 365 millions de dollars, ou 25 %, par rapport à l'exercice précédent en raison surtout de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés et de la hausse du revenu net d'intérêt et des revenus de transaction. Ces facteurs ont été annulés en partie par un accroissement de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs ainsi que par la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités.

Le total des revenus a augmenté de 1 072 millions de dollars, ou 12 %, hausse qui s'explique par la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés, laquelle a bénéficié de l'appréciation du capital et des ventes nettes, par la hausse, surtout aux États-Unis, du revenu net d'intérêt qui a découlé du relèvement des taux d'intérêt et de la croissance des volumes, ainsi que par l'accroissement des revenus de transaction.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a fléchi de 14 millions de dollars, en raison d'abord et avant tout d'un recouvrement dans un compte du secteur Gestion de patrimoine – International.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 596 millions de dollars, ou 8 %, du fait essentiellement de la hausse de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs et de la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités, formés surtout de coûts liés au personnel aux États-Unis et d'investissements soutenus dans les technologies, notamment le numérique.

Les biens administrés se sont accrus de 54 milliards de dollars, ou 6 %, hausse qui s'explique principalement par une appréciation du capital et les ventes nettes, atténuée par la sortie de certaines activités internationales et par l'incidence du change.

Les biens sous gestion ont augmenté de 53 milliards de dollars, ou 9 %, en raison surtout de l'appréciation du capital et des ventes nettes, facteurs qui ont été en partie neutralisés par l'incidence du change.

Analyse des secteurs d'activité

Gestion de patrimoine – Canada

Le secteur Gestion de patrimoine – Canada, qui comprend nos services-conseils traditionnels en matière de gestion de patrimoine au pays, est le chef de file canadien par le volume de ses biens administrés. Il regroupe plus de 1 700 conseillers en placement proposant des solutions financières complètes aux clients fortunés et très fortunés. Il fournit par ailleurs des services de gestion de placements discrétionnaires et des services successoraux et fiduciaires, s'appuyant sur environ 78 conseillers en placement et 103 spécialistes des services de fiducie, partout au Canada.

Nos concurrents dans ce secteur sont les banques et sociétés de fiducie canadiennes, les sociétés de conseils en placement, les services de courtage traditionnels et maisons de courtage spécialisées appartenant à des banques, les sociétés de fonds communs de placement et les banques de gestion privée mondiales. Au Canada, les sociétés de gestion de patrimoine détenues par des banques restent les principaux acteurs sur ce marché.

Rendement financier

Les revenus ont augmenté de 309 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent, hausse qui s'explique d'abord et avant tout par l'augmentation des actifs liés aux services tarifés des clients qui rend compte de l'appréciation du capital et des ventes nettes.

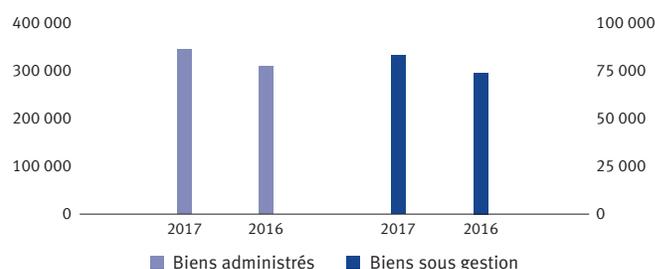
Faits saillants

Tableau 30

(en millions de dollars canadiens)	2017	2016
Total des revenus (1)	2 815 \$	2 506 \$
Autres renseignements		
Moyenne des prêts et acceptations	3 300	3 200
Moyenne des dépôts	17 400	16 300
Biens administrés	359 600	326 600
Biens sous gestion	90 400	76 000
Moyenne des biens administrés	344 900	309 100
Moyenne des biens sous gestion	83 700	69 400

(1) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion
(en millions de dollars canadiens)



Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)

Le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) comprend le groupe de services de gestion privée et City National. Fort de plus de 1 800 conseillers, notre groupe de gestion privée est la septième société de conseil en gestion de patrimoine traditionnel en importance aux États-Unis. De plus, dans le cadre de nos services de correspondants bancaires et de conseil, nous offrons des services de compensation et d'exécution aux courtiers en valeurs mobilières indépendants de petite et moyenne taille ainsi qu'aux conseillers en placement inscrits. City National offre une gamme complète de solutions financières aux personnes fortunées, aux entrepreneurs et aux professionnels, ainsi qu'à leurs entreprises et à leurs familles, et une expérience bancaire et financière de premier ordre grâce à un modèle de service de classe supérieure, à des conseils proactifs et à des solutions financières. City National propose une vaste gamme de produits et de services, liés notamment aux prêts, aux dépôts, à la gestion de trésorerie, aux services bancaires internationaux et au financement d'équipement. Aux États-Unis, nous exerçons nos activités dans un marché fragmenté et très compétitif, où nous entrons en concurrence avec d'autres courtiers, des banques commerciales et d'autres institutions financières qui servent des particuliers fortunés et des entrepreneurs, ainsi que leurs entreprises.

Rendement financier

Les revenus ont augmenté de 718 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à il y a un an, par suite surtout de l'augmentation du revenu net d'intérêt attribuable à la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis et à la croissance de 13 % des volumes liés aux prêts et dépôts, de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients qui a profité de l'appréciation du capital et des ventes nettes, ainsi que d'un accroissement des revenus de transaction.

Faits saillants

Tableau 31

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2017	2016
Total des revenus (1)	4 891 \$	4 173 \$
Autres renseignements (en millions de dollars américains)		
Total des revenus (1)	3 744	3 155
Moyenne des prêts, des garanties et des lettres de crédit	33 500	29 900
Moyenne des dépôts	47 500	41 200
Biens administrés	343 200	293 900
Biens sous gestion	92 200	76 700
Moyenne des biens administrés	319 100	289 200
Moyenne des biens sous gestion	83 500	74 200

(1) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion

(en millions de dollars américains)



Gestion mondiale d'actifs

Le secteur Gestion mondiale d'actifs fournit des services et des solutions de gestion de placements mondiaux aux investisseurs particuliers et institutionnels au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et en Asie. Nous fournissons un vaste éventail de services de gestion de placements, par l'entremise de fonds communs de placement, de fonds en gestion commune et de fonds privés, de comptes sur honoraires et de portefeuilles séparément gérés. Nous diffusons nos solutions de placement aux clients individuels soit directement, soit par l'intermédiaire de notre réseau de succursales bancaires et de nos activités de courtage autogéré et de plein exercice, ou par l'entremise de conseillers indépendants et de banques privées. Nous fournissons également directement des solutions de placement aux clients institutionnels, dont des régimes de retraite, des compagnies d'assurance, de grandes sociétés ainsi que des fonds de dotation et des fondations.

Nous sommes la plus importante société de fonds communs de placement au Canada et l'un des principaux gestionnaires d'actifs institutionnels. Nous y entrons en concurrence avec des banques, des compagnies d'assurance et des entreprises de gestion d'actifs. Le secteur canadien de la gestion de fonds est vaste et bien établi, mais demeure relativement fragmenté.

Aux États-Unis, nos services de gestion d'actifs offrent des solutions et des services de gestion de placements essentiellement aux investisseurs institutionnels. Nos concurrents sont des sociétés de gestion d'actifs indépendantes, des sociétés intégrées à des banques nationales et internationales, et des compagnies d'assurance.

Dans les autres pays, de par l'envergure internationale de BlueBay et de RBC Gestion mondiale d'actifs®, nous proposons des services de gestion de placements aux institutions et, par l'entremise de banques privées et, notamment, de RBC Gestion de patrimoine®, nous desservons également des investisseurs fortunés et très fortunés par l'entremise de banques privées, et notamment RBC Gestion de patrimoine®. Nos concurrents sont les gestionnaires d'actifs rattachés aux banques internationales, ainsi que les gestionnaires d'actifs exerçant leurs activités à l'échelle nationale et régionale, dans les secteurs géographiques où nous sommes présents.

Rendement financier

Les revenus ont augmenté de 100 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, reflétant l'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients attribuable à l'appréciation du capital et aux ventes nettes.

Faits saillants

Tableau 32

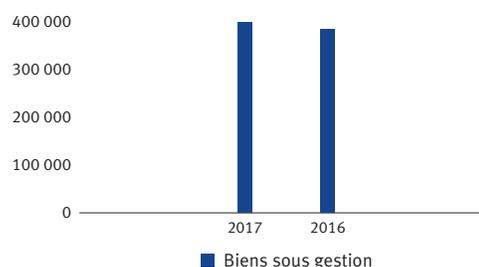
(en millions de dollars canadiens)	2017	2016
Total des revenus (1)	1 994 \$	1 894 \$
Autres renseignements		
Ventes nettes de fonds communs de placement à long terme au Canada (2)	10 689	7 868
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement du marché monétaire au Canada (2)	240	(439)
Biens sous gestion	415 200	392 600
Moyenne des biens sous gestion	398 300	383 400

(1) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

(2) Information fournie à l'Institut des fonds d'investissement du Canada. Comprend toutes les ventes par prospectus effectuées par le secteur Gestion mondiale d'actifs au Canada.

Moyenne des biens sous gestion

(en millions de dollars canadiens)



Le secteur Gestion de patrimoine – International regroupe les établissements d'Europe et d'Asie. Ce secteur fournit, sous une forme personnalisée et intégrée, des services fiduciaires, des services bancaires et des solutions de crédit et de placement aux clients fortunés et très fortunés ainsi qu'aux grandes entreprises dans de grands centres financiers d'Europe et d'Asie. À l'échelle internationale, nos concurrents comprennent des sociétés de gestion de patrimoine mondiales, des banques de gestion privée traditionnelles étrangères, des sociétés de gestion de patrimoine canadiennes et des fournisseurs américains de services de gestion privée axés sur les placements.

Rendement financier

Les revenus ont reculé de 55 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison d'abord et avant tout de l'incidence du change, de la sortie de certaines activités internationales et de la baisse des revenus de transaction.

Faits saillants	Tableau 33	
(en millions de dollars canadiens)	2017	2016
Total des revenus	375 \$	430 \$
Autres renseignements		
Moyenne des prêts, des garanties et des lettres de crédit	5 300	7 200
Moyenne des dépôts	13 700	14 600
Biens administrés (1)	120 300	148 300
Biens sous gestion	9 400	9 100
Moyenne des biens administrés (1)	130 500	147 700
Moyenne des biens sous gestion	9 300	9 700

(1) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion (en millions de dollars canadiens)



Assurances

RBC Assurances® offre un vaste éventail de services-conseils et de solutions en matière d'assurance vie, maladie, habitation, automobile, voyage, de patrimoine et de réassurance, ainsi que des services d'assurance crédit et entreprise à une clientèle composée de particuliers, d'entreprises et de groupes.

4,6 milliards de dollars
de revenus

Plus de 4 millions
de clients

2 691
employés

Primes et dépôts



- 72 % Assurance vie et maladie
- 25 % Rentes
- 3 % Assurance IARD

Le secteur Assurances exerce ses activités au Canada et à l'échelle mondiale, et se divise en deux segments, Assurances – Canada et Assurances – International.

Au Canada, nous offrons des produits et services d'assurance par l'entremise de nos propres canaux de distribution, les succursales de vente d'assurance et les représentants, les centres de conseils et les services en ligne, ainsi que par l'entremise de conseillers indépendants en assurance et de relations d'affinité au Canada.

À l'extérieur du Canada, ce secteur exerce des activités de réassurance à l'échelle mondiale et offrons des produits de réassurance dans les secteurs de l'assurance vie, de l'assurance accidents et des rentes. Une analyse du contexte concurrentiel de chacun de nos secteurs d'activité est présentée ci-dessous.

Contexte d'exploitation 2017

- › Les défis, tout comme les occasions, continuent de se présenter dans l'industrie de l'assurance, notamment les changements à la réglementation, l'évolution des préférences et attentes des clients ainsi que la présence grandissante de la technologie, notamment numérique et mobile, dans toutes les sphères d'activité. Les assureurs affinent également leurs produits et leurs réseaux de distribution pour améliorer l'efficacité opérationnelle et maîtriser les dépenses. Pour relever ces défis et saisir ces occasions, nous investissons continuellement dans le numérique pour améliorer l'accès et la convivialité, réduire les coûts et accroître la valeur pour les clients au-delà des produits d'assurance traditionnels.
- › À l'international, nous devons apprendre à composer avec la nouvelle conjoncture amenée par le Brexit ainsi qu'avec la nécessité pour le secteur des assurances dans son ensemble de s'adapter aux nouvelles données sur la mortalité.
- › Les entreprises sont en train de repenser leurs stratégies d'atténuation du risque lié aux régimes de retraite et se tournent vers des compagnies d'assurance pour transférer le risque lié à l'assurance longévité.

Priorités stratégiques

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2017	PRIORITÉS DE 2018
Accroître l'efficacité de notre réseau de distribution	<p>Dans notre secteur Assurances – Canada, nous avons enregistré une forte croissance des ventes et conservé notre premier rang dans les ventes d'assurances invalidité individuelle, tout en devançant par ailleurs la croissance du secteur pour nos produits d'assurance vie temporaire individuelle.</p> <p>Nos activités d'atténuation du risque des régimes de retraite ont affiché une croissance record et figurent parmi les chefs de file au Canada.</p> <p>Nos Fonds de placement garanti RBC ont récemment franchi le seuil de 1 milliard de dollars de biens sous gestion, et notre croissance en tant que fournisseur de fonds distincts demeure parmi les plus rapides au Canada.</p>	Accroître l'efficacité de notre réseau de distribution en élargissant nos canaux exclusifs et en nous concentrant sur la prestation de solutions technologiques et opérationnelles.
Approfondir nos relations avec les clients	Le 1 ^{er} juillet 2017 marque le premier anniversaire de notre relation avec Aviva. Grâce à cette relation, nos conseillers ont eu accès à une nouvelle gamme de solutions d'assurance automobile et habitation, en plus d'accéder à une nouvelle technologie et à de nouveaux outils pour offrir des solutions d'assurance aux clients.	Approfondir nos relations clients en demeurant un fournisseur innovateur, axé sur le client, d'une gamme complète de produits d'assurance.
Simplification. Agilité. Innovation.	<p>Nous avons continué de mettre l'accent sur les investissements permettant d'améliorer l'expérience client et de réduire les coûts. En ce sens, nous avons poursuivi la transformation de nos activités existantes et l'amélioration de nos capacités technologiques.</p> <p>Nous avons lancé deux applications : <i>Mes assurances de RBC Assurances</i>, qui donne aux clients un accès facile et rapide à leurs régimes collectifs d'avantages sociaux, et <i>CHEMIN</i>, une application mobile de voyage qui permet aux clients d'obtenir une aide médicale d'urgence et fournit des renseignements à jour destinés aux voyageurs.</p>	Simplifier et innover, en accélérant le délai de commercialisation de nos initiatives numériques, en améliorant la qualité et en réduisant les coûts.
Tirer parti d'occasions à l'échelle internationale dans le but d'accroître nos activités de réassurance	Les transactions liées à l'assurance longévité ont ralenti au Royaume-Uni, le marché s'étant adapté aux tendances émergentes en matière de mortalité au pays. Ainsi, la croissance du marché britannique des rentes s'est atténuée en 2017.	Tirer parti des occasions se présentant à l'international en respectant notre tolérance au risque, dans le but d'accroître nos activités de réassurance de base.

Perspectives

Le secteur de l'assurance devrait continuer de subir de profondes transformations et perturbations au cours du prochain exercice. Les joueurs classiques verront leur part de marché rétrécir s'ils ne parviennent pas à s'adapter aux forces du changement comme l'évolution des attentes et préférences, conditions démographiques et profils des clients, les transformations technologiques dans toutes les sphères d'activité, les nouveaux modèles de distribution et l'arrivée de concurrents d'un type nouveau. Notre stratégie commerciale devrait nous permettre de continuer à prospérer dans un environnement en plein bouleversement.

Au Royaume-Uni, les opérations liées au risque de longévité ont ralenti de façon générale en 2017, le marché ayant réagi en ajustant ses prix pour refléter les tendances de mortalité récentes. Nous estimons que le domaine du transfert du risque de retraite (lié aux rentes) au Royaume-Uni a de bonnes perspectives de croissance en 2018, à mesure que le marché reprendra. Nous continuerons de miser sur nos capacités, d'élargir notre portefeuille de solutions de rentes et de diversifier nos sources de risque lié à l'assurance longévité.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, voir la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Assurances

Tableau 34

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	2017	2016
Revenus autres que d'intérêt		
Primes acquises, montant net	3 875 \$	3 175 \$
Revenus de placement (1)	453	1 422
Honoraires	238	554
Total des revenus	4 566	5 151
Indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance (1)	2 787	3 208
Coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	266	216
Frais autres que d'intérêt (2)	584	623
Bénéfice avant impôt	929	1 104
Bénéfice net	726 \$	900 \$
Revenus par secteur d'activité		
Assurances – Canada	2 569 \$	3 373 \$
Assurances – International	1 997	1 778
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	41,8 %	52,8 %
Principaux soldes et autres renseignements		
Total de l'actif	14 300 \$	14 400 \$
Capital attribué	1 700	1 700
Autres renseignements		
Primes et dépôts (3)	4 546 \$	4 594 \$
Assurances – Canada	2 496	2 424
Assurances – International	2 050	2 170
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	9 676	9 164
Variations de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance (1)	(58)	633
Valeur incorporée (4)	7 320	6 886
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	2 691	2 657

(1) Les revenus de placement peuvent être exposés à la volatilité découlant des fluctuations de la juste valeur des actifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les placements à l'appui des provisions techniques sont principalement des actifs à revenu fixe désignés comme évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées dans le poste Revenus de placement de l'état consolidé du résultat net, et sont en grande partie neutralisées par les variations de la juste valeur des provisions techniques, dont l'incidence est reflétée dans les indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance.

(2) Comprend une dotation à la provision pour pertes sur créances de néant (1 million de dollars en 2016).

(3) Le poste Primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rente fondés sur le risque, ainsi que les dépôts des fonds distincts individuels et collectifs, conformément aux pratiques du secteur des assurances.

(4) Nous définissons la valeur incorporée comme la somme de la valeur des capitaux propres détenus dans notre secteur Assurances et de la valeur des contrats en vigueur (polices en vigueur). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Rendement financier 2017 par rapport à 2016

Le bénéfice net a reculé de 174 millions de dollars, ou 19 %, par rapport à il y a un an, en raison essentiellement du profit tiré de la vente, le 1^{er} juillet 2016, de nos activités d'assurance habitation et automobile. Exclusion faite du profit après impôt de 235 millions de dollars tiré de la vente de la Compagnie d'assurance générale RBC à Aviva Canada Inc., le bénéfice net a augmenté de 61 millions, ou 9 %, en raison principalement d'une révision à la hausse des hypothèses actuarielles annuelles favorables, ainsi que de la croissance des activités, surtout dans le secteur Assurances – Canada. Ces facteurs ont été atténués par la diminution des profits générés sur les nouveaux contrats de rente au Royaume-Uni et sur la vente susmentionnée de nos activités d'assurance habitation et automobile.

Le total des revenus a diminué de 585 millions de dollars, ou 11 %, en raison essentiellement d'une variation de 691 millions de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, laquelle découle des fluctuations des taux d'intérêt à long terme et est largement compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Les revenus de l'exercice 2016 reflètent également les primes connexes ainsi qu'un profit de 287 millions de dollars lié à la vente susmentionnée de nos activités d'assurance habitation et automobile. Ces facteurs ont été neutralisés partiellement par la hausse des revenus tirés des ventes de rentes collectives dans le secteur Assurances – Canada et de l'incidence des contrats d'assurance vie internationaux restructurés, qui ont toutes deux été amplement compensées dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont reculé de 371 millions de dollars, ou 11 %, en raison essentiellement de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, compensée pour l'essentiel dans les revenus. La baisse des sinistres dans la foulée de la vente de nos activités d'assurance habitation et automobile à l'exercice

précédent et les révisions à la hausse d'hypothèses actuarielles annuelles favorables rendant compte principalement des changements liés au crédit et aux taux d'actualisation et des données favorables sur la mortalité, surtout au Royaume-Uni sont autant de facteurs qui ont contribué à la diminution. Ces facteurs ont été en partie annulés par l'incidence des ventes de rentes collectives et des contrats d'assurance vie internationaux restructurés, qui ont amplement compensés dans les revenus.

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 39 millions de dollars, ou 6 %, du fait surtout de l'incidence de la vente de nos activités d'assurance habitation et automobile à l'exercice précédent.

Les primes et dépôts ont reculé de 48 millions de dollars, ou 1 %, en raison de l'incidence de la vente de nos activités d'assurance habitation et automobile à l'exercice précédent, de l'incidence du change et de la baisse des primes sur les nouveaux contrats de rente au Royaume-Uni, facteurs qui ont été annulés en grande partie par la croissance des activités, notamment les ventes de rentes collectives.

La valeur incorporée a grimpé de 434 millions de dollars, du fait des révisions d'hypothèses actuarielles favorables, de l'expérience améliorée et de l'actualisation de produits.

Les résultats excluant l'élément précisé dont il est déjà fait mention sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, voir la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Analyse des secteurs d'activité

Assurances – Canada

Nous offrons des produits d'assurance vie, maladie et IARD, ainsi que des produits d'épargne, sous forme individuelle ou collective, dans tout le Canada. Notre portefeuille d'assurance vie et maladie se compose de produits d'assurance vie universelle, d'assurance vie temporaire, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité et d'assurance soins de longue durée, ainsi que des régimes collectifs d'avantages sociaux. Nous offrons un vaste éventail de produits d'assurance IARD, dont des assurances habitation, automobile et voyage. Nos produits d'assurance voyage comprennent l'assurance frais médicaux hors province et hors pays ainsi que des produits d'assurances annulation et interruption de voyage.

Au Canada, la majorité de nos concurrents se spécialisent soit dans les produits d'assurance vie et maladie, soit dans le groupe de l'assurance IARD. Nous sommes un chef de file sur le marché de l'assurance invalidité, nous occupons une place importante dans le groupe des produits d'assurance vie et voyage, et nous accentuons notre empreinte dans les groupes de la gestion de patrimoine et des assurances habitation et automobile grâce à notre entente de distribution avec Aviva.

Rendement financier

Le total des revenus a diminué de 804 millions de dollars, ou 24 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, laquelle découle des fluctuations des taux d'intérêt à long terme et est largement compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Les revenus de l'exercice 2016 reflètent également les primes connexes et un profit à la vente susmentionnée de nos activités d'assurance habitation et automobile. Ces facteurs ont été atténués par la croissance des activités qui reflète surtout la hausse des revenus tirés des ventes de rentes collectives, largement compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les primes et dépôts ont augmenté de 72 millions de dollars, ou 3 %, alors que la croissance des ventes, découlant essentiellement de notre groupe de rentes collectives, a plus que contrebalancé l'incidence de la vente de nos activités d'assurance habitation et automobile au cours de l'exercice précédent.

Faits saillants

Tableau 35

(en millions de dollars canadiens)	2017	2016
Total des revenus	2 569 \$	3 373 \$
Autres renseignements		
Primes et dépôts		
Assurance vie et maladie	2 016	1 438
Assurance IARD	119	674
Rentes et fonds distincts	361	312
Variations de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance	(63)	575

Primes et dépôts (en millions de dollars canadiens)



Assurances – International

Le secteur Assurances – International se compose principalement de nos activités de réassurance, qui consistent à assurer les risques d'autres compagnies d'assurance et de réassurance. Nous offrons des produits de réassurance vie, maladie et accidents, ainsi que des produits de réassurance de rente.

Une poignée de grandes sociétés dominent le marché mondial de la réassurance, surtout présentes aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Europe. Le marché de la réassurance est très compétitif, et il demeure difficile d'y accéder.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 219 millions de dollars, ou 12 %, sous l'effet surtout des contrats d'assurance vie internationaux restructurés, lequel a été partiellement annulé par une variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance attribuable aux variations des taux d'intérêt à long terme, facteurs qui ont été en grande partie compensés dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les primes et dépôts ont fléchi de 120 millions de dollars, ou 6 %, du fait de l'incidence du change et de la baisse des primes générées par les nouveaux contrats de rente au Royaume-Uni, facteurs en partie annulés par la croissance des volumes de contrats d'assurance vie internationaux.

Faits saillants

Tableau 36

(en millions de dollars canadiens)	2017	2016
Total des revenus	1 997 \$	1 778 \$
Autres renseignements		
Primes et dépôts		
Assurance vie et maladie	1 276	1 335
Assurance IARD	(1)	–
Rentes	775	835
Variations de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices d'assurance	5	58

Services aux investisseurs et de trésorerie

Le secteur Services aux investisseurs et de trésorerie de RBC est spécialisé dans la prestation de services d'administration d'actifs, de services de garde, de services de paiement et de services de trésorerie pour les investisseurs financiers et les autres investisseurs institutionnels.

4,3 billions
de dollars en biens administrés

23 %
de rendement des capitaux propres

4 771
employés

Revenus par secteur géographique



- 46 % Amérique du Nord
- 30 % Europe (sauf le Royaume-Uni)
- 15 % Royaume-Uni
- 9 % Asie-Pacifique

Nous offrons, dans plusieurs pays et territoires, des services de garde, de conseil, de financement et autres services visant à protéger les actifs des clients, à maximiser les liquidités et à gérer les risques. Nous figurons dans le peloton de tête des entreprises mondiales assurant des services de garde, grâce à notre réseau de bureaux en Amérique du Nord, en Europe, au Royaume-Uni et en Asie-Pacifique. Notre effectif d'environ 5 000 employés au service de près de 10 millions d'investisseurs administre plus de 6 700 fonds.

Nous disposons d'un des plus vastes réseaux d'agences de transfert sur le marché, nous sommes un service de premier rang de prêts de titres à l'international, et nous fournissons également des services de gestion des liquidités et de financement à court terme pour le compte de RBC. Notre division des transactions bancaires est un fournisseur de premier plan de services de gestion de trésorerie en dollars canadiens, de correspondants bancaires et de financement de transactions commerciales aux institutions financières du monde entier.

Contexte d'exploitation 2017

- › La concurrence très vive qui s'exerce sur le plan des services d'administration d'actifs dans le monde a continué de faire pression sur les marges.
- › Alors que le resserrement continu de la réglementation des services financiers a fait grimper les coûts liés à la conformité et aux technologies, nos activités de financement et de gestion des liquidités ont, en revanche, profité du resserrement des écarts de taux, de la hausse des volumes d'opérations de change et de la volatilité des taux d'intérêt.

Priorités stratégiques

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2017	PRIORITÉS DE 2018
Au Canada, demeurer au premier rang dans le classement des sociétés canadiennes de prestation de services de garde, d'administration d'actifs et de gestion de la trésorerie.	Les revenus tirés des services de garde sont restés à peu près au même niveau qu'à l'exercice précédent, en raison de la pression sur les honoraires et de la concurrence.	Continuer à attirer de nouveaux clients et à resserrer sans tarder les relations avec les clients existants et nouveaux.
Livrer concurrence et occuper le premier rang en tant que fournisseur de services d'administration d'actifs sur les principaux marchés de fonds extraterritoriaux du Luxembourg et d'Irlande.	Nous avons accru nos revenus, nos biens administrés et notre bénéfice tout en continuant d'investir dans la technologie afin de mieux répondre aux besoins des clients et de réduire les coûts.	Tirer parti des possibilités de négociation en positionnant stratégiquement notre portefeuille et en favorisant la croissance des dépôts des clients.
Effectuer des investissements massifs dans les solutions technologiques axées sur les clients.	Nous avons continué d'investir dans des solutions technologiques axées sur les clients en mettant au point des applications numériques centrées sur les clients et en instituant des laboratoires d'automatisation robotique des processus au Canada, au Luxembourg et en Malaisie.	Poursuivre la réalisation du programme <i>Expérience client évoluée</i> , notre stratégie technologique sur plusieurs années, et nos initiatives en matière d'automatisation des processus par la robotique.
Améliorer notre gamme de services axés sur les clients et accroître l'efficacité.	Nous avons continué d'investir dans des solutions technologiques dans le cadre de nos programmes <i>Expérience client évoluée</i> et de l'automatisation des processus par la robotique tout en améliorant le ratio d'efficacité par rapport à l'exercice précédent.	Gérer prudemment les dépenses et mener à bien nos projets de gestion des coûts.

Perspectives

En 2018, nous visons à demeurer au premier rang de la prestation de services d'administration d'actifs et de gestion de trésorerie au Canada, ainsi qu'un administrateur de fonds de prédilection auprès des gestionnaires d'actifs des grands marchés extraterritoriaux du Luxembourg et d'Irlande. Nous chercherons à imprimer une forte croissance aux revenus en tablant sur notre position de tête au Canada ainsi que sur nos capacités reconnues sur les marchés extraterritoriaux de services d'administration de fonds pour attirer de nouveaux clients et à approfondir nos relations clients existantes. Nous poursuivons la réalisation de nos programmes stratégiques et de nos programmes de technologies transformationnelles afin de rehausser l'expérience client. Nous nous attendons à ce que le marché des services d'administration d'actifs mondiaux demeure difficile à court terme, mais restons bien positionnés pour soutenir la concurrence dans un contexte d'exploitation en pleine évolution.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, voir la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Services aux investisseurs et de trésorerie

Tableau 37

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	2017	2016
Revenu net d'intérêt	679 \$	825 \$
Revenus autres que d'intérêt	1 756	1 446
Total des revenus	2 435	2 271
Frais autres que d'intérêt	1 466	1 457
Bénéfice net avant impôt	969	814
Bénéfice net	741 \$	613 \$
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	22,7 %	17,9 %
Principales données moyennes figurant au bilan		
Total de l'actif	138 100 \$	142 500 \$
Dépôts	132 800	134 300
Dépôts des clients	54 400	52 800
Dépôts liés au financement de gros	78 400	81 500
Capital attribué	3 200	3 350
Autres renseignements		
Biens administrés (1)	4 266 600	3 929 400
Moyenne des biens administrés	4 044 800	3 770 200
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	4 771	4 776

Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état du résultat net, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2017 par rapport à 2016
<i>Augmentation (diminution) :</i>	
Total des revenus	(43)\$
Frais autres que d'intérêt	(24)
Bénéfice net	(15)
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	1 %
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling	10 %
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros	- %

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de la période.

Rendement financier

2017 par rapport à 2016

Le bénéfice net a augmenté de 128 millions de dollars, ou 21 %, en raison d'abord et avant tout d'une croissance des résultats dans tous les principaux secteurs, attribuable à une hausse des bénéfices tirés des activités de financement et de gestion des liquidités et de l'augmentation des résultats de nos services d'administration d'actifs. Ces facteurs ont été annulés en partie par une hausse des investissements dans les technologies.

Le total des revenus a progressé de 164 millions de dollars, ou 7 %, du fait essentiellement de la hausse des bénéfices tirés des activités de financement et de gestion des liquidités en conséquence du resserrement des écarts de taux, ainsi que l'augmentation des revenus tirés des services d'administration d'actifs attribuable à une intensification des activités des clients et par la croissance des dépôts de clients. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par l'incidence du change.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 9 millions de dollars, rendant compte de la hausse des investissements dans les technologies, laquelle a été en grande partie annulée par l'incidence du change.

Marchés des Capitaux

RBC Marchés des Capitaux® est une banque d'investissement mondiale de premier rang qui offre son expertise dans les services bancaires, la finance et les marchés des capitaux aux sociétés, investisseurs institutionnels, gestionnaires d'actifs, gouvernements et banques centrales à l'échelle mondiale. Plus de 2 800 professionnels servent les clients de 70 bureaux situés dans 15 pays d'Amérique du Nord, du Royaume-Uni, d'Europe et d'Asie et autres pays.

Plus de 14 000

clients

9^e rang

aux Global League Rankings⁽¹⁾

3 970

employés

Revenus par secteur géographique



■ 54 % États-Unis
■ 26 % Canada
■ 14 % Royaume-Uni et Europe
■ 6 % Asie et autres pays

Nous exerçons nos activités dans deux grands domaines, à savoir le secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement et le secteur Marchés mondiaux. Notre portefeuille existant est classé dans le secteur Autres.

En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et services, notamment des services à la grande entreprise et des services de banque d'investissement, des services d'origination et de distribution de prêts ou de titres de participation et des services de structuration et d'exécution des opérations. Au Canada, nos principaux concurrents sont essentiellement des banques canadiennes, mais nous sommes un chef de file parmi les banques d'investissement mondiales avec une présence stratégique dans toutes les sphères liées aux marchés des capitaux. Aux États-Unis, nous assurons toute la gamme des services de banque d'investissement et devons soutenir la concurrence d'importantes banques d'investissement américaines et internationales et celle de plus petites sociétés régionales.

Hors du continent nord-américain, nous exerçons certaines activités choisies au Royaume-Uni, en Europe, en Asie et ailleurs dans le monde, où nous proposons des services diversifiés dans nos principaux domaines de compétence, à savoir l'énergie, les mines et les infrastructures, outre les services liés aux produits industriels, aux biens de consommation, aux soins de santé et à la technologie que nous offrons de plus en plus en Europe. Au Royaume-Uni et en Europe, nous avons poursuivi le recrutement de cadres de haut niveau, et devons soutenir la concurrence de banques d'investissement mondiales et régionales dans nos grands domaines de compétence. Sur les marchés asiatiques et autres marchés étrangers, nous devons rivaliser avec des banques d'investissement mondiales et régionales pour certains produits, comme la distribution de titres à revenu fixe et les opérations de change, ainsi que les services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, notamment en Australie, en Asie et dans les Antilles.

Contexte d'exploitation 2017

- Les marchés financiers ont amorcé l'exercice 2017 sur une excellente note, les activités de négociation des clients ayant augmenté à la suite des élections américaines, tout comme les activités des services de banque d'investissement, surtout en Amérique du Nord, sur fond d'amélioration des marchés du crédit et de l'énergie.
- Le total mondial des commissions des services de banque d'investissement a bondi de 7 %⁽¹⁾ au cours de l'exercice, comparativement à l'exercice précédent.
- Le second semestre a été caractérisé par une diminution de la volatilité de plusieurs catégories d'actifs et, en conséquence, du niveau d'activité des clients, ainsi que par l'incertitude des marchés (à l'égard notamment des politiques budgétaires et projets de réforme fiscale et réglementaire aux États-Unis) et par une montée continue des tensions géopolitiques. Même si ce contexte s'est révélé particulièrement ardu, nos activités ont continué de produire de bons résultats. Notamment, la négociation de titres à revenu fixe, de devises et de marchandises a enregistré des résultats plutôt favorables en dépit de ces conditions difficiles, nos performances sur le plan de la qualité du crédit de nombreux produits aux États-Unis ayant contribué à la hausse des résultats.
- L'amélioration des marchés du crédit et de l'énergie a permis d'abaisser la dotation à la provision pour pertes sur créances.

⁽¹⁾ Source : Dealogic, selon les honoraires des banques d'investissement mondiales, exercice 2017.

Priorités stratégiques

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2017	PRIORITÉS DE 2018
Conserver notre position de chef de file au Canada.	<p>Nous avons consolidé nos relations avec les clients existants et en avons attiré de nouveaux en tirant parti de notre grand potentiel mondial et en resserrant la collaboration avec nos entreprises partenaires afin de stimuler l'efficacité opérationnelle.</p> <p>Nous avons à nouveau remporté des mandats importants, notamment à titre de conseiller financier de Cenovus Energy Inc. dans le cadre de son acquisition de 17,7 G\$ d'actifs de ConocoPhillips Co., et à titre de chef de file du financement de la plus grosse transaction jamais vue dans le secteur pétrolier et gazier en Amérique du Nord.</p> <p>Nous avons également agi à titre de conseiller financier de D+H Corporation dans le cadre de sa vente à Vista Equity Partners pour 4,8 G\$.</p>	Continuer de rechercher des relations durables avec nos clients en tirant parti de notre potentiel à l'échelle mondiale et en resserrant notre collaboration avec la Gestion de patrimoine.
Accroître et renforcer nos relations avec les clients aux États-Unis	<p>Nous avons resserré les relations clients clés dans le groupe des services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, afin de générer des revenus additionnels.</p> <p>Nous avons remporté d'autres mandats importants, notamment à titre de conseiller financier de CSC dans le cadre de sa fusion de 8,5 G\$ US avec le secteur des services aux entreprises de Hewlett Packard Enterprise.</p> <p>Dans le cadre de notre plus importante transaction à rendement élevé à titre de chef de file en technologie, nous avons servi de conseiller financier à Novitex et de promoteur et co-chef de file relativement à une émission de 1,45 G\$ US de facilités de crédit garanties de premier rang et à titre de co-chef de file dans le cadre d'un placement privé dans une société ouverte (PIPE) de 275 M\$ US lié à un regroupement de 2,6 G\$ US.</p>	<p>Continuer de renforcer nos relations clients aux États-Unis, en poursuivant sur notre lancée et, notamment, en accentuant nos activités d'origination, de services-conseils et de distribution, et en favorisant les occasions de ventes croisées par l'intermédiaire de notre portefeuille de prêts diversifiés.</p> <p>Nous prévoyons que les États-Unis demeureront le marché le plus attrayant du monde, et celui-ci restera le marché de croissance prioritaire du secteur Marchés des Capitaux.</p>
Mettre à profit nos forces et capacités principales au Royaume-Uni et en Europe et optimiser notre performance en Asie-Pacifique et dans les autres régions	<p>Au Royaume-Uni et en Europe, nous avons continué dans notre élan tout au long de l'exercice et amélioré notre rentabilité en repositionnant nos activités à revenu fixe ainsi qu'en accentuant notre présence sur les marchés clés en matière de services à la grande entreprise et de services de banque d'investissement.</p> <p>Nous avons agi en qualité de co-conseiller financier auprès de Quad Gas Group dans le cadre de son acquisition d'une participation de 61 % dans National Grid, société de distribution de gaz du Royaume-Uni, pour une valeur d'entreprise de 13,8 G£.</p> <p>En Asie et dans d'autres pays, nous avons continué de nous concentrer sur nos services à la grande entreprise et services de banque d'investissement, ainsi que sur nos capacités de distribution liées aux opérations sur titres à revenu fixe et aux opérations de change.</p>	<p>En Europe, continuer d'accroître et de consolider nos relations clients dans le secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement et le secteur Marchés mondiaux.</p> <p>En Asie, optimiser le rendement tiré de nos activités existantes.</p>
Optimiser les capitaux utilisés pour tirer, des actifs et capitaux propres, de bons rendements ajustés en fonction des risques.	Nous avons continué d'axer nos efforts sur l'attribution efficace de nos capitaux et sur la croissance de nos activités, en nous départissant d'actifs improductifs et en réattribuant les capitaux aux activités à rendement plus élevé et à rentabilité accrue.	Optimiser les capitaux utilisés pour générer des rendements élevés ajustés en fonction des risques, à la fois en maintenant un équilibre entre les revenus tirés des services de banque d'investissement et ceux tirés des activités de négociation, et en appliquant une démarche disciplinée à la gestion des risques et des coûts liés à nos activités.

Perspectives

Malgré les tensions géopolitiques, l'incertitude des marchés entourant la politique budgétaire et la réforme fiscale aux États-Unis et le niveau historiquement bas de la volatilité qui persistera au début de l'exercice 2018, nous demeurons convaincus de notre capacité de générer une forte croissance des revenus et du bénéfice grâce à notre gamme de produits diversifiée et à notre présence étendue dans le monde. Nous nous attachons à poursuivre le mouvement amorcé par nos services de banque d'investissement, avec une possible amélioration des activités de prise ferme, notamment pour l'origination de titres de participation. Les activités de prêts aux grandes entreprises continuent de souffrir de la contraction des écarts de taux. Nous comptons continuer d'accroître notre portefeuille de prêts à un rythme modéré, tout en mettant davantage l'accent sur son alignement avec les activités de services tarifés. Nous demeurons prudents quant aux perspectives des activités de négociation dans un contexte de ralentissement généralisé du marché et d'incertitude causé par la faible volatilité. Le resserrement de la réglementation devrait continuer de freiner la progression du bénéfice en 2018, en particulier celui de nos activités de négociation, mais nous maintiendrons comme priorité stratégique la surveillance et la gestion vigilantes des répercussions des tendances mondiales observées. Le secteur Marchés des Capitaux continuera de faire porter son action sur les services traditionnels au Canada, aux États-Unis et en Europe en 2018, tout en composant avec les importants changements apportés au contexte réglementaire.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, voir la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)

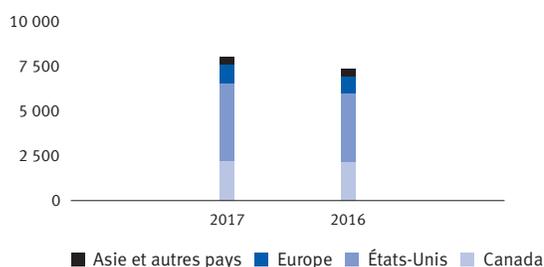
	2017	2016
Revenu net d'intérêt (1)	3 565 \$	3 804 \$
Revenus autres que d'intérêt (1)	4 617	4 146
Total des revenus (1)	8 182	7 950
Dotations à la provision pour pertes sur créances	62	327
Frais autres que d'intérêt	4 719	4 466
Bénéfice net avant impôt	3 401	3 157
Bénéfice net	2 525 \$	2 270 \$
Revenus par secteur d'activité		
Grande entreprise et services de banque d'investissement	4 000 \$	3 694 \$
Marchés mondiaux	4 466	4 361
Autres	(284)	(105)
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	12,9 %	12,2 %
Principales données moyennes figurant au bilan		
Total de l'actif	494 400 \$	508 200 \$
Titres détenus à des fins de transaction	91 800	104 900
Prêts et acceptations	83 400	88 100
Dépôts	60 200	61 500
Capital attribué	18 850	17 900
Autres renseignements		
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	3 970	3 883
Information relative au crédit		
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations	0,63 %	1,73 %
Dotations à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,07 %	0,37 %

Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état du résultat net, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)

	2017 par rapport à 2016
Augmentation (diminution) :	
Total des revenus	(179)\$
Frais autres que d'intérêt	(111)
Bénéfice net	(51)
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	1 %
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling	10 %
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros	- %

(1) La majoration au montant imposable équivalent pour 2017 s'élève à 548 millions de dollars (736 millions pour 2016). Pour une analyse plus détaillée, voir la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Revenu par région (en millions de dollars canadiens)**Rendement financier****2017 par rapport à 2016**

Le bénéfice net a augmenté de 255 millions de dollars, ou 11 %, en raison de l'amélioration des résultats dans les secteurs Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux, ce qui rend compte de l'augmentation des revenus tirés des services tarifés, de la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances et d'une baisse des taux d'imposition effectifs attribuable à de nouvelles compositions de nos produits. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une hausse des coûts liés au personnel et l'incidence du change.

Le total des revenus a affiché une hausse de 232 millions de dollars, ou 3 %, principalement du fait de l'augmentation des activités de syndication de prêts et d'origination de prêts essentiellement aux États-Unis et au Canada. L'intensification des fusions et acquisitions, aux États-Unis et en Europe surtout, l'augmentation des revenus tirés de la négociation de titres de participation en Europe, en Asie et autres pays et la hausse des profits liés aux placements ont aussi contribué à la hausse. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une augmentation des frais de financement résiduels et l'incidence du change.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 265 millions de dollars, ou 81 %, du fait surtout de la baisse des dotations à la provision et, notamment de recouvrements accrus, particulièrement dans le secteur du pétrole et du gaz, facteurs dont l'action a été atténuée par des dotations à la provision élevées dans le secteur de l'immobilier et autres secteurs. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section Rendement au chapitre de la qualité du crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 253 millions de dollars, ou 6 %, ce qui reflète d'abord et avant tout l'augmentation des coûts liés aux changements touchant au calendrier de rémunération différée, la hausse de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs et l'augmentation des coûts de conformité. Ces hausses ont été atténuées par l'incidence du change.

Analyse des secteurs d'activité

Grande entreprise et services de banque d'investissement

Le secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement assure les activités de prêts aux grandes entreprises, de syndication de prêts, d'origination de prêts et de titres de participation, de services-conseils liés aux activités de fusion et d'acquisition et de titrisation, ainsi que les activités de crédit mondial. En ce qui concerne les activités d'origination de prêts ou de titres de participation, les revenus sont répartis entre les secteurs Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux, en fonction de l'apport de chaque secteur, conformément à l'entente conclue.

Rendement financier

Les revenus du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement se sont établis à 4 000 millions de dollars, soit une hausse de 306 millions par rapport à l'exercice précédent, malgré l'incidence défavorable du change.

Les revenus tirés des services de banque d'investissement ont grimpé de 248 millions de dollars, ou 13 %, en raison principalement de l'accroissement des activités de syndication de prêts découlant d'une part de marché plus importante aux États-Unis et d'un accroissement des activités de fusion et d'acquisition surtout aux États-Unis et en Europe. Ont aussi contribué la hausse des profits liés aux placements et l'intensification des activités d'origination de prêts essentiellement en Amérique du Nord. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une baisse des résultats des services bancaires à des municipalités aux États-Unis.

Les revenus tirés des activités de prêts et autres activités ont augmenté de 58 millions de dollars, ou 3 %, en raison d'une amélioration des conditions du crédit.

Faits saillants

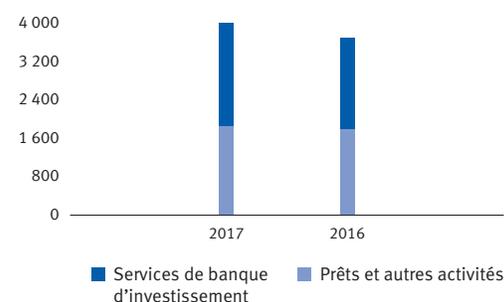
Tableau 39

(en millions de dollars canadiens)	2017	2016
Total des revenus (1)	4 000 \$	3 694 \$
Répartition des revenus (1)		
Services de banque d'investissement	2 140	1 892
Prêts et autres activités (2)	1 860	1 802
Autres renseignements		
Moyenne de l'actif	67 900	73 200
Moyenne des prêts et acceptations	60 500	65 300

(1) La majoration au montant imposable équivalent pour 2017 s'élève à 229 millions de dollars (279 millions en 2016). Pour une analyse plus détaillée, voir la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

(2) Ce poste se compose des prêts aux grandes entreprises, des transactions de titrisation auprès de clients et du groupe Crédits mondiaux.

Répartition du total des revenus (en millions de dollars canadiens)



Marchés mondiaux

Le secteur Marchés mondiaux a pour activités la vente et la négociation de titres à revenu fixe, de devises et de titres de participation, ainsi que les mises en pension de titres, le financement garanti et les opérations sur marchandises.

Rendement financier

Le total des revenus s'est établi à 4 466 millions de dollars, en hausse de 105 millions, ou 2 %, en regard de 2016, malgré l'incidence défavorable du change.

Les revenus tirés des opérations sur titres à revenu fixe, devises et marchandises ont augmenté de 140 millions de dollars, ou 7 %, en raison principalement de l'augmentation des revenus de la négociation de titres à revenu fixe aux États-Unis, en Asie et dans d'autres pays, à une augmentation des activités d'origination de prêts et d'un profit lié à la sortie de certains titres. Ces facteurs ont été neutralisés en partie l'incidence du change et par la diminution des revenus tirés des activités de négociation de marchandises et des opérations sur devises dans l'ensemble des régions.

Les revenus tirés des opérations sur titres de participation ont diminué de 63 millions de dollars, ou 5 %, en raison principalement de la baisse des activités d'origination de titres de participation surtout au Canada et de la réduction du volume d'activités d'investissement en actions aux États-Unis.

Les revenus tirés des transactions de mise en pension de titres et services de financement garanti ont augmenté de 28 millions de dollars, ou 3 %, surtout en raison de l'augmentation des revenus tirés de la négociation de titres de participation, laquelle a été atténuée par une diminution des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe.

Faits saillants

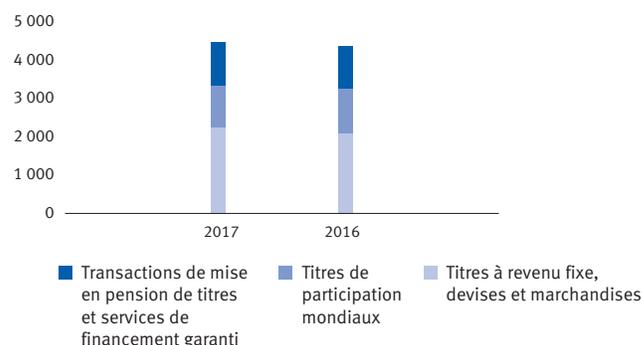
Tableau 40

(en millions de dollars canadiens)	2017	2016
Total des revenus (1)	4 466 \$	4 361 \$
Répartition des revenus (1)		
Titres à revenu fixe, devises et marchandises	2 253	2 113
Titres de participation	1 084	1 147
Transactions de mise en pension de titres et services de financement garanti (2)	1 129	1 101
Autres renseignements		
Moyenne de l'actif	435 500	472 100

(1) La majoration au montant imposable équivalent pour 2017 s'élève à 319 millions de dollars (457 millions en 2016). Pour une analyse plus détaillée, voir la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

(2) Ce poste se compose de nos activités de financement garanti pour le compte de nos secteurs d'activité internes et de clients externes.

Répartition du total des revenus (en millions de dollars canadiens)



Autres

Le secteur Autres inclut notre portefeuille existant, qui comprend essentiellement nos titres adossés à des créances hypothécaires commerciales aux États-Unis et nos contrats de taux structurés en Asie. Au cours des derniers exercices, nous avons considérablement réduit la taille de plusieurs de nos portefeuilles existants afin d'optimiser les capitaux utilisés pour améliorer notre rendement corrigé du risque et réduire le risque de liquidité lié à divers produits. Nos actifs existants ont ainsi diminué de 28 % par rapport à l'exercice précédent.

Rendement financier

Les revenus ont diminué de 179 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, du fait essentiellement de la hausse des coûts de financement résiduels.

Services de soutien généraux

Le secteur Services de soutien généraux comprend le groupe Technologie et Exploitation, qui fournit l'infrastructure technologique et opérationnelle nécessaire à la prestation efficace de produits et de services à nos clients, ainsi que le groupe Fonctions, qui regroupe les fonctions de finances, de ressources humaines, de gestion du risque, d'audit interne et d'autres fonctions générales. Les résultats présentés pour le secteur Services de soutien généraux reflètent essentiellement certaines activités de suivi et de surveillance des activités de l'entreprise qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation. Le secteur Services de soutien généraux regroupe aussi la fonction Trésorerie générale. Pour de plus amples renseignements, voir la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Services de soutien généraux

Tableau 41

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2017	2016
Revenu net (perte nette) d'intérêt (1)	(139)\$	(390)\$
Revenus (pertes) autres que d'intérêt (1)	(313)	(202)
Total des revenus (1)	(452)	(592)
Dotation à la provision pour pertes sur créances	–	51
Frais autres que d'intérêt	238	30
Bénéfice net (perte nette) avant impôt (1)	(690)	(673)
Charge (économie) d'impôt (1)	(574)	(691)
Bénéfice net (perte nette) (2)	(116)\$	18 \$

(1) Majoration au montant imposable équivalent.

(2) Le bénéfice net reflète le bénéfice attribuable aux actionnaires et aux participations ne donnant pas le contrôle. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 est de 35 millions de dollars (44 millions au 31 octobre 2016).

En raison de la nature des activités et des ajustements de consolidation présentés pour ce secteur, nous estimons qu'une analyse comparative de la période n'est pas utile. Les renseignements qui suivent portent sur les éléments significatifs qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chaque période.

Le total des revenus et la charge (l'économie) d'impôt de chaque période comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux tiennent compte de la déduction des ajustements liés à la majoration au montant imposable équivalent des revenus provenant des dividendes imposables de sociétés canadiennes et provenant des crédits d'impôt à l'investissement des États-Unis, qui est comptabilisée dans le secteur Marchés des Capitaux. Le montant porté en déduction des revenus a été compensé par une augmentation équivalente de la charge (l'économie) d'impôt.

Le montant de la majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 s'est établi à 548 millions de dollars, comparativement à 736 millions un an plus tôt.

Les renseignements qui suivent portent sur les éléments significatifs, outre l'incidence de la majoration au montant imposable équivalent déjà mentionnée, qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chaque période.

2017

La perte nette s'est chiffrée à 116 millions de dollars, résultat qui reflète essentiellement les indemnités de départ et les frais connexes, les ajustements fiscaux nets défavorables et les frais juridiques. Ces facteurs ont été partiellement neutralisés par des mesures de gestion actif-passif.

2016

Le bénéfice net a atteint 18 millions de dollars, reflétant surtout les activités de gestion actif-passif, et a été contrebalancé en partie par des ajustements fiscaux nets défavorables et par une augmentation de 50 millions (37 millions après impôt) de la dotation à la provision à l'égard des prêts non encore désignés comme douteux.

Information financière trimestrielle

Rendement du quatrième trimestre

Quatrième trimestre de 2017 par rapport au quatrième trimestre de 2016

Le bénéfice net du quatrième trimestre s'est établi à 2 837 millions de dollars, en hausse de 294 millions, ou 12 %, par rapport au quatrième trimestre de 2016. Le bénéfice dilué par action s'est chiffré à 1,88 \$, en hausse de 0,23 \$, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires a grimpé de 110 p. b. à 16,6 %. Notre bénéfice du quatrième trimestre s'est accru, étant donné que les résultats supérieurs des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Marchés des Capitaux, Gestion de patrimoine et Assurances n'ont été qu'atténués par un recul du bénéfice du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie.

Le total des revenus a augmenté de 1 159 millions de dollars, ou 12 %, augmentation qui tient essentiellement à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, à la croissance des ventes de rentes collectives et à l'incidence des contrats d'assurance vie internationaux restructurés, qui ont toutes été en grande partie compensées dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Ont contribué à cette augmentation la croissance de 6 % des volumes dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, la hausse de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, l'augmentation du revenu net d'intérêt dans la foulée de la hausse des taux d'intérêt et de la croissance des volumes dans le secteur Gestion de patrimoine, ainsi que l'accroissement des revenus tirés de la négociation de titres de participation dans le secteur Marchés des Capitaux. Ces facteurs ont été annulés en partie par l'incidence du change.

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 124 millions de dollars par rapport à il y a un an, tandis que le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 17 p. b., s'étant amélioré de 10 p. b. par rapport au quatrième trimestre de 2016, ce qui reflète d'abord et avant tout une baisse des dotations à la provision et une hausse des reprises surtout dans le pétrole et le gaz ainsi que dans le groupe immobilier et autres du secteur Marchés des Capitaux. La période précédente reflétait également des dotations à la provision dans le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National).

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont bondi de 740 millions de dollars, par rapport à il y a un an, résultat qui tient principalement à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, à la croissance des activités liées aux rentes collectives ainsi qu'à l'incidence des contrats d'assurance vie internationaux restructurés, qui ont tous ont été en grande partie compensés dans les revenus. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par des révisions à la hausse des hypothèses actuarielles annuelles favorables, principale conséquence des changements liés au crédit et aux taux d'actualisation et des données favorables sur la mortalité, surtout au Royaume-Uni.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 314 millions de dollars, ou 6 %, par suite surtout de la hausse de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs du secteur Gestion de patrimoine et des investissements soutenus dans les technologies, notamment le numérique, au sein des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Services aux investisseurs et de trésorerie et Gestion de patrimoine. Ont également contribué à cette hausse l'augmentation des coûts liés aux changements touchant au calendrier de rémunération différée dans le secteur Marchés des Capitaux, la hausse des coûts liés au personnel, dont les indemnités de départ et charges connexes, dans les secteurs Services de soutien généraux, Gestion de patrimoine et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, ainsi que des charges liées à notre portefeuille immobilier. Ces facteurs ont été annulés en partie par l'incidence du change.

La charge d'impôt a diminué de 65 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de 2016, et le taux d'imposition effectif a été ramené de 23,2 % en 2016 à 19,9 %, baisse qui reflète des ajustements fiscaux plus favorables, ainsi que les changements à la composition des bénéfices.

Quatrième trimestre de 2017 par rapport au troisième trimestre de 2017

Le bénéfice net s'est établi à 2 837 millions de dollars, en hausse de 41 millions, ou 1 %, par rapport au trimestre précédent, en raison d'une baisse des coûts liés au personnel, y compris les indemnités de départ, des révisions d'hypothèses actuarielles annuelles favorables, reflétant essentiellement les changements liés au crédit et aux taux d'actualisation et des données favorables sur la mortalité, surtout au Royaume-Uni, dans le secteur Assurances, de la hausse des bénéfices dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises attribuable à un élargissement des écarts et à une croissance des volumes de 2 %, et le recul des dotations à la provision pour pertes sur créances découlant de reprises dans les secteurs du pétrole et du gaz et de l'immobilier et autres. Ces facteurs ont été atténués par une diminution des bénéfices dans le secteur Marchés des Capitaux, qui s'explique essentiellement par une baisse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe et de titres de participation dans la plupart des régions, et par une diminution des activités de fusion et acquisition, surtout au Canada. Par ailleurs, le trimestre considéré a été marqué par une baisse des revenus tirés des services tarifés, une hausse des frais de commercialisation engagés pour soutenir l'expansion des activités dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, l'incidence du change et des ajustements fiscaux défavorables.

Nos résultats trimestriels subissent l'action de tendances et de facteurs récurrents divers, qui comprennent le caractère saisonnier de certaines activités, la conjoncture générale et les conditions du marché, de même que les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport aux devises. Le tableau ci-après présente un sommaire de nos résultats pour les huit derniers trimestres (la période) :

Résultats trimestriels (1)
Tableau 42

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	2017				2016			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenu net d'intérêt	4 361 \$	4 257 \$	4 198 \$	4 324 \$	4 187 \$	4 123 \$	4 025 \$	4 196 \$
Revenus autres que d'intérêt (2)	6 162	5 831	6 214	5 322	5 177	6 229	5 597	5 261
Total des revenus (2)	10 523 \$	10 088 \$	10 412 \$	9 646 \$	9 364 \$	10 352 \$	9 622 \$	9 457 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	234	320	302	294	358	318	460	410
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	1 137	643	1 090	183	397	1 210	988	829
Frais autres que d'intérêt (2)	5 611	5 537	5 331	5 315	5 297	5 188	4 983	5 058
Bénéfice net avant impôt	3 541 \$	3 588 \$	3 689 \$	3 854 \$	3 312 \$	3 636 \$	3 191 \$	3 160 \$
Impôt sur le résultat	704	792	880	827	769	741	618	713
Bénéfice net	2 837 \$	2 796 \$	2 809 \$	3 027 \$	2 543 \$	2 895 \$	2 573 \$	2 447 \$
Bénéfice par action – de base	1,89 \$	1,86 \$	1,86 \$	1,98 \$	1,66 \$	1,88 \$	1,67 \$	1,59 \$
– dilué	1,88	1,85	1,85	1,97	1,65	1,88	1,66	1,58
Bénéfice net (perte nette) par secteur								
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	1 404 \$	1 399 \$	1 360 \$	1 592 \$	1 275 \$	1 322 \$	1 297 \$	1 290 \$
Gestion de patrimoine	491	486	431	430	396	388	386	303
Assurances	265	161	166	134	228	364	177	131
Services aux investisseurs et de trésorerie	156	178	193	214	174	157	139	143
Marchés des Capitaux	584	611	668	662	482	635	583	570
Services de soutien généraux	(63)	(39)	(9)	(5)	(12)	29	(9)	10
Bénéfice net	2 837 \$	2 796 \$	2 809 \$	3 027 \$	2 543 \$	2 895 \$	2 573 \$	2 447 \$
Taux d'imposition effectif	19,9 %	22,1 %	23,9 %	21,5 %	23,2 %	20,4 %	19,4 %	22,6 %
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains pour la période	0,792 \$	0,770 \$	0,746 \$	0,752 \$	0,757 \$	0,768 \$	0,768 \$	0,728 \$

(1) Les fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises ont eu une incidence sur nos résultats consolidés pour la période.

(2) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

Fluctuations saisonnières

Des facteurs saisonniers pourraient se répercuter sur les résultats de certains trimestres. Le premier trimestre a été historiquement celui au cours duquel le secteur Marchés des Capitaux a affiché ses meilleurs résultats. Le deuxième trimestre compte quelques jours de moins que les autres, ce qui donne généralement lieu à une diminution du revenu net d'intérêt et de certains éléments de charges. Les troisième et quatrième trimestres comprennent les mois estivaux au cours desquels les activités sur les marchés ralentissent, ce qui peut faire baisser les résultats des activités de courtage du secteur Marchés des Capitaux et des activités de gestion de placements du secteur Gestion de patrimoine.

Éléments précisés s'étant répercutés sur nos résultats consolidés

- Pour le premier trimestre de 2017, nos résultats tenaient compte de notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris de 212 millions de dollars (avant et après impôt).
- Pour le troisième trimestre de 2016, nos résultats tenaient compte d'un profit de 287 millions de dollars (235 millions après impôt) tiré de la vente de la Compagnie d'assurance générale RBC à Aviva.

Analyse des tendances

D'une manière générale, l'économie canadienne a progressé au cours de la période, enregistrant une croissance depuis le deuxième trimestre civil de 2016 grâce au secteur de la fabrication et au secteur minier qui, après avoir été touchés par les feux de forêt en Alberta en mai 2016, ont été propulsés par la montée des prix du pétrole et les résultats positifs du secteur de l'énergie. La forte croissance en début d'année a notamment reflété la hausse marquée des dépenses de consommation dans un contexte de forte progression de l'emploi, la baisse de taux d'intérêt et les retombées de la hausse du prix des maisons. La croissance importante enregistrée au premier semestre de 2017 a amené la Banque du Canada à relever à deux reprises, en juillet et en septembre, son taux de financement à un jour. L'économie américaine a aussi connu une expansion durant la période, stimulée par la hausse des revenus des ménages, une forte progression de l'emploi et la confiance soutenue des consommateurs, de même que par une augmentation des investissements des entreprises. L'amélioration de la conjoncture a incité la Fed à relever, en juin 2017, sa fourchette de fonds cible pour la troisième fois de la période. Les marchés mondiaux ont été stimulés par une reprise depuis le début de 2017, les marchés boursiers continuant de se remettre des creux atteints en 2016, tout particulièrement dans le secteur de l'énergie. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Les bénéfices ont, de façon générale, été à la hausse au cours de la période. Ils ont été portés par nos résultats du secteur Services bancaires canadiens, qui rendent compte d'une solide croissance des volumes, atténuée par le rétrécissement des écarts de taux pendant la majeure partie de la période, par la hausse des revenus tirés des services tarifés ainsi que par notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris au premier trimestre de 2017. Les résultats de notre secteur Gestion de patrimoine font état de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, essentiellement attribuable à une forte appréciation du capital et aux ventes nettes élevées, de la croissance des volumes et de la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis qui persiste depuis le premier trimestre de 2017. Les

résultats de l'entreprise acquise City National sont pris en compte dans le secteur Gestion de patrimoine depuis le premier trimestre de 2016 et ont affiché une tendance haussière depuis l'acquisition. Les résultats du secteur Marchés des Capitaux ont affiché une certaine progression au cours de la période, stimulés par une hausse des résultats des secteurs Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux, attribuable à l'intensification des activités des clients et à une amélioration de la conjoncture en général. La baisse au quatrième trimestre de 2016 s'explique surtout par une diminution des revenus tirés des activités de négociation, principalement aux États-Unis et en Europe, et par une réduction des activités d'origination de titres de participation au Canada. Le profit tiré de la vente de nos activités d'assurance habitation et automobile s'est répercuté sur les résultats de notre secteur Assurances au troisième trimestre de 2016, comme il a déjà été mentionné. Les résultats du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie ont eu tendance à croître au cours de la période, profitant de la hausse des bénéfices tirés des activités de financement et de gestion de liquidités depuis le premier trimestre de 2016, par suite d'un resserrement des écarts de taux et des fluctuations favorables des taux d'intérêt et des taux de change.

Dans l'ensemble, les revenus ont augmenté au cours de la période, reflétant la forte croissance des volumes et des revenus tirés des services tarifés dans le secteur Services bancaires canadiens. Le premier trimestre de 2017 a bénéficié du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris, dont il a déjà été question. Les revenus du secteur Gestion de patrimoine ont, de façon générale, été à la hausse, principalement en raison de la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients et de l'intégration de City National qui s'est traduite par une hausse du revenu net d'intérêt, reflétant la croissance des volumes et l'incidence du relèvement des taux d'intérêt aux États-Unis depuis le premier trimestre de 2017. Le secteur Marchés des Capitaux a bénéficié de la stabilisation des écarts de taux depuis le premier trimestre de 2016, ce qui a donné lieu à une hausse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe au cours de la période, sauf au dernier semestre de 2017, lequel a été touché par une réduction de la volatilité des marchés. L'incidence favorable du change, traduisant la dépréciation du dollar canadien en général au cours de la période, a été neutralisée en partie par la remontée du dollar canadien pendant les deux derniers trimestres. Les revenus du secteur Assurances ont surtout subi les effets de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance (qui est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance), et bénéficié du profit tiré de la vente de nos activités d'assurance habitation et automobile au troisième trimestre de 2016, tel qu'il a été mentionné précédemment, et d'ajustements actuariels favorables annuels au quatrième trimestre.

En général, la qualité du crédit de nos portefeuilles s'est améliorée durant la période. Une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances avait été comptabilisée au cours des deux premiers trimestres de 2016 à l'égard des secteurs Marchés des Capitaux et Services bancaires canadiens, surtout à cause de la faiblesse soutenue du prix du pétrole et de l'incertitude économique généralisée. La dotation à la provision pour pertes sur créances était en baisse en 2017 du fait d'un repli des dotations et des recouvrements dans nos portefeuilles Marchés des Capitaux et Services bancaires canadiens.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont subi des fluctuations trimestrielles, qui reflètent la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, laquelle est en grande partie compensée dans les revenus. Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont aussi augmenté en raison de la croissance des activités et ont été touchés par les ajustements apportés aux provisions techniques et par les coûts liés aux sinistres au cours de la période.

Même si nous continuons de porter une attention soutenue à nos activités de gestion de l'efficience, les frais autres que d'intérêt ont, de façon générale, été à la hausse au cours de la période, principalement pour soutenir l'expansion des activités et en raison de l'intégration de City National depuis le premier trimestre de 2016. En 2017, la croissance des frais autres que d'intérêt rend essentiellement compte de la hausse de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs des secteurs Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux, et a été touchée par un accroissement des indemnités de départ versées au troisième trimestre de 2017. La hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités reflète les investissements soutenus dans les technologies, notamment le numérique, ainsi que d'une perte de valeur des propriétés détenues en vue de la vente au premier trimestre de 2017. L'incidence défavorable du change attribuable à un dollar canadien plutôt faible au cours de la période a été quelque peu atténuée pendant les deux derniers trimestres, alors que son cours a commencé à remonter.

Notre taux d'imposition effectif a fluctué au cours de la période, reflétant principalement une proportion variable des bénéfices déclarés dans des territoires où les taux d'imposition sont différents, ainsi que des bénéfices variables provenant de sources fiscalement avantageuses. Notre taux d'imposition effectif a de façon générale été touché par la hausse du bénéfice avant impôt de la période et par une baisse des revenus exonérés d'impôt en 2017.

Les résultats excluant l'élément précisé dont il est déjà fait mention sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, voir la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Le tableau ci-après illustre notre bilan résumé :

Tableau 43

(en millions de dollars canadiens)	2017	2016
Actif ⁽¹⁾		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	28 407 \$	14 929 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	32 662	27 851
Valeurs mobilières	218 379	236 093
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	220 977	186 302
Prêts		
Prêts de détail	385 170	369 470
Prêts de gros	159 606	154 369
Provision pour pertes sur prêts	(2 159)	(2 235)
Autres – Dérivés	95 023	118 944
– Autres ⁽²⁾	74 788	74 535
Total de l'actif	1 212 853 \$	1 180 258 \$
Passif ⁽¹⁾		
Dépôts	789 635 \$	757 589 \$
Autres – Dérivés	92 127	116 550
– Autres ⁽²⁾	247 398	224 745
Déventures subordonnées	9 265	9 762
Total du passif	1 138 425	1 108 646
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	73 829	71 017
Participations ne donnant pas le contrôle	599	595
Total des capitaux propres	74 428	71 612
Total du passif et des capitaux propres	1 212 853 \$	1 180 258 \$

(1) Les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens.

(2) Les postes Autres dans les autres actifs et passifs comprennent respectivement l'actif net des fonds distincts ou le passif net des fonds distincts.

2017 par rapport à 2016

Le total de l'actif a augmenté de 33 milliards de dollars, ou 3 %, par rapport à un an plus tôt. L'incidence du change a fait fléchir le total de l'actif de 33 milliards de dollars.

La trésorerie et les montants à recevoir de banques ont grimpé de 13 milliards de dollars, en raison principalement de l'augmentation des dépôts auprès de banques centrales rendant compte de notre gestion du risque de liquidité et de financement.

Les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques ont augmenté de 5 milliards de dollars, ou 17 %, résultat qui reflète principalement la hausse des dépôts auprès de banques centrales.

Les valeurs mobilières ont diminué de 18 milliards de dollars, ou 8 %, une baisse attribuable surtout à une réduction des positions liées aux activités de négociation de titres de participation, à une diminution des titres d'emprunt d'entités gouvernementales (reflet de notre gestion du risque de liquidité et du risque de financement) et à l'incidence du change. Ces facteurs ont été atténués par une augmentation des titres d'emprunt de sociétés en soutien aux activités des entreprises.

Les actifs achetés en vertu de conventions de revente et les titres empruntés ont augmenté de 35 milliards de dollars, ou 19 %, variation qui tient essentiellement à une intensification des activités des clients et des entreprises, atténuée par une compensation financière plus importante et par l'incidence du change.

Les prêts ont augmenté de 21 milliards de dollars, ou 4 %, variation qui est attribuable surtout à la croissance soutenue des volumes de prêts hypothécaires résidentiels au Canada par suite de l'accroissement des activités des clients, et à la hausse des prêts de gros attribuable à la croissance des activités, facteurs neutralisés en partie par l'incidence du change.

Les actifs dérivés ont baissé de 24 milliards de dollars, ou 20 %, résultat qui tient essentiellement à la réduction de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt et à l'incidence du change, ces facteurs étant atténués par une compensation financière plus faible de nos swaps de taux d'intérêt.

Les autres actifs sont demeurés sensiblement les mêmes d'un exercice à l'autre.

Le total du passif a crû de 30 milliards de dollars, ou 3 %, par rapport à un an plus tôt. L'incidence du change a fait baisser le total du passif de 33 milliards de dollars.

Les dépôts ont augmenté 32 milliards de dollars, ou 4 %, en raison essentiellement de la hausse des dépôts d'entreprises et des dépôts de détail découlant de l'intensification des activités des clients, de l'accroissement du nombre d'émissions de billets à terme fixe attribuable aux exigences de financement, ainsi que de l'augmentation des dépôts bancaires causée par l'intensification des activités des clients. Ces facteurs ont été annulés en partie par l'incidence du change.

Les passifs dérivés ont baissé de 24 milliards de dollars, ou 21 %, résultat qui tient essentiellement à la réduction de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt et à l'incidence du change, facteurs en partie neutralisés par une baisse de la compensation financière de nos swaps de taux d'intérêt.

Les autres passifs ont crû de 23 milliards de dollars, ou 10 %, du fait d'abord et avant tout de l'augmentation des conventions de rachat reflétant l'activité des entreprises et des clients, laquelle a été neutralisée en partie par un repli des obligations liées aux titres vendus à découvert.

Le total des capitaux propres a augmenté de 3 milliards de dollars, ou 4 %, résultat qui reflète principalement le bénéfice, déduction faite des dividendes.

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos activités, à diverses transactions financières qui, aux fins comptables, ne sont pas inscrites dans nos bilans consolidés. Les transactions hors bilan sont généralement effectuées aux fins de gestion des risques, des fonds propres et du financement, à la fois pour notre propre compte et pour celui des clients. Il peut s'agir en l'occurrence de transactions avec des entités structurées et de l'émission de garanties. Ces transactions donnent lieu à des risques divers tels que les risques de marché, de crédit, de liquidité et de financement, à l'égard desquels une analyse est présentée à la rubrique Gestion du risque.

Nous avons recours à des entités structurées pour titriser nos actifs financiers ainsi que pour aider nos clients à titriser leurs actifs financiers. Ces entités ne sont pas des entités en exploitation et n'ont généralement aucun effectif; elles peuvent être inscrites ou non à nos bilans consolidés.

Nous nous livrons également, dans le cours normal des activités, à diverses transactions financières qui pourraient être admissibles à la décomptabilisation. Nous appliquons les règles de décomptabilisation pour déterminer si nous avons transféré la quasi-totalité des risques et avantages ou du contrôle inhérents aux actifs financiers à un tiers. Si la transaction satisfait à des critères précis, elle pourrait faire l'objet d'une décomptabilisation complète ou partielle dans nos bilans consolidés.

Titrisation de nos actifs financiers

Nous procédons périodiquement à la titrisation de nos créances sur cartes de crédit et de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, ainsi que de certificats de participation liés à des obligations, principalement afin de diversifier nos sources de financement, d'améliorer notre position de liquidité et aux fins du capital. Nous titrisons également des prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux dans le cadre de nos activités de vente et de négociation.

Nous titrisons nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité structurée consolidée, sur une base renouvelable. Nous titrisons des prêts hypothécaires résidentiels grevant des maisons individuelles et des immeubles d'habitation dans le cadre du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Programme des titres hypothécaires LNH). La majorité de nos activités de titrisation sont comptabilisées dans nos bilans consolidés puisque nous ne remplissons pas les critères de décomptabilisation. Au 31 octobre 2017, nous avons décomptabilisé des prêts hypothécaires totalisant 1,2 milliard de dollars (néant au 31 octobre 2016), car les instruments issus de la titrisation de ces prêts dans le cadre du Programme des titres hypothécaires LNH et les intérêts résiduels dans ces prêts avaient été vendus à des tiers, ce qui a donné lieu au transfert de la quasi-totalité des risques et avantages qui y étaient associés. Pour plus de détails, se reporter aux notes 6 et 7 des états financiers consolidés annuels de 2017.

Nous titrisons périodiquement des prêts hypothécaires résidentiels liés au programme d'habitation sociale du Canada par l'entremise du Programme des titres hypothécaires LNH, qui sont sortis de nos bilans consolidés lorsqu'ils sont vendus à des tiers investisseurs. En 2017, nous avons titrisé un total de 13 millions de dollars à l'égard de prêts hypothécaires résidentiels liés au programme d'habitation sociale du Canada (néant au 31 octobre 2016).

Nous titrisons aussi périodiquement des prêts hypothécaires commerciaux en les vendant, sous forme de groupes de créances garanties satisfaisant à certains critères de diversification, de levier financier et de couverture de la dette, à des entités structurées dont une est parrainée par la Banque. Les prêts hypothécaires commerciaux titrisés sont décomptabilisés dans nos bilans consolidés, car nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la détention des actifs titrisés. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017, nous avons titrisé des prêts hypothécaires commerciaux d'un montant de 407 millions de dollars (700 millions au 31 octobre 2016). Les liens que nous avons conservés avec les actifs transférés se limitent à la prestation de services de gestion pour certains prêts hypothécaires commerciaux sous-jacents vendus. Au 31 octobre 2017, l'encours des prêts hypothécaires commerciaux titrisés pour lesquels nous continuons d'assurer les services de gestion s'élevait à 1,4 milliard de dollars (1,3 milliard au 31 octobre 2016).

Au cours des exercices précédents, nous avons participé à des transactions de titrisation d'obligations, dans le cadre desquelles nous achetions des obligations émises par l'État et des organismes gouvernementaux ainsi que des obligations de sociétés, pour les regrouper dans des fiducies qui émettaient des certificats de participation vendus ensuite à des tiers investisseurs. Les obligations titrisées sont sorties de nos bilans consolidés, car nous en avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages. Notre responsabilité concernant les actifs transférés se limite au service des obligations sous-jacentes. L'encours des obligations titrisées dans les exercices précédents et dont nous assurons le service s'élevait à 49 millions de dollars au 31 octobre 2017 (81 millions au 31 octobre 2016).

Participations dans des entités structurées non consolidées

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos activités, à diverses transactions financières par l'entremise d'entités structurées, afin de soutenir les besoins de nos clients en matière de financement et d'investissement. Nous procédons notamment à la titrisation des actifs financiers de nos clients, et nous créons des produits de placement et d'autres types de financement structuré.

Nous pouvons avoir recours à des mesures d'atténuation du risque de crédit telles que des garanties offertes par des tiers, des swaps sur défaillance et des biens affectés en garantie, qui nous permettent d'atténuer les risques assumés dans le cadre des transactions de titrisation et de retitrisation. Le processus mis en œuvre pour surveiller la qualité du crédit liée à nos transactions de titrisation et retitrisation nécessite, notamment, l'examen du rendement des actifs sous-jacents. Nous confirmons nos notations chaque trimestre, et confirmons officiellement ou attribuons une nouvelle notation au moins une fois par an. Pour plus de détails sur nos activités de gestion du risque, se reporter à la rubrique Gestion du risque.

Nous fournissons ci-après une description de nos activités liées à certaines entités structurées non consolidées importantes. Pour une analyse complète de nos participations dans des entités structurées consolidées et non consolidées, voir la note 7 de nos états financiers consolidés annuels de 2017.

Conduits multicédants gérés par RBC

Nous administrons des conduits multicédants qui servent principalement à titriser des actifs financiers de nos clients. Nos clients ont essentiellement recours à nos conduits multicédants pour diversifier leurs sources de financement et réduire leurs coûts en tirant parti de garanties de grande qualité. Ces conduits nous rapportent des revenus et un rendement corrigé du risque appréciables.

Nous fournissons aux conduits multicédants certains services tels que des services de structuration des transactions, des services d'administration, ainsi que des facilités de garantie de liquidité et de rehaussement partiel de crédit. Les revenus tirés de ces services se sont élevés à 287 millions de dollars pour l'exercice (252 millions au 31 octobre 2016).

Le total de nos engagements au titre des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit pour ces conduits est présenté ci-après. Le montant total de ces engagements est supérieur au montant total des actifs que les conduits pourraient être tenus d'acheter en vertu des conventions d'achat. Par conséquent, le risque de perte maximal attribuable aux facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit est inférieur au montant total de l'engagement correspondant.

Facilités de liquidités et de rehaussement de crédit

Tableau 44

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2017				2016			
	Valeur nominale des engagements (1)	Valeur nominale attribuable	Prêts en cours (2)	Risque de perte maximal (3)	Valeur nominale des engagements (1)	Valeur nominale attribuable	Prêts en cours (2)	Risque de perte maximal (3)
Facilités de garantie de liquidités	38 622 \$	35 981 \$	371 \$	36 352 \$	39 462 \$	36 494 \$	733 \$	37 227 \$
Rehaussement de crédit	2 270	2 270	–	2 270	2 235	2 235	–	2 235
Total	40 892 \$	38 251 \$	371 \$	38 622 \$	41 697 \$	38 729 \$	733 \$	39 462 \$

(1) Selon le plafond de financement.

(2) Déduction faite de la provision pour pertes sur prêts et des radiations.

(3) Ne figurent pas dans le tableau ci-dessus les actifs dérivés, d'une juste valeur de 17 millions de dollars (11 millions au 31 octobre 2016), qui sont une composante du risque de perte maximal découlant de nos participations dans les conduits multicédants. Pour de plus amples renseignements, voir la note 7 des états financiers consolidés annuels de 2017.

Au 31 octobre 2017, la valeur nominale des facilités de garantie de liquidités que nous fournissons avait diminué de 840 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse reflète essentiellement l'incidence du change. La valeur nominale des facilités de rehaussement partiel de crédit a augmenté de 35 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cet accroissement s'explique par une utilisation accrue par les clients. Le total des prêts consentis aux conduits multicédants en vertu des facilités de garantie de liquidités a diminué de 362 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des remboursements de capital et de l'incidence du change.

Risque de perte maximal par type d'actifs des clients

Tableau 45

Au 31 octobre (en millions de dollars)	2017			2016		
	(\$ US)	(\$ CA)	Total (\$ CA)	(\$ US)	(\$ CA)	Total (\$ CA)
Actifs titrisés en cours						
Prêts sur cartes de crédit	4 058 \$	510 \$	5 745 \$	5 057 \$	510 \$	7 292 \$
Prêts automobiles et crédit-bail automobile	10 597	3 113	16 783	9 489	2 646	15 372
Prêts aux étudiants	1 747	–	2 253	2 352	–	3 154
Créances clients	2 358	–	3 042	2 002	51	2 736
Titres adossés à des actifs	287	–	371	547	–	734
Créances sur matériel	1 402	–	1 809	1 428	–	1 915
Prêts à la consommation	1 267	–	1 634	1 470	–	1 971
Créances sur financement des stocks des concessionnaires	939	852	2 064	760	903	1 922
Créances sur financement de flottes	766	306	1 294	914	306	1 532
Primes d'assurance	134	163	336	–	163	163
Prêts hypothécaires résidentiels	–	1 377	1 377	–	1 122	1 122
Financement au secteur des transports	1 346	179	1 914	1 041	153	1 549
Total	24 901 \$	6 500 \$	38 622 \$	25 060 \$	5 854 \$	39 462 \$
Montant équivalent en dollars canadiens	32 122 \$	6 500 \$	38 622 \$	33 608 \$	5 854 \$	39 462 \$

Notre risque global a diminué de 2,1 % par rapport à l'exercice précédent par suite surtout de l'incidence du change. En conséquence, le total de l'actif des conduits multicédants a reculé de 831 millions de dollars, ou 2,1 %, par rapport à il y a un an, essentiellement en raison des diminutions des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux étudiants, annulées en partie par des hausses des prêts automobiles et de crédit-bail automobile et du financement au secteur des transports. Comme l'année précédente, 100 % des actifs des conduits multicédants sont assortis d'une notation interne supérieure ou égale à A. Toutes les transactions financées par les conduits multicédants non consolidés sont assorties d'une note interne, déterminée au moyen d'un système qui est, dans l'ensemble, conforme aux systèmes utilisés par les agences de notation externes.

Plusieurs agences de notation de crédit indépendantes évaluent l'ensemble des transactions effectuées par les conduits multicédants. Les agences de notation Moody's Investors Service (Moody's), Standard & Poor's (S&P) et Fitch Ratings (Fitch) évaluent les transactions financées par deux conduits multicédants aux États-Unis. Les transactions d'un conduit multicédant aux États-Unis sont évaluées par S&P. Les transactions effectuées par les conduits multicédants au Canada sont évaluées par DBRS et Moody's. Chacune de ces agences de notation examine également, mensuellement, le rendement des transactions et peut publier des rapports présentant de l'information détaillée sur le portefeuille et le programme liés aux conduits.

Au 31 octobre 2017, le total du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) émis par ces conduits s'élevait à 24,8 milliards de dollars, en hausse de 44 millions, ou 0,2 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation tient essentiellement à une utilisation accrue de la part des clients, facteur neutralisé en partie par l'incidence du change. Une tranche de 70 % (67 % au 31 octobre 2016) de l'ensemble de ce PCAA a obtenu une notation parmi les plus élevées octroyées par les agences de notation concernées, et la tranche restante du papier commercial a obtenu une notation se situant dans la deuxième catégorie en importance prévue par ces agences de notation.

En octobre 2014, les organismes de réglementation fédéraux américains ont adopté des règlements visant l'application des règles de conservation des risques de crédit prescrites dans l'article 15 G de la loi *Securities Exchange Act of 1934* (ajouté en vertu de l'article 941 de la loi Dodd-Frank) à l'égard des titres adossés à des actifs (les règles de conservation des risques). Afin de respecter les règles de conservation des risques, nous détenons du PCAA des conduits multicédants américains gérés par RBC, dont le montant était équivalent à au moins 5 % du total

du montant de capital du PCAA alors en cours et de toutes les avances au titre de conventions de prêt sous forme de liquidités. Au 31 octobre 2017, la juste valeur du PCAA acheté afin de respecter des règles de conservation des risques était de 1 milliard de dollars (670 millions au 31 octobre 2016). Ces placements sont classés au poste Valeurs mobilières – Titres disponibles à la vente, dans notre bilan consolidé.

Nous achetons également le PCAA émis par les conduits multicédants, en notre qualité d'agent des placements, afin de faciliter la liquidité générale du programme. La juste valeur de nos placements au 31 octobre 2017 s'élevait à 2 millions de dollars, en baisse de 3 millions par rapport à l'exercice précédent. La variation des placements détenus reflète des niveaux normaux d'activités de négociation. Ces placements sont classés au poste Valeurs mobilières – Titres détenus à des fins de transaction de nos bilans consolidés.

Entités de financement structuré

Nous investissons dans les titres à enchères de certaines fiducies qui financent leurs placements à long terme dans des prêts aux étudiants au moyen de l'émission de billets de premier rang et de billets secondaires à court terme. Le risque de perte maximal lié à ces titres à enchères s'élevait à 443 millions de dollars au 31 octobre 2017 (549 millions au 31 octobre 2016). La diminution du risque de perte maximal auquel nous sommes exposés tient principalement à l'incidence du change. Le revenu d'intérêt sur les placements en titres à enchères, qui est comptabilisé dans le revenu net d'intérêt, s'est chiffré à 9,8 millions de dollars pour l'exercice (6,3 millions au 31 octobre 2016).

Nous fournissons également des facilités de liquidités à certaines fiducies d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales dans lesquelles nous détenons des participations, mais que nous ne consolidons pas du fait que les certificats résiduels émis par les fiducies d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations sont détenus par des tiers. Au 31 octobre 2017, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés relativement à ces fiducies d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales et non consolidées se chiffrait à 1 727 millions de dollars (1 640 millions au 31 octobre 2016). L'augmentation par rapport à il y a un an tient principalement à l'ajout de nouvelles fiducies d'obligations encaissables par anticipation. Les honoraires réalisés sur ces facilités de garantie de liquidités, inscrits dans les revenus autres que d'intérêt, se sont élevés à 5,1 millions de dollars pour l'exercice (4,7 millions au 31 octobre 2016).

Nous fournissons du financement sur stocks de premier rang à des entités structurées non liées et distinctes créées par des tiers, dont le but est l'acquisition de prêts et l'émission de titres garantis par des prêts à terme. Une part du produit de la vente des titres garantis par des prêts à terme sert à rembourser intégralement le financement de portefeuille que nous fournissons. Au 31 octobre 2017, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés qui était lié aux facilités de financement sur stocks de premier rang en cours se chiffrait à 263 millions de dollars (141 millions au 31 octobre 2016). La hausse s'explique par l'ajout de nouvelles facilités de financement. Nous fournissons du financement de premier rang à des entités structurées non liées aux fins de l'acquisition de prêts. Au 31 octobre 2017, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés relativement à l'encours des facilités de financement de premier rang se chiffrait à 1,2 milliards de dollars (1,3 milliards au 31 octobre 2016).

Fonds de placement

Nous investissons dans des fonds de couverture surtout pour offrir aux clients l'exposition qu'ils souhaitent avoir à des fonds référencés. Lorsque nous investissons dans les fonds référencés, l'exposition aux fonds est simultanément transférée aux clients au moyen de transactions sur dérivés. Notre risque de perte maximal dans les fonds référencés se limite à nos placements dans les fonds. Au 31 octobre 2017, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés se chiffrait à 2,9 milliards de dollars (2,6 milliards au 31 octobre 2016).

Nous fournissons également des facilités de liquidités à certains fonds de placement de tiers. Les fonds émettent des actions privilégiées à taux variable non garanties et investissent dans des portefeuilles d'obligations exonérées d'impôt. Au 31 octobre 2017, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés relativement à ces fonds se chiffrait à 268 millions de dollars (764 millions au 31 octobre 2016). La diminution de notre risque maximal par rapport à il y a un an tient essentiellement au dénouement de plusieurs fonds d'investissements de tiers.

Entités de titrisation de tiers

Nous détenons des participations dans certaines structures de titrisation non consolidées mises en place par des tiers, qui constituent des entités structurées. À l'instar d'autres institutions financières, nous sommes tenus de fournir à ces entités un financement n'excédant pas notre engagement maximal, et nous sommes exposés aux pertes sur créances à l'égard des actifs sous-jacents, compte tenu des divers rehaussements de crédit. Au 31 octobre 2017, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés relativement à ces entités se chiffrait à 6,1 milliards de dollars (9 milliards au 31 octobre 2016). La diminution de notre risque de perte maximal par rapport à il y a un an reflète une réduction des actifs titrisés par ces entités et l'incidence du change. Le revenu d'intérêt et les revenus autres que d'intérêt sur ces placements se sont élevés à 87 millions de dollars (95 millions au 31 octobre 2016).

Garanties, engagement envers la clientèle de détail et engagements commerciaux

Nous fournissons à nos clients des garanties et des engagements qui nous exposent aux risques de liquidité et de financement. Le montant maximal potentiel des paiements futurs relatifs à nos garanties et à nos engagements s'établissait à 355,8 milliards de dollars au 31 octobre 2017, comparativement à 339,8 milliards un an plus tôt. L'augmentation tient principalement à la croissance des engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres et des autres engagements de crédit, annulée en partie par l'incidence du change. Pour plus de détails sur nos garanties et sur nos engagements, voir la rubrique Risque de liquidité et risque de financement ainsi que la note 25 de nos états financiers consolidés annuels de 2017.

La gestion des risques est une compétence fondamentale à la RBC; elle repose sur un code de conduite et une culture solides ainsi que sur une méthodologie efficace. Nous définissons le risque comme la probabilité d'une perte ou d'un résultat indésirable susceptible d'avoir un impact sur le bénéfice réel par rapport au bénéfice prévu, sur l'adéquation des fonds propres ou sur notre trésorerie. Notre organigramme et nos processus de gouvernance permettent d'assurer que la fonction Gestion des risques du Groupe maintient son indépendance par rapport aux activités qu'elle soutient.

Nous gérons nos risques en nous assurant que nos activités commerciales et nos opérations maintiennent un équilibre adéquat entre le rendement obtenu et les risques assumés et restent dans les limites de notre appétit pour le risque. L'appétit pour le risque est géré à l'échelle de RBC par une adhésion collective au Cadre d'appétit pour le risque. Nos principales catégories de risque sont les risques de crédit, de marché et de liquidité, d'assurance, de non-conformité et de réputation, les risques opérationnel, stratégique, systémique ainsi que les risques liés à la concurrence, et au cadre juridique et réglementaire.



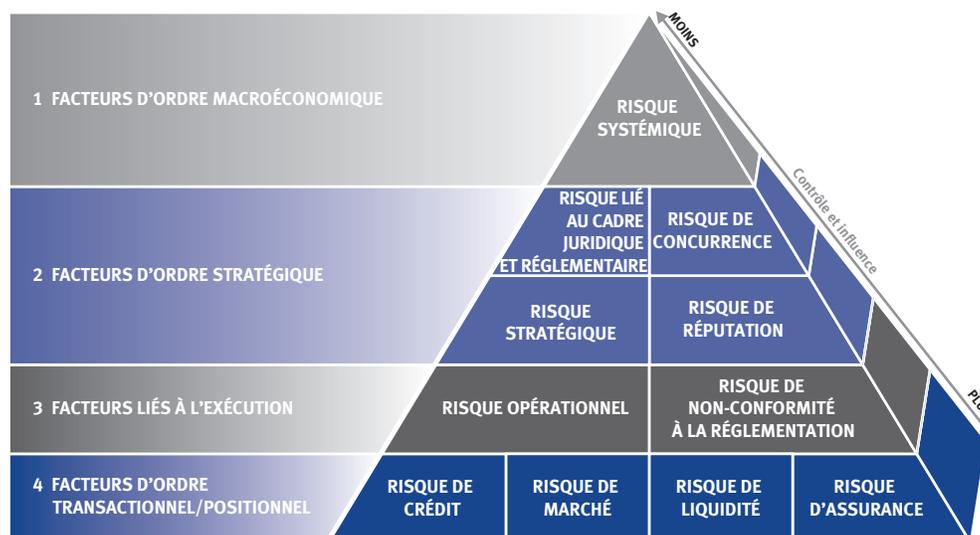
Réalisations de 2017

Au cours de 2017,

- nous avons favorisé la croissance tout en veillant à ce que les risques connus et émergents restent dans les limites de notre appétit pour le risque;
- nous avons maintenu une excellente qualité de crédit, soit un ratio de provision pour pertes sur créances de 21 p. b. et un ratio du montant brut des prêts douteux de 46 p. b., en baisse respective de 8 p. b. et de 27 p. b. par rapport à l'exercice précédent;
- nous avons maintenu de solides ratios de fonds propres et de liquidité, largement supérieurs aux exigences des autorités de réglementation;
- nous avons évité les événements présentant un important risque opérationnel;
- nous avons amélioré nos simulations de crise et nos cadres d'analyse de risque;
- nous avons continué de renforcer notre culture de gestion des risques;
- nous avons étendu notre structure de gestion des risques aux États-Unis.

Pyramide des risques

Notre pyramide des risques nous permet d'identifier et de classer les principaux risques auxquels nous sommes exposés, et ainsi d'utiliser un langage commun et une discipline dans l'établissement et l'évaluation des risques liés à nos activités actuelles et futures, à nos produits, à nos initiatives, à nos acquisitions et à nos alliances. Cette pyramide est maintenue par la Gestion des risques du Groupe et fait l'objet d'examen réguliers visant à assurer que tous les risques clés sont adéquatement répertoriés et classés. Le classement des principaux risques dans la pyramide repose sur deux critères principaux : les facteurs de risque et le niveau de contrôle et d'influence.



Facteurs de risque

Les facteurs de risque sont les principaux facteurs qui pourraient faire en sorte qu'un ou plusieurs risques se concrétisent, et ils comprennent les suivants :

1. Facteurs d'ordre macroéconomique : Des changements défavorables dans le contexte macroéconomique peuvent entraîner un effondrement partiel ou total de l'économie réelle ou du système financier dans l'une des régions où nous exerçons des activités. Il peut s'agir, par exemple, d'une détérioration du marché résidentiel au Canada, de changements imprévus dans le contexte géopolitique ou d'un ralentissement économique important en Chine. Ces événements peuvent avoir comme conséquences une perte de revenus, ainsi que la matérialisation d'un risque de crédit, d'un risque de marché ou d'un risque opérationnel.
2. Facteurs d'ordre stratégique : La stratégie commerciale constitue un élément important de notre appétit pour le risque, et nos choix stratégiques et la répartition de nos fonds propres ont une incidence directe sur notre profil de risque. Ces choix comprennent, par exemple, les acquisitions, notre réaction à la concurrence non traditionnelle et notre réponse aux changements réglementaires proposés. Ces choix ont aussi un effet sur la composition de nos revenus, puisqu'ils ont une incidence sur la fluctuation de notre résultat et sur notre capacité à absorber les pertes.
3. Facteurs liés à l'exécution : La complexité et l'étendue de nos activités à l'échelle mondiale nous exposent au risque opérationnel et au risque de non-conformité à la réglementation, y compris la fraude, la lutte contre le blanchiment de capitaux, la cybersécurité ainsi que le risque déontologique et fiduciaire.
4. Facteurs d'ordre transactionnel/positionnel : Ces facteurs sont plus traditionnels; ils englobent notamment le risque de crédit ou les pertes de marché découlant des opérations de prêts et des opérations de bilan que nous effectuons quotidiennement.

Contrôle et influence

Les catégories de risque sont classées verticalement, de haut en bas de la pyramide, selon le degré relatif de contrôle et d'influence que nous considérons exercer sur chaque facteur de risque.

Les catégories de risques situées au bas de notre pyramide des risques sont celles sur lesquelles nous exerçons le niveau le plus élevé de contrôle et d'influence. Nous avons une bonne compréhension de ces risques et ils nous permettent de générer des revenus. Ces risques incluent le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et le risque d'assurance. Le risque opérationnel et le risque de non-conformité à la réglementation sont classés plus haut dans la pyramide, bien qu'ils soient considérés comme des risques sur lesquels nous exerçons un niveau plus élevé de contrôle et d'influence. Ce classement reflète le degré de contrôle associé au personnel, aux systèmes et aux événements externes.

Le risque systémique se trouve en haut de notre pyramide des risques, car il s'agit généralement le risque que nous maîtrisons le moins dans le contexte commercial dans lequel nous exerçons nos activités. Nous avons toutefois mis en place des mesures d'atténuation de l'incidence du risque systémique, notamment la diversification de nos modèles d'affaires et de nos sources de financement, ainsi que de nos produits et secteurs géographiques, les stratégies et protocoles de gestion des crises financières et les simulations de crise. S'agissant des risques liés au cadre juridique et réglementaire et à la concurrence, nous les maîtrisons dans une certaine mesure, car nous pouvons exercer une influence en notre qualité de personne morale et en tant que participant actif au secteur des services financiers au Canada et à l'échelle mondiale.

Notre gestion des risques n'est pas statique. L'un des aspects les plus importants de notre méthode de gestion des risques d'entreprise consiste à nous assurer que les risques connus et leur évolution, ainsi que les risques émergents, sont identifiés et gérés de façon adéquate, et qu'ils sont pris en compte dans nos processus d'appréciation, d'évaluation, de surveillance et d'escalade hiérarchique.

Ces pratiques permettent à la direction d'anticiper les risques de l'entreprise. L'identification des risques connus et des risques émergents a lieu dans le cadre du développement d'affaires et s'inscrit dans les responsabilités de surveillance des risques des fonctions Gestion des risques du Groupe, Finances, Trésorerie générale et Gestion globale de la conformité, et des autres fonctions de contrôle.

Un risque connu est un risque identifié qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats financiers, notre réputation, notre modèle d'affaires ou sur notre stratégie commerciale à court et à moyen terme.

Risques connus	Description
<p>Incertitude mondiale</p> 	<p>L'incertitude mondiale est demeurée un risque important en 2017. L'administration américaine continue de préconiser des modifications à la politique commerciale, à la réglementation financière et à la fiscalité, ce qui accentue l'incertitude et la volatilité à l'échelle mondiale. L'économie canadienne est exposée à des risques supplémentaires du fait de l'issue incertaine des négociations de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de la position du gouvernement américain sur la réglementation financière et la réforme fiscale. Les retombées sociales, politiques et économiques du paysage politique en mutation en Europe, en particulier les répercussions de l'immigration massive, des négociations du Brexit et du référendum en Catalogne, suscitent des craintes. Les données économiques nuancées alimentent les inquiétudes quant à un possible ralentissement économique en Chine. Les tensions mondiales ont également augmenté en raison des activités militaires en Corée du Nord.</p>
<p>Marché résidentiel canadien et endettement des ménages</p> 	<p>Le marché résidentiel est très préoccupant pour le système financier canadien. Le prix des maisons reste élevé dans la région du Grand Toronto et du Grand Vancouver, et l'accès à la propriété demeure difficile. Nous surveillons activement l'incidence des récentes mesures mises en œuvre par le gouvernement de l'Ontario pour essayer de ralentir le marché résidentiel. Alors que la Banque du Canada s'engage sur la voie d'un resserrement graduel des taux, le contexte de hausse du taux d'intérêt soulève de nouvelles incertitudes dans la mesure où l'endettement des ménages constitue un risque important. Une augmentation du taux d'endettement pourrait avoir des répercussions négatives en matière de qualité du crédit pour nos portefeuilles de prêts aux clients, dont les prêts hypothécaires résidentiels, les marges de crédit, les prêts indirects, les cartes de crédit, les prêts automobiles et les autres prêts personnels.</p>
<p>Technologies de l'information et cyber-risques</p> 	<p>Les risques liés aux technologies de l'information et les cyber-risques demeurent importants, non seulement pour le secteur des services financiers, mais aussi pour les autres secteurs au Canada et dans le monde. Le nombre et la sophistication des cyberattaques continuent de croître et pourraient causer l'interruption des activités ou des services, le vol de propriété intellectuelle et de renseignements confidentiels, des litiges et une atteinte à notre réputation. Nous continuons de mettre au point nos techniques de cyberdéfense afin de soutenir notre modèle économique, de protéger nos systèmes et d'améliorer l'expérience client à l'échelle mondiale, et ce, en appliquant les meilleures pratiques du secteur et en collaborant avec nos homologues et des experts pour que nos clients procèdent en toute confiance à leurs opérations financières. L'adoption des technologies émergentes comme l'infonuagique, l'intelligence artificielle et la robotique nécessite une attention et des investissements constants pour gérer nos risques efficacement.</p>
<p>Modifications réglementaires</p> 	<p>Nous exerçons nos activités dans plusieurs territoires, et la portée et la complexité de la réglementation qui ne cessent de croître risquent de nuire à la rentabilité et à notre réactivité aux besoins du marché. Les réformes financières adoptées dans plusieurs territoires pourraient avoir une incidence significative sur nos activités et stratégies.</p>

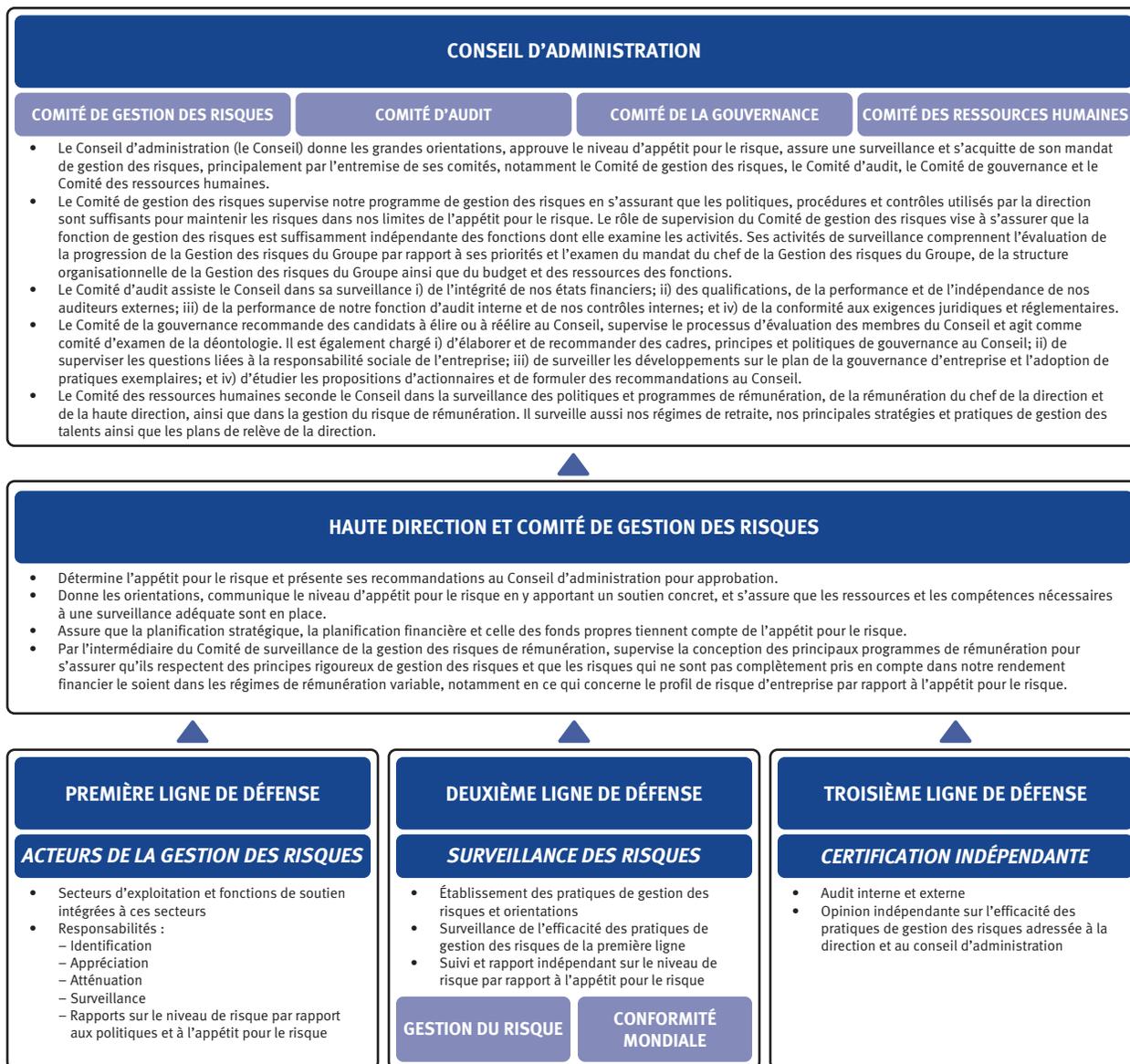
Un risque émergent est un risque qui pourrait avoir un impact important sur nos résultats financiers, notre réputation, notre modèle d'affaires ou notre stratégie, mais qui n'est pas bien compris et qui ne s'est pas encore matérialisé. Nous effectuons une gestion active des risques émergents, notamment les suivants :

- innovation technologique et concurrents non traditionnels;
- politique environnementale et changements climatiques à l'échelle mondiale;
- changements dans le comportement du consommateur;
- fin du programme d'assouplissement quantitatif et répercussion sur la liquidité à l'échelle mondiale.

Sous la responsabilité du Conseil d'administration et de la haute direction, notre cadre de gestion des risques d'entreprise réunit l'ensemble des programmes mis en œuvre à l'échelle de l'entreprise pour gérer les risques, et notamment pour identifier, apprécier, évaluer, contrôler, surveiller et communiquer les risques importants auxquels nous sommes exposés. Notre appétit pour le risque indique « quels » risques nous sommes disposés à accepter; notre code de conduite et notre culture de gestion des risques énoncent la « manière » dont nous devons traiter ces risques.

Risque de gouvernance

Notre modèle de gouvernance est bien établi. Le Conseil d'administration supervise la mise en œuvre de notre cadre de gestion des risques, tandis que les membres du personnel à tous les échelons de l'entreprise sont responsables de la gestion des risques découlant de leurs activités quotidiennes. Comme il est illustré ci-après, notre modèle de gouvernance compte trois lignes de défense.



Appétit pour le risque

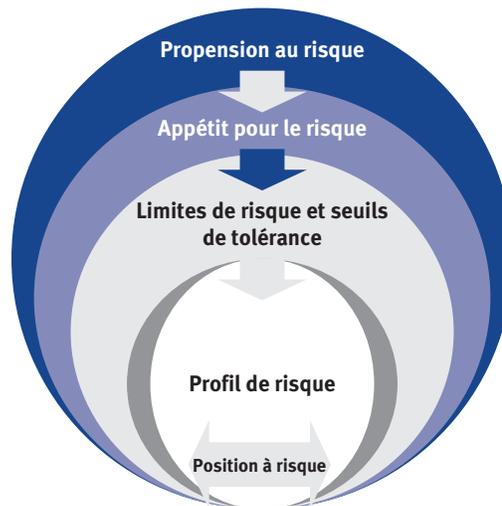
Notre appétit pour le risque correspond à la nature et au niveau des risques que nous sommes disposés à accepter pour atteindre nos objectifs commerciaux. La gestion des risques a pour but de nous protéger contre une perte inacceptable ou un événement indésirable qui toucherait nos résultats, l'adéquation de nos fonds propres ou notre trésorerie, tout en soutenant l'ensemble de notre stratégie commerciale.

La démarche utilisée pour établir notre appétit pour le risque se fonde sur trois concepts clés :

- le montant du « bénéfice à risque » jugé acceptable sur un cycle économique comprenant des périodes de tension modérée, compte tenu des pertes attendues et de l'incidence des fluctuations potentielles des revenus et des charges sur le résultat;
- le montant des « fonds propres à risque » jugé acceptable en période de tensions graves et très graves, compte tenu des pertes futures imprévues;
- le maintien d'un niveau approprié de liquidité en période de tensions.

Notre Cadre d'appétit pour le risque comporte plusieurs étapes :

- Délimiter notre propension au risque en examinant les contraintes réglementaires qui limitent notre capacité à accepter le risque.
- Déterminer et confirmer régulièrement notre appétit pour le risque, lequel est fondé sur des facteurs stratégiques et des contraintes volontaires qui définissent le niveau maximal de risque que nous sommes prêts à accepter compte tenu de notre capacité financière, de nos objectifs et de nos stratégies commerciales.
- Établir des limites de risque et seuils de tolérance pour que la direction s'assure que les activités entraînant la prise de risques s'alignent sur notre appétit pour le risque.
- Évaluer régulièrement notre profil de risque, à savoir les risques auxquels nous sommes exposés au regard de notre appétit pour le risque, et s'assurer que les mesures appropriées sont prises avant que notre profil de risque ne sorte des limites établies de notre appétit pour le risque.
- Évaluer notre position à risque afin de confirmer si nos priorités stratégiques nécessitent l'exposition à d'autres risques au cours d'une période d'un an; cette position est établie en fonction d'une échelle de risques prudente, neutre ou expansionniste.



Nos activités impliquent une prise de risques, mais nous maintenons un équilibre risque-rendement adéquat pour assurer la viabilité de notre entreprise à long terme en restant dans les limites de notre appétit pour le risque. Notre appétit pour le risque s'articule autour d'un certain nombre d'énoncés qualitatifs et quantitatifs complémentaires.

Énoncés fondamentaux relatifs à l'appétit pour le risque	
Énoncés qualitatifs	Énoncés quantitatifs
<ul style="list-style-type: none"> • Ne prendre que les risques que nous comprenons. Nos décisions à cet égard sont réfléchies et orientées vers l'avenir. • Dans nos décisions, assurer un équilibre entre le risque et une croissance durable et stable des affaires. • Maintenir un environnement de contrôle sain, conçu pour protéger nos parties prenantes et respecter les exigences juridiques et réglementaires. • Éviter toute activité qui ne cadre pas avec notre raison d'être, notre vision, nos valeurs et notre code de conduite. • Ne jamais compromettre notre réputation ni la confiance de nos clients en vue d'accroître nos bénéfices. • Préserver la résilience financière et être prêts à toute éventualité, même extrême, pour protéger nos parties prenantes, les marchés financiers et l'économie en général. 	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer les risques liés aux pertes futures et à la volatilité du résultat. • Éviter une concentration excessive de risques. • Maintenir une faible exposition aux pertes futures en périodes de tension. • Assurer une gestion rigoureuse du risque de liquidité et de financement. • Assurer une gestion rigoureuse du risque réglementaire et du risque opérationnel. • Assurer l'adéquation des fonds propres en maintenant des ratios de capital supérieurs aux seuils fixés par les agences de notation et les organismes de réglementation. • Maintenir des notations élevées et un profil de risque qui nous positionnent parmi les meilleurs dans notre groupe d'entreprises analogues.

Nos énoncés fondamentaux relatifs à l'appétit pour le risque sont structurés de manière qu'ils puissent être appliqués à l'échelle de l'entreprise, des secteurs d'exploitation, des unités fonctionnelles et de l'entité juridique. L'appétit pour le risque concorde avec nos stratégies commerciales, notre planification des fonds propres, nos prévisions financières et nos plans de financement. Nous nous assurons également que la stratégie commerciale correspond à l'appétit pour le risque de l'entreprise et des secteurs d'exploitation.

Évaluation du risque

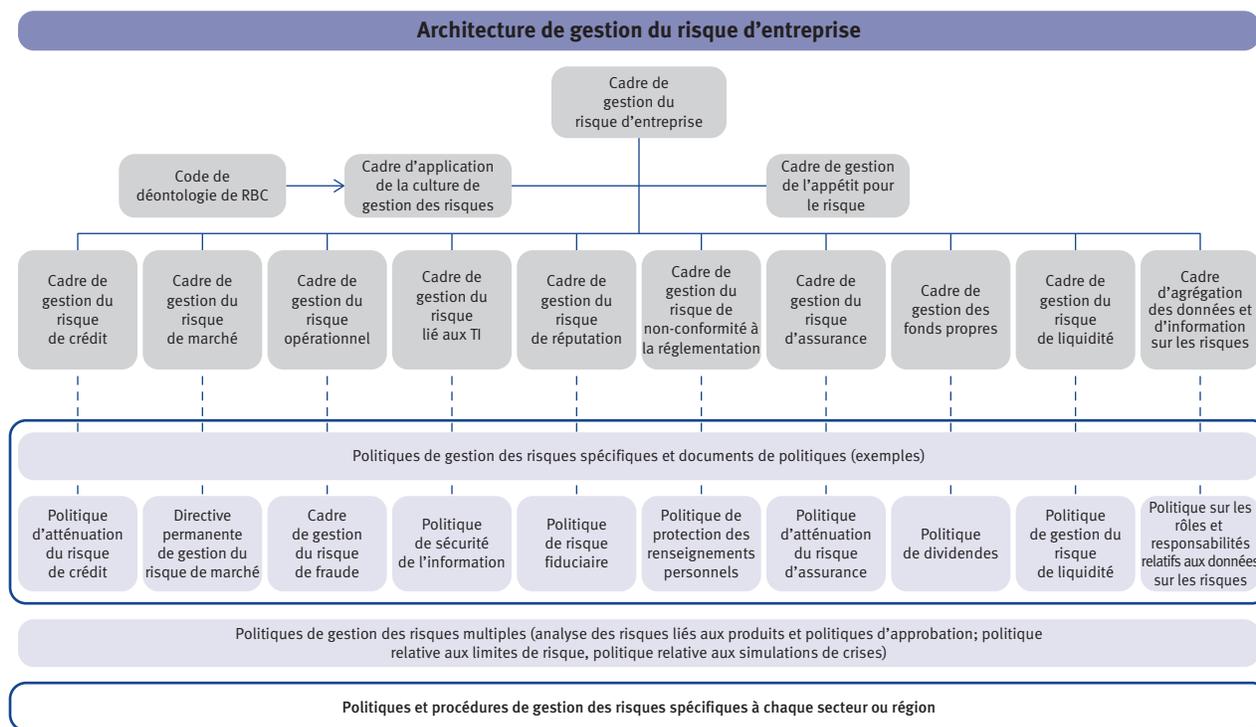
Notre capacité à évaluer les risques est une composante clé de nos processus de gestion des risques et des fonds propres à l'échelle de l'entreprise. Certaines méthodes d'évaluation peuvent s'appliquer à plusieurs types de risques, tandis que d'autres ne s'appliquent qu'à un seul type. Bien que l'évaluation quantitative des risques soit importante, nous nous appuyons également sur des facteurs qualitatifs. Pour les types de risques difficiles à quantifier, nous accordons une plus grande importance aux facteurs de risque qualitatifs et à l'évaluation des activités afin d'apprécier le niveau de risque général et de nous assurer qu'il s'aligne sur notre appétit pour le risque. Des méthodes d'évaluation fondées sur le jugement sont élaborées, et des techniques telles que les simulations de crise et les analyses de scénarios et de sensibilité peuvent être utilisées pour apprécier et mesurer les risques. Nos principales méthodes de calcul des risques comprennent ce qui suit :

- *Quantification des pertes attendues* : Les pertes attendues servent à évaluer le bénéfice à risque et représentent les pertes susceptibles de se produire sur une période donnée, dans le cours normal des affaires, selon les prévisions statistiques.
- *Quantification des pertes imprévues* : Les pertes imprévues servent à évaluer les fonds propres à risque dans des périodes de tension et représentent une estimation statistique de l'écart entre les résultats réels et les résultats attendus sur un horizon donné;
- *Simulation de crise* : Ce test sert à examiner les répercussions possibles d'événements défavorables exceptionnels, mais plausibles;
- *Contrôles ex post* : Ces contrôles sont effectués chaque trimestre et consistent à comparer les valeurs réalisées aux estimations, afin de nous assurer que les paramètres du calcul des fonds propres réglementaires et du capital économique demeurent appropriés.

Contrôle des risques

Notre gestion des risques d'entreprise s'appuie sur un processus exhaustif de contrôle des risques à l'échelle de l'entreprise.

Ces contrôles des risques sont définis dans nos cadres de gestion des risques d'entreprise et de gestion des risques spécifiques, lesquels servent à l'élaboration et à la communication de politiques, à la mise en œuvre de processus officiels d'examen et d'approbation des risques, ainsi qu'à la délégation des pouvoirs et à la fixation des limites de risque. La mise en œuvre de contrôles des risques solides nous permet d'optimiser le rapport risque-rendement de chaque portefeuille et de chaque opération.



Processus d'analyse et d'approbation des risques

Les processus d'analyse et d'approbation des risques sont élaborés par la Gestion des risques du Groupe, en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité du risque visé. En règle générale, une personne, un groupe ou un comité indépendant procède à une analyse formelle des risques et donne son approbation. Les pouvoirs d'approbation sont délégués et répartis selon les catégories suivantes : opérations, prêts structurés, projets et initiatives, et nouveaux produits et services.

Pouvoirs et limites

Le Comité de gestion des risques du Conseil d'administration délègue les pouvoirs d'approbation du risque de crédit, du risque de marché et du risque d'assurance au président et chef de la direction et au chef de la Gestion des risques du Groupe. Ces dirigeants peuvent approuver l'exposition aux risques à l'échelle d'une opération, d'un secteur géographique (pays et région) ou d'un secteur d'activité, selon des paramètres définis, afin de gérer le risque de concentration, établir des limites en matière de prise ferme et de placement pour les activités de négociation et les services de banque d'investissement, et fixer les seuils de tolérance du risque de marché.

Le Conseil d'administration délègue également les pouvoirs d'approbation du risque de liquidité au président et chef de la direction, au chef des finances ainsi qu'au chef de la gestion des risques. Ces limites constituent un contrôle clé visant à s'assurer que des sources fiables et rentables de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie sont disponibles pour honorer nos engagements actuels et futurs.

Information sur les risques

Le processus de suivi et d'information sur les risques à l'échelle de l'entreprise et des secteurs d'exploitation constituent des composantes essentielles de notre programme de gestion des risques d'entreprise et permettent à la haute direction et au Conseil d'administration d'assumer efficacement leurs responsabilités de gestion et de surveillance. Nous publions également des rapports externes sur les risques afin de nous conformer aux normes réglementaires. Chaque trimestre, la haute direction et le Conseil d'administration reçoivent le rapport sur les risques d'entreprise, qui contient un examen détaillé de notre profil de risque par rapport à notre appétit pour le risque, de l'utilisation de concentrations et de limites, du résultat des simulations de crise et de la qualité du portefeuille ainsi qu'un sommaire des risques auxquels nous sommes exposés, accompagné d'une analyse des enjeux et tendances connexes. Tous les ans, nous effectuons un examen comparatif de notre situation par rapport à celle de nos homologues à l'aide de diverses mesures de risque et d'un tableau multifactoriel qui permet une analyse objective. Au-delà de la surveillance régulière des risques, d'autres rapports concernant certains risques spécifiques connus ou émergents, ou les variations de notre profil de risque, sont présentés à la haute direction et au Conseil d'administration.

Simulation de crise

La simulation de crise sert à examiner les répercussions possibles d'événements défavorables exceptionnels, mais plausibles, et constitue un élément important de notre cadre de gestion des risques. Les résultats de ces simulations servent à :

- suivre l'évolution de notre profil de risque, en termes de bénéfice et de fonds propres à risque, relativement à notre appétit pour le risque;

- établir des limites;
- identifier les principaux risques relatifs à nos niveaux de fonds propres et de liquidité, et à notre situation financière, et les variations possibles;
- mieux comprendre les mesures d'atténuation qui peuvent être utilisées en cas d'événements défavorables;
- évaluer l'adéquation de nos niveaux de fonds propres et de liquidité cibles.

Les simulations de crise que nous effectuons à l'échelle de l'entreprise consistent à évaluer les principales répercussions des risques auxquels nous sommes exposés, ainsi que des variations du résultat, sur le bilan, l'état du résultat, le levier financier, les fonds propres et la liquidité. Le Comité de gestion des risques, le Conseil d'administration et les comités de gestion des risques de la haute direction utilisent les résultats obtenus pour comprendre nos facteurs de performance en période de tension et examiner les ratios de fonds propres, de levier financier et de liquidité en période de tension comparativement aux seuils réglementaires et aux objectifs internes. Les résultats sont également pris en compte dans notre processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (PIEAFP) et dans notre processus de planification des fonds propres.

Nous évaluons annuellement un certain nombre de scénarios de crise à l'échelle de l'entreprise sur un horizon pluriannuel et selon divers degrés de gravité. Notre Conseil d'administration revoit les scénarios recommandés, et la Gestion des risques du Groupe dirige le processus d'évaluation des scénarios. Les résultats des différentes unités fonctionnelles sont ensuite réunis afin d'analyser les répercussions sur l'ensemble de l'entreprise, avec l'aide des experts de la Gestion des risques du Groupe et des fonctions Trésorerie générale, Finances et Économie. Les scénarios évalués récemment portaient entre autres sur les récessions mondiales, le protectionnisme, l'isolationnisme, les corrections au prix de l'immobilier, ainsi que les écarts de crédit et les chocs relatifs aux marchandises.

Les simulations de crise et les analyses de scénarios s'appliquant aux types de risques spécifiques, tels que le risque de marché, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt structurel, le risque de crédit de détail et de gros, le risque opérationnel et le risque d'assurance, complètement et étayent nos analyses à l'échelle de l'entreprise. Les résultats découlant de ces analyses spécifiques sont utilisés dans le cadre de divers processus de prise de décisions, y compris la fixation des limites de risque, la composition des portefeuilles, l'établissement de l'appétit pour le risque et la mise en œuvre des stratégies commerciales.

Outre les simulations de crise globales ou spécifiques à chaque risque, nous utilisons aussi des simulations de crise ad hoc et des simulations de crise inversées pour approfondir notre connaissance des risques auxquels nous sommes exposés. Les simulations de crise ad hoc sont des analyses uniques qui servent à étudier une situation en développement ou à effectuer des tests plus approfondis sur un portefeuille donné. Les simulations de crise inversées, dont le point de départ est une issue grave, consistent à remonter jusqu'aux scénarios pouvant mener à une telle issue. Elles permettent d'identifier les risques et de comprendre les limites du rapport risque-rendement.

Au-delà des simulations de crise internes, nous nous livrons, sur une base régulière, à un certain nombre d'autres simulations de crise exigées par les autorités de réglementation dans plusieurs pays.

Culture de gestion des risques

Notre culture de gestion des risques est définie comme un ensemble commun de normes de comportement qui reflètent nos valeurs fondamentales et nous permettent d'identifier, de comprendre et de gérer nos risques de façon proactive, et ainsi de protéger nos clients, préserver la valeur pour nos actionnaires et contribuer à l'intégrité, à la santé et à la résilience des marchés financiers.

Le comportement attendu s'articule autour des éléments suivants :

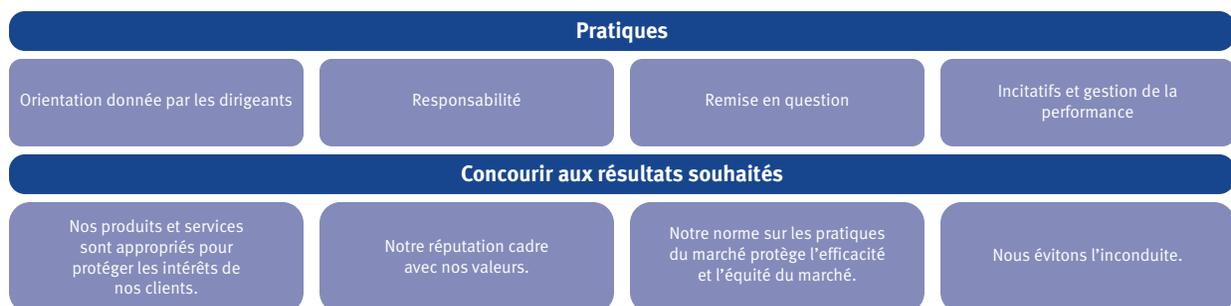
- nos valeurs;
- le code de déontologie;
- les principes de gestion des risques;
- les énoncés fondamentaux de l'appétit pour le risque;
- les règles, politiques et pratiques de conduite réglementaire;
- le processus de gestion du rendement;
- le code de conduite et le cadre d'application de la culture de gestion des risques.

Nous sommes en phase avec les quatre pratiques fondamentales de la culture de gestion des risques du Conseil de stabilité financière. Nos pratiques de la culture de gestion des risques sont les suivantes :

- l'orientation donnée par les dirigeants;
- la responsabilité;
- la remise en question efficace;
- les incitatifs et la gestion de la performance.

Ces pratiques sont profondément enracinées dans nos politiques et protocoles actuels de gestion des risques et des ressources humaines et, conjuguées à un leadership efficace et à nos valeurs, elles constituent une référence à partir de laquelle la culture et la conduite à l'égard des risques peuvent être évaluées, surveillées, préservées et continuellement améliorées.

Nous nous conformons aux normes de conduite les plus élevées afin de gagner la confiance de nos clients, de nos investisseurs, de nos collègues et de notre collectivité. L'application efficace de notre culture de gestion des risques s'aligne sur nos valeurs et vient à l'appui des énoncés fondamentaux de l'appétit pour le risque.



Le texte ombré et les tableaux marqués d'un astérisque (*) qui figurent dans les sections suivantes du rapport de gestion présentent les informations sur les risques de crédit et de marché et sur les risques de liquidité et de financement fournies conformément à IFRS 7 *Instruments financiers : informations à fournir*. Ils présentent également nos méthodes d'évaluation des risques et les objectifs, politiques et méthodologies de gestion de ces risques. Le texte ombré et les tableaux marqués d'un astérisque font partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2017.

Facteurs d'ordre transactionnel/positionnel

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte causée par l'incapacité possible ou la réticence d'un débiteur à s'acquitter de ses obligations contractuelles au moment opportun. Le risque de crédit peut être direct et découler du risque de défaillance d'un débiteur principal (p. ex., émetteur, débiteur, contrepartie, emprunteur ou titulaire de police), ou indirect et associé à un débiteur secondaire (p. ex., garant ou réassureur). Le risque de crédit comprend le risque de contrepartie qui découle à la fois des activités de négociation et des autres activités.

La responsabilité de la gestion du risque de crédit est répartie entre les trois lignes de défense du modèle de gouvernance. Le Conseil d'administration, par l'entremise de son Comité de gestion des risques, délègue les pouvoirs d'approbation du risque de crédit au président et chef de la direction et au chef de la Gestion des risques du Groupe. Les transactions de crédit dépassant les limites autorisées doivent être approuvées par le Comité de gestion des risques. Afin de faciliter le déroulement des activités quotidiennes, le chef de la Gestion des risques du Groupe est autorisé à déléguer ses pouvoirs d'approbation du risque de crédit à d'autres personnes au sein de l'équipe Gestion des risques du Groupe, des secteurs d'exploitation ou des Services de soutien généraux, le cas échéant.

Afin d'assurer un équilibre entre les risques et le rendement, nous fixons les objectifs suivants pour la gestion du risque de crédit :

- Nous nous assurons que la qualité du crédit n'est pas compromise;
- Nous réduisons les risques de crédit liés aux transactions, aux relations et aux portefeuilles;
- Nous utilisons les systèmes d'évaluation ou de classement du risque de crédit de RBC, ou d'autres méthodes, politiques ou outils approuvés;
- Nous établissons nos prix en fonction des risques de crédit encourus;
- Nous utilisons des systèmes et des contrôles efficaces pour détecter et prévenir le risque de crédit inapproprié;
- Nous utilisons des méthodes uniformes pour l'évaluation de notre risque de crédit;
- Nous assurons une surveillance et une gestion permanentes de notre risque de crédit;
- Nous transférons les risques de crédit à des tiers au moyen de techniques d'atténuation des risques approuvées, lorsque cela est approprié (p. ex., opérations de vente, de couverture, d'assurance et de titrisation);
- Nous évitons les activités qui ne cadrent pas avec les valeurs de RBC, son code de conduite ou ses politiques.

Nous avons un cadre de gestion du risque de crédit, ainsi que des politiques qui définissent clairement les rôles et les responsabilités, les pratiques acceptables, les limites et les contrôles clés. Le cadre de gestion du risque de crédit décrit les principes, méthodes, systèmes, rôles et responsabilités ainsi que les rapports et contrôles servant à la gestion du risque de crédit à la RBC.

Évaluation du risque de crédit

Nous quantifions le risque de crédit, au niveau du débiteur individuel et de l'ensemble du portefeuille, de façon à gérer les pertes attendues et limiter ainsi la volatilité du résultat et les pertes imprévues.

Nous utilisons une variété de méthodes d'évaluation et de quantification du risque de crédit pour nos portefeuilles de prêts de gros et de détail. Le portefeuille de gros comprend des prêts aux entreprises, aux emprunteurs souverains, aux entités du secteur public, aux banques et autres institutions financières, ainsi que certains prêts aux particuliers et aux petites entreprises. Le portefeuille de détail comprend les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux particuliers, les prêts personnels, les prêts sur cartes de crédit et les prêts aux petites entreprises. Nos systèmes de notation du risque de crédit ont été élaborés afin d'évaluer et de quantifier les risques liés aux activités de prêt de manière précise et uniforme. Les notations qui en résultent sont ensuite utilisées dans la prise de décisions sur le risque – tant au chapitre des transactions qu'au chapitre des clients – ainsi que comme données clés de l'évaluation du risque et du calcul des fonds propres.

Évaluation des fonds propres réglementaires et du capital économique

Deux approches peuvent être utilisées pour évaluer le risque de crédit et déterminer les fonds propres réglementaires : l'approche fondée sur des notations internes et l'approche standard. Nous utilisons la première pour la plupart de nos risques de crédit.

Le risque de crédit associé à nos activités bancaires dans les Antilles et à City National est évalué selon l'approche standard, les actifs pondérés en fonction des risques sont calculés au moyen des facteurs de pondération du risque de crédit prescrits par le BSIF.

Le capital économique, qui correspond à notre propre quantification du risque, est utilisé pour évaluer la performance, établir les limites et déterminer l'adéquation des fonds propres internes.

Les principaux paramètres d'évaluation du risque de crédit aux fins du calcul du capital économique et des fonds propres réglementaires sont les suivants :

- Probabilité de défaut (PD) : pourcentage estimatif qui représente la probabilité de défaut d'un débiteur dans un délai donné et pour une notation ou un portefeuille de prêts donné.
- Exposition en cas de défaut (ECD) : montant qui serait dû par un débiteur au moment du défaut.
- Perte en cas de défaut (PCD) : pourcentage estimatif de l'PCD considéré comme non recouvrable malgré les processus de perception et de recouvrement.

Ces paramètres sont déterminés à partir de l'historique des données des systèmes de notation internes, conformément aux normes de surveillance, et ils sont validés par des experts indépendants et mis à jour régulièrement.

Chaque facilité de crédit reçoit un taux de PCD fondé pour une large part sur les facteurs qui détermineront l'ampleur de la perte en cas de défaut, à savoir notamment le rang de la dette, les sûretés qui y sont assorties et le secteur d'activité de l'emprunteur. Les taux estimatifs de PCD s'appuient essentiellement sur un historique interne des défauts de paiement. Si ces données internes sont limitées, nous nous appuyons sur des données externes appropriées pour compléter notre estimation. Les taux estimatifs de PCD reflètent également les conditions susceptibles de prévaloir en période de ralentissement économique, avec un supplément de prudence pour tenir compte des limitations des données et des incertitudes statistiques identifiées pendant le processus d'estimation.

L'ECD est basée sur l'ensemble du crédit accordé à l'emprunteur et sur l'évolution éventuelle de ce montant selon des facteurs tels que la nature de l'engagement de la banque. Comme pour le PCD, les taux sont estimés de façon à tenir compte d'un ralentissement économique, en appliquant le même principe de prudence pour tenir des incertitudes statistiques relevées dans le processus de modélisation.

Les estimations de la PD, de la PCD et de l'ECD sont mises à jour, puis validées et testées par contrôle ex post chaque année par une équipe de validation indépendante au sein de la banque. Elles font également l'objet d'un suivi et d'un contrôle ex post trimestriel par l'équipe d'estimation elle-même. Ces notations et évaluations du risque nous permettent de déterminer notre perte attendue, ainsi que notre capital économique, nos fonds propres réglementaires, nos limites de risque, de même que les prix de nos produits et nos services de gestion de portefeuille.

Risque de crédit brut

Le risque de crédit brut est calculé en fonction des définitions énoncées dans le cadre de l'accord de Bâle III. En vertu de cette méthode, l'exposition en cas de défaut est calculée sans tenir compte des sûretés, mais à partir d'une estimation des variations futures possibles de ce risque de crédit. Le risque de crédit brut est classé dans les risques liés aux prêts et autres risques ou dans les risques liés aux activités de négociation.

Les risques liés aux prêts et les autres risques comprennent :

- les prêts et acceptations en cours, les engagements inutilisés ainsi que les autres risques, notamment les passifs éventuels tels que les lettres de crédit et les garanties, les titres d'emprunt disponibles à la vente et les dépôts auprès d'institutions financières. Les engagements inutilisés représentent une estimation du montant contractuel susceptible d'être utilisé advenant un cas de défaillance par un débiteur.

Les risques liés aux activités de négociation comprennent :

- les transactions de mise en pension de titres, lesquelles incluent des conventions de rachat et des conventions de revente, ainsi que des emprunts et prêts de titres. En ce qui concerne les transactions de mise en pension de titres, le risque brut correspond au montant du financement initial des titres, compte non tenu des sûretés.
- le montant des dérivés qui représente le montant de l'équivalent-crédit, lequel est défini par le BSIF comme la somme du coût de remplacement et du montant supplémentaire au titre du risque de crédit éventuel.

Évaluation du risque de crédit

Risque de crédit lié aux prêts de gros

Le système de notation du crédit de gros sert à évaluer le risque de crédit inhérent à nos activités de crédit de gros.

Une notation du risque de l'emprunteur (NRE) est attribuée à chaque débiteur. Associée à une PD calibrée, elle différencie le risque rattaché à ce débiteur et reflète notre appréciation de sa solvabilité et notre évaluation de sa capacité et de sa volonté de satisfaire à ses obligations contractuelles dans les délais fixés, sur un horizon de trois ans. La NRE est fondée sur une évaluation du risque commercial et financier et s'appuie sur une analyse fondamentale du crédit. La PD associée à chaque NRE est essentiellement fondée sur un historique interne des défauts de paiement qui remonte au début des années 2000; elle constitue une représentation prudente de notre expérience au cours d'un cycle économique comprenant des périodes de ralentissement.

Notre système de notation compte 22 niveaux. Le tableau suivant présente nos 22 notations et leur correspondance avec les systèmes de S&P et de Moody's.

Notations	Taux de probabilité de défaut	Notation de l'emprunteur	S&P	Moody's	Description
1	0,009 %	1+	AAA	Aaa	Qualité investissement
2	0,013 %	1H	AA+	Aa1	
3	0,025 %	1M	AA	Aa2	
4	0,028 %	1L	AA-	Aa3	
5	0,045 %	2+H	A+	A1	
6	0,066 %	2+M	A	A2	
7	0,086 %	2+L	A-	A3	
8	0,168 %	2H	BBB+	Baa1	
9	0,205 %	2M	BBB	Baa2	
10	0,268 %	2L	BBB-	Baa3	
11	0,434 %	2-H	BB+	Ba1	Qualité inférieure
12	0,702 %	2-M	BB	Ba2	
13	1,135 %	2-L	BB-	Ba3	
14	2,288 %	3+H	B+	B1	
15	3,701 %	3+M	B	B2	
16	5,985 %	3+L	B-	B3	
17	9,680 %	3H	CCC+	Caa1	
18	12,556 %	3M	CCC	Caa2	
19	20,306 %	3L	CCC-	Caa3	
20	32,840 %	4	CC	Ca	
21	100 %	5	C	C	Prêts douteux
22	100 %	6	Faillite	Faillite	

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2017.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie correspond au risque qu'une partie avec laquelle la banque a conclu un contrat financier ou non financier ne satisfasse pas à ses obligations contractuelles, et manque à ses engagements de paiement. Ce risque est évalué non seulement en fonction de sa valeur actuelle, mais aussi en fonction de la variation possible de cette valeur selon l'évolution des conditions du marché. Le risque de contrepartie est généralement associé aux opérations sur dérivés et aux transactions de mises en pension. Les opérations sur dérivés peuvent porter sur des instruments financiers (contrats à terme standardisés ou de gré à gré, swaps et options) ou non financiers (métaux précieux et marchandises). Pour plus de détails sur nos instruments dérivés et nos méthodes de gestion du risque de crédit, se reporter à la note 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2017.

Risque de corrélation défavorable

Le risque de corrélation défavorable est le risque qu'une exposition à une contrepartie soit inversement corrélée à la solvabilité de cette contrepartie. Il existe deux types de corrélations défavorables :

- le risque spécifique de corrélation défavorable lorsqu'il existe une forte corrélation positive entre notre exposition à une contrepartie spécifique et la probabilité de défaut de cette contrepartie en raison de la nature de nos transactions avec elle (p. ex., un prêt garanti par des actions ou un emprunt émis par la contrepartie ou une partie liée);
- le risque général de corrélation défavorable lorsqu'il existe une corrélation positive entre la probabilité de défaut des contreparties et la conjoncture générale de l'économie ou des marchés. Ce risque est généralement associé aux dérivés (notamment lorsque le volume d'exposition augmente) ou aux opérations assorties de sûretés (p. ex., lorsque la valeur de la sûreté diminue).

Risque de crédit lié aux prêts de détail

L'attribution de notations est le principal système utilisé par la banque pour évaluer le risque associé à un débiteur et à une transaction sur le marché de détail. Les modèles d'attribution des notations sont fondés sur des données internes et externes pour évaluer et attribuer une note aux emprunteurs, prévoir le rendement futur et gérer les limites en ce qui concerne les prêts existants et les activités de recouvrement. Les notations sont l'un des éléments qui entrent en jeu dans l'acquisition de nouveaux clients et la gestion des comptes existants. La notation de l'emprunteur sert à évaluer le risque et les revenus prévus pour chaque intervention d'acquisition ou de gestion de compte, menant à une décision ou à des directives automatisées pour le décideur. La notation de crédit améliore la qualité de la décision, la rapidité et la cohérence du processus de décision et facilite la tarification fondée sur les risques.

Notre système de notation du risque des prêts de détail est bidimensionnel, l'évaluation des notations internes reposant à la fois sur la probabilité de défaut, une dimension du risque lié à l'emprunteur, et sur la PCD, une dimension du risque propre à la facilité.

Le tableau suivant présente les fourchettes de PD et les niveaux de risque correspondant :

Notations internes*		Tableau 47
Taux de probabilité de défaut	Description	
0,000 % – 1,718 %	Faible risque	
1,719 % – 6,430 %	Risque moyen	
6,431 % – 99,99 %	Risque élevé	
100 %	Prêts douteux/défaut	

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2017.

Atténuation du risque de crédit

Nos politiques en matière d'atténuation du risque de crédit font partie intégrante de notre cadre de gestion du risque de crédit et stipulent les exigences minimales aux fins de l'atténuation du risque de crédit.

Montages financiers

Les exigences relatives aux montages financiers sont établies au moyen de politiques et procédures précises en matière de gestion du risque de crédit. Les facteurs d'atténuation des risques comprennent les garanties, les sûretés, les créances de premier rang, les exigences en matière de ratio prêt-valeur ainsi que les clauses restrictives. Chaque produit est assorti de lignes directrices propres qui décrivent les étapes du montage visé ainsi que les critères relatifs aux clients et aux garants.

Sûretés

Dans le cadre d'un prêt, nous obligeons souvent les débiteurs à céder des biens à titre de sûreté. La mesure dans laquelle les sûretés atténuent les risques dépend de la valeur, du type et de la qualité de biens en question. Les exigences liées à l'évaluation et à la gestion des sûretés sont précisées dans nos politiques de gestion du risque de crédit. Les types de sûretés servant à garantir les facilités de crédit ou d'opérations varient. Ainsi, la majorité de nos activités visant le financement par titres et les dérivés hors cote sont garanties à l'aide de trésorerie et de titres d'État liquides tels que les titres de pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Les prêts de gros sont souvent garantis par les actifs de l'entreprise comme les débiteurs, les stocks, les actifs d'exploitation et les biens immobiliers commerciaux. En ce qui a trait aux secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine, les sûretés se composent habituellement de biens immobiliers ou d'un portefeuille de titres d'emprunt et de participation cotés sur une bourse reconnue.

- Nous avons recours à une approche fondée sur le risque pour évaluer les propriétés. Nos méthodes d'évaluation des propriétés comprennent des modèles d'évaluation automatisés et des estimations. Les modèles d'évaluation automatisés servent à estimer la valeur d'une propriété en fonction des données du marché, dont les ventes de propriétés comparables et les tendances des prix dans la zone statistique métropolitaine où se trouve la propriété évaluée. Nous avons également recours, dans le cadre d'une approche fondée sur le risque, à des méthodes d'évaluation, dont des estimations à partir d'un véhicule et des estimations complètes sur place.
- Nous continuons de gérer activement l'intégralité de notre portefeuille de prêts hypothécaires et effectuons des simulations de crise fondées sur une hausse du taux de chômage, conjuguée à des hausses de taux d'intérêt et à un ralentissement des marchés immobiliers.
- Nous respectons les exigences réglementaires qui régissent les pratiques en matière de souscription de prêts hypothécaires résidentiels, y compris les paramètres relatifs au ratio prêt-valeur et les exigences en matière d'évaluation immobilière.

Approbation du risque de crédit

Le Conseil d'administration et ses comités, la haute direction, le Comité de gestion des risques du Groupe et les autres comités de gestion des risques de la haute direction travaillent ensemble pour assurer qu'un cadre de gestion du risque de crédit, ainsi que des politiques, processus et procédures sont en place pour gérer le risque de crédit et approuver les seuils d'acceptation. Le Conseil d'administration, le Comité de gestion des risques du Groupe et la haute direction reçoivent des rapports décrivant notre profil de risque, les tendances et les principaux problèmes en la matière, ainsi que l'évolution des risques auxquels nous sommes exposés, de sorte que soient prises les mesures nécessaires, le cas échéant. Nos politiques de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise énoncent les exigences minimales aux fins de la gestion du risque de crédit en fonction de divers contextes liés aux emprunteurs, aux transactions et à la gestion de portefeuilles.

Approbation des produits

- Les propositions de produits et services de crédit font l'objet d'un examen approfondi et sont approuvées en fonction d'un cadre d'évaluation des risques. Les produits nouveaux, modifiés ou existants doivent être examinés à la lumière de l'ensemble des facteurs composant notre pyramide des risques, notamment le risque de crédit. Tous les produits font l'objet d'un examen périodique, les produits assortis d'un risque élevé étant évalués plus fréquemment.

Limites de crédit

- Le risque de concentration s'entend du risque découlant d'une exposition significative, soit à des emprunteurs regroupés dans une ou plusieurs entreprises ou encore dans un même secteur ou pays, soit à des produits au sein d'un même portefeuille, dont la corrélation est telle que l'évolution de la conjoncture économique ou politique ou d'autres inducteurs de risque peut avoir des répercussions analogues sur la capacité de respecter les obligations contractuelles.
- Nous gérons les risques et les limites de crédit de sorte qu'ils concordent avec notre appétit pour le risque, que l'assortiment de nos activités demeure selon la proportion voulue et que soit évitée toute concentration excessive du risque. Les plafonds de concentration du risque de crédit font l'objet d'un examen régulier qui tient compte de la conjoncture, notamment économique, ainsi que des cadres financier et réglementaire.
- Nous établissons des limites de crédit à l'égard de l'exposition à une seule entreprise (capital notionnel et capital économique), des activités de prise ferme, des prêts avec endettement, de l'exposition (capital notionnel et capital économique) à un même secteur géographique (pays et région) ou à un même secteur d'activité ainsi que de certains produits et portefeuilles, au besoin.

Gestion du risque de crédit

Provision pour pertes sur créances

Nous maintenons une provision pour pertes sur créances suffisante pour couvrir les pertes sur créances connues dans le portefeuille et les pertes liées aux prêts non encore déterminées. Pour établir le montant approprié de la provision pour pertes sur créances, nous utilisons des évaluations quantitatives et qualitatives des créances courantes et antérieures, conformément à IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39).

Tolérance à l'égard de certains prêts

Dans le cadre de la gestion globale de nos relations avec les emprunteurs, nous devons à l'occasion, pour des raisons d'ordre économique ou juridique, faire preuve de tolérance à l'égard de certains clients en ce qui a trait aux conditions initiales de leur prêt. Nous disposons de groupes spécialisés et de politiques officielles qui encadrent la gestion des prêts en retard ou en défaillance. Nous nous efforçons de repérer rapidement les emprunteurs en difficulté financière et de modifier les conditions de leur prêt afin de maximiser le recouvrement et d'éviter les saisies, les reprises de possession ou d'autres recours judiciaires. L'emprunteur peut alors obtenir des allègements auxquels il n'aurait pas droit normalement. Les allègements dans le cas des prêts de détail peuvent comporter la réduction du taux d'intérêt, la renonciation au principal et la prolongation de la durée à l'échéance. Les allègements dans le cas des prêts de gros peuvent comprendre la restructuration du contrat de prêt, la modification des conditions initiales du contrat ou l'assouplissement des clauses restrictives. En ce qui concerne les prêts de détail aussi bien que les prêts de gros, les mesures correctrices appropriées dépendent de la situation de l'emprunteur, de la politique de RBC ainsi que de la volonté et de la capacité du client à respecter la nouvelle entente.

Risque de crédit brut par portefeuille et par secteur géographique*

Tableau 48

(en millions de dollars canadiens)	Au										
	31 octobre 2017						31 octobre 2016				
	Risques liés aux prêts et autres risques			Risques liés aux activités de négociation			Risques liés aux prêts et autres risques			Risques liés aux activités de négociation	
	Prêts et acceptations			Mise en pension de titres			Prêts et acceptations			Mise en pension de titres	
	En cours	Engagements inutilisés (1)	Autres (2)		Dérivés (3)	Risque total (4)	En cours	Engagements inutilisés (1)	Autres (2)	Dérivés (3)	Risque total (4)
Par portefeuille											
Prêts hypothécaires résidentiels	270 348 \$	818 \$	269 \$	– \$	– \$	271 435 \$	254 998 \$	1 063 \$	214 \$	– \$	256 275 \$
Prêts aux particuliers	92 294	88 120	176	–	–	180 590	93 466	82 527	145	–	176 138
Prêts sur cartes de crédit	18 035	21 826	–	–	–	39 861	17 128	24 571	–	–	41 699
Prêts aux petites entreprises (5)	4 493	6 888	6	–	–	11 387	3 878	6 188	5	–	10 071
Prêts de détail	385 170 \$	117 652 \$	451 \$	– \$	– \$	503 273 \$	369 470 \$	114 349 \$	364 \$	– \$	484 183 \$
Prêt aux entreprises (5)											
Exploitations agricoles	7 380 \$	1 338 \$	78 \$	– \$	63 \$	8 859 \$	6 515 \$	1 310 \$	74 \$	– \$	8 008 \$
Industrie automobile	8 248	6 026	376	–	417	15 067	7 279	5 785	567	–	14 128
Biens de consommation	11 387	8 872	605	–	525	21 389	10 052	9 562	756	–	20 921
Énergie											
Pétrole et gaz	6 743	10 322	1 810	–	960	19 835	6 259	10 747	1 656	–	1 198
Services publics	5 614	14 867	3 689	37	1 347	25 554	7 680	13 694	3 496	–	1 748
Produits financiers	6 556	2 062	425	730	628	10 401	8 840	2 649	421	494	611
Produits forestiers	911	635	85	–	16	1 647	1 099	561	85	–	27
Services de santé	6 998	4 602	1 800	1	522	13 923	7 763	4 085	1 684	–	469
Sociétés de portefeuille et d'investissement	8 803	929	566	–	203	10 501	7 195	2 270	637	–	279
Produits industriels	5 581	7 533	447	–	692	14 253	5 508	7 757	546	–	632
Mines et métaux	1 113	3 816	1 027	–	101	6 057	1 455	3 640	1 135	–	144
Services financiers non bancaires	10 744	14 263	15 597	329 214	38 477	408 295	8 408	13 149	15 830	249 732	41 381
Autres services	14 757	7 529	4 024	950	654	27 914	11 582	9 848	10 049	1 410	1 525
Immobilier et secteur connexe	46 197	11 267	1 603	3	443	59 513	40 419	11 215	1 847	4	499
Technologie et média	8 890	14 129	633	305	2 456	26 413	11 019	14 758	873	470	1 832
Transport et environnement	5 950	5 712	3 300	–	841	15 803	6 060	4 393	3 603	–	1 637
Autres secteurs	4 570	17	4 694	3 018	563	12 862	7 568	755	5 856	882	507
Organismes souverains (5)	11 362	11 406	110 581	35 228	14 356	182 933	10 581	6 972	84 017	38 707	17 319
Banques (5)	4 261	1 423	132 644	106 346	23 735	268 409	1 930	1 815	119 324	104 314	25 600
Prêts de gros	176 065 \$	126 748 \$	283 984 \$	475 832 \$	86 999 \$	1 149 628 \$	167 212 \$	124 965 \$	252 456 \$	396 013 \$	96 565 \$
Risque total	561 235 \$	244 400 \$	284 435 \$	475 832 \$	86 999 \$	1 652 901 \$	536 682 \$	239 314 \$	252 820 \$	396 013 \$	96 565 \$
Par secteur géographique (6)											
Canada	458 963 \$	156 249 \$	100 740 \$	68 279 \$	24 018 \$	808 249 \$	430 616 \$	151 481 \$	81 800 \$	76 094 \$	27 647 \$
États-Unis	73 137	64 439	79 782	258 883	14 333	490 574	76 481	69 006	81 168	208 759	14 315
Europe	13 979	17 934	80 319	87 158	43 312	242 702	14 886	15 367	74 547	71 722	48 318
Autres pays	15 156	5 778	23 594	61 512	5 336	111 376	14 699	3 460	15 305	39 438	6 285
Risque total	561 235 \$	244 400 \$	284 435 \$	475 832 \$	86 999 \$	1 652 901 \$	536 682 \$	239 314 \$	252 820 \$	396 013 \$	96 565 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2017.

- (1) Les engagements inutilisés représentent une estimation du montant contractuel susceptible d'être utilisé advenant un cas de défaillance par un débiteur.
- (2) Tient compte des montants en équivalent-crédit liés aux passifs éventuels tels que les lettres de crédit et les garanties, les montants en cours liés aux titres d'emprunt disponibles à la vente, des dépôts auprès d'institutions financières et d'autres actifs.
- (3) Montant en équivalent-crédit, compte tenu des conventions-cadres de compensation.
- (4) Le risque de crédit brut est présenté compte non tenu de la provision pour pertes sur prêts. Les risques liés aux catégories d'actifs Expositions renouvelables sur la clientèle de détail admissibles et Autres expositions sur la clientèle de détail prévues par l'accord de Bâle III sont en grande partie inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers et aux prêts sur cartes de crédit, tandis que les risques liés aux marges de crédit sur valeur nette sont inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers.
- (5) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 5 des états financiers consolidés annuels de 2017.
- (6) Le profil géographique est déterminé en fonction du pays de résidence de l'emprunteur.

2017 par rapport à 2016

Le risque de crédit brut total a augmenté de 132 milliards de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient principalement à l'accroissement des transactions de mise en pension de titres, de la trésorerie et des montants à recevoir de banques, des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques ainsi que des prêts et acceptations. Ces hausses ont été atténuées par une diminution des expositions sur dérivés et par l'incidence du change.

Le risque de crédit lié aux prêts de détail a grimpé de 19 milliards de dollars, ou 4 %, résultat attribuable principalement à la croissance des volumes dans nos portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts aux particuliers, annulée en partie par une réduction du risque lié aux cartes de crédit en raison des engagements non utilisés.

Le risque de crédit lié aux prêts de gros s'est accru de 112 milliards de dollars, ou 11 %, surtout en raison de l'accroissement des transactions de mise en pension de titres, de la trésorerie et des montants à recevoir de banques, des dépôts productifs d'intérêts principalement auprès de banques, principalement une hausse des dépôts auprès de banques centrales, ainsi que des prêts et acceptations. Ces augmentations ont été atténuées par une diminution des expositions sur dérivés et par l'incidence du change. Le taux d'utilisation des prêts de gros est resté stable à 39 % en regard de celui de l'exercice précédent.

Le profil géographique de notre risque de crédit brut est resté relativement inchangé par rapport à l'exercice précédent. Notre risque lié au Canada, aux États-Unis, à l'Europe et aux autres pays s'établissait respectivement à 49 %, 30 %, 15 % et 6 % (respectivement 50 %, 30 %, 15 % et 5 % au 31 octobre 2016).

Le risque auquel nous sommes exposés au Canada s'est accru de 41 milliards de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, en grande partie à cause de la croissance des prêts aux entreprises et acceptations et des prêts hypothécaires résidentiels.

Le risque auquel nous sommes exposés aux États-Unis s'est accru de 41 milliards de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout des transactions de mise en pension de titres attribuables principalement à l'intensification des activités des clients et des entreprises, atténuée par l'incidence du change.

Le risque auquel nous sommes exposés en Europe s'est accru de 18 milliards de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement d'une hausse au chapitre de la mise en pension de titres et d'un accroissement des dépôts auprès de banques centrales.

Le risque auquel nous sommes exposés dans les autres pays s'est accru de 32 milliards de dollars, ou 41 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation des transactions de mise en pension de titres et de la hausse des dépôts auprès des banques centrales.

Prêts et acceptations en cours et engagements inutilisés* (1)

Tableau 49

(en millions de dollars canadiens)	Au											
	31 octobre 2017						31 octobre 2016 (2)					
	Faible risque	Risque moyen	Risque élevé	Prêts douteux	Prêts standards et sans notation	Total	Faible risque (3)	Risque moyen	Risque élevé	Prêts douteux (3)	Prêts standards et sans notation (3), (4)	Total
Prêts de détail (5)												
Prêts hypothécaires résidentiels	221 911 \$	12 388 \$	2 383 \$	284 \$	34 200 \$	271 166 \$	209 532 \$	12 750 \$	2 090 \$	337 \$	22 197 \$	246 906 \$
Prêts aux particuliers	161 484	12 238	2 736	193	3 763	180 414	158 498	10 624	2 768	222	1 421	173 533
Prêts sur cartes de crédit	31 883	5 320	1 396	–	1 262	39 861	34 116	5 342	1 437	–	642	41 537
Prêts aux petites entreprises	7 770	1 908	433	31	1 239	11 381	5 822	1 201	1 671	36	1 336	10 066
	423 048 \$	31 854 \$	6 948 \$	508 \$	40 464 \$	502 822 \$	407 968 \$	29 917 \$	7 966 \$	595 \$	25 596 \$	472 042 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au							
	31 octobre 2017				31 octobre 2016 (2)			
	Qualité investissement	Qualité inférieure	Prêts douteux	Total	Qualité investissement	Qualité inférieure	Prêts douteux	Total
Prêts de gros (6)								
Prêt aux entreprises	108 733 \$	164 256 \$	1 372 \$	274 361 \$	107 510 \$	132 967 \$	2 339 \$	242 816 \$
Prêts aux organismes souverains	21 457	1 311	–	22 768	15 939	786	–	16 725
Prêts aux banques	3 519	2 165	–	5 684	1 881	943	2	2 826
Total	133 709 \$	167 732 \$	1 372 \$	302 813 \$	125 330 \$	134 696 \$	2 341 \$	262 367 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2017.

(1) Ce tableau présente nos prêts de détail et prêts de gros et nos acceptations en cours ainsi que nos engagements inutilisés, par portefeuille et par catégorie de risque. Le montant est présenté compte non tenu de toute provision pour prêts douteux.

(2) Compte non tenu du risque lié à City National d'un montant de 41,6 milliards de dollars au 31 octobre 2016.

(3) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

(4) Selon l'approche standard, l'exposition au risque de crédit est déterminée en fonction de la pondération des risques prescrite par le BSIF.

(5) Comprend des engagements inutilisés de 1,0 milliard de dollars, de 88,1 milliards, de 21,8 milliards et de 6,9 milliards relatifs aux prêts hypothécaires résidentiels, aux prêts aux particuliers, aux prêts sur cartes de crédit et aux prêts aux petites entreprises, respectivement (1,0 milliard, 82,4 milliards, 24,6 milliards et 6,2 milliards, respectivement, au 31 octobre 2016).

(6) Comprend des engagements inutilisés de 113,9 milliards de dollars, de 11,4 milliards et de 1,4 milliard relatifs aux prêts aux entreprises, aux organismes souverains et aux banques, respectivement (111,3 milliards, 7,0 milliards et 1,2 milliard, respectivement, au 31 octobre 2016).

2017 par rapport à 2016

La croissance des risques liés aux prêts de détail est principalement attribuable à la croissance des volumes respectifs de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts personnels. La croissance des risques liés aux prêts de gros s'explique surtout par l'augmentation des volumes de prêts pour plusieurs secteurs d'activité dans les catégories de qualité inférieure, facteur atténué par l'incidence du change.

Risque net lié à l'Europe par pays et par type de client ^{(1), (2)}

Tableau 50

(en millions de dollars canadiens)	31 octobre 2017								31 octobre 2016
	Type d'actif				Type de client				Total
	Prêts en cours	Valeurs mobilières ⁽³⁾	Mise en pension de titres	Dérivés	Institutions financières	Organismes souverains	Grandes entreprises	Total	
Royaume-Uni	7 925 \$	10 428 \$	909 \$	1 241 \$	8 050 \$	4 871 \$	7 582 \$	20 503 \$	17 956 \$
Allemagne	1 626	12 308	1	260	6 686	5 001	2 508	14 195	11 273
France	615	9 650	2	453	1 909	8 249	562	10 720	8 398
Total Royaume-Uni, Allemagne, France	10 166 \$	32 386 \$	912 \$	1 954 \$	16 645 \$	18 121 \$	10 652 \$	45 418 \$	37 627 \$
Irlande	412 \$	30 \$	100 \$	44 \$	142 \$	12 \$	432 \$	586 \$	880 \$
Italie	105	116	–	5	143	9	74	226	120
Portugal	–	16	–	1	1	–	16	17	16
Espagne	359	404	–	14	408	–	369	777	446
Total – pays périphériques ⁽⁴⁾	876 \$	566 \$	100 \$	64 \$	694 \$	21 \$	891 \$	1 606 \$	1 462 \$
Luxembourg ⁽⁵⁾	939 \$	5 541 \$	2 \$	85 \$	507 \$	5 029 \$	1 031 \$	6 567 \$	6 054 \$
Pays-Bas ⁽⁵⁾	895	2 304	26	246	2 493	–	978	3 471	3 904
Norvège	239	4 169	–	5	3 889	247	277	4 413	3 945
Suède	109	4 599	5	13	3 017	1 585	124	4 726	4 168
Suisse	413	2 813	168	139	847	2 579	107	3 533	2 271
Autres	1 262	2 160	7	81	735	1 601	1 174	3 510	2 982
Total – autres pays d'Europe	3 857 \$	21 586 \$	208 \$	569 \$	11 488 \$	11 041 \$	3 691 \$	26 220 \$	23 324 \$
Risque net lié à l'Europe ^{(6), (7)}	14 899 \$	54 538 \$	1 220 \$	2 587 \$	28 827 \$	29 183 \$	15 234 \$	73 244 \$	62 413 \$

(1) Le profil géographique est basé sur le pays où survient le risque, ce qui reflète notre évaluation du risque géographique associé à un risque donné. Il s'agit en général du lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Les risques sont calculés selon la juste valeur, déduction faite de la valeur des sûretés, lesquelles représentent 77,7 milliards de dollars donnés en garantie à l'égard des mises en pension de titres (64,0 milliards au 31 octobre 2016) et 12,6 milliards à l'égard des dérivés (15,7 milliards au 31 octobre 2016).

(3) Les valeurs mobilières comprennent des titres détenus à des fins de transaction de 20,0 milliards de dollars (11,1 milliards au 31 octobre 2016), des dépôts de 19,7 milliards (12,3 milliards au 31 octobre 2016) et des titres disponibles à la vente de 14,8 milliards (15,9 milliards au 31 octobre 2016).

(4) Le risque de crédit brut lié aux pays périphériques d'Europe était de 19,3 milliards de dollars pour l'Irlande (18,9 milliards au 31 octobre 2016), de 0,4 milliard pour l'Italie (0,3 milliard au 31 octobre 2016), de néant pour le Portugal (0,1 milliard au 31 octobre 2016) et de 1,0 milliard pour l'Espagne (1,1 milliard au 31 octobre 2016).

(5) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

(6) Exclut un risque de 2,7 milliard de dollars (1,9 milliard au 31 octobre 2016) lié aux organismes supranationaux.

(7) Reflète une tranche de 1,4 milliard de dollars au titre de l'atténuation des risques au moyen de swaps sur défaillance, qui sont régulièrement utilisés pour couvrir les risques liés à une seule entreprise et le risque de marché (1,5 milliard au 31 octobre 2016).

2017 par rapport à 2016

Le risque de crédit net lié à l'Europe a augmenté de 10,8 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'accroissement du risque lié à l'Allemagne, au Royaume-Uni, à la France et à la Suisse. Le risque net lié aux pays périphériques d'Europe, dont l'Irlande, l'Italie, le Portugal et l'Espagne, est demeuré faible, et le risque de crédit total a augmenté de 0,1 milliard de dollars au cours de l'exercice pour se chiffrer à 1,6 milliard.

Notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises en Europe est géré à l'échelle mondiale, et les normes en matière de commissions de prise ferme revêtent la même approche que celle adoptée au Canada et aux États-Unis pour ce qui est de l'utilisation de notre bilan. Au cours de l'exercice, la dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée à l'égard de ce portefeuille n'a pas été importante. Le ratio du montant brut des prêts douteux de ce portefeuille de prêts correspond à 100 p. b., en légère baisse par rapport à 110 p. b. un an plus tôt.

Prêts hypothécaires résidentiels et marges de crédit sur valeur nette (assurés et non assurés)

Les prêts hypothécaires résidentiels et les marges de crédit sur valeur nette sont garantis par des immeubles résidentiels. Le tableau ci-après présente la répartition par secteur géographique.

Prêts hypothécaires résidentiels et marges de crédit sur valeur nette

Tableau 51

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2017					
	Prêts hypothécaires résidentiels (1)				Marge de crédit sur valeur nette (2)	
	Assurés (3)		Non assurés		Total	Total
Secteur géographique (4)						
Canada						
Provinces de l'Atlantique	7 670 \$	57 %	5 848 \$	43 %	13 518 \$	1 986 \$
Québec	15 089	48	16 557	52	31 646	3 964
Ontario	42 610	39	66 549	61	109 159	16 823
Alberta	21 820	58	15 702	42	37 522	6 950
Saskatchewan et Manitoba	9 305	54	7 932	46	17 237	2 627
Colombie-Britannique et territoires	17 169	37	29 521	63	46 690	8 620
Total – Canada (5)	113 663 \$	44 %	142 109 \$	56 %	255 772 \$	40 970 \$
États-Unis	1	–	11 448	100	11 449	1 557
Autres pays	9	–	3 091	100	3 100	1 992
Total – autres pays	10 \$	– %	14 539 \$	100 %	14 549 \$	3 549 \$
Total	113 673 \$	42 %	156 648 \$	58 %	270 321 \$	44 519 \$

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2016					
	Prêts hypothécaires résidentiels (1)				Marge de crédit sur valeur nette (2)	
	Assurés (3)		Non assurés		Total	Total
Secteur géographique (4)						
Canada						
Provinces de l'Atlantique	7 633 \$	59 %	5 409 \$	41 %	13 042 \$	2 034 \$
Québec	14 432	50	14 429	50	28 861	4 060
Ontario	43 314	43	58 016	57	101 330	16 512
Alberta	21 746	58	15 429	42	37 175	7 066
Saskatchewan et Manitoba	8 897	54	7 730	46	16 627	2 682
Colombie-Britannique et territoires	17 657	40	27 024	60	44 681	8 739
Total – Canada (5)	113 679 \$	47 %	128 037 \$	53 %	241 716 \$	41 093 \$
États-Unis	2	–	10 012	100	10 014	1 464
Autres pays	13	–	3 171	100	3 184	2 442
Total – autres pays	15 \$	– %	13 183 \$	100 %	13 198 \$	3 906 \$
Total	113 694 \$	45 %	141 220 \$	55 %	254 914 \$	44 999 \$

(1) Les prêts hypothécaires résidentiels excluent nos titres adossés à des créances hypothécaires de tiers de 27 millions de dollars (84 millions en 2016).

(2) Les marges de crédit sur valeur nette comprennent les prêts renouvelables et les prêts non renouvelables.

(3) Les prêts hypothécaires résidentiels assurés sont des prêts hypothécaires pour lesquels le risque de défaillance auquel nous sommes exposés est atténué par l'assurance souscrite auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou d'autres sociétés d'assurance indépendantes.

(4) Le secteur géographique est déterminé selon l'adresse où se trouve la propriété grevée d'un prêt hypothécaire. Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; la Colombie-Britannique et les territoires comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

(5) Le total consolidé des prêts hypothécaires résidentiels au Canada de 256 milliards de dollars (242 milliards en 2016) comprend essentiellement des prêts hypothécaires résidentiels de 231 milliards (217 milliards en 2016) et des prêts hypothécaires commerciaux de 6 milliards (6 milliards en 2016), dont une tranche de 4 milliards (3 milliards en 2016) est garantie, dans le secteur Services bancaires canadiens, ainsi que des prêts hypothécaires résidentiels de 19 milliards (19 milliards en 2016) dans le secteur Marchés des Capitaux, qui sont détenus à des fins de titrisation.

Les marges de crédit sur valeur nette ne sont pas assurées et sont présentées dans les prêts aux particuliers. Au 31 octobre 2017, les marges de crédit sur valeur nette du secteur Services bancaires canadiens représentaient une tranche de 41 milliards de dollars (41 milliards en 2016). Environ 98 % de ces marges de crédit (98 % en 2016) sont garanties à l'aide d'un privilège de premier rang grevant la propriété, et une tranche de seulement 7 % (7 % en 2016) du total des clients qui utilisent une marge de crédit sur valeur nette acquitte uniquement les paiements d'intérêts prévus.

Prêts hypothécaires résidentiels par période d'amortissement

Le tableau ci-après présente un sommaire du pourcentage des prêts hypothécaires résidentiels qui sont classés dans les périodes d'amortissement restantes selon les paiements effectués par les clients, qui comprennent des paiements plus élevés que le montant contractuel minimal ou des paiements plus fréquents.

Prêts hypothécaires résidentiels par période d'amortissement

Tableau 52

Période d'amortissement	Au					
	31 octobre 2017			31 octobre 2016		
	Canada	États-Unis et autres pays	Total	Canada	États-Unis et autres pays	Total
25 ans ou moins	73 %	43 %	71 %	74 %	40 %	72 %
De 25 à 30 ans	24	57	26	25	58	27
De 30 à 35 ans	3	–	3	1	2	1
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Ratio prêt-valeur moyen concernant les nouveaux prêts hypothécaires résidentiels, les prêts hypothécaires résidentiels non assurés acquis et les produits de la gamme Marge Proprio

Le tableau ci-après présente un sommaire du ratio prêt-valeur moyen des nouveaux prêts hypothécaires résidentiels, des prêts hypothécaires résidentiels non assurés acquis et des produits de la gamme Marge Proprio, par secteur géographique :

Ratio prêt-valeur moyen

Tableau 53

Secteur géographique (3)	31 octobre 2017		31 octobre 2016	
	Non assurés		Non assurés	
	Prêts hypothécaires résidentiels (1)	Produits de la gamme Marge Proprio (2)	Prêts hypothécaires résidentiels (1)	Produits de la gamme Marge Proprio (2)
Provinces de l'Atlantique	74 %	74 %	73 %	74 %
Québec	72	73	71	74
Ontario	70	67	70	69
Alberta	73	72	73	72
Saskatchewan et Manitoba	74	74	74	74
Colombie-Britannique et territoires	69	65	68	65
États-Unis	73	n.s.	72	n.s.
Autres pays	62	n.s.	63	n.s.
Moyenne des nouveaux prêts et des prêts acquis pour l'exercice (4), (5)	70 %	68 %	71 %	69 %
Total du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires canadiens (6)	53 %	49 %	54 %	51 %

(1) Les prêts hypothécaires résidentiels excluent les prêts hypothécaires résidentiels faisant partie des produits de la gamme Marge Proprio.

(2) Les produits de la gamme Marge Proprio comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des marges de crédit sur valeur nette.

(3) Le secteur géographique est déterminé selon l'adresse où se trouve la propriété grevée d'un prêt hypothécaire. Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; la Colombie-Britannique et les territoires comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

(4) Nous calculons le ratio prêt-valeur moyen concernant les nouveaux prêts hypothécaires résidentiels, les prêts hypothécaires résidentiels non assurés acquis et les produits de la gamme Marge Proprio sur une base pondérée, selon le montant du prêt hypothécaire lors de l'origination.

(5) En ce qui a trait aux nouveaux prêts hypothécaires et aux produits de la gamme Marge Proprio, le ratio prêt-valeur est calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des produits de la gamme Marge Proprio divisé par la valeur des propriétés résidentielles connexes.

(6) Pondéré selon les soldes des prêts hypothécaires et ajusté pour tenir compte des valeurs des propriétés basées sur l'indice composite de prix des maisons Teranet – Banque Nationale.

n. s. non significatif

Rendement au chapitre de la qualité du crédit

Dotation à la (reprise de) provision pour pertes sur créances	Tableau 54	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2017	2016
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	1 054 \$	1 122 \$
Gestion de patrimoine	34	48
Marchés des Capitaux	62	327
Services de soutien généraux et autres (1)	–	49
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	1 150 \$	1 546 \$
Canada (2)		
Prêts hypothécaires résidentiels	33 \$	42 \$
Prêts aux particuliers	413	459
Prêts sur cartes de crédit	426	435
Prêts aux petites entreprises	32	34
Prêts de détail	904	970
Prêts de gros	95	213
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	999	1 183
États-Unis (2), (3)		
Prêts de détail	3 \$	1 \$
Prêts de gros	117	227
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	120	228
Autres pays (2), (3)		
Prêts de détail	25 \$	41 \$
Prêts de gros	6	44
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux	31	85
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts non encore désignés comme douteux	–	50
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	1 150 \$	1 546 \$
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances		
Ratio total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	0,21 %	0,29 %
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances – prêts douteux	0,21 %	0,28 %
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	0,26 %	0,29 %
Services bancaires canadiens	0,26 %	0,29 %
Services bancaires dans les Antilles	0,44 %	0,53 %
Gestion de patrimoine	0,07 %	0,10 %
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances – prêts	0,07 %	0,08 %
Ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances – prêts dépréciés acquis	0 %	0,02 %
Marchés des Capitaux	0,07 %	0,37 %

(1) La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Services de soutien généraux et autres se compose principalement de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts qui n'ont pas encore été désignés comme prêts douteux. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

(2) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

(3) Comprend les prêts dépréciés acquis.

2017 par rapport à 2016

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 396 millions de dollars, ou 26 %, par rapport à un an plus tôt, et le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 21 points de base, s'étant amélioré de 8 points de base.

La dotation à la provision pour pertes sur créances comptabilisée dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a diminué de 68 millions de dollars, ou 6 %, en raison principalement de la diminution des dotations liées à nos portefeuilles canadiens de prêts aux particuliers. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établi à 26 points de base, s'étant amélioré de 3 points de base.

La dotation à la provision pour pertes sur créances du secteur Gestion de patrimoine a reculé de 14 millions de dollars, ou 29 %, du fait essentiellement d'une reprise dans le secteur Gestion de patrimoine – International. Ce facteur a été annulé en partie par une hausse des dotations dans le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National).

La dotation à la provision pour pertes sur créances du secteur Marchés des Capitaux a diminué de 265 millions de dollars, ou 81 %, en raison surtout d'une baisse de la dotation, notamment d'une augmentation des recouvrements, principalement dans le secteur du pétrole et du gaz, dont l'effet a été atténué par une hausse des dotations dans le secteur de l'immobilier et un secteur connexe.

La dotation à la provision pour pertes sur créances du secteur Services de soutien généraux et autres a fléchi de 49 millions de dollars, la période de l'exercice précédent faisant état d'une dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts non encore désignés comme douteux.

Montant brut des prêts douteux
Tableau 55

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2017	2016
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	1 500 \$	1 651 \$
Gestion de patrimoine (1)	549	710
Marchés des Capitaux	527	1 524
Services aux investisseurs et de trésorerie	–	2
Services de soutien généraux et autres	–	16
Total du montant brut des prêts douteux	2 576 \$	3 903 \$
Canada (2)		
Prêts de détail	559 \$	642 \$
Prêts de gros	426	522
Montant brut des prêts douteux	985	1 164
États-Unis (1), (2)		
Prêts de détail	59 \$	56 \$
Prêts de gros	736	1 736
Montant brut des prêts douteux	795	1 792
Autres pays (2)		
Prêts de détail	345 \$	380 \$
Prêts de gros	451	567
Montant brut des prêts douteux	796	947
Total du montant brut des prêts douteux	2 576 \$	3 903 \$
Prêts douteux, solde d'ouverture	3 903 \$	2 285 \$
Classés comme douteux au cours de la période (nouveaux prêts douteux) (3)	2 269	3 673
Remboursements nets (3)	(1 192)	(946)
Montants radiés	(1 425)	(1 523)
Autres (3), (4)	(979)	414
Prêts douteux, solde à la fin de la période	2 576 \$	3 903 \$
Ratio du montant brut des prêts douteux (5)		
Ratio total du montant brut des prêts douteux	0,46 %	0,73 %
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	0,36 %	0,43 %
Services bancaires canadiens	0,24 %	0,27 %
Services bancaires dans les Antilles	6,33 %	7,56 %
Gestion de patrimoine	1,04 %	1,44 %
Ratio du montant brut des prêts douteux – prêts	0,56 %	0,59 %
Ratio du montant brut des prêts douteux – prêts dépréciés acquis	0,48 %	0,85 %
Marchés des Capitaux	0,63 %	1,73 %

(1) Y compris 256 millions de dollars (418 millions en 2016) relativement à des prêts dépréciés acquis. Pour plus de détails, se reporter aux notes 2 et 5 des états financiers consolidés annuels de 2017.

(2) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

(3) Certaines variations du montant brut des prêts douteux liées aux portefeuilles de prêts de détail et de prêts de gros du secteur Services bancaires canadiens sont généralement attribuées aux nouveaux prêts douteux, car il n'est pas raisonnablement possible de déterminer les montants relatifs aux prêts de nouveau productifs, aux prêts nets remboursés, aux prêts vendus et aux variations du taux de change et autres variations. Certaines variations du montant brut des prêts douteux liées aux portefeuilles de prêts de détail et de prêts de gros dans les Antilles sont généralement attribuées aux remboursements nets et aux nouveaux prêts douteux, car les montants relatifs aux prêts de nouveau productifs, aux prêts vendus et aux variations du taux de change et aux autres variations ne peuvent pas être raisonnablement déterminés.

(4) Tient compte des prêts de nouveau productifs pour l'exercice, des reprises au titre des prêts et des avances radiés précédemment, des prêts vendus et des variations du taux de change et autres variations.

(5) Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations connexes.

2017 par rapport à 2016

Le total du montant brut des prêts douteux s'est replié de 1 327 millions de dollars, ou 34 %, par rapport à il y a un an, tandis que le ratio total du montant brut des prêts douteux s'est amélioré de 27 points de base pour se fixer à 46 points de base, ce qui rend essentiellement compte de la diminution des prêts douteux dans les portefeuilles des secteurs Marchés des Capitaux, Gestion de patrimoine et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. En outre, le montant brut total des prêts douteux incluait des prêts dépréciés acquis de 256 millions de dollars en lien avec City National, ce qui a contribué à hauteur de 5 p. b. au ratio du montant brut des prêts douteux. Pour plus de détails sur les prêts dépréciés acquis, voir les notes 2 et 5 des états financiers consolidés annuels de 2017.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a diminué de 151 millions de dollars, ou 9 %, tandis que le ratio du montant brut des prêts douteux s'est amélioré de 7 points de base pour atteindre 36 points de base, ce qui est essentiellement attribuable à la baisse des prêts douteux dans nos portefeuilles de prêts des Antilles, facteur en partie contrebalancé par la hausse des prêts douteux dans nos portefeuilles canadiens de prêts commerciaux.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Gestion de patrimoine a diminué de 161 millions de dollars, ou 23 %, en raison surtout des remboursements dans le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis, y compris City National.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Marchés des Capitaux a reculé de 997 millions de dollars, ou 65 %, par suite essentiellement de la diminution des prêts douteux – grâce aux prêts de nouveau productifs – et des remboursements dans le secteur du pétrole et du gaz, baisse qui a été atténuée par une augmentation des prêts douteux dans les portefeuilles du secteur immobilier et secteurs connexes.

Provision pour pertes sur créances

Tableau 56

(en millions de dollars canadiens)	2017	2016
Provision pour prêts douteux		
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	497 \$	520 \$
Gestion de patrimoine (1)	80	73
Marchés des Capitaux	160	216
Services aux investisseurs et de trésorerie	–	–
Services de soutien généraux et autres	–	–
Total de la provision pour prêts douteux	737 \$	809 \$
Canada (2)		
Prêts de détail	141 \$	160 \$
Prêts de gros	124	119
Provision pour prêts douteux	265	279
États-Unis (1), (2)		
Prêts de détail	1 \$	2 \$
Prêts de gros	150	177
Provision pour prêts douteux	151	179
Autres pays (2)		
Prêts de détail	168 \$	180 \$
Prêts de gros	153	171
Provision pour prêts douteux	321	351
Total de la provision pour prêts douteux	737 \$	809 \$
Provision au titre des prêts non encore désignés comme douteux	1 513	1 517
Total de la provision pour pertes sur créances	2 250 \$	2 326 \$

(1) Depuis le premier trimestre de 2016, comprend la provision pour pertes sur créances liée aux prêts dépréciés acquis issus de l'acquisition de City National.

(2) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

2017 par rapport à 2016

Le total de la provision pour pertes sur créances a baissé de 76 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à un an plus tôt en raison surtout de la diminution de la provision pour pertes sur créances des secteurs Marchés des Capitaux et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

Pour plus de détails, voir les notes 2 et 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2017.

Risque de marché

Le risque de marché s'entend de l'incidence des prix du marché sur notre situation financière, notamment les profits ou les pertes potentiels découlant des fluctuations de variables déterminées par le marché telles que les taux d'intérêt, les écarts de taux, le cours des actions, les prix des marchandises, les taux de change et les volatilités implicites.

Les mesures de la situation financière touchées par le risque de marché sont les suivantes :

1. Les positions pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus, qui comprennent :
 - a) les variations de la juste valeur des instruments classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, y compris les titres dépréciés;
 - b) l'inefficacité de la couverture.
2. Les fonds propres CET1, qui comprennent :
 - a) tous les éléments ci-dessus; plus
 - b) les variations de la juste valeur des titres disponibles à la vente pour lesquels les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global;
 - c) les variations de la valeur en dollars canadiens des participations dans des filiales étrangères, déduction faite des couvertures, découlant de la conversion des devises;
 - d) les réévaluations des régimes de retraite à prestations définies du personnel, notamment dans le cas d'actifs de régimes de retraite peu performants qui entraînent un déficit et rendent volatil l'écart entre les passifs liés aux prestations définies et les actifs des régimes de retraite, ou encore dans le cas de paramètres actuariels estimatifs qui ne se matérialisent pas, facteur qui entraîne un excédent des passifs liés aux prestations définies en regard des actifs des régimes de retraite.
3. Le ratio CET1, qui comprend :
 - a) tous les éléments ci-dessus; plus
 - b) les variations de l'actif pondéré en fonction des risques découlant des variations des risques de marché liés aux activités de négociation;
 - c) les variations de la valeur en dollars canadiens de l'actif pondéré en fonction des risques découlant de la conversion des devises.
4. La valeur économique de la banque, qui comprend :
 - a) tous les éléments des points 1 et 2 ci-dessus; plus
 - b) les variations de la juste valeur des autres positions liées aux activités autres que les activités de négociation dont la juste valeur est fonction des risques de marché.

Contrôles du risque de marché – Positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net

Comme le risque de marché est visé par le Cadre d'appétit pour le risque à l'échelle de l'entreprise, le Conseil d'administration approuve nos restrictions globales liées à ce risque. La Gestion des risques du Groupe crée et gère la structure de contrôle des positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, en vue de s'assurer que nos activités sont conformes aux exigences du Conseil. La fonction Gestion des risques de marché et de crédit commercial, qui fait partie de la Gestion des risques du Groupe, est responsable de la création et de la gestion des contrôles et procédures de gouvernance, lesquels permettent de faire cadrer les risques avec les contraintes en matière d'appétit pour le risque établies par le Conseil. Ces contrôles prévoient des plafonds relatifs aux mesures probabilistes servant à déterminer les pertes potentielles, comme la valeur à risque et la valeur à risque en période de tensions pour lesquelles une analyse est présentée ci-dessous.

Valeur à risque (VAR) : la VAR est une mesure statistique permettant d'estimer la perte potentielle visant un portefeuille financier, selon un coefficient de confiance précis et une période de détention déterminée. Nous évaluons la VAR en fonction du 99^e centile du coefficient de confiance relativement aux fluctuations des prix sur une période de détention de un jour, à l'aide d'une simulation axée sur les deux derniers exercices pour lesquels il existe des données de marché équilibrées. Ces calculs sont révisés quotidiennement en fonction des positions à risque courantes, hormis certaines positions moins significatives qui ne sont pas négociées activement et pour lesquelles les calculs sont révisés au moins une fois par mois.

VAR en période de tensions : la VAR en période de tensions est calculée de la même manière que la VAR, si ce n'est que les calculs sont fondés sur une période historique de volatilité extrême d'un an et sur la situation inverse, au lieu des données des deux derniers exercices. La période de tensions utilisée va de septembre 2008 à août 2009. La VAR en période de tensions est calculée quotidiennement pour tous les portefeuilles, sauf en ce qui concerne certaines positions moins significatives qui ne sont pas négociées activement et pour lesquelles les calculs sont révisés au moins une fois par mois.

La VAR et la VAR en période de tensions sont des estimations statistiques fondées sur des données du marché historiques. Il faut donc les interpréter en tenant compte de leurs limites, notamment les suivantes :

- La VAR et la VAR en période de tensions ne sont pas indicatrices de pertes futures si les variations effectives du marché diffèrent sensiblement de celles des périodes historiques ayant servi au calcul.
- La VAR et la VAR en période de tensions permettent de projeter les pertes potentielles sur une période de détention de un jour, sans toutefois permettre de prévoir les pertes potentielles pour les positions à risque détenues plus longtemps.
- La VAR et la VAR en période de tensions sont évaluées à l'aide de positions à la fermeture des bureaux et ne tiennent pas compte de l'incidence des activités de négociation sur une journée.

Nous vérifions nos évaluations de la VAR et de la VAR en période de tensions de différentes façons, notamment au moyen d'un processus d'examen et de validation des modèles d'évaluation par un groupe indépendant de concepteurs de modèles et d'un contrôle ex post de la VAR par rapport aux revenus quotidiens évalués à la valeur du marché, afin de repérer et d'examiner les cas où les revenus tirés des activités de négociation réels excèdent les projections de la VAR.

Simulations de crise – Notre programme de simulation de crises liées au risque de marché sert à repérer et à maîtriser le risque découlant de variations importantes des cours et des taux. Nous effectuons des simulations de crise tous les jours pour les positions évaluées à la valeur du marché. Les simulations de crise reproduisent des événements passés aussi bien que hypothétiques, de nature grave et durable. Les scénarios passés sont fondés sur des événements réels ayant touché les marchés au cours des 30 dernières années, d'une durée d'au plus 90 jours, comme l'effondrement des marchés boursiers de 1987 et la crise financière mondiale de 2008. Les scénarios hypothétiques présentent de façon prospective des crises du marché graves mais plausibles. Nous évaluons et peaufinons continuellement ces scénarios en fonction de l'évolution de la conjoncture. Les résultats des simulations de crise sont calculés en présumant une réévaluation instantanée de nos positions sans intervention de la direction.

Les calculs relatifs à ces mesures sont effectués pour toutes les positions qui sont évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net aux fins de la présentation de l'information financière, sauf les positions faisant partie d'une relation de couverture désignée et les positions liées à nos activités d'assurance.

Évaluations du risque de marché – Positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net

VAR et VAR en période de tensions

Le tableau ci-après présente les chiffres ayant trait à la VAR liée à la gestion du risque de marché et la VAR en période de tensions liée à la gestion du risque de marché pour 2017 et 2016.

(en millions de dollars canadiens)	2017				2016			
	Pour l'exercice clos le 31 octobre				Pour l'exercice clos le 31 octobre			
	Au 31 octobre	Moyenne	Haut	Bas	Au 31 octobre	Moyenne	Haut	Bas
Capitaux propres	10 \$	12 \$	26 \$	6 \$	13 \$	16 \$	32 \$	7 \$
Change	3	4	6	3	5	5	8	3
Marchandises	3	3	6	2	5	3	5	2
Taux d'intérêt (1)	16	17	25	13	18	21	32	14
Risque de crédit spécifique (2)	4	4	5	4	4	5	7	4
Effet de diversification (3)	(18)	(18)	n.s.	n.s.	(21)	(17)	n.s.	n.s.
VAR liée à la gestion du risque de marché	18 \$	22 \$	35 \$	15 \$	24 \$	33 \$	53 \$	20 \$
VAR en période de tensions liée à la gestion du risque de marché	43 \$	53 \$	95 \$	34 \$	46 \$	82 \$	150 \$	41 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2017.

(1) Le risque lié à l'écart de taux général et le risque lié à l'écart de financement associé aux dérivés non garantis sont inclus dans la VAR liée aux taux d'intérêt.

(2) Le risque spécifique de crédit tient compte de la volatilité de l'écart de taux lié à chaque émetteur.

(3) La VAR liée à la gestion du risque de marché est inférieure à la somme des VAR individuelles par facteur de risque, en raison de la diversification du portefeuille.

n. s. non significatif

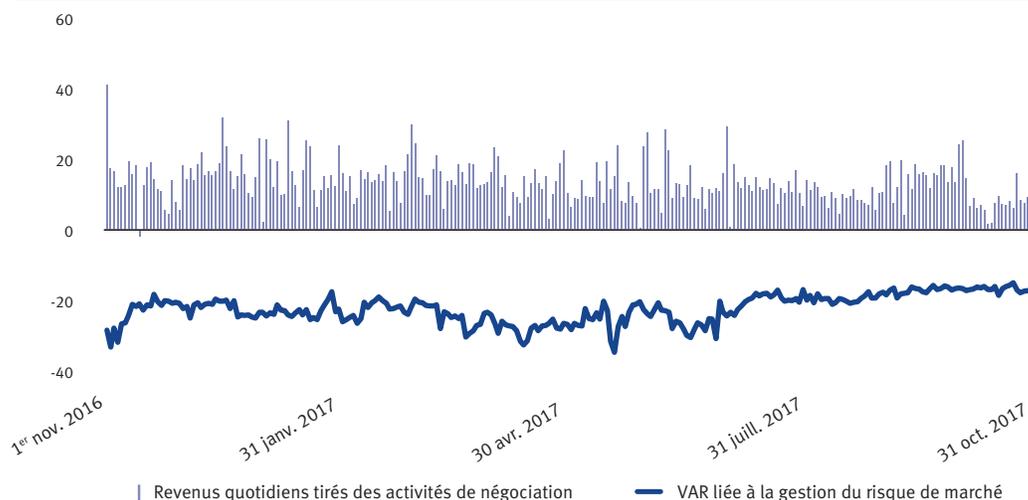
2017 par rapport à 2016

La moyenne de la VAR liée à la gestion du risque de marché s'est établie à 22 millions de dollars, soit un recul de 11 millions par rapport à il y a un an. On a observé en 2017 une diminution de la moyenne du risque lié aux capitaux propres en raison de l'activité des clients, qui a été plus faible que prévu dans le contexte de hausse des marchés boursiers, la volatilité ayant atteint des creux historiques. En outre, le risque lié aux placements en titres à revenu fixe et en produits titrisés a été en moyenne maintenu à des niveaux peu élevés. Cela fait suite à des réductions dans ces portefeuilles en 2016 conformément aux paramètres des taux d'intérêt et du risque spécifique de crédit. L'incidence du change a également contribué à cette baisse.

La moyenne de la VAR en période de tensions s'est établie à 53 millions de dollars, en baisse de 29 millions par rapport à il y a un an, surtout à cause de la réduction du risque lié aux capitaux propres et de l'incidence du change mentionnée plus haut, et en raison de la cessation de certaines anciennes activités de négociation en 2016.

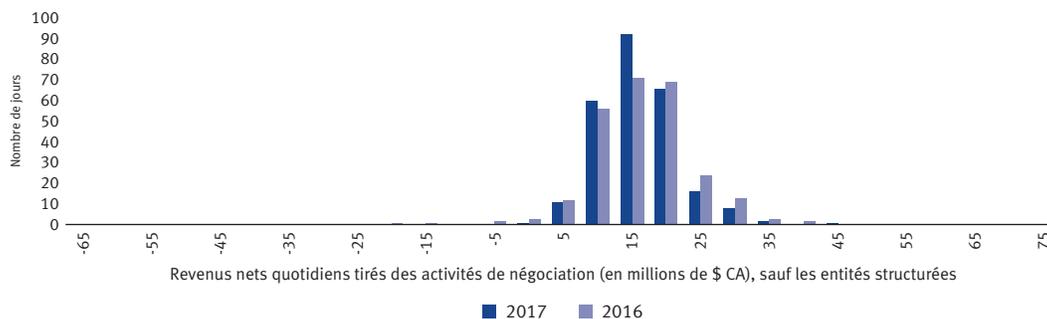
Le graphique ci-après illustre nos profits et pertes de négociation quotidiens (graphique à barres), ainsi que notre VAR quotidienne liée à la gestion du risque de marché (graphique linéaire). En 2017, nous avons subi des pertes pendant une journée, pour un total de 2 millions de dollars, contre 7 jours de perte totalisant 63 millions en 2016; aucune de ces pertes n'excédait la VAR.

Revenus tirés des activités de négociation et VAR (en millions de dollars canadiens)



Le graphique ci-dessous indique la distribution des profits et pertes de négociation quotidiens en 2017. La seule perte quotidienne déclarée au cours de l'exercice s'est chiffrée à 2 millions de dollars et est survenue le 14 novembre 2016. Le profit déclaré le plus élevé est de 41 millions de dollars, le profit quotidien moyen se chiffrant à 14 millions.

Revenus tirés des activités de négociation pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 (majoration au montant imposable équivalent)



Évaluations du risque de marché – Autres positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net – Actifs et passifs de RBC Assurances

Nous offrons une vaste gamme de produits d'assurance à nos clients et détenons des placements afin de pouvoir respecter nos obligations futures au titre des polices d'assurance. Les placements à l'appui des provisions techniques sont principalement des actifs à revenu fixe désignés comme évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées dans le poste Revenus de placement de l'état consolidé du résultat net et sont en grande partie neutralisées par les variations de la juste valeur des provisions techniques, dont l'incidence est reflétée dans les indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance. Au 31 octobre 2017, les passifs relatifs aux obligations au titre des polices d'assurance se chiffraient à 9,7 milliards de dollars, en hausse par rapport à 9,2 milliards un an plus tôt, et nous avons des titres détenus à des fins de transaction de 7,7 milliards à l'appui des passifs, en hausse par rapport à 7,2 milliards à l'exercice précédent.

Contrôles du risque de marché – Sensibilités au risque de taux d'intérêt structurel⁽¹⁾

Le risque de taux d'intérêt structurel découle des produits bancaires traditionnels, comme les dépôts et les prêts. Il est assujéti à des limites et à des contrôles. Les mesures du risque de taux d'intérêt structurel tiennent également compte des couvertures connexes ainsi que du risque de taux d'intérêt lié aux titres détenus aux fins de la gestion de la liquidité. Les facteurs engendrant le risque de taux d'intérêt structurel incluent la non-concordance entre la date de modification des taux des actifs et celle des passifs, les modifications des taux des actifs en regard de celles des passifs, et les autres caractéristiques des produits qui pourraient influencer sur le calendrier prévu des flux de trésorerie, comme les options de remboursement anticipé de prêts ou de remboursement des dépôts à terme avant l'échéance contractuelle.

(1) Nos positions liées au risque de taux d'intérêt structurel reflètent l'incidence des dérivés utilisés dans une relation de couverture comptable désignée et les titres disponibles à la vente utilisés dans le cadre de la gestion du risque de taux d'intérêt.

Le Conseil d'administration approuve l'appétit pour le risque lié au risque de taux d'intérêt structurel, et le Comité actif-passif, de concert avec la Gestion des risques du Groupe, assure la gouvernance continue de l'évaluation et de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel au moyen de politiques, de limites, de normes en matière d'exploitation et d'autres contrôles. Les rapports concernant le risque de taux d'intérêt structurel sont revus régulièrement par la Gestion des risques du Groupe, par le Comité actif-passif, par le Comité de la politique de prêt, par le Comité de gestion des risques du Conseil, ainsi que par le Conseil d'administration.

Le tableau 59 présente des renseignements détaillés sur les risques liés aux activités autres que de négociation pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

Mesure du risque lié au taux d'intérêt structurel

Afin d'assurer la surveillance et le contrôle du risque de taux d'intérêt structurel, nous évaluons deux principaux paramètres, soit le risque lié au revenu net d'intérêt sur 12 mois et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres, en fonction de divers chocs et scénarios touchant le marché. Les scénarios touchant le marché englobent des variations parallèles et non parallèles de la courbe de rendement liées aux devises ainsi que des chocs relatifs à la volatilité des taux d'intérêt.

En vue de mesurer le risque lié au revenu net d'intérêt, nous recourons à des simulations dynamiques des activités structurelles détaillées figurant aux bilans et aux états du résultat net, de manière à déterminer l'incidence des scénarios de crises sur le revenu net d'intérêt prévu. Les positions liées aux actifs et aux passifs et les positions hors bilan sont simulées à l'aide d'intervalles mensuels sur un horizon d'un an. Les simulations tiennent compte des échéances des produits, des renouvellements et des taux de croissance, ainsi que du comportement en matière de remboursement anticipé et de remboursement. Les prix et les volumes des produits sont estimés en fonction de l'expérience passée et des attentes liées à un scénario donné de crise sur le marché. Le risque lié à la valeur économique des capitaux propres tient compte de la sensibilité à la valeur de marché des positions structurelles découlant des variations des taux à long terme. Le risque lié à la valeur économique des capitaux propres est évalué en soumettant les données détaillées concernant les positions au comptant à des techniques d'évaluation déterministes (scénario unique) et stochastiques (scénarios multiples). Le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres sont évalués en fonction de divers scénarios de crise liés au risque de marché comportant des variations extrêmes, mais plausibles, des taux sur le marché et de la volatilité des taux d'intérêt. Cette évaluation du risque de taux d'intérêt structurel ne comprend pas de décisions de la direction.

Le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres sont gérés de façon complémentaire au soutien des efforts que nous déployons pour générer un revenu net d'intérêt durable d'excellente qualité. Pour des unités données, ces deux risques sont évalués chaque jour, chaque semaine ou chaque mois, selon l'importance, la complexité et la stratégie de couverture.

Un certain nombre d'hypothèses visant les flux de trésorerie, la révision des prix des produits et l'administration des taux sous-tendent les modèles utilisés pour mesurer le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres. Les principales hypothèses ont trait aux profils en matière de financement prévus liés aux engagements au titre des taux des prêts hypothécaires, le comportement en matière de remboursement anticipé lié aux prêts à taux fixe, le comportement en matière de remboursement des dépôts à terme et le traitement des dépôts sans échéance. Toutes les hypothèses sont tirées de façon empirique en fonction de données antérieures liées aux clients et au prix des produits, en plus de tenir compte des changements de comportement futurs des clients. La Gestion des risques du Groupe surveille de façon indépendante les modèles et les hypothèses utilisés pour mesurer le risque de taux d'intérêt structurel.

Évaluations du risque de marché – Sensibilités au risque de taux d'intérêt structurel

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt sur notre bilan structurel d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 et de 200 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres prévus sur une période de 12 mois, en présumant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée. Dans le cas de scénarios de baisse des taux, des taux plancher sont appliqués, et ceux-ci sont établis en fonction des mouvements de taux. Les mesures du risque de taux d'intérêt sont fondées sur les risques de taux d'intérêt à un moment donné et elles changent continuellement en raison de nos activités commerciales et de nos mesures liées à la gestion des risques.

Risque de marché – Évaluations du risque de taux d'intérêt structurel*

Tableau 58

(en millions de dollars canadiens)	2017						2016	
	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres			Risque lié au revenu net d'intérêt (1)			Risque lié à la valeur économique	Risque lié au revenu net d'intérêt (1)
	Incidence – dollar canadien	Incidence – dollar américain (2)	Total	Incidence – dollar canadien	Incidence – dollar américain (2)	Total		
Incidence avant impôt d'une :								
augmentation des taux de 100 p. b.	(1 105)\$	(110)\$	(1 215)\$	269 \$	182 \$	451 \$	(1 377)\$	420 \$
diminution des taux de 100 p. b.	962	(324)	638	(385)	(219)	(604)	644	(465)
Incidence avant impôt d'une :								
d'une augmentation des taux de 200 p. b.	(2 199)	(308)	(2 507)	472	353	825	(2 883)	711
d'une diminution des taux de 200 p. b.	1 943	(940)	1 003	(647)	(360)	(1 007)	664	(467)

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2017.

(1) Représente le risque lié au revenu net d'intérêt sur 12 mois découlant d'une variation instantanée et soutenue des taux d'intérêt.

(2) Représente l'incidence sur le risque de taux d'intérêt structurel des portefeuilles détenus par City National et nos services bancaires aux États-Unis.

Au 31 octobre 2017, un choc immédiat et soutenu constituant une diminution de 100 points de base aurait eu une incidence négative de 604 millions de dollars sur notre revenu net d'intérêt, en hausse par rapport à 465 millions à l'exercice précédent. Un choc immédiat et soutenu constituant une augmentation de 100 points de base à la fin de la période close le 31 octobre 2017 aurait eu une incidence négative de 1 215 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres de la Banque, en baisse par rapport à 1 377 millions à la clôture de l'exercice précédent. Les variations d'un exercice à l'autre de la sensibilité du revenu net d'intérêt aux hausses de taux se sont inscrites en légère hausse. Dans le cadre d'un scénario de baisse des taux, le risque lié au revenu net d'intérêt a augmenté en raison principalement des taux plus élevés, ce qui permet un repli supplémentaire des taux dans le cadre d'un scénario de choc à la baisse. En 2017, le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres sont demeurés largement dans les limites approuvées.

Évaluations du risque de marché concernant les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs

Titres disponibles à la vente

Les titres classés comme disponibles à la vente s'établissaient à 75,9 milliards de dollars au 31 octobre 2017, contre 69,9 milliards au 31 octobre 2016. Nous détenons des titres d'emprunt désignés comme disponibles à la vente principalement à des fins de placement, ainsi que pour gérer le risque de liquidité et couvrir le risque de taux d'intérêt liés à nos activités bancaires autres que de négociation dans notre bilan. Certains portefeuilles de titres d'emprunt existants sont également classés comme disponibles à la vente. Les variations de la valeur de ces titres sont présentées dans les autres éléments du résultat global. Au 31 octobre 2017, notre portefeuille de titres disponibles à la vente nous exposait au risque de taux d'intérêt, lequel représentait une variation de valeur avant impôt de 9,8 millions de dollars, ce qui correspondait à la variation de la valeur des titres découlant d'une augmentation parallèle d'un point de base des rendements. Le portefeuille nous exposait également au risque lié à l'écart de taux, lequel représentait une variation de valeur avant impôt de 25,0 millions de dollars, ce qui correspondait à la variation de la valeur découlant de l'élargissement d'un point de base des écarts de taux. La valeur des titres disponibles à la vente pris en compte dans l'évaluation du risque de taux d'intérêt structurel au 31 octobre 2017 s'établissait à 36,4 milliards de dollars. Nos titres disponibles à la vente comprenaient également des risques liés aux actions de 1,2 milliard de dollars au 31 octobre 2017, en baisse comparativement à 1,6 milliard à la clôture en 2016.

Dérivés liés aux activités autres que de négociation

Nous avons aussi recours à des dérivés pour couvrir les risques de marché non liés à nos activités de négociation. Au total, les actifs dérivés non liés aux activités de négociation s'établissaient à 3,2 milliards de dollars au 31 octobre 2017, en baisse par rapport à 5,1 milliards à pareille date en 2016, et les passifs dérivés se chiffraient à 3,2 milliards au 31 octobre 2017, en baisse par rapport à 4,1 milliards un an plus tôt.

Dérivés non détenus à des fins de transaction dans le cadre de relations de couverture comptable

Les actifs et passifs dérivés décrits ci-dessus comprennent des actifs dérivés dans le cadre d'une relation de couverture comptable désignée qui s'établissaient à 1,3 milliard de dollars au 31 octobre 2017, en baisse par rapport à 2,4 milliards au 31 octobre 2016, et des passifs dérivés de 1,5 milliard au 31 octobre 2017, en baisse par rapport à 1,8 milliard un an plus tôt. Ces actifs et passifs dérivés sont pris en compte dans l'évaluation du risque de taux d'intérêt structurel et dans les évaluations du risque de marché concernant les activités internes autres que de négociation. Nous avons recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque lié à nos titres disponibles à la vente et au taux d'intérêt structurel. Dans la mesure où ces swaps sont considérés comme efficaces, les variations de leur juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Le risque de taux d'intérêt lié aux swaps désignés comme couvertures des flux de trésorerie, qui correspond à la variation de la juste valeur des dérivés découlant d'une augmentation parallèle d'un point de base des rendements, s'élevait à 7,7 millions de dollars au 31 octobre 2017, contre 5,2 millions au 31 octobre 2016.

Nous avons aussi recours à des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variation de la juste valeur de certains instruments à taux fixe. Les variations de la juste valeur des instruments couverts qui sont liées aux fluctuations des taux d'intérêt et des swaps de taux d'intérêt correspondants sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net.

Nous utilisons aussi des dérivés de change pour gérer le risque relativement aux placements en titres de capitaux propres dans des filiales qui sont libellés en devises, particulièrement ceux qui sont libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros. Les variations de la juste valeur de ces couvertures et les écarts de conversion cumulés liés à notre risque de change structurel sont présentés dans les autres éléments du résultat global.

Autres dérivés non détenus à des fins de transaction

Nous avons recours à des dérivés, y compris des swaps de taux d'intérêt et des dérivés de change, qui ne sont pas utilisés dans une relation de couverture comptable désignée, afin de gérer les risques liés aux activités autres que de négociation. Les variations de leur juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net. Les actifs dérivés s'établissaient à 1,9 milliard de dollars au 31 octobre 2017, en baisse par rapport à 2,7 milliards au 31 octobre 2017, et les passifs dérivés se chiffraient à 1,7 milliard au 31 octobre 2017, un repli par rapport à 2,3 milliards un an plus tôt.

Risque de change lié aux activités autres que de négociation

Le risque de change correspond à l'incidence défavorable possible des fluctuations des taux de change sur le bénéfice et la valeur économique. Nos revenus, nos charges et notre bénéfice libellés en devises autres que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations de la moyenne du dollar canadien par rapport à la moyenne de chacune de ces devises. Notre exposition la plus importante concerne le dollar américain, en raison des activités que nous exerçons aux États-Unis et de nos autres opérations conclues en dollars américains. Nous sommes également considérablement exposés à la livre sterling et à l'euro, du fait de nos activités dans ces monnaies à l'échelle mondiale. L'appréciation ou la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling ou à l'euro pourrait accroître ou contracter, selon le cas, la valeur convertie de nos revenus, charges et bénéfices libellés en devises et avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation. Nous sommes aussi exposés au risque de change découlant de nos placements dans des établissements étrangers. Dans le cas des placements en titres de capitaux propres qui ne font pas l'objet d'une opération de couverture, lorsque le dollar canadien s'apprécie par rapport à d'autres monnaies, les pertes de change latentes sur les placements étrangers nets donnent lieu à une diminution de nos capitaux propres, par l'entremise des autres composants des capitaux propres, et à une réduction de la valeur de conversion de l'actif pondéré en fonction des risques relativement aux actifs libellés en devises. La situation inverse se produit lorsque le dollar canadien se déprécie par rapport à des devises. Nous tenons donc compte de ces répercussions lorsque nous déterminons le niveau approprié de nos placements dans des établissements étrangers qui doivent faire l'objet d'une opération de couverture.

L'ensemble de nos objectifs, politiques et méthodes en matière de gestion du risque de marché lié aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation n'ont pas subi de modifications importantes par rapport à 2016.

Lien entre le risque de marché et les principales données figurant au bilan

Le tableau ci-après illustre le lien entre les principales données figurant au bilan et les positions incluses dans les informations fournies à l'égard du risque de marché lié aux activités de négociation et du risque de marché lié aux activités autres que de négociation, ainsi que la façon dont nous gérons le risque de marché lié à nos actifs et passifs à l'aide de différentes évaluations du risque.

Lien entre le risque de marché et les principales données figurant au bilan

Tableau 59

	Au 31 octobre 2017			Risque principal associé aux activités autres que de négociation
	Évaluation du risque de marché			
(en millions de dollars canadiens)	Montant figurant au bilan	Risque lié aux activités de négociation (1)	Risque lié aux activités autres que de négociation (2)	
Actifs exposés au risque de marché				
Trésorerie et montants à recevoir de banques (3)	28 407 \$	– \$	28 407 \$	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques (4)	32 662	20 792	11 870	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières				
Titres détenus à des fins de transaction (5)	127 657	119 815	7 842	Taux d'intérêt, écart de taux
Titres disponibles à la vente (6)	90 722	–	90 722	Taux d'intérêt, écart de taux, cours des actions
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (7)	220 977	141 532	79 445	Taux d'intérêt
Prêts				
Prêts de détail (8)	385 170	7 638	377 532	Taux d'intérêt
Prêts de gros (9)	159 606	4 217	155 389	Taux d'intérêt
Provision pour pertes sur prêts	(2 159)	–	(2 159)	Taux d'intérêt
Actif net des fonds distincts (10)	1 216	–	1 216	Taux d'intérêt
Dérivés	95 023	91 791	3 232	Taux d'intérêt, écart de change
Autres actifs (11)	68 545	2 006	66 539	Taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché (12)	5 027			
Total de l'actif	1 212 853 \$	387 791 \$	820 035 \$	
Passifs exposés au risque de marché				
Dépôts (13)	789 635 \$	78 194 \$	711 441 \$	Taux d'intérêt
Passif au titre des fonds distincts (14)	1 216	–	1 216	Taux d'intérêt
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	30 008	30 008	–	
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés (15)	143 084	136 371	6 713	Taux d'intérêt
Dérivés	92 127	88 919	3 208	Taux d'intérêt, écart de change
Autres passifs (16)	65 565	4 275	61 290	Taux d'intérêt
Débiteures subordonnées	9 265	–	9 265	Taux d'intérêt
Passifs non exposés au risque de marché (17)	7 525			
Total du passif	1 138 425 \$	337 767 \$	793 133 \$	
Total des capitaux propres	74 428 \$			
Total du passif et des capitaux propres	1 212 853 \$			

(1) Le risque lié aux activités de négociation comprend les positions qui sont classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les positions pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus. Les évaluations du risque de marché liées à la VAR et à la VAR en période de tensions et les simulations de crise servent de contrôles des risques pour le risque lié aux activités de négociation.

(2) Le risque lié aux activités autres que de négociation comprend les positions utilisées aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel et d'autres portefeuilles d'activités autres que de négociation. Les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs comprennent les positions liées à RBC Assurances et les titres disponibles à la vente non pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

Les notes ci-dessous fournissent des renseignements additionnels sur les montants associés au risque lié aux activités autres que de négociation :

(3) La trésorerie et les montants à recevoir de banques comprennent un montant de 15 895 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 12 512 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.

(4) Des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques de 11 870 millions de dollars sont pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

(5) Les titres détenus à des fins de transaction comprennent des titres d'un montant de 7 706 millions de dollars utilisés aux fins de la gestion actifs-passifs de RBC Assurances. Un montant additionnel de 136 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.

(6) Comprend des titres disponibles à la vente de 75 877 millions de dollars et des titres détenus jusqu'à l'échéance de 14 845 millions. Une tranche de 51 269 millions de dollars du total des titres est prise en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Des titres additionnels d'un montant de 1 946 millions de dollars sont détenus par RBC Assurances. La tranche restante de 37 507 millions de dollars est prise en compte dans la présentation des risques de marché liés aux activités internes autres que de négociation.

(7) Les actifs achetés en vertu de conventions de revente comprennent un montant de 32 541 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 46 904 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.

(8) Les prêts de détail comprennent un montant de 366 928 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel et un montant de 241 millions est utilisé aux fins de la gestion actifs-passifs de RBC Assurances. Un montant additionnel de 10 363 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.

(9) Les prêts de gros comprennent un montant de 153 829 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 1 560 millions de dollars est utilisé aux fins de la gestion actifs-passifs de RBC Assurances.

(10) Les placements pour le compte de détenteurs de fonds distincts sont pris en compte dans les évaluations des risques de RBC Assurances.

(11) Les autres actifs comprennent un montant de 37 999 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel et un montant de 2 428 millions est utilisé aux fins de la gestion actifs-passifs de RBC Assurances. Un montant additionnel de 26 112 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.

(12) Les actifs non exposés au risque de marché comprennent un montant de 5 027 millions de dollars au titre des immobilisations corporelles et d'autres actifs.

(13) Les dépôts comprennent un montant de 650 841 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. La tranche restante de 60 600 millions de dollars est prise en compte dans la présentation des risques de marché liés aux activités internes autres que de négociation.

(14) Les contrats d'assurance et de placement pour le compte de détenteurs de fonds distincts sont pris en compte dans les évaluations des risques de RBC Assurances.

(15) Les engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés comprennent 6 713 millions de dollars qui sont pris en compte dans les autres contrôles des risques.

(16) Les autres passifs comprennent un montant de 36 019 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel et un montant de 10 318 millions dans les passifs de RBC Assurances. Un montant additionnel de 14 953 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.

(17) Les passifs non exposés au risque de marché comprennent des passifs liés à la paie et d'autres passifs d'un montant de 7 525 millions de dollars.

(en millions de dollars canadiens)	Évaluation du risque de marché			Risque principal associé aux activités autres que de négociation
	Montant figurant au bilan	Risque lié aux activités de négociation (2)	Risque lié aux activités autres que de négociation (3)	
Actifs exposés au risque de marché				
Trésorerie et montants à recevoir de banques (4)	14 929 \$	– \$	14 929 \$	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques (5)	27 851	16 058	11 793	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières				
Titres détenus à des fins de transaction (6)	151 292	144 001	7 291	Taux d'intérêt, écart de taux
Titres disponibles à la vente (7)	84 801	–	84 801	Taux d'intérêt, écart de taux, cours des actions
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (8)	186 302	121 692	64 610	Taux d'intérêt
Prêts				
Prêts de détail (9)	369 470	9 081	360 389	Taux d'intérêt
Prêts de gros (10)	154 369	2 341	152 028	Taux d'intérêt
Provision pour pertes sur prêts	(2 235)	–	(2 235)	Taux d'intérêt
Actif net des fonds distincts (11)	981	–	981	Taux d'intérêt
Dérivés	118 944	113 862	5 082	Taux d'intérêt, écart de change
Autres actifs (12)	68 363	1 440	66 923	Taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché (13)	5 191			
Total de l'actif	1 180 258 \$	408 475 \$	766 592 \$	
Passifs exposés au risque de marché				
Dépôts (14)	757 589 \$	81 986 \$	675 603 \$	Taux d'intérêt
Passif au titre des fonds distincts (15)	981	–	981	Taux d'intérêt
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	50 369	50 369	–	
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés (16)	103 441	88 863	14 578	Taux d'intérêt
Dérivés	116 550	112 500	4 050	Taux d'intérêt, écart de change
Autres passifs (17)	62 625	5 439	57 186	Taux d'intérêt
Débiteures subordonnées	9 762	–	9 762	Taux d'intérêt
Passifs non exposés au risque de marché (18)	7 329			
Total du passif	1 108 646 \$	339 157 \$	762 160 \$	
Total des capitaux propres	71 612 \$			
Total du passif et des capitaux propres	1 180 258 \$			

(1) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Le risque lié aux activités de négociation comprend les positions qui sont classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les positions pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus. Les évaluations du risque de marché liées à la VAR et à la VAR en période de tensions et les simulations de crise servent de contrôles des risques pour le risque lié aux activités de négociation.

(3) Le risque lié aux activités autres que de négociation comprend les positions utilisées aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel et d'autres portefeuilles d'activités autres que de négociation. Les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs comprennent les positions liées à RBC Assurances et les titres disponibles à la vente non pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

Les notes ci-dessous fournissent des renseignements additionnels sur les montants associés au risque lié aux activités autres que de négociation :

(4) La trésorerie et les montants à recevoir de banques comprennent un montant de 12 644 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 2 285 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.

(5) Des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques de 11 793 millions de dollars sont pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

(6) Les titres détenus à des fins de transaction comprennent des titres d'un montant de 7 171 millions de dollars utilisés aux fins de la gestion actifs-passifs de RBC Assurances. Un montant additionnel de 120 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.

(7) Comprend des titres disponibles à la vente de 69 922 millions de dollars et des titres détenus jusqu'à l'échéance de 14 879 millions. Une tranche de 51 239 millions de dollars du total des titres est prise en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Des titres additionnels d'un montant de 1 901 millions de dollars sont détenus par RBC Assurances. La tranche restante de 31 661 millions de dollars est prise en compte dans la présentation des risques de marché liés aux activités internes autres que de négociation.

(8) Les actifs achetés en vertu de conventions de revente comprennent un montant de 24 838 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 39 772 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.

(9) Les prêts de détail comprennent un montant de 350 019 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel et un montant de 251 millions est utilisé aux fins de la gestion actifs-passifs de RBC Assurances. Un montant additionnel de 10 119 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.

(10) Les prêts de gros comprennent un montant de 150 619 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 1 409 millions de dollars est utilisé aux fins de la gestion actifs-passifs de RBC Assurances.

(11) Les placements pour le compte de détenteurs de fonds distincts sont pris en compte dans les évaluations des risques de RBC Assurances.

(12) Les autres actifs comprennent un montant de 39 272 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel et un montant de 2 463 millions est utilisé aux fins de la gestion actifs-passifs de RBC Assurances. Un montant additionnel de 25 188 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.

(13) Les actifs non exposés au risque de marché comprennent un montant de 5 191 millions de dollars au titre des immobilisations corporelles et d'autres actifs.

(14) Les dépôts comprennent un montant de 644 812 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. La tranche restante de 30 791 millions de dollars est prise en compte dans la présentation des risques de marché liés aux activités internes autres que de négociation.

(15) Les contrats d'assurance et de placement pour le compte de détenteurs de fonds distincts sont pris en compte dans les évaluations des risques de RBC Assurances.

(16) Les engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés comprennent 14 578 millions de dollars qui sont pris en compte dans les autres contrôles des risques.

(17) Les autres passifs comprennent un montant de 35 526 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel et un montant de 9 900 millions dans les passifs de RBC Assurances. Un montant additionnel de 11 760 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.

(18) Les passifs non exposés au risque de marché comprennent des passifs liés à la paie et d'autres passifs d'un montant de 7 329 millions de dollars.

Le risque de liquidité et de financement (risque de liquidité) est le risque que nous ne soyons pas en mesure de générer en temps opportun et de façon rentable la trésorerie et les équivalents de trésorerie nécessaires pour satisfaire à nos engagements lorsqu'ils deviennent exigibles. Le risque de liquidité résulte de la non-concordance de l'échéancier et de la valeur des flux de trésorerie, en ce qui concerne tant les éléments figurant au bilan que ceux hors bilan.

Notre profil de liquidité est structuré de manière à nous procurer les liquidités suffisantes pour satisfaire aux engagements courants et éventuels en temps normal et en période de crise en ce qui concerne le contexte commercial et la liquidité. Afin d'atteindre ces objectifs, nous nous sommes dotés d'un cadre de gestion du risque de liquidité exhaustif et d'une politique de mise en gage. Nous utilisons aussi des stratégies d'atténuation de plusieurs risques de liquidité qui visent :

- l'établissement d'un équilibre approprié entre le niveau de risque admissible en fonction de notre appétit connexe et des coûts engagés pour atténuer ce risque;
- un vaste accès à des sources de financement, y compris le maintien et l'amélioration d'un volume fiable de dépôts de base de clients, ainsi qu'un accès continu à des sources diversifiées de financement de gros;
- un programme exhaustif de simulations de crise touchant les liquidités, un plan d'urgence et de résolution de problèmes ainsi qu'un processus de suivi permettant de s'assurer que nous disposons d'un volume suffisant de titres négociables non grevés et de la capacité avérée de monétiser des catégories d'actifs précises;
- la gouvernance des activités de mise en gage au moyen de limites et de réserves d'actifs liquides en vue d'éventuelles activités de mise en gage;
- l'utilisation de données granulaires, en temps opportun, aux fins de l'évaluation des risques;
- le recours à un processus transparent aux fins de l'établissement des prix de transfert des liquidités et de la répartition des coûts;
- l'emploi d'un modèle de gouvernance rigoureux reposant sur les première et deuxième lignes de défense.

Contrôle des risques

Nos objectifs, politiques et méthodes en matière de gestion du risque de liquidité sont revus régulièrement, et mis à jour en fonction de l'évolution des conditions du marché et de la composition des activités. Ainsi, nous nous assurons de leur conformité à l'évolution du cadre réglementaire local et nous nous positionnons en vue de la mise en œuvre progressive des normes de liquidités de l'accord de Bâle III. Nous continuons de maintenir une position de liquidité et de financement qui est appropriée aux fins de l'exécution de notre stratégie. Le risque de liquidité auquel nous sommes exposés demeure largement dans les limites de notre appétit pour le risque.

Le Conseil d'administration approuve annuellement les pouvoirs d'approbation du risque de liquidité délégués aux cadres supérieurs. Le Comité de gestion des risques du Conseil approuve annuellement le cadre de gestion du risque de liquidité et la politique de mise en gage, et il en assure la surveillance. Le Conseil d'administration, le Comité de gestion des risques, le Comité de la politique de prêt et le Comité actif-passif revoient régulièrement les rapports concernant notre position de liquidité à l'échelle de l'entreprise. Le Comité de la politique de prêt, le Comité d'examen de la politique et/ou le Comité actif-passif assurent également l'examen des documents sur la position de liquidité préparés à l'intention du Conseil d'administration ou de ses comités.

- Le Comité d'examen de la politique approuve annuellement la politique de gestion du risque de liquidité qui énonce les éléments de contrôle minimaux du risque en fonction de l'appétit pour le risque et du cadre de gestion du risque de liquidité approuvés par le Conseil.
- Le Comité actif-passif approuve annuellement le plan d'urgence relatif aux liquidités et assure l'encadrement et l'orientation stratégiques de la Trésorerie générale, ainsi que d'autres fonctions et secteurs d'exploitation, aux fins de la gestion des liquidités.

Ces politiques s'appuient sur des directives visant les activités, les services et les produits permettant de mettre en œuvre les éléments de contrôle comme les paramètres, les méthodologies, ainsi que les limites et pouvoirs en matière de gestion qui régissent l'évaluation et la gestion des liquidités. Nous avons aussi recours à des simulations de crise pour évaluer la robustesse du cadre de contrôle et étayer les plans d'urgence relatifs aux liquidités.

Évaluation du risque

Nous mesurons le risque de liquidité à l'aide d'un scénario fondé sur des hypothèses que nous appliquons à nos actifs et passifs et aux engagements hors bilan, de manière à établir les profils relatifs aux flux de trésorerie prévus sur divers horizons temporels. Ainsi, les obligations d'État peuvent être monétisées de façon rapide et sûre sans perte de valeur importante afin de générer des entrées de trésorerie avant leur échéance contractuelle. De même, les dépôts à vue fondés sur des relations peuvent être considérés comme assortis d'un faible risque de sorties de trésorerie à court terme même si les déposants disposent du droit contractuel d'être remboursés à vue. Nous passons en revue et confirmons régulièrement les méthodes de gestion des risques et les hypothèses sous-jacentes afin de nous assurer qu'elles cadrent avec le contexte opérationnel, la conjoncture et les conditions du marché prévues, les préférences des agences de notation, les exigences des organismes de réglementation et les pratiques reconnues.

Afin de gérer le risque de liquidité en fonction de notre appétit pour le risque, nous établissons des plafonds relatifs à divers paramètres compte tenu d'une gamme d'horizons temporels et de degrés de gravité des périodes de tensions, puis élaborons des plans d'urgence, de reprise et de résolution des problèmes. Nos activités aux fins de la mesure et du contrôle du risque de liquidité sont divisées en trois catégories, comme suit :

Risque de liquidité structurel (long terme)

Pour encadrer nos activités de financement de gros à terme garanti et non garanti, nous avons recours à un paramètre interne qui met l'accent sur la concordance structurelle entre les actifs illiquides à long terme et le financement à long terme provenant d'investisseurs de gros ainsi que des dépôts de base.

Risque de liquidité stratégique (court terme)

Pour gérer les risques liés aux flux de trésorerie à court terme auxquels nous pouvons être exposés en période de crise, nous établissons des limites précisant le niveau maximal de flux de trésorerie nets à court terme et effectuons des simulations de crise afin que le risque demeure en deçà des limites de notre appétit pour le risque, par succursale, par filiale et par devise. Nos positions liées aux flux nets de trésorerie découlent de l'application d'hypothèses et de paramètres internes aux flux de trésorerie connus et prévus liés à l'ensemble des actifs et

passifs non grevés et activités hors bilan de nature significative. Les actifs grevés ne sont pas considérés comme une source de liquidités disponibles. Nous contrôlons également le risque de liquidité stratégique en respectant, à l'échelle de l'entreprise et à l'échelle de chaque unité fonctionnelle, des normes prescrites par les organismes de réglementation, comme le ratio de liquidité à court terme.

Risque de liquidité éventuel

Le processus de planification relatif au risque de liquidité éventuel permet d'évaluer l'incidence d'événements soudains entraînant des tensions ainsi que notre réaction désirée connexe. Le plan d'urgence relatif aux liquidités, que la Trésorerie générale maintient et administre, guide les mesures et les interventions en cas de crise de liquidité. Ce plan prévoit la création d'une équipe de gestion des crises de liquidité, dirigée par la Trésorerie générale et composée de cadres des principaux secteurs d'exploitation, de la Gestion des risques du Groupe, des Finances et de l'Exploitation qui sont spécialistes en la matière. Cette équipe contribue à l'élaboration des simulations de crise et des plans de financement, et elle se réunit régulièrement pour évaluer nos liquidités, effectuer des simulations de crise et évaluer notre état de préparation à l'égard du plan d'urgence relatif aux liquidités.

Nos simulations de crise, qui font appel à des éléments de scénarios et d'analyses de sensibilité, permettent d'évaluer notre exposition prospective à des événements mondiaux, à des événements touchant un pays en particulier et à des événements touchant RBC. Ces tests couvrent une période s'échelonnant sur plusieurs semaines. Différents degrés de gravité sont pris en considération relativement à chaque type de crise, et certains scénarios tiennent compte de révisions à la baisse de plusieurs crans des notations qui nous sont attribuées.

Le processus de planification relatif au risque de liquidité éventuel permet de déterminer les besoins éventuels en matière de financement (p. ex., les prélèvements sur les lignes de crédit et de liquidités engagées, l'accroissement des garanties requises et les retraits de dépôts) et les sources (p. ex., les ventes d'actifs liquides en cas d'urgence et la capacité supplémentaire de financement de gros) en fonction de différents scénarios d'événements de tensions. Par conséquent, il permet d'établir les exigences liées à nos portefeuilles d'actifs liquides éventuels non grevés réservés.

Nos actifs liquides éventuels se composent d'un groupe diversifié de titres négociables et liquides assortis de notations élevées, de conventions de revente à un jour de titres gouvernementaux et de dépôts auprès de banques centrales. Ces portefeuilles doivent satisfaire à des critères minimaux en matière de qualité des actifs et, le cas échéant, à des critères d'admissibilité stricts (p. ex., des critères en matière d'échéance, de diversification et d'admissibilité aux avances consenties par les banques centrales), de manière à garantir un accès maximal immédiat à des liquidités en cas d'urgence. Ces titres, lorsqu'ils sont ajoutés aux autres actifs liquides non grevés que nous détenons par suite d'activités sur les marchés financiers ou autres, sont regroupés dans les informations sur la réserve de liquidités et les charges grevant les actifs fournies ci-dessous.

Réserve de liquidités et charges grevant les actifs

Les tableaux ci-après présentent des sommaires de notre réserve de liquidités ainsi que des charges grevant nos actifs. Dans les deux tableaux, les actifs non grevés représentent dans la plupart des cas une source de financement à laquelle nous avons rapidement accès. Aux fins des tableaux présentés ci-après, les actifs grevés comprennent : i) les actifs liquides détenus par des banques qui sont donnés en garantie (p. ex., financement de rachat et dérivés donnés en garantie) ou qui ne peuvent être utilisés librement en raison d'exigences réglementaires ou de politiques internes (p. ex., ils sont affectés au maintien d'une réserve obligatoire ou au respect d'exigences locales en matière d'adéquation des fonds propres, ainsi qu'au maintien de l'accès continu aux systèmes de paiement et de règlement); ii) les titres qui ont été reçus en garantie dans le cadre de transactions de financement de titres et sur dérivés et qui sont grevés d'une seconde charge lorsque cela est autorisé (p. ex., pour obtenir un financement à l'aide de conventions de rachat ou pour couvrir des titres vendus à découvert), ou qui n'ont aucune valeur de liquidité s'ils ne peuvent grevés d'une seconde charge; iii) les actifs illiquides qui ont été titrisés et vendus sur le marché ou qui ont été donnés en garantie à l'appui d'entités de financement à terme structuré. Selon notre cadre et nos pratiques de gestion des liquidités, nous ne considérons pas les actifs grevés comme une source de liquidités disponibles aux fins de l'évaluation du risque de liquidité. Ils représentent l'écart entre le total des actifs et les actifs grevés, qu'ils figurent au bilan ou non.

Réserve de liquidités

Dans le tableau de la réserve de liquidités, les actifs liquides disponibles comprennent la trésorerie et les portefeuilles de titres figurant au bilan, ainsi que les titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres (conventions de revente et swaps de garanties hors bilan) et des transactions sur dérivés. Les actifs liquides disponibles constituent la source que nous privilégions pour un accès rapide aux liquidités. Les autres éléments de notre réserve de liquidités sont constitués essentiellement de facilités de crédit non engagées et inutilisées consenties par des banques centrales, auxquelles nous pouvons accéder dans des circonstances exceptionnelles, dans la mesure où certaines conditions préalables peuvent être respectées et lorsque des avances peuvent être appuyées par des actifs admissibles (p. ex., certains prêts non grevés) qui ne sont pas compris dans la catégorie des actifs liquides.

D'ordinaire, la réserve de liquidités reflète surtout l'activité bancaire courante des clients, alors que les portefeuilles d'actifs liquides s'ajustent aux fluctuations des soldes de trésorerie, mais elle dépend aussi de l'activité des marchés des capitaux; en effet, les stratégies d'entreprises et les entrées-sorties de clients peuvent également modifier l'ajout ou la soustraction d'actifs liquides utilisés dans le calcul global de la réserve de liquidités. La réserve de liquidités est également tributaire de la Trésorerie générale puisque, dans le cadre des activités de gestion d'émission de titres d'emprunt, ce sont les réserves qui permettent d'absorber les écarts entre l'émission de titres d'emprunt et le déploiement d'activités.

	Au 31 octobre 2017				
	Actifs liquides détenus par des banques (1)	Titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
(en millions de dollars canadiens)					
Trésorerie et placements auprès de banques centrales	46 581 \$	– \$	46 581 \$	2 045 \$	44 536 \$
Dépôts à un jour auprès d'autres banques	4 004	–	4 004	203	3 801
Titres émis ou garantis par des organismes souverains, des banques centrales ou des banques multilatérales de développement (2)	303 003	27 534	330 537	187 465	143 072
Autres titres	142 272	44 487	186 759	77 696	109 063
Actifs liquides admissibles auprès de banques centrales (non inclus dans les éléments ci-dessus) (3)	436	–	436	–	436
Lignes de crédit inutilisées accordées par des banques centrales (4)	12 007	–	12 007	–	12 007
Autres actifs admissibles à titre de garanties pour obtenir un escompte (5)	94 207	–	94 207	–	94 207
Autres actifs liquides (6)	19 520	–	19 520	19 520	–
Total des actifs liquide	622 030 \$	72 021 \$	694 051 \$	286 929 \$	407 122 \$

	Au 31 octobre 2016				
	Actifs liquides détenus par des banques (1)	Titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
(en millions de dollars canadiens)					
Trésorerie et placements auprès de banques centrales	31 771 \$	– \$	31 771 \$	1 781 \$	29 990 \$
Dépôts à un jour auprès d'autres banques	1 679	–	1 679	262	1 417
Titres émis ou garantis par des organismes souverains, des banques centrales ou des banques multilatérales de développement (2), (3)	281 313	28 564	309 877	154 105	155 772
Autres titres	146 269	34 386	180 655	72 765	107 890
Actifs liquides admissibles auprès de banques centrales (non inclus dans les éléments ci-dessus) (4)	600	–	600	–	600
Lignes de crédit inutilisées accordées par des banques centrales (5)	13 558	–	13 558	–	13 558
Autres actifs admissibles à titre de garanties pour obtenir un escompte (6)	141 888	–	141 888	–	141 888
Autres actifs liquides (7)	23 307	–	23 307	23 307	–
Total des actifs liquides	640 385 \$	62 950 \$	703 335 \$	252 220 \$	451 115 \$

	Au	
	31 octobre 2017	31 octobre 2016
(en millions de dollars canadiens)		
Banque Royale du Canada	204 999 \$	264 522 \$
Succursales à l'étranger	63 283	53 006
Filiales	138 840	133 587
Total des actifs liquides non grevés	407 122 \$	451 115 \$

(1) Le montant des actifs liquides détenus par des banques tient compte des titres détenus sans condition par la Banque et des garanties reçues par l'entremise de conventions de revente.

(2) Inclut les titres liquides émis par des gouvernements provinciaux et des entités parrainées par le gouvernement américain et dont le gouvernement fédéral des États-Unis est le curateur (p. ex., la Federal National Mortgage Association et la Federal Home Loan Mortgage Corporation).

(3) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

(4) Inclut les titres à enchères.

(5) Inclut les prêts qui sont admissibles à titre de garanties pour la facilité d'escompte dont nous disposons à la Federal Reserve Bank of New York (Federal Reserve Bank). Les montants sont présentés à la valeur nominale et pourraient être assujettis aux exigences en matière de marges de nantissement appliquées par la Federal Reserve Bank afin de déterminer la valeur de la garantie ou la capacité d'emprunt. L'accès au programme d'emprunt sur la facilité d'escompte est tributaire du respect des exigences établies par la Federal Reserve Bank. En outre, il est entendu que les emprunts sont rares et attribuables à des circonstances inhabituelles nécessitant des arrangements temporaires.

(6) Représente notre portefeuille de prêts autres qu'hypothécaires non grevés en dollars canadiens (à la valeur nominale) qui pourrait, sous réserve du respect des conditions préalables à l'emprunt et à l'application des exigences en matière de marges de nantissement prescrites, être donné en garantie à la Banque du Canada en vue d'obtenir des avances en vertu de son programme d'aide d'urgence. Le programme d'aide d'urgence et d'autres facilités de la banque centrale ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles dans notre profil de risque de liquidité normal, mais pourraient, dans des circonstances exceptionnelles, lorsque la liquidité normale sur le marché est gravement perturbée, nous permettre, ainsi qu'à d'autres banques, de monétiser les actifs admissibles à titre de garanties auprès de la banque centrale afin de satisfaire aux exigences et d'atténuer toute perturbation supplémentaire des liquidités sur le marché.

(7) Représente les garanties dans le cadre de transactions visant des dérivés négociés hors cote et en Bourse.

2017 par rapport à 2016

Le total des actifs liquides a diminué de 23,6 milliards de dollars, ou 3 %, en raison essentiellement d'une diminution des prêts autres qu'hypothécaires pouvant être donnés en garantie en vertu du programme d'aide d'urgence, la Banque du Canada ayant modifié les critères d'admissibilité. Cette diminution a été en partie contrebalancée par l'accroissement des soldes de trésorerie et de placements auprès de banques centrales.

Charges grevant les actifs

Le tableau ci-dessous présente un aperçu de la trésorerie, des valeurs mobilières et des autres actifs, et indique ceux qui sont grevés ainsi que ceux qui sont disponibles à la vente ou qui peuvent être donnés à titre de garantie dans le cadre de transactions de financement garanti. Les autres actifs, tels que les prêts hypothécaires et les créances sur cartes de crédit, peuvent être monétisés, mais la monétisation de ces actifs nécessite un plus long délai d'exécution que celle des titres négociables. Au 31 octobre 2017, nos actifs disponibles à titre de garantie non grevés représentaient 33 % du total de nos actifs (38 % au 31 octobre 2016).

Charges grevant les actifs

Tableau 61

(en millions de dollars canadiens)	Au									
	31 octobre 2017					31 octobre 2016				
	Actifs grevés		Actifs non grevés			Actifs grevés		Actifs non grevés		
Donnés en garantie	Autres (1)	Pouvant être donnés en garantie (2)	Autres (3)	Total	Donnés en garantie	Autres (1)	Pouvant être donnés en garantie (2)	Autres (3)	Total	
Trésorerie et montants à recevoir de banques	6 \$	2 039 \$	26 362 \$	– \$	28 407 \$	– \$	1 781 \$	13 148 \$	– \$	14 929 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	–	204	32 458	–	32 662	–	262	27 589	–	27 851
Valeurs mobilières										
Titres détenus à des fins de transaction	51 344	–	74 922	1 391	127 657	66 734	–	83 219	1 339	151 292
Titres disponibles à la vente	3 184	–	86 442	1 096	90 722	2 858	–	78 966	2 977	84 801
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (4), (5)	222 128	23 131	74 950	–	320 209	166 449	20 450	82 749	–	269 648
Prêts										
Prêts de détail										
Titres hypothécaires	35 861	–	32 589	–	68 450	34 624	–	35 591	–	70 215
Prêts hypothécaires	38 504	–	14 737	148 657	201 898	40 293	–	12 796	131 694	184 783
Prêts autres qu'hypothécaires	8 776	–	65 449	40 597	114 822	10 422	–	100 612	3 438	114 472
Prêts de gros	3 713	–	27 637	128 256	159 606	3 477	–	41 445	109 447	154 369
Provision pour pertes sur prêts	–	–	–	(2 159)	(2 159)	–	–	–	(2 235)	(2 235)
Actifs nets des fonds distincts	–	–	–	1 216	1 216	–	–	–	981	981
Autres – Dérivés	–	–	–	95 023	95 023	–	–	–	118 944	118 944
– Autres (6)	19 520	–	–	54 052	73 572	23 307	–	–	50 247	73 554
Total de l'actif	383 036 \$	25 374 \$	435 546 \$	468 129 \$	1 312 085 \$	348 164 \$	22 493 \$	476 115 \$	416 832 \$	1 263 604 \$

(1) Inclut les actifs qui ne peuvent être utilisés pour obtenir un financement garanti en raison de restrictions juridiques ou d'autre nature.

(2) Inclut les prêts qui pourraient être utilisés afin de garantir les avances consenties par les banques centrales. Notre portefeuille de prêts autres qu'hypothécaires non grevés en dollars canadiens (à la valeur nominale) pourrait, sous réserve du respect des conditions préalables à l'emprunt et à l'application des exigences en matière de marges de nantissement prescrites, être donné en garantie à la Banque du Canada en vue d'obtenir des avances en vertu de son programme d'aide d'urgence. Nous déposons également en garantie des prêts qui sont admissibles à titre de garanties au titre de la facilité d'escompte dont nous disposons à la Federal Reserve Bank of New York. Le programme d'aide d'urgence et d'autres facilités de la banque centrale ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles dans notre profil de risque de liquidité normal. Toutefois, en période de crise exceptionnelle et aiguë de liquidités sur le marché, les banques pourraient monétiser des actifs qui remplissent les conditions de sûreté imposées par les banques centrales.

(3) Les autres actifs non grevés ne sont assujettis à aucune restriction en ce qui a trait à leur recours pour obtenir du financement ou à leur utilisation à titre de garantie, mais ils ne seront pas considérés comme aisément disponibles, car ils pourraient ne pas être acceptables par les banques centrales ou conformément à d'autres programmes de prêts.

(4) Inclut les actifs liquides détenus par des banques et les titres reçus en garantie dans le cadre de financement de titres hors bilan, de prêts sur marges et de transactions sur dérivés. Comprend des garanties de 21,7 milliards de dollars (19,5 milliards en 2016) reçues dans le cadre de conventions de revente qui ne peuvent pas être redonnées en gage dans leur forme juridique actuelle.

(5) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

(6) Les montants donnés en garantie ont trait aux transactions visant des dérivés négociés hors cote et en bourse.

Financement

Stratégie de financement

Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs liés au financement de gros à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts de particuliers et, dans une moindre mesure, de dépôts d'entreprises et de dépôts institutionnels, constitue l'assise de notre position structurelle de liquidité.

Profil des dépôts et du financement

Au 31 octobre 2017, les dépôts fondés sur les relations, qui constituent la principale source de financement des prêts de détail et des prêts hypothécaires, se sont établis à 525 milliards de dollars, ou 54 % du total du financement (506 milliards, ou 55 %, au 31 octobre 2016). La tranche restante est composée de financement de gros à court terme et à long terme.

Le financement des actifs très liquides se compose principalement d'un financement de gros à court terme qui reflète la période de monétisation des actifs. Le financement de gros à long terme sert principalement à financer les actifs de gros qui sont moins liquides et à soutenir des réserves d'actifs liquides.

Pour plus de détails sur le financement de gros, se reporter au tableau de la composition du financement de gros ci-dessous.

Émission de titres d'emprunt à long terme

En 2017, nous avons de nouveau profité de taux et d'un accès au financement de gros non garanti plus avantageux que ceux de nombreux homologues à l'échelle mondiale. Nous avons également continué d'accroître notre capacité de financement à long terme non garanti en émettant de façon sélective, soit directement, soit par l'entremise de nos filiales, du financement à terme de 22,3 milliards de dollars dans diverses monnaies et sur divers marchés. Le total du financement à long terme non garanti en cours a reculé de 2,7 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison des échéances.

Nous utilisons principalement des programmes de titrisation adossés à des créances hypothécaires résidentielles et à des créances sur cartes de crédit à titre de source supplémentaire de financement et aux fins de la gestion des liquidités ainsi que des actifs et passifs. Le total de notre financement à long terme garanti comprend les titres adossés à des créances hypothécaires en cours vendus, les obligations sécurisées qui sont garanties par des prêts hypothécaires résidentiels, et les créances sur cartes de crédit.

En regard de 2016, nos titres adossés à des créances hypothécaires en cours vendus ont diminué de 271 millions de dollars. Nos obligations sécurisées et nos créances sur cartes de crédit titrisées ont diminué de 2,7 milliards de dollars et de 2,3 milliards, respectivement.

Pour plus de détails, voir la rubrique Arrangements hors bilan.

	Sources de financement à long terme*	
	Tableau 62	
	Au	
(en millions de dollars canadiens)	31 octobre 2017	31 octobre 2016
Financement à long terme non garanti	96 112 \$	98 827 \$
Financement à long terme garanti	64 758	69 971
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales vendus	1 366	1 297
Déventures subordonnées	9 362	9 597
	171 598 \$	179 692 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2017.

Nos activités de financement de gros sont bien diversifiées tant sur le plan géographique que sur le plan des secteurs d'investissement, des instruments, des devises, de la structure et des échéances. Nous maintenons notre présence dans différents marchés de financement, ce qui nous permet de surveiller continuellement les faits nouveaux et les tendances qui se manifestent, de manière à cibler les opportunités ou les risques et à prendre sans délai les mesures qui s'imposent. Nous avons recours à des programmes enregistrés d'émission de titres d'emprunt à plus long terme. Le tableau ci-après présente un sommaire de ces programmes et des plafonds autorisés, par secteur géographique.

Programmes par secteur géographique

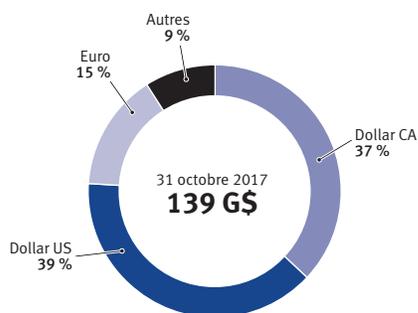
Tableau 63

Canada	États-Unis	Europe/Asie
<ul style="list-style-type: none"> • Prospectus préalable de base au Canada – 25 milliards de dollars 	<ul style="list-style-type: none"> • Prospectus préalable de base enregistré auprès de la SEC – 40 milliards de dollars US • Programme d'obligations sécurisées enregistré auprès de la SEC – 15 milliards de dollars US (1) 	<ul style="list-style-type: none"> • Programme européen d'émission de titres d'emprunt – 40 milliards de dollars US • Programme mondial d'obligations sécurisées – 32 milliards d'euros • Programmes d'émission au Japon – 1 billion de yens

(1) Sous réserve de la limite prévue par le programme mondial d'obligations sécurisées, qui est établie à 32 milliards d'euros. En raison de l'édiction de la *Regulation AB II* de la SEC aux États-Unis en date du 23 novembre 2016, nous ne sommes plus en mesure d'émettre de nouvelles séries d'obligations sécurisées inscrites à la SEC dans le cadre du programme actuel.

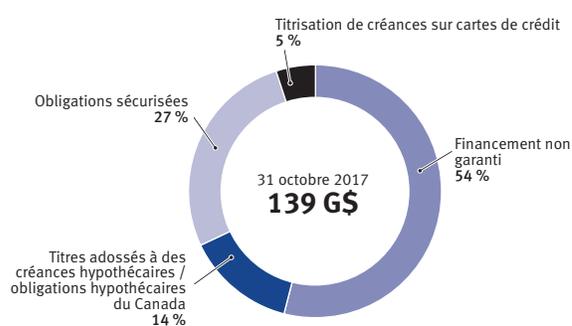
Nous obtenons également du financement à long terme à l'aide de billets de dépôt canadiens, de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH du Canada, d'obligations hypothécaires du Canada, de titres adossés à des créances sur cartes de crédit, d'obligations kangourou (émises sur le marché australien par des firmes étrangères) et de certificats de dépôt Yankee (émis sur le marché américain par des firmes étrangères). Nous évaluons continuellement les possibilités de percer de nouveaux marchés et des secteurs d'investissement inexploités, car la diversification nous donne une plus grande souplesse du financement de gros, elle réduit la concentration du financement et la dépendance envers ce dernier, et donne généralement lieu à des réductions des coûts de financement. Comme l'indiquent les graphiques ci-dessous, notre profil actuel de la dette à long terme est bien diversifié en ce qui concerne chaque monnaie et chaque produit. Le maintien de notations compétitives est aussi un élément essentiel du financement rentable.

Composition du financement de la dette à long terme (1) – par monnaie d'émission
(139 milliards de dollars au 31 octobre 2017)



(1) Selon une durée à l'échéance initiale supérieure à un an.

Composition du financement de la dette à long terme (1) – par produit
(139 milliards de dollars au 31 octobre 2017)



(1) Selon une durée à l'échéance initiale supérieure à un an.

Le tableau ci-après montre la composition de notre financement de gros selon la durée à courir jusqu'à l'échéance :

Composition du financement de gros ⁽¹⁾

Tableau 64

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2017							
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Moins de 1 an Sous-total	De 1 à 2 ans	2 ans et plus	Total
Dépôts provenant de banques ⁽²⁾	5 054 \$	39 \$	47 \$	13 \$	5 153 \$	– \$	– \$	5 153 \$
Certificats de dépôt et papier commercial	1 092	8 801	14 194	13 501	37 588	1 549	39	39 176
Papier commercial adossé à des actifs ⁽³⁾	997	1 385	4 300	5 555	12 237	–	–	12 237
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ⁽⁴⁾	–	2 625	3 402	16 691	22 718	17 311	38 695	78 724
Obligations structurées non garanties de premier rang ⁽⁵⁾	188	192	980	1 545	2 905	1 332	6 270	10 507
Titrisation de prêts hypothécaires	–	571	1 310	1 549	3 430	4 094	12 650	20 174
Obligations sécurisées/titres adossés à des actifs ⁽⁶⁾	–	2 685	1 777	6 179	10 641	10 017	23 925	44 583
Passif subordonné	–	–	–	–	–	1 106	8 256	9 362
Autres ⁽⁷⁾	4 669	2 005	173	1 488	8 335	5	5 344	13 684
Total	12 000 \$	18 303 \$	26 183 \$	46 521 \$	103 007 \$	35 414 \$	95 179 \$	233 600 \$
Comprend :								
– Financement garanti	5 265 \$	5 541 \$	7 388 \$	13 283 \$	31 477 \$	14 111 \$	36 575 \$	82 163 \$
– Financement non garanti	6 735	12 762	18 795	33 238	71 530	21 303	58 604	151 437

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2016							
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Moins de 1 an Sous-total	De 1 à 2 ans	2 ans et plus	Total
Dépôts provenant de banques ⁽²⁾	1 375 \$	80 \$	30 \$	38 \$	1 523 \$	– \$	– \$	1 523 \$
Certificats de dépôt et papier commercial	3 072	8 950	10 692	5 199	27 913	1 220	54	29 187
Papier commercial adossé à des actifs ⁽³⁾	1 503	1 600	3 551	2 923	9 577	–	–	9 577
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ⁽⁴⁾	1 135	9 140	7 582	7 282	25 139	18 156	43 073	86 368
Obligations structurées non garanties de premier rang ⁽⁵⁾	141	305	213	554	1 213	1 871	6 493	9 577
Titrisation de prêts hypothécaires	–	686	514	1 435	2 635	3 432	14 378	20 445
Obligations sécurisées/titres adossés à des actifs ⁽⁶⁾	–	1 674	626	5 834	8 134	10 700	30 692	49 526
Passif subordonné	–	–	–	128	128	–	9 469	9 597
Autres ⁽⁷⁾	1 173	2 053	43	738	4 007	13	5 073	9 093
Total	8 399 \$	24 488 \$	23 251 \$	24 131 \$	80 269 \$	35 392 \$	109 232 \$	224 893 \$
Comprend :								
– Financement garanti	2 502 \$	5 528 \$	4 691 \$	10 192 \$	22 913 \$	14 132 \$	45 071 \$	82 116 \$
– Financement non garanti	5 897	18 960	18 560	13 939	57 356	21 260	64 161	142 777

(1) Ne tient pas compte des acceptations bancaires ni des conventions de rachat.

(2) Inclut seulement les dépôts constitués à partir de la trésorerie. Ne tient pas compte des dépôts liés aux services que nous fournissons à ces banques (p. ex., services de garde, gestion de la trésorerie).

(3) Inclut seulement le passif consolidé, y compris notre programme de papier commercial garanti par des créances.

(4) Inclut les billets de dépôt.

(5) Inclut les billets pour lesquels le résultat est fonction des fluctuations du taux de change, des marchandises et des titres de participation.

(6) Inclut les prêts sur cartes de crédit, les prêts-auto et les prêts hypothécaires.

(7) Inclut les obligations encaissables par anticipation (garanties) de 5 168 millions de dollars (2 567 millions au 31 octobre 2016), les billets de dépôt au porteur (non garantis) de 3 342 millions (1 652 millions au 31 octobre 2016) et d'autres dépôts structurés à long terme (non garantis) de 5 176 millions (4 874 millions au 31 octobre 2016).

Notations

Notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti et à mener, de façon rentable, certaines activités de titrisation dépendent principalement du maintien de notations concurrentielles. Les notations et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent le point de vue de ces dernières et leurs méthodes. Les notations font l'objet de modifications, en raison de facteurs comprenant, notamment, notre solidité financière, notre situation concurrentielle, nos liquidités ainsi que d'autres facteurs qui sont en partie indépendants de notre volonté.

Le tableau ci-après présente nos principales notations (1) :

Notations	Tableau 65		
	Au 28 novembre 2017		
	Dette à court terme	Dette à long terme de premier rang	Perspective
Moody's (2)	P-1	A1	négative
Standard & Poor's (3)	A-1+	AA-	négative
Fitch Ratings (4)	F1+	AA	stable
DBRS (5)	R-1 (élevée)	AA	stable

- (1) Les notations ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente, ni la détention d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations sont déterminées par les agences de notation en fonction des critères que celles-ci établissent à l'occasion et elles peuvent faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de notation en tout temps.
- (2) Le 10 mai 2017, Moody's a abaissé d'un cran la notation de notre dette de premier rang à long terme, tout comme celle de nos homologues canadiens (grandes banques), et ce, en raison des modifications qu'elle a apportées au profil macroéconomique du Canada. Par ailleurs, Moody's a confirmé notre perspective négative.
- (3) Le 6 juin 2016, S&P a révisé notre perspective en la faisant passer de stable à négative.
- (4) Le 27 octobre 2017, Fitch Ratings a révisé notre perspective en la faisant passer de négative à stable.
- (5) Le 31 juillet 2017, DBRS a révisé notre perspective en la faisant passer de négative à stable.

Obligations contractuelles supplémentaires découlant de révisions à la baisse des notations

Nous sommes tenus de donner des biens en garantie à certaines contreparties dans l'éventualité où nos notations actuelles baisseraient. Le tableau ci-après illustre les obligations additionnelles au titre des garanties susceptibles d'être requises à la date de clôture advenant une révision à la baisse d'un cran, de deux crans ou de trois crans de nos notations. Ces obligations additionnelles au titre des garanties constituent des exigences supplémentaires pour chaque révision à la baisse consécutive et elles ne représentent pas l'incidence cumulative de multiples révisions à la baisse. Les montants présentés varient périodiquement en raison de plusieurs facteurs, dont le transfert d'activités de négociation à des infrastructures du marché financier ayant fait l'objet d'une compensation centrale et à des Bourses, l'expiration de transactions mettant en jeu des événements susceptibles de déclencher des révisions à la baisse, l'application de limites internes aux nouveaux accords afin d'exclure les événements susceptibles de déclencher des révisions à la baisse, ainsi que le passage de position négative à positive des positions évaluées à la valeur de marché dans le cours normal des activités. Aucun titre d'emprunt de premier rang en circulation sur le marché ne comporte de modalités faisant en sorte qu'une révision des notations déclencherait un remboursement anticipé du capital.

Obligations contractuelles supplémentaires découlant de révisions à la baisse des notations

Tableau 66

(en millions de dollars canadiens)	Au					
	31 octobre 2017			31 octobre 2016		
	Révision à la baisse de 1 cran	Révision à la baisse de 2 crans	Révision à la baisse de 3 crans	Révision à la baisse de 1 cran	Révision à la baisse de 2 crans	Révision à la baisse de 3 crans
Exigences contractuelles liées au financement des dérivés ou aux marges	61 \$	102 \$	307 \$	487 \$	117 \$	501 \$
Autres exigences contractuelles liées au financement ou aux marges (1)	231	100	–	293	473	–

- (1) Comprennent les CPG émis dans le cadre de nos activités sur les marchés des obligations municipales à New York.

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme est une mesure prévue par l'accord de Bâle III utilisée pour évaluer la suffisance des actifs liquides de haute qualité disponibles pour satisfaire aux besoins de liquidités sur une période de 30 jours advenant une grave crise de liquidité. Le ratio de liquidité à court terme minimal exigé par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et le BSIF est de 100 % à l'heure actuelle.

Le BSIF exige que les banques canadiennes communiquent le ratio de liquidité à court terme selon le modèle de déclaration prévu par l'accord de Bâle, calculé à partir de la moyenne des positions quotidiennes liées au ratio de liquidité à court terme enregistrées au cours du trimestre.

Ratio de liquidité à court terme (1)

Tableau 67

	Pour les trimestres clos			
	le 31 octobre 2017		le 31 octobre 2016	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Valeur non pondérée totale (moyenne) (2)	Valeur pondérée totale (moyenne)	Valeur non pondérée totale (moyenne) (2)	Valeur pondérée totale (moyenne)
Actifs liquides de haute qualité				
Total des actifs liquides de haute qualité		211 735		207 541
Sorties de trésorerie				
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :				
<i>Dépôts stables</i> (3)	243 794	19 118	224 518	17 372
<i>Dépôts moins stables</i>	75 160	2 255	72 570	2 177
<i>Dépôts moins stables</i>	168 634	16 863	151 948	15 195
Financement de gros non garanti, dont :	260 993	117 451	234 455	99 877
<i>Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives</i> (4)	106 980	25 775	106 040	25 491
<i>Dépôts non opérationnels</i>	137 475	75 138	113 719	59 690
<i>Dettes non garanties</i>	16 538	16 538	14 696	14 696
Financement de gros garanti		18 735		26 069
Exigences supplémentaires, dont :	229 048	74 047	226 706	67 106
<i>Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées</i>	61 901	41 364	59 910	34 299
<i>Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette</i>	7 108	7 108	5 364	5 364
<i>Facilités de crédit et de liquidité</i>	160 039	25 575	161 432	27 443
Autres obligations de financement contractuelles (5)	26 252	26 252	30 951	30 951
Autres obligations de financement conditionnelles (6)	429 706	6 902	448 854	6 814
Total des sorties de trésorerie		262 505		248 189
Entrées de trésorerie				
Prêts garantis (p. ex., conventions de revente)	138 867	28 062	126 615	31 978
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	11 626	8 310	10 559	7 042
Autres entrées de trésorerie	51 878	51 878	45 207	45 207
Total des entrées de trésorerie		88 250		84 227
		Total de la valeur ajustée		Total de la valeur ajustée
Total des actifs liquides de haute qualité		211 735		207 541
Total des sorties de trésorerie nettes		174 255		163 962
Ratio de liquidité à court terme		122 %		127 %

(1) Le ratio de liquidité à court terme est calculé conformément à la Ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, laquelle reflète à son tour les normes de liquidité publiées par le CBCB. Depuis le premier trimestre de 2017, le BSIF exige que les banques canadiennes communiquent le ratio de liquidité à court terme en fonction de la moyenne des positions quotidiennes enregistrées au cours du trimestre. Antérieurement, le ratio de liquidité à court terme était présenté en fonction de la moyenne des positions de fin de mois enregistrées au cours du trimestre. Le ratio de liquidité à court terme pour le trimestre clos le 31 octobre 2017 correspond à une moyenne de 63 positions quotidiennes.

(2) À l'exception des autres obligations de financement conditionnel, les entrées et sorties non pondérées représentent des éléments venant à échéance ou remboursables par anticipation dans 30 jours tout au plus. Les autres obligations de financement conditionnel comprennent aussi les titres d'emprunt dont la durée restante jusqu'à l'échéance dépasse 30 jours.

(3) Selon la définition du CBCB, les dépôts stables de détail et de petites entreprises constituent des dépôts qui sont assurés et qui sont soit détenus dans des comptes courants, soit ceux de clients avec lesquels la banque entretient des relations durables, ce qui rend les retraits improbables.

(4) Les dépôts opérationnels qui ne sont pas des dépôts de détail ou des dépôts de petites ou moyennes entreprises constituent des dépôts que les clients doivent laisser à la banque afin d'y accéder plus aisément et d'être en mesure d'utiliser les systèmes de paiement et de règlement, principalement pour la compensation, la garde et la gestion de trésorerie.

(5) Les autres obligations de financement contractuelles comprennent principalement les sorties liées aux opérations sur valeur non réglées et les sorties liées aux engagements afférents à des titres vendus à découvert.

(6) Les autres obligations de financement conditionnelles comprennent les sorties liées à d'autres facilités hors bilan dont le facteur de retrait du ratio de liquidités à court terme est faible (de 0 % à 5 %).

Nous gérons notre position liée au ratio de liquidité à court terme en fonction d'une fourchette cible qui reflète notre tolérance à l'égard du risque de liquidité et qui tient compte de la composition des activités et des actifs ainsi que des capacités en matière de financement. Cette fourchette est revue périodiquement à la lumière des modifications apportées aux exigences internes et des faits nouveaux externes.

Nous détenons des actifs liquides de haute qualité libellés dans les principales monnaies, dont l'étendue du marché et l'envergure sont fiables. Nos pratiques de gestion de la trésorerie permettent de nous assurer que les différents niveaux d'actifs liquides de haute qualité sont gérés activement, de manière à atteindre les objectifs cibles en matière de ratio de liquidité à court terme. Nos actifs de niveau 1, calculés en respectant la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF et les exigences du CBCB concernant le ratio de liquidité à court terme, représentent 82 % du total des actifs liquides de haute qualité. Ces actifs comprennent la trésorerie, les placements auprès de banques centrales et les titres assortis de notations élevées émis ou garantis par des gouvernements, par des banques centrales ou par des entités supranationales.

Le ratio de liquidité à court terme tient compte des flux de trésorerie provenant des activités au bilan et hors bilan qui sont prévus ou qui pourraient être enregistrés dans un délai de 30 jours advenant une sévère crise de liquidité. Les sorties de trésorerie découlent de l'application de facteurs de retrait et de non-renouvellement aux dépôts à terme et à vue, classées par type de client (prêts de gros, prêts de détail et petites et moyennes entreprises). Les sorties de trésorerie découlent aussi des activités commerciales qui donnent lieu à des exigences en matière de financement conditionnel et de garanties, comme le financement de rachat, les dérivés, la vente de titres à découvert et les engagements en matière de crédit et de liquidité consentis aux clients. Les entrées de trésorerie résultent principalement de l'arrivée à échéance de prêts garantis, de prêts interbancaires et de titres qui ne font pas partie des actifs liquides de haute qualité.

Le ratio de liquidité à court terme ne reflète pas la capacité de financement sur le marché qui, à notre avis, pourrait être disponible advenant une crise. Un taux de sortie de 100 % est appliqué à tous les titres d'emprunt de gros arrivant à échéance aux fins du calcul du ratio de liquidité à court terme.

Quatrième trimestre de 2017 par rapport au quatrième trimestre de 2016

La moyenne du ratio de liquidité à court terme de 122 % pour le trimestre clos le 31 octobre 2017 est restée relativement stable par rapport à celle des trimestres précédents, ce qui représente un excédent d'environ 37 milliards de dollars. Comparativement à l'exercice précédent, la moyenne du ratio de liquidité à court terme a diminué de 5 %, en raison principalement de la croissance attendue des éléments au bilan et de l'optimisation de la trésorerie excédentaire.

Échéances contractuelles des actifs financiers, des passifs financiers et des éléments hors bilan

Les tableaux ci-après présentent le profil des échéances contractuelles résiduelles liées à tous nos actifs, passifs et éléments hors bilan, en fonction de leur valeur comptable (c'est-à-dire le coût amorti ou la juste valeur), à la date du bilan. Les éléments hors bilan sont répartis selon la date d'échéance du contrat.

Les renseignements détaillés sur les échéances contractuelles et les engagements de financement constituent une source de renseignements aux fins de la gestion du risque de liquidité. Ces renseignements détaillés servent notamment à modéliser un bilan préparé selon l'approche de la comptabilité behavioriste et qui est basé sur les échéances réelles, de manière à calculer les mesures du risque de liquidité. Pour plus de détails, se reporter à la section Évaluation du risque.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2017									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès des banques	58 675 \$	27 \$	22 \$	4 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	2 341 \$	61 069 \$
Valeurs mobilières										
Titres détenus à des fins de transaction (1)	88 083	9	72	3	12	91	61	6 374	32 952	127 657
Titres disponibles à la vente	1 748	4 690	4 145	2 552	1 545	9 608	24 445	40 772	1 217	90 722
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	106 342	47 726	26 207	13 696	14 327	6 624	–	–	6 055	220 977
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	15 228	16 024	23 572	27 220	24 086	104 059	206 201	40 028	86 199	542 617
Autres										
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	10 825	5 541	77	–	–	11	5	–	–	16 459
Dérivés	5 619	10 004	4 530	3 290	2 849	9 351	19 459	39 919	2	95 023
Autres actifs financiers	24 577	767	523	90	88	183	184	1 697	1 243	29 352
Total des actifs financiers	311 097 \$	84 788 \$	59 148 \$	46 855 \$	42 907 \$	129 927 \$	250 355 \$	128 790 \$	130 009 \$	1 183 876 \$
Autres actifs non financiers	1 820	1 204	92	337	229	745	1 814	986	21 750	28 977
Total de l'actif	312 917 \$	85 992 \$	59 240 \$	47 192 \$	43 136 \$	130 672 \$	252 169 \$	129 776 \$	151 759 \$	1 212 853 \$
Passifs et capitaux propres										
Dépôts (2)										
Emprunts non garantis	40 373 \$	24 425 \$	33 825 \$	35 891 \$	30 641 \$	34 737 \$	48 980 \$	14 709 \$	429 152 \$	692 733 \$
Emprunts garantis	1 156	3 989	6 289	5 799	4 064	10 178	20 495	7 659	–	59 629
Obligations sécurisées	–	1 898	1 107	1 331	4 862	7 118	19 732	1 225	–	37 273
Autres										
Acceptations	10 825	5 541	77	–	–	11	5	–	–	16 459
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	30 008	–	–	–	–	–	–	–	–	30 008
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	98 409	32 026	4 374	–	93	–	12	–	8 170	143 084
Dérivés	5 765	9 436	4 787	3 388	3 038	9 410	16 924	39 378	1	92 127
Autres passifs financiers	25 137	1 118	466	222	296	138	366	3 532	574	31 849
Débiteures subordonnées	–	–	–	–	–	106	207	8 952	–	9 265
Total des passifs financiers	211 673 \$	78 433 \$	50 925 \$	46 631 \$	42 994 \$	61 698 \$	106 721 \$	75 455 \$	437 897 \$	1 112 427 \$
Autres passifs non financiers	835	3 910	312	135	180	2 747	920	9 170	7 789	25 998
Capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	74 428	74 428
Total du passif et des capitaux propres	212 508 \$	82 343 \$	51 237 \$	46 766 \$	43 174 \$	64 445 \$	107 641 \$	84 625 \$	520 114 \$	1 212 853 \$
Éléments hors bilan										
Garanties financières	511 \$	2 986 \$	1 428 \$	2 768 \$	1 279 \$	1 792 \$	6 450 \$	1 486 \$	46 \$	18 746 \$
Engagements en vertu de baux	63	125	182	181	181	720	1 471	2 859	–	5 782
Engagements de crédit	4 532	4 000	7 735	12 105	9 198	26 719	141 732	15 260	7 176	228 457
Autres engagements liés au crédit	526	801	1 185	1 521	1 274	412	749	246	101 863	108 577
Autres engagements	38	–	–	–	–	–	–	–	442	480
Total des éléments hors bilan	5 670 \$	7 912 \$	10 530 \$	16 575 \$	11 932 \$	29 643 \$	150 402 \$	19 851 \$	109 527 \$	362 042 \$

(1) Les titres d'emprunt détenus à des fins de transaction classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont pris en compte dans la catégorie Moins de 1 mois, car nous ne prévoyons pas détenir ces actifs jusqu'à leur échéance contractuelle.

(2) La majeure partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou moyennant un court préavis selon les conditions du contrat; toutefois, dans les faits, ces soldes de clients procurent les fonds de base nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidités comme il est expliqué à la section Profil des dépôts et du financement plus haut.

Au 31 octobre 2016

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès des banques	38 931 \$	342 \$	2 \$	– \$	192 \$	– \$	– \$	– \$	3 313 \$	42 780 \$
Valeurs mobilières										
Titres détenus à des fins de transaction (1)	98 843	5	18	–	24	40	117	6 183	46 062	151 292
Titres disponibles à la vente	1 648	4 854	2 011	1 810	1 687	8 869	25 709	36 587	1 626	84 801
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	81 801	42 092	24 771	14 988	11 090	3 380	303	–	7 877	186 302
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	15 526	13 154	16 863	21 512	23 120	109 075	198 054	38 887	85 413	521 604
Autres										
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	8 362	4 403	73	3	–	–	2	–	–	12 843
Dérivés	8 443	10 367	4 800	3 355	3 511	12 794	26 563	49 099	12	118 944
Autres actifs financiers	28 659	741	484	222	62	43	38	414	1 372	32 035
Total des actifs financiers	282 213 \$	75 958 \$	49 022 \$	41 890 \$	39 686 \$	134 201 \$	250 786 \$	131 170 \$	145 675 \$	1 150 601 \$
Autres actifs non financiers	1 259	887	130	295	237	2 579	1 824	2 991	19 455	29 657
Total de l'actif	283 472 \$	76 845 \$	49 152 \$	42 185 \$	39 923 \$	136 780 \$	252 610 \$	134 161 \$	165 130 \$	1 180 258 \$
Passifs et capitaux propres										
Dépôts (2)										
Emprunts non garantis	30 680 \$	35 333 \$	35 540 \$	16 684 \$	23 586 \$	34 044 \$	55 239 \$	15 123 \$	415 130 \$	661 359 \$
Emprunts garantis	1 545	4 788	4 947	5 700	2 290	7 256	20 660	8 569	–	55 755
Obligations sécurisées	–	–	–	–	3 348	9 376	24 936	2 815	–	40 475
Autres										
Acceptations	8 362	4 403	73	3	–	–	2	–	–	12 843
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	50 369	–	–	–	–	–	–	–	–	50 369
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés (3)	61 170	31 499	1 568	–	756	8	21	–	8 419	103 441
Dérivés	7 334	10 904	5 809	3 939	2 976	13 562	25 945	46 081	–	116 550
Autres passifs financiers	22 700	2 212	375	125	218	154	290	4 762	482	31 318
Débtentures subordonnées	–	–	–	–	–	–	115	9 647	–	9 762
Total des passifs financiers	182 160 \$	89 139 \$	48 312 \$	26 451 \$	33 174 \$	64 400 \$	127 208 \$	86 997 \$	424 031 \$	1 081 872 \$
Autres passifs non financiers	863	3 692	276	155	154	1 199	2 466	9 408	8 561	26 774
Capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	71 612	71 612
Total du passif et des capitaux propres	183 023 \$	92 831 \$	48 588 \$	26 606 \$	33 328 \$	65 599 \$	129 674 \$	96 405 \$	504 204 \$	1 180 258 \$
Éléments hors bilan										
Garanties financières	736 \$	2 255 \$	1 897 \$	3 199 \$	1 251 \$	3 010 \$	6 403 \$	79 \$	56 \$	18 886 \$
Engagements en vertu de baux	62	123	184	181	177	661	1 528	2 131	–	5 047
Engagements de crédit	3 723	5 481	9 783	7 190	12 074	31 384	132 092	18 284	3 220	223 231
Autres engagements liés au crédit	433	791	1 420	1 339	1 158	678	758	306	90 241	97 124
Autres engagements	477	63	–	–	–	–	–	–	–	540
Total des éléments hors bilan	5 431 \$	8 713 \$	13 284 \$	11 909 \$	14 660 \$	35 733 \$	140 781 \$	20 800 \$	93 517 \$	344 828 \$

(1) Les titres d'emprunt détenus à des fins de transaction classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont pris en compte dans la catégorie Moins de 1 mois, car nous ne prévoyons pas détenir ces actifs jusqu'à leur échéance contractuelle.

(2) La majeure partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou moyennant un court préavis selon les conditions du contrat; toutefois, dans les faits, ces soldes de clients procurent les fonds de base nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidités comme il est expliqué à la section Profil des dépôts et du financement plus haut.

(3) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Échéances contractuelles des passifs financiers et des éléments hors bilan – Base non actualisée

Les tableaux suivants fournissent l'analyse des échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers et des éléments hors bilan. Les montants présentés dans le tableau suivant représentent les flux de trésorerie non actualisés contractuels liés à tous les passifs financiers (p. ex., la valeur nominale ou le montant payable à l'échéance). Les montants ne peuvent être rapprochés directement avec ceux présentés dans nos bilans consolidés, car le tableau tient compte seulement des flux de trésorerie liés aux paiements à l'échéance et ne présente pas les primes, les escomptes ou les ajustements à la valeur de marché inclus dans les valeurs comptables des instruments à la date de clôture. Les passifs financiers sont fondés sur la première période au cours de laquelle ils doivent être réglés. En ce qui concerne les éléments hors bilan, les flux de trésorerie non actualisés qui pourraient être payables aux termes des garanties financières et des engagements de crédit sont classés en fonction de la première date à laquelle ceux-ci peuvent être exigés.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2017					
	À vue	Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Total
Passifs financiers						
Dépôts (1)	372 108 \$	253 825 \$	52 026 \$	89 456 \$	22 280 \$	789 695 \$
Autres						
Acceptations	–	16 443	10	6	–	16 459
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	30 009	–	–	–	30 009
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	8 171	134 904	–	12	–	143 087
Autres passifs	1 124	26 730	78	261	3 553	31 746
Débitures subordonnées	–	–	106	207	8 952	9 265
	381 403	461 911	52 220	89 942	34 785	1 020 261
Éléments hors bilan						
Garanties financières (2)	18 569 \$	177 \$	– \$	– \$	– \$	18 746 \$
Engagements en vertu de baux	–	732	720	1 471	2 859	5 782
Engagements de crédit (2)	187 078	41 369	9	1	–	228 457
	205 647	42 278	729	1 472	2 859	252 985
Total des passifs financiers et des éléments hors bilan	587 050 \$	504 189 \$	52 949 \$	91 414 \$	37 644 \$	1 273 246 \$

(en millions de dollars canadiens) (3)	Au 31 octobre 2016					
	À vue	Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Total
Passifs financiers						
Dépôts (1)	358 254 \$	221 852 \$	50 293 \$	100 295 \$	25 422 \$	756 116 \$
Autres						
Acceptations	–	12 842	–	1	–	12 843
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	50 366	–	–	–	50 366
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	8 420	95 005	8	21	–	103 454
Autres passifs	445	24 198	112	289	4 761	29 805
Débitures subordonnées	–	–	–	115	9 646	9 761
	367 119	404 263	50 413	100 721	39 829	962 345
Éléments hors bilan						
Garanties financières (2)	18 689 \$	197 \$	– \$	– \$	– \$	18 886 \$
Engagements en vertu de baux	–	727	661	1 528	2 131	5 047
Engagements de crédit (2)	181 496	41 671	5	59	–	223 231
	200 185	42 595	666	1 587	2 131	247 164
Total des passifs financiers et des éléments hors bilan	567 304 \$	446 858 \$	51 079 \$	102 308 \$	41 960 \$	1 209 509 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2017.

- (1) La majeure partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou moyennant un court préavis selon les conditions du contrat; toutefois, dans les faits, ces soldes de clients procurent les fonds de base nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidités comme il est expliqué à la section Profil des dépôts et du financement plus haut.
- (2) Nous sommes d'avis qu'il est hautement improbable que la totalité ou la quasi-totalité de ces garanties et engagements soient prélevés ou réglés à l'intérieur d'une période inférieure à un an. Il est possible que les contrats arrivent à échéance sans prélèvement ou règlement. La gestion du risque de liquidité associé aux engagements potentiels de liquidités est expliquée à la section Évaluation du risque plus haut.
- (3) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance s'entend du risque lié à la perte financière susceptible de survenir lorsque le montant, le calendrier ou la fréquence des prestations versées en vertu de contrats d'assurance ou de réassurance diffèrent des prévisions. Le risque d'assurance ne comprend pas les autres risques couverts par d'autres éléments de notre cadre de gestion des risques (p. ex., le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel) lorsque ces risques sont accessoires ou connexes au transfert des risques. Les quatre risques secondaires sont les suivants : morbidité, mortalité, longévité et voyage.

Notre cadre de gestion du risque d'assurance fournit une vue d'ensemble des processus et des outils nous permettant de déterminer, d'évaluer, de gérer, de limiter et de communiquer les risques d'assurance auxquels nous sommes exposés. Ces processus sont également soutenus par notre modèle de gouvernance qui compte trois lignes de défense.

Facteurs liés à l'exécution

Risque opérationnel

Le risque opérationnel s'entend du risque de perte ou de préjudice imputable au facteur humain, à l'insuffisance ou à la défaillance de processus et systèmes ainsi qu'à la conjoncture externe.

Ce risque est inhérent à toutes nos activités, y compris les pratiques et contrôles utilisés pour gérer les autres risques. Le défaut de gérer le risque opérationnel pourrait entraîner une perte financière directe ou indirecte, une atteinte à notre réputation, des sanctions de la part des autorités de réglementation ou l'incapacité à gérer d'autres risques comme le risque de crédit ou le risque de marché.

Notre gestion du risque opérationnel se fonde sur notre modèle de gouvernance composé de trois lignes de défense. Ce modèle regroupe les rôles et les responsabilités organisationnels, de manière à assurer une gestion coordonnée du risque opérationnel à l'échelle de l'entreprise. Pour plus de détails, voir la section Gestion du risque d'entreprise, à la rubrique Gestion du risque.

Cadre de gestion du risque opérationnel

Nous avons mis en œuvre un cadre de gestion du risque opérationnel d'entreprise qui repose sur les principes de notre cadre de gestion des risques d'entreprise et qui établit les processus visant à cerner, à évaluer, à gérer, à surveiller et à signaler le risque opérationnel. Les processus sont mis en œuvre dans le cadre des programmes principaux suivants :

- *Événements internes* – Les événements internes sont des faits précis dans le cadre desquels le risque opérationnel entraîne, ou aurait pu entraîner, des répercussions identifiables imprévues. Le programme relatif aux événements internes prévoit une démarche uniforme et structurée aux fins de la collecte et de l'analyse de données connexes, qui facilite l'analyse des événements donnant lieu à un risque opérationnel.
- *Événements externes* – Les événements externes sont des faits entraînant un risque opérationnel qui se répercutent sur des institutions autres que RBC. La surveillance et l'analyse des événements externes au sein de l'industrie sont cruciales pour connaître les antécédents ainsi que les nouvelles tendances en la matière.
- *Évaluations des facteurs liés au contexte commercial et au contrôle interne* – Ces évaluations rehaussent la prise de décisions commerciales en permettant de cerner les principaux risques ainsi que les forces et les faiblesses du contrôle interne. Les principaux processus liés aux évaluations des facteurs liés au contexte commercial et au contrôle interne sont les suivants : les autoévaluations des risques et des contrôles relatifs à l'entreprise et aux secteurs d'exploitation, les initiatives liées au changement et les évaluations des produits nouveaux ou modifiés afin de bien comprendre comment s'équilibrent risques et avantages dans le cadre des initiatives (p. ex., les nouveaux produits, les acquisitions, les modifications apportées aux processus opérationnels, la mise en œuvre de nouvelles technologies) et le fait que nous n'assumons pas les risques ne cadrant pas avec notre tolérance en la matière.
- *Analyse des scénarios* – L'analyse des scénarios est un processus structuré et rigoureux qui permet d'effectuer des évaluations raisonnables d'événements graves et rares, mais plausibles, qui entraînent un risque opérationnel. En mesurant notre vulnérabilité à l'égard de ces « risques extrêmes », nous pouvons instaurer des mesures d'atténuation et fixer des seuils de risque opérationnel connexes qui délimitent notre tolérance au risque opérationnel.
- *Surveillance des facteurs liés au contexte commercial et au contrôle interne* – Nous surveillons continuellement les facteurs liés au contexte commercial et au contrôle interne au moyen d'indicateurs de risque clés et d'autres programmes d'assurance ou de surveillance (p. ex., surveillance des unités fonctionnelles, surveillance de la deuxième ligne de défense, résultats des audits).

Les conclusions tirées des programmes de gestion du risque opérationnel nous permettent de comprendre ce qui s'est passé, de jauger si l'événement en question pourrait se reproduire dans un autre secteur de RBC et de repérer les contrôles à instaurer ou à modifier. Ces conclusions aident à définir la tolérance au risque opérationnel et à déterminer le niveau de risque opérationnel global auquel nous sommes exposés, en vue d'établir le profil de risque opérationnel. Ce profil tient compte des risques opérationnels importants auxquels nous sommes exposés, des risques et tendances possibles, qu'ils soient nouveaux ou émergents, ainsi que des conclusions générales relativement au contexte de contrôle et aux perspectives en matière de risque. Nous cernons et étudions de manière proactive les solutions d'assurance avantageuses en vue d'atténuer l'incidence future éventuelle du risque opérationnel.

Nous évaluons les risques et les avantages afin de trouver l'équilibre entre l'acceptation des pertes possibles et les coûts à engager aux fins de l'atténuation des risques, cet équilibre correspondant à notre tolérance au risque opérationnel. Établie par le Conseil d'administration, cette tolérance vise l'ensemble de nos secteurs d'exploitation.

La communication de rapports préparés par les gestionnaires à divers échelons assure une gestion proactive du risque opérationnel et favorise la transparence relativement aux risques auxquels nous sommes exposés. Ces rapports périodiques fournissent des renseignements détaillés sur les principaux inducteurs et tendances en matière de risque pour chaque secteur d'exploitation et pour RBC dans son ensemble. De plus, les modifications apportées au profil de risque opérationnel qui ne correspondent pas à notre stratégie commerciale ou à notre tolérance au risque opérationnel sont mises en évidence et analysées.

Dans le cadre de nos activités, nous sommes exposés à différents risques opérationnels qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités et sur nos résultats financiers. La liste qui suit n'est pas exhaustive, car d'autres facteurs pourraient également influencer de façon négative sur nos résultats.

Risque	Description
Risque lié aux technologies de l'information et cyber-risques 	<p>Nous avons recours aux technologies de l'information pour exercer nos activités et valider nos objectifs commerciaux stratégiques. Le risque lié aux technologies de l'information s'entend du risque qui découle de l'utilisation, de la propriété, de l'exploitation, du rôle, de l'influence et de l'adoption des technologies de l'information au sein de l'entreprise. Il a trait aux événements liés aux technologies de l'information (p. ex., des incidents liés à la cybersécurité, dont l'atteinte à la protection des données) qui pourraient avoir une incidence défavorable significative sur nos activités. Ces événements pourraient entraîner l'interruption des activités ou des services, le vol de propriété intellectuelle et de renseignements confidentiels, des litiges et une atteinte à notre réputation. Nous avons mis en place un cadre de gestion des risques lié aux technologies de l'information à l'échelle de l'entreprise et nous continuons de perfectionner nos capacités de cyberdéfense afin de soutenir notre modèle économique et de protéger nos clients.</p>
Risque lié aux tierces parties 	<p>Notre incapacité à gérer efficacement les relations avec nos fournisseurs de services pourrait donner lieu à des interruptions de service, à des mesures réglementaires, à des pertes financières et à des litiges, ou encore nuire à notre réputation. Le risque lié aux tierces parties et aux activités d'impartition fait l'objet d'une surveillance accrue de la part des autorités de réglementation et d'une attention soutenue de la part des médias. Nous avons officialisé et normalisé nos attentes au moyen d'un Code de déontologie à l'intention des fournisseurs en vue de s'assurer que leur conduite respecte nos normes au chapitre de l'intégrité des affaires, des pratiques commerciales éthiques, du traitement responsable des personnes et de l'environnement.</p>
Risques liés au traitement et à l'exécution 	<p>Le risque lié au traitement et à l'exécution correspond à l'incapacité de concevoir, d'implanter et d'exécuter un processus de manière efficace. De nature globale, ce risque touche l'ensemble des établissements et des activités, notamment chaque acte exécuté par les employés. Il peut s'agir aussi bien du mauvais choix de taux d'intérêt, du chevauchement d'instructions visant un paiement par virement télégraphique, du traitement incorrect d'une opération de change, de la sous-assurance d'une propriété que de l'investissement de fonds de manière erronée. Ces événements pourraient avoir des conséquences juridiques ou réglementaires, compromettre notre réputation et donner lieu à des pertes financières. Lorsqu'elles sont mises au jour, ces situations sont évaluées et analysées, avant de faire l'objet de mesures d'atténuation.</p>
Risque de fraude 	<p>Le risque de fraude s'entend du risque d'actes intentionnels non autorisés exécutés en vue de profiter de nous ou de biens qui nous sont confiés ou d'utiliser nos produits. La fraude peut être commise par une ou plusieurs parties, notamment des employés, ainsi que des clients, mandataires, fournisseurs ou sous-traitants potentiels ou actuels, ou encore d'autres tiers. Nous consacrons d'importantes ressources professionnelles à la récupération de biens perdus, ainsi qu'à la diminution des pertes par l'amélioration des renseignements et la recherche active des fraudeurs.</p>
Risque lié aux modèles 	<p>L'utilisation de modèles joue un rôle important dans un grand nombre de nos activités. Nous recourons à divers modèles à des fins multiples, notamment en ce qui concerne l'évaluation des produits financiers, la détermination des risques et la gestion des différents types de risques. Le risque lié aux modèles s'entend du risque lié à la survenance d'une erreur durant la conception, l'élaboration, la mise en œuvre ou l'utilisation de modèles. Nous avons instauré une politique de gestion des risques liée aux modèles à l'échelle de l'entreprise. Cette politique établit les principes, les directives et les procédures ainsi que les rôles et responsabilités aux fins de la gestion des risques liés aux modèles. L'un des principaux éléments de cette politique d'atténuation est le procédé de validation indépendante.</p>

Capital lié au risque opérationnel

Le BSIF nous a autorisés, le 10 mai 2016, à utiliser l'approche des mesures complexes pour calculer le capital lié au risque opérationnel à condition d'appliquer un plancher basé sur l'approche standard. Nous avons commencé à tenir compte du capital lié au risque opérationnel calculé selon l'approche des mesures complexes au troisième trimestre de 2016. Ainsi, à l'heure actuelle, nous effectuons des calculs en parallèle selon l'approche standard et l'approche des mesures complexes pour déterminer le capital lié au risque opérationnel. Selon l'approche standard, le capital lié au risque opérationnel est calculé selon un pourcentage établi par le BSIF sur la moyenne du revenu brut sur trois ans pour certaines activités standardisées du secteur qui ont été prédéterminées. En vertu de l'approche des mesures complexes, le capital lié au risque opérationnel est calculé selon notre système interne de mesure du risque opérationnel, qui tient compte des données sur les pertes internes et externes, d'une analyse des scénarios et des facteurs environnement opérationnel et contrôle interne. RBC Bank (Georgia), RBC Caribbean et City National continueront d'employer l'approche standard. RBC Assurances (compte tenu des recouvrements au titre des assurances) est exclue des calculs du capital lié au risque opérationnel. Nous ne tenons pas compte de la réduction des risques au moyen de l'assurance ni des autres mécanismes de transfert de risques dans notre approche des mesures complexes.

Pertes liées au risque opérationnel

En 2017, nous n'avons subi aucune perte significative liée au risque opérationnel. Pour plus de détails sur les éventualités, y compris les litiges, voir les notes 25 et 26 de nos états financiers consolidés annuels de 2017.

Risque de non-conformité à la réglementation

Le risque de non-conformité à la réglementation désigne le risque d'un possible non-respect des lois, des règles, des règlements et des pratiques prescrites dans les territoires où nous exerçons nos activités. Les enjeux liés à la conformité aux lois et aux règlements peuvent toucher bon nombre de domaines au sein d'une grande institution financière complexe comme RBC. Ces enjeux découlent souvent de l'insuffisance ou de la défaillance des processus et des systèmes internes, outre le facteur humain.

Des lois et des règlements sont en vigueur afin de protéger les intérêts financiers et autres de nos clients, des investisseurs et du public. En tant qu'institution financière d'envergure mondiale, nous devons respecter un important cadre légal et réglementaire en constante évolution, mis en œuvre par des organismes gouvernementaux, des autorités de contrôle et des organismes d'autorégulation au Canada, aux États-Unis, en Europe et dans d'autres pays où nous exerçons des activités. Au cours des dernières années, l'ampleur et la complexité de ce cadre réglementaire n'ont cessé d'augmenter. Par ailleurs, la réglementation est appliquée avec une rigueur croissante. Le règlement de dossiers récents visant d'autres institutions financières à l'échelle mondiale s'est traduit par le paiement de pénalités importantes, la conclusion d'ententes ayant trait aux activités futures des institutions visées, la mise en œuvre de mesures visant le personnel concerné et des plaidoyers de culpabilité à l'égard d'accusations criminelles.

Comme nous exerçons nos activités dans un contexte de plus en plus complexe en matière de réglementation et de plus en plus rigoureux en matière d'application, nous sommes régulièrement parties à diverses procédures judiciaires, y compris des poursuites civiles, des accusations criminelles, des examens, enquêtes, audits et demandes de renseignements de la part de divers organismes de réglementation gouvernementaux et d'autorités chargées de l'application des lois dans divers pays. Nous nous attendons à ce que nos activités commerciales continuent de donner lieu à des procédures semblables à l'avenir. Des modifications aux lois, notamment aux lois, règlements et politiques de réglementation en matière de fiscalité, y compris en ce qui a trait à leur interprétation, mise en œuvre ou exécution, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats, par exemple en réduisant les entraves à l'accès aux marchés dans lesquels nous exerçons nos activités, en augmentant les coûts liés à la conformité aux lois, règlements ou politiques, ou en limitant nos activités ainsi que la mise en œuvre de nos plans stratégiques. En outre, rien ne garantit que nous nous conformerons toujours à ces lois, règlements ou politiques, ou serons réputés nous y conformer. Il est par conséquent possible qu'un tribunal ou une autorité de réglementation prononce un jugement ou rende une décision qui pourrait se traduire par des amendes, des dommages-intérêts, des pénalités ou d'autres frais, injonctions, condamnations, pertes de permis ou d'enregistrements qui pourraient ternir notre réputation et avoir une incidence négative sur notre capacité à mener certaines de nos activités et sur notre bénéfice. Nous sommes également parties à des litiges dans le cours normal de nos activités. Tout règlement défavorable de litige pourrait avoir une incidence préjudiciable importante sur nos résultats, ou pourrait nuire gravement à notre réputation, facteur qui pourrait influencer sur nos perspectives commerciales futures.

La Gestion globale de la conformité a élaboré un cadre de gestion de la conformité à la réglementation, qui vise à gérer et à atténuer les risques de non-conformité à la réglementation découlant de l'incapacité de se conformer ou de s'adapter aux lois et aux règlements en vigueur ou récemment adoptés dans les territoires où nous exerçons nos activités.

Les risques de non-conformité à la réglementation s'entendent des risques liés au crime financier (notamment le blanchiment de capitaux, la corruption et les sanctions), à la protection des renseignements personnels, aux pratiques du marché, à la protection des consommateurs, au comportement commercial et aux exigences prudentielles. Des politiques, procédures et cadres relatifs à la conformité à la réglementation sont en place pour gérer les risques de non-conformité à la réglementation.

Facteurs de risque stratégiques

Risque stratégique

Le risque stratégique s'entend du risque que l'entreprise ou l'un de ses secteurs d'exploitation effectue des choix stratégiques inappropriés ou soit incapable d'assurer la mise en œuvre fructueuse de stratégies précises ou de plans et décisions connexes. La stratégie commerciale constitue le principal inducteur de notre profil de risque. Par conséquent, l'évolution de notre profil de risque est tributaire des choix stratégiques relativement à la composition de nos activités.

Le choix et la mise en œuvre fructueuse des stratégies commerciales incombent aux chefs des différents secteurs d'activité. La surveillance du risque stratégique relève des chefs des secteurs d'exploitation et de leurs comités administratifs, du groupe Stratégie d'entreprise, de la haute direction et du Conseil d'administration. Le groupe Stratégie d'entreprise appuie le processus de gestion du risque stratégique au moyen d'un processus de planification stratégique (qui s'inscrit dans le cadre de notre politique de planification de la stratégie d'entreprise), afin d'harmoniser nos activités de planification des affaires, des finances, du capital et des risques.

Nos processus annuels d'examen de notre portefeuille commercial et de demande d'approbation de projets nous aident à identifier et à atténuer le risque stratégique en veillant à ce que les stratégies visant de nouvelles initiatives, les secteurs d'activité et l'entreprise dans son ensemble cadrent bien avec notre appétit pour le risque et notre position à risque. La Gestion des risques du Groupe assure la surveillance du risque stratégique par l'examen indépendant de ces processus, l'établissement des cadres de gestion des risques d'entreprise et la surveillance indépendante et la communication du niveau de risque établi, par rapport à nos critères d'appétit pour le risque, conformément à notre modèle de gouvernance à trois lignes de défense.

Pour plus de détails sur les principales priorités stratégiques de nos secteurs d'exploitation, voir la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation.

Risque de réputation

Le risque de réputation désigne le risque que l'activité d'une entreprise ou de l'un de ses représentants ternisse son image ou entame la confiance du public, facteur pouvant entraîner des pertes commerciales, des poursuites ou l'accroissement du fardeau réglementaire.

Un certain nombre d'événements peuvent engendrer un risque de réputation, principalement du fait du risque de crédit, du risque lié au cadre juridique et réglementaire, du risque opérationnel et de l'incapacité d'adopter une conduite prudente en matière de risque. Les défaillances liées à l'exploitation ainsi que la non-conformité aux lois et aux règlements peuvent avoir une incidence importante sur notre réputation.

Notre cadre de gestion du risque de réputation fournit une vue d'ensemble de notre méthode de gestion de ce risque. Ce cadre porte principalement sur nos responsabilités organisationnelles et sur les contrôles mis en place pour atténuer le risque de réputation.

Notre cadre de gestion du risque de réputation se fonde sur les principes suivants :

- Nous devons agir avec intégrité en tout temps afin de conserver notre excellente réputation.
- Il incombe à tous – employés, haute direction et Conseil d'administration – de protéger notre réputation.

Le risque lié au cadre juridique et réglementaire est le risque que des lois ou règlements nouveaux ou modifiés, et l'interprétation ou l'application de ces lois et règlements, nuisent à l'exercice de nos activités au Canada et à l'étranger. L'incidence intégrale de certaines de ces réformes sur nos activités demeure inconnue tant que les règles définitives n'auront pas été mises en œuvre et que les pratiques du marché n'auront pas évolué en conséquence. Nous continuons de réagir à ces réformes et à l'évolution de la conjoncture en cherchant à atténuer le plus possible les répercussions néfastes d'ordre commercial ou économique qu'elles pourraient avoir. Suit un sommaire des principaux changements de réglementation qui pourraient avoir pour effet d'accroître nos coûts d'exploitation, de conformité et de technologie, et nuire à notre rentabilité, outre l'accroissement du coût et de la complexité de nos activités.

Marché résidentiel et endettement des consommateurs au Canada

Le gouvernement du Canada demeure préoccupé par le niveau et la persistance de l'endettement des ménages canadiens. Aussi le gouvernement fédéral et celui de certaines provinces ont-ils institué plusieurs mesures visant à endiguer ce problème, notamment des modifications aux règles fédérales encadrant les prêts hypothécaires (p. ex., la modification de la ligne directrice B-20 du BSIF). Pour l'avenir, de nouvelles initiatives continuent d'être explorées, notamment l'évaluation par le ministère des Finances d'un modèle de partage des risques avec les prêteurs.

Questions liées aux paiements

Le gouvernement fédéral a engagé plusieurs initiatives qui pourraient se répercuter sur les systèmes de paiement au Canada, dont un examen permanent du cadre de gestion de l'interchange, un processus de consultation sur le cadre réglementaire du système de paiement des transactions de détail au Canada ainsi que des mesures envisagées par Paiements Canada pour moderniser le système de paiement du Canada.

Autres initiatives de réglementation ayant une incidence sur les services financiers au Canada

Le gouvernement fédéral continue d'évaluer certaines questions liées à la protection des consommateurs et, notamment, des propositions législatives abandonnées qui permettraient d'actualiser le cadre de protection des consommateurs et de clarifier la compétence fédérale en la matière. En outre, des organismes de réglementation fédéraux se penchent actuellement sur les pratiques de vente des banques canadiennes, examen dont ils rendront compte au gouvernement. Dans les provinces, des mesures de protection des consommateurs font également l'objet d'une surveillance en vue d'en évaluer les éventuelles répercussions sur les services financiers.

Les autres initiatives en cours portent notamment sur un examen du cadre de l'assurance-dépôts par le ministère des Finances et la Société d'assurance-dépôts du Canada, des consultations par l'Agence de la consommation en matière financière du Canada sur les prêts automobiles indirects ainsi que des initiatives des Autorités canadiennes en valeurs mobilières visant à régir la conduite des activités sur le marché des dérivés hors cote.

Négociations sur l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)

Le Canada, le Mexique et les États-Unis prennent actuellement part à des négociations sur des possibles changements à l'ALENA. Non seulement des chapitres actuels de l'ALENA, dont ceux liés aux services financiers, au commerce transfrontalier et aux règles d'admission temporaire, pourraient être modifiés à l'issue de ces discussions, mais la réforme de l'accord pourrait en outre intégrer de nouveaux secteurs d'activité, tel le commerce électronique. Bien que l'issue des négociations demeure incertaine, il est possible que la modification de l'ALENA nuise à certaines de nos activités, directement ou indirectement, du fait d'effets défavorables sur des parties de l'économie canadienne et de l'économie américaine.

Initiatives de réglementation aux États-Unis

Aux États-Unis, les décideurs commencent à envisager des réformes de la réglementation financière qui pourraient, à terme, réduire le coût de leur réglementation et en atténuer la complexité. Il est notamment question : d'une éventuelle réforme de la règle Volcker qui pourrait simplifier les exigences de conformité liées aux activités de négociation pour compte propre et aux placements dans des fonds de capitaux privés et des fonds de couverture; de modifications de la nouvelle règle concernant les fiducies qui pourraient avoir des répercussions pour les cabinets de services financiers, les investisseurs et les marchés; de changements éventuels du cadre de réglementation des dérivés hors cote; et d'ajustements continus des principaux aspects du cadre de gestion des fonds propres, de l'endettement, de la liquidité et de la surveillance aux États-Unis (p. ex., règles sur l'organisation des banques étrangères; exigences d'examen et d'analyse détaillées des fonds propres; limites de crédit applicables aux contreparties uniques; règles de capacité totale d'absorption des pertes). En outre, les décideurs américains envisagent des réformes du code fiscal qui avantageraient les sociétés en réduisant leur taux d'imposition, tout en ne considérant pas moins, par ailleurs, des mesures qui accroîtraient les recettes fiscales afin de financer ces réductions de taux d'imposition, dont des mesures visant le secteur financier et bon nombre de ses employés. Il est notamment question de réduire la déductibilité de l'intérêt sur la dette des sociétés et sur les prêts hypothécaires ainsi que la déductibilité des taxes et impôts d'État et municipaux, de revoir l'exonération fiscale des intérêts sur la dette municipale, de modifier les crédits d'impôt destinés aux ménages à faible revenu et visant les carburants renouvelables, de modifier le traitement fiscal des dérivés et de percevoir un impôt élevé sur les banques ou une taxe élevée sur les transactions financières. Cela dit, le Congrès américain pourrait, à terme, opter pour une série de réformes moins ambitieuses et moins coûteuses. S'il devait être adopté, le cadre de réforme fiscale pourrait donner lieu à une diminution de notre actif d'impôt différé et à des réductions fiscales sur le résultat futur.

Exigences en matière de fonds propres réglementaires et exigences connexes

Nous continuons de surveiller l'évolution des exigences en matière de fonds propres réglementaires et de nous y préparer. Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (« CBCB ») a publié plusieurs propositions de révisions et mesures nouvelles visant à revoir la façon dont les banques calculent, évaluent et présentent leurs fonds propres réglementaires et les risques correspondants, notamment en ce qui concerne leurs propres modèles internes de gestion des risques. L'incidence que ces propositions pourraient avoir sur nous dépendra des normes que le CBCB adoptera en définitive et de la façon dont ces normes seront mises en œuvre par nos organismes de réglementation. Pour plus de détails sur les exigences en matière de fonds propres réglementaires et les exigences connexes, voir la rubrique Gestion des fonds propres.

Régime de recapitalisation interne canadien

À l'heure actuelle, des régimes de recapitalisation interne sont implantés dans plusieurs territoires en vue de limiter l'exposition des contribuables aux pertes découlant de la faillite d'une institution et d'assurer que les actionnaires et créanciers de l'institution en cause continuent d'en assumer la responsabilité. Le 22 juin 2016, une loi est entrée en vigueur qui a modifié certaines lois fédérales se rapportant aux banques, en vue de mettre sur pied un régime de recapitalisation interne pour les six banques d'importance systémique intérieure du Canada. Le 16 juin 2017, le ministère des Finances a annoncé la publication de projets de règlements au titre de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (la SADC) et de la *Loi sur les banques*, fournissant les modalités relatives à la conversion, à l'émission et aux régimes de rémunération à

l'égard des instruments de recapitalisation interne émis par des banques d'importance systémique intérieure. Les règlements proposés prévoient que, aux termes de la loi sur la SADC, lorsque le surintendant des institutions financières détermine qu'une banque pourrait ne plus être viable, le gouverneur en conseil peut, sur recommandation du ministre des Finances, lorsque ce dernier juge qu'il en va de l'intérêt du public, ordonner à la SADC de convertir une partie ou la totalité de certaines actions et de certains passifs de cette banque en actions ordinaires. Ces changements ne devraient pas avoir d'incidence importante sur le coût de nos financements à long terme non garantis.

Capacité totale d'absorption des pertes

Le 16 juin 2017, le BSIF a publié un projet de lignes directrices portant sur la capacité totale d'absorption des pertes, qui s'appliquera aux banques canadiennes d'importance systémique intérieure dans le cadre du régime de recapitalisation interne des banques mis en place par le gouvernement fédéral. Ce projet s'inscrit dans la même veine que la norme sur la capacité totale d'absorption des pertes publiée le 9 novembre 2015 par le CSF à l'intention des institutions désignées en tant que banques d'importance systémique mondiale, si ce n'est qu'il est personnalisé pour le contexte canadien. Ces normes visent à assurer une capacité suffisante d'absorption des pertes d'une banque d'importance systémique de manière à permettre sa recapitalisation interne dans l'éventualité d'une faillite. On entend par « capacité totale d'absorption des pertes » l'ensemble des fonds propres de première catégorie, des fonds propres de deuxième catégorie et des autres instruments liés à la capacité totale d'absorption des pertes qui permettent leur conversion, en tout ou en partie, en actions ordinaires en vertu de la loi de la SADC et moyennant satisfaction de tous les critères d'admissibilité de la directive. Nous sommes tenus de nous conformer aux exigences d'information financière à cet égard à compter du premier trimestre de 2019 et aux autres exigences à l'égard de la norme sur la capacité totale d'absorption des pertes d'ici au 1^{er} novembre 2021. La ligne directrice devrait être publiée sous sa forme finale en 2018. Nous ne prévoyons pas avoir de difficulté à nous conformer aux exigences à l'égard de la capacité totale d'absorption des pertes.

Risque d'intervention

Le 25 octobre 2017, le CBCB a finalisé ses directives sur la détection et la gestion du risque d'intervention. Le risque d'intervention est le risque qu'une banque accorde du soutien financier à une entité non consolidée, pour le cas où cette entité serait en difficulté et, bien qu'aucune obligation contractuelle ne l'y oblige, dans le but d'atténuer le risque de réputation de la banque. Selon ces directives, les banques seront tenues d'autoévaluer au moins une fois l'an leur risque d'intervention à partir de plusieurs indicateurs et, notamment, de l'incidence, sur la position de liquidité et la position de capital, du fait d'intervenir pour offrir du soutien financier à une entité non consolidée. Ces nouvelles directives n'imposent aucune charge de liquidité ou de capital automatique sur le risque d'intervention, mais exigent des banques et superviseurs qu'ils prennent les mesures qui s'imposent pour signaler et réduire les risques d'intervention significatifs, comme il est indiqué dans les directives. Nous examinons actuellement ces nouvelles directives ainsi que les futures directives du BSIF et les intégrer à nos activités de gestion du risque comme le recommande le CBCB. Le CBCB s'attend à ce que les banques et les superviseurs appliquent ces directives au plus tard en 2020.

Réforme réglementaire au Royaume-Uni et en Europe

La révision de la directive concernant les marchés d'instruments financiers II (la directive MIF II) et du règlement s'y rattachant (le règlement MIF) entrera en vigueur en janvier 2018 et aura d'importantes répercussions d'ordre technologique ou procédural sur les entités exerçant des activités sur le territoire de l'Union européenne. Notamment, les réformes donneront lieu à des changements liés à la transparence antérieure et postérieure aux activités de négociation, à la structure du marché, à la présentation des transactions et des négociations, à la négociation algorithmique et à la conduite des activités. Le Royaume-Uni poursuit actuellement les négociations sur sa sortie de l'Union européenne, mais il demeurera un État européen assujéti à toutes les lois de l'Union européenne jusqu'à l'aboutissement de ces négociations et à l'application des changements en découlant.

Au nombre des autres initiatives réglementaires en cours figurent : le nouveau *Règlement général sur la protection des données*, qui prendra effet en mai 2018 et prévoit des obligations majeures en matière de traitement des données à l'échelle internationale; l'élargissement du régime à l'intention des hauts dirigeants de toutes les entreprises de compétence britannique dès 2018; le *Règlement concernant les indices de référence*, qui concernera les utilisateurs et administrateurs de ces indices et ceux qui y collaborent; et la publication du *Code global de bonne conduite pour le marché des changes*, qui établira les bonnes pratiques générales à suivre sur les marchés des devises.

Risque lié à la concurrence

La concurrence est vive entre les entreprises de services financiers qui œuvrent sur les marchés où nous exerçons nos activités. La fidélisation de la clientèle dépend d'un certain nombre de facteurs, dont les nouvelles technologies qu'utilisent nos concurrents ou les nouveaux services qu'ils proposent, leur gamme de services et leurs barèmes tarifaires en regard des nôtres, ainsi que les caractéristiques des produits et services, notre réputation, les initiatives de concurrents ainsi que le respect des lois sur la concurrence et des lois antitrust. De plus en plus, des sociétés comme des compagnies d'assurance ou des entreprises non financières proposent des services qui jusqu'alors n'avaient été offerts que par des banques. Cette concurrence accrue pourrait également comprimer le revenu net d'intérêt et les commissions, en plus de nuire à nos résultats.

Nous identifions et évaluons le risque posé par la concurrence dans le cadre de notre processus global de gestion des risques en comparant régulièrement nos produits et services à ceux de nos concurrents actuels et éventuels. Nous examinons en outre régulièrement le risque lié à nos produits, services, alliances et acquisitions, en plus de veiller au respect des lois sur la concurrence et des lois antitrust. Le processus annuel d'établissement de notre stratégie fait aussi partie intégrante de notre gestion du risque lié à la concurrence.

Facteurs de risque macroéconomiques

Risque systémique

Le risque systémique s'entend du risque que l'ensemble ou une grande partie du système financier d'un pays, d'une région ou du monde entier soit exposé à un danger réel et immédiat d'effondrement ou de graves perturbations de nature à causer de grands préjudices à l'économie ainsi qu'à exposer la Banque à des risques financiers, des risques de réputation et d'autres risques.

Le contexte commercial et la conjoncture économique des régions où nous exerçons nos activités ont une incidence importante sur notre bénéfice. Ces facteurs incluent les habitudes d'épargne et de dépense des consommateurs, de même que leurs habitudes d'emprunt et de remboursement, les investissements des entreprises, les dépenses publiques, les taux de change, les risques liés à l'endettement d'États souverains, le niveau d'activité et la volatilité des marchés financiers, la vigueur de l'activité économique et l'inflation. Ainsi, une prolongation du repli économique pourrait entraîner une hausse du chômage, une baisse du revenu des ménages ainsi qu'une diminution des bénéfices des grandes entreprises, des investissements commerciaux et des dépenses de consommation, facteurs qui pourraient nuire à la demande de crédit

et autres produits, en plus d'entraîner une hausse de nos dotations à la provision pour pertes sur créances. Compte tenu de l'importance de nos activités au Canada, un ralentissement de l'économie au Canada, ou un repli aux États-Unis agissant sur le Canada, se répercuterait principalement sur le crédit aux particuliers et aux entreprises du secteur Services bancaires canadiens et, notamment, sur les prêts hypothécaires et les prêts sur cartes de crédit, ce qui pourrait nuire considérablement à nos résultats d'exploitation.

Nos bénéficiaires sont également sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt, taux qui ont augmenté au Canada et aux États-Unis au cours de la dernière année, mais qui demeurent à un creux historique. La faiblesse persistante des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et à l'échelle mondiale pourrait faire en sorte que la compression des écarts liés principalement à nos secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine nuise à notre revenu net d'intérêt. Même si une nouvelle remontée des taux d'intérêt profitait à nos secteurs actuellement touchés par la compression des écarts, une hausse trop marquée pourrait en revanche nuire au bilan des ménages, ce qui ne manquerait pas d'entraîner une détérioration du crédit qui pourrait avoir un effet néfaste sur nos résultats financiers, particulièrement dans certaines activités des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Gestion de patrimoine.

Le repli des marchés financiers mondiaux pourrait occasionner une volatilité nuisible au secteur Marchés des Capitaux, alors que, en ce qui concerne le secteur Gestion de patrimoine, la dégradation des conditions du marché pourrait réduire les actifs moyens des clients détenteurs de comptes sur honoraires et des volumes de transactions. Une détérioration des marchés financiers et des conditions du crédit risquerait en outre d'entraver notre accès aux marchés financiers à des conditions favorables et de comprimer nos liquidités, ce qui ferait augmenter nos coûts de financement et baisser les volumes de transactions des secteurs Marchés des Capitaux et Services aux investisseurs et de trésorerie.

Le risque systémique est considéré comme le risque sur lequel la Banque a le moins d'emprise. Hormis les initiatives existant dans le cadre de mécanismes de collaboration avec les principaux participants de l'industrie et, le cas échéant, le secteur public, notre capacité d'atténuer ce risque dans le cadre de nos activités se limite à en réduire la fréquence et l'incidence. Les deux principales mesures d'atténuation sont la diversification et la simulation de crises.

La diversification de nos portefeuilles, produits, activités et sources de financement nous aide à atténuer les répercussions possibles du risque systémique. Nous controns en outre ce risque en nous fixant des plafonds qui assurent la diversité de notre portefeuille et en maîtrisant le risque de concentration de manière qu'il cadre avec notre appétit pour le risque.

Les simulations de crise font intervenir des variations simultanées de plusieurs facteurs de risque. En nous permettant d'évaluer l'incidence possible du risque de crédit, du risque de marché, du risque de liquidité et de financement et du risque opérationnel sur nos activités en cas de conjoncture défavorable, ces tests nous aident à nous assurer de la solidité de nos stratégies commerciales et de notre processus de planification du capital. Notre programme général de simulations de crise part de scénarios de gravités diverses élaborés à partir d'événements défavorables, mais plausibles, susceptibles de frapper l'économie et les marchés financiers. Nous évaluons ces scénarios et en intégrons les résultats afin de dégager un aperçu global, à l'échelle de l'entreprise, des répercussions qu'ils pourraient avoir sur nos résultats financiers et nos besoins en capital. Pour plus de détails sur nos simulations de crise, voir la rubrique Gestion du risque – Gestion du risque d'entreprise.

Aperçu d'autres risques

Outre les risques décrits à la rubrique Gestion du risque, il existe d'autres facteurs de risque, présentés ci-après, qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités et sur nos résultats financiers. L'analyse qui suit n'est pas exhaustive, car d'autres facteurs pourraient également influencer de façon négative sur nos résultats.

Politiques budgétaires, monétaires et autres

Les politiques monétaires qu'adoptent la Banque du Canada, la Réserve fédérale des États-Unis, la BCE dans l'Union européenne et les autorités monétaires d'autres pays et territoires où nous exerçons nos activités, ainsi que les politiques budgétaires des gouvernements du Canada, des États-Unis, d'Europe et de ces pays et territoires, ont une incidence sur nos activités et nos bénéficiaires. Ces politiques peuvent également avoir des répercussions négatives sur les activités de nos clients et contreparties au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, ce qui peut accroître le risque de défaillance de ces clients et contreparties.

Risque fiscal et transparence

Le risque fiscal s'entend du risque de pertes lié à des passifs d'impôt imprévus. Les lois et régimes fiscaux qui s'appliquent à RBC sont aussi nombreux que complexes. Aussi faisons-nous en sorte que toute décision ou mesure de fiscalité tienne nécessairement compte de notre évaluation des coûts à long terme et des risques en jeu, y compris de leur incidence sur nos relations avec les clients, les actionnaires et les autorités de réglementation, sans omettre notre réputation.

Notre démarche en matière de fiscalité est régie par un cadre de gestion de la politique fiscale et du risque fiscal, et elle reflète les éléments fondamentaux de notre pyramide de risques. La surveillance de notre politique fiscale et la gestion du risque fiscal incombent à la haute direction du Groupe, au chef des finances ainsi qu'au vice-président principal, Fiscalité. Avec le Comité d'audit, nous abordons régulièrement notre position fiscale et notre stratégie fiscale, les questions de stratégie faisant également l'objet d'entretiens avec le Comité de gestion des risques.

Conforme à notre vision et à nos valeurs, notre stratégie fiscale a pour objet d'assurer la transparence et d'appuyer nos stratégies commerciales. Comme nous cherchons à maximiser la valeur pour les actionnaires, nous vérifions l'efficacité fiscale de la structure de nos secteurs d'activité, tout en nous conformant aux lois et règlements en vigueur compte tenu du risque de réputation. Notre cadre de gestion vise à nous assurer que :

- nous agissons avec intégrité, franchise, ouverture et honnêteté dans toute question d'intérêt fiscal;
- notre stratégie fiscale concorde avec notre stratégie commerciale, laquelle préconise la conclusion des seules transactions effectuées de bonne foi et reposant sur un objectif commercial économiquement bien fondé;
- nous veillons à ce que les transactions intragroupe soient conclues dans des conditions de concurrence normale;
- nous nous acquittons de l'ensemble de nos obligations réglementaires et en rendons compte aux administrations fiscales compétentes;
- nous nous employons à nouer avec les administrations fiscales des relations positives durables et, en cas de différend, à rechercher des solutions constructives.

Dans l'évaluation des besoins de nos clients, nous prenons en compte plusieurs facteurs, dont la raison d'être de la transaction. Ce faisant, nous cherchons à ne prendre part qu'à des transactions réalisées de bonne foi et assorties d'un objectif commercial valable et économiquement bien fondé. Nous refusons d'exécuter toute transaction qui, à notre connaissance, permettrait au client concerné de se soustraire à ses obligations fiscales.

Nous exerçons nos activités dans 37 pays. Nos activités sont assujetties aux lois fiscales canadiennes et internationales ainsi qu'à divers autres règlements, et les informations s'y rapportant sont communiquées intégralement aux autorités fiscales compétentes. Le groupe Fiscalité

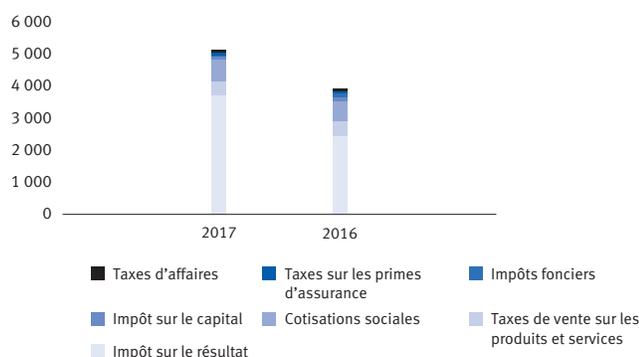
et la Gestion des risques du Groupe examinent régulièrement les activités de toutes les entités afin de s'assurer qu'elles satisfont aux exigences fiscales et aux autres formes de réglementation.

Comme nous exerçons nos activités à l'échelle mondiale, il arrive que, de par la complexité des lois fiscales et des normes comptables, notre interprétation de la loi diffère de celle d'une administration fiscale donnée et que celle-ci rejette les positions fiscales que nous avons prises. Le cas échéant, nous nous engageons à amorcer un dialogue ouvert et transparent avec l'administration fiscale concernée, de manière à favoriser une évaluation rapide ainsi qu'une prompte résolution du différend, dans la mesure du possible. La gestion inappropriée des risques fiscaux et l'absence de résolution satisfaisante des différends avec des administrations fiscales pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats, incidence éventuellement significative pour une période donnée, ou nuire considérablement à notre réputation.

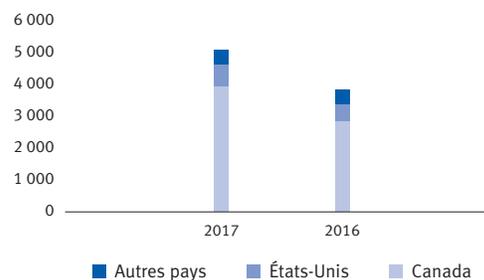
Cotisations fiscales

En 2017, le total de la charge d'impôt et des autres taxes, y compris la charge d'impôt figurant à l'état consolidé du résultat global et de la variation des capitaux propres, versées aux divers paliers de gouvernement à l'échelle mondiale s'est élevé à 5,1 milliards de dollars (3,8 milliards en 2016). Au Canada, le total de la charge d'impôt et des autres taxes versées aux divers paliers de gouvernement pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 s'est élevé à 3,9 milliards de dollars (2,8 milliards en 2016).

Charge d'impôt et autres taxes – par catégorie
(en millions de dollars canadiens)



Charge d'impôt et autres taxes – par secteur géographique
(en millions de dollars canadiens)



Pour plus de détails sur la charge d'impôt et les autres taxes, voir la rubrique Rendement financier.

Risques environnementaux et sociaux

Les risques environnementaux et sociaux sont les risques qu'un enjeu environnemental ou social relatif à un client, une transaction, un produit, un fournisseur ou une activité crée un risque de perte d'ordre financier, opérationnel, juridique ou réputationnel pour RBC. Les enjeux d'ordre environnemental et social comprennent, sans s'y limiter, la contamination de sites, la gestion des déchets, l'utilisation de terrains et de ressources, la biodiversité, la qualité et la disponibilité de l'eau, les changements climatiques, la réglementation environnementale, les droits de la personne, les droits des peuples autochtones et la consultation de ceux-ci, ainsi que l'apport aux collectivités. La Gestion des risques du Groupe est responsable, d'une part, de l'élaboration de politiques visant à identifier, évaluer, surveiller et signaler les risques environnementaux et sociaux et, d'autre part, de l'examen et de l'actualisation courants de ces politiques. Les politiques de gestion des risques environnementaux et sociaux visent à identifier les secteurs, les clients et les activités qui y sont exposés, à mettre en œuvre des contrôles diligents ainsi que des procédures améliorées en matière de référence à des instances supérieures, et à établir les modalités de gestion, d'atténuation et de surveillance des risques en la matière. Les secteurs d'exploitation et les unités fonctionnelles des Services de soutien généraux sont tenus d'intégrer à leurs activités les exigences liées à la gestion des risques environnementaux et sociaux.

RBC reconnaît l'importance des pratiques et processus de gestion des risques environnementaux, et sociaux et s'engage à présenter avec régularité et transparence les renseignements les concernant. En tant que signataire des *Principes de l'Équateur*, RBC présente chaque année de l'information sur les projets dont les risques environnementaux et sociaux ont été évalués selon ces principes. En tant que participant au *Carbon Disclosure Project*, nous publions aussi chaque année de l'information sur les risques liés aux changements climatiques ainsi que sur nos résultats au titre de la consommation d'énergie et la production d'émissions polluantes. En 2017, nous avons publié notre première déclaration sur la *Modern Slavery Act* du Royaume-Uni, dans laquelle nous avons indiqué les mesures que nous avons prises pour nous assurer que ni l'esclavage ni la traite de personnes n'avaient cours dans les chaînes logistiques ou activités. Plusieurs sociétés faisant affaire avec RBC Gestion mondiale d'actifs et BlueBay Asset Management LLP sont signataires des *Principes pour l'investissement responsable* des Nations Unies et communiquent chaque année de l'information sur leurs activités en la matière. Leur démarche prévoit l'intégration des questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise à leurs pratiques d'investissement chaque fois que cela peut avoir une incidence significative sur le risque ou le rendement du placement. RBC Europe Limited a aussi adopté les *Principes sur les obligations vertes* et présente chaque année de l'information sur ses activités de prise ferme d'obligations vertes. RBC Citoyenneté d'entreprise établit la stratégie générale de la Banque en matière d'environnement et communique annuellement des informations sur nos résultats dans le *Rapport sur la responsabilité d'entreprise* et les *Déclarations de responsabilité publique*.

RBC estime avoir un rôle à jouer dans la transition vers une économie propre à faibles émissions de carbone. Nous sommes encouragés par les récents efforts du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques du Conseil de stabilité financière) et participons à un projet-pilote visant à en mettre les recommandations à l'épreuve; le projet pilote sera coordonné par l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUÉ). Nous continuons de recenser et de mesurer les risques liés au climat, et cherchons à étoffer et à toujours améliorer les informations financières à fournir relativement au climat.

Autres facteurs

Les autres facteurs susceptibles d'agir sur nos résultats sont les modifications de la politique fédérale en matière de commerce international, l'évolution des normes comptables et leur incidence sur les méthodes, estimations et jugements comptables, les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où nous exerçons des activités, les changements visant nos notations, la mise au point, en temps opportun, de nouveaux produits et services, les avancées technologiques, la conception, la réalisation et l'instauration efficaces de processus et des contrôles connexes, les fraudes commises par des employés ou des tiers, l'incidence possible sur nos activités d'une épidémie ou d'une maladie touchant l'économie mondiale, des perturbations dont feraient l'objet des infrastructures

publiques, dont celles des transports, des communications et des réseaux d'électricité ou d'aqueduc, des conflits internationaux et d'autres événements à caractère politique comme ceux liés à la lutte antiterroriste, et notre efficacité à prévoir et à gérer les risques en découlant.

Les lecteurs sont priés de noter que l'analyse susmentionnée des facteurs de risque, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté, n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence sur nos résultats.

Gestion des fonds propres

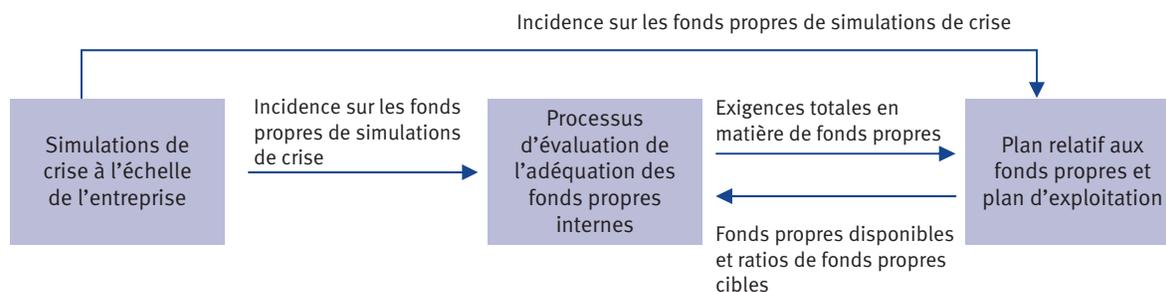
Nous gérons activement notre capital afin de maintenir des ratios de fonds propres solides et de conserver des notations élevées, tout en offrant des rendements appréciables à nos actionnaires. Outre les exigences des autorités de réglementation, nous tenons compte des attentes des agences de notation, des déposants et des actionnaires, ainsi que de nos plans d'affaires, des simulations de crise, des comparaisons avec nos homologues et de nos objectifs internes en matière de ratios de fonds propres. Notre objectif est d'optimiser l'utilisation et la structure du capital, de soutenir nos secteurs d'exploitation et nos clients, en plus d'offrir des rendements supérieurs aux actionnaires, tout en protégeant déposants et créanciers de premier rang.

Cadre de gestion des fonds propres

Notre cadre de gestion des fonds propres énonce les politiques et processus nécessaires pour définir, évaluer, mobiliser et investir des capitaux de tout genre, selon une démarche coordonnée et uniforme. Il présente notre approche globale de gestion du capital, notamment les principes directeurs ainsi que les rôles et responsabilités en matière d'adéquation des fonds propres et de transactions, de dividendes, de capital distinct et de gestion de l'actif pondéré en fonction des risques ainsi que d'exposition du ratio de levier. Nous gérons et surveillons différents types de capitaux, notamment les fonds propres réglementaires, le capital économique et le capital distinct.

Notre processus de planification du capital est dynamique et fait appel à diverses équipes, y compris la fonction Finances, la Trésorerie générale, la Gestion des risques du Groupe, la fonction Économie et nos secteurs d'activité. Ce processus vise les objectifs internes en matière de ratios de fonds propres, les opérations sur capitaux propres potentielles ainsi que les projets de distributions de dividendes et de rachats d'actions. Font partie intégrante de ce processus les plans d'exploitation, les simulations de crise à l'échelle de l'entreprise, le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes, les changements de méthodes comptables et de fonds propres réglementaires, les exigences internes en matière de fonds propres, les paramètres utilisés par les agences de notation et le capital distinct.

Le plan relatif aux fonds propres est établi chaque année en fonction des décisions de la direction qui sont intégrées au plan d'exploitation annuel, lequel comprend des prévisions concernant la croissance des actifs et du bénéfice et tient compte de nos stratégies commerciales ainsi que des prévisions relatives à la conjoncture du marché et de l'économie, outre le positionnement par rapport à nos homologues. Le processus tient notamment compte des opérations sur capitaux propres potentielles en fonction des capitaux autogénérés prévus, des prévisions commerciales, des conditions du marché et des autres faits nouveaux tels que les changements de méthodes comptables et les modifications réglementaires susceptibles de se répercuter sur les exigences en matière de fonds propres. Tous les éléments du plan relatif aux fonds propres font l'objet d'un suivi au cours de l'exercice et sont modifiés au besoin.



Les simulations de crise à l'échelle de l'entreprise et le processus annuel d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes fournissent des données fondamentales aux fins de la planification du capital et, notamment, de l'établissement d'objectifs internes en matière de ratios de fonds propres. Nous évaluons les incidences des scénarios de crise sur tous les secteurs de la Banque et en intégrons les résultats afin de dégager un aperçu global de leur effet sur nos résultats financiers et nos exigences en matière de capital, ce qui facilite la planification des mesures à prendre en cas d'événements défavorables. Le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes est un processus annuel exigé par le BSIF qui a pour objectif d'évaluer la suffisance des fonds propres et les exigences en matière de capital, de manière à couvrir tous les risques significatifs et à prévoir un coussin de capital en fonction d'éventualités plausibles. Conformément aux lignes directrices du BSIF, notre processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes comporte notamment une évaluation exhaustive des risques, des simulations de crise, un processus d'évaluation et de planification du capital (tant économique que réglementaire), un processus de surveillance par le Conseil et par la haute direction, un processus de suivi et de communication de l'information ainsi qu'un examen des contrôles internes.

Nos objectifs internes en matière de capital sont établis de manière à maintenir une position de capital solide et qui va au-delà des objectifs réglementaires « tout compris » fixés par le BSIF au titre de l'accord de Bâle III. Les résultats des simulations de crise à l'échelle de l'entreprise et de l'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes sont pris en compte pour déterminer la réserve de conservation des fonds propres conforme aux lignes directrices du BSIF et le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure, l'objectif étant d'assurer que les fonds propres de la Banque sont suffisants pour couvrir les risques et absorber les pertes liées à tous les scénarios de crise plausibles, compte tenu de notre profil de risque et de notre appétit pour le risque. De plus, nous ajoutons un coussin de capital discrétionnaire aux objectifs réglementaires du BSIF afin de maintenir la solidité de notre capital, en prévision des modifications réglementaires et des changements comptables, ainsi qu'aux fins de comparaison avec le capital de nos homologues, des analyses effectuées par les agences de notation et du niveau de capital distinct.

Le Conseil d'administration est le principal responsable de la surveillance du cadre de gestion des fonds propres et, notamment, de l'examen et de l'approbation annuels de notre plan relatif aux fonds propres. Le Comité actif-passif et la haute direction supervisent conjointement la gestion des fonds propres, et reçoivent régulièrement des rapports sur la conformité aux plafonds et lignes directrices approuvés. Le Comité de gestion des risques approuve le cadre de gestion des fonds propres annuellement. Le Comité d'audit et le Comité de gestion des risques approuvent conjointement le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes. Le Comité d'audit est aussi responsable de l'examen continu du contrôle interne à l'égard de la gestion des fonds propres.

Accord de Bâle III

Nos exigences en matière de fonds propres réglementaires consolidées sont déterminées à partir des lignes directrices publiées par le BSIF, lesquelles reposent sur les ratios de fonds propres minimaux proposés par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) dans l'accord de Bâle III.

Le CBCB a établi les exigences transitoires en vertu de l'accord de Bâle III relativement au ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1), au ratio de fonds propres de première catégorie et au ratio du total des fonds propres, qui sont de 5,75 %, 7,25 % et 9,25 %, respectivement, pour 2017, et qui devront être progressivement majorées (« tout compris ») à 7,0 %, à 8,5 % et à 10,5 %, respectivement, d'ici au 1^{er} janvier 2019 (ratios minimaux plus la réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %). Cependant, en plus de prévoir des règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles, le BSIF a imposé, en 2013, aux banques canadiennes de respecter les ratios cibles « tout compris » exigés par le CBCB (Bâle III) en ce qui concerne le ratio CET1, le ratio de fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres. Depuis le 1^{er} janvier 2016, étant donné qu'elle a été désignée comme une « banque d'importance systémique intérieure » par le BSIF en 2013 (à l'instar de cinq autres banques canadiennes), RBC doit inclure un supplément de 1 % au titre des fonds propres pondérés en fonction des risques pour chaque catégorie de fonds propres afin de rendre compte des ratios cibles « tout compris ».

En 2014, le BSIF a aussi avisé les banques canadiennes qu'il commencerait à appliquer progressivement les dispositions de l'accord de Bâle III concernant les exigences de fonds propres relatives à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit. Conformément aux directives du BSIF, deux options sont offertes pour cette application progressive. Selon l'option choisie par RBC pour 2017, l'ajustement de l'évaluation lié au crédit est reflété selon des facteurs de 72 %, 77 % et 81 % appliqués respectivement aux fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, aux fonds propres de première catégorie et au total des fonds propres. Pour 2018, ces facteurs seront de respectivement 80 %, 83 % et 86 %, avant d'atteindre 100 % pour chaque catégorie d'ici à 2019.

En vertu de l'accord de Bâle III, les banques doivent choisir l'une des deux approches principales suivantes pour calculer les fonds propres réglementaires minimaux nécessaires pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel : l'approche standard et l'approche des notations internes. Nous avons adopté l'approche des notations internes en vertu de l'accord de Bâle III pour le calcul du capital lié au risque de crédit aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée. La plupart des risques de crédit auxquels nous sommes exposés sont présentés conformément à l'approche des notations internes concernant les fonds propres réglementaires prévue par l'accord de Bâle III. En revanche, pour certains portefeuilles, le risque de crédit continue d'être présenté conformément à l'approche standard de Bâle III (par exemple, pour nos services bancaires dans les Antilles et City National). En ce qui concerne le calcul du capital nécessaire pour couvrir le risque de marché aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée, nous utilisons à la fois l'approche des modèles internes et l'approche standard. En ce qui concerne le risque opérationnel, nous suivons l'approche standard ou les approches de mesures avancées aux fins de la présentation de l'information réglementaire consolidée. Nous déterminons notre ratio de levier réglementaire en fonction de la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF, laquelle correspond au ratio de levier financier exigé par le CBCB au titre de Bâle III. Nous sommes tenus de maintenir un ratio de levier minimum de 3 %.

Les banques de compétence fédérale dont le risque total lié au ratio de levier en vertu de l'accord de Bâle III excède 200 milliards d'euros à la clôture de l'exercice doivent au minimum rendre publics, au cours du premier trimestre suivant la clôture de l'exercice, les 12 indicateurs utilisés dans la méthodologie d'évaluation des banques d'importance systémique mondiale, l'objectif étant d'accroître la transparence du caractère relatif de l'importance systémique mondiale potentielle et la qualité des données des banques. Le Conseil de stabilité financière publie tous les ans une liste à jour des banques d'importance systémique mondiale. Le 21 novembre 2017, nous figurions sur la liste de banques d'importance systémique mondiale désignées par le Conseil de stabilité financière. Pour de plus amples renseignements, voir la rubrique Faits nouveaux en matière de réglementation.

En avril 2017, le BSIF a publié la version définitive de la ligne directrice portant sur la première phase des *Exigences de communication financière au titre du troisième pilier* indiquant que toutes les banques d'importance systémique intérieure devaient se préparer à mettre en application les *Exigences de communication financière au titre du troisième pilier* (version révisée) publiées par le CBCB en janvier 2015 pour la période de présentation de l'information financière se terminant le 31 octobre 2018 (désignées sous le nom de « phase I » par le CBCB). Cette ligne directrice remplace les exigences de communication financière actuelles dans le domaine du risque de crédit, du risque de contrepartie et des activités de titrisation. Nous faisons des progrès et nous nous attendons à respecter le calendrier fixé par le BSIF.

En mars 2017, le CBCB a publié la deuxième phase de la norme d'obligation d'information du troisième pilier intitulée *Exigences de communication financière au titre du troisième pilier – dispositif consolidé et renforcé*. Les améliorations apportées comprennent l'ajout d'un tableau de bord des principaux paramètres et des exigences de communication de l'information en lien avec les réformes continues du cadre réglementaire, telles que le régime de capacité totale d'absorption des pertes applicable aux banques d'importance systémique mondiale, les exigences de gestion du risque opérationnel proposées et la norme définitive sur le risque de marché. La norme regroupe aussi toutes les exigences d'information existantes au titre du troisième pilier du cadre de Bâle III, y compris les modèles de déclaration du ratio de levier et du ratio de liquidité. Ensemble, ces exigences d'information de phase 2 et les *Exigences de communication financière au titre du troisième pilier (version révisée)* publiées en janvier 2015 forment l'unique cadre du troisième pilier. Le BSIF n'a toujours pas annoncé la date d'entrée en vigueur des exigences d'information de phase 2.

Le CBCB a amorcé la phase finale des *Exigences de communication financière au titre du troisième pilier*, phase qui prévoit l'application de l'approche standard des actifs pondérés en fonction des risques à la comparaison des exigences de fonds propres modélisées à l'interne, les charges grevant les actifs, le risque opérationnel et les réformes continues des politiques. Le 21 août 2017, le BSIF a annoncé son intention de reporter au premier trimestre de 2019 la mise en œuvre au pays des cadres du CBCB liés à l'approche standard au risque de crédit de contrepartie (AS-RCC) et à la révision des exigences en matière de fonds propres pour l'exposition des banques à des contreparties centrales. De plus, le BSIF a également annoncé son intention de reporter la mise en œuvre du cadre de titrisation révisé du CBCB jusqu'au premier trimestre de 2019.

Nous continuons de suivre de près l'achèvement des réformes réglementaires consécutives à la crise dans le cadre de Bâle III et d'évaluer les répercussions qu'elles pourraient avoir sur nos ratios de fonds propres et de levier. Le CBCB a publié des documents consultatifs sur des modifications liées au calcul des fonds propres réglementaires selon l'approche standard et l'approche des notations internes de Bâle III ainsi que sur la modification de la méthodologie du risque opérationnel et du cadre régissant le ratio de levier. Le CBCB compte en outre établir un plancher de fonds propres qui se fonderait sur la version révisée de son approche standard. Une fois que ces cadres auront été arrêtés, le BSIF nous fournira les directives quant aux délais de mise en œuvre, avec l'intention de maintenir de solides ratios des fonds propres d'ici à ce que ces modifications réglementaires soient connues.

Le tableau ci-après présente un sommaire des ratios cibles réglementaires établis par le BSIF au titre de Bâle III :

Bâle III – Cibles de fonds propres réglementaires du BSIF						Tableau 70	
Ratios de fonds propres et de levier au titre de Bâle III	Exigences de ratios cibles des fonds propres réglementaires du BSIF applicables aux grandes banques au titre de Bâle III					Ratios de fonds propres et de levier de RBC au 31 octobre 2017	Ratios cibles des fonds propres réglementaires du BSIF atteints ou dépassés
	Ratio minimal	Réserves de fonds propres (1)	Ratio minimal y compris les réserves de fonds propres	Supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure (2)	Ratio minimal, y compris les réserves de fonds propres et le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure (2)		
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	> 4,5 %	2,5 %	> 7,0 %	1,0 %	> 8,0 %	10,9 %	✓
Fonds propres de première catégorie	> 6,0 %	2,5 %	> 8,5 %	1,0 %	> 9,5 %	12,3 %	✓
Total des fonds propres	> 8,0 %	2,5 %	> 10,5 %	1,0 %	> 11,5 %	14,2 %	✓
Ratio de levier	> 3,0 %	s.o.	> 3,0 %	s.o.	> 3,0 %	4,4 %	✓

(1) Les réserves de fonds propres comprennent la réserve de conservation des fonds propres et la réserve de fonds propres anticyclique, comme le BSIF le prescrit.

(2) Le supplément qui s'applique aux banques d'importance systémique intérieure concerne les fonds propres pondérés en fonction des risques et il a pris effet le 1^{er} janvier 2016. s.o. sans objet

Fonds propres réglementaires, actif pondéré en fonction des risques et ratios de fonds propres

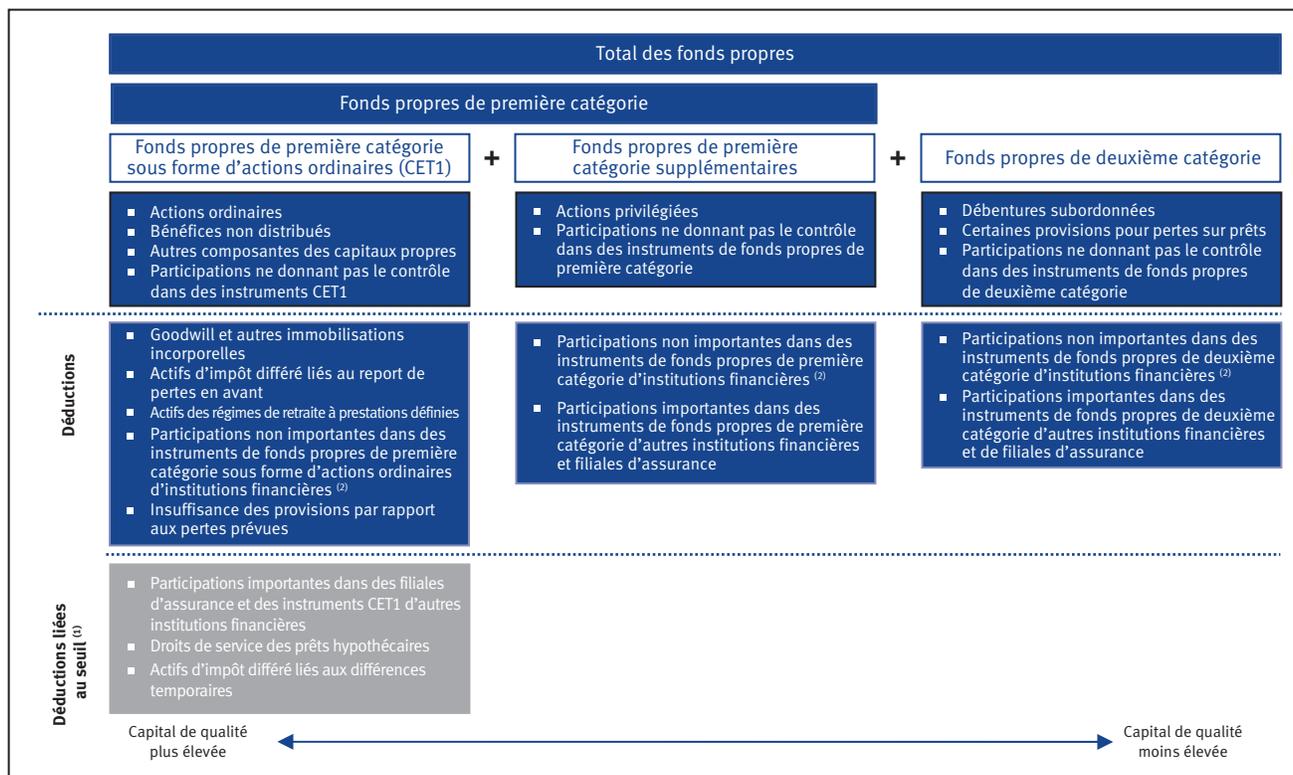
Selon Bâle III, les fonds propres réglementaires se composent des fonds propres CET1, des fonds propres de première catégorie supplémentaires et des fonds propres de deuxième catégorie.

Les fonds propres CET1 réunissent le capital de la plus haute qualité. Les ajustements réglementaires aux termes de l'accord de Bâle III comprennent la déduction intégrale de certains éléments ainsi que des composantes du capital supplémentaires qui sont assujetties aux déductions liées à un seuil.

Les fonds propres de première catégorie comprennent principalement les fonds CET1 et certains éléments de fonds propres de première catégorie supplémentaires, dont les actions privilégiées à dividende non cumulatif répondant à certains critères. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent des débentures subordonnées qui satisfont à certains critères, certaines provisions pour pertes sur créances ainsi que les participations sans contrôle dans des instruments de fonds propres de deuxième catégorie de filiales. Le capital total représente la somme des fonds propres de première catégorie et de deuxième catégorie. Pour être incluses dans les fonds propres réglementaires, les actions privilégiées et les débentures subordonnées émises après le 1^{er} janvier 2013 doivent être assorties de clauses relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV). Les exigences liées aux FPUNV visent à garantir que les personnes qui investissent dans des fonds propres réglementaires autres que sous forme d'actions ordinaires assument les pertes avant que les banques demandent du financement gouvernemental.

Les ratios de fonds propres réglementaires sont calculés en divisant les fonds propres CET1, les fonds propres de première catégorie et le capital total par l'actif pondéré en fonction des risques lié à chaque catégorie de fonds propres.

Le tableau ci-après présente un sommaire des principales composantes des fonds propres CET1, des fonds propres de première catégorie supplémentaires et des fonds propres de deuxième catégorie.



- (1) Premier niveau : pour chaque élément, l'excédent par rapport au seuil de 10 % des fonds propres CET1 (après toutes les déductions, hormis celles liées au seuil) sera déduit des fonds propres CET1. Deuxième niveau : le montant total des trois éléments non déduits du montant du premier niveau ci-dessus qui excède 15 % des fonds propres CET1 après les ajustements réglementaires sera déduit des fonds propres, et le solde résiduel non déduit sera assujéti à une pondération en fonction du risque de 250 %.
- (2) Les participations non significatives sont assujétiées à certains critères liés aux normes de fonds propres qui servent à déterminer le montant déductible.

Les tableaux qui suivent présentent des détails sur nos fonds propres réglementaires, notre actif pondéré en fonction des risques et nos ratios de fonds propres et de levier. Notre position de capital demeure solide, et nos ratios de fonds propres et de levier restent bien supérieurs aux cibles de fonds propres réglementaires fixées par le BSIF.

Fonds propres réglementaires, actif pondéré en fonction des risques et ratios de fonds propres et de levier

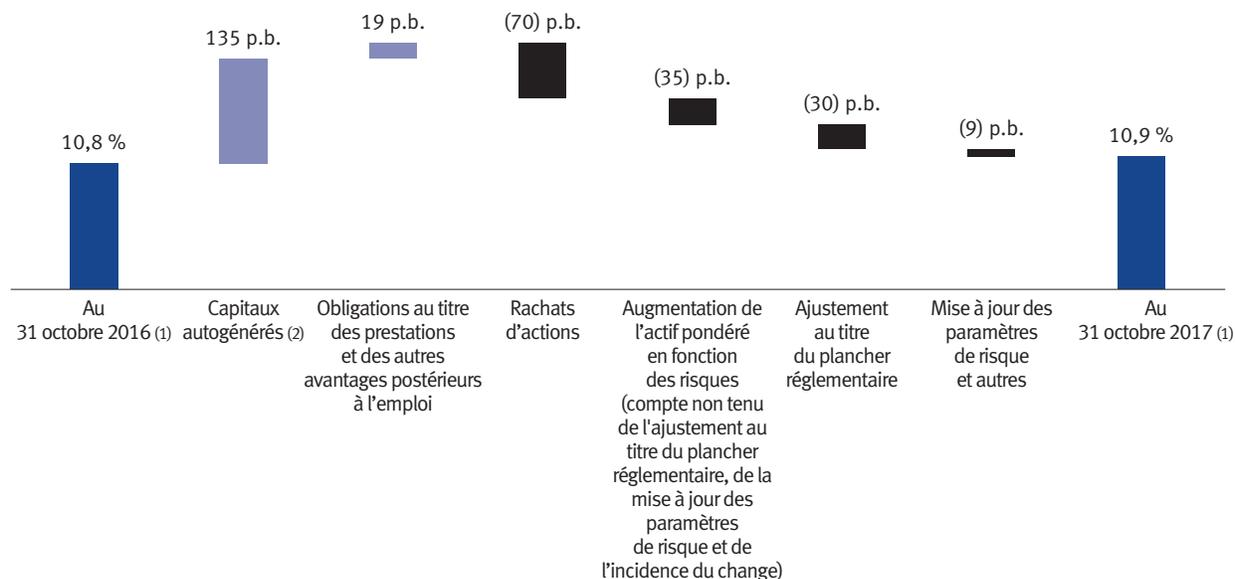
Tableau 71

	Au	
	31 octobre 2017	31 octobre 2016
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)		
Fonds propres (1)		
Fonds propres CET1	51 572 \$	48 181 \$
Fonds propres de première catégorie	58 361	55 270
Total des fonds propres	67 556	64 950
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des ratios de fonds propres (1), (2)		
Aux fins du calcul du ratio CET1	474 478 \$	447 436 \$
Aux fins du calcul du ratio de fonds propres de première catégorie	474 478	448 662
Aux fins du calcul du ratio du total des fonds propres	474 478	449 712
L'actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du ratio du total des fonds propres comprend : (1)		
Risque de crédit	376 519 \$	369 751 \$
Risque de marché	27 618	23 964
Risque opérationnel	59 203	55 997
Ajustement au titre du plancher réglementaire (3)	11 138	–
Total de l'actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du total des fonds propres	474 478 \$	449 712 \$
Ratios de fonds propres et ratio de levier (1), (4)		
Ratio CET1	10,9 %	10,8 %
Ratio de fonds propres de première catégorie	12,3 %	12,3 %
Ratio du total des fonds propres	14,2 %	14,4 %
Ratio de levier	4,4 %	4,4 %
Exposition du ratio de levier (en milliards)	1 315,5 \$	1 265,1 \$

- (1) Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques et les ratios de fonds propres sont calculés selon les normes de fonds propres du BSIF conformes à Bâle III (méthode « tout compris »). Le ratio de levier est calculé selon la ligne directrice du BSIF sur les exigences de levier conformes à Bâle III.
- (2) Pour l'exercice 2016, des facteurs scalaires d'ajustement de l'évaluation lié au crédit de 64 %, 71 % et 77 % ont été appliqués respectivement aux fonds propres CET1, aux fonds propres de première catégorie et au total des fonds propres. Pour l'exercice 2017, ces facteurs sont de respectivement 72 %, 77 % et 81 % et pour l'exercice 2018, ils seront de 80 %, 83 % et 86 %.
- (3) Avant qu'un plancher de fonds propres ne soit fixé, le cas échéant, il est nécessaire de déterminer les trois niveaux d'actifs pondérés en fonction des risques entrant dans le calcul du ratio CET1, du ratio de fonds propres de première catégorie et du ratio du total des fonds propres découlant de l'option que nous avons choisie pour l'application graduelle des exigences de fonds propres relatives à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit. Depuis l'introduction de l'accord de Bâle II en 2008, le BSIF prescrit un plancher de fonds propres aux institutions qui utilisent l'approche avancée fondée sur les notations internes pour l'évaluation du risque de crédit. Le plancher de fonds propres est déterminé en comparant les exigences en matière de fonds propres aux termes de Bâle I et Bâle III, conformément aux instructions du BSIF. Si les exigences en matière de fonds propres en vertu de Bâle III sont inférieures à 90 % de ces exigences selon Bâle I, la différence est ajoutée aux actifs pondérés en fonction des risques.
- (4) Afin d'accroître la comparabilité avec les autres institutions financières mondiales, notre ratio CET1, notre ratio de fonds propres de première catégorie, notre ratio du total des fonds propres et notre ratio de levier transitoires étaient de 11,3 %, 12,3 %, 14,1 % et 4,5 %, respectivement, au 31 octobre 2017. La base transitoire prévoit le calcul des fonds propres en fonction de l'intégration des ajustements réglementaires et du retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles au cours de l'exercice courant.

(en millions de dollars canadiens)	Méthode « tout compris »	
	2017	2016
Fonds propres CET1 : instruments, réserves et ajustements réglementaires		
Actions ordinaires admissibles directement émises (et leur équivalent dans le cas d'entités qui ne sont pas constituées en sociétés par actions à responsabilité illimitée), plus primes liées au capital connexes	18 019 \$	18 161 \$
Bénéfices non distribués	45 043	41 217
Cumul des autres éléments du résultat global (et autres réserves)	4 354	4 926
Fonds propres directement émis à éliminer progressivement des fonds propres CET1 (seulement applicable aux entités qui ne sont pas constituées en sociétés par actions à responsabilité illimitée)	–	–
Actions ordinaires émises par des filiales et détenues par des tiers (montant autorisé dans les fonds propres CET1 du groupe)	13	13
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres CET1 au titre de Bâle III	(15 857)	(16 136)
Fonds propres CET1	51 572 \$	48 181 \$
Fonds propres de première catégorie supplémentaires : instruments et ajustements réglementaires		
Instruments de fonds propres de première catégorie supplémentaires admissibles directement émis, plus primes liées au capital connexes	3 825 \$	3 825 \$
Instruments de fonds propres directement émis à éliminer progressivement des fonds propres de première catégorie supplémentaires	2 961	3 261
Instruments de fonds propres de première catégorie supplémentaires émis par des filiales et détenus par des tiers (montant autorisé dans les fonds propres de première catégorie supplémentaires du groupe)	3	3
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de première catégorie supplémentaires au titre de Bâle III	–	–
Fonds propres de première catégorie supplémentaires	6 789 \$	7 089 \$
Fonds propres de première catégorie (fonds propres CET1 + fonds propres de première catégorie supplémentaires)	58 361 \$	55 270 \$
Fonds propres de deuxième catégorie : instruments, provisions et ajustements réglementaires		
Instruments de fonds propres de deuxième catégorie admissibles directement émis plus primes liées au capital connexes	6 346 \$	6 630 \$
Instruments de fonds propres directement émis à éliminer progressivement du capital de deuxième catégorie	2 550	2 738
Instruments de fonds propres de deuxième catégorie émis par des filiales et détenus par des tiers (montant autorisé dans les fonds propres de deuxième catégorie du groupe)	12	18
Provisions collectives	287	294
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de deuxième catégorie au titre de Bâle III	–	–
Fonds propres de deuxième catégorie	9 195 \$	9 680 \$
Total des fonds propres (fonds propres de première catégorie + fonds propres de deuxième catégorie)	67 556 \$	64 950 \$

Continuité du ratio CET1 (Bâle III)



(1) Représente des chiffres arrondis.

(2) Les capitaux autogénérés comprennent un montant de 6,0 milliards de dollars qui représente le bénéfice net disponible pour les actionnaires, moins les dividendes sur les actions ordinaires et privilégiées.

Notre ratio CET1 s'est établi à 10,9 %, en hausse de 10 p. b. par rapport à il y a un an. La variation reflète les capitaux autogénérés et les rendements sur nos actifs de retraite, neutralisés en partie par les rachats d'achat, l'augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques attribuable à la croissance des activités et un ajustement au titre du plancher réglementaire, et une mise à jour des paramètres de risque concernant les prêts aux entreprises.

Notre ratio de fonds propres de première catégorie de 12,3 % est resté le même principalement en raison des facteurs relatifs au ratio CET1 mentionnés plus haut et du rachat d'actions privilégiées.

Notre ratio du total des fonds propres de 14,2 % a reculé de 20 p. b. en raison essentiellement des facteurs relatifs au ratio de fonds propres de première catégorie déjà mentionnés.

Notre ratio de levier de 4,4 % est demeuré stable, en raison d'abord et avant tout des capitaux autogénérés et des rendements sur nos actifs de retraite, lesquels ont été neutralisés en totalité par les rachats d'actions et la croissance de l'exposition au ratio de levier, essentiellement en ce qui a trait aux prêts, aux transactions de mise en pension de titre, à la trésorerie et aux dépôts.

Actif pondéré en fonction des risques au titre de Bâle III

Le BSIF exige que les banques satisfassent à des exigences minimales de fonds propres fondées sur le risque de crédit, sur le risque opérationnel et, si les activités de négociation sont significatives, sur le risque de marché. L'actif pondéré en fonction des risques est calculé pour chacun de ces types de risque, et le total de l'actif pondéré en fonction des risques représente la somme de chacun des montants calculés. De plus, le BSIF exige que les exigences minimales de fonds propres fondées sur les risques correspondent à au moins 90 % des besoins de liquidités calculés en vertu des normes de l'accord de Bâle I. Si les besoins de liquidités sont inférieurs à 90 %, on doit procéder à un ajustement au titre du plancher de l'actif pondéré en fonction des risques, conformément aux lignes directrices du BSIF sur les normes d'adéquation des fonds propres.

Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du total des fonds propres

Tableau 73

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2017					2016	
	Risque (1)	Facteur de pondération moyen des risques (2)	Actif pondéré en fonction des risques			Total	Total
			Approche standard	Approche avancée	Autres		
Risque de crédit							
Risques liés aux prêts et autres risques							
Prêts hypothécaires résidentiels	243 462 \$	7 %	5 823 \$	12 374 \$	– \$	18 197 \$	17 364 \$
Autres prêts de détail	239 041	22 %	7 638	46 111	–	53 749	52 164
Prêts aux entreprises	313 550	60 %	41 187	145 976	–	187 163	186 285
Prêts aux organismes souverains	135 450	9 %	2 930	8 805	–	11 735	9 776
Prêts aux banques	135 527	8 %	2 802	8 465	–	11 267	11 801
Total des risques liés aux prêts et autres risques	1 067 030 \$	26 %	60 380 \$	221 731 \$	– \$	282 111 \$	277 390 \$
Risques liés aux activités de négociation							
Mise en pension de titres	475 832 \$	2 %	66 \$	8 379 \$	75 \$	8 520 \$	7 924 \$
Dérivés – y compris l'application progressive des ajustements de l'évaluation liés au crédit et des fonds propres CET1	86 999	33 %	603	15 977	11 808	28 388	29 796
Total des risques liés aux activités de négociation	562 831 \$	7 %	669 \$	24 356 \$	11 883 \$	36 908 \$	37 720 \$
Total des risques liés aux prêts et autres risques et des risques liés aux activités de négociation	1 629 861 \$	20 %	61 049 \$	246 087 \$	11 883 \$	319 019 \$	315 110 \$
Instruments d'intermédiation bancaire	3 096	113 %	–	3 485	–	3 485	2 362
Risques liés aux opérations de titrisation	58 418	14 %	2 386	6 076	–	8 462	9 591
Facteur scalaire réglementaire	s.o.	s.o.	s.o.	15 306	–	15 306	15 028
Autres actifs	51 139	56 %	s.o.	s.o.	28 836	28 836	25 384
Total du risque de crédit	1 742 514 \$	22 %	63 435 \$	270 954 \$	40 719 \$	375 108 \$	367 475 \$
Risque de marché							
Taux d'intérêt			2 562 \$	4 348 \$	– \$	6 910 \$	4 484 \$
Capitaux propres			1 461	1 371	–	2 832	3 005
Change			671	64	–	735	931
Marchandises			232	13	–	245	326
Risque spécifique			5 117	2 076	–	7 193	5 730
Exigence de fonds propres supplémentaire			–	9 703	–	9 703	9 488
Total du risque de marché			10 043 \$	17 575 \$	– \$	27 618 \$	23 964 \$
Risque opérationnel			4 470 \$	54 733 \$	s.o.	59 203 \$	55 997 \$
Ajustement au titre du plancher réglementaire (3)					12 549	12 549	–
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des fonds propres CET1 (4)	1 742 514 \$		77 948 \$	343 262 \$	53 268 \$	474 478 \$	447 436 \$
Ajustement supplémentaire de l'évaluation lié au crédit, prescrit par le BSIF, pour les fonds propres de première catégorie					784	784	1 226
Ajustement au titre du plancher réglementaire (3)					(784)	(784)	–
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des fonds propres de première catégorie (4)	1 742 514 \$		77 948 \$	343 262 \$	53 268 \$	474 478 \$	448 662 \$
Ajustement supplémentaire de l'évaluation lié au crédit, prescrit par le BSIF, pour le total des fonds propres					627	627	1 050
Ajustement au titre du plancher réglementaire (3)					(627)	(627)	–
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du total des fonds propres (4)	1 742 514 \$		77 948 \$	343 262 \$	53 268 \$	474 478 \$	449 712 \$

- (1) Le risque total représente le risque en cas de défaillance, soit le risque brut prévu en cas de défaut de paiement d'un débiteur. Ce montant ne tient pas compte des éventuelles provisions pour prêts douteux ni des réductions de valeur partielles, pas plus qu'il ne rend compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit ni des garanties détenues.
- (2) Représente le facteur de pondération moyen des risques de contrepartie liés à une catégorie donnée.
- (3) Avant qu'un plancher de fonds propres ne soit fixé, le cas échéant, il est nécessaire de déterminer les trois niveaux d'actifs pondérés en fonction des risques entrant dans le calcul du ratio CET1, du ratio de fonds propres de première catégorie et du Ratio du total des fonds propres découlant de l'option que nous avons choisie pour l'application graduelle des exigences de fonds propres relatives à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit. Depuis l'introduction de l'accord de Bâle II en 2008, le BSIF prescrit un plancher de fonds propres aux institutions qui utilisent l'approche avancée fondée sur les notations internes pour l'évaluation du risque de crédit. Le plancher de fonds propres est déterminé en comparant les exigences en matière de fonds propres aux termes de Bâle I et Bâle III, conformément aux instructions du BSIF. Si les exigences en matière de fonds propres en vertu de Bâle III sont inférieures à 90 % de ces exigences selon Bâle I, la différence est ajoutée aux actifs pondérés en fonction des risques.
- (4) En 2017, des facteurs scalaires relatifs à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit de 72 %, 77 % et 81 % ont été appliqués respectivement aux fonds propres CET1, aux fonds propres de première catégorie et au total des fonds propres, contre 64 %, 71 % et 77 % en 2016.
- s. o. sans objet

2017 par rapport à 2016

Au cours de l'exercice, l'actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des fonds propres CET1 a augmenté de 27 milliards de dollars, ce qui reflète avant tout la croissance des activités, surtout des emprunts, des prêts de titres et des titrisations, et les portefeuilles de négociation, l'ajustement au titre du plancher réglementaire, ainsi qu'une mise à jour de nos paramètres de risque concernant les prêts aux entreprises, facteurs qui ont été annulés en partie par l'incidence du change.

Principales activités de gestion des fonds propres

Le tableau suivant présente nos principales activités de gestion des fonds propres :

Principales activités de gestion des fonds propres		Tableau 74	
		2017	
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)	Date d'émission ou de rachat	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
Fonds propres de première catégorie			
Activités liées aux actions ordinaires			
Actions émises le cadre des régimes de rémunération fondée sur des actions (1)			
		3 477	227 \$
Actions rachetées aux fins d'annulation (2)			
	27 septembre 2017	(35 973)	(436)
Fonds propres de deuxième catégorie			
Rachat des débetures subordonnées du 26 juin 2037			
	26 juin 2017	(12 000)	(300)
			119

(1) Les montants comprennent les espèces reçues au titre des options sur actions exercées au cours de la période et les ajustements de la juste valeur des options sur actions.

(2) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017, nous avons acheté aux fins d'annulation des actions ordinaires au coût moyen de 86,47 \$ par action, d'une valeur comptable de 12,15 \$ par action.

Le 9 mars 2017, nous avons annoncé le lancement d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, visant le rachat de jusqu'à 30 millions de nos actions ordinaires à compter du 14 mars 2017 et jusqu'au 10 mars 2018, ou plus tôt si le rachat de la totalité des actions autorisé selon l'offre publique est terminé avant cette date. Nous déterminons le montant et le calendrier des rachats dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités après consultation du BSIF. Les rachats peuvent être effectués par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto, de la Bourse de New York, d'autres bourses ou systèmes canadiens de négociation désignés. Le prix payé pour les actions rachetées correspondait et correspondra au cours en vigueur à la date du rachat. Les rachats peuvent également être effectués par d'autres moyens autorisés par la Bourse de Toronto et les lois sur les valeurs mobilières applicables, dont des programmes de rachat d'actions particuliers aux termes d'ordres d'exemption émis par les autorités en valeurs mobilières compétentes. Le prix des actions rachetées en vertu d'une exemption sera généralement inférieur au cours en vigueur sur les marchés au moment du rachat. En 2016, nous avons annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vue de racheter jusqu'à 20 millions d'actions, qui a commencé le 1^{er} juin 2016 pour prendre fin le 7 mars 2017. En 2017, environ 36 millions d'actions ordinaires ont été rachetées au total aux termes des programmes de notre offre publique de rachat. Le coût total des actions rachetées s'est établi à 3 110 millions de dollars, montant qui comprend une valeur comptable de 436 millions et une prime supplémentaire de 2 674 millions versée lors du rachat.

Le 26 juin 2017, nous avons racheté la totalité des 10 000 millions de parts de nos débetures subordonnées à 2,86 % en circulation échéant le 26 juin 2037 pour la totalité de leur capital, majoré des intérêts courus à la date de rachat. Le rachat a été finalisé le 26 juin 2017.

Le 27 septembre 2017, nous avons racheté la totalité des 12 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AB émises et en circulation, pour une contrepartie en trésorerie de 25 \$ l'action.

Le 13 novembre 2017, nous avons racheté la totalité des 82 050 actions privilégiées perpétuelles de premier rang à dividende non cumulatif de série C-1 émises et en circulation, pour une contrepartie en trésorerie de 1 000 \$ US l'action.

Dividendes

Notre politique relative aux dividendes sur actions ordinaires reflète nos perspectives de rentabilité, notre ratio de distribution cible ainsi que le besoin de maintenir des niveaux de capital adéquats pour financer les plans d'affaire. En 2017, le ratio de distribution s'est élevé à 46 %, ce qui se situe dans notre fourchette cible de 40 % à 50 %. Les dividendes sur actions ordinaires versés au cours de l'exercice se sont établis à 5,1 milliards de dollars.

Principales données concernant les actions ⁽¹⁾

Tableau 75

Au 31 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et sauf indication contraire)	2017			2016		
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions ordinaires en circulation ⁽¹⁾	1 452 898	17 730 \$	3,48 \$	1 485 394	17 939 \$	3,24 \$
Actions privilégiées de premier rang en circulation						
À dividende non cumulatif, série W ⁽²⁾	12 000	300	1,23	12 000	300	1,23
À dividende non cumulatif, série AA	12 000	300	1,11	12 000	300	1,11
À dividende non cumulatif, série AB ⁽³⁾	–	–	0,99	12 000	300	1,18
À dividende non cumulatif, série AC	8 000	200	1,15	8 000	200	1,15
À dividende non cumulatif, série AD	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
À dividende non cumulatif, série AE	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
À dividende non cumulatif, série AF	8 000	200	1,11	8 000	200	1,11
À dividende non cumulatif, série AG	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
À dividende non cumulatif, série AJ ⁽⁴⁾	13 579	339	0,88	13 579	339	0,88
À dividende non cumulatif, série AK ⁽⁴⁾	2 421	61	0,62	2 421	61	0,60
À dividende non cumulatif, série AL ⁽⁴⁾	12 000	300	1,07	12 000	300	1,07
À dividende non cumulatif, série AZ ^{(4), (5)}	20 000	500	1,00	20 000	500	1,00
À dividende non cumulatif, série BB ^{(4), (5)}	20 000	500	0,98	20 000	500	0,98
À dividende non cumulatif, série BD ^{(4), (5)}	24 000	600	0,90	24 000	600	0,90
À dividende non cumulatif, série BF ^{(4), (5)}	12 000	300	0,90	12 000	300	0,90
À dividende non cumulatif, série BH ⁽⁵⁾	6 000	150	1,23	6 000	150	1,23
À dividende non cumulatif, série BI ⁽⁵⁾	6 000	150	1,23	6 000	150	1,23
À dividende non cumulatif, série BJ ⁽⁵⁾	6 000	150	1,31	6 000	150	1,51
À dividende non cumulatif, série BK ^{(4), (5)}	29 000	725	1,38	29 000	725	1,29
À dividende non cumulatif, série BM ^{(4), (5)}	30 000	750	1,38	30 000	750	0,98
À dividende non cumulatif, série C-1 ⁽⁶⁾	82	107	55,00 \$ US	82	107	55,00 \$ US
À dividende non cumulatif, série C-2 ⁽⁶⁾	20	31	67,50 \$ US	20	31	67,50 \$ US
Actions propres détenues – privilégiées	6	–		31	–	
Actions propres détenues – ordinaires	(363)	(27)		(1 159)	(80)	
Options sur actions						
En cours	9 315			11 388		
Exercibles	4 337			6 909		
Pouvant être octroyées ⁽⁷⁾	9 933			9 267		
Dividendes						
Actions ordinaires		5 096			4 817	
Actions privilégiées		300			294	

(1) Pour plus de détail au sujet de nos activités de gestion des fonds propres, se reporter à la note 21 des états financiers consolidés audités de 2017.

(2) Depuis le 24 février 2010, nous avons le droit de convertir ces actions en actions ordinaires, à notre gré et sous réserve de certaines restrictions.

(3) Le 27 septembre 2017, nous avons racheté contre trésorerie les 12 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AB émises et en circulation au prix de rachat de 25 \$ par action.

(4) Le taux de dividende est révisé tous les cinq ans.

(5) Instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV).

(6) Représente 3 282 000 et 815 400 actions représentatives d'actions étrangères relatives aux actions privilégiées de série C-1 et de série C-2, respectivement. Chaque action représentative d'action étrangère représente un quarantième de droit sur une action de série C-1 et de série C-2, respectivement.

(7) Le montant pour 2016 ne tient pas compte des 2,1 millions d'actions pouvant être octroyées, qui sont devenues disponibles à l'exercice des droits à la plus-value d'options avant le 1^{er} novembre 2015.

Au 24 novembre 2017, le nombre d'actions ordinaires en circulation et le nombre d'options sur actions et d'attribution d'actions en cours s'établissaient à 1 453 039 318 et à 9 124 811, respectivement, et le nombre d'actions propres privilégiées et ordinaires s'établissait à (99 367) et à (202 634), respectivement.

Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion des instruments de fonds propres en un nombre variable d'actions ordinaires dès lors que le BSIF considère une banque comme non viable ou que le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement qu'une banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait se produire, les actions privilégiées de série AZ, les actions privilégiées de série BB, les actions privilégiées de série BD, les actions privilégiées de série BF, les actions privilégiées de série BH, les actions privilégiées de série BI, les actions privilégiées de série BJ, les actions privilégiées de série BK, les actions privilégiées de série BM, les débiteures subordonnées échéant le 17 juillet 2024, les débiteures subordonnées échéant le 29 septembre 2026, les débiteures subordonnées échéant le 4 juin 2025, les débiteures subordonnées échéant le 20 janvier 2026 et les débiteures subordonnées échéant le 27 janvier 2026, qui sont des instruments de fonds propres relatifs aux FPUNV, seraient converties en actions ordinaires de RBC selon une formule de conversion automatique, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher contractuel de 5,00 \$; ii) le cours du marché de nos actions ordinaires à la date de l'événement déclencheur (cours moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix-plancher de 5,00 \$ et en tenant compte des dividendes et intérêts cumulés estimés, ces instruments de fonds propres relatifs aux FPUNV se convertiraient au total en un maximum de 2 739 millions d'actions ordinaires de RBC, d'où un effet dilutif de 65,34 % selon le nombre d'actions ordinaires de RBC en circulation au 31 octobre 2017.

Capital attribué

La méthode que nous utilisons consiste à attribuer le capital à nos secteurs d'exploitation selon le montant le plus élevé entre le capital économique pleinement diversifié et les exigences en matière de fonds propres réglementaires de l'accord de Bâle III. L'attribution du capital fondée sur le risque fournit une mesure du rendement uniforme pour l'ensemble de nos secteurs d'exploitation, ce qui permet une comparaison avec notre objectif de rendement global et aide la direction à déterminer l'affectation des ressources en fonction d'autres facteurs.

Le capital attribué est calculé et affecté en fonction d'un plus grand nombre de risques que ce que prescrivent les exigences en matière de fonds propres réglementaires de l'accord de Bâle III, lesquelles sont surtout calibrées en fonction du risque de crédit, du risque de marché (activités de négociation) et du risque opérationnel. Le capital économique représente notre propre quantification des risques liés à nos activités commerciales, à savoir le capital requis pour demeurer solvable dans des conditions de marché extrêmes, compte tenu de notre objectif qui consiste à maintenir une notation élevée. Le capital économique est calculé en fonction du risque de crédit, du risque de marché (activités de négociation et autres), du risque opérationnel, du risque commercial, du risque lié aux immobilisations corporelles ainsi que du risque d'assurance, et il comprend l'attribution du capital lié au goodwill et aux autres immobilisations incorporelles. Les risques communs entre les deux cadres sont harmonisés de façon à refléter les exigences accrues en matière de fonds propres réglementaires.

- Le risque commercial est le risque de pertes ou de préjudices attribuable à des écarts dans les volumes, les prix et les coûts occasionnés par la concurrence, à des modifications réglementaires ainsi qu'à des risques de réputation et stratégiques.
- Le risque lié aux immobilisations corporelles constitue le risque que la valeur future de ces actifs soit inférieure à leur valeur comptable.

Voir la rubrique Gestion du risque pour une analyse plus détaillée du risque de crédit, du risque de marché, du risque opérationnel et du risque d'assurance.

Le capital attribué sert en outre à évaluer l'adéquation de nos fonds propres. Notre politique a pour objectif de maintenir un niveau de capitaux disponibles qui excède considérablement le capital économique. Le capital disponible se définit comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les autres instruments de fonds propres semblables à des titres de participation et qui permettent d'absorber les pertes, comme les actions privilégiées.

Le calcul et l'attribution du capital nécessitent la formulation d'hypothèses et de jugements par la direction. Ces derniers font l'objet d'une surveillance dans le but de garantir que le cadre de gestion du capital économique demeure exhaustif et uniforme. Les modèles sont comparés aux principales pratiques du secteur au moyen de sondages, d'examen des méthodes et des relations permanentes établies avec des professionnels du secteur spécialisés en gestion des risques.

L'information qui suit donne un aperçu de notre capital attribué :

Capital attribué	Tableau 76	
(en millions de dollars canadiens)	2017	2016
Risque de crédit	21 450 \$	20 550 \$
Risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation)	3 250	3 200
Risque opérationnel	5 200	4 900
Risque commercial et risque lié aux immobilisations corporelles	3 200	3 100
Risque d'assurance	650	650
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	15 550	16 100
Attribution de fonds propres réglementaires	10 950	8 900
Capital attribué	60 250 \$	57 400 \$
Capital non attribué	5 050	4 800
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	65 300 \$	62 200 \$

2017 par rapport à 2016

Le capital attribué a augmenté de 3 milliards de dollars en raison surtout de l'expansion des activités, de la hausse du taux d'attribution du capital et de la mise à jour de nos paramètres de risque concernant les prêts aux entreprises.

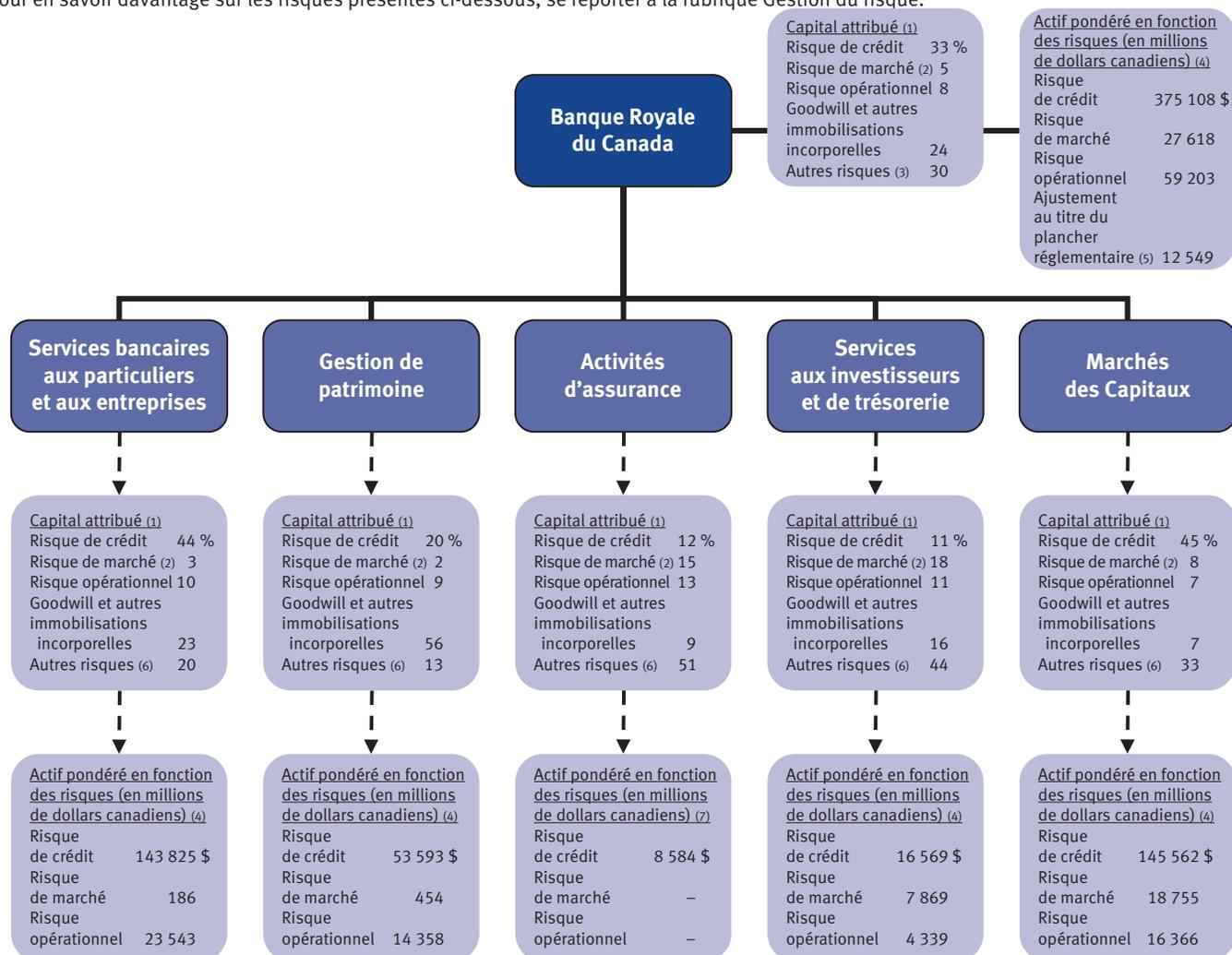
Notre capitalisation demeure favorable, et les niveaux actuels des capitaux disponibles excèdent le capital attribué requis pour couvrir tous nos risques significatifs.

Capital attribué relatif au contexte d'exploitation

Dans l'exercice de nos activités, nous sommes exposés à divers risques. Le tableau qui suit donne un aperçu général des risques liés à nos secteurs d'exploitation, notamment le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel. Nous avons utilisé le capital attribué pour illustrer l'importance relative des risques liés à chacun de nos secteurs d'exploitation. La distribution du capital attribué reflète la nature diversifiée de nos activités. L'actif pondéré en fonction des risques représente notre exposition au risque de crédit, au risque de marché et au risque opérationnel aux fins des exigences en matière de fonds propres réglementaires.

Le risque le plus important lié au secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises est le risque de crédit, lequel a principalement trait aux services financiers aux particuliers et aux entreprises ainsi qu'aux transactions sur cartes de crédit. Les risques significatifs liés au secteur Gestion de patrimoine, qui fournit des services aux clients institutionnels et aux particuliers, sont le risque opérationnel et le risque de crédit. Les risques liés au secteur Assurances ont principalement trait aux assurances vie et maladie, ce secteur étant également exposé au risque de marché et au risque opérationnel. Le risque le plus important lié au secteur Services aux investisseurs et de trésorerie est le risque de marché, ce secteur étant également exposé au risque de crédit et au risque opérationnel. Le risque le plus important lié au secteur Marchés des Capitaux est le risque de crédit, ce secteur étant aussi exposé au risque de marché.

Pour en savoir davantage sur les risques présentés ci-dessous, se reporter à la rubrique Gestion du risque.



- (1) Capital attribué : Représente le montant de capital estimé requis pour couvrir les risques. On obtient ce montant en estimant le niveau de capital requis pour couvrir les risques associés à nos diverses activités, compte tenu de nos normes de solvabilité et notations cibles.
- (2) Capital attribué au risque de marché : Représente l'estimation du montant de capital nécessaire pour couvrir le risque de marché et le risque de taux d'intérêt liés aux activités de négociation.
- (3) Autres risques – RBC : Comprend a) l'estimation du montant de capital requis pour couvrir le risque commercial, le risque lié aux immobilisations corporelles ainsi que le risque d'assurance; b) un ajustement des fonds propres réglementaires, car le capital attribué correspond aux fonds propres réglementaires ou au capital économique, selon le plus élevé des deux montants; c) le capital non attribué comptabilisé, qui représente l'excédent des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires attribués à nos secteurs d'exploitation, lequel est seulement présenté dans le secteur Services de soutien généraux.
- (4) Le montant de l'actif pondéré en fonction des risques représente l'actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du ratio CET1.
- (5) L'ajustement au titre du plancher réglementaire de l'actif pondéré en fonction des risques n'est pas attribué à nos secteurs d'exploitation.
- (6) Autres – secteurs d'exploitation : Comprend a) l'estimation du montant de capital requis pour couvrir le risque commercial et le risque lié aux immobilisations corporelles et le risque d'assurance; b) un ajustement des fonds propres réglementaires, car le capital correspond, au niveau du secteur d'exploitation, aux fonds propres réglementaires ou au capital économique, selon le plus élevé des deux montants.
- (7) Le montant de l'actif pondéré en fonction des risques du secteur Assurances présenté ci-dessus représente nos placements dans les filiales d'assurance capitalisés au taux prescrit par les organismes de réglementation, comme l'exigent les normes d'adéquation des fonds propres de Bâle.

Capital affecté aux filiales

Notre cadre de gestion des fonds propres englobe la gestion des fonds propres des filiales. Nous investissons le capital à l'échelle de l'entreprise, afin de satisfaire à toutes les exigences des autorités de réglementation locales en matière d'adéquation des fonds propres et de maximiser les rendements pour nos actionnaires. Nous établissons des lignes directrices pour déterminer les investissements de capitaux dans nos filiales, en plus de gérer le lien entre les capitaux investis dans les filiales et notre capital consolidé en vue de pouvoir accéder au capital servant à mesurer les fonds propres réglementaires consolidés.

Il incombe à chaque filiale de respecter les exigences en matière d'adéquation des fonds propres prescrites par les autorités de réglementation locales et, notamment, les éventuelles restrictions liées au transfert d'actifs sous forme de trésorerie, de dividendes, de prêts ou d'avances. La Trésorerie générale assure en parallèle la surveillance de l'adéquation des fonds propres pour l'ensemble des filiales.

Autres facteurs influant sur le capital

Le traitement des fonds propres liés aux placements en titres de capitaux propres dans d'autres entités se fonde sur diverses lignes directrices d'ordre comptable et réglementaire en fonction du montant ou de la nature du placement. Nous préconisons les trois approches globales suivantes :

- Consolidation : Nous regroupons dans nos bilans consolidés les entités que nous contrôlons.
- Déduction : Certains titres détenus sont portés en déduction des fonds propres réglementaires, notamment tous les « intérêts de groupe financier » (au sens de la *Loi sur les banques* [Canada]) non consolidés dans le capital d'institutions financières, ainsi que tous les placements dans des filiales d'assurance.
- Pondération des risques : Un facteur de pondération des risques est attribué aux placements en titres de capitaux propres qui ne sont pas portés en déduction du capital, en fonction du taux prescrit aux fins du calcul des charges de capital.

Approche des fonds propres réglementaires aux fins de la détermination du risque de titrisation

En ce qui concerne les risques liés aux activités de titrisation, nous utilisons une approche d'évaluation interne pour notre PCAA, outre une approche axée sur les notations et l'approche standard pour les autres activités de titrisation.

Comme elles se fondent en grande partie sur les critères que publient les organismes externes d'évaluation du crédit (OEEC) comme Standard & Poors, les méthodes d'établissement de notations dans le cadre de notre approche d'évaluation interne sont analogues à celles des OEEC sans pour autant être identiques. Notre processus de notation consiste notamment à comparer le rehaussement de crédit disponible relativement à une structure de titrisation aux pertes prévues en période de tensions. Le degré de gravité des tensions retenu est fonction du profil de risque désiré pour la transaction, si bien qu'une transaction donnée obtiendra une notation plus forte si nous relevons le degré de gravité des tensions appliqué aux flux de trésorerie s'y rapportant. À l'inverse, une transaction recevra une notation plus faible si le degré de gravité des tensions appliqué est moins élevé.

La plupart des autres risques de titrisation auxquels nous sommes exposés (c'est-à-dire autres que ceux liés au PCAA) sont assortis de notations externes. Nous utilisons notre notation la plus faible, qu'elle soit de source interne ou externe, pour déterminer l'attribution du capital qui convient à ces positions. Nous comparons périodiquement nos notations internes à celles des OEEC, afin de nous assurer que ces dernières sont raisonnables.

La Gestion des risques du Groupe est responsable de l'évaluation de tous les risques en matière de capital liés au portefeuille d'intermédiation bancaire, et n'a aucun lien avec les secteurs d'activité visés par les risques liés aux activités de titrisation. Si elle effectue parfois ses propres analyses en collaboration avec les secteurs d'activité concernés, elle demeure en revanche toujours indépendante de ces secteurs. La Gestion des risques du Groupe a élaboré des lignes directrices concernant les critères spécifiques de notation à appliquer à chaque catégorie d'actif. Ces lignes directrices sont revues à intervalles réguliers et assujetties au processus de reproduction des notations prévu par le pilier I de l'accord de Bâle.

Questions en matière de comptabilité et de contrôle

Méthodes et estimations comptables critiques

Mise en application des méthodes, jugements, estimations et hypothèses comptables critiques

Nos principales méthodes comptables sont présentées à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2017. Certaines de ces méthodes et des estimations connexes constituent des méthodes comptables critiques, en ce sens qu'elles nécessitent des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont, de par leur nature, incertaines. En outre, selon d'autres conditions ou hypothèses, des montants sensiblement différents pourraient être présentés. Nos jugements, estimations et hypothèses comptables critiques portent notamment sur la juste valeur des instruments financiers et de la dépréciation de valeurs mobilières, la provision pour pertes sur créances, le goodwill et d'autres immobilisations incorporelles, les avantages du personnel, la consolidation, la décomptabilisation d'actifs financiers, l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif, les provisions, les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance, l'impôt sur le résultat ainsi que les produits différés au titre de notre programme de fidélisation des clients. Nos méthodes et estimations comptables critiques ont été examinées et approuvées par le Comité d'audit, de concert avec la direction, dans le cadre du processus d'examen et d'approbation de nos principales méthodes, jugements, estimations et hypothèses comptables.

Juste valeur des instruments financiers et dépréciation de valeurs mobilières

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Nous déterminons la juste valeur en fonction de l'ensemble des facteurs dont tiendraient compte les intervenants du marché pour établir un prix, y compris des méthodes d'évaluation généralement reconnues.

Nous privilégions en l'occurrence les techniques d'évaluation et les services d'évaluation des cours dont les données sont exactes et constamment fiables. Nous établissons le degré d'exactitude au fil du temps en comparant les cours que fournissent ces services à ceux que publient divers courtiers ou systèmes ainsi que d'autres services d'évaluation et, le cas échéant, aux données de négociation réelles. En l'absence de prix ou de cours, nous avons recours à d'autres techniques d'évaluation, dont certaines permettent de déterminer la juste valeur par modélisation. Notre approche en matière d'utilisation de modèles est systématique et homogène.

Pour déterminer la juste valeur, nous avons recours à une hiérarchie qui place en ordre de priorité les données utilisées dans les techniques d'évaluation. Selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, le plus haut niveau correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs et le niveau le plus bas correspond aux données non observables. Les justes valeurs établies selon cette hiérarchie prescrivent l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois qu'il en existe. Les données du niveau 1 correspondent aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs qui sont disponibles à la date d'évaluation, pour des actifs ou des passifs identiques. Les données du niveau 2 comprennent les prix cotés pour des actifs ou passifs semblables sur des marchés actifs, les prix cotés pour des actifs ou passifs identiques ou semblables sur des marchés inactifs, outre les données modélisées observables ou susceptibles d'être corroborées par des données observables sur le marché pour la quasi-totalité de la durée de vie des actifs ou des passifs. Les données du niveau 3 correspondent à une ou à plusieurs données non observables qui sont importantes aux fins du calcul de la juste valeur de l'actif ou du passif. Il n'est fait emploi de données non observables pour évaluer la juste valeur que si l'on ne dispose d'aucune donnée observable à la date d'évaluation. La disponibilité ou non de données aux fins de l'évaluation peut influencer sur la sélection des techniques d'évaluation. Aux fins de présentation, les instruments financiers sont classés selon la donnée du niveau le plus bas de la hiérarchie de la juste valeur qui revêt une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

En l'absence de prix ou de données d'entrée observables, la direction doit exercer son jugement pour déterminer les justes valeurs à partir d'autres sources utiles d'information, comme les données historiques et les données indirectes portant sur des transactions semblables, en plus de recourir à des techniques d'extrapolation et d'interpolation. Pour ce qui est des instruments plus complexes ou illiquides, un jugement important est nécessaire pour déterminer le modèle à utiliser, choisir les données pertinentes et, dans certains cas, ajuster la valeur obtenue en fonction du modèle ou des cours du marché dans le cas d'instruments financiers qui ne sont pas négociés activement. La sélection des données peut être subjective et les données peuvent ne pas être observables. Les données d'entrée non observables sont de par leur nature incertaines, vu la rareté ou l'absence de données de marché permettant de déterminer le montant auquel aurait été conclue la transaction visée dans le cours normal des affaires. Le cas échéant, il convient d'ajuster l'évaluation en fonction du caractère incertain des paramètres et du risque de marché, outre le risque de modèle.

Les ajustements au titre de l'évaluation peuvent être subjectifs, en ce que le choix des données d'entrée pertinentes demande un jugement important, notamment pour ce qui est de la probabilité d'une défaillance et du taux de recouvrement, et qu'ils visent à aboutir à une juste valeur reflétant les hypothèses que retiendraient normalement les intervenants du marché pour établir le prix d'instruments financiers. Étant donné que le prix réalisé dans le cadre d'une transaction peut différer de la valeur comptable qu'avait estimée la direction par l'exercice de son jugement, ce prix peut se répercuter sur les profits et les pertes latents constatés aux postes Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation ou Autres.

Chaque date de clôture, ou plus fréquemment lorsque les conditions l'exigent, nous évaluons nos titres disponibles à la vente afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation, comme une baisse importante ou prolongée de la juste valeur du titre en deçà de son coût, ou lorsque peut être estimé de façon fiable un facteur défavorable touchant les flux de trésorerie futurs découlant du titre. Les indications objectives de dépréciation comprennent entre autres les cas de défaut, les faillites, les restructurations ou les autres événements qui peuvent remettre en question la solvabilité d'un émetteur. Lorsque nous évaluons la perte de valeur des titres d'emprunt, nous étudions principalement les notations des contreparties et les facteurs propres aux titres, notamment les garanties, les notations externes, la priorité de rang et d'autres facteurs de marché. Pour évaluer les titres d'emprunt complexes, y compris les titres adossés à des créances hypothécaires non garantis par une agence aux États-Unis, les titres adossés à des actifs et les autres produits structurés, nous utilisons également des modèles de prévision des flux de trésorerie qui tiennent compte des flux de trésorerie réels et prévus pour chaque titre ainsi que d'un certain nombre d'hypothèses et de données fondées sur des facteurs propres à chaque titre. Les données et les hypothèses utilisées, notamment les taux de défaillance, de remboursement anticipé et de recouvrement, se fondent sur les données de marché à jour. En outre, nous tenons compte de la structure des transactions et des rehaussements de crédit en ce qui concerne les titres structurés. Si les résultats indiquent qu'il ne sera pas possible de recouvrer intégralement la somme du capital et des intérêts, le titre visé est soumis à une analyse plus approfondie afin de déterminer si une perte sera réalisée à terme. Comme les titres de participation ne sont pas assortis de flux de trésorerie contractuels, ils sont évalués différemment des titres d'emprunt. Lorsque nous évaluons la perte de valeur de titres de participation, nous considérons des facteurs comme l'ampleur ainsi que la durée de l'écart négatif entre juste valeur et coût, outre la situation financière de l'émetteur et ses perspectives à court terme. Nous tenons également compte de la valeur recouvrable estimée et de la période de recouvrement. Pour de plus amples renseignements, voir la note 4 de nos états financiers consolidés annuels de 2017.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances liée aux risques comptabilisés, comme les prêts et les acceptations, ainsi qu'aux éléments non comptabilisés comme les lettres de crédit, les garanties et les engagements non capitalisés, est maintenue à un niveau que nous estimons approprié pour couvrir les pertes sur créances à la date de clôture.

Les prêts qui sont individuellement significatifs sont soumis à un test de dépréciation individuel afin de déceler des indications objectives de dépréciation. Un prêt est considéré comme ayant subi une dépréciation lorsque nous déterminons que la Banque ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants dus aux termes des conditions initiales du contrat. L'exposition au risque de crédit des prêts individuellement significatifs est évaluée en fonction de facteurs comme l'ensemble de la situation financière, des ressources et de l'historique de paiement de l'emprunteur et, le cas échéant, la valeur réalisable de tout bien affecté en garantie. S'il existe une indication de dépréciation donnant lieu à une perte de valeur, le montant de la perte correspond à la différence entre la valeur comptable du prêt, y compris les intérêts courus, et le montant recouvrable estimé. Le montant recouvrable estimé correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt effectif original du prêt, y compris les flux de trésorerie qui résulteraient de la réalisation de la garantie, moins les coûts de la vente.

Les prêts qui ne sont pas individuellement significatifs, ou qui ont été soumis à un test de dépréciation individuel sans montrer d'indication de dépréciation, sont soumis à un test de dépréciation collectif. Le cas échéant, les prêts sont groupés selon des caractéristiques de risque de crédit similaires, qui tiennent compte du type de prêt, du secteur d'activité, de la situation géographique, du type d'instrument de garantie, du retard de paiement observé et d'autres facteurs pertinents. La provision découlant du test de dépréciation collectif est déterminée en fonction de plusieurs facteurs, dont : i) les pertes antérieures, qui tiennent compte des probabilités de défaillance historiques, de la perte en cas de défaillance et de l'exposition en cas de défaillance; ii) le jugement de la direction à l'égard de l'ampleur de la perte de valeur en fonction de la comparaison de l'historique de pertes et de la perte réelle présentée à la date de clôture, compte tenu des tendances actuelles en matière de qualité du crédit du portefeuille, de la conjoncture commerciale et économique, de l'incidence des modifications des politiques et des processus ainsi que d'autres facteurs. Les flux de trésorerie futurs d'un groupe de prêts sont soumis collectivement à un test de dépréciation en fonction des flux de trésorerie contractuels et de l'historique des pertes enregistrées sur des prêts présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires à celles du groupe. Nous utilisons l'historique de pertes et normalisons les données observables courantes et antérieures qui ne sont pas liées à l'évaluation effectuée pour la période de présentation. La méthodologie et les hypothèses retenues pour estimer les flux de trésorerie futurs sont régulièrement passées en revue afin de réduire les différences éventuelles entre les pertes estimées et les pertes réelles.

Les prêts et la provision pour pertes sur créances connexe sont sortis du bilan, intégralement ou partiellement, lorsque la possibilité de recouvrement est à peu près inexistante. Les prêts garantis sont généralement sortis du bilan après l'encaissement de tout produit de la réalisation d'une garantie. Lorsque la valeur nette de réalisation d'une garantie a été déterminée et qu'aucun recouvrement additionnel n'est raisonnablement prévisible, la sortie anticipée est possible.

Pour de plus amples renseignements sur la provision pour pertes sur créances, voir la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2017.

Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Nous affectons le goodwill aux groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT). Le goodwill n'est pas amorti; il est soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus souvent s'il existe des indications objectives de dépréciation. Le test de dépréciation consiste en l'occurrence à comparer la valeur comptable de l'UGT à sa valeur recouvrable.

Nous évaluons la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie de nos UGT principalement par la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, qui intègre les prévisions internes des produits et des charges de chaque UGT. La direction doit exercer un jugement important pour estimer les flux de trésorerie futurs prévus (incertitude liée au moment de la réalisation et au montant), les taux d'actualisation (fondés sur les risques propres aux UGT) et les taux de croissance finaux. Les risques propres aux UGT comprennent le risque souverain, le risque commercial ou opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix et l'inflation). Si les bénéfices prévus et les autres hypothèses dans les périodes futures s'écartent considérablement des montants courants utilisés lors de nos tests de dépréciation, la valeur de notre goodwill pourrait subir une dépréciation.

Les autres immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière. Lorsque des indices donnent à penser qu'un actif pourrait s'être déprécié, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle et sa valeur recouvrable. Lorsqu'il est impossible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris isolément, nous estimons la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient. Un jugement important doit être exercé pour estimer la durée d'utilité et la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles, ainsi que pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de dépréciation. Nous ne détenons pas d'autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée.

Pour de plus amples renseignements, voir les notes 2 et 10 de nos états financiers consolidés annuels de 2017.

Avantages du personnel

Nous offrons plusieurs régimes d'avantages aux employés admissibles, dont des régimes de retraite enregistrés, des régimes de retraite complémentaires et des régimes d'assurances maladie, dentaire, invalidité et vie.

Le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations définies repose sur diverses hypothèses comme les taux d'actualisation, les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. Les taux d'actualisation sont déterminés à partir d'une courbe de rendement basée sur les cours au comptant d'obligations de sociétés de grande qualité. Nous formulons toutes les autres hypothèses, qui sont passées en revue par des actuaires. Tout écart entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles influera sur les montants des obligations au titre des prestations constituées et les réévaluations. Les hypothèses moyennes pondérées retenues et la sensibilité des hypothèses clés sont présentées à la note 17 de nos états financiers consolidés annuels de 2017.

Consolidation des entités structurées

Les filiales sont les entités, y compris les entités structurées, sur lesquelles nous exerçons un contrôle. Nous contrôlons une entité lorsque nous sommes exposés ou que nous avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité et que nous avons la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir que nous détenons sur l'entité émettrice. Nous détenons le pouvoir sur une entité lorsque nous avons des droits effectifs qui nous confèrent la capacité actuelle de diriger les activités qui ont l'incidence la plus importante sur les rendements de l'entité (les activités pertinentes). Le pouvoir peut être déterminé sur la base des droits de vote ou, dans le cas des entités structurées, d'autres accords contractuels.

Nous ne sommes pas considérés comme exerçant un contrôle sur une entité si le pouvoir est exercé à titre de mandataire de tierces parties. Pour déterminer si nous agissons comme mandataire, nous examinons la relation globale existant entre nous, l'entité émettrice et les autres parties à l'accord en fonction des facteurs suivants : i) l'étendue de notre pouvoir décisionnel; ii) les droits détenus par d'autres parties; iii) la rémunération à laquelle nous avons droit; iv) notre exposition à la variabilité des rendements.

La détermination du contrôle est fondée sur les faits et circonstances actuels et fait l'objet d'une évaluation sur une base continue. Dans certains cas, l'évaluation de divers facteurs et conditions peut porter à croire que le contrôle de l'entité est exercé par différentes parties, selon que ces facteurs ou conditions sont évalués séparément ou dans leur ensemble. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous déterminons si nous contrôlons une entité, plus précisément, lorsque nous évaluons si nous avons d'importants droits décisionnels sur les activités pertinentes et si nous exerçons notre pouvoir en agissant pour notre propre compte ou comme mandataire.

Nous consolidons toutes nos filiales à partir de la date à laquelle le contrôle nous a été transféré, et cessons de consolider une entité lorsque nous ne la contrôlons plus. Nos conclusions aux fins de la consolidation se répercutent sur le classement et le montant des actifs, des passifs, des revenus et des charges comptabilisés dans nos états financiers consolidés.

Pour de plus amples renseignements, voir la note 7 de nos états financiers consolidés annuels de 2017.

Décomptabilisation d'actifs financiers

Nous effectuons périodiquement des transactions dans le cadre desquelles nous transférons des actifs financiers, comme des prêts ou des titres adossés à des créances hypothécaires, à des entités structurées ou à des fiducies, lesquelles émettent des titres aux investisseurs. Nous décomptabilisons les actifs lorsque nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie liés à ces actifs ont pris fin, lorsque nous conservons le droit de recevoir les flux de trésorerie mais avons l'obligation de payer ces flux de trésorerie à un tiers sous réserve de certaines exigences de transfert, ou lorsque nous transférons nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie et que la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux actifs ont été transférés. Lorsque nous conservons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs transférés, ceux-ci ne sont pas sortis de nos bilans consolidés et sont comptabilisés comme des transactions de financement garanti. Lorsque nous ne conservons ni ne transférons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs, nous décomptabilisons les actifs si le contrôle de ces actifs est abandonné. Lorsque nous gardons le contrôle sur les actifs transférés, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés dans la mesure où des liens sont conservés. La direction doit exercer son jugement au moment de déterminer si nous avons transféré ou conservé la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété de l'actif financier transféré.

La plupart des actifs transférés en vertu de conventions de rachat et de conventions de prêt de titres ainsi que dans le cadre de nos transactions de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens ne sont pas admissibles à la décomptabilisation. Nous continuons donc de comptabiliser les actifs transférés en cause dans nos bilans consolidés, et aucun profit ni aucune perte liés à ces activités de titrisation ne sont comptabilisés. Autrement, un profit ou une perte lié à la transaction de titrisation est comptabilisé en comparant la valeur comptable de l'actif transféré et sa juste valeur à la date du transfert. Pour de plus amples renseignements sur la décomptabilisation d'actifs financiers, voir la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2017.

Mise en application de la méthode du taux d'intérêt effectif

Les intérêts sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt et les frais d'intérêt, dans les comptes consolidés de résultat, en ce qui concerne tous les instruments financiers productifs d'intérêts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui permet d'actualiser les flux de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier au montant de la valeur comptable nette lors de la constatation initiale. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous évaluons le taux d'intérêt effectif, en raison de l'incertitude liée au montant des flux de trésorerie futurs et au moment de leur réalisation.

Provisions

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain, et elle est comptabilisée lorsque nous avons une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Nous comptabilisons des provisions au titre des litiges et des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, ainsi qu'une provision pour éléments hors bilan et autres. Les provisions sont comptabilisées dans le poste Autres passifs de nos bilans consolidés.

Les provisions correspondent à la meilleure estimation de la contrepartie requise pour régler l'obligation actuelle à la date de clôture. Un jugement important doit être exercé pour déterminer si une obligation actuelle existe et pour estimer la probabilité, le moment et le montant de toute sortie de ressources. Compte tenu du caractère prospectif de ces estimations, nous devons faire largement appel à notre jugement pour prévoir le moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs et leur montant. Nous comptabilisons nos provisions en tenant compte de toute l'information disponible à la fin de la période de présentation de l'information financière et apportons des ajustements sur une base trimestrielle afin de rendre compte des prévisions courantes. Si les résultats réels différaient de nos prévisions, nous pourrions devoir engager des charges supérieures aux provisions constatées.

S'il est prévu qu'une partie ou la totalité des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera recouvrée d'un tiers, un assureur par exemple, un actif distinct est comptabilisé si le remboursement est quasiment certain.

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance

Les sinistres et les obligations liées aux indemnités d'assurance représentent les sinistres actuels et les estimations au titre des indemnités d'assurance futures. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie sont déterminées au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents, aux charges d'exploitation, aux frais d'administration des polices et aux provisions pour détérioration des résultats. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois par an en fonction des résultats réels et de la conjoncture de marché. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD représentent les provisions estimées au titre des sinistres déclarés et non déclarés. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie et d'assurance IARD sont constatées au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les modifications des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance sont inscrites au poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance de nos comptes consolidés de résultat au cours de la période où les estimations ont subi des variations. Pour de plus amples renseignements, voir la note 15 de nos états financiers consolidés annuels de 2017.

Impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Il se peut que notre interprétation de ces lois fiscales complexes diffère de celle des autorités fiscales compétentes. La direction exerce son jugement pour interpréter les lois fiscales pertinentes et pour estimer le montant de la charge d'impôt exigible et de la charge d'impôt différé, ainsi que le moment de leur comptabilisation. Un actif ou passif d'impôt différé est déterminé pour chaque différence temporaire en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif, réglé. Lorsque les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible, aucun impôt différé n'est comptabilisé.

Chaque trimestre, nous cherchons à déterminer si la réalisation des avantages liés à nos actifs d'impôt différé est probable; notre évaluation tient compte des indices favorables et défavorables. Pour de plus amples renseignements, voir la note 23 de nos états financiers consolidés annuels de 2017.

Changements futurs de méthodes comptables et des informations à fournir

IFRS 9 Instruments financiers (IFRS 9)

En juillet 2014, l'IASB a publié la version intégrale d'IFRS 9, qui réunit les phases de classement et d'évaluation, de dépréciation et de comptabilité de couverture qui composent le projet de l'IASB visant à remplacer IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39).

En janvier 2015, le BSIF a publié un préavis relativement à l'adoption anticipée d'IFRS 9 par les banques d'importance systémique intérieure, obligeant ces dernières à adopter IFRS 9 pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2017. Par conséquent, nous sommes tenus d'adopter IFRS 9 le 1^{er} novembre 2017, à l'exception des dispositions sur le risque de crédit propre prévues par IFRS 9, que nous avons adoptées au deuxième trimestre de 2014.

En juin 2016, le BSIF a publié la version définitive de sa ligne directrice intitulée *IFRS 9 Instruments financiers et exigences en matière de divulgation financière*. La ligne directrice fournit aux entités fédérales des indications sur l'application d'IFRS 9 et, notamment, la mise en œuvre du modèle de pertes de crédit attendues prévu par IFRS 9. En ce qui nous concerne, la ligne directrice du BSIF est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2017, ce qui cadre avec l'adoption d'IFRS 9.

Les nouvelles exigences relatives à la dépréciation ainsi qu'au classement et à l'évaluation seront appliquées par ajustement de notre bilan consolidé au 1^{er} novembre 2017, date de la première application de cette norme, sans retraitement de l'information financière des périodes correspondantes. Selon les estimations actuelles, l'adoption d'IFRS 9 devrait donner lieu à une réduction des bénéfices non distribués, en date du 1^{er} novembre 2017, d'environ 600 millions de dollars, déduction faite de l'impôt. L'incidence concerne principalement l'augmentation des provisions pour pertes sur créances crédit en vertu des nouvelles exigences relatives à la dépréciation.

Nous ne prévoyons pas que l'adoption d'IFRS 9 aura une incidence importante sur les fonds propres CET1. Nous continuons de surveiller et d'améliorer certains éléments de notre processus de tests de dépréciation en prévision du rapport du premier trimestre de 2018.

Classement et évaluation

IFRS 9 instaure une approche basée sur divers principes en matière de classement des actifs financiers. Selon la nature des flux de trésorerie de l'actif et le modèle économique de l'entité, les instruments d'emprunt, dont les contrats hybrides, sont évalués soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit encore au coût amorti. Ces catégories remplacent les catégories énoncées actuellement aux termes d'IAS 39, soit la juste valeur par le biais du résultat net, les actifs disponibles à la vente, les prêts et créances ainsi que les actifs détenus jusqu'à l'échéance. Les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins qu'ils ne soient détenus à des fins de transaction, auquel cas il peut être décidé irrévocablement, à la comptabilisation initiale, de les évaluer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, sans reclassement ultérieur en résultat net.

En ce qui concerne les passifs financiers, la plupart des exigences déjà existantes en matière de classement et d'évaluation auparavant incluses dans IAS 39 ont été reportées intégralement dans IFRS 9. Les exigences liées à l'option de la juste valeur pour les passifs financiers, adoptées en 2014, ont été modifiées pour tenir compte du traitement du risque de crédit propre.

L'application combinée des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et des tests du modèle économique au 1^{er} novembre 2017 devrait faire en sorte que le classement des actifs financiers diffère de celui établi selon IAS 39. Les changements les plus importants sont les suivants :

- Environ 25 milliards de dollars de titres d'emprunt auparavant classés comme étant disponibles à la vente devraient être comptabilisés au coût amorti selon le modèle économique des actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie.
- Environ 2,5 milliards de dollars de titres auparavant classés comme disponibles à la vente devraient être comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net; il s'agit surtout en l'occurrence de titres de capitaux propres et de titres à enchères dont les flux de trésorerie ne consistent pas uniquement en des versements de capital et d'intérêts.

Dépréciation

IFRS 9 établit un modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues qui diffère sensiblement du modèle fondé sur les pertes subies préconisé par IAS 39, facteur qui devrait donc se traduire par la comptabilisation anticipée des pertes sur créances. De l'information supplémentaire sur les éléments clés du nouveau modèle fondé sur les pertes de crédit attendues se trouve ci-après.

Champ d'application

Selon IFRS 9, le même modèle de dépréciation est appliqué à tous les actifs financiers, sauf les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation. Le modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues d'IFRS 9 s'applique aux

actifs financiers au coût amorti, aux titres d'emprunt classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et aux engagements hors bilan et aux garanties financières qui étaient auparavant visés par IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* (IAS 37). Les reclassements susmentionnés effectués vers ces catégories ou au départ de celles-ci au titre d'IFRS 9 ainsi que les éléments qui étaient auparavant visés par IAS 37 ont été pris en compte dans la délimitation de notre champ d'application du nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues.

Modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues

Selon IFRS 9, les provisions pour pertes de crédit seront évaluées à chaque date de présentation de l'information selon un modèle de dépréciation à trois niveaux fondé sur les pertes de crédit attendues :

- Niveau 1 – Entre la comptabilisation initiale d'un actif financier et la date à laquelle l'actif a subi une augmentation importante du risque de crédit en regard de sa comptabilisation initiale, une provision pour pertes est comptabilisée dont le montant correspond aux pertes sur créances qui devraient découler des défaillances qui se produiront sur les 12 mois à venir.
- Niveau 2 – Après une augmentation du risque de crédit par rapport à la comptabilisation initiale de l'actif financier, une provision pour pertes importante est comptabilisée correspondant aux pertes sur créances attendues sur la durée de vie restante de l'actif.
- Niveau 3 – Lorsqu'un actif financier est jugé déprécié, une provision pour pertes sera comptabilisée correspondant aux pertes sur créances attendues pour la durée de vie de l'actif. Le revenu d'intérêt est calculé sur la valeur comptable de l'actif, déduction faite de la provision pour pertes, plutôt que sur sa valeur comptable brute.

Les provisions pour pertes de crédit des niveaux 1 et 2 remplacent la provision pour pertes de crédit subies mais non encore désignées qui a été évaluée collectivement et comptabilisée selon IAS 39, tandis que les provisions pour pertes du niveau 3 remplacent les provisions pour prêts douteux évalués individuellement et collectivement. Selon IFRS 9, le bassin d'actifs financiers et les provisions présentées comme relevant du niveau 3 ne correspondront pas nécessairement aux montants des actifs financiers actuellement présentés comme étant dépréciés selon IAS 39. Conformément à IAS 39, les prêts sont sortis du bilan lorsqu'il n'existe aucune probabilité réaliste quant à leur recouvrement. Notre méthode concernant le calendrier de sortie du bilan des actifs financiers ne changera pas de façon significative lorsque nous adopterons IFRS 9.

Comme l'ensemble des actifs financiers visés par le modèle de dépréciation d'IFRS 9 seront évalués pour déterminer les pertes sur créances attendues sur au moins 12 mois et que le bassin d'actifs financiers assortis de pertes sur créances prévisionnelles pour leur durée de vie est supérieur au bassin de prêts douteux pour lesquels il existe des indications objectives de dépréciation selon IAS 39, la provision pour pertes sur créances conformément à IFRS 9 devrait augmenter en regard de la provision pour pertes sur créances selon IAS 39.

Les variations de la provision pour pertes de crédit requise, y compris l'incidence des mouvements entre le niveau 1 (pertes de crédit attendues sur les 12 mois à venir) et le niveau 2 (pertes de crédit attendues sur la durée de vie de l'actif), seront comptabilisées en résultat net. En raison de l'incidence du transfert du niveau des pertes sur créances sur 12 mois à celui des pertes sur créances sur la durée de vie et de l'utilisation d'informations prospectives, les provisions selon IFRS 9 devraient être plus volatiles que celles établies selon IAS 39.

Évaluation

Les pertes sur créances attendues seront évaluées principalement en multipliant la probabilité de défaillance de l'instrument par la perte en cas de défaillance et l'exposition en cas de défaillance, produit qui sera actualisé à la date de clôture. La principale différence entre les pertes sur créances attendues au niveau 1 et au niveau 2 est leur horizon respectif quant à la probabilité de défaillance. Les estimations du niveau 1 reposeront sur une probabilité de défaillance sur 12 mois au maximum, tandis que les estimations du niveau 2 se fonderont sur une probabilité de défaillance sur la durée de la vie de l'instrument. Les estimations du niveau 3 continueront de reposer sur les processus existants pour évaluer les pertes au titre des prêts douteux, mais ces processus seront modifiés pour tenir compte des exigences d'IFRS 9, y compris l'obligation de tenir compte de multiples scénarios prospectifs.

Une estimation des pertes de crédit attendues sera effectuée pour chaque exposition, y compris pour les montants assujettis à un modèle plus simple d'estimation des pertes sur créances attendues. Cependant, les paramètres pertinents seront modélisés sur une base collective à partir du même groupe de données sous-jacentes que celui sur lequel s'appuient nos simulations de crise et les processus liés aux pertes attendues sur fonds propres réglementaires. Nous avons conçu des modèles largement inspirés de nos modèles de simulation de crise à l'échelle de l'entreprise.

Dans le cas du faible pourcentage de portefeuilles pour lesquels nous ne disposons pas d'information historique détaillée ni d'historique des pertes, nous emploierons des approches d'évaluation simplifiées qui pourraient être différentes de celles décrites ci-dessus. Ces approches, qui pourraient être de nature collective, seront conçues de manière à s'appuyer sur le plus d'informations fiables et justifiables susceptibles d'être obtenues pour chaque portefeuille.

Les pertes sur créances attendues doivent être actualisées pour la période considérée en leur appliquant le taux d'intérêt effectif ou une approximation de celui-ci.

Mouvements entre niveaux

Il y a mouvement entre les niveaux 1 et 2 selon que le risque de crédit lié à un instrument à la date de clôture a ou non subi une augmentation significative depuis sa comptabilisation initiale. Aux fins de cette évaluation, le risque de crédit est fondé sur la probabilité de défaillance sur la durée de vie d'un instrument et non pas sur les pertes que nous nous attendons à subir. L'évaluation des augmentations importantes du risque de crédit selon IFRS 9 est une notion nouvelle qui exigera l'exercice d'un jugement important.

Notre évaluation des augmentations importantes du risque de crédit sera effectuée tous les trimestres, pour chaque risque, à partir de trois facteurs. Si l'un quelconque des facteurs ci-après indique une augmentation importante du risque de crédit, l'instrument sera transféré du niveau 1 au niveau 2.

- (1) Nous avons fixé des seuils pour déterminer ce qu'est une augmentation importante du risque de crédit, en fonction à la fois d'une variation en pourcentage et d'une variation absolue de la probabilité de défaillance sur la durée de vie de l'instrument, par rapport à sa comptabilisation initiale. Les seuils exacts utilisés varient d'un produit et d'une activité à l'autre.
- (2) D'autres examens qualitatifs seront effectués afin de vérifier des critères correspondant aux différents niveaux et de faire des ajustements au besoin, afin de mieux refléter les positions à l'égard desquelles le risque s'est accru sensiblement.
- (3) IFRS 9 prévoit une présomption réfutable que les instruments en souffrance depuis 30 jours subissent une hausse importante du risque de crédit. Nous n'avons pas l'intention de réfuter cette présomption.

Il y a mouvement entre les niveaux 2 et 3 si les actifs financiers sont dépréciés à la date de clôture. Le mode de détermination de la perte de valeur selon IFRS 9 sera semblable à l'évaluation individuelle des actifs financiers visant à déceler une indication objective de dépréciation selon IAS 39.

Effectuées à chaque période de présentation de l'information financière, les évaluations des augmentations importantes de la dépréciation ainsi que du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale sont indépendantes l'une de l'autre. Un actif peut être déplacé d'un niveau du modèle de dépréciation à un autre, que ce soit vers le haut ou vers le bas. Ainsi, s'il advient qu'à une période de présentation ultérieure on juge qu'un actif financier se trouvant au niveau 2 ne fait plus l'objet d'une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, il est réintégré au niveau 1. De même, un actif du niveau 3 est reclassé au niveau 2 dès qu'il n'est plus jugé déprécié.

Information prospective

L'évaluation des pertes sur créances attendues pour chaque niveau et l'évaluation des augmentations importantes du risque de crédit doivent tenir compte des informations sur les faits antérieurs comme sur les conditions actuelles, ainsi que des prévisions raisonnables et justifiables à l'égard de la conjoncture économique et des événements à venir. L'estimation et l'application de l'information prospective demanderont l'exercice d'un degré élevé de jugement.

Les données qui entrent dans l'estimation des provisions pour pertes de crédit des niveaux 1 et 2, soit la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance et l'exposition en cas de défaillance, seront intégrées à un modèle fondé sur les variables macroéconomiques (ou le changement des variables macroéconomiques) les plus étroitement corrélées avec les pertes sur créances du portefeuille pertinent. Chacun des scénarios macroéconomiques entrant dans notre calcul des pertes de crédit attendues comprendra des prévisions liées aux variables macroéconomiques pertinentes - notamment les taux de chômage, le produit national brut, les rendements obligataires, les écarts de taux, les indices boursiers, la volatilité des marchés boursiers, les prix de l'immobilier résidentiel et commercial, et les prix des marchandises – pour une période de cinq ans, pour ensuite revenir à des moyennes à long terme.

Notre estimation des pertes sur créances attendues aux niveaux 1 et 2 sera une estimation actualisée établie par pondération probabiliste qui tient compte d'au moins trois scénarios macroéconomiques futurs. Notre scénario de base reposera sur les prévisions macroéconomiques publiées par notre groupe interne Économie. Les scénarios de variation à la hausse ou à la baisse seront situés par rapport à notre scénario de base en fonction de toutes les situations macroéconomiques raisonnablement possibles. La conception de scénarios, y compris la création de scénarios de variation à la baisse supplémentaires, sera effectuée au moins une fois l'an et plus souvent si la situation le justifie.

Les scénarios seront établis par pondération probabiliste selon notre meilleure estimation de leur probabilité relative en fonction de la fréquence passée et des tendances et conditions actuelles. Les pondérations probabilistes seront mises à jour chaque trimestre. Tous les scénarios envisagés seront appliqués à tous les portefeuilles exposés à des pertes sur créances attendues assorties des mêmes probabilités.

Les taux de perte utilisés pour établir les provisions pour pertes du niveau 3 évaluées collectivement seront ajustés en fonction des scénarios macroéconomiques prospectifs utilisés pour les estimations du niveau 1 et du niveau 2. Les pertes évaluées individuellement seront établies en fonction d'une variété d'issues possibles, lesquelles peuvent inclure des scénarios macroéconomiques ou non macroéconomiques, selon le cas.

Notre évaluation des augmentations importantes du risque de crédit sera basée sur les variations de la probabilité de défaillance prospective établie par pondération probabiliste sur toute la durée de vie, à partir des scénarios macroéconomiques entrant dans le calcul des pertes sur créances attendues.

Durée de vie attendue

Pour les instruments des niveaux 2 et 3, les provisions pour pertes couvriront les pertes sur créances attendues sur la durée de vie restante prévue de l'instrument. Pour la plupart des instruments, la durée de vie prévue est limitée à la durée de vie contractuelle restante, ajustée au besoin pour tenir compte des remboursements anticipés prévus. Cette limite ne s'applique cependant pas aux instruments composés à la fois d'un prêt et d'un engagement inutilisé et pour lesquels notre capacité contractuelle d'exiger le remboursement et d'annuler l'engagement inutilisé ne limite pas notre exposition à des pertes de crédit à la période de préavis contractuelle. Pour les produits visés par cette exception, la durée de vie prévue correspond à la période au cours de laquelle notre exposition aux pertes sur créances est pas limitée par nos activités normales de gestion du risque de crédit. Il nous faudra exercer un jugement important au moment de déterminer quels sont les instruments visés par cette exception et pour évaluer leur durée de vie restante appropriée.

Les produits identifiés comme étant visés par l'exception relative à la durée de vie comprennent les cartes de crédit, les découverts et certaines marges de crédit renouvelables. La durée de vie prévue de ces produits sera établie par simulation comportementale fondée sur notre expérience historique.

Définition de la défaillance

La définition de défaillance utilisée pour l'évaluation des pertes sur créances attendues et pour l'évaluation visant à déterminer des mouvements entre les niveaux devra concorder avec la définition de défaillance employée aux fins de la gestion interne du risque de crédit. Le terme « défaillance » n'est pas défini aux termes d'IFRS 9. La norme prévoit en revanche la présomption, réfutable, qu'une créance en souffrance depuis plus de 90 jours fait l'objet d'une défaillance. Nous réfuterons cette présomption pour nos créances sur cartes de crédit canadiennes et américaines, pour lesquelles une définition de défaillance de 180 jours est employée aux fins de la comptabilité et des fonds propres réglementaires, sur la base d'une analyse des taux de radiation et de « rémission » qui indique que des critères moins rigoureux sont appropriés.

Gouvernance

Dans le cadre de la mise en œuvre d'IFRS 9, nous avons conçu et mis en place de nouveaux contrôles et procédures de gouvernance dans plusieurs domaines qui contribuent au calcul des pertes sur créances attendues. Ces domaines comprennent les contrôles sur les données et systèmes liés au risque de crédit, les modèles et le moteur de calcul des pertes de crédit attendues, les prévisions des variables macroéconomiques futures, la conception et les pondérations probabilistes des futurs scénarios macroéconomiques et la détermination des augmentations importantes du risque de crédit.

Outre l'actuel cadre de gestion du risque, nous avons formé un Comité des corrections de valeur chargé de surveiller le processus de dépréciation aux termes d'IFRS 9. Ce comité est formé de dirigeants des fonctions Finances, Gestion des risques du Groupe et Économie, et aura pour fonctions d'examiner et d'approuver les données et hypothèses clés utilisées dans nos estimations des pertes de crédit attendues. Il évalue également la pertinence des résultats généraux des corrections de valeur devant figurer dans nos états financiers. Nous avons également mis sur pied un groupe de travail de consultation, composé de dirigeants du groupe de gestion des risques et d'entreprise, qui conseille le Comité des corrections de valeur relativement à certaines méthodes et hypothèses d'évaluation. Cette nouvelle structure de comités, tout comme les principaux contrôles sous-jacents, est entrée en activité en 2017.

Fonds propres réglementaires

En vertu du cadre de Bâle III sur les fonds propres réglementaires, un déficit au titre des provisions comptables pour pertes attendues calculées conformément à l'approche des notations internes est porté en déduction des fonds propres CET1. Si les provisions comptables excèdent les pertes attendues calculées selon les règles de Bâle, l'excédent est inclus à titre de fonds propres de deuxième catégorie.

Après l'adoption d'IFRS 9, des modèles de pertes attendues seront utilisés aux fins des fonds propres réglementaires ainsi qu'aux fins comptables. Selon les deux modèles, les pertes attendues correspondent au produit de la probabilité de défaillance, de la perte en cas de défaillance et de l'exposition en cas de défaillance. Les règles de Bâle actuelles présentent toutefois plusieurs différences importantes qui pourraient donner lieu à des estimations des pertes attendues très différentes :

- Les probabilités de défaillance du modèle de Bâle sont fondées sur les moyennes à long terme sur un cycle économique complet, tandis que les probabilités de défaillance du modèle d'IFRS 9 sont fondées sur des situations courantes, ajustées pour tenir compte des estimations des situations futures qui auront un effet sur la probabilité de défaillance selon plusieurs scénarios macroéconomiques établis par pondération probabiliste.
- Les probabilités de défaillance du modèle de Bâle portent sur les 12 mois à venir. Par contre, dans le modèle d'IFRS 9, les probabilités de défaillance portent sur les 12 prochains mois uniquement pour les instruments du niveau 1. Les pertes sur créances attendues pour les instruments du niveau 2 sont calculées au moyen de probabilités de défaillance sur la durée de vie.
- Dans le modèle de Bâle, les pertes en cas de défaillance sont basées sur des conjonctures économiques défavorables graves, mais plausibles. Dans le modèle d'IFRS 9, les pertes en cas de défaillance reposent sur des situations courantes, ajustées pour tenir compte des estimations des situations futures qui auront un effet sur la perte en cas de défaillance selon plusieurs scénarios macroéconomiques établis par pondération probabiliste.

Au 31 octobre 2017, notre déficit des provisions comptables selon IAS 39 sur les pertes attendues selon Bâle totalisait 1,2 milliard de dollars. Nous nous attendons à ce que les exigences d'IFRS 9 en matière de dépréciation réduisent notre déficit des provisions comptables sur les pertes attendues selon Bâle, sans pour autant l'éliminer en date du 1^{er} novembre 2017. Par la suite, l'incidence sur les fonds propres d'augmentations futures de nos provisions comptables selon IFRS 9 sera réduite proportionnellement à la déduction restante des fonds propres CET1.

Comptabilité de couverture

Le nouveau modèle qu'établit IFRS 9 entend simplifier la comptabilité de couverture, permettre à l'entité de mieux harmoniser sa comptabilisation des relations de couverture avec ses activités de gestion des risques, et élargir l'application de la comptabilité de couverture à une plus grande diversité d'instruments et de risques admissibles.

La nouvelle norme ne traite pas explicitement de la comptabilisation des activités de macrocouverture, qui fait l'objet d'un projet distinct de l'IASB. Par conséquent, IFRS 9 offre l'option de continuer d'appliquer IAS 39 pour la comptabilité de couverture jusqu'à l'entrée en vigueur de la norme modifiée issue du projet de l'IASB sur la comptabilité de macrocouverture. Nous choisirons de continuer d'appliquer la comptabilité de couverture selon le référentiel d'IAS 39. Toutefois, les nouvelles informations à fournir sur la comptabilité de couverture au titre des modifications à *IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir* sont requises pour l'exercice ouvert le 1^{er} novembre 2017.

Transition

Afin de gérer notre transition à IFRS 9, nous avons mis en œuvre un programme complet à l'échelle de l'entreprise, dirigé conjointement par les fonctions Finances et Gestion des risques du Groupe, qui met l'accent sur les principaux secteurs concernés, dont l'information financière, les données, les systèmes et les processus, outre les communications et la formation. Tout au long du projet, nous avons communiqué des rapports périodiques visant à signaler les enjeux et risques importants au Comité d'audit, au Comité de gestion des risques et à la haute direction.

Au cours des exercices 2015 et 2016, nous avons effectué des évaluations initiales de la portée d'IFRS 9, des différences par rapport à IAS 39, du classement des actifs financiers, des incidences financières et économiques, des exigences en matière de systèmes et de ressources, et des principales interprétations comptables. Nous avons également conçu et commencé à élaborer les systèmes, modèles, contrôles et processus nécessaires à la mise en œuvre d'IFRS 9.

Au cours de l'exercice 2017, nous avons accompli le travail suivant :

- exécution d'un essai en parallèle complet au cours du quatrième trimestre de 2017, dont les résultats ont permis de tester nos modèles et méthodes en regard de nos indicateurs de performance clés;
- validation des nouveaux modèles de dépréciation importants;
- finalisation de la documentation portant sur la mise à jour des méthodes comptables et des politiques de gestion des risques à l'échelle de la Banque;
- finalisation des cadres de gouvernance et de contrôle à l'égard des nouveaux processus et essai des contrôles internes;
- documentation du déploiement et de la mise en œuvre de la structure de gouvernance et du projet lié à IFRS 9, notamment les contrôles clés;
- ateliers de formation et d'information aux intervenants internes concernés;
- préparation de l'information à communiquer aux parties externes au moment de la transition à IFRS 9 et par la suite, de façon trimestrielle ou annuelle.

IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (IFRS 15)

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15 qui établit les principes de présentation de la nature, du montant, du calendrier et du degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie tirés des contrats d'une entité avec des clients. La norme fournit un modèle unique en cinq étapes fondé sur des principes pour la comptabilisation des produits. Ce modèle doit être appliqué aux contrats conclus avec des clients, sauf pour les revenus tirés d'éléments comme les instruments financiers, les contrats d'assurance et les contrats de location. Aussi ne devrait-il pas y avoir d'incidence pour la majorité de nos produits des activités ordinaires, y compris le revenu net d'intérêt. En avril 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 15 afin de clarifier les principes sous-jacents de la norme et d'alléger les dispositions transitoires relatives à l'application initiale. En ce qui nous concerne, IFRS 15 et ses modifications entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2018.

Nous prévoyons adopter IFRS 15 de façon rétrospective en ajustant notre bilan consolidé au 1^{er} novembre 2018, date de sa première application, sans retraitement des périodes comparatives.

Afin de gérer notre transition à IFRS 15, nous avons mis en œuvre une structure de gouvernance et un programme complet à l'échelle de l'entreprise, dirigés par la fonction Finances, qui met l'accent sur les principaux secteurs touchés, notamment l'information financière, les systèmes, les processus et la formation, outre les communications.

Au cours de l'exercice 2017, nous avons continué de gérer le programme de transition à IFRS 15 en faisant une évaluation détaillée de nos contrats, dont les produits des activités ordinaires présentent un risque élevé, ainsi que de nos méthodes comptables. Au cours de l'exercice à venir, nous poursuivrons l'évaluation des autres contrats donnant lieu à des produits des activités ordinaires, et finaliserons les modifications devant être apportées à l'information financière à produire à la transition et pour les périodes intermédiaires et annuelles. Le processus de mise en œuvre n'est certes pas terminé, mais, outre les modifications limitées nécessaires à la satisfaction des obligations d'information plus étoffées, nous ne croyons pas qu'IFRS 15 aura une incidence significative sur les états financiers consolidés.

À mesure que se poursuit la transition à IFRS 15, nous demeurerons au fait des interprétations de la nouvelle norme qui prévalent au sein du secteur et nous comptons adapter nos plans de mise en œuvre en conséquence.

IFRS 16 Contrats de location (IFRS 16)

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 qui énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information relatifs aux contrats de location. Pour les preneurs, la norme élimine l'obligation de classement en contrats de location-financement ou contrats de location simple. Elle prescrit plutôt un modèle de comptabilisation unique, les preneurs devant désormais inscrire au bilan leurs actifs faisant l'objet de contrats de location et leurs passifs liés à des contrats de location, et ce, dans la plupart des cas. Les preneurs doivent aussi constater dans l'état du résultat net une charge d'amortissement à l'égard de tout actif faisant l'objet d'un contrat de location et des frais d'intérêt relativement à tout passif lié à un contrat de location. La comptabilisation visant les bailleurs ne fait l'objet d'aucun changement notable, hormis certaines obligations d'information accrues. En ce qui nous concerne, IFRS 16 entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2019.

IAS 7 Tableau des flux de trésorerie (IAS 7)

En janvier 2016, l'IASB a publié une version modifiée d'IAS 7 qui impose la présentation d'informations spécifiques concernant les variations de certains passifs dans le tableau des flux de trésorerie. En ce qui nous concerne, ces modifications entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2017. Nous présenterons ces informations dans nos états financiers consolidés de 2018. L'adoption de ces changements ne devrait pas avoir d'incidence importante sur nos états financiers consolidés.

IFRS 17 Contrats d'assurance (IFRS 17)

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17 qui établit une norme unique et complète fournissant des indications quant à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des contrats d'assurance. En ce qui nous concerne, cette nouvelle norme sera appliquée le 1^{er} novembre 2021. Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur nos états financiers consolidés.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Désignation en tant que banque d'importance systémique mondiale

Le 21 novembre 2017, la Banque Royale du Canada a été désignée comme banque d'importance systémique mondiale par le Conseil de stabilité financière. Nous maintenons la communication avec le BSIF et les autres organismes de réglementation pertinents pour examiner et comprendre les incidences d'une telle désignation. Cela dit, nous ne prévoyons pas de changements significatifs liés au statut de banque d'importance systémique mondiale. Conformément aux exigences du CBCB, nous commencerons à publier le modèle détaillé utilisé pour le calcul de chacun des 12 indicateurs d'évaluation des banques d'importance systémique mondiale à compter du premier trimestre de 2018. La ligne directrice des NFP proposée pour 2018 précise également que si une banque canadienne est désignée comme banque d'importance systémique mondiale, c'est le montant le plus élevé entre le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique mondiale qui sera utilisé.

Obligations d'information prévues par le troisième pilier du CBCB

En avril 2017, le BSIF a publié ses lignes directrices définitives sur la phase I des exigences de communication financière au titre du troisième pilier, selon lesquelles les banques d'importance systémique intérieure doivent mettre en œuvre les « Exigences de communication financière au titre du troisième pilier » émises par le CBCB en janvier 2015 pour la période de présentation de l'information financière se terminant le 31 octobre 2018 (nommée phase I par le CBCB). Ces lignes directrices remplacent les exigences de communication financière actuelles dans les domaines du risque de crédit, du risque de contrepartie et des activités de titrisation. Nous progressons par rapport à nos objectifs et prévoyons respecter l'échéance fixée par le BSIF.

En mars 2017, le CBCB a publié la deuxième phase de la norme d'obligation d'information du troisième pilier intitulée *Exigences de communication financière au titre du troisième pilier – dispositif consolidé et renforcé*. Les améliorations apportées comprennent l'ajout d'un tableau de bord des principaux paramètres et des exigences de communication de l'information en lien avec les réformes continues du cadre réglementaire, telles que le régime de capacité totale d'absorption des pertes applicable aux banques d'importance systémique mondiale, les exigences de gestion du risque opérationnel proposées et la norme définitive sur le risque de marché. La norme regroupe aussi toutes les exigences d'information existantes au titre du troisième pilier du cadre de Bâle III, y compris les modèles de déclaration du ratio de levier et du ratio de liquidité. Ensemble, ces exigences d'information de phase 2 et les *Exigences de communication financière au titre du troisième pilier (version révisée)* publiées en janvier 2015 forment l'unique cadre du troisième pilier. Le BSIF n'a toujours pas annoncé la date d'entrée en vigueur des exigences d'information de phase 2.

Le CBCB a amorcé la phase finale des Exigences de communication financière au titre du troisième pilier, phase qui prévoit l'application de l'approche standard des actifs pondérés en fonction des risques à la comparaison des exigences de fonds propres modélisées à l'interne, les charges grevant les actifs, le risque opérationnel et les réformes continues des politiques.

Traitement des fonds propres proposé ou publié relativement aux modifications comptables

Le 29 mars 2017, le CBCB a publié une norme comportant le détail du traitement intermédiaire des provisions comptables en vertu du cadre de Bâle III relatif aux fonds propres réglementaires. La norme porte sur l'incidence des nouvelles exigences de comptabilisation des pertes sur créances attendues en vertu d'IFRS 9 *Instrument financiers* (IFRS 9), qui remplaceront les modèles fondés sur les pertes subies actuellement utilisés à des fins comptables. En ce qui nous concerne, IFRS 9 entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2017. Pour plus de détails sur l'adoption d'IFRS 9, y compris les indications réglementaires pertinentes, se reporter à la rubrique Méthodes et estimations comptables critiques.

La norme maintient le même traitement des provisions comptables aux fins des fonds propres réglementaires selon l'approche standard et l'approche des notations internes jusqu'à ce qu'une solution à long terme soit trouvée. Elle prévoit aussi des arrangements transitoires qui permettent une application progressive jusqu'à cinq ans de la nouvelle norme comptable sur les pertes sur créances attendues relativement aux fonds propres réglementaires, dans l'éventualité où les territoires individuels décideraient d'alléger les dispositions en matière de fonds propres. Le BSIF n'a adopté aucun de ces arrangements transitoires.

Le 21 août 2017, le BSIF a annoncé son intention de reporter au premier trimestre de 2019 la mise en œuvre au pays des cadres du CBCB liés à l'approche standard au risque de crédit de contrepartie (AS-RCC) et à la révision des exigences en matière de fonds propres pour l'exposition des banques à des contreparties centrales. De plus, le BSIF a annoncé son intention de reporter la mise en œuvre du cadre de titrisation révisé du CBCB jusqu'au premier trimestre de 2019.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de présentation de l'information

Nos contrôles et procédures de présentation de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous sommes tenus de fournir dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis est consignée, traitée, résumée et rapportée dans les délais prévus par ces lois. En outre, ces contrôles et procédures sont conçus de manière à assurer la collecte et la communication de cette information à la direction, notamment au président et chef de la direction et au chef des finances, afin de permettre la prise de décisions en temps opportun à l'égard de l'information à fournir.

Au 31 octobre 2017, la direction a évalué l'efficacité de nos contrôles et processus liés à la présentation de l'information conformément aux règles adoptées par la SEC des États-Unis. Cette évaluation a été faite sous la supervision et avec le concours du président et chef de la direction et du chef des finances. Selon cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le chef des finances ont conclu que nos contrôles et processus liés à la présentation de l'information étaient efficaces au 31 octobre 2017.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est conçu de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la présentation de l'information financière, conformément aux IFRS. Toutefois, étant donné ses limites inhérentes, le contrôle interne à l'égard de l'information financière peut ne pas prévenir ni détecter des inexactitudes en temps opportun. Se reporter au rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ainsi qu'au rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017, nous n'avons effectué aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence significative ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Transactions entre parties liées

Dans le cours normal de nos activités, nous offrons des services bancaires et des services d'exploitation habituels, et concluons d'autres transactions avec des sociétés affiliées ou avec d'autres sociétés liées, y compris avec nos coentreprises, selon des modalités semblables à celles des parties non liées. Nous consentons des prêts à des administrateurs, à des dirigeants et à d'autres employés à des taux normalement consentis à nos clients privilégiés. Nous offrons en outre des régimes d'attribution d'actions différées et d'autres régimes aux administrateurs qui ne sont pas nos employés, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Pour plus de détails, se reporter aux notes 12 et 28 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2017.

Renseignements supplémentaires

Principales données annuelles

Tableau 77

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2017	2016	2015
Total des revenus (1)	40 669 \$	38 795 \$	35 703 \$
Bénéfice net attribuable aux :			
Actionnaires	11 428	10 405	9 925
Participations ne donnant pas le contrôle	41	53	101
	11 469 \$	10 458 \$	10 026 \$
Bénéfice de base par action (en dollars)	7,59	6,80	6,75
Bénéfice dilué par action (en dollars)	7,56	6,78	6,73
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	3,48	3,24	3,08
Total de l'actif	1 212 853	1 180 258	1 074 208
Dépôts	789 635	757 589	697 227

(1) À compter du quatrième trimestre de 2017, certains honoraires et commissions payés et revenus connexes sont présentés au montant brut respectivement dans les frais autres que d'intérêt et les revenus autres que d'intérêt. Les montants des périodes antérieures ont été reclassés pour être conformes à cette présentation.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Soldes moyens		Intérêts		Taux moyen	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Actif						
Dépôts auprès d'autres banques						
Canada	11 380 \$	11 679 \$	146 \$	114 \$	1,28 %	0,98 %
États-Unis	21 508	16 842	192	71	0,89	0,42
Autres pays	17 215	15 415	(31)	(18)	(0,18)	(0,12)
	50 103	43 936	307	167	0,61 %	0,38 %
Valeurs mobilières						
Tires détenus à des fins de transaction	130 816	153 114	3 520	3 366	2,69	2,20
Titres disponibles à la vente	83 787	72 440	1 379	1 227	1,65	1,69
	214 603	225 554	4 899	4 593	2,28	2,04
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	205 993	191 243	3 021	1 816	1,47	0,95
Prêts (1)						
Canada						
Prêts de détail	350 155	338 270	11 672	11 141	3,33	3,29
Prêts de gros	74 955	69 028	3 534	3 249	4,71	4,71
	425 110	407 298	15 206	14 390	3,58	3,53
États-Unis	75 967	75 734	2 391	2 038	3,15	2,69
Autres pays	27 201	29 409	1 080	1 448	3,97	4,92
	528 278	512 441	18 677	17 876	3,54	3,49
Total de l'actif productif d'intérêts	998 977	973 174	26 904	24 452	2,69	2,51
Dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	23 953	17 586	–	–	–	–
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	14 550	13 247	–	–	–	–
Autres actifs	149 114	172 393	–	–	–	–
Total de l'actif	1 186 600 \$	1 176 400 \$	26 904 \$	24 452 \$	2,27 %	2,08 %
Passifs et capitaux propres						
Dépôts (2)						
Canada	498 134 \$	487 194 \$	5 560 \$	4 714 \$	1,12 %	0,97 %
États-Unis	79 354	83 001	640	413	0,81	0,50
Autres pays	70 028	67 365	364	340	0,52	0,50
	647 516	637 560	6 564	5 467	1,01	0,86
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	37 205	50 262	1 515	1 579	4,07	3,14
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	128 831	110 231	1 396	629	1,08	0,57
Débiteures subordonnées	9 460	8 931	270	227	2,85	2,54
Autres passifs portant intérêt	14 839	15 437	19	19	0,13	0,12
Total du passif portant intérêt	837 851	822 421	9 764	7 921	1,17	0,96
Dépôts non productifs d'intérêts	122 800	112 071	–	–	–	–
Acceptations	14 549	13 248	–	–	–	–
Autres passifs	138 797	159 215	–	–	–	–
Total du passif	1 113 997 \$	1 106 955 \$	9 764 \$	7 921 \$	0,88 %	0,72 %
Capitaux propres	72 607	69 445	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Total du passif et des capitaux propres	1 186 600 \$	1 176 400 \$	9 764 \$	7 921 \$	0,82 %	0,67 %
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt	1 186 600 \$	1 176 400 \$	17 140 \$	16 531 \$	1,44 %	1,41 %
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt (moyenne des actifs productifs)						
Canada	595 790 \$	572 671 \$	12 104 \$	11 694 \$	2,03 %	2,04 %
États-Unis	243 276	246 065	3 469	3 241	1,43	1,32
Autres pays	159 912	154 438	1 567	1 596	0,98	1,03
Total	998 978 \$	973 174 \$	17 140 \$	16 531 \$	1,72 %	1,70 %

(1) Le revenu d'intérêt inclut des commissions sur prêts de 561 millions de dollars (573 millions en 2016).

(2) Les dépôts comprennent les dépôts d'épargne de particuliers, lesquels comportaient des soldes moyens de 178 milliards de dollars (166 milliards en 2016), des frais d'intérêt de 0,5 milliard (0,4 milliard en 2016) ainsi que des taux moyens de 0,3 % (0,3 % en 2016). Les dépôts comprennent également les dépôts à terme, dont les soldes moyens s'élevaient à 353 milliards de dollars (362 milliards en 2016), des frais d'intérêt de 5,0 milliards (4,3 milliards en 2016) ainsi que des taux moyens de 1,42 % (1,20 % en 2016).

s.o. sans objet

(en millions de dollars canadiens)	2017 ⁽¹⁾ vs 2016		
	Facteur d'augmentation (de diminution)		
	Volume moyen ⁽²⁾	Taux moyen ⁽²⁾	Variation nette
Actif			
Dépôts auprès d'autres banques			
Canada ⁽³⁾	(3)\$	35 \$	32 \$
États-Unis ⁽³⁾	20	101	121
Autres pays ⁽³⁾	(2)	(11)	(13)
Valeurs mobilières			
Titres détenus à des fins de transaction	(490)	644	154
Titres disponibles à la vente	192	(40)	152
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	140	1 065	1 205
Prêts			
Canada			
Prêts de détail	391	140	531
Prêts de gros	279	6	285
États-Unis	6	347	353
Autres pays	(109)	(259)	(368)
Total du revenu d'intérêt	424 \$	2 028 \$	2 452 \$
Passif			
Dépôts			
Canada	106	740	846
États-Unis	(18)	245	227
Autres pays	13	11	24
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(410)	346	(64)
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	106	661	767
Débitures subordonnées	13	30	43
Autres passifs portant intérêt	(1)	1	-
Total des frais d'intérêt	(191)\$	2 034 \$	1 843 \$
Revenu net d'intérêt	615 \$	(6)\$	609 \$

(1) Les actifs et les passifs du secteur Assurances sont inclus dans les postes Autres actifs et Autres passifs, respectivement.

(2) L'écart de volume ou de taux est attribué en fonction du pourcentage des variations de soldes et de taux par rapport au total de la variation nette du revenu net d'intérêt.

(3) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur l'emplacement du point d'inscription des actifs et des passifs en question.

Prêts et acceptations par secteur géographique

Tableau 80

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2017	2016	2015	2014	2013
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	255 799 \$	241 800 \$	229 987 \$	215 624 \$	206 134 \$
Prêts aux particuliers	82 022	82 205	84 637	86 984	86 102
Prêts sur cartes de crédit	17 491	16 601	15 516	14 650	13 902
Prêts aux petites entreprises	4 493	3 878	4 003	4 067	4 026
Prêts de détail	359 805	344 484	334 143	321 325	310 164
Prêts aux entreprises	88 453	76 266	71 246	64 643	58 920
Prêts aux organismes souverains ⁽¹⁾	9 379	8 586	8 508	3 840	3 807
Prêts aux banques	1 326	1 278	530	413	823
Prêts de gros	99 158 \$	86 130 \$	80 284 \$	68 896 \$	63 550 \$
	458 963 \$	430 614 \$	414 427 \$	390 221 \$	373 714 \$
États-Unis					
Prêts de détail	18 100	17 134	5 484	4 686	3 734
Prêts de gros	55 037	59 349	34 702	23 639	19 443
	73 137	76 483	40 186	28 325	23 177
Autres pays					
Prêts de détail	7 265	7 852	8 556	8 258	6 768
Prêts de gros	21 870	21 733	24 536	21 881	17 103
	29 135	29 585	33 092	30 139	23 871
Total des prêts et des acceptations	561 235 \$	536 682 \$	487 705 \$	448 685 \$	420 762 \$
Total de la provision pour pertes sur prêts	(2 159)	(2 235)	(2 029)	(1 994)	(1 959)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	559 076 \$	534 447 \$	485 676 \$	446 691 \$	418 803 \$

(1) En 2015, nous avons reclassé dans les prêts un montant de 4 milliards de dollars des titres disponibles à la vente.

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2017	2016	2015	2014	2013
Prêts hypothécaires résidentiels	270 348 \$	254 998 \$	233 975 \$	219 257 \$	209 238 \$
Prêts aux particuliers	92 294	93 466	94 346	96 021	93 260
Prêts sur cartes de crédit	18 035	17 128	15 859	14 924	14 142
Prêts aux petites entreprises	4 493	3 878	4 003	4 067	4 026
Prêts de détail	385 170 \$	369 470 \$	348 183 \$	334 269 \$	320 666 \$
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	7 380	6 515	6 057	5 694	5 441
Industrie automobile	8 248	7 279	6 614	6 209	6 167
Biens de consommation	11 387	10 052	7 146	7 172	6 230
Énergie					
Pétrole et gaz	6 743	6 259	7 691	5 849	5 046
Services publics	5 614	7 680	5 162	3 766	3 860
Produits financiers	6 556	8 840	10 093	3 670	3 162
Produits forestiers	911	1 099	1 169	979	893
Services de santé	6 998	7 763	6 023	4 052	3 786
Sociétés de portefeuille et investissements	8 803	7 195	6 935	6 865	4 973
Produits industriels	5 581	5 508	4 725	4 665	4 038
Mines et métaux	1 113	1 455	1 402	1 320	1 074
Services financiers non bancaires	10 744	8 408	6 428	5 688	4 903
Autres services	14 757	11 582	8 834	8 322	8 090
Immobilier et secteurs connexes	46 197	40 419	33 802	30 387	24 413
Technologie et médias	8 890	11 019	6 599	4 822	4 006
Transport et environnement	5 950	6 060	5 907	5 432	5 593
Autres	4 570	7 568	3 248	3 695	2 705
Prêts aux organismes souverains	11 362	10 581	9 887	4 628	4 396
Prêts aux banques	4 261	1 930	1 800	1 201	1 320
Prêts de gros	176 065 \$	167 212 \$	139 522 \$	114 416 \$	100 096 \$
Total des prêts et des acceptations	561 235 \$	536 682 \$	487 705 \$	448 685 \$	420 762 \$
Total de la provision pour pertes sur prêts	(2 159)	(2 235)	(2 029)	(1 994)	(1 959)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	559 076 \$	534 447 \$	485 676 \$	446 691 \$	418 803 \$

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2017	2016	2015	2014	2013
Prêts hypothécaires résidentiels	634 \$	709 \$	646 \$	678 \$	691 \$
Prêts aux particuliers	276	304	299	300	363
Prêts aux petites entreprises	38	46	45	47	37
Prêts de détail	948	1 059	990	1 025	1 091
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	28 \$	43 \$	41 \$	40 \$	43 \$
Industrie automobile	29	43	11	12	12
Biens de consommation	105	165	130	108	101
Énergie					
Pétrole et gaz	315	1 264	156	6	14
Services publics	10	78	57	–	–
Produits financiers	107	111	109	–	39
Produits forestiers	7	21	28	25	26
Services de santé	21	21	17	18	25
Sociétés de portefeuille et investissements	27	72	185	132	40
Produits industriels	34	43	45	48	54
Mines et métaux	3	15	17	9	2
Services financiers non bancaires	32	3	1	3	1
Autres services	157	109	69	99	101
Immobilier et secteurs connexes	345	241	297	314	367
Technologie et médias	82	93	34	38	117
Transport et environnement	23	45	53	32	98
Autres	47	57	43	66	67
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	2	2	2	3
Prêts de gros	1 372	2 426	1 295	952	1 110
Prêts dépréciés acquis	256	418	–	–	–
Total des prêts douteux (1)	2 576 \$	3 903 \$	2 285 \$	1 977 \$	2 201 \$
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	323 \$	368 \$	356 \$	388 \$	464 \$
Prêts aux particuliers	198	228	223	224	229
Prêts aux petites entreprises	38	46	45	47	36
Prêts de détail	559	642	624	659	729
Prêt aux entreprises					
Exploitations agricoles	22	34	39	36	38
Industrie automobile	4	9	8	11	9
Biens de consommation	45	91	65	70	58
Énergie					
Pétrole et gaz	13	57	39	4	14
Services publics	–	15	20	–	–
Produits financiers	–	–	–	–	–
Produits forestiers	7	21	5	6	8
Services de santé	5	18	17	19	15
Sociétés de portefeuille et investissements	3	5	3	3	3
Produits industriels	25	39	39	41	40
Mines et métaux	3	12	7	9	2
Services financiers non bancaires	29	–	–	1	1
Autres services	48	49	51	67	59
Immobilier et secteurs connexes	187	121	161	171	169
Technologie et médias	12	27	34	37	86
Transport et environnement	23	24	29	11	21
Autres	–	–	(5)	1	3
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
Prêts de gros	426	522	512	487	526
Total	985 \$	1 164 \$	1 136 \$	1 146 \$	1 255 \$
États-Unis					
Prêts de détail	59 \$	56 \$	10 \$	13 \$	14 \$
Prêts de gros	736	1 736	204	18	98
Total	795 \$	1 792 \$	214 \$	31 \$	112 \$
Autres pays					
Prêts de détail	345 \$	380 \$	356 \$	353 \$	348 \$
Prêts de gros	451	567	579	447	486
Total	796 \$	947 \$	935 \$	800 \$	834 \$
Total des prêts douteux	2 576 \$	3 903 \$	2 285 \$	1 977 \$	2 201 \$
Provision pour prêts douteux	(737)	(809)	(654)	(632)	(599)
Prêts douteux, montant net	1 839 \$	3 094 \$	1 631 \$	1 345 \$	1 602 \$
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations					
Prêts hypothécaires résidentiels	0,23 %	0,28 %	0,28 %	0,31 %	0,33 %
Prêts aux particuliers	0,30 %	0,33 %	0,32 %	0,31 %	0,39 %
Prêts aux petites entreprises	0,85 %	1,19 %	1,13 %	1,16 %	0,83 %
Prêts de détail	0,25 %	0,29 %	0,28 %	0,31 %	0,34 %
Prêts de gros	0,92 %	1,69 %	0,93 %	0,84 %	1,11 %
Total	0,46 %	0,73 %	0,47 %	0,44 %	0,52 %
Provision pour prêts douteux en pourcentage du montant brut des prêts douteux	28,61 %	20,72 %	28,64 %	31,98 %	27,22 %

(1) Les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours, non compris dans les prêts douteux, s'établissaient à 307 millions de dollars en 2017 (337 millions en 2016; 314 millions en 2015; 316 millions en 2014; 346 millions en 2013). Pour plus de détails, voir la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2017.

Dotation à la provision pour pertes sur créances, par portefeuille et par secteur géographique
Tableau 83

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2017	2016	2015	2014	2013
Prêts hypothécaires résidentiels	56 \$	77 \$	47 \$	94 \$	41 \$
Prêts aux particuliers	409	458	388	441	458
Prêts sur cartes de crédit	435	442	378	353	354
Prêts aux petites entreprises	32	34	32	44	32
Prêts de détail	932 \$	1 011 \$	845 \$	932 \$	885 \$
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	2 \$	10 \$	9 \$	3 \$	4 \$
Industrie automobile	14	13	3	2	3
Biens de consommation	11	20	33	27	17
Énergie					
Pétrole et gaz	(27)	320	47	(5)	(6)
Services publics	5	16	9	32	–
Produits financiers	(19)	1	39	3	1
Produits forestiers	4	4	6	7	4
Services de santé	10	4	–	–	–
Sociétés de portefeuille et investissements	1	–	18	29	(6)
Produits industriels	16	12	4	14	21
Mines et métaux	(4)	7	8	2	1
Services financiers non bancaires	2	–	7	–	10
Autres services	20	(5)	4	18	14
Immobilier et secteurs connexes	115	36	29	58	62
Technologie et médias	13	8	5	14	157
Transport et environnement	–	(4)	8	2	35
Autres	53	36	24	26	35
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	(3)	(1)	–	–
Prêts de gros	216 \$	475 \$	252 \$	232 \$	352 \$
Prêts dépréciés acquis	2	10	–	–	–
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances au titre des prêts douteux	1 150 \$	1 496 \$	1 097 \$	1 164 \$	1 237 \$
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	33 \$	42 \$	27 \$	27 \$	27 \$
Prêts aux particuliers	413	459	393	393	391
Prêts sur cartes de crédit	426	435	371	345	346
Prêts aux petites entreprises	32	34	32	44	32
Prêts de détail	904 \$	970 \$	823 \$	809 \$	796 \$
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	–	10	9	4	4
Industrie automobile	1	3	3	3	3
Biens de consommation	11	19	21	25	16
Énergie					
Pétrole et gaz	(15)	99	22	(5)	(6)
Services publics	1	–	1	–	–
Produits financiers	–	–	–	–	–
Produits forestiers	4	5	1	1	3
Services de santé	7	4	–	–	–
Sociétés de portefeuille et investissements	–	–	–	–	(8)
Produits industriels	13	10	7	14	14
Mines et métaux	1	7	3	2	1
Services financiers non bancaires	2	–	–	–	–
Autres services	21	14	–	6	3
Immobilier et secteurs connexes	38	26	13	34	37
Technologie et médias	10	2	6	14	50
Transport et environnement	2	8	7	3	2
Autres	(1)	6	23	22	30
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
Prêts de gros	95 \$	213 \$	116 \$	123 \$	149 \$
Total	999 \$	1 183 \$	939 \$	932 \$	945 \$
États-Unis					
Prêts de détail	3	1	1	2	3
Prêts de gros	117	227	40	40	32
	120 \$	228 \$	41 \$	42 \$	35 \$
Autres pays					
Prêts de détail	25	41	21	121	86
Prêts de gros	6	44	96	69	171
	31 \$	85 \$	117 \$	190 \$	257 \$
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances au titre des prêts douteux	1 150 \$	1 496 \$	1 097 \$	1 164 \$	1 237 \$
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances au titre des prêts non douteux	–	50	–	–	–
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	1 150 \$	1 546 \$	1 097 \$	1 164 \$	1 237 \$
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,21 %	0,29 %	0,24 %	0,27 %	0,31 %
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,21 %	0,28 %	0,24 %	0,27 %	0,31 %

Provision pour pertes sur créances, par portefeuille et par secteur géographique

Tableau 84

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2017	2016	2015	2014	2013
Provision au début de l'exercice	2 326 \$	2 120 \$	2 085 \$	2 050 \$	2 087 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 150	1 546	1 097	1 164	1 237
Radiations par portefeuille					
Prêts hypothécaires résidentiels	(53)	(42)	(64)	(30)	(24)
Prêts aux particuliers	(543)	(556)	(494)	(565)	(498)
Prêts sur cartes de crédit	(565)	(564)	(497)	(466)	(466)
Prêts aux petites entreprises	(38)	(40)	(40)	(47)	(35)
Prêts de détail	(1 199)\$	(1 202)\$	(1 095)\$	(1 108)\$	(1 023)\$
Prêts aux entreprises	(226)\$	(321)\$	(243)\$	(221)\$	(448)\$
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
Prêts de gros	(226)\$	(321)\$	(243)\$	(221)\$	(448)\$
Total des radiations par portefeuille	(1 425)\$	(1 523)\$	(1 338)\$	(1 329)\$	(1 471)\$
Recouvrements par portefeuille					
Prêts hypothécaires résidentiels	8 \$	5 \$	7 \$	2 \$	2 \$
Prêts aux particuliers	116	111	105	106	96
Prêts sur cartes de crédit	131	122	119	114	112
Prêts aux petites entreprises	9	10	10	9	9
Prêts de détail	264 \$	248 \$	241 \$	231 \$	219 \$
Prêt aux entreprises	66 \$	38 \$	33 \$	32 \$	51 \$
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	1	–	–
Prêts de gros	66 \$	38 \$	34 \$	32 \$	51 \$
Total des recouvrements par portefeuille	330 \$	286 \$	275 \$	263 \$	270 \$
Radiations nettes	(1 095)\$	(1 237)\$	(1 063)\$	(1 066)\$	(1 201)\$
Ajustements (1)	(131)	(103)	1	(63)	(73)
Total de la provision pour pertes sur créances à la fin de l'exercice	2 250 \$	2 326 \$	2 120 \$	2 085 \$	2 050 \$
Provision pour prêts douteux					
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	31 \$	35 \$	27 \$	31 \$	36 \$
Prêts aux particuliers	91	105	96	93	97
Prêts aux petites entreprises	19	20	19	19	16
Prêts de détail	141 \$	160 \$	142 \$	143 \$	149 \$
Prêts aux entreprises					
Exploitations agricoles	3 \$	6 \$	5 \$	6 \$	6 \$
Industrie automobile	4	4	4	4	4
Biens de consommation	11	14	12	22	15
Énergie					
Pétrole et gaz	3	6	–	–	1
Services publics	–	–	1	–	–
Produits financiers	–	–	–	–	–
Produits forestiers	3	5	3	3	4
Services de santé	6	6	6	6	6
Sociétés de portefeuille et investissements	1	1	1	1	2
Produits industriels	13	11	13	18	15
Mines et métaux	4	4	1	1	1
Services financiers non bancaires	1	–	–	–	–
Autres services	19	18	19	28	23
Immobilier et secteurs connexes	36	23	28	48	42
Technologie et médias	11	10	12	17	46
Transport et environnement	8	11	7	5	6
Autres	1	–	(1)	1	(1)
Prêts aux organismes souverains	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
Prêts de gros	124 \$	119 \$	111 \$	160 \$	170 \$
États-Unis	265 \$	279 \$	253 \$	303 \$	319 \$
Prêts de détail	1 \$	2 \$	1 \$	1 \$	2 \$
Prêts de gros	150	177	47	16	19
Autres pays	151 \$	179 \$	48 \$	17 \$	21 \$
Prêts de détail	168 \$	180 \$	169 \$	172 \$	146 \$
Prêts de gros	153	171	184	140	113
Total de la provision pour prêts douteux	321 \$	351 \$	353 \$	312 \$	259 \$
Total de la provision pour pertes sur créances	737 \$	809 \$	654 \$	632 \$	599 \$
Provision pour prêts non douteux					
Prêts hypothécaires résidentiels	128 \$	96 \$	83 \$	78 \$	48 \$
Prêts aux particuliers	391	385	396	400	405
Prêts sur cartes de crédit	379	386	386	385	385
Prêts aux petites entreprises	37	45	45	45	45
Prêts de détail	935 \$	912 \$	910 \$	908 \$	883 \$
Prêts de gros	487 \$	514 \$	465 \$	454 \$	477 \$
Éléments hors bilan et autres éléments	91 \$				
Total de la provision pour prêts non douteux	1 513 \$	1 517 \$	1 466 \$	1 453 \$	1 451 \$
Total de la provision pour pertes sur créances	2 250 \$	2 326 \$	2 120 \$	2 085 \$	2 050 \$
Principaux ratios					
Provision pour pertes sur créances en pourcentage des prêts et des acceptations	0,40 %	0,43 %	0,43 %	0,46 %	0,49 %
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,20 %	0,23 %	0,23 %	0,25 %	0,30 %

(1) En vertu des IFRS, les autres ajustements comprennent une désactualisation de 104 millions de dollars et des variations du taux de change de 27 millions (100 millions et 3 millions en 2016; 80 millions et (81) millions en 2015; 87 millions et (24) millions en 2014). Pour plus de détails, voir la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2017.

(en millions de dollars canadiens)

	2017	2016	2015	2014	2013
Prêts et acceptations					
Provinces de l'Atlantique (1)	24 471 \$	23 947 \$	23 040 \$	22 130 \$	21 263 \$
Québec	56 749	53 518	51 197	50 748	48 060
Ontario	202 272	185 434	175 315	159 817	152 258
Alberta	68 051	66 277	64 902	61 197	58 318
Autres provinces des Prairies (2)	31 318	30 143	29 490	27 341	25 697
Colombie-Britannique et territoires (3)	76 102	71 295	70 483	68 988	68 118
Total des prêts et des acceptations au Canada	458 963 \$	430 614 \$	414 427 \$	390 221 \$	373 714 \$
Montant brut des prêts douteux					
Provinces de l'Atlantique (1)	77 \$	101 \$	93 \$	81 \$	83 \$
Québec	176	207	213	205	177
Ontario	213	336	341	391	424
Alberta	284	313	224	185	233
Autres provinces des Prairies (2)	125	93	115	73	97
Colombie-Britannique et territoires (3)	110	114	150	211	241
Total du montant brut des prêts douteux au Canada	985 \$	1 164 \$	1 136 \$	1 146 \$	1 255 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances au titre des prêts douteux					
Provinces de l'Atlantique (1)	66 \$	67 \$	57 \$	51 \$	50 \$
Québec	85	92	96	92	78
Ontario	617	654	590	588	605
Alberta	112	226	77	71	74
Autres provinces des Prairies (2)	64	64	52	40	39
Colombie-Britannique et territoires (3)	55	80	67	90	99
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances au titre des prêts douteux au Canada	999 \$	1 183 \$	939 \$	932 \$	945 \$

(1) Comprend Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

(2) Comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

(3) Comprend la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

La publication de notre document d'information financière complémentaire (IFC) a pour objectif la présentation de renseignements transparents et de grande qualité concernant les risques, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements du Conseil de stabilité financière.

L'index qui suit présente un sommaire de nos renseignements à fournir selon les recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements :

Catégorie de risque	Recommandation	Information à fournir	Référence	
			Page du rapport annuel	Page de l'IFC
Généralités	1	Table des matières sur les informations relatives aux risques à fournir conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	131	1
	2	Définir la terminologie et les mesures relatives aux risques	59, 61-65	–
	3	Risques principaux et risques émergents	60	–
	4	Nouveaux ratios réglementaires	104-108	–
Gouvernance, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion des risques	59, 61-65	–
	6	Culture à l'égard du risque	61-65	–
	7	Risques relatifs au contexte dans lequel nous exerçons nos activités	114	–
	8	Simulation de crise	63-65, 77	–
Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Ratios de fonds propres minimaux en vertu de l'accord de Bâle III et supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure	104-108	–
	10	Composition des fonds propres et rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire	–	21-24
	11	État de l'évolution des fonds propres réglementaires	–	25
	12	Planification stratégique en matière de fonds propres	104-108	–
	13	Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'activité	–	28
	14	Analyse des exigences en matière de fonds propres et renseignements sur le modèle d'évaluation connexe	65-68	26-27
	15	Information relative au risque de crédit lié aux actifs pondérés en fonction des risques et mesures de risque connexes	–	42-44
	16	Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par catégorie de risque	–	28
Liquidités	17	Information relative au contrôle ex post en vertu de l'accord de Bâle	62, 66	42
	18	Analyse quantitative et qualitative de notre réserve de liquidités	84-86, 91-92	–
Financement	19	Actifs grevés et non grevés par catégorie du bilan, et obligations contractuelles découlant de révisions des notations	86, 90	–
	20	Analyse de l'ensemble des actifs, passifs et engagements hors bilan consolidés en fonction de la durée contractuelle résiduelle à la date du bilan	93-94	–
	21	Sources de financement et stratégie de financement	87-89	–
Risque de marché	22	Liens entre les postes du bilan et les mesures de risque de marché relatives aux portefeuilles de négociation et aux portefeuilles autres que de négociation	81-82	–
	23	Ventilation des facteurs de risque de marché	76-80	–
	24	Informations relatives à la validation et au contrôle ex post des mesures de risque de marché	77	–
	25	Principales techniques de gestion des risques au-delà des mesures et paramètres de risque présentés	76-80	–
Risque de crédit	26	Profil de risque de crédit de la Banque	65-76, 174-176	31-44
		Sommaire quantitatif de l'ensemble des expositions au risque de crédit en rapprochement avec le bilan	126-130	40
	27	Politiques de détermination des prêts douteux	66-68, 116, 146-147	–
	28	Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des prêts douteux et des provisions pour dépréciation au cours de l'exercice	–	33, 37
	29	Quantification de l'exposition notionnelle brute aux dérivés négociés hors cote ou en Bourse	69-70	46
	30	Mesures d'atténuation du risque de crédit, y compris les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit	68	41
Autres	31	Autres types de risque	95-103	–
	32	Événements publics comportant des risques	99-100, 216-217	–

133 Rapports

- 133 Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière
- 133 Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière
- 134 Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

135 États financiers consolidés

- 135 Bilans consolidés
- 136 États consolidés du résultat net
- 137 États consolidés du résultat global
- 138 États consolidés des variations des capitaux propres
- 139 Tableaux consolidés des flux de trésorerie

140 Notes annexes

- 140 Note 1 Informations générales
- 140 Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements
- 153 Note 3 Juste valeur des instruments financiers
- 170 Note 4 Valeurs mobilières
- 174 Note 5 Prêts
- 176 Note 6 Décomptabilisation d'actifs financiers
- 177 Note 7 Entités structurées
- 182 Note 8 Instruments financiers dérivés et activités de couverture
- 188 Note 9 Locaux et matériel
- 189 Note 10 Goodwill et autres immobilisations incorporelles
- 191 Note 11 Acquisition et cessions importantes
- 192 Note 12 Coentreprises et entreprises associées
- 193 Note 13 Autres actifs
- 193 Note 14 Dépôts
- 194 Note 15 Activités d'assurance
- 196 Note 16 Fonds distincts
- 197 Note 17 Avantages du personnel – Régime de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
- 203 Note 18 Autres passifs
- 203 Note 19 Débentures subordonnées
- 204 Note 20 Titres de fiducie de capital
- 204 Note 21 Capitaux propres
- 207 Note 22 Rémunération fondée sur des actions
- 210 Note 23 Impôt sur le résultat
- 212 Note 24 Bénéfice par action
- 212 Note 25 Garanties, engagements, actifs donnés en garantie et éventualités
- 216 Note 26 Actions en justice et questions de réglementation
- 217 Note 27 Dates contractuelles de modification des taux ou des échéances
- 218 Note 28 Transactions entre parties liées
- 219 Note 29 Résultats par secteur d'exploitation
- 222 Note 30 Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers
- 222 Note 31 Gestion des fonds propres
- 223 Note 32 Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
- 225 Note 33 Recouvrement et règlement des actifs et des passifs présentés au bilan
- 226 Note 34 Information sur la société mère
- 227 Note 35 Événements postérieurs à la date du bilan

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers consolidés ci-joints de la Banque Royale du Canada ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information présentée, y compris les nombreux montants qui doivent nécessairement être fondés sur le jugement et des estimations. Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux exigences de la *Loi sur les banques* (Canada) et selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. L'information financière contenue dans notre rapport de gestion est présentée de manière cohérente avec ces états financiers consolidés.

Nos contrôles internes sont conçus en vue de fournir l'assurance raisonnable que les transactions sont dûment autorisées, que l'actif est bien protégé et que des registres adéquats sont tenus. Les contrôles en place comprennent les normes de qualité à l'égard de l'embauche et de la formation du personnel, les politiques et les manuels de procédures, le Code de déontologie et la responsabilisation des employés quant à leur rendement selon des sphères de responsabilité appropriées et bien définies.

Les systèmes de contrôles internes sont de plus renforcés par une fonction de conformité à la réglementation, qui est conçue afin d'assurer que nous et nos employés nous conformons à la législation sur les valeurs mobilières et aux règles portant sur les conflits d'intérêts, et par une équipe d'auditeurs internes qui effectue une revue périodique de toutes les facettes de nos activités.

Le Conseil d'administration voit à ce que la direction assume ses responsabilités en matière d'information financière par l'entremise de son Comité d'audit composé uniquement d'administrateurs indépendants. Ce comité revoit nos états financiers consolidés et recommande au Conseil de les approuver. Le Comité d'audit assume d'autres responsabilités importantes, étant notamment chargé de revoir nos procédures de contrôles internes actuelles ainsi que les révisions prévues de ces procédures et de conseiller les administrateurs en matière d'audit et de présentation de l'information financière. Notre responsable en chef de la conformité à la réglementation et notre auditeur interne en chef peuvent consulter librement et en tout temps le Comité d'audit.

Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) effectue les examens et enquêtes concernant nos opérations et activités qu'il juge nécessaires pour déterminer, d'une part, si nous respectons les dispositions de la *Loi sur les banques* et, d'autre part, si nous sommes en bonne santé financière. Dans l'exécution de son mandat, le BSIF s'efforce de protéger les droits et intérêts de nos déposants et créanciers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant nommé par nos actionnaires sur recommandation du Comité d'audit et du Conseil d'administration, a effectué un audit indépendant des états financiers consolidés et présente le rapport suivant. Les auditeurs peuvent en tout temps s'entretenir avec le Comité d'audit de tous les aspects de leur mission d'audit et de tous les points soulevés dans le cadre de leur travail.

David I. McKay
Président et chef de la direction

Rod Bolger
Chef des finances

Toronto, le 28 novembre 2017

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de la Banque Royale du Canada d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu par le président et chef de la direction et par le chef des finances, ou sous leur supervision, et mis en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres employés, pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. Il comprend des politiques et des procédures qui :

- concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des transactions et des cessions de nos actifs;
- fournissent une assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que nos encaissements et décaissements ne sont faits qu'avec l'autorisation de notre direction et de notre Conseil d'administration;
- fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention et la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée de nos actifs qui pourrait avoir une incidence significative sur nos états financiers.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, il se peut que celui-ci ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies en temps opportun. En outre, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situations ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Sous la supervision du président et chef de la direction et du chef des finances, et avec leur participation, la direction a évalué l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2017, en se fondant sur les critères énoncés en vertu de l'*Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2017 est efficace selon les critères énoncés en vertu de l'*Internal Control – Integrated Framework (2013)*. La direction a également conclu, en se fondant sur les résultats de notre évaluation, que le contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2017 ne comportait aucune faiblesse significative.

L'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2017 a fait l'objet d'un audit par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, comme en fait mention son rapport, intégré aux présentes, dans lequel il exprime une opinion sans réserve sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

David I. McKay
Président et chef de la direction

Rod Bolger
Chef des finances

Toronto, le 28 novembre 2017

Aux actionnaires de la Banque Royale du Canada

Nous avons effectué des audits intégrés des états financiers consolidés de la Banque Royale du Canada (la « Banque ») pour 2017 et 2016 ainsi que du contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2017. Nos opinions, basées sur nos audits, sont présentées ci-dessous.

Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque Royale du Canada, qui comprennent le bilan consolidé aux 31 octobre 2017 et 2016, et les états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos à ces dates et les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Les normes d'audit généralement reconnues du Canada exigent également que nous nous conformions aux règles de déontologie.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation par la Banque et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque Royale du Canada aux 31 octobre 2017 et 2016 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

Rapport sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons également audité le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque Royale du Canada au 31 octobre 2017, selon les critères établis en vertu de l'*Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO).

Responsabilité de la direction pour le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, laquelle évaluation est comprise dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque en nous fondant sur notre audit. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a été réalisé conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu, dans tous ses aspects significatifs.

Un audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière comporte l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous jugeons nécessaires dans les circonstances.

Nous sommes d'avis que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion d'audit sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Définition du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Les procédures de contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société sont conçues pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société comprend des politiques et des procédures qui i) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des transactions et des cessions d'actifs de la société; ii) fournissent une assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et des administrateurs; iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention et la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

Limites inhérentes

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, il se peut que celui-ci ne permette pas de prévenir ou de détecter les anomalies. En outre, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situations ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Opinion

À notre avis, la Banque Royale du Canada maintient, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2017, selon les critères établis en vertu de l'*Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 28 novembre 2017

Bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)	Au	
	31 octobre 2017	31 octobre 2016
Actif		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	28 407 \$	14 929 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	32 662	27 851
Valeurs mobilières (note 4)		
Titres détenus à des fins de transaction	127 657	151 292
Titres disponibles à la vente	90 722	84 801
	218 379	236 093
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	220 977	186 302
Prêts (note 5)		
Prêts de détail	385 170	369 470
Prêts de gros	159 606	154 369
	544 776	523 839
Provision pour pertes sur prêts (note 5)	(2 159)	(2 235)
	542 617	521 604
Actif net des fonds distincts (note 16)	1 216	981
Autres		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	16 459	12 843
Dérivés (note 8)	95 023	118 944
Locaux et matériel, montant net (note 9)	2 670	2 836
Goodwill (note 10)	10 977	11 156
Autres immobilisations incorporelles (note 10)	4 507	4 648
Autres actifs (note 13)	38 959	42 071
	168 595	192 498
Total de l'actif	1 212 853 \$	1 180 258 \$
Passifs et capitaux propres		
Dépôts (note 14)		
Particuliers	260 213 \$	250 550 \$
Entreprises et gouvernements	505 665	488 007
Banques	23 757	19 032
	789 635	757 589
Passif net au titre des fonds distincts (note 16)	1 216	981
Autres		
Acceptations	16 459	12 843
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	30 008	50 369
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	143 084	103 441
Dérivés (note 8)	92 127	116 550
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance (note 15)	9 676	9 164
Autres passifs (note 18)	46 955	47 947
	338 309	340 314
Débitures subordonnées (note 19)	9 265	9 762
Total du passif	1 138 425	1 108 646
Capitaux propres attribuables aux actionnaires (note 21)		
Actions privilégiées	6 413	6 713
Actions ordinaires (actions émises – 1 452 534 303 et 1 484 234 375)	17 703	17 859
Bénéfices non distribués	45 359	41 519
Autres composantes des capitaux propres	4 354	4 926
	73 829	71 017
Participations ne donnant pas le contrôle (note 21)	599	595
Total des capitaux propres	74 428	71 612
Total du passif et des capitaux propres	1 212 853 \$	1 180 258 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

David I. McKay
Président et chef de la direction

David F. Denison
Administrateur

États consolidés du résultat net

	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2017	le 31 octobre 2016
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)		
Revenu d'intérêt		
Prêts	18 677 \$	17 876 \$
Valeurs mobilières	4 899	4 593
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	3 021	1 816
Dépôts et autres	307	167
	26 904	24 452
Frais d'intérêt		
Dépôts et autres	6 564	5 467
Autres passifs	2 930	2 227
Débitures subordonnées	270	227
	9 764	7 921
Revenu net d'intérêt	17 140	16 531
Revenus autres que d'intérêt		
Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires (note 15)	4 566	4 868
Revenus tirés des activités de négociation	806	701
Commissions de gestion de placements et de services de garde	4 803	4 358
Revenus tirés des fonds communs de placement	3 339	3 159
Commissions de courtage en valeurs mobilières	1 416	1 429
Frais bancaires	1 770	1 756
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils	2 093	1 876
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	974	964
Revenus sur cartes	933	889
Commissions de crédit	1 433	1 239
Profits nets sur les titres disponibles à la vente (note 4)	172	76
Quote-part des bénéfices des coentreprises et des entreprises associées (note 12)	335	176
Autres	889	773
	23 529	22 264
Total des revenus	40 669	38 795
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 5)	1 150	1 546
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance (note 15)	3 053	3 424
Frais autres que d'intérêt		
Ressources humaines (notes 17 et 22)	13 330	12 377
Matériel	1 434	1 438
Frais d'occupation	1 588	1 568
Communications	1 011	945
Honoraires	1 214	1 078
Amortissement des autres immobilisations incorporelles (note 10)	1 015	970
Autres	2 202	2 150
	21 794	20 526
Bénéfice avant impôt	14 672	13 299
Impôt sur le résultat (note 23)	3 203	2 841
Bénéfice net	11 469 \$	10 458 \$
Bénéfice net attribuable aux :		
Actionnaires	11 428 \$	10 405 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	41	53
	11 469 \$	10 458 \$
Bénéfice de base par action (en dollars) (note 24)	7,59 \$	6,80 \$
Bénéfice dilué par action (en dollars) (note 24)	7,56	6,78
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	3,48	3,24

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2017	le 31 octobre 2016
Bénéfice net	11 469 \$	10 458 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt (note 23)		
Éléments qui seront reclassés en résultat dans une période future :		
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente		
Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres disponibles à la vente	134	73
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les titres disponibles à la vente	(96)	(48)
	38	25
Écarts de change		
Profits (pertes) de change latents	(1 570)	147
Profits nets (pertes nettes) de change liés aux activités de couverture	438	113
Reclassement en résultat de pertes (profits) de change	(10)	–
	(1 142)	260
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie		
Profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	622	(35)
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(92)	52
	530	17
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat dans une période future :		
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel (note 17)	790	(1 077)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(323)	(322)
	467	(1 399)
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	(107)	(1 097)
Total du résultat global	11 362 \$	9 361 \$
Total du résultat global attribuable aux :		
Actionnaires	11 323 \$	9 306 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	39	55
	11 362 \$	9 361 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

États consolidés des variations des capitaux propres

Autres composantes des capitaux propres

	Autres composantes des capitaux propres										Total des capitaux propres	
	Actions privilégiées	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Actions propres – ordinaires	Bénéfices non distribués	Titres disponibles à la vente	Écart de change	Couverture des flux de trésorerie	composantes des capitaux propres	autres composantes des capitaux propres		Capitaux propres attribuables aux actionnaires
(en millions de dollars canadiens)												
Solde au 1^{er} novembre 2015	5 100 \$	14 573 \$	(2) \$	38 \$	37 811 \$	315 \$	4 427 \$	(116) \$	4 626 \$	62 146 \$	1 798 \$	63 944 \$
Variation des capitaux propres												
Capital social émis	1 855	3 422	-	-	(16)	-	-	-	-	5 261	-	5 261
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	-	(56)	-	-	(306)	-	-	-	-	(362)	-	(362)
Actions privilégiées rachetées aux fins d'annulation	(242)	-	-	-	(22)	-	-	-	-	(264)	-	(264)
Rachat de titres de fiduciaire de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 200)	(1 200)
Actions privilégiées rachetées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions propres – vente	-	-	172	4 973	-	-	-	-	-	5 145	-	5 145
Actions propres – achat	-	-	(170)	(5 091)	-	-	-	-	-	(5 261)	-	(5 261)
Attributions de rémunération fondée sur des actions	-	-	-	-	(54)	-	-	-	-	(54)	-	(54)
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	-	-	(4 817)	-	-	-	-	(4 817)	-	(4 817)
Dividendes sur actions privilégiées et autres	-	-	-	-	(294)	-	-	-	-	(294)	(63)	(357)
Autres	-	-	-	-	211	-	-	-	-	211	5	216
Bénéfice net	-	-	-	-	10 405	-	-	-	-	10 405	53	10 458
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	(1 399)	25	258	17	300	(1 099)	2	(1 097)
Solde au 31 octobre 2016	6 713 \$	17 939 \$	- \$	(80) \$	41 519 \$	340 \$	4 685 \$	(99) \$	4 926 \$	71 017 \$	595 \$	71 612 \$
Variation des capitaux propres												
Capital social émis	-	227	-	-	(1)	-	-	-	-	226	-	226
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	-	(436)	-	-	(2 674)	-	-	-	-	(3 110)	-	(3 110)
Actions privilégiées rachetées aux fins d'annulation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rachat de titres de fiduciaire de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions privilégiées rachetées	(300)	-	-	-	-	-	-	-	-	(300)	-	(300)
Actions propres – vente	-	-	130	4 414	-	-	-	-	-	4 544	-	4 544
Actions propres – achat	-	-	(130)	(4 361)	-	-	-	-	-	(4 491)	-	(4 491)
Attributions de rémunération fondée sur des actions	-	-	-	-	(40)	-	-	-	-	(40)	-	(40)
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	-	-	(5 096)	-	-	-	-	(5 096)	-	(5 096)
Dividendes sur actions privilégiées et autres	-	-	-	-	(300)	-	-	-	-	(300)	(34)	(334)
Autres	-	-	-	-	56	-	-	-	-	56	(1)	55
Bénéfice net	-	-	-	-	11 428	-	-	-	-	11 428	41	11 469
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	467	38	(1 140)	530	(572)	(105)	(2)	(107)
Solde au 31 octobre 2017	6 413 \$	17 730 \$	- \$	(27) \$	45 359 \$	378 \$	3 545 \$	431 \$	4 354 \$	73 829 \$	599 \$	74 428 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2017	le 31 octobre 2016
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	11 469 \$	10 458 \$
Ajustements liés aux éléments sans effet sur la trésorerie et autres		
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 150	1 546
Amortissement	600	573
Impôt différé	203	(479)
Amortissement et perte de valeur des autres immobilisations incorporelles	1 017	973
Variations nettes des participations dans des coentreprises et des entreprises associées	(331)	(184)
Pertes (profits) à la vente de locaux et de matériel	(1)	19
Pertes (profits) sur les titres disponibles à la vente	(246)	(176)
Pertes (profits) à la cession d'activités	2	(268)
Perte de valeur de titres disponibles à la vente	52	90
Ajustements liés à la variation nette des actifs et passifs d'exploitation		
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	512	1 040
Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer	(90)	(67)
Impôt exigible	(1 183)	1 189
Actifs dérivés	23 921	(13 224)
Passifs dérivés	(24 423)	8 593
Titres détenus à des fins de transaction	23 624	6 827
Prêts, déduction faite de la titrisation	(22 608)	(19 297)
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	(34 675)	(11 369)
Dépôts, déduction faite de la titrisation	33 296	18 931
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	39 643	20 153
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(20 361)	2 711
Montants à payer aux courtiers ou à recevoir de courtiers	601	47
Autres	5 553	(1 230)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	37 725	26 856
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	(4 811)	(3 109)
Produit de la vente de titres disponibles à la vente	11 432	8 056
Produit de l'arrivée à échéance de titres disponibles à la vente	39 944	34 005
Acquisition de titres disponibles à la vente	(60 364)	(55 327)
Produit de l'arrivée à échéance de titres détenus jusqu'à leur échéance	900	1 691
Acquisitions de titres détenus jusqu'à leur échéance	(1 195)	(3 155)
Acquisitions nettes de locaux, de matériel et d'autres immobilisations incorporelles	(1 364)	(1 257)
Produit de cessions	-	634
Flux de trésorerie affectés aux acquisitions	-	(2 964)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(15 458)	(21 426)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Rachat de titres de fiducie de capital	-	(1 200)
Émission de débentures subordonnées	-	3 606
Remboursement de débentures subordonnées	(119)	(1 500)
Émission d'actions ordinaires	199	307
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(3 110)	(362)
Émission d'actions privilégiées	-	1 475
Rachat d'actions privilégiées	(300)	-
Actions privilégiées rachetées aux fins d'annulation	-	(264)
Actions propres – vente	4 544	5 145
Actions propres – achat	(4 491)	(5 261)
Dividendes versés	(5 309)	(4 997)
Frais d'émission	(1)	(16)
Dividendes/distributions versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(34)	(63)
Variation des emprunts à court terme des filiales	(30)	(4)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(8 651)	(3 134)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	(138)	181
Variation nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	13 478	2 477
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période ⁽¹⁾	14 929	12 452
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période ⁽¹⁾	28 407 \$	14 929 \$
Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les éléments suivants :		
Intérêts versés	8 803 \$	7 097 \$
Intérêts reçus	25 602	23 237
Dividendes reçus	1 729	1 680
Impôt sur le résultat payé	4 708	1 581

1) Nous sommes tenus de maintenir des soldes auprès des banques centrales et d'autres organismes de réglementation. Le total des soldes était de 2,3 milliards de dollars au 31 octobre 2017 (3,3 milliards au 31 octobre 2016; 2,6 milliards au 1^{er} novembre 2015).

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Note 1 Informations générales

La Banque Royale du Canada et ses filiales (la Banque) offrent, à l'échelle mondiale, des services financiers diversifiés, dont des produits et services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de gestion de patrimoine, d'assurance, aux investisseurs et liés aux marchés des capitaux. Se reporter à la note 29 pour en savoir davantage sur nos secteurs d'exploitation.

La société mère, la Banque Royale du Canada, est une banque de l'annexe I en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada), constituée et établie au Canada. Notre bureau central est situé au Royal Bank Plaza, 200 Bay Street, Toronto (Ontario), Canada, et notre siège social, au 1, Place Ville-Marie, Montréal (Québec), Canada. Nos actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole RY.

Ces états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). À moins d'indication contraire, les montants sont libellés en dollars canadiens. L'information présentée dans les tableaux est en millions de dollars, sauf indication contraire. Les présents états financiers consolidés sont également conformes au paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du BSIF, les états financiers consolidés doivent être dressés conformément aux IFRS. Les méthodes comptables décrites à la note 2 ont été appliquées avec cohérence à toutes les périodes présentées.

Le 28 novembre 2017, le Conseil d'administration a autorisé la publication des états financiers consolidés.

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements

Les principales méthodes comptables utilisées dans la préparation des présents états financiers consolidés, y compris les exigences comptables prescrites par le BSIF, sont résumées ci-après. Ces méthodes comptables sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux publiées par l'IASB.

Généralités

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation d'états financiers consolidés exige que la direction établisse des estimations subjectives et des hypothèses qui influent sur les montants présentés concernant les actifs, les passifs, le résultat net et l'information connexe. Les estimations faites par la direction se fondent sur l'expérience passée et des hypothèses qui sont considérées comme étant raisonnables. Les principales sources d'incertitude liée aux estimations comprennent : la dépréciation des valeurs mobilières, la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la provision pour pertes sur créances, la décomptabilisation d'actifs financiers, les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance, les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, l'impôt sur le résultat, la valeur comptable du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, les provisions pour litiges et les produits différés au titre du programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit. Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations ainsi que de certaines autres, ce qui pourrait avoir une incidence sur nos futurs états financiers consolidés. Se reporter aux méthodes comptables pertinentes décrites dans cette note pour plus de détails sur notre utilisation d'estimations et d'hypothèses.

Jugements importants

Lors de la préparation des présents états financiers consolidés, la direction a dû faire des jugements importants qui ont une incidence sur la valeur comptable de certains actifs et passifs et sur les montants présentés des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période. Les éléments suivants ont nécessité des jugements importants, comme il est décrit aux notes annexes :

Consolidation d'entités structurées	Note 2 – page 140 Note 7 – page 177	Dépréciation des valeurs mobilières	Note 2 – page 141 Note 4 – page 170
Juste valeur des instruments financiers	Note 2 – page 142 Note 3 – page 153	Mise en application de la méthode du taux d'intérêt effectif	Note 2 – page 144
Provision pour pertes sur créances	Note 2 – page 146 Note 5 – page 174	Décomptabilisation d'actifs financiers	Note 2 – page 147 Note 6 – page 176
Avantages du personnel	Note 2 – page 148 Note 17 – page 197	Impôt sur le résultat	Note 2 – page 149 Note 23 – page 210
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	Note 2 – page 149 Note 10 – page 189 Note 11 – page 191	Provisions	Note 2 – page 151 Note 25 – page 212 Note 26 – page 216

Principes de consolidation

Nos états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de la société mère, la Banque Royale du Canada, et de ses filiales, y compris certaines entités structurées, compte tenu de l'élimination des transactions, soldes, revenus et charges intersociétés.

Consolidation

Les filiales sont les entités, y compris les entités structurées, sur lesquelles nous exerçons un contrôle. Nous contrôlons une entité lorsque nous sommes exposés ou que nous avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité et que nous avons la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir que nous détenons sur l'entité émettrice. Nous détenons le pouvoir sur une entité lorsque nous avons des droits effectifs qui nous confèrent la capacité actuelle de diriger les activités qui ont l'incidence la plus importante sur les rendements de l'entité (les activités pertinentes). Le pouvoir peut être déterminé sur la base des droits de vote ou, dans le cas des entités structurées, d'autres accords contractuels.

Nous ne sommes pas considérés comme exerçant un contrôle sur une entité si le pouvoir est exercé à titre de mandataire. Pour déterminer si nous agissons comme mandataire, nous examinons la relation globale existant entre nous, l'entité émettrice et les autres parties à l'accord en fonction des facteurs suivants : i) l'étendue de notre pouvoir décisionnel; ii) les droits détenus par d'autres parties; iii) la rémunération à laquelle nous avons droit; et iv) notre exposition à la variabilité des rendements.

La détermination du contrôle est fondée sur les faits et circonstances actuels et fait l'objet d'une évaluation sur une base continue. Dans certains cas, l'évaluation de divers facteurs et de diverses conditions peut porter à croire que le contrôle de l'entité est exercé par différentes parties, selon que ces facteurs ou ces conditions sont évalués séparément ou dans leur ensemble. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous évaluons les facteurs et les conditions pertinents dans leur ensemble afin de déterminer si nous contrôlons une entité. Plus précisément, nous exerçons notre jugement lorsque nous évaluons si nous avons d'importants droits décisionnels sur les activités pertinentes et si nous exerçons notre pouvoir en agissant pour notre propre compte ou comme mandataire.

Nous consolidons toutes nos filiales à partir de la date à laquelle nous obtenons le contrôle, et cessons de consolider une entité lorsqu'elle n'est plus contrôlée par nous. Nos conclusions aux fins de la consolidation ont une incidence sur le classement et le montant des actifs, des passifs, des revenus et des charges comptabilisés dans nos états financiers consolidés.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales que nous consolidons sont présentées dans nos bilans consolidés à titre de composante distincte des capitaux propres, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présenté séparément dans nos états consolidés du résultat net.

Participations dans des coentreprises et des entreprises associées

Nos participations dans des sociétés en commandite et des sociétés liées sur lesquelles nous exerçons une influence notable sont comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence. Nous utilisons également cette méthode pour comptabiliser nos participations dans des coentreprises sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint. Selon la méthode de la mise en équivalence, les participations sont initialement comptabilisées au coût et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser notre quote-part du résultat net de l'entité émettrice (y compris notre quote-part des autres éléments du résultat global de l'entité émettrice) après la date d'acquisition.

Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants (et les groupes destinés à être cédés) sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel, la direction doit s'être engagée à l'égard de la vente et il doit être hautement probable que la vente aura lieu d'ici un an. Les actifs non courants (et les groupes destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable précédente et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, et sont présentés séparément des autres actifs dans les bilans consolidés si leur montant est important.

Un groupe destiné à être cédé est classé à titre d'activités abandonnées s'il respecte les conditions suivantes : i) il s'agit d'une composante distincte du reste de nos activités, tant du point de vue financier que de l'exploitation et ii) soit il représente une ligne d'activité principale et distincte, soit il fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte. Les groupes destinés à être cédés classés dans les activités abandonnées sont présentés séparément de nos activités poursuivies dans nos états consolidés du résultat net.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Valeurs mobilières

Les titres sont classés initialement, selon l'intention de la direction, comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, disponibles à la vente ou détenus jusqu'à leur échéance. Certains titres d'emprunt à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif peuvent être classés au titre des prêts et créances.

Les titres détenus à des fins de transaction comprennent les titres acquis aux fins de vente à court terme qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net en raison de leur nature, ainsi que les titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net selon l'option de la juste valeur. Les obligations découlant de la livraison des titres détenus à des fins de transaction vendus mais non encore acquis sont comptabilisées à titre de passif et inscrites à leur juste valeur. Les profits et les pertes réalisés et latents relativement à ces titres sont inclus dans le poste Revenus tirés des activités de négociation, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les dividendes et les revenus d'intérêt afférents aux titres détenus à des fins de transaction sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt. Les intérêts et les dividendes sur les titres portant intérêt et les titres de participation vendus à découvert sont comptabilisés dans les frais d'intérêt.

Les titres disponibles à la vente comprennent : i) les titres qui peuvent être vendus pour répondre aux besoins de liquidités, par suite ou en prévision de variations des taux d'intérêt et du risque connexe de paiement anticipé, de variations du risque de change, de changements des sources ou des modalités de financement; et ii) les titres en substitut de prêt, qui consistent en des instruments de financement de clients, structurés comme des placements après impôt plutôt que comme des prêts ordinaires afin d'offrir aux clients un taux d'emprunt avantageux. Les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Les profits et les pertes latents découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les variations des taux de change liés aux titres de participation disponibles à la vente sont comptabilisées dans les autres composantes des capitaux propres, alors que les variations des taux de change liés aux titres d'emprunt disponibles à la vente sont comptabilisées au poste Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation, dans les revenus autres que d'intérêt. Lorsque le titre est vendu, tout profit ou perte cumulé comptabilisé dans les autres composantes des capitaux propres est inclus au poste Profits nets sur les titres disponibles à la vente, dans les revenus autres que d'intérêt. Les primes ou les escomptes à l'achat de titres d'emprunt disponibles à la vente sont amortis sur la durée de vie du titre selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt. Les dividendes et les revenus d'intérêt afférents aux titres disponibles à la vente sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt.

Chaque date de clôture, ou plus fréquemment lorsque les conditions l'exigent, nous évaluons nos titres disponibles à la vente afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Une telle indication existe notamment, dans le cas des titres d'emprunt, lorsqu'une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs provenant d'un actif ou d'un groupe d'actifs peut être estimée de façon fiable et, dans le cas des titres de participation, lorsqu'il y a une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un placement en deçà de son coût.

Lorsque nous évaluons la perte de valeur des instruments d'emprunt, nous étudions principalement les notations des contreparties et les facteurs propres aux titres, notamment la priorité de rang, les notations externes et la valeur de toute garantie détenue pour lesquelles il peut ne pas y avoir de marché facilement accessible. La direction doit faire largement appel à son jugement pour évaluer la perte de valeur puisqu'elle doit tenir compte de tous les éléments probants disponibles pour déterminer si des indications objectives de dépréciation existent et si le capital et les intérêts sur les titres d'emprunt disponibles à la vente peuvent être entièrement recouverts. Pour évaluer les titres d'emprunt complexes, nous utilisons des modèles de prévision des flux de trésorerie qui tiennent compte des flux de trésorerie réels et prévus pour chaque titre, déterminés en fonction de facteurs propres à chaque titre et au moyen d'un certain nombre d'hypothèses et de données nécessitant le jugement de la direction, telles que les taux de défaillance, de remboursement anticipé et de recouvrement. Étant donné le caractère subjectif du choix de ces données et hypothèses, le montant réel et le moment de réalisation des flux de trésorerie futurs peuvent différer des estimations utilisées par la direction et, par conséquent, peuvent donner lieu à des conclusions différentes quant à la constatation ou à l'évaluation des pertes de valeur.

Lorsque nous évaluons la perte de valeur des titres de participation, nous tenons compte de facteurs tels que la durée au cours de laquelle et la mesure dans laquelle la juste valeur a été inférieure au coût, ainsi que de l'évaluation de la direction quant aux risques liés à la situation financière et aux activités de l'émetteur et à tout autre risque qu'il présente. La direction examine tous ces facteurs afin de déterminer la perte de valeur, mais dans la mesure où son jugement peut différer du montant réel et du moment du recouvrement de la juste valeur, l'estimation de la perte de valeur pourrait changer d'une période à l'autre selon les événements futurs qui pourraient survenir ou non et, par conséquent, les conclusions relatives à la dépréciation des titres de participation peuvent différer.

Si un titre disponible à la vente a subi une perte de valeur, la perte cumulée latente qui a antérieurement été comptabilisée dans les autres composantes des capitaux propres est sortie des capitaux propres et comptabilisée au poste Profits nets sur les titres disponibles à la vente, dans les revenus autres que d'intérêt. Le montant de la perte cumulée est égal à la différence entre le coût/coût amorti et la juste valeur actuelle du titre, diminuée de toute perte de valeur antérieurement comptabilisée. À la suite d'une perte de valeur, les diminutions additionnelles de la juste valeur sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêt, et les augmentations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres composantes des capitaux propres jusqu'à la vente. En ce qui a trait aux titres d'emprunt disponibles à la vente, le montant de la reprise des pertes de valeur antérieurement comptabilisées est inscrit dans nos états consolidés du résultat net si la reprise peut être objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur.

Les titres détenus jusqu'à leur échéance sont des titres d'emprunt que nous avons l'intention et la capacité de détenir jusqu'à la date d'échéance. Ces titres sont initialement comptabilisés à la juste valeur et par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur que nous évaluons au moyen du même modèle de dépréciation que celui utilisé pour les prêts. Les revenus d'intérêt et l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres d'emprunt sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt. En ce qui a trait aux titres détenus jusqu'à leur échéance, le montant de la reprise des pertes de valeur antérieurement comptabilisées est inscrit dans nos états consolidés du résultat net si la reprise peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur. Les reprises de pertes de valeur sur des titres détenus jusqu'à leur échéance sont comptabilisées à un montant qui n'excède pas le coût amorti du placement qui aurait été obtenu si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée à la date à laquelle elle est reprise. Les titres détenus jusqu'à leur échéance ont été inclus dans les titres disponibles à la vente de nos bilans consolidés.

Nous comptabilisons la totalité de nos titres selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement. Les variations de la juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont inscrites dans le résultat en ce qui a trait aux titres classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur des titres disponibles à la vente entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des variations des taux de change sur les titres d'emprunt, lesquelles sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêt.

Option de la juste valeur

Un instrument financier peut être désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (option de la juste valeur) au moment de la comptabilisation initiale. Un instrument qui est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu de l'option de la juste valeur doit avoir une juste valeur pouvant être évaluée de façon fiable et satisfaisante à l'un des critères suivants : i) il en résulte l'élimination ou la réduction importante d'une disparité de traitement en matière d'évaluation ou de comptabilisation qui résulterait autrement du fait que les actifs ou les passifs sont évalués sur une base différente, ou que les profits et les pertes sur ces éléments sont comptabilisés sur une base différente (une non-concordance comptable); ii) la gestion et l'évaluation du groupe d'actifs financiers ou de passifs financiers auquel appartient l'instrument se font en fonction de la juste valeur conformément à notre stratégie en matière de gestion des risques, et l'information est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants, et nous pouvons démontrer que les risques financiers importants sont éliminés ou réduits de manière importante ou iii) un dérivé est incorporé au contrat hôte financier ou non financier et le dérivé n'est pas étroitement lié au contrat hôte. Ces instruments ne peuvent pas être sortis de la catégorie « à la juste valeur par le biais du résultat net » pendant qu'ils sont détenus ou une fois qu'ils ont été émis.

Les actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur et tout profit ou perte latent découlant de variations de la juste valeur est inscrit aux postes Revenu tiré des activités de négociation ou Revenus autres que d'intérêt – Autres. Les passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur attribuables aux modifications de notre risque de crédit propre sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net. Les autres variations de la juste valeur sont comptabilisées aux postes Revenus tirés des activités de négociation ou Revenus autres que d'intérêt – Autres. Lors de la comptabilisation initiale, si nous déterminons que la présentation de l'incidence des variations du risque de crédit propre dans les autres éléments du résultat global créerait ou accroîtrait une non-concordance comptable dans le résultat net, la variation de la juste valeur de notre dette désignée à la juste valeur par le biais du résultat net est entièrement comptabilisée en résultat net.

Pour déterminer les ajustements à la juste valeur de nos titres d'emprunt désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, nous calculons la valeur actualisée de ces instruments en fonction des flux de trésorerie contractuels sur la durée du contrat, selon notre taux de financement effectif au début et à la fin de la période, et nous comptabilisons la variation de la valeur actualisée dans les Autres éléments du résultat global, les Revenus tirés des activités de négociation ou les Revenus autres que d'intérêt – Autres, selon ce qui est le plus approprié.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Nous déterminons la juste valeur en fonction de l'ensemble des facteurs dont tiendraient compte les intervenants du marché pour établir un prix, y compris des méthodes d'évaluation généralement reconnues.

Le Conseil d'administration supervise l'évaluation des instruments financiers principalement par l'entremise du Comité d'audit et du Comité de gestion des risques. Le Comité d'audit revoit la présentation des instruments financiers évalués à la juste valeur et les informations à fournir connexes, tandis que le Comité de gestion des risques évalue le caractère adéquat des structures de gouvernance et des processus de contrôle concernant l'évaluation de ces instruments.

Nous avons mis en place des politiques, des procédures et des contrôles liés aux méthodes et aux techniques d'évaluation afin de nous assurer que l'estimation de la juste valeur soit raisonnable. Les principaux processus et contrôles d'évaluation comprennent notamment la ventilation des profits et des pertes, la vérification indépendante des prix et les normes de validation des modèles. Ces processus de contrôle sont gérés soit par le groupe Finance, soit par la Gestion des risques du Groupe et ils sont indépendants des secteurs d'activité connexes et de leurs fonctions de négociation. Processus effectué quotidiennement pour les portefeuilles de négociation, la ventilation des profits et des pertes permet d'expliquer les variations de la juste valeur de certaines positions. Tous les instruments comptabilisés à la juste valeur sont soumis à la

vérification indépendante des prix, processus de comparaison des évaluations de la fonction de négociation aux cours du marché externe et à d'autres données de marché pertinentes. Les données de marché sont tirées de cours, de courtiers et de services d'évaluation des cours. Nous privilégions les services d'évaluation des cours dont les données sont exactes et constamment fiables. Nous établissons le degré d'exactitude au fil du temps en comparant les cours que fournissent ces services à ceux que publient divers courtiers ou systèmes ainsi que d'autres services d'évaluation et, le cas échéant, aux données de négociation réelles. Les prix cotés pour des instruments identiques obtenus de courtiers ou de services d'évaluation ne sont pas ajustés, sauf en cas de situations problématiques comme dans le cas de prix périmés. Lorsqu'il existe plusieurs prix cotés pour des instruments identiques, la juste valeur se fonde sur la moyenne des prix reçus ou sur le prix du fournisseur le plus fiable, après élimination des prix qui ne sont pas dans la fourchette moyenne. En l'absence de prix ou de cours, d'autres techniques d'évaluation sont utilisées. Certains processus d'évaluation permettent de déterminer la juste valeur à l'aide de modèles. Notre approche en matière d'utilisation de modèles est systématique et homogène. Notre cadre de gestion des risques liés aux modèles prévoit l'approbation des modèles d'évaluation de sorte à assurer leur conformité. Ce cadre énonce notamment les normes d'établissement de modèles, les procédures de validation et le processus hiérarchique d'approbation. La validation permet de vérifier qu'un modèle donné convient à son utilisation prévue, en plus de définir les paramètres de celle-ci. Des employés qualifiés ne participant pas à la conception ni à l'élaboration des modèles soumettent régulièrement ceux-ci au processus de validation. Le profil de risque des modèles est présenté tous les ans au Conseil d'administration.

IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, permet une exception, au moyen d'un choix de méthode comptable, visant l'évaluation de la juste valeur d'un portefeuille d'instruments financiers selon l'exposition nette au risque ouverte lorsque certains critères sont respectés. Nous avons opté pour ce choix de méthode afin de déterminer la juste valeur de certains portefeuilles d'instruments financiers, principalement des dérivés, en fonction de l'exposition nette au risque de crédit ou de marché.

Nous comptabilisons les ajustements au titre de l'évaluation afin de refléter adéquatement la qualité du crédit de la contrepartie relativement à notre portefeuille de dérivés, les différences entre la courbe des swaps indexés sur le taux à un jour et les taux interbancaires offerts à Londres (LIBOR) pour les dérivés garantis, les ajustements de l'évaluation liés au financement pour les dérivés hors cote sous-garantis et non garantis, les profits ou les pertes latents à la création de la transaction, les écarts acheteur-vendeur, les paramètres non observables et les limitations du modèle. Ces ajustements peuvent être subjectifs étant donné qu'un jugement important doit être exercé dans la sélection des données, notamment la probabilité implicite d'une défaillance et le taux de recouvrement, et ils visent à obtenir une juste valeur reflétant les hypothèses qui seraient prises en compte par les intervenants du marché dans le cadre de l'établissement du prix des instruments financiers. Le prix réalisé dans le cadre d'une transaction peut différer de la valeur comptable qui avait été estimée selon le jugement de la direction. Les ajustements au titre de l'évaluation peuvent par conséquent se répercuter sur les profits et les pertes latents constatés aux postes Revenus tirés des activités de négociation ou Autres de la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Des ajustements au titre de l'évaluation sont comptabilisés relativement au risque de crédit lié à nos portefeuilles de dérivés afin d'établir la juste valeur de ceux-ci. Les ajustements de l'évaluation liés au crédit tiennent compte de la qualité du crédit de nos contreparties, de l'évaluation à la valeur de marché actuelle ou future éventuelle de transactions ainsi que de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit, telles que les conventions-cadres de compensation et les conventions d'affectation d'actifs en garantie. Les montants des ajustements au titre de l'évaluation du crédit sont établis en fonction des estimations du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance, de la probabilité d'une défaillance, des taux de recouvrement pour chaque contrepartie, ainsi que des corrélations entre les facteurs de marché et de crédit. Le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance correspond à la valeur des actifs et des passifs liés aux dérivés prévus au moment de la défaillance, estimés au moyen d'un processus de modélisation qui tient compte des facteurs de risque sous-jacents. La probabilité d'une défaillance et le taux de recouvrement sont fondés sur les cours du marché pour une protection de crédit et les notations liées à la contrepartie. Lorsque les données de marché ne sont pas disponibles, elles sont estimées à partir d'hypothèses et d'ajustements qu'utiliseraient les intervenants du marché pour déterminer la juste valeur à l'aide de ces données. La corrélation s'entend de la mesure statistique permettant de jauger les variations des facteurs de crédit et de marché les uns en fonction des autres. La corrélation est estimée à l'aide de données historiques. Les ajustements au titre de l'évaluation du crédit sont calculés quotidiennement, les variations étant comptabilisées au poste Revenus tirés des activités de négociation de la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Selon notre méthode d'évaluation de la juste valeur des dérivés hors cote garantis par des créances au moyen de la courbe des swaps indexés sur le taux à un jour, la différence entre les taux de certains swaps indexés sur le taux à un jour et le LIBOR est considérée comme un ajustement au titre de l'évaluation.

Les ajustements de l'évaluation liés au financement sont également calculés afin de tenir compte du coût et de l'avantage du financement dans l'évaluation des dérivés hors cote sous-garantis ou non garantis par des créances. Les flux de trésorerie futurs prévus de ces dérivés sont actualisés de manière à refléter le coût et l'avantage du financement des dérivés en utilisant comme données une courbe de financement, les volatilités implicites et les corrélations.

Au besoin, lorsque la juste valeur d'un instrument financier n'est pas tirée d'un prix coté sur le marché ou qu'elle ne s'appuie pas sur d'autres transactions observables sur le marché, selon une technique d'évaluation qui tient compte de données observables sur le marché, un ajustement au titre de l'évaluation est apporté afin de refléter le profit ou la perte latent à la conclusion de cet instrument financier.

Un ajustement au titre de l'évaluation des cours acheteur et vendeur est nécessaire lorsqu'un instrument financier est évalué au cours moyen, plutôt qu'au cours acheteur ou vendeur de l'actif ou du passif, respectivement. L'ajustement au titre de l'évaluation tient compte de l'écart entre, d'une part, le cours moyen et, d'autre part, le cours acheteur ou le cours vendeur.

Certains modèles d'évaluation nécessitent un calibrage des paramètres en fonction de facteurs comme les prix des options observables sur le marché. Le calibrage des paramètres peut varier en fonction de facteurs comme le choix des instruments ou la méthodologie d'optimisation. Un ajustement au titre de l'évaluation est également estimé afin d'atténuer les incertitudes liées au calibrage des paramètres et aux limitations du modèle.

Pour déterminer la juste valeur, nous avons recours à une hiérarchie qui place en ordre de priorité les données utilisées dans les techniques d'évaluation. Selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, le plus haut niveau correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et le niveau le plus bas correspond aux données non observables (niveau 3). La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché dès que celles-ci existent. Les données du niveau 1 correspondent aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs qui sont disponibles à la date d'évaluation, pour des actifs ou des passifs identiques. Les données du niveau 2 comprennent les prix cotés pour des actifs ou passifs semblables sur des marchés actifs, les prix cotés pour des actifs ou passifs identiques ou semblables sur des marchés inactifs, outre les données tirées d'un modèle observables ou susceptibles d'être corroborées par des données observables sur le marché pour la quasi-totalité de la durée de vie des actifs ou des passifs. Les données du niveau 3 correspondent à une ou à plusieurs données non observables qui sont importantes aux fins du calcul de la juste valeur de l'actif ou du passif. Les données non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur si aucune donnée observable n'est disponible à la date d'évaluation. La disponibilité des données aux fins de l'évaluation peut influencer sur la sélection des techniques d'évaluation. Aux fins de présentation, les instruments financiers sont classés selon la donnée du niveau le plus bas de la hiérarchie qui revêt une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

En cas d'absence de prix ou de données observables, la direction doit exercer son jugement pour déterminer les justes valeurs en évaluant d'autres sources pertinentes d'information, comme les données historiques et les données indirectes pour des transactions semblables, en plus de recourir à des techniques d'extrapolation et d'interpolation. Pour ce qui est des instruments plus complexes ou illiquides, un jugement important est nécessaire pour déterminer le modèle à utiliser, choisir les données pertinentes et, dans certains cas, ajuster la valeur obtenue en fonction du modèle ou des cours du marché dans le cas d'instruments financiers qui ne sont pas négociés activement, car la sélection des données peut être subjective et les données peuvent ne pas être observables. Les données non observables sont de par leur nature incertaines vu la rareté ou l'absence de données de marché permettant de déterminer le montant auquel serait conclue la transaction visée dans le cours normal des affaires. Dans le cas de ces données, il convient d'établir des ajustements au titre de l'évaluation compte tenu de l'incertitude des paramètres et du risque de marché, outre le risque de modèle.

Intérêts

Les intérêts sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt et les frais d'intérêt, dans les états consolidés du résultat net, en ce qui concerne tous les instruments financiers productifs d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui permet d'actualiser les flux de trésorerie futurs estimatifs sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier au montant de la valeur comptable nette lors de la constatation initiale. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous évaluons le taux d'intérêt effectif, en raison de l'incertitude liée au montant des flux de trésorerie futurs et au moment de leur réalisation.

Coûts de transaction

En ce qui concerne les instruments financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres instruments financiers sont inscrits au bilan au moment de la comptabilisation initiale. Pour les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, les coûts de transaction inscrits au bilan sont amortis par le biais du résultat net sur la durée de vie estimée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les actifs financiers disponibles à la vente évalués à la juste valeur qui n'ont pas de paiements déterminés ou déterminables ni d'échéance fixe, les coûts de transaction inscrits à l'actif sont comptabilisés en résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé ou subit une dépréciation.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés au bilan lorsqu'il y a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Actifs achetés en vertu de conventions de revente et actifs vendus en vertu de conventions de rachat

Nous achetons des valeurs mobilières dans le cadre de conventions de revente et nous prenons possession de ces valeurs mobilières. Nous suivons de près la valeur de marché des valeurs mobilières acquises et nous nous assurons que des garanties supplémentaires sont obtenues, au besoin. Nous avons le droit de liquider les garanties en cas de défaillance de la part de la contrepartie. Les conventions de revente sont traitées comme des transactions de prêts assortis de garanties. Nous vendons également des valeurs mobilières en vertu de conventions de rachat, lesquelles sont traitées comme des transactions d'emprunts assortis de garanties. Les titres reçus en vertu de conventions de revente et les titres livrés en vertu de conventions de rachat ne sont pas comptabilisés dans nos bilans consolidés ou décomptabilisés de ceux-ci, respectivement, à moins que les risques et avantages liés au droit de propriété aient été obtenus ou abandonnés.

Les conventions de revente et de rachat sont inscrites aux bilans consolidés aux montants d'achat ou de vente initiaux des valeurs mobilières, sauf lorsqu'elles sont désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et qu'elles sont comptabilisées à la juste valeur. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente sont présentés à titre de revenu d'intérêt, et les intérêts engagés sur les conventions de rachat sont présentés à titre de frais d'intérêt dans nos états consolidés du résultat net. Les variations de la juste valeur liées aux conventions de revente et de rachat désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont incluses dans le poste Revenus tirés des activités de négociation ou dans le poste Autres, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Dérivés

Les dérivés sont utilisés principalement dans les activités de vente et de négociation. Les dérivés sont également utilisés pour gérer les risques de taux d'intérêt, de change, de crédit et les autres risques de marché. Les dérivés les plus souvent utilisés sont les swaps de taux d'intérêt, les contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt, les contrats de swap de devises, les options sur devises, les swaps sur actions et les dérivés de crédit. Tous les dérivés sont comptabilisés dans nos bilans consolidés à la juste valeur, y compris les dérivés incorporés à des contrats financiers et non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes.

Lorsque des dérivés sont incorporés dans d'autres instruments financiers ou contrats hôtes, de tels regroupements sont appelés instruments hybrides et font en sorte que certains des flux de trésorerie de l'instrument hybride varient d'une façon semblable à celle d'un dérivé autonome. Si le contrat hôte n'est pas comptabilisé à la juste valeur, et que les variations de la juste valeur ne sont pas prises en compte dans nos états consolidés du résultat net, le dérivé incorporé doit habituellement être séparé du contrat hôte et comptabilisé de façon distincte à la juste valeur par le biais du résultat net si les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte. Tous les dérivés incorporés sont présentés sur une base combinée avec les contrats hôtes, bien qu'ils soient séparés aux fins de l'évaluation lorsque les conditions nécessaires à la séparation sont remplies.

Lorsque des dérivés sont utilisés dans le cadre des activités de vente et de négociation, les profits et les pertes réalisés et latents sur ces dérivés sont constatés au poste Revenus tirés des activités de négociation de la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les dérivés ayant une juste valeur positive sont présentés à titre d'actifs dérivés, alors que les dérivés ayant une juste valeur négative sont présentés à titre de passifs dérivés. Conformément à notre méthode relative à la compensation des actifs et des passifs financiers, la juste valeur nette de certains actifs et passifs dérivés est présentée à titre d'actif ou de passif, selon le cas. Les ajustements de l'évaluation sont pris en compte dans la juste valeur des actifs dérivés et des passifs dérivés. Les primes versées et reçues sont présentées dans les actifs dérivés et les passifs dérivés, respectivement.

Lorsque les dérivés sont utilisés pour gérer nos propres risques, nous déterminons pour chaque dérivé si la comptabilité de couverture est appropriée, comme il est expliqué à la rubrique Comptabilité de couverture ci-après.

Comptabilité de couverture

Nous utilisons des dérivés et des produits non dérivés dans le cadre de nos stratégies de couverture afin de gérer notre exposition aux risques de taux d'intérêt, de change et de crédit ainsi qu'aux autres risques de marché. Si la comptabilité de couverture est appropriée, la relation de couverture est désignée et documentée dès sa mise en place pour déterminer l'objectif précis de gestion du risque ainsi que la stratégie de couverture. La documentation précise l'actif, le passif ou les flux de trésorerie prévisionnels couverts, le risque géré par l'opération de couverture, le type d'instrument de couverture utilisé et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera appliquée. Nous évaluons, aussi bien lors de la mise en place de la couverture que sur une base continue, si les instruments de couverture sont hautement efficaces pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts. Une couverture est considérée comme hautement efficace seulement si les deux conditions suivantes sont réunies : i) à la mise en place de la couverture et au cours des périodes ultérieures, on s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace pour compenser les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie attribuables au risque couvert; ii) les résultats réels de l'opération de couverture se situent dans un intervalle prédéterminé. Dans le cas d'une couverture de transaction prévue, il doit être hautement probable que la transaction se concrétise et cette dernière doit présenter un risque de variation des flux de trésorerie qui pourrait au bout du compte avoir une incidence sur le résultat net présent. On cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsqu'il est établi que l'instrument de couverture n'est plus une couverture efficace, lorsque l'instrument de couverture ou l'élément couvert est liquidé ou vendu ou lorsque la transaction prévue a cessé d'être hautement probable. Veuillez vous reporter à la note 8 pour obtenir des renseignements sur la juste valeur des instruments dérivés et non dérivés en fonction de leur relation de couverture, ainsi que sur les dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture.

Couvertures de la juste valeur

Dans une relation de couverture de la juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction des variations de la juste valeur attribuables au risque couvert et est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêt. Les variations de la juste valeur de l'élément couvert, dans la mesure où la relation de couverture est efficace, sont compensées par les variations de la juste valeur du dérivé de couverture, lesquelles sont également comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêt. Lorsqu'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements cumulatifs à la juste valeur portés à la valeur comptable de l'élément couvert sont amortis en résultat net sur la durée de vie restante prévue de l'élément couvert.

Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir notre risque lié aux variations de la juste valeur des instruments à taux fixe découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Couvertures de flux de trésorerie

Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur du dérivé de couverture, déduction faite de l'impôt, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, et la tranche inefficace est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêt. Lorsque la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, les montants accumulés auparavant comptabilisés dans les autres composantes des capitaux propres sont reclassés dans le revenu net d'intérêt au cours des périodes où la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur le revenu net d'intérêt. Les profits et les pertes latents sur les dérivés sont reclassés immédiatement en résultat net lorsque l'élément couvert est vendu ou liquidé avant l'échéance prévue, ou lorsqu'une transaction prévue n'est plus susceptible de se réaliser.

Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie liés à un actif ou à un passif à taux variable.

Couvertures de l'investissement net

Dans le cas de la couverture de notre risque de change lié à un investissement net dans un établissement à l'étranger, la tranche efficace des profits et des pertes de change sur les instruments de couverture, déduction faite de l'impôt applicable, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêt. La totalité ou une partie des montants précédemment inclus dans les autres composantes des capitaux propres sont comptabilisés en résultat net à la cession totale ou partielle de l'établissement à l'étranger.

Nous utilisons des contrats de change et des passifs libellés en devises pour gérer le risque de change lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger qui ont une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien.

Prêts

Les prêts sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui ne sont pas classés comme disponibles à la vente. Les prêts sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Lorsque des prêts sont accordés au taux du marché, la juste valeur correspond au montant versé aux emprunteurs. Les prêts sont par la suite évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, duquel la perte de valeur est retranchée, à moins que nous entendions les vendre dans un avenir proche au moment de leur création ou qu'ils aient été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net; auquel cas, ils sont comptabilisés à la juste valeur.

Nous évaluons nos prêts (y compris les titres d'emprunt classés dans les prêts) à chaque date de clôture pour déterminer s'il y a une indication objective de dépréciation. Les indications qu'un prêt est douteux comprennent les indices que l'emprunteur connaît des difficultés financières importantes, la probabilité de faillite ou d'autre réorganisation financière et une diminution mesurable des flux de trésorerie futurs estimés attestée par les changements défavorables de la solvabilité de l'emprunteur ou la conjoncture économique corrélés avec les défauts de paiement. Lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 90 jours, les prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit et des prêts garantis ou assurés par un gouvernement canadien (fédéral ou provincial) ou par un organisme gouvernemental canadien (collectivement, entités gouvernementales canadiennes), sont classés à titre de prêts douteux, sauf s'ils sont entièrement garantis et qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement de la dette à l'intérieur d'un délai de 180 jours après la date d'échéance du paiement. Les prêts garantis par une entité gouvernementale canadienne sont classés à titre de prêts douteux lorsqu'ils sont en souffrance depuis 365 jours. Les soldes de cartes de crédit sont habituellement classés comme étant dépréciés lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours.

Les actifs acquis pour satisfaire les engagements de prêts sont inscrits à leur juste valeur moins les coûts de la vente. La juste valeur est évaluée soit en fonction de la valeur de marché du moment si elle est disponible, soit en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Tout excédent de la valeur comptable du prêt sur la juste valeur inscrite des actifs acquis est porté au débit de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Les intérêts sur les prêts sont constatés au poste Revenu d'intérêt – Prêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les flux de trésorerie futurs estimatifs utilisés dans ce calcul incluent ceux qui sont prévus par les modalités contractuelles de l'actif, toutes les commissions qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, les coûts de transaction et tout autre escompte ou prime. Les commissions

perçues à l'égard des nouveaux prêts et des prêts restructurés ou renégociés sont différées et comptabilisées sous la rubrique Revenu d'intérêt sur la durée estimée de ces prêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il est raisonnablement probable qu'un prêt sera monté, les commissions d'engagement et de mobilisation sont également comptabilisées dans le poste Revenu d'intérêt sur la durée prévue de ce prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Sinon, les commissions sont comptabilisées au poste Autres passifs et amorties dans les revenus autres que d'intérêt sur la période d'engagement ou de confirmation du prêt. Les commissions liées au remboursement anticipé de prêts hypothécaires ne sont pas incluses dans le taux d'intérêt effectif au moment du montage, car les montants ne peuvent être évalués de manière fiable. Si les commissions liées au remboursement anticipé sont reçues dans le cadre du renouvellement d'un prêt hypothécaire, les commissions sont incluses dans le taux d'intérêt effectif et, si le prêt n'est pas renouvelé, les commissions liées au remboursement anticipé sont constatées dans le revenu d'intérêt à la date du remboursement anticipé.

Provision pour pertes sur créances

Une provision pour pertes sur créances est constituée s'il y a une indication objective que nous ne serons pas en mesure de recouvrer tous les montants à recevoir sur notre portefeuille de prêts aux termes des modalités initiales du contrat, ou la valeur équivalente. Ce portefeuille comprend des éléments figurant au bilan, tels que les prêts et les acceptations, ainsi que des éléments hors bilan tels que les lettres de crédit, les garanties et les engagements non capitalisés.

La provision pour pertes sur créances est augmentée par les pertes de valeur comptabilisées et réduite par les sorties du bilan, déduction faite des recouvrements. La provision pour pertes sur créances touchant les postes du bilan est portée en réduction des actifs et la provision pour pertes sur créances touchant les éléments hors bilan est comptabilisée à titre de provisions dans les autres passifs.

Nous évaluons si des indications objectives de dépréciation existent individuellement pour des prêts individuellement importants, de même que collectivement pour des prêts qui ne sont pas individuellement importants. Si nous déterminons qu'il n'existe pas d'indications objectives de dépréciation pour un prêt considéré individuellement, important ou non, nous incluons ce prêt dans un groupe de prêts présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et procédons à un test de dépréciation collectif. Les prêts soumis à un test de dépréciation individuel et pour lesquels une perte de valeur est comptabilisée ne sont pas pris en compte dans un test de dépréciation collectif.

La provision pour pertes sur créances représente les meilleures estimations de la direction quant aux pertes subies au titre de notre portefeuille de prêts à la date de clôture du bilan. La direction doit faire appel à son jugement pour établir les hypothèses et les estimations qui seront utilisées dans le calcul de la provision au titre des prêts soumis à des tests de dépréciation individuel ou collectif. Les hypothèses et estimations sous-jacentes appliquées aux prêts soumis à des tests de dépréciation individuel ou collectif peuvent varier d'une période à l'autre et avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation.

Prêts soumis à un test de dépréciation individuel

Les prêts qui sont individuellement significatifs sont soumis à un test de dépréciation individuel afin de déceler des indications objectives de dépréciation. Un prêt est considéré comme ayant subi une dépréciation lorsque nous déterminons que nous ne serons pas en mesure de recouvrer tous les montants à recevoir aux termes des conditions initiales du contrat, ou la valeur équivalente.

L'exposition au risque de crédit des prêts individuellement significatifs est évaluée en fonction de facteurs comme l'ensemble de la situation financière, des ressources et de l'historique de paiement de l'emprunteur et, le cas échéant, la valeur réalisable de tout bien affecté en garantie. S'il existe une indication de dépréciation donnant lieu à une perte de valeur, le montant de la perte correspond à la différence entre la valeur comptable du prêt, y compris les intérêts courus, et le montant recouvrable estimé. Le montant recouvrable estimé correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt effectif original du prêt, y compris les flux de trésorerie qui résulteraient de la réalisation de la garantie, moins les coûts de la vente. Les pertes de valeur résultant d'un test de dépréciation individuel entraînent une réduction de la valeur comptable du prêt par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur et le montant de la perte est comptabilisé au poste Dotation à la provision pour pertes sur créances dans nos états consolidés du résultat net. Après la perte de valeur, un revenu d'intérêt est comptabilisé au titre de la désactualisation résultant de la comptabilisation initiale de la perte de valeur.

Nous devons faire largement appel au jugement lorsque nous évaluons les indications de dépréciation et que nous estimons le montant et le moment de réalisation des flux de trésorerie futurs aux fins de la détermination de la perte de valeur. Afin de déterminer si des indications objectives de dépréciation existent, nous examinons principalement des facteurs spécifiques tels que la situation financière de l'emprunteur, les défauts de paiement des intérêts ou du capital par l'emprunteur, les conditions économiques locales et d'autres données observables. Pour déterminer le montant recouvrable estimatif, nous évaluons la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt effectif, à l'aide d'un certain nombre d'hypothèses et de données. La direction doit faire appel à son jugement pour choisir les données et hypothèses qui seront utilisées, telles que le montant du prêt que l'on ne prévoit pas recouvrer et le coût lié aux délais de recouvrement du capital ou des intérêts, ainsi que pour estimer la valeur de toute garantie détenue pour laquelle il pourrait ne pas y avoir de données de marché facilement accessibles. Les variations du montant que l'on prévoit recouvrer auraient une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes sur créances et pourraient entraîner une variation de la provision pour pertes sur créances.

Prêts soumis à un test de dépréciation collectif

Les prêts qui ne sont pas individuellement significatifs, ou qui ont été soumis à un test de dépréciation individuel sans montrer d'indication de dépréciation, sont soumis à un test de dépréciation collectif. Pour réaliser une évaluation collective de la dépréciation, les prêts sont groupés selon des caractéristiques de risque similaires qui tiennent compte du type de prêt, du secteur d'activité, de la situation géographique, du type d'instrument de garantie, du retard de paiement observé et d'autres facteurs pertinents.

La provision découlant du test de dépréciation collectif est déterminée en fonction de plusieurs facteurs, notamment les suivants : i) les pertes antérieures, qui tiennent compte des probabilités de défaillance historiques, de la perte en cas de défaut et de l'exposition au risque de défaillance dans le cas de portefeuilles comportant des caractéristiques semblables en matière de risque de crédit; et ii) le jugement de la direction à l'égard de l'ampleur de la perte de valeur en fonction de la comparaison de l'historique de pertes et de la perte réelle présentée à la date de clôture, compte tenu des tendances actuelles en matière de qualité du crédit du portefeuille, de la conjoncture économique et des conditions liées au crédit, de l'incidence des modifications des politiques et des processus, ainsi que d'autres facteurs. Les flux de trésorerie futurs d'un groupe de prêts sont soumis collectivement à un test de dépréciation en fonction des flux de trésorerie contractuels découlant des prêts compris dans le groupe et de l'historique de pertes enregistrées sur des prêts présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires à celles du groupe. L'historique de pertes est ajusté compte tenu des données observables courantes en vue, d'une part, de tenir compte des conditions actuelles qui ne prévalaient pas durant la période se rapportant à l'historique de pertes et, d'autre part, d'ignorer les conditions liées à la période se rapportant à l'historique qui ne prévalent plus. La méthodologie et les hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie futurs sont régulièrement passées en revue afin de réduire les différences éventuelles entre les pertes estimées et les pertes réelles. Les pertes

de valeur résultant d'un test de dépréciation collectif entraînent une réduction de la valeur comptable du montant global des prêts par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur et le montant de la perte est comptabilisé au poste Dotation à la provision pour pertes sur créances. Après la perte de valeur, un revenu d'intérêt est comptabilisé au titre de la désactualisation résultant de la comptabilisation initiale de la perte de valeur.

La méthodologie et les hypothèses utilisées pour calculer les provisions au titre des prêts soumis à un test de dépréciation collectif comportent un degré d'incertitude, notamment parce qu'il n'est pas possible de déterminer les pertes pour chacun des prêts étant donné le grand nombre de prêts non importants au sein du portefeuille. Nous devons faire largement appel au jugement pour évaluer l'historique de pertes, la période d'identification des pertes, et la relation avec les portefeuilles actuels, y compris la défaillance et les soldes des prêts, ainsi que les activités, la conjoncture économique et les conditions liées au crédit courantes, y compris le rendement sectoriel, le taux de chômage et les risques liés aux pays. Les variations de ces hypothèses auraient une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes sur créances et pourraient entraîner une variation de la provision pour pertes sur créances connexe.

Sortie de prêts

Les prêts et la provision pour pertes sur créances connexe sont sortis du bilan, intégralement ou partiellement, lorsque la possibilité de recouvrement est à peu près inexistante. Les prêts garantis sont généralement sortis du bilan après l'encaissement de tout produit de la réalisation d'une garantie. Lorsque la valeur nette de réalisation d'une garantie a été déterminée et qu'aucun recouvrement additionnel n'est raisonnablement prévisible, la sortie anticipée est possible. En ce qui concerne les cartes de crédit, les soldes et la provision pour pertes sur créances connexe sont en général sortis du bilan lorsque le paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours, sauf pour les prêts garantis ou assurés par un gouvernement canadien ou un organisme gouvernemental canadien, qui sont sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 365 jours.

Décomptabilisation d'actifs financiers

Les actifs financiers sont décomptabilisés de nos bilans consolidés lorsque nos droits contractuels aux flux de trésorerie des actifs expirent, lorsque nous conservons les droits de recevoir les flux de trésorerie des actifs, mais avons l'obligation de verser ces flux de trésorerie à un tiers sous réserve de certaines exigences de transfert ou lorsque nous transférons nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie et que la quasi-totalité des risques et avantages des actifs ont été transférés. Lorsque nous conservons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs transférés, ceux-ci ne sont pas décomptabilisés de nos bilans consolidés et sont comptabilisés comme des transactions de financement garanti. Lorsque nous ne conservons ni ne transférons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs, nous décomptabilisons les actifs si le contrôle de ces actifs est abandonné. Lorsque nous gardons le contrôle sur les actifs transférés, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés dans la mesure où des liens sont conservés.

La direction doit faire appel à son jugement pour déterminer si les droits contractuels aux flux de trésorerie des actifs transférés sont expirés ou si nous conservons les droits de recevoir les flux de trésorerie des actifs, mais avons l'obligation de verser ces flux de trésorerie. Nous décomptabilisons les actifs financiers transférés si la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs ont été transférés. Pour déterminer si nous avons transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés aux actifs transférés, la direction examine l'exposition de la Banque avant et après le transfert ainsi que la variation du montant et du moment de réalisation des flux de trésorerie nets des actifs transférés. Dans le cas des actifs transférés pour lesquels nous conservons les droits de gestion, la direction a fait appel à son jugement pour déterminer les avantages liés aux droits de gestion par rapport aux attentes du marché. Si les avantages liés aux droits de gestion sont supérieurs à la juste valeur, un actif de gestion est comptabilisé au poste Autres actifs de nos bilans consolidés. Si les avantages liés aux droits de gestion sont inférieurs à la juste valeur, un passif de gestion est comptabilisé au poste Autres passifs de nos bilans consolidés.

Décomptabilisation des passifs financiers

Nous décomptabilisons un passif financier de nos bilans consolidés lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte ou annulée ou a expiré. Nous comptabilisons l'écart entre la valeur comptable d'un passif financier transféré et la contrepartie payée dans nos états consolidés du résultat net.

Garanties

Les contrats de garantie financière sont des contrats qui peuvent éventuellement nous obliger à faire un paiement spécifique (sous forme de trésorerie, d'autres actifs, de nos propres actions ou de la prestation de services) pour rembourser le titulaire d'une perte qu'il subit en raison de la défaillance d'un débiteur spécifique à effectuer un paiement à l'échéance en vertu des dispositions initiales ou modifiées d'un instrument d'emprunt. Nous comptabilisons un passif dans nos bilans consolidés au début d'une garantie, lequel représente la juste valeur de l'engagement découlant de l'émission de la garantie. Les garanties financières sont par la suite réévaluées en retenant le plus élevé de deux montants : i) le montant initialement comptabilisé, déduction faite du cumul des amortissements et ii) notre meilleure estimation de la valeur actualisée de la dépense nécessaire au règlement de l'obligation actualisée à la fin de la période de présentation de l'information financière.

S'il satisfait à la définition de dérivé, le contrat de garantie financière est évalué à la juste valeur à chaque date de clôture et présenté au poste Dérivés de nos bilans consolidés.

Assurance et fonds distincts

Les primes découlant de contrats de longue durée, principalement des contrats d'assurance vie, sont inscrites au poste Revenus autres que d'intérêt – Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires au moment où elles deviennent exigibles. Les primes découlant de contrats de courte durée, principalement l'assurance IARD, et les frais liés aux services administratifs sont constatés au poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires sur la durée du contrat connexe. Les primes non acquises découlant des contrats de courte durée, qui représentent la tranche non échue des primes, sont constatées au poste Autres passifs. Les placements effectués par nos services d'assurance sont classés comme disponibles à la vente ou comme prêts et créances, à l'exception des placements soutenant les obligations liées aux indemnités au titre des contrats d'assurances vie et maladie de même qu'au titre d'une partie des contrats d'assurance IARD. Ces placements sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires.

Les sinistres et les obligations liées aux indemnités d'assurance représentent les sinistres actuels et les estimations au titre des indemnités d'assurance futures. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie sont déterminées au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents, aux charges d'exploitation, aux frais d'administration des polices et aux provisions pour détérioration des résultats. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois par an en fonction des résultats réels et de la conjoncture de marché. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD représentent les provisions estimatives au titre des sinistres déclarés et non

déclarés. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie et d'assurance IARD sont constatées au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les modifications des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance sont inscrites au poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance de nos états consolidés du résultat net au cours de la période où les estimations ont subi des variations.

Les primes cédées au titre de la réassurance et les recouvrements de réassurance relativement aux indemnités et sinistres sont prises en compte dans les revenus et charges, selon le cas. Les montants à recouvrer au titre de la réassurance, qui se rapportent aux montants des prestations versées et des réclamations non versées, sont inclus dans les Autres actifs.

Les coûts d'acquisition relatifs aux nouvelles activités d'assurance comprennent les commissions, les taxes sur les primes, certains coûts liés à la souscription et d'autres coûts variables liés à l'acquisition de nouvelles activités. Les coûts d'acquisition différés liés aux produits d'assurance vie sont comptabilisés implicitement au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance conformément à la méthode canadienne axée sur le bilan. Dans le cas de l'assurance IARD, ces frais sont comptabilisés au poste Autres actifs et amortis sur la durée des contrats.

Les fonds distincts représentent les activités dans lesquelles un contrat d'assurance est conclu aux termes duquel le montant de la prestation est directement lié à la valeur de marché des placements détenus dans un fonds sous-jacent. L'entente contractuelle est telle que les actifs liés aux fonds distincts sous-jacents sont inscrits à notre nom, mais les titulaires d'une police liée à un fonds distinct prennent en charge le risque et conservent les avantages découlant du rendement du placement du fonds. Le passif lié à ces contrats est calculé en fonction des obligations contractuelles au moyen d'hypothèses actuarielles et est au moins équivalent à la valeur de rachat ou de transfert calculée par référence à la valeur des fonds ou indices sous-jacents appropriés. Les actifs et les passifs des fonds distincts sont présentés séparément dans nos bilans consolidés. Comme les titulaires d'une police liée à un fonds distinct assument les risques et profitent des avantages liés au rendement du fonds, le revenu de placement gagné par les fonds distincts et les charges engagées par ces fonds sont compensés et ne sont pas présentés séparément dans nos états consolidés du résultat net. Les honoraires que nous gagnons grâce aux fonds distincts comprennent les honoraires de gestion et les frais liés à la mortalité, aux polices, à l'administration et au rachat. Ces honoraires sont comptabilisés dans les Revenus autres que d'intérêt – Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires. Nous offrons des garanties minimales relatives aux prestations consécutives au décès et à la valeur à l'échéance pour ce qui est des fonds distincts. Le passif lié à ces garanties minimales est inscrit au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

Des tests de suffisance du passif sont effectués sur tous les portefeuilles de contrats d'assurance à chaque date de clôture pour assurer la suffisance des passifs liés aux contrats d'assurance. Les meilleures estimations actuelles des flux de trésorerie contractuels futurs, des coûts de gestion et d'administration des sinistres et des rendements des actifs qui supportent les passifs sont prises en compte dans les tests. Lorsque les résultats du test mettent en évidence une insuffisance dans les passifs, celle-ci est immédiatement comptabilisée dans nos états consolidés du résultat net par le biais d'une réduction des coûts d'acquisition différés inclus dans les Autres actifs ou d'une augmentation des Sinistres et réclamations liées aux indemnités d'assurance.

Avantages du personnel – prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Notre charge au titre des régimes de retraite à prestations définies, comprise dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines, correspond au coût des prestations des employés au titre des services de l'année en cours, au montant net des intérêts sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies, au coût des services passés et aux profits ou pertes sur liquidation. Les réévaluations de l'obligation au titre des prestations définies, qui comprennent les écarts actuariels et le rendement des actifs des régimes (à l'exclusion des sommes comprises dans le montant net des intérêts sur le passif net au titre des prestations définies), sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où elles se produisent. Les écarts actuariels comprennent les ajustements liés à l'expérience (l'incidence des différences entre les hypothèses actuarielles précédentes et ce qui s'est réellement produit) ainsi que l'incidence des modifications des hypothèses actuarielles. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net. Le coût des services passés correspond à la variation de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies attribuable à une modification ou à une réduction du régime, et il est immédiatement passé en charges.

Pour chaque régime de retraite à prestations définies, nous comptabilisons la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime, comme un passif au titre des prestations définies et nous le présentons au poste Autres passifs – Passifs au titre des avantages du personnel dans nos bilans consolidés. Dans le cas des régimes comportant un actif net au titre des prestations définies, le montant est comptabilisé comme un actif au poste Autres actifs – Actifs au titre des avantages du personnel dans nos bilans consolidés.

Le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations définies nécessite l'exercice d'un jugement important, car la constatation repose sur les taux d'actualisation et sur diverses hypothèses actuarielles, telles que les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite, ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. En raison de la nature à long terme de ces régimes, de telles estimations et hypothèses font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques. Pour ce qui est de nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, le taux d'actualisation est déterminé en fonction de rendements de marché liés à des obligations de sociétés de première qualité. Étant donné que le taux d'actualisation est fondé sur des rendements disponibles actuels ainsi que sur l'évaluation de la liquidité du marché par la direction, il ne donne qu'une indication des rendements futurs. Les hypothèses actuarielles, qui sont établies conformément aux pratiques actuelles dans les pays où nos régimes sont en vigueur, peuvent s'écarter des résultats réels puisque les statistiques propres à chaque pays reflètent uniquement une estimation du comportement futur des employés. Ces hypothèses sont formulées par la direction et sont passées en revue par les actnaires au moins une fois par année. Toute variation dans les hypothèses susmentionnées pourrait influencer sur les montants de l'obligation au titre des prestations, des charges et des réévaluations que nous comptabilisons.

Nos cotisations aux régimes à cotisations définies sont passées en charges lorsque les employés ont rendu des services en échange de telles cotisations. La charge au titre des régimes à cotisations définies est inscrite dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines.

Rémunération fondée sur des actions

Nous offrons des régimes de rémunération fondée sur des actions à certains employés clés ainsi qu'aux administrateurs qui ne sont pas nos employés.

Pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés, une charge de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits applicable, ainsi qu'une augmentation correspondante des capitaux propres. La juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation des options, qui tiennent compte du prix d'exercice de l'option, du prix actuel de l'action, du taux d'intérêt sans risque, de

la volatilité attendue du prix de l'action sur la durée de vie de l'option et d'autres facteurs pertinents. Lorsque les options sont exercées, le produit de l'exercice ainsi que le montant initial comptabilisé au titre des capitaux propres sont portés au crédit du poste Actions ordinaires. Nos autres régimes de rémunération fondée sur des actions comprennent notamment les régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement et les régimes d'unités d'actions différées à l'intention des employés clés (les régimes). Les obligations en vertu des régimes sont comptabilisées sur leur période d'acquisition des droits. Les régimes sont réglés en trésorerie.

Pour les attributions réglées en trésorerie, nos obligations à payer sont ajustées à leur juste valeur à chaque date de bilan. Pour les attributions réglées en actions, nos obligations comptabilisées dans les capitaux propres attendues sont fondées sur la juste valeur de nos actions ordinaires à la date de l'attribution. Les variations de nos obligations, compte tenu des couvertures connexes, sont comptabilisées sous la rubrique Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines dans nos états consolidés du résultat net, et une hausse correspondante est comptabilisée dans les autres passifs pour les attributions réglées en trésorerie et dans les bénéfices non distribués pour les attributions réglées en actions. La charge de rémunération est comptabilisée au cours de l'exercice pendant lequel les attributions sont obtenues par les participants du régime en fonction du calendrier d'acquisition des droits des régimes touchés, déduction faite des déchéances estimatives.

Le coût de rémunération associé aux options et aux attributions octroyées aux employés admissibles au départ à la retraite ou qui le seront au cours de la période d'acquisition des droits est comptabilisé immédiatement si l'employé est admissible au départ à la retraite à la date d'attribution ou durant la période allant de la date d'attribution à la date où l'employé devient admissible au départ à la retraite.

Nos cotisations aux régimes d'épargne et d'actionnariat des employés sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé et est comptabilisé dans nos états consolidés du résultat net, sauf dans la mesure où il a trait à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé dans les capitaux propres.

L'impôt sur le résultat exigible est passé en charges selon les lois fiscales applicables dans chaque territoire dans la période au cours de laquelle le bénéfice se produit et est calculé selon les taux adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan. L'impôt différé est comptabilisé sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Un actif ou un passif d'impôt différé est déterminé pour chaque différence temporaire, sauf dans le cas des bénéfices liés à nos filiales, à nos succursales et à nos entreprises associées ainsi que des participations dans des coentreprises dont les différences temporaires ne devraient pas se résorber dans un avenir prévisible et dont nous avons la capacité de contrôler le moment auquel la résorption aura lieu. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'imposition et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan. Les actifs et les passifs d'impôt exigible sont compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes faisant partie du même groupe de déclaration fiscale (lequel a l'intention de procéder à un règlement net), et lorsqu'il existe un droit juridique de compenser les montants comptabilisés. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsque les mêmes conditions sont remplies. Nos états consolidés du résultat net comprennent des éléments qui sont non imposables ou non déductibles à des fins fiscales et, en conséquence, la charge d'impôt diffère de celle qui serait constituée selon les taux prévus par la loi.

L'impôt différé cumulé en raison des différences temporaires et des reports en avant de perte fiscale est inclus dans les Autres actifs et les Autres passifs. Chaque trimestre, nous évaluons nos actifs d'impôt différé afin de déterminer si la réalisation des avantages liés à ces actifs est probable; notre évaluation tient compte des indications tant positives que négatives.

Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales visées. Un jugement important doit être exercé pour interpréter les lois fiscales pertinentes et pour déterminer notre charge d'impôt en fonction de nos meilleures estimations quant aux positions fiscales qui font l'objet d'une vérification ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. Nous effectuons un examen chaque trimestre afin de mettre à jour nos meilleures estimations selon l'information disponible, mais les décisions prises par les autorités fiscales compétentes pourraient donner lieu à un passif et à une charge d'impôt additionnels.

La direction doit également faire largement appel à son jugement pour déterminer notre actif ou passif d'impôt différé, car la comptabilisation d'un tel actif ou passif dépend de nos prévisions quant aux bénéfices imposables futurs et des taux d'imposition qui devraient être en vigueur dans la période au cours de laquelle l'actif est réalisé ou le passif réglé. Toute variation de nos prévisions peut entraîner une variation des actifs ou passifs d'impôt différé comptabilisés dans nos bilans consolidés, ainsi que de la charge d'impôt différé dans nos états consolidés du résultat net.

Regroupements d'entreprises, goodwill et autres immobilisations incorporelles

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant, sont comptabilisées au montant de leur quote-part de la juste valeur des actifs et passifs identifiables, à moins d'indication contraire. Les immobilisations incorporelles identifiables sont comptabilisées séparément du goodwill et sont incluses dans le poste Autres immobilisations incorporelles. Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'acquisition de l'entreprise sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition.

Goodwill

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (UGT) ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie aux fins du test de dépréciation, lequel est appliqué sur le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de la gestion interne. Le test de dépréciation est effectué annuellement, au 1^{er} août, ou plus souvent s'il y a des indications objectives d'une dépréciation, en comparant la valeur recouvrable d'une UGT à sa valeur comptable. La valeur recouvrable d'une UGT correspond à la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'une UGT. La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'une UGT dans une transaction normale entre des intervenants du marché, diminué des coûts de sortie. La juste valeur d'une UGT est estimée au moyen de techniques d'évaluation comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, et ajustée pour tenir compte du point de vue d'un acheteur tiers potentiel. Les indications externes, comme des contrats de vente exécutoires ou des transactions récentes pour des entreprises semblables du même secteur, sont prises en considération dans la mesure où elles sont disponibles.

Un jugement important doit être exercé pour estimer les données prises en compte dans le modèle utilisé pour la détermination de la valeur recouvrable de nos UGT, notamment les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation et les taux de croissance finaux, en raison de l'incertitude liée au moment de la réalisation et au montant des flux de trésorerie et du caractère prospectif de ces données. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les prévisions financières établies par la direction, lesquelles sont estimées en fonction des résultats prévus, des initiatives d'affaires ainsi que des dépenses d'investissement et des rendements pour les actionnaires prévus. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital à l'échelle de la banque, ajusté en fonction des risques propres à l'UGT et de son exposition au risque de

change, comme il est reflété dans les écarts de l'inflation prévue. Le coût du capital à l'échelle de la banque est fondé sur le modèle d'évaluation des actifs financiers. Les risques propres aux UGT comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix des produits et l'inflation). Les taux de croissance finaux reflètent la croissance prévue du produit intérieur brut à long terme et l'inflation dans les pays où l'UGT exerce ses activités. Des variations de ces hypothèses pourraient avoir une incidence sur le montant de la perte de valeur constatée dans les frais autres que d'intérêt.

La valeur comptable d'une UGT comprend la valeur comptable des actifs, des passifs et du goodwill affectés à l'UGT. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en diminution de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT, puis elle est attribuée aux autres actifs non financiers de l'UGT proportionnellement à la valeur comptable de chaque actif. Toute perte de valeur est comptabilisée en charges dans la période au cours de laquelle la perte de valeur est identifiée. Le goodwill est présenté au coût après déduction du cumul des pertes de valeur. Les reprises ultérieures de pertes de valeur du goodwill sont interdites.

À la cession d'une partie d'une UGT, la valeur comptable du goodwill lié à la partie de l'UGT vendue est incluse dans le calcul des profits et des pertes à la cession. La valeur comptable est évaluée sur la base de la juste valeur relative de la partie cédée par rapport à l'intégralité de l'UGT.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les actifs non monétaires identifiables, et elles sont acquises séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, ou sont générées en interne. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées séparément du goodwill lorsqu'elles sont séparables ou résultent de droits contractuels ou autres droits et que leur juste valeur peut être évaluée de façon fiable. Le coût d'une immobilisation incorporelle acquise séparément comprend son coût d'acquisition et les coûts directement attribuables à la préparation de l'actif pour son utilisation prévue. Le coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts directement attribuables à la création, à la production et à la préparation de l'actif en vue de son exploitation de la manière prévue par la direction. Les frais de recherche et de développement qui ne peuvent pas être incorporés dans le coût de l'actif sont passés en charges. Après la comptabilisation initiale, une immobilisation incorporelle est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, laquelle varie de 3 à 10 ans pour les logiciels et de 10 à 20 ans pour les relations-clients. Nous ne détenons pas d'immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée.

Les immobilisations incorporelles sont soumises à un test visant à déterminer s'il existe des indices de dépréciation à chaque date de présentation de l'information financière. Si des indices suggèrent qu'une immobilisation incorporelle pourrait s'être dépréciée, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle et sa valeur recouvrable. Lorsqu'il est impossible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, nous estimons la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient. Si la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'UGT) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle est réduite à sa valeur recouvrable, ce qui donne lieu à une perte de valeur.

Une perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise lorsqu'est apportée une modification aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'UGT) depuis la comptabilisation de la dernière perte de valeur. À la reprise d'une perte de valeur, la valeur comptable de l'actif (ou de l'UGT) est révisée qui correspond à la valeur la moins élevée entre la valeur recouvrable de l'actif et la valeur comptable (déduction faite de l'amortissement) qui aurait été déterminée en l'absence de perte de valeur antérieure.

En raison de la nature subjective de ces estimations, un jugement important doit être exercé pour déterminer la durée d'utilité et la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles, ainsi que pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de dépréciation. Les estimations de la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles s'appuient sur certaines données clés, notamment les flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les ventes prévues et les coûts attribués, qui sont estimés en fonction des résultats prévisionnels et des initiatives d'affaires. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital à l'échelle de la banque, ajusté en fonction des risques propres à l'actif. Des variations de ces hypothèses pourraient avoir une incidence sur le montant de la perte de valeur constatée dans les frais autres que d'intérêt.

Autres

Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan. Les profits et les pertes de change résultant de la conversion et du règlement de ces éléments sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net au poste Revenus autres que d'intérêt.

Les actifs et les passifs non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis en dollars canadiens aux taux historiques. Les actifs financiers non monétaires classés comme disponibles à la vente, comme les instruments de capitaux propres, qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan et les profits et pertes de change qui en découlent sont constatés dans les autres composantes des capitaux propres jusqu'à ce que l'actif soit vendu ou subisse une perte de valeur.

Les actifs et les passifs de nos établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan, tandis que les revenus et les charges de ces établissements à l'étranger sont convertis aux taux de change moyens pour la période de présentation de l'information financière.

Les profits ou les pertes latents résultant de la conversion de nos établissements à l'étranger de même que la tranche efficace des couvertures connexes sont comptabilisés après impôt dans les autres composantes des capitaux propres. Au moment de la cession ou de la cession partielle d'un établissement à l'étranger, une tranche appropriée du montant net des profits ou des pertes de change cumulés est portée à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Locaux et matériel

Les locaux et le matériel comprennent les terrains, les bâtiments, les améliorations locatives, le matériel informatique, le mobilier, les agencements et le reste du matériel et ils sont comptabilisés au coût moins le cumul des amortissements, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, et le cumul des pertes de valeur. Le coût comprend le prix d'achat, tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue, ainsi que l'estimation initiale de tout coût de sortie. L'amortissement est essentiellement comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs, soit de 25 à 50 ans pour les bâtiments, de 3 à 10 ans pour le matériel informatique et de 7 à 10 ans pour le mobilier, les agencements et autre matériel. La période d'amortissement des améliorations locatives correspond à la moins élevée de la durée d'utilité des améliorations locatives ou de la durée du

bail plus la première période de renouvellement, si le renouvellement est raisonnablement assuré, jusqu'à concurrence de 10 ans. Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réévalués à chaque période de présentation de l'information financière et ils sont ajustés au besoin. Les profits et les pertes à la cession sont inscrits à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les locaux et le matériel sont évalués pour déterminer s'il y a des indicateurs de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière. Si des indices suggèrent qu'un actif pourrait s'être déprécié, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif individuel, nous estimons la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient et effectuons un test de dépréciation au niveau de l'UGT. Une perte de valeur est comptabilisée dans la mesure où la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'UGT), laquelle correspond au montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie, est inférieure à sa valeur comptable. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif (ou de l'UGT). La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif (ou d'une UGT) dans une transaction normale entre des intervenants du marché, diminué des coûts de sortie.

Après la comptabilisation de la perte de valeur, la dotation à l'amortissement est ajustée pour les périodes futures afin de refléter la valeur comptable révisée de l'actif. Si, par la suite, une perte de valeur est reprise, la valeur comptable de l'actif est révisée pour correspondre à la valeur la moins élevée entre la valeur recouvrable de l'actif et sa valeur comptable (diminuée de l'amortissement) qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. La dotation à l'amortissement pour les périodes futures est ajustée pour refléter la valeur comptable révisée.

Provisions

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain et elle est comptabilisée lorsque nous avons une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont évaluées selon la meilleure estimation de la contrepartie requise pour régler l'obligation actuelle à la date de clôture. Un jugement important doit être exercé pour déterminer si une obligation actuelle existe et pour estimer la probabilité, le moment et le montant de toute sortie de ressources. Nous comptabilisons des provisions au titre des litiges et des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, ainsi qu'une provision pour éléments hors bilan et autres. Les provisions sont comptabilisées dans le poste Autres passifs de nos bilans consolidés.

Nous devons estimer l'issue des procédures judiciaires en cours, les charges qui devront être engagées pour la mise hors service des immobilisations, et les pertes sur créances liées aux engagements inutilisés et aux garanties. Compte tenu du caractère prospectif de ces estimations, nous devons faire largement appel à notre jugement pour prévoir le moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs et leur montant. Nous comptabilisons nos provisions en tenant compte de toute l'information disponible à la fin de la période de présentation de l'information financière et apportons des ajustements sur une base trimestrielle afin de rendre compte des prévisions actuelles. Si les résultats réels différaient de nos prévisions, nous pourrions devoir engager des charges supérieures aux provisions constatées.

S'il est prévu qu'une partie ou la totalité des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera recouvrée d'un tiers, un assureur par exemple, un actif distinct est comptabilisé si le remboursement est quasiment certain.

Commissions et honoraires

Les honoraires de gestion de portefeuille et les autres honoraires tirés de services-conseils et d'autres services de gestion sont comptabilisés d'après les contrats de service applicables. Les honoraires liés à la prestation de services, y compris la gestion d'actifs, la gestion de patrimoine, la planification financière et les services de garde de titres qui couvrent une période de service précise, sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle le service est offert. Les commissions de gestion de placements et de services de garde correspondent généralement à un pourcentage des valeurs liquidatives quotidiennes ou de fin de période, et elles sont perçues mensuellement, trimestriellement, semestriellement ou annuellement, selon les modalités des contrats. Les honoraires de gestion découlent généralement des biens sous gestion lorsque nos clients font appel aux capacités de placement d'un gestionnaire de placements et les frais d'administration découlent des biens administrés lorsque la stratégie de placement est gérée par le client ou par un gestionnaire tiers désigné. Les honoraires liés au rendement, qui sont gagnés lorsque certaines cibles liées à des indices de référence ou au rendement sont dépassées, sont comptabilisés seulement lorsque les cibles liées à des indices de référence ou au rendement sont atteintes. Les honoraires comme les commissions de prise ferme et les commissions de courtage qui sont liées à la prestation de services liés à des transactions précises sont comptabilisés lorsque le service a été rendu.

Lorsque des honoraires liés à la prestation de services et d'autres coûts sont engagés à l'égard de commissions et honoraires gagnés et que les principaux risques et avantages liés à la prestation de services nous incombent, nous comptabilisons le montant brut de ces coûts dans les Frais autres que d'intérêt – Autres ou dans les Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines, selon le cas.

Revenu de dividendes

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit de percevoir le paiement est établi, soit à la date ex-dividende pour les titres de capitaux propres cotés et, habituellement, à la date à laquelle les actionnaires ont approuvé le dividende pour les titres de capitaux propres qui ne sont pas cotés.

Location

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur, pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements. Un contrat de location-financement est un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif loué. Le transfert de propriété peut intervenir ou non. Un contrat de location simple désigne tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Contrats de location simple

Lorsque nous sommes preneurs dans le cadre d'un contrat de location simple, nous comptabilisons les loyers sur une base linéaire à la rubrique Frais autres que d'intérêt sur la durée du contrat de location.

Contrats de location-financement

Lorsque nous sommes preneurs dans le cadre d'un contrat de location-financement, nous comptabilisons initialement l'actif loué et l'obligation liée au contrat connexe aux postes Locaux et matériel, Autres immobilisations incorporelles et Autres passifs dans nos bilans consolidés, pour un montant égal à la juste valeur de l'actif loué, ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, chacune étant déterminée à la date de passation du contrat de location. Les coûts directs initiaux directement attribuables au contrat de location sont comptabilisés comme un actif aux termes du contrat de location-financement.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé au moyen de la division du bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période. Le bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires est établi après déduction des droits aux dividendes des actionnaires privilégiés, des profits (pertes) au rachat d'actions privilégiées, déduction faite de l'impôt connexe, et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Le bénéfice dilué par action reflète la dilution potentielle qui pourrait survenir si des actions ordinaires additionnelles étaient présumées avoir été émises en vertu de titres ou de contrats qui confèrent à leur détenteur le droit d'obtenir des actions ordinaires dans l'avenir, dans la mesure où ce droit n'est pas assujéti à des éventualités non dénouées. Pour les contrats qui pourraient être réglés en trésorerie ou en actions ordinaires à notre gré, le bénéfice dilué par action est calculé en supposant que ces contrats seront réglés en actions. Les revenus et les charges liés à ces types de contrats ne sont pas inclus dans le bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, et les actions supplémentaires qui seraient émises sont incluses dans le calcul du bénéfice dilué par action. Ces contrats comprennent nos actions privilégiées et nos titres de fiducie de capital convertibles, et il est supposé que la conversion a eu lieu au début de la période ou à la date d'émission, si elle survient après. Pour ce qui est des options sur actions dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen du marché de nos actions ordinaires, elles sont présumées être exercées, et le produit de l'exercice est utilisé pour racheter des actions ordinaires au cours moyen du marché pour l'exercice. Le nombre d'actions ordinaires additionnelles émises en vertu d'options sur actions et rachetées au moyen du produit de l'exercice des options est inclus dans le calcul du bénéfice dilué par action.

Capital social

Nous classons un instrument financier que nous émettons comme un actif financier, un passif financier ou un instrument de capitaux propres, selon la nature de l'accord contractuel.

Nos actions ordinaires que nous détenons sont classées comme des actions propres dans les capitaux propres et sont comptabilisées au coût moyen pondéré. Au moment de la vente d'actions propres, l'écart entre le produit de la vente et le coût des actions est constaté au poste Bénéfices non distribués. Les instruments financiers que nous émettons sont classés comme des instruments de capitaux propres lorsqu'il n'y a aucune obligation contractuelle de transférer de la trésorerie ou d'autres actifs financiers. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'instruments de capitaux propres sont inclus dans les capitaux propres à titre de déduction du produit, moins l'impôt. Les instruments financiers qui seront réglés par un nombre variable de nos actions ordinaires au moment de la conversion par les détenteurs ainsi que les distributions à verser connexes sont classés à titre de passifs dans nos bilans consolidés. Les dividendes et les distributions du rendement relatifs à ces instruments sont classés dans la rubrique Frais d'intérêt de nos états consolidés du résultat net.

Changements futurs de méthodes comptables et des informations à fournir

Les normes suivantes ont été publiées mais, ne sont pas encore entrées en vigueur pour nous. Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes sur nos états financiers consolidés.

IFRS 9 Instruments financiers (IFRS 9)

En juillet 2014, l'IASB a publié la version intégrale d'IFRS 9, norme publiée pour la première fois en novembre 2009 qui réunit les étapes de classement et d'évaluation, de dépréciation et de comptabilité de couverture qui composent le projet de l'IASB visant à remplacer IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39).

IFRS 9 établit une approche basée sur les principes pour le classement des actifs financiers, en fonction du modèle économique d'une entité et de la nature des flux de trésorerie de l'actif. Tous les actifs financiers, y compris les contrats hybrides, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti. Pour les passifs financiers, IFRS 9 comprend les exigences en matière de classement et d'évaluation auparavant incluses dans IAS 39.

IFRS 9 établit également un modèle de pertes de crédit attendues pour tous les actifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Le modèle se compose de trois étapes : 1) lors de la comptabilisation initiale, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et maintenue à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir; 2) si le risque de crédit augmente de façon importante par rapport à la comptabilisation initiale, la correction de valeur pour pertes est augmentée pour couvrir les pertes de crédit attendues pour la durée de vie; et 3) lorsqu'un actif financier est considéré comme ayant subi une perte de crédit, la correction de valeur pour pertes continue de refléter les pertes de crédit attendues pour la durée de vie et le revenu d'intérêt est calculé selon la valeur comptable de l'actif, déduction faite de la correction de valeur pour pertes, plutôt que selon sa valeur comptable brute. Les variations de la correction de valeur pour pertes requise, notamment l'incidence des fluctuations entre les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir et la durée de vie, seront inscrites au résultat net.

Enfin, IFRS 9 introduit un nouveau modèle de comptabilité de couverture afin de mieux harmoniser la comptabilisation des relations de couverture avec les activités de gestion des risques d'une entité, permet l'application de la comptabilité de couverture à un plus large éventail d'instruments de couverture et de risques, et exige la présentation d'informations supplémentaires. IFRS 9 offre l'option de continuer d'appliquer les exigences d'IAS 39 pour la comptabilité de couverture, option que nous choisissons.

Nous avons adopté les dispositions sur le risque de crédit propre d'IFRS 9 au cours du deuxième trimestre de 2014. Les nouvelles exigences relatives à la dépréciation ainsi qu'au classement et à l'évaluation seront appliquées au moyen d'un ajustement de notre bilan consolidé le 1^{er} novembre 2017, soit la date de la première application de cette norme, sans retraitement de l'information financière des périodes correspondantes.

L'adoption d'IFRS 9 devrait faire en sorte que le classement des actifs financiers diffère de celui établi selon IAS 39. Le principal changement comprend le reclassement au coût amorti de titres d'emprunt d'environ 25 milliards de dollars auparavant classés comme étant disponibles à la vente et le reclassement à la juste valeur par le biais du résultat net d'environ 2,5 milliards de titres de participation et de titres d'emprunt auparavant classés comme titres disponibles à la vente. Selon les estimations actuelles, l'adoption d'IFRS 9 devrait donner lieu à une diminution des résultats non distribués au 1^{er} novembre 2017 d'environ 600 millions de dollars. L'incidence principale s'explique par une augmentation de la provision pour pertes sur créances découlant des nouvelles exigences en matière de perte de valeur. Nous continuons de surveiller et d'améliorer certains éléments de notre processus de tests de dépréciation en prévision du rapport du premier trimestre de 2018.

IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (IFRS 15)

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, qui établit les principes de présentation de la nature, du montant, du calendrier et du degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie tirés des contrats d'une entité avec des clients. La norme fournit un modèle unique composé de cinq étapes et fondé sur des principes pour la comptabilisation des produits. Ce modèle doit être appliqué aux contrats conclus avec des clients, sauf pour les revenus tirés d'éléments comme les instruments financiers, les contrats d'assurance et les contrats de location.

On ne s'attend pas à ce que la majeure partie de nos revenus, y compris le revenu net d'intérêt, soit touchée. En avril 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 15 afin de clarifier les principes sous-jacents de la norme et d'alléger les dispositions transitoires relatives à l'application initiale. En ce qui nous concerne, IFRS 15 et ses modifications entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2018.

IFRS 16 Contrats de location (IFRS 16)

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 qui énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information relatifs aux contrats de location. Pour les preneurs, la norme élimine l'obligation de classement en contrats de location-financement ou contrats de location simple. Elle prescrit plutôt un modèle de comptabilisation unique, les preneurs devant désormais inscrire au bilan leurs actifs faisant l'objet de contrats de location et leurs passifs liés à des contrats de location, et ce, dans la plupart des cas. Les preneurs doivent aussi constater dans l'état du résultat net une charge d'amortissement à l'égard de tout actif faisant l'objet d'un contrat de location et des frais d'intérêts relativement à tout passif lié à un contrat de location. La comptabilisation visant les bailleurs ne fait l'objet d'aucun changement notable, hormis certaines obligations d'information accrues. En ce qui nous concerne, IFRS 16 entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2019.

IAS 7 Tableau des flux de trésorerie (IAS 7)

En janvier 2016, l'IASB a publié une version modifiée d'IAS 7 qui impose la présentation d'informations spécifiques concernant les variations de certains passifs dans le tableau des flux de trésorerie. En ce qui nous concerne, ces modifications entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2017. Nous présenterons ces informations dans nos états financiers consolidés de 2018. L'adoption de ces changements ne devrait pas avoir une incidence importante sur nos états financiers consolidés.

IFRS 17 Contrats d'assurance (IFRS 17)

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17 qui établit une norme unique et complète fournissant des indications quant à la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance. IFRS 17 exige des entités qu'elles évaluent les passifs au titre des contrats d'assurance à leur valeur de réalisation actuelle selon l'une de trois approches. En ce qui nous concerne, ces modifications entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2021 et seront appliquées de manière rétrospective et les données comparatives seront retraitées, sauf si cela se révèle impossible.

Note 3 Juste valeur des instruments financiers

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers

Les tableaux suivants présentent une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur de chaque type d'instrument financier. Les dérivés incorporés sont présentés avec les contrats hôtes. Aux fins de l'évaluation, ils sont comptabilisés à la juste valeur lorsque les conditions exigeant la séparation sont respectées.

	Au 31 octobre 2017						
	Valeur comptable et juste valeur			Valeur comptable		Juste valeur	
	Instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments disponibles à la vente évalués à la juste valeur	Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
(en millions de dollars canadiens)							
Actifs financiers							
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	– \$	20 752 \$	– \$	11 910 \$	11 910 \$	32 662 \$	32 662 \$
Valeurs mobilières							
Activités de négociation	116 720	10 937	–	–	–	127 657	127 657
Titres disponibles à la vente (1)	–	–	75 877	14 845	14 771	90 722	90 648
	116 720	10 937	75 877	14 845	14 771	218 379	218 305
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	–	138 979	–	81 998	81 999	220 977	220 978
Prêts							
Prêts de détail	69	–	–	383 857	380 782	383 926	380 851
Prêts de gros	1 837	2 329	–	154 525	153 967	158 691	158 133
	1 906	2 329	–	538 382	534 749	542 617	538 984
Autres							
Dérivés	95 023	–	–	–	–	95 023	95 023
Autres actifs (2)	–	1 213	–	44 598	44 598	45 811	45 811
Passifs financiers							
Dépôts							
Particuliers	184 \$	13 794 \$	–	246 235 \$	246 147 \$	260 213 \$	260 125 \$
Entreprises et gouvernements (3)	(9)	94 518	–	411 156	412 495	505 665	507 004
Banques (4)	–	2 072	–	21 685	21 708	23 757	23 780
	175	110 384	–	679 076	680 350	789 635	790 909
Autres							
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	30 008	–	–	–	–	30 008	30 008
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	133 947	–	9 137	9 138	143 084	143 085
Dérivés	92 127	–	–	–	–	92 127	92 127
Autres passifs (5)	(1 132)	–	–	49 440	49 426	48 308	48 294
Débitures subordonnées	–	–	–	9 265	9 559	9 265	9 559

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2016						
	Valeur comptable et juste valeur			Valeur comptable	Juste valeur		
	Instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments disponibles à la vente évalués à la juste valeur	Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers							
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	– \$	15 967 \$	– \$	11 884 \$	11 884 \$	27 851 \$	27 851 \$
Valeurs mobilières							
Activités de négociation	141 265	10 027	–	–	–	151 292	151 292
Titres disponibles à la vente (1)	–	–	69 922	14 879	15 207	84 801	85 129
	141 265	10 027	69 922	14 879	15 207	236 093	236 421
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	–	121 692	–	64 610	64 498	186 302	186 190
Prêts							
Prêts de détail	71	–	–	368 145	369 012	368 216	369 083
Prêts de gros	1 437	904	–	151 047	150 720	153 388	153 061
	1 508	904	–	519 192	519 732	521 604	522 144
Autres							
Dérivés	118 944	–	–	–	–	118 944	118 944
Autres actifs (2)	–	894	–	43 981	43 979	44 875	44 873
Passifs financiers							
Dépôts							
Particuliers	113 \$	15 142 \$	–	235 295 \$	235 490 \$	250 550 \$	250 745 \$
Entreprises et gouvernements (3)	–	82 871	–	405 136	406 881	488 007	489 752
Banques (4)	–	730	–	18 302	18 312	19 032	19 042
	113	98 743	–	658 733	660 683	757 589	759 539
Autres							
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	50 369	–	–	–	–	50 369	50 369
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	88 863	–	14 578	14 583	103 441	103 446
Dérivés	116 550	–	–	–	–	116 550	116 550
Autres passifs (5)	282	10	–	43 865	43 838	44 157	44 130
Débitures subordonnées	–	131	–	9 631	9 700	9 762	9 831

(1) Les titres disponibles à la vente comprennent les titres détenus jusqu'à leur échéance qui sont comptabilisés au coût amorti.

(2) Comprend les engagements de clients en contrepartie d'acceptations et les instruments financiers comptabilisés dans les autres actifs.

(3) Le poste Entreprises et gouvernements comprend les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques.

(4) Les dépôts de banques correspondent aux dépôts venant d'institutions de dépôts réglementées.

(5) Comprend les acceptations et les instruments financiers comptabilisés dans les autres passifs.

Prêts et créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Les variations de la juste valeur des prêts et des créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont attribuables aux modifications du risque de crédit correspondent à l'écart entre le total des variations de la juste valeur de l'instrument au cours de la période et des variations de la juste valeur calculées en fonction des courbes de rendement sans risque appropriées.

(en millions de dollars canadiens)	Au	
	31 octobre 2017	31 octobre 2016
	Valeur comptable des prêts et créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (1)	Valeur comptable des prêts et créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (1)
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	20 752 \$	15 967 \$
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	138 979	121 692
Prêts de gros	2 329	904
Autres actifs	343	132
	162 403 \$	138 695 \$

(1) La valeur comptable des prêts et créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net représente leur exposition maximale au risque de crédit.

Pour les exercices clos les 31 octobre 2017 et 2016 et de façon cumulative depuis la comptabilisation initiale des actifs, il n'y a eu aucune variation importante de la juste valeur des prêts et des créances désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net qui était attribuable aux modifications du risque de crédit. Aux 31 octobre 2017 et 2016, la mesure dans laquelle les dérivés de crédit ou les instruments similaires limitaient l'exposition maximale au risque de crédit était minime.

Passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Pour nos passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, nous prenons en considération les variations de notre écart de taux et la durée attendue de l'instrument afin d'évaluer la variation de la juste valeur attribuable aux modifications du risque de crédit.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2017 ou pour l'exercice clos à cette date (1)				
	Valeur à l'échéance contractuelle	Valeur comptable	Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle	Variations de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit comprises dans les autres éléments du résultat global relativement aux positions encore détenues	Variations cumulatives de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit relativement aux positions encore détenues (2)
Dépôts à terme					
Particuliers	13 633 \$	13 794 \$	161 \$	34 \$	59 \$
Entreprises et gouvernements (3)	93 532	94 518	986	398	423
Banques (4)	2 072	2 072	–	–	–
	109 237	110 384	1 147	432	482
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	133 967	133 947	(20)	–	–
Autres passifs	–	–	–	–	–
Débiteures subordonnées	–	–	–	–	–
	243 204 \$	244 331 \$	1 127 \$	432 \$	482 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2016 ou pour l'exercice clos à cette date (1)				
	Valeur à l'échéance contractuelle	Valeur comptable	Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle	Variations de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit comprises dans les autres éléments du résultat global relativement aux positions encore détenues	Variations cumulatives de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit relativement aux positions encore détenues (2)
Dépôts à terme					
Particuliers	15 138 \$	15 142 \$	4 \$	99 \$	25 \$
Entreprises et gouvernements (3)	81 860	82 871	1 011	354	25
Banques (4)	730	730	–	–	–
	97 728	98 743	1 015	453	50
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	88 863	88 863	–	–	–
Autres passifs	10	10	–	–	–
Débiteures subordonnées	128	131	3	1	(2)
	186 729 \$	187 747 \$	1 018 \$	454 \$	48 \$

(1) Il n'y a eu aucune variation de la juste valeur attribuable aux modifications du risque de crédit comprises dans le résultat net relativement aux positions encore détenues.

(2) La variation cumulative est mesurée depuis la comptabilisation initiale des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2017, des profits liés à la juste valeur de 16 millions de dollars auparavant compris dans les autres éléments du résultat global ont trait aux passifs financiers décomptabilisés au cours de l'exercice (profits liés à la juste valeur de 14 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2016).

(3) Les dépôts à terme des entreprises et gouvernements comprennent les sommes provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques réglementées.

(4) Les dépôts à terme des banques désignent les sommes provenant d'institutions de dépôt réglementées.

Profits nets (pertes nettes) découlant des instruments financiers classés et désignés comme à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui comprennent essentiellement les titres détenus à des fins de transaction, les dérivés, les passifs liés aux activités de négociation, ainsi que les actifs et passifs financiers désignés comme étant détenus à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués à la juste valeur, les profits et pertes réalisés et latents étant inscrits dans les revenus autres que d'intérêt, essentiellement dans les revenus tirés des activités de négociation.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2017	le 31 octobre 2016
Profits nets (pertes nettes) ⁽¹⁾		
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽²⁾	1 112 \$	371 \$
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽³⁾	(68)	216
	1 044 \$	587 \$
Par gamme de produits ⁽¹⁾		
Taux d'intérêt et crédit	662 \$	404 \$
Titres de participation	(54)	(345)
Contrats de change et sur marchandises	436	528
	1 044 \$	587 \$

(1) Exclut les montants qui suivent qui ont trait à nos activités d'assurance et sont inscrits au poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires des états consolidés du résultat net : des pertes nettes découlant des instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net de 148 millions de dollars (profits de 617 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2016).

(2) Compte non tenu des dérivés désignés comme instruments de couverture. Se reporter à la note 8 pour en savoir davantage sur les profits (pertes) sur ces dérivés.

(3) Pour l'exercice clos le 31 octobre 2017, des pertes nettes liées à la juste valeur de 645 millions de dollars sur les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, autres que ceux attribuables aux variations de notre propre risque de crédit, ont été inclus dans les revenus autres que d'intérêt (profits de 428 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2016).

Revenu net d'intérêt tiré des instruments financiers

Le revenu d'intérêt et le revenu de dividende découlant des actifs financiers et passifs financiers et les coûts de financement connexes sont inclus dans le revenu net d'intérêt.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2017	le 31 octobre 2016
Revenu d'intérêt ⁽¹⁾		
Instruments financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net	6 043 \$	5 181 \$
Autres catégories d'instruments financiers	20 861	19 271
	26 904	24 452
Charge d'intérêt ⁽¹⁾		
Instruments financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net	3 934 \$	2 952 \$
Autres catégories d'instruments financiers	5 830	4 969
	9 764	7 921
Revenu net d'intérêt	17 140 \$	16 531 \$

(1) Exclut les montants qui suivent qui ont trait à nos activités d'assurance et sont inscrits au poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires des états consolidés du résultat net : revenu d'intérêt de 459 millions de dollars (474 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2016) et frais d'intérêt de 5 millions (4 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2016).

Honoraires nets

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2017, nous avons tiré des honoraires de 5 139 millions de dollars de nos services bancaires (4 817 millions au 31 octobre 2016). Pour l'exercice clos le 31 octobre 2017, nous avons aussi tiré des honoraires de 11 191 millions de dollars des services de gestion de placement, de fiducie, de garde, de souscription, de courtage et autres à nos clients de détail et à nos clients institutionnels (10 378 millions⁽¹⁾ au 31 octobre 2016). Ces honoraires sont inclus au poste Revenus autres que d'intérêt.

(1) À compter du quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et les autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

Juste valeur des actifs et des passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur

(en millions de dollars canadiens)	Au												
	31 octobre 2017					31 octobre 2016							
	Évaluation à la juste valeur selon le			Total de la juste valeur, montant brut	Ajustements de compensation	Actifs/passifs à la juste valeur	Évaluation à la juste valeur selon le			Total de la juste valeur, montant brut	Ajustements de compensation	Actifs/passifs à la juste valeur	
Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 1				Niveau 2	Niveau 3					
Actifs financiers													
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	- \$	20 752 \$	- \$	20 752 \$		\$	20 752 \$	- \$	15 967 \$	- \$	15 967 \$	\$	15 967 \$
Valeurs mobilières													
Titres détenus à des fins de transaction													
Créances d'entités gouvernementales canadiennes (1)													
Gouvernement fédéral	9 374	7 929	-	17 303		17 303	13 072	10 214	-	23 286		23 286	
Provinces et municipalités	-	11 422	-	11 422		11 422	-	11 928	-	11 928		11 928	
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (1)	1 226	29 634	-	30 860		30 860	3 358	37 002	1	40 361		40 361	
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE (2)	934	10 420	-	11 354		11 354	1 390	5 530	-	6 920		6 920	
Titres adossés à des créances hypothécaires (1)	-	1 298	-	1 298		1 298	-	1 457	-	1 457		1 457	
Titres adossés à des actifs													
Titres non garantis par des créances (3)	-	732	-	732		732	-	557	4	561		561	
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	52	21 655	29	21 736		21 736	25	20 630	62	20 717		20 717	
Titres de participation	29 674	2 853	425	32 952		32 952	43 155	2 531	376	46 062		46 062	
	41 260	85 943	454	127 657		127 657	61 000	89 849	443	151 292		151 292	
Titres disponibles à la vente (4)													
Créances d'entités gouvernementales canadiennes (1)													
Gouvernement fédéral	477	1 124	-	1 601		1 601	44	378	-	422		422	
Provinces et municipalités	-	2 503	-	2 503		2 503	-	2 364	-	2 364		2 364	
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (1)	8	28 999	508	29 515		29 515	1	24 668	747	25 416		25 416	
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	479	8 673	-	9 152		9 152	3 416	10 484	-	13 900		13 900	
Titres adossés à des créances hypothécaires (1)	-	934	-	934		934	-	395	-	395		395	
Titres adossés à des actifs													
TGC	-	3 623	-	3 623		3 623	-	1 630	-	1 630		1 630	
Titres non garantis par des créances	-	2 671	203	2 874		2 874	-	1 886	217	2 103		2 103	
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	-	23 662	797	24 459		24 459	-	21 110	956	22 066		22 066	
Titres de participation	339	38	711	1 088		1 088	376	331	756	1 463		1 463	
Titres en substitut de prêt	-	24	4	28		28	49	25	-	74		74	
	1 303	72 251	2 223	75 777		75 777	3 886	63 271	2 676	69 833		69 833	
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés													
Prêts	-	138 979	-	138 979		138 979	-	121 692	-	121 692		121 692	
Autres	-	4 056	179	4 235		4 235	-	2 083	329	2 412		2 412	
Dérivés													
Contrats de taux d'intérêt	-	106 145	380	106 525		106 525	3	153 216	555	153 774		153 774	
Contrats de change	-	42 871	63	42 934		42 934	-	56 752	26	56 778		56 778	
Dérivés de crédit	-	157	-	157		157	-	191	-	191		191	
Autres contrats	3 510	10 141	307	13 958		13 958	2 855	3 613	307	6 775		6 775	
Ajustements de l'évaluation	-	(722)	(3)	(725)		(725)	-	(1 429)	(3)	(1 432)		(1 432)	
Total des dérivés, montant brut	3 510	158 592	747	162 849		162 849	2 858	212 343	885	216 086		216 086	
Ajustements de compensation						(67 826)						(97 142)	
Total des dérivés						95 023						118 944	
Autres actifs	966	247	-	1 213		1 213	762	132	-	894		894	
	47 039 \$	480 820 \$	3 603 \$	531 462 \$		(67 826) \$	463 636 \$	68 506 \$	505 337 \$	4 333 \$	578 176 \$	(97 142) \$	481 034 \$
Passifs financiers													
Dépôts													
Particuliers	- \$	13 513 \$	465 \$	13 978 \$		13 978 \$	- \$	14 830 \$	425 \$	15 255 \$		15 255 \$	
Entreprises et gouvernements	-	94 509	-	94 509		94 509	-	82 869	2	82 871		82 871	
Banques	-	2 072	-	2 072		2 072	-	730	-	730		730	
Autres													
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	12 407	17 601	-	30 008		30 008	32 672	17 696	1	50 369		50 369	
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	-	133 947	-	133 947		133 947	-	88 863	-	88 863		88 863	
Dérivés													
Contrats de taux d'intérêt	-	100 765	835	101 600		101 600	-	145 055	1 003	146 058		146 058	
Contrats de change	-	40 497	42	40 539		40 539	-	57 438	41	57 479		57 479	
Dérivés de crédit	-	258	-	258		258	-	263	-	263		263	
Autres contrats	3 417	13 461	488	17 366		17 366	3 135	5 543	429	9 107		9 107	
Ajustements de l'évaluation	-	55	13	68		68	-	(133)	7	(126)		(126)	
Total des dérivés, montant brut	3 417	155 036	1 378	159 831		159 831	3 135	208 166	1 480	212 781		212 781	
Ajustements de compensation						(67 704)						(96 231)	
Total des dérivés						92 127						116 550	
Autres passifs	130	(1 286)	24	(1 132)		(1 132)	124	80	88	292		292	
Débitures subordonnées	-	-	-	-		-	-	131	-	131		131	
	15 954 \$	415 392 \$	1 867 \$	433 213 \$		(67 704) \$	365 509 \$	35 931 \$	413 365 \$	1 996 \$	451 292 \$	(96 231) \$	355 061 \$

(1) Au 31 octobre 2017, la valeur des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales inclus dans tous les niveaux de la juste valeur des titres détenus à des fins de transaction s'établissait respectivement à 17 977 millions de dollars et à néant (14 987 millions et 10 millions au 31 octobre 2016), et la valeur de ceux inclus dans tous les niveaux de la juste valeur des titres disponibles à la vente se chiffrait respectivement à 13 352 millions de dollars et à 727 millions (13 212 millions et 346 millions au 31 octobre 2016).

(2) OCDE signifie « Organisation de Coopération et de Développement Économiques ».

(3) TGC signifie « titres garantis par des créances ».

(4) Ne tient pas compte d'un montant de 100 millions de dollars (89 millions au 31 octobre 2016) de titres disponibles à la vente comptabilisés au coût.

Les justes valeurs de nos principaux actifs et passifs évalués de façon récurrente sont établies et classées dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur à l'aide des données et techniques d'évaluation suivantes :

Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques

Une majorité de nos dépôts auprès des banques est désignée comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces dépôts à la juste valeur par le biais du résultat net se composent de dépôts à court terme auprès de banques et sont inclus dans le poste Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Les données des modèles d'évaluation comprennent les courbes de swaps de taux d'intérêt et les écarts de taux, le cas échéant. Ils sont classés dans les instruments de niveau 2 de la hiérarchie, car les données sont observables.

Obligations d'État (entités gouvernementales canadiennes, américaines et d'autres pays membres de l'OCDE)

Les obligations d'État sont incluses dans les postes Créances d'entités gouvernementales canadiennes, Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains, Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur des titres d'emprunt garantis ou émis par des entités gouvernementales sur des marchés actifs est déterminée en fonction des prix des transactions récentes, des cours établis par les courtiers ou des prix établis par des vendeurs tiers, et ces titres sont classés au niveau 1 de la hiérarchie. La juste valeur des titres qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs est fondée soit sur les prix des titres, soit sur des techniques d'évaluation qui utilisent des données comme des rendements et des écarts liés au risque implicites dérivés des prix des titres d'entités gouvernementales semblables négociés activement. Les titres dont les prix ou les taux sont observables et qui peuvent être comparés aux prix des transactions, aux cours établis par les courtiers ou aux prix établis par les vendeurs sont classés au niveau 2 de la hiérarchie. Les titres dont les données ne sont pas observables sont classés au niveau 3 de la hiérarchie.

Obligations sur le marché municipal américain et obligations de sociétés

La juste valeur des obligations sur le marché municipal américain et des obligations de sociétés, qui sont comptabilisées aux postes Titres d'emprunt de sociétés et autres créances, Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, est déterminée en fonction de l'un ou l'autre des éléments suivants : les prix des transactions récentes, les cours établis par les courtiers, les services d'établissement des prix ou, dans certains cas, la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie qui utilise des données sur les taux comme des rendements de référence (CDOR, LIBOR et autres taux de référence semblables) et des écarts liés au risque de titres comparables. Les titres dont les prix ou les taux sont observables sont classés au niveau 2 de la hiérarchie. Les titres dont les données ne sont pas observables sont classés au niveau 3 de la hiérarchie.

Titres adossés à des actifs et titres adossés à des créances hypothécaires

Les titres adossés à des actifs et les titres adossés à des créances hypothécaires sont présentés aux postes Titres adossés à des actifs, Titres adossés à des créances hypothécaires, Créances d'entités gouvernementales canadiennes, Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Les titres adossés à des actifs comprennent des titres garantis par des créances (TGC). Les données utilisées pour l'évaluation des titres adossés à des créances hypothécaires et des TGC sont, lorsqu'ils sont disponibles, les cours du marché, les cours établis par les contrepartistes ou les syndicatés chefs de file, les cours établis par les courtiers et les prix établis par les vendeurs de titres identiques. Lorsque les prix de titres identiques ne sont pas facilement accessibles, nous avons recours aux modèles standards appliqués dans le secteur qui utilisent des données comme les marges d'escompte, les rendements, le taux de défaillance, le taux de remboursement anticipé et l'ampleur des taux de perte, lesquels sont fondés sur les prix de transaction, les cours établis par les courtiers ou les prix établis par les vendeurs d'instruments comparables. Lorsque les prix et les données sont observables, les titres adossés à des actifs et les titres adossés à des créances hypothécaires sont classés au niveau 2 de la hiérarchie, autrement, ils sont classés au niveau 3.

Titres à enchères

Les titres à enchères sont inclus dans les Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains et les Titres adossés à des actifs du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. L'évaluation des titres à enchères consiste à actualiser les flux de trésorerie projetés provenant de la garantie des prêts aux étudiants sous-jacents et à tenir compte de multiples données, comme les taux de défaillance, de remboursement anticipé, de report et de rachat et les écarts de taux. Ces données ne sont pas observables et, par conséquent, les titres à enchères sont classés au niveau 3 de la hiérarchie. Toutes les données pertinentes doivent être évaluées et il faut faire appel à un jugement important pour déterminer les données d'évaluation appropriées.

Titres de participation

Les postes Titres de participation et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur consistent en des actions ordinaires cotées et non cotées, des titres de participation privés et des fonds de couverture comportant certaines clauses de rachat restrictives. La juste valeur des actions ordinaires est fondée sur les prix cotés sur des marchés actifs, lorsqu'ils sont disponibles, et ces titres sont classés au niveau 1 de la hiérarchie. Lorsque les prix cotés sur des marchés actifs ne sont pas facilement accessibles, la juste valeur est déterminée en se fondant sur les cours du marché de titres semblables ou au moyen de techniques d'évaluation, notamment les ratios cours/bénéfice et la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données les flux de trésorerie projetés et le taux d'actualisation. Les titres de participation privés sont classés au niveau 3 de la hiérarchie, car leurs données ne sont pas observables. Les fonds de couverture sont évalués selon la valeur liquidative. S'il nous est possible de racheter un fonds de couverture à sa valeur liquidative avant la prochaine date de clôture trimestrielle, celui-ci est classé au niveau 2 de la hiérarchie, autrement, il est classé au niveau 3.

Dérivés

La juste valeur des dérivés négociés en Bourse, comme les options sur taux d'intérêt et sur actions et les contrats à terme standardisés, est fondée sur les cours du marché, et ces titres sont classés au niveau 1 de la hiérarchie. Les dérivés hors cote comprennent principalement les swaps de taux d'intérêt et de devises, les options sur taux d'intérêt, les contrats de change à terme et les options sur devises, ainsi que les

options et les swaps sur marchandises. Les dérivés sur taux d'intérêt, sur devises et sur actions hors cote ou négociés en Bourse sont inclus dans les postes Contrats de taux d'intérêt, Contrats de change et Autres contrats, respectivement, du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur des dérivés hors cote est déterminée au moyen de modèles d'évaluation lorsque les cours du marché ou les données sur les prix consensuels établis par des tiers ne sont pas disponibles. Les modèles d'évaluation, comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie ou le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, tiennent compte des données observables et non observables sur les taux d'intérêt, les taux de change, les cours des actions et les prix des marchandises (y compris les indices), les écarts de taux, les niveaux correspondants de la volatilité sur le marché et d'autres facteurs d'établissement des prix fondés sur le marché. Les écarts acheteur-vendeur, les ajustements de l'évaluation liés au crédit, les ajustements de l'évaluation liés au financement, les swaps indexés sur le taux à un jour, les incertitudes liées aux paramètres et aux modèles et le profit ou la perte latent à la création d'une transaction sont d'autres ajustements à la juste valeur. Un instrument dérivé est classé au niveau 2 de la hiérarchie si des données observables sur le marché sont disponibles ou si les données non observables n'ont pas d'incidence importante sur la juste valeur. Autrement, l'instrument dérivé est classé au niveau 3 de la hiérarchie.

Titres empruntés ou achetés en vertu de conventions de revente et titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat

Dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, ces instruments sont inclus dans les postes Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés. La juste valeur de ces contrats est calculée au moyen de techniques d'évaluation comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, dont les données sont fondées sur les courbes de taux d'intérêt. Ils sont classés dans les instruments de niveau 2 de la hiérarchie, car les données sont observables.

Dépôts

La majorité de nos dépôts est évaluée au coût amorti, mais certains dépôts sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces dépôts à la juste valeur par le biais du résultat net englobent les dépôts pris de clients, de certificats de dépôt et de billets émis, ainsi que d'obligations liées à des titres de participation et à des taux d'intérêt, et ils sont inclus dans le poste Dépôts du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie et des modèles d'évaluation des options sur dérivés. Les données des modèles d'évaluation comprennent les courbes de rendements de référence, les écarts de taux, les taux d'intérêt, la volatilité des titres de participation et des taux d'intérêt, les dividendes et la corrélation, le cas échéant. Les dépôts sont classés dans les instruments de niveau 2 ou de niveau 3 de la hiérarchie, selon l'importance des écarts de taux, de la volatilité, des dividendes et de la corrélation non observables.

Engagements afférents à des titres vendus à découvert

La juste valeur des engagements afférents à des titres vendus à découvert est fondée sur les prix cotés sur des marchés actifs, lorsqu'ils sont disponibles, et ces titres sont classés au niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Lorsque les prix cotés sur des marchés actifs ne sont pas facilement accessibles, ils sont principalement classés au niveau 2.

Information quantitative sur les évaluations de la juste valeur à l'aide de données non observables importantes (instruments de niveau 3)

Le tableau suivant présente la juste valeur de nos principaux instruments financiers de niveau 3, les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer leur juste valeur, les fourchettes et les moyennes pondérées des données non observables.

Au 31 octobre 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf les prix, les pourcentages et les ratios)

Produits	Poste dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur	Juste valeur		Techniques d'évaluation	Principales données non observables (1)	Fourchettes des valeurs des données (2), (3)		
		Actif	Passif			Bas	Haut	Moyenne pondérée/répartition des données (4)
Instruments financiers non dérivés								
Titres à enchères	Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains Titres adossés à des actifs	508 197		Flux de trésorerie actualisés	Marges d'escompte Taux de défaillance Taux de remboursement anticipé Taux de recouvrement	1,13 % 3,00 % 4,00 % 40,00 %	2,95 % 3,40 % 10,00 % 97,50 %	1,71 % 3,00 % 4,29 % 95,95 %
Titres d'emprunt de sociétés	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances Prêts Engagements afférents à des titres vendus à découvert	33 179		Fondée sur les prix Flux de trésorerie actualisés	Prix Rendements Taux de capitalisation Écart de taux Rehaussement de crédit	20,00 \$ s.o. s.o. 1,11 % 12,82 %	119,30 \$ s.o. s.o. 11,59 % 17,10 %	113,77 \$ s.o. s.o. 6,35 % 14,16 %
Créances d'entités gouvernementales et obligations municipales	Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	- 793		Fondée sur les prix Flux de trésorerie actualisés	Prix Rendements	63,43 \$ 0,17 %	93,29 \$ 13,04 %	64,18 \$ 3,22 %
Titres de participation privés, placements dans des fonds de couverture et dérivés sur actions connexes	Titres de participation Actifs liés aux dérivés Passifs liés aux dérivés Titres en substitut de prêt	1 136 - 4	97	Cours de marché d'instruments comparables Fondée sur les prix Flux de trésorerie actualisés	Ratios valeur de l'entreprise/BAIIA Ratios c/b Ratios valeur de l'entreprise/revenus Escomptes de liquidité (5) Taux d'actualisation Valeur liquidative/prix (6)	9,30X 4,80X 1,50X 15,00 % 11,00 % s.o.	16,60X 27,40X 9,51X 40,00 % 11,00 % s.o.	13,32X 19,42X 5,75X 25,24 % 11,00 % s.o.
Instruments financiers dérivés	Dérivés sur taux d'intérêt et obligations structurées liées à des taux d'intérêt (7)	415	843	Flux de trésorerie actualisés Modèle d'évaluation des options	Taux d'intérêt Taux des swaps sur IPC Corrélation taux d'intérêt/taux d'intérêt Corrélation taux de change/taux d'intérêt Corrélation taux de change/taux de change	2,23 % 1,72 % 19,00 % 29,00 % 68,00 %	2,56 % 1,90 % 67,00 % 56,00 % 68,00 %	Répartition égale Répartition égale Répartition égale Répartition égale Répartition égale
Dérivés sur actions et obligations structurées liées à des titres de participation (7)	Actifs liés aux dérivés Dépôts Passifs liés aux dérivés	302	465 369	Flux de trésorerie actualisés Modèle d'évaluation des options	Rendement de l'action Corrélation cours des actions/cours des actions Corrélation cours des actions/taux de change Volatilités des cours des actions	0,02 % 15,00 % (70,00)% 3,00 %	10,49 % 97,34 % 39,10 % 110,00 %	Tranche inférieure Tranche centrale Tranche centrale Tranche inférieure
Autres (8)	Titres adossés à des actifs Actifs liés aux dérivés Dépôts Passifs liés aux dérivés Autres passifs	6 30	- 69 24					
Total		3 603 \$	1 867 \$					

Au 31 octobre 2016 (en millions de dollars canadiens, sauf les prix, les pourcentages et les ratios)

Produits	Poste dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur	Juste valeur		Techniques d'évaluation	Principales données non observables (1)	Fourchettes des valeurs des données (2), (3)		
		Actif	Passif			Bas	Haut	Moyenne pondérée / répartition des données (4)
Instruments financiers non dérivés								
Titres à enchères	Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	717		Flux de trésorerie actualisés	Marges d'escompte	1,57 %	3,75 %	2,43 %
	Titres adossés à des actifs	193			Taux de défaillance	3,00 %	9,30 %	3,02 %
					Taux de remboursement anticipé	4,00 %	10,00 %	4,44 %
					Taux de recouvrement	40,00 %	97,50 %	92,37 %
Titres d'emprunt de sociétés								
	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	98		Fondée sur les prix	Prix	20,00 \$	127,54 \$	111,93 \$
	Prêts	329		Flux de trésorerie actualisés	Rendements	5,25 %	8,85 %	7,39 %
	Engagements afférents à des titres vendus à découvert		1		Taux de capitalisation	5,99 %	8,35 %	7,17 %
					Écart de taux	1,51 %	12,54 %	7,02 %
					Rehaussement de crédit	12,04 %	16,05 %	14,04 %
Créances d'entités gouvernementales et obligations municipales								
	Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	31		Fondée sur les prix	Prix	60,00 \$	99,79 \$	63,30 \$
	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	920		Flux de trésorerie actualisés	Rendements	1,48 %	20,92 %	4,16 %
Titres de participation privés, placements dans des fonds de couverture et dérivés sur actions connexes								
	Titres de participation	1 132		Cours de marché	Ratios valeur de l'entreprise/BAIIA	6,94X	15,50X	9,65X
	Actifs liés aux dérivés	77		d'instruments comparables	Ratios c/b	12,12X	23,25X	14,45X
				Fondée sur les prix	Ratios valeur de l'entreprise/revenus	0,30X	5,90X	3,42X
	Passifs liés aux dérivés		168	Flux de trésorerie actualisés	Escomptes de liquidité (5)	15,00 %	40,00 %	29,21 %
	Titres en substitut de prêt	-			Taux d'actualisation	12,00 %	17,00 %	16,53 %
					Valeur liquidative/prix (6)	s.o.	s.o.	s.o.
Instruments financiers dérivés								
Dérivés sur taux d'intérêt et obligations structurées liées à des taux d'intérêt (7)	Actifs liés aux dérivés	566		Flux de trésorerie actualisés	Taux d'intérêt	1,79 %	2,43 %	Répartition égale
	Passifs liés aux dérivés		1 014	Modèle d'évaluation des options	Taux des swaps sur IPC	1,49 %	1,97 %	Répartition égale
					Corrélation taux de change/taux d'intérêt	19,00 %	67,00 %	Répartition égale
					Corrélation taux de change/taux d'intérêt	29,00 %	56,00 %	Répartition égale
					Corrélation taux de change/taux de change	68,00 %	68,00 %	Répartition égale
Dérivés sur actions et obligations structurées liées à des titres de participation (7)								
	Actifs liés aux dérivés	217		Flux de trésorerie actualisés	Rendement de l'action	0,04 %	20,64 %	Tranche inférieure
				Modèle d'évaluation des options	Corrélation cours des actions/cours des actions	13,90 %	97,40 %	Tranche centrale
	Dépôts		425		Corrélation cours des actions/taux de change	(71,40)%	32,40 %	Tranche centrale
	Passifs liés aux dérivés		242		Volatilités des cours des actions	3,00 %	118,00 %	Tranche inférieure
Autres (8)								
	Titres adossés à des actifs	28						
	Actifs liés aux dérivés	25						
	Dépôts		2					
	Passifs liés aux dérivés		56					
	Autres passifs		88					
Total		4 333 \$	1 996 \$					

- (1) Les acronymes désignent les termes suivants : i) bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (BAIIA); ii) cours/bénéfice (c/b); et iii) indice des prix à la consommation (IPC).
 - (2) Les valeurs du bas et du haut représentent les données des niveaux réels le plus bas et le plus élevé qui sont utilisées pour évaluer un groupe d'instruments financiers d'une catégorie de produits en particulier. Ces fourchettes de données ne reflètent pas le niveau d'incertitude des données, mais sont influencées par les différents instruments sous-jacents de la catégorie de produits. Par conséquent, les fourchettes de données varient d'une période à l'autre en fonction des caractéristiques des instruments sous-jacents détenus à chaque date de bilan. Lorsqu'elle est présentée, la moyenne pondérée des valeurs des données est calculée en fonction de la juste valeur relative des instruments de la catégorie de produits. Les moyennes pondérées des dérivés ne sont pas présentées dans le tableau, car elles ne constituent pas une mesure comparable, mais la répartition des principales données non observables dans la fourchette indiquée pour chacune des catégories de produits y est présentée.
 - (3) Les données fondées sur les prix sont importantes pour certains titres d'emprunt et elles sont fondées sur des données de référence externes, des instruments comparables ou des données de négociation datées d'avant la fin du trimestre. Pour ces instruments, la donnée sur le prix est exprimée en dollars pour chaque tranche de 100 \$ de la valeur nominale. Par exemple, si la donnée sur le prix est de 105 \$, un instrument est évalué à prime sur sa valeur nominale.
 - (4) Le niveau de regroupement et de diversité de chaque catégorie d'instruments dérivés peut faire en sorte que certaines fourchettes de données soient étendues et que les données y soient réparties inégalement. Dans le tableau, nous avons indiqué si la majorité des données sont concentrées dans la tranche supérieure, centrale ou inférieure de la fourchette, ou si elles sont réparties également dans la fourchette.
 - (5) La juste valeur des titres, compte tenu des données sur les escomptes de liquidité, totalisait 54 millions de dollars (127 millions au 31 octobre 2016).
 - (6) La valeur liquidative d'un fonds de couverture est la juste valeur totale de l'actif moins le passif, divisée par le nombre de parts du fonds. La valeur liquidative des fonds et les dérivés sur actions correspondants fondés sur la valeur liquidative ne sont pas considérés comme des données observables, car nous ne pouvons racheter certains de ces fonds de couverture à la valeur liquidative avant la prochaine date de clôture trimestrielle. Les titres de participation privés sont évalués à la valeur liquidative ou selon des techniques d'évaluation. La fourchette de la valeur liquidative par part ou du prix par action n'a pas été présentée pour les fonds de couverture ou les titres de participation privés en raison de la dispersion des prix qui découle de la diversité des placements.
 - (7) Les obligations structurées comprennent des dérivés incorporés sur taux d'intérêt et sur actions dont les données non observables sont semblables à celles des dérivés sur actions et sur taux d'intérêt.
 - (8) La catégorie Autres inclut principalement des instruments non importants comme les dérivés sur marchandises, les dérivés de change, les dérivés de crédit, les contrats d'assurance vie détenus par des banques et le financement bancaire et les dépôts.
- s.o. sans objet

Sensibilité aux données non observables et relations entre les données non observables

Rendement, écarts de taux/marges d'escompte

Le rendement d'un instrument financier correspond au taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs dans un modèle d'évaluation. Une augmentation du rendement, de façon isolée, se traduirait par une diminution de l'évaluation de la juste valeur, et réciproquement. Un écart de taux/une marge d'escompte s'entend de la différence entre le rendement d'un instrument d'emprunt et le rendement d'un instrument de référence. Les instruments de référence sont assortis de notations élevées et d'échéances semblables et sont souvent des obligations d'État. Par conséquent, l'écart de taux ou la marge d'escompte représente le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs d'un actif afin de refléter le rendement du marché nécessaire pour compenser l'incertitude des flux de trésorerie estimatifs. L'écart de taux ou la marge d'escompte d'un instrument fait partie du rendement utilisé dans la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. En général, une augmentation de l'écart de taux ou la marge d'escompte se traduira par une diminution de la juste valeur, et réciproquement.

Écart de financement

Les écarts de financement sont les écarts de taux qui s'appliquent spécifiquement aux taux de nos dépôts ou de nos financements. Une diminution des écarts de financement, de façon isolée, se traduira par une augmentation de la juste valeur de nos passifs, et réciproquement.

Taux de défaillance

Le taux de défaillance s'entend du taux auquel les emprunteurs omettent d'effectuer leurs remboursements prévus. Une diminution du taux de défaillance donnera habituellement lieu à une augmentation de la juste valeur du prêt, et réciproquement. Cet effet sera beaucoup plus prononcé pour un prêt aux étudiants non garanti par un gouvernement que pour un prêt garanti par un gouvernement.

Taux de remboursement anticipé

Le taux de remboursement anticipé s'entend du taux auquel un prêt sera remboursé par anticipation par rapport à son amortissement prévu. Les remboursements anticipés modifient les flux de trésorerie futurs d'un prêt. Une augmentation du taux de remboursement anticipé, de façon isolée, se traduira par une augmentation de la juste valeur si le taux d'intérêt du prêt est inférieur au taux de réinvestissement en vigueur, et une diminution du taux de remboursement anticipé, de façon isolée, se traduira par une diminution de la juste valeur si le taux d'intérêt d'un prêt est inférieur au taux de réinvestissement en vigueur. Les taux de remboursement anticipé sont, en général, corrélés négativement par rapport aux taux d'intérêt.

Taux de recouvrement et ampleur des taux de perte

Le taux de recouvrement est une estimation du montant du prêt qui devrait être recouvert en cas de défaillance. Le taux de recouvrement correspond au montant recouvert divisé par le solde du prêt, exprimé en pourcentage. La notion inverse du recouvrement est l'ampleur des taux de perte. L'ampleur des taux de perte est une estimation du montant qui ne sera pas recouvert si un prêt est en défaillance. L'ampleur des taux de perte correspond à la perte divisée par le solde du prêt et elle est exprimée en pourcentage. En général, une augmentation du taux de recouvrement ou une diminution de l'ampleur des taux de perte se traduira par une augmentation de la juste valeur du prêt, et réciproquement.

Taux de capitalisation

Le taux de capitalisation est le taux de rendement d'un placement dans un bien immobilier calculé en divisant le revenu du bien par la valeur du bien. Un taux de capitalisation moins élevé se traduira par une augmentation de la valeur du bien, et réciproquement.

Taux de volatilité

La volatilité mesure la variabilité potentielle des prix futurs et est souvent évaluée comme écart type des fluctuations des prix. La volatilité est une donnée des modèles d'évaluation des options qui est utilisée pour déterminer la valeur des dérivés et des obligations structurées émises. La volatilité est utilisée pour évaluer les options sur actions, sur taux d'intérêt, sur marchandises et sur devises. Un taux de volatilité plus élevé représente une plus forte probabilité que le taux ou le prix sous-jacent fluctue. Des taux de volatilité plus élevés pourraient se traduire par une augmentation ou une diminution de la juste valeur de l'option, selon les modalités de l'option. La détermination des taux de volatilité dépend de divers facteurs, y compris, sans s'y limiter, le cours du marché sous-jacent, le prix d'exercice et l'échéance.

Rendement de l'action

Les rendements des actions correspondent aux rendements prévus des actions sous-jacentes, exprimés en pourcentage annuel de leur prix. Les rendements des actions sont utilisés comme données des modèles d'évaluation des prix des contrats à terme de gré à gré sur actions et des options. Une augmentation des rendements des actions se traduira par une diminution du prix à terme et réciproquement. Une augmentation des rendements des actions se traduira par une augmentation ou une diminution de la valeur d'une option, selon les modalités de l'option.

Taux de corrélation

La corrélation est la relation linéaire entre les variations de deux variables différentes. La corrélation est une donnée utilisée pour évaluer les contrats dérivés et les obligations structurées émises lorsque le rendement d'un instrument est déterminé par des variables corrélées. Lorsque les variables sont corrélées positivement, une augmentation d'une variable se traduira par une augmentation de l'autre variable. Lorsque les variables sont corrélées négativement, une augmentation d'une variable se traduira par une diminution de l'autre variable. Les variables en question peuvent faire partie d'une seule catégorie d'actifs ou d'un seul marché (cours des actions, taux d'intérêt, prix des marchandises, écarts de taux et taux de change) ou faire partie de différentes catégories d'actifs (cours des actions par rapport aux taux de change ou taux d'intérêt par rapport aux taux de change). Les variations de la corrélation donneront lieu à une augmentation ou à une diminution de la juste valeur d'un instrument financier selon les modalités de l'instrument.

Taux d'intérêt

Un taux d'intérêt est le montant à payer en pourcentage sur le capital ou le capital nominal. Une augmentation des taux d'intérêt entraînera une diminution de la valeur des flux de trésorerie actualisés d'un instrument financier, et réciproquement.

Taux des swaps sur l'indice des prix à la consommation

Le taux d'un swap sur l'IPC est exprimé en pourcentage d'une augmentation du prix moyen d'un panier de produits et services, par exemple dans les secteurs du transport, de l'alimentation et des soins de santé. Une augmentation du taux des swaps sur IPC se traduira par une augmentation des paiements des swaps sur inflation, et réciproquement.

Ratios valeur de l'entreprise/BAIIA, ratios c/b, ratios valeur de l'entreprise/revenus et escomptes de liquidité

Les données d'évaluation des titres de participation privés incluent les ratios valeur de l'entreprise/BAIIA, les ratios c/b et les ratios valeur de l'entreprise/revenus. Ces ratios sont utilisés pour calculer soit la valeur de l'entreprise, soit la valeur de l'action d'une société en se fondant sur un multiple des bénéfices ou des revenus estimés. Des multiples plus élevés se traduiront par des justes valeurs plus élevées pour tous les types de ratios, et réciproquement. Un escompte de liquidité peut être appliqué lorsqu'il y a peu de transactions sur lesquelles fonder les évaluations, voire aucune.

Rehaussement de crédit

Le rehaussement de crédit est une donnée utilisée pour évaluer une transaction de titrisation et correspond au montant de la protection contre la perte sur prêts pour une tranche de rang supérieur. Le rehaussement de crédit est exprimé en tant que pourcentage de la taille de la transaction. Une progression du rehaussement de crédit donnera lieu à une diminution de l'écart de taux et à une augmentation de la juste valeur de la tranche, et vice versa.

Relations entre les données non observables

Les données non observables, y compris celles présentées ci-dessus, soit la marge d'escompte, le taux de défaillance, le taux de remboursement anticipé et le taux de recouvrement et l'ampleur des taux de perte, pourraient ne pas être indépendantes l'une de l'autre. Par exemple, une variation du taux de défaillance, du taux de remboursement anticipé, du taux de recouvrement et de l'ampleur des taux de perte pourrait avoir une incidence sur la marge d'escompte. En général, les marges d'escompte diminueront si les taux de défaillance diminuent ou si les taux de recouvrement augmentent.

Variations de l'évaluation de la juste valeur des instruments évalués de façon récurrente et classés au niveau 3

Les tableaux suivants présentent les variations des évaluations récurrentes de la juste valeur pour les instruments classés au niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2017								
	Juste valeur au début de la période	Total des profits (pertes) réalisés/latents compris dans le résultat	Total des profits (pertes) latents compris dans les autres éléments du résultat global (1)	Achats d'actifs/émissions de passifs	Ventes d'actifs/règlements de passifs et autres (2)	Transferts vers le niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur à la fin de la période	Variations des profits (pertes) latents compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus
Actifs									
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction									
Créances d'entités gouvernementales canadiennes									
Provinces et municipalités	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	1	–	–	–	(1)	–	–	–	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Titres adossés à des actifs									
TGC	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Titres non garantis par des créances	4	–	–	7	(10)	–	(1)	–	–
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	62	(4)	1	52	(68)	20	(34)	29	(3)
Titres de participation	376	(143)	(18)	275	(81)	17	(1)	425	(119)
	443	(147)	(17)	334	(160)	37	(36)	454	(122)
Titres disponibles à la vente									
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	747	(5)	(19)	–	(215)	–	–	508	s.o.
Titres adossés à des actifs									
Titres non garantis par des créances	217	–	7	–	(21)	–	–	203	s.o.
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	956	(1)	(34)	119	(55)	–	(188)	797	s.o.
Titres de participation	756	62	45	45	(197)	–	–	711	s.o.
Titres en substitut de prêt	–	–	–	4	–	–	–	4	s.o.
	2 676	56	(1)	168	(488)	–	(188)	2 223	s.o.
Prêts	329	(5)	(5)	405	(512)	–	(33)	179	–
Autres									
Soldes nets des dérivés (3)									
Contrats de taux d'intérêt	(448)	49	(20)	33	(2)	4	(71)	(455)	74
Contrats de change	(15)	49	2	(3)	(7)	1	(6)	21	17
Dérivés de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres contrats	(122)	80	2	(76)	2	(58)	(9)	(181)	52
Ajustements de l'évaluation	(10)	–	–	–	(6)	–	–	(16)	–
Autres actifs	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	2 853 \$	82 \$	(39) \$	861 \$	(1 173) \$	(16) \$	(343) \$	2 225 \$	21 \$
Passifs									
Dépôts									
Particuliers	(425) \$	(20) \$	14 \$	(387) \$	85 \$	(277) \$	545 \$	(465) \$	5 \$
Entreprises et gouvernements	(2)	–	–	–	–	–	2	–	–
Autres									
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	(1)	–	–	–	1	–	–	–	–
Autres passifs	(88)	(4)	2	–	66	–	–	(24)	–
	(516) \$	(24) \$	16 \$	(387) \$	152 \$	(277) \$	547 \$	(489) \$	5 \$

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2016

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur au début de la période	Total des profits réalisés/latents compris dans le résultat	Total des profits (pertes) latents compris dans les autres éléments du résultat global (1)	Achats d'actifs/émissions de passifs	Ventes d'actifs/règlements de passifs et autres (2)	Transferts vers le niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur à la fin de la période	Variations des profits (pertes) latents compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus
Actifs									
Valeurs mobilières									
Titres détenus à des fins de transaction									
Créances d'entités gouvernementales canadiennes									
Provinces et municipalités	5 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(5)\$	– \$	– \$
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	16	(2)	–	21	(34)	–	–	1	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	15	(1)	–	8	(22)	–	–	–	–
Titres adossés à des actifs									
TGC	5	–	–	–	(5)	1	(1)	–	–
Titres non garantis par des créances	23	(4)	–	23	(39)	1	–	4	–
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	191	–	5	144	(294)	159	(143)	62	–
Titres de participation	123	(160)	7	492	(89)	10	(7)	376	(163)
	378	(167)	12	688	(483)	171	(156)	443	(163)
Titres disponibles à la vente									
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	797	(12)	26	93	(157)	–	–	747	s.o.
Titres adossés à des actifs									
Titres non garantis par des créances	197	(1)	18	26	(23)	–	–	217	s.o.
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	1 757	(5)	17	2 437	(2 825)	21	(446)	956	s.o.
Titres de participation	987	50	(49)	76	(308)	–	–	756	s.o.
Titres en substitut de prêt	–	–	–	–	–	–	–	–	s.o.
	3 738	32	12	2 632	(3 313)	21	(446)	2 676	s.o.
Prêts	472	17	(13)	102	(641)	396	(4)	329	–
Autres									
Soldes nets des dérivés (3)									
Contrats de taux d'intérêt	(446)	(18)	1	30	(18)	29	(26)	(448)	(17)
Contrats de change	58	(66)	(6)	(19)	(2)	23	(3)	(15)	(64)
Dérivés de crédit	(1)	–	–	–	1	–	–	–	(2)
Autres contrats	(313)	(121)	(1)	(39)	213	51	88	(122)	55
Ajustements de l'évaluation	(47)	–	–	–	23	–	14	(10)	–
Autres actifs	–	(2)	–	2	–	–	–	–	–
	3 839 \$	(325)\$	5 \$	3 396 \$	(4 220)\$	691 \$	(533)\$	2 853 \$	(191)\$
Passifs									
Dépôts									
Particuliers	(389)\$	(24)\$	2 \$	(207)\$	82 \$	(562)\$	673 \$	(425)\$	(16)\$
Entreprises et gouvernements	(8)	(1)	–	–	9	(2)	–	(2)	(1)
Autres									
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	–	–	(1)	–	–	–	(1)	–
Autres passifs	(47)	(22)	(3)	(93)	23	–	54	(88)	(11)
	(444)\$	(47)\$	(1)\$	(301)\$	114 \$	(564)\$	727 \$	(516)\$	(28)\$

(1) Ces montants comprennent les profits et les pertes de change découlant de la consolidation des filiales étrangères à l'égard des instruments de niveau 3, s'il y a lieu. Des profits latents sur les titres disponibles à la vente de 84 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 (pertes de 27 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2016) ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, exclusion faite des profits ou des pertes de change découlant de la consolidation.

(2) Comprend l'amortissement des primes ou des escomptes comptabilisés en résultat net.

(3) Le montant net des dérivés au 31 octobre 2017 comprenait des actifs dérivés de 747 millions de dollars (885 millions au 31 octobre 2016) et des passifs dérivés de 1 378 millions (1 480 millions au 31 octobre 2016).

s.o. sans objet

Transferts entre les niveaux de la hiérarchie des évaluations de la juste valeur pour les instruments inscrits à la juste valeur de façon récurrente

Les transferts entre les niveaux 1 et 2, et les transferts d'instruments vers le niveau 3 et hors de ce niveau sont présumés avoir eu lieu à la fin de la période. Pour un actif ou un passif transféré vers le niveau 3 au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est exclue de la colonne Total des profits (pertes) réalisés/latents compris dans le résultat du tableau de rapprochement ci-dessus, alors que pour les transferts hors du niveau 3 effectués au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est comprise dans cette même colonne.

Les transferts entre les niveaux 1 et 2 sont effectués selon que la juste valeur est obtenue au moyen des cours des marchés actifs (niveau 1).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017, les transferts hors du niveau 1 vers le niveau 2 comprenaient des créances d'États, de municipalités et d'organismes américains de 1 143 millions de dollars comptabilisées dans la catégorie des titres détenus à des fins de transaction et des engagements afférents à des titres vendus à découvert de 1 472 millions. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, les transferts hors du niveau 1 vers le niveau 2 comprenaient des créances d'États, de municipalités et d'organismes américains de 266 millions de dollars comptabilisées dans la catégorie des titres détenus à des fins de transaction et des engagements afférents à des titres vendus à découvert de 490 millions.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017, les transferts hors du niveau 2 vers le niveau 1 comprenaient des créances d'États, de municipalités et d'organismes américains de 339 millions de dollars comptabilisées dans la catégorie des titres détenus à des fins de transaction et des engagements afférents à des titres vendus à découvert de 80 millions. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, les transferts hors du niveau 2 vers le niveau 1 comprenaient des créances d'États, de municipalités et d'organismes américains de 424 millions de dollars comptabilisées dans la catégorie des titres détenus à des fins de transaction, des créances d'États, de municipalités et d'organismes américains de 65 millions comptabilisées dans la catégorie des titres disponibles à la vente et des engagements afférents à des titres vendus à découvert de 11 millions.

Les transferts entre le niveau 2 et le niveau 3 sont principalement attribuables à un changement dans l'observabilité d'une donnée sur le marché ou à un changement dans l'importance de l'incidence d'une donnée non observable sur la juste valeur d'un instrument financier.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017, les transferts d'autres contrats ont découlé de changements dans l'observabilité des données sur le marché et les transferts liés aux titres d'emprunt de sociétés et autres créances disponibles à la vente et les dépôts de particuliers étaient attribuables aux changements dans l'importance de l'incidence des données non observables sur leur juste valeur.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017, les transferts importants du niveau 3 vers le niveau 2 comprenaient 188 millions de dollars de titres d'emprunt de sociétés et autres créances classés dans les titres détenus à des fins de transaction et 545 millions de dollars de dépôts des particuliers. De plus, au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017, les transferts importants du niveau 3 vers le niveau 2 comprenaient 52 millions de dollars (actif net) d'options sur actions négociées sur le marché hors cote incluses dans les autres contrats, qui sont composés de 321 millions de dollars d'actifs liés aux dérivés et de 269 millions de dollars de passifs liés aux dérivés. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, les transferts importants du niveau 3 vers le niveau 2 comprenaient 143 millions de dollars de titres d'emprunt de sociétés et autres créances classés dans les titres détenus à des fins de transaction, 446 millions de dollars de titres d'emprunt de sociétés et autres créances disponibles à la vente et 673 millions de dollars de dépôts des particuliers. Par ailleurs, au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, les transferts importants du niveau 3 vers le niveau 2 comprenaient 28 millions de dollars (actif net) d'options sur actions négociées sur le marché hors cote incluses dans les autres contrats, composés de 682 millions de dollars d'actifs liés aux dérivés et de 654 millions de dollars de passifs liés aux dérivés, et 24 millions de dollars (actif net) de swaps sur marchandises inclus dans les autres contrats, composés de 126 millions de dollars d'actifs liés aux dérivés et de 102 millions de dollars de passifs liés aux dérivés.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017, les transferts importants du niveau 2 vers le niveau 3 comprenaient 277 millions de dollars de dépôts de particuliers. De plus, au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017, les transferts importants du niveau 2 vers le niveau 3 comprenaient 11 millions de dollars (passif net) d'options sur actions négociées sur le marché hors cote incluses dans les autres contrats, qui sont composés de 94 millions de dollars d'actifs liés aux dérivés et de 105 millions de dollars de passifs liés aux dérivés. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, les transferts importants du niveau 2 vers le niveau 3 comprenaient 159 millions de dollars de titres d'emprunt de sociétés et autres créances (catégorie des titres détenus à des fins de transaction), 396 millions de dollars de prêts et 562 millions de dollars de dépôts des particuliers. Par ailleurs, au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, les transferts importants du niveau 2 vers le niveau 3 comprenaient 58 millions de dollars (actif net) d'options sur actions négociées sur le marché hors cote incluses dans les autres contrats, composés de 407 millions de dollars d'actifs liés aux dérivés et de 349 millions de dollars de passifs liés aux dérivés.

Variations positive et négative de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles

Un instrument financier est classé au niveau 3 si une ou plusieurs de ses données non observables peuvent avoir une incidence importante sur l'évaluation de sa juste valeur. Dans le cadre de l'établissement des états financiers, les niveaux appropriés de ces données non observables sont choisis de manière à tenir compte des indications actuelles du marché et du jugement de la direction. En raison de la nature non observable des cours ou des taux, il peut y avoir une incertitude à l'égard de l'évaluation de ces instruments financiers de niveau 3.

Le tableau suivant résume les effets, sur la juste valeur des instruments financiers de niveau 3, de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles. Cette analyse de sensibilité vise à illustrer l'incidence éventuelle que peut avoir le facteur d'incertitude relative lié à la juste valeur des instruments financiers de niveau 3. Pour la présentation des sensibilités ci-dessous, nous avons compensé les soldes lorsque : i) la variation du facteur d'évaluation créait une variation des justes valeurs positive et négative qui se compensait, ii) les deux éléments qui se compensaient étaient classés au niveau 3 et iii) les risques étaient gérés et présentés sur la base du solde net. En ce qui concerne la sensibilité globale, il est en pratique improbable que l'ensemble des autres hypothèses raisonnablement possibles se réalisent simultanément.

(en millions de dollars canadiens)	Au					
	31 octobre 2017			31 octobre 2016		
	Juste valeur des instruments de niveau 3	Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles	Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles	Juste valeur des instruments de niveau 3	Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles	Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles
Valeurs mobilières						
Titres détenus à des fins de transaction						
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	– \$	– \$	– \$	1 \$	– \$	– \$
Titres adossés à des actifs	–	–	–	4	–	–
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	29	–	–	62	1	(1)
Titres de participation	425	–	–	376	–	–
Titres disponibles à la vente						
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	508	8	(20)	747	14	(31)
Titres adossés à des actifs	203	15	(21)	217	13	(19)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	797	6	(6)	956	8	(8)
Titres de participation	711	40	(24)	756	74	(13)
Titres en substitut de prêt	4	2	–	–	–	–
Prêts	179	2	(3)	329	9	(10)
Dérivés	747	34	(30)	885	17	(16)
	3 603 \$	107 \$	(104)\$	4 333 \$	136 \$	(98)\$
Dépôts	(465)\$	11 \$	(11)\$	(427)\$	13 \$	(13)\$
Dérivés	(1 378)	37	(48)	(1 480)	33	(53)
Autres						
Titres vendus à découvert et autres passifs	(24)	–	–	(89)	–	–
	(1 867)\$	48 \$	(59)\$	(1 996)\$	46 \$	(66)\$

Sensibilité

Au 31 octobre 2017, l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles se traduirait par une augmentation de 107 millions de dollars et une diminution de 104 millions de dollars de la juste valeur des positions représentant un actif de niveau 3, dont une tranche de 71 millions de dollars et une tranche de 70 millions de dollars, respectivement, seraient inscrites dans les autres composantes des capitaux propres. L'utilisation de ces hypothèses se traduirait par une diminution de 48 millions de dollars et par une augmentation de 59 millions de dollars de la juste valeur des positions représentant un passif de niveau 3.

Données de l'évaluation des instruments de niveau 3 et approches utilisées pour formuler les autres hypothèses raisonnablement possibles

Les données non observables utilisées dans le cadre de l'évaluation des instruments de niveau 3 et les approches adoptées pour élaborer d'autres hypothèses raisonnablement possibles utilisées dans l'analyse de la sensibilité sont résumées ci-dessous.

Actifs ou passifs financiers	Méthode d'analyse de la sensibilité
Titres adossés à des actifs, titres d'emprunt de sociétés, créances d'entités gouvernementales, obligations municipales et prêts	Les sensibilités sont déterminées en ajustant, de plus ou moins un écart type, les écarts entre le cours acheteur et le cours vendeur ou les prix des données d'entrée, si un nombre suffisant de prix sont relevés, en ajustant les paramètres des données d'entrée, par exemple les écarts de taux, ou en utilisant les prix plafonds et planchers du vendeur comme autre hypothèse raisonnablement possible.
Titres à enchères	La sensibilité des titres à enchères est déterminée en diminuant la marge d'escompte pour l'établir entre 11 % et 26 % et en l'augmentant pour l'établir entre 27 % et 44 %, en fonction de la fourchette raisonnable d'incertitude liée à la juste valeur pour chaque marché relatif à un instrument financier en particulier. Les modifications de la marge d'escompte reflètent les fluctuations mensuelles historiques sur le marché des titres adossés à des actifs liés aux prêts étudiants.
Titres de participation privés, placements dans des fonds de couverture et dérivés sur actions connexes	La sensibilité des titres de participation privés directs est établie en i) ajustant le taux d'actualisation de 2 % lorsque la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie est utilisée pour établir la juste valeur, ii) en ajustant les coefficients des prix selon les coefficients de sociétés comparables lorsque des modèles fondés sur les prix sont utilisés ou iii) en utilisant une autre approche pour l'évaluation. Les valeurs liquidatives des fonds de titres de participation privés, des fonds de couverture et des dérivés sur actions connexes sont fournies par le gestionnaire du fonds. Par conséquent, il n'y a pas d'autre hypothèse raisonnablement possible pour ces placements.
Dérivés sur taux d'intérêt	Les sensibilités des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises sont obtenues au moyen de l'ajout ou de la soustraction d'un écart type des données et d'un montant basé sur l'incertitude du modèle et des paramètres, le cas échéant.
Dérivés sur actions	La sensibilité de la position de niveau 3 est déterminée en ajoutant aux données non observables du modèle ou en soustrayant de celles-ci un écart type des données de marché des services d'établissement des prix, notamment la volatilité, les dividendes ou les corrélations, selon le cas.
Financement bancaire et dépôts	Les sensibilités des dépôts sont calculées en appliquant à la courbe de financement une fluctuation positive ou négative d'un certain nombre de points de base.
Obligations structurées	Les sensibilités dans le cas des obligations structurées liées à des taux d'intérêt et à des titres de participation sont dérivées en ajustant les données de plus ou moins un écart type et, dans le cas des autres dépôts, en estimant une fluctuation positive ou négative raisonnable de la courbe de financement de plus ou moins certains points de base.

Juste valeur des instruments financiers comptabilisés au coût amorti et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur

	Au 31 octobre 2017					
	La juste valeur correspond approximativement à la valeur comptable (1)	La juste valeur pourrait ne pas correspondre approximativement à la valeur comptable				Total de la juste valeur
		Évaluation à la juste valeur selon le			Total	
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3		
(en millions de dollars canadiens)						
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	11 880 \$	– \$	30 \$	– \$	30 \$	11 910 \$
Titres détenus jusqu'à l'échéance (2)	–	–	14 754	17	14 771	14 771
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	58 605	–	23 394	–	23 394	81 999
Prêts						
Prêts de détail	65 991	–	309 855	4 936	314 791	380 782
Prêts de gros	8 930	–	139 128	5 909	145 037	153 967
	74 921	–	448 983	10 845	459 828	534 749
Autres actifs	43 963	–	433	202	635	44 598
	189 369	–	487 594	11 064	498 658	688 027
Dépôts						
Particuliers	182 440	–	62 981	726	63 707	246 147
Entreprises et gouvernements	261 898	–	149 618	979	150 597	412 495
Prêts aux banques	16 615	–	5 079	14	5 093	21 708
	460 953	–	217 678	1 719	219 397	680 350
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	7 774	–	1 364	–	1 364	9 138
Autres passifs	43 733	–	311	5 382	5 693	49 426
Débitures subordonnées	–	–	9 504	55	9 559	9 559
	512 460 \$	– \$	228 857 \$	7 156 \$	236 013 \$	748 473 \$

	Au 31 octobre 2016					
	La juste valeur correspond approximativement à la valeur comptable (1)	La juste valeur pourrait ne pas correspondre approximativement à la valeur comptable				Total de la juste valeur
		Évaluation à la juste valeur selon le			Total	
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3		
(en millions de dollars canadiens)						
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	11 820 \$	– \$	64 \$	– \$	64 \$	11 884 \$
Titres détenus jusqu'à l'échéance (2)	–	2	15 194	11	15 207	15 207
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	41 686	–	22 812	–	22 812	64 498
Prêts						
Prêts de détail	66 404	–	297 602	5 006	302 608	369 012
Prêts de gros	6 155	–	137 216	7 349	144 565	150 720
	72 559	–	434 818	12 355	447 173	519 732
Autres actifs	43 229	–	457	293	750	43 979
	169 294	2	473 345	12 659	486 006	655 300
Dépôts						
Particuliers	175 114	–	59 475	901	60 376	235 490
Entreprises et gouvernements	241 950	–	163 782	1 149	164 931	406 881
Prêts aux banques	12 387	–	5 883	42	5 925	18 312
	429 451	–	229 140	2 092	231 232	660 683
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	13 032	–	1 551	–	1 551	14 583
Autres passifs	38 467	–	265	5 106	5 371	43 838
Débitures subordonnées	–	–	9 643	57	9 700	9 700
	480 950 \$	– \$	240 599 \$	7 255 \$	247 854 \$	728 804 \$

(1) Le niveau de certains instruments financiers n'a pas été établi, car la valeur comptable de ceux-ci se rapproche toujours de leur juste valeur, en raison de leur nature à court terme (instruments qui sont à recevoir ou à payer à vue ou qui sont assortis d'une échéance initiale d'au plus trois mois) et de leur risque de crédit négligeable.

(2) Inclus dans le poste Valeurs mobilières – Titres disponibles à la vente des bilans consolidés.

La juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti et présentés dans le tableau ci-dessus est établie au moyen des techniques d'évaluation et des données suivantes.

Titres détenus jusqu'à leur échéance

La juste valeur des obligations d'État fédérales canadiennes et d'entités gouvernementales des pays membres de l'OCDE, ainsi que des obligations de sociétés est fondée sur les prix cotés. La juste valeur de certaines obligations d'État de pays non membres de l'OCDE est fondée sur les prix du vendeur ou calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données les courbes de rendement des obligations d'État d'autres pays.

Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés

Les méthodes d'évaluation utilisées pour les instruments à long terme sont décrites dans la rubrique *Juste valeur des actifs et des passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur*. En général, la valeur comptable des instruments à court terme avoisine leur juste valeur.

Prêts de détail

Les prêts de détail comprennent les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux particuliers et aux petites entreprises et les prêts sur cartes de crédit. Pour les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux particuliers et aux petites entreprises, nous séparons le portefeuille selon certaines caractéristiques, telles que le type de produit, le taux d'intérêt contractuel, la durée jusqu'à l'échéance et la notation de crédit, selon le cas. La juste valeur de ces prêts est établie au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant des données applicables comme les taux d'intérêt en vigueur, les taux affichés et les taux contractuels des clients, les escomptes des clients, les écarts de taux, les taux de remboursement anticipé et les ratios prêt-valeur. La juste valeur des créances sur cartes de crédit est également calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données les taux de rendement, de retard de paiement et de paiements mensuels du portefeuille. En général, la valeur comptable des prêts à court terme et à taux variable se rapproche de leur juste valeur.

Prêts de gros

Les prêts de gros comprennent les prêts aux entreprises, aux banques et aux organismes souverains. Les prêts sont évalués en fonction des cours du marché lorsque ceux-ci sont disponibles. Autrement, la juste valeur est établie selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie en utilisant les données suivantes : les taux d'intérêt sur le marché et les écarts avec le marché des actifs dont les notations et les durées jusqu'à l'échéance sont semblables, la perte en cas de défaillance, la fréquence de défaillance attendue fondée sur les cours des swaps sur défaillance de crédit, si elle est disponible, et les données pertinentes sur les cours, comme le taux contractuel, les dates de montage et d'échéance, le prix de rachat, la fréquence et la date de paiement du coupon convenues.

Dépôts

Les dépôts se composent de dépôts à vue, sur préavis et à terme, qui comprennent des billets de dépôt de premier rang que nous avons émis à des fins de financement à long terme. La juste valeur des dépôts à terme est établie au moyen de l'une des techniques d'évaluation suivantes : i) pour les dépôts à terme et autres instruments semblables, nous répartissons le portefeuille selon la durée jusqu'à l'échéance. La juste valeur de ces instruments est établie selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant des données telles que les taux offerts aux clients pour de nouveaux contrats assortis des échéances correspondantes; ii) pour les billets de dépôt de premier rang, nous avons recours aux prix négociés réels, aux prix du vendeur ou à la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données la courbe des taux d'intérêt sur le marché et nos écarts de financement. La valeur comptable des dépôts à court terme ainsi que des dépôts à vue et sur préavis correspond approximativement à leur juste valeur.

Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent des montants à recevoir et des montants à payer relativement à certaines marchandises. La juste valeur des montants à recevoir et à payer relativement aux marchandises est calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant des données applicables comme les taux d'intérêt du marché, les écarts de taux des contreparties, nos écarts de financement, les prix à terme des marchandises et les prix au comptant.

Déventures subordonnées

La juste valeur des déventures subordonnées est fondée sur les prix de transaction récents.

Valeur comptable des valeurs mobilières

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles de la valeur comptable des instruments financiers détenus à la fin de la période :

	Au 31 octobre 2017						
	Durée jusqu'à l'échéance (1)					Sans échéance précise	Total
	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans		
(en millions de dollars canadiens)							
Titres détenus à des fins de transaction (2)							
Créances d'entités gouvernementales canadiennes	1 757 \$	11 362 \$	8 047 \$	1 447 \$	6 112 \$	– \$	28 725 \$
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	3 527	2 031	4 685	4 145	16 472	–	30 860
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	834	4 846	4 843	260	571	–	11 354
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	–	67	22	1 209	–	1 298
Titres adossés à des actifs	85	63	249	162	173	–	732
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Acceptations bancaires	246	–	–	–	–	–	246
Certificats de dépôt	28	22	67	4	5	–	126
Autres (3)	2 625	5 038	6 010	2 784	4 907	–	21 364
Titres de participation	–	–	–	–	–	32 952	32 952
	9 102	23 362	23 968	8 824	29 449	32 952	127 657
Titres disponibles à la vente (2)							
Créances d'entités gouvernementales canadiennes							
Gouvernement fédéral							
Coût amorti	5	–	1 528	17	58	–	1 608
Juste valeur	5	–	1 521	17	58	–	1 601
Rendement (4)	1,7 %	–	0,9 %	1,8 %	4,3 %	–	1,1 %
Provinces et municipalités							
Coût amorti	25	71	1 838	41	539	–	2 514
Juste valeur	25	71	1 836	40	531	–	2 503
Rendement (4)	1,6 %	2,0 %	2,1 %	2,8 %	4,1 %	–	2,5 %
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains							
Coût amorti	1 284	2 768	1 087	1 723	22 615	–	29 477
Juste valeur	1 284	2 765	1 085	1 720	22 661	–	29 515
Rendement (4)	1,2 %	1,6 %	1,5 %	3,0 %	2,7 %	–	2,5 %
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE							
Coût amorti	824	2 367	5 894	60	–	–	9 145
Juste valeur	824	2 367	5 901	60	–	–	9 152
Rendement (4)	0,4 %	1,0 %	1,5 %	1,1 %	–	–	1,3 %
Titres adossés à des créances hypothécaires							
Coût amorti	–	–	–	15	919	–	934
Juste valeur	–	–	–	15	919	–	934
Rendement (4)	–	–	–	2,9 %	2,2 %	–	2,3 %
Titres adossés à des actifs							
Coût amorti	960	67	688	3 030	1 774	–	6 519
Juste valeur	956	67	690	3 039	1 745	–	6 497
Rendement (4)	1,2 %	1,6 %	1,6 %	2,6 %	2,4 %	–	2,2 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Coût amorti	3 332	2 917	17 006	461	680	–	24 396
Juste valeur	3 336	2 918	17 060	464	681	–	24 459
Rendement (4)	1,3 %	1,5 %	1,8 %	2,8 %	4,6 %	–	1,8 %
Titres de participation							
Coût	–	–	–	–	–	875	875
Juste valeur	–	–	–	–	–	1 188	1 188
Titres en substitut de prêt							
Coût	–	–	–	–	–	29	29
Juste valeur	–	–	–	–	–	28	28
Rendement (4)	–	–	–	–	–	4,3 %	4,3 %
Coût amorti	6 430	8 190	28 041	5 347	26 585	904	75 497
Juste valeur	6 430	8 188	28 093	5 355	26 595	1 216	75 877
Titres détenus jusqu'à l'échéance (2)							
Coût amorti	9	54	5 960	4 754	4 068	–	14 845
Juste valeur	9	54	5 941	4 761	4 006	–	14 771
Total de la valeur comptable des valeurs mobilières (2)	15 541 \$	31 604 \$	58 021 \$	18 933 \$	60 112 \$	34 168 \$	218 379 \$

Au 31 octobre 2016

(en millions de dollars canadiens)	Durée jusqu'à l'échéance (1)					Sans échéance précise	Total
	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans		
Titres détenus à des fins de transaction (2)							
Créances d'entités gouvernementales canadiennes	6 761 \$	10 350 \$	9 208 \$	2 742 \$	6 153 \$	– \$	35 214 \$
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains	6 582	6 150	5 912	5 988	15 729	–	40 361
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	1 639	1 646	2 808	389	438	–	6 920
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	34	3	1	1 419	–	1 457
Titres adossés à des actifs	42	80	219	139	81	–	561
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Acceptations bancaires	361	–	–	–	–	–	361
Certificats de dépôt	155	132	14	2	19	–	322
Autres (3)	1 748	4 450	7 473	2 472	3 891	–	20 034
Titres de participation	–	–	–	–	–	46 062	46 062
	17 288	22 842	25 637	11 733	27 730	46 062	151 292
Titres disponibles à la vente (2)							
Créances d'entités gouvernementales canadiennes							
Gouvernement fédéral							
Coût amorti	43	1	291	27	56	–	418
Juste valeur	43	1	293	27	58	–	422
Rendement (4)	0,5 %	0,3 %	1,5 %	1,8 %	4,2 %	–	1,7 %
Provinces et municipalités							
Coût amorti	–	139	1 863	90	252	–	2 344
Juste valeur	–	139	1 873	92	260	–	2 364
Rendement (4)	–	1,3 %	1,9 %	4,1 %	3,8 %	–	2,2 %
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains							
Coût amorti	1 030	895	1 735	1 161	20 668	–	25 489
Juste valeur	1 029	896	1 734	1 159	20 598	–	25 416
Rendement (4)	2,7 %	0,9 %	1,9 %	2,7 %	2,4 %	–	2,4 %
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE							
Coût amorti	3 109	1 396	9 070	293	7	–	13 875
Juste valeur	3 108	1 398	9 095	292	7	–	13 900
Rendement (4)	(0,1)%	1,1 %	1,1 %	1,0 %	3,9 %	–	0,8 %
Titres adossés à des créances hypothécaires							
Coût amorti	–	16	27	19	330	–	392
Juste valeur	–	16	27	20	332	–	395
Rendement (4)	–	2,2 %	2,2 %	2,8 %	2,3 %	–	2,3 %
Titres adossés à des actifs							
Coût amorti	671	9	539	834	1 733	–	3 786
Juste valeur	671	8	540	835	1 679	–	3 733
Rendement (4)	–	1,1 %	1,1 %	2,2 %	2,2 %	–	1,6 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Coût amorti	1 520	2 933	16 457	553	552	–	22 015
Juste valeur	1 521	2 934	16 495	558	558	–	22 066
Rendement (4)	1,7 %	1,8 %	1,6 %	2,8 %	4,7 %	–	1,8 %
Titres de participation							
Coût	–	–	–	–	–	1 291	1 291
Juste valeur	–	–	–	–	–	1 552	1 552
Titres en substitut de prêt							
Coût	–	–	–	–	–	70	70
Juste valeur	–	–	–	–	–	74	74
Rendement (4)	–	–	–	–	–	4,5 %	4,5 %
Coût amorti	6 373	5 389	29 982	2 977	23 598	1 361	69 680
Juste valeur	6 372	5 392	30 057	2 983	23 492	1 626	69 922
Titres détenus jusqu'à l'échéance (2)							
Coût amorti	130	116	4 521	5 718	4 394	–	14 879
Juste valeur	130	116	4 583	5 953	4 425	–	15 207
Total de la valeur comptable des valeurs mobilières (2)	23 790 \$	28 350 \$	60 215 \$	20 434 \$	55 616 \$	47 688 \$	236 093 \$

(1) Les échéances réelles pourraient être différentes des échéances contractuelles présentées ci-dessus, car les emprunteurs peuvent avoir le droit de proroger leur emprunt ou de le rembourser à l'avance, avec ou sans pénalité.

(2) Les titres détenus à des fins de transaction et les titres disponibles à la vente sont constatés à la juste valeur. Les titres détenus jusqu'à l'échéance, qui sont inclus dans les titres disponibles à la vente, au bilan, sont comptabilisés au coût amorti.

(3) Comprend principalement des titres d'emprunt de sociétés, des titres d'emprunt d'organismes supranationaux, ainsi que du papier commercial.

(4) Le rendement moyen pondéré est calculé au moyen du taux d'intérêt contractuel et en fonction de la valeur comptable à la fin de l'exercice pour chacune des catégories de titres.

Profits et pertes latents sur les titres disponibles à la vente (1), (2)

	Au							
	31 octobre 2017				31 octobre 2016			
	Coût/ coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût/ coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
(en millions de dollars canadiens)								
Créances d'entités gouvernementales canadiennes								
Gouvernement fédéral	1 608 \$	2 \$	(9)\$	1 601 \$	418 \$	4 \$	– \$	422 \$
Provinces et municipalités	2 514	7	(18)	2 503	2 344	22	(2)	2 364
Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (3)	29 477	242	(204)	29 515	25 489	57	(130)	25 416
Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	9 145	18	(11)	9 152	13 875	35	(10)	13 900
Titres adossés à des créances hypothécaires	934	1	(1)	934	392	5	(2)	395
Titres adossés à des actifs								
TGC	3 610	13	–	3 623	1 628	2	–	1 630
Titres non garantis par des créances	2 909	10	(45)	2 874	2 158	5	(60)	2 103
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	24 396	106	(43)	24 459	22 015	89	(38)	22 066
Titres de participation	875	320	(7)	1 188	1 291	273	(12)	1 552
Titres en substitut de prêt	29	–	(1)	28	70	4	–	74
	75 497 \$	719 \$	(339)\$	75 877 \$	69 680 \$	496 \$	(254)\$	69 922 \$

- (1) Ne comprend pas les titres détenus jusqu'à leur échéance d'un montant de 14 845 millions de dollars au 31 octobre 2017 (14 879 millions au 31 octobre 2016), qui sont comptabilisés au coût amorti.
- (2) La plupart des titres adossés à des créances hypothécaires se rapportent à des prêts hypothécaires résidentiels. Le coût/coût amorti, les profits bruts latents, les pertes brutes latentes et la juste valeur liés aux titres adossés à des créances hypothécaires commerciales se chiffraient à 727 millions de dollars, à 1 million de dollars, à 1 million de dollars et à 727 millions de dollars, respectivement, au 31 octobre 2017 (346 millions, 1 million, 1 million et 346 millions au 31 octobre 2016).
- (3) Comprend des titres émis par des entités autres que des agences et adossés à des actifs assurés par le gouvernement, des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres adossés à des actifs émis par des organismes gouvernementaux des États-Unis.

Chaque date de clôture, ou plus souvent si la situation le justifie, les titres disponibles à la vente font l'objet de tests pour vérifier s'il y a une indication objective de dépréciation. Selon la nature des titres faisant l'objet d'un test de dépréciation, nous appliquons des méthodes particulières pour évaluer si le coût/coût amorti du titre sera recouvré. Au 31 octobre 2017, les pertes brutes latentes sur les titres disponibles à la vente se chiffraient à 339 millions de dollars (254 millions au 31 octobre 2016). Nous sommes d'avis qu'il n'y avait pas d'indication objective de dépréciation des titres disponibles à la vente qui affichaient une perte latente au 31 octobre 2017.

Profits nets et pertes nettes sur les titres disponibles à la vente (1)

	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2017	le 31 octobre 2016
(en millions de dollars canadiens)		
Profits réalisés	246 \$	179 \$
Pertes réalisées	(22)	(17)
Pertes de valeur	(52)	(86)
	172 \$	76 \$

- (1) Les éléments qui suivent ont trait à nos activités d'assurance et ne sont pas inscrits au poste Profits nets et pertes nettes sur les titres disponibles à la vente, mais plutôt au poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires de l'état consolidé du résultat net pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 : profits réalisés de 23 millions de dollars (14 millions au 31 octobre 2016), pertes réalisées de -1 million de dollars (néant au 31 octobre 2016) et pertes de valeur de néant (4 millions de dollars au 31 octobre 2016).

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2017, des profits nets de 172 millions de dollars ont été inscrits dans les revenus autres que d'intérêt (76 millions pour l'exercice précédent). Les résultats de l'exercice considéré reflètent des profits nets réalisés de 224 millions de dollars, principalement composés de distributions et de profits à la vente liés à certains titres de participation, créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE et titres en substitut de prêt. Les profits nets comprennent également des pertes de valeur de 52 millions de dollars principalement liées à des titres de participation et à des créances d'États, de municipalités et d'organismes américains. En comparaison, des profits nets réalisés de 162 millions de dollars avaient été comptabilisés pour l'exercice clos le 31 octobre 2016, lesquels avaient été compensés en partie par des pertes de valeur de 86 millions.

Titres détenus jusqu'à leur échéance

Les titres détenus jusqu'à leur échéance évalués au coût amorti font périodiquement l'objet de tests de dépréciation et sont classés comme dépréciés lorsque la direction estime que le plein recouvrement du capital et des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré. Le test de dépréciation des titres détenus jusqu'à leur échéance se fonde principalement sur le modèle de dépréciation utilisé pour les prêts. Nous sommes d'avis qu'il n'y avait pas d'indication objective de dépréciation des titres détenus jusqu'à leur échéance au 31 octobre 2017.

Reclassement d'instruments financiers

Le tableau suivant présente des données sur certains titres que nous avons reclassés au cours de périodes de présentation de l'information financière antérieures :

Instruments financiers reclassés au cours de périodes antérieures

(en millions de dollars canadiens)	Au			
	31 octobre 2017		31 octobre 2016	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers – Titres à la juste valeur par le biais du résultat net reclassés dans les titres disponibles à la vente ⁽¹⁾				
TGC	– \$	– \$	– \$	– \$
Actifs financiers – Titres disponibles à la vente reclassés dans les prêts et créances ^{(2), (3)}				
Créances d'entités gouvernementales canadiennes – Gouvernement fédéral	2 747	2 737	3 692	3 697
Actifs financiers – Titres disponibles à la vente reclassés dans les titres détenus jusqu'à leur échéance ⁽²⁾				
Créances d'entités gouvernementales canadiennes – Gouvernement fédéral	3 674	3 645	3 923	3 970
	6 421 \$	6 382 \$	7 615 \$	7 667 \$

- (1) Le 1^{er} octobre 2011, nous avons reclassé des titres à la juste valeur par le biais du résultat net aux titres disponibles à la vente, une tranche de 1 872 millions de dollars de certains TGC.
- (2) Le 1^{er} octobre 2015, nous avons reclassé des titres disponibles à la vente aux prêts et créances une tranche de 4 132 millions de dollars de certains titres d'emprunt et des titres disponibles à la vente aux titres détenus jusqu'à leur échéance une tranche de 5 240 millions de dollars de certains titres d'emprunt.
- (3) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, nous avons reclassé dans les prêts et créances une tranche de 897 millions de dollars de certains titres d'emprunt qui était considérés comme disponibles à la vente.

Le tableau suivant présente les montants comptabilisés dans le résultat net et dans les autres éléments du résultat global pour les titres d'emprunt après le reclassement.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos			
	le 31 octobre 2017		le 31 octobre 2016	
	Profits (pertes) latents au cours de la période ⁽¹⁾	Revenu d'intérêt/profits (pertes) comptabilisés en résultat net au cours de la période	Profits (pertes) latents au cours de la période ⁽¹⁾	Revenu d'intérêt/profits (pertes) comptabilisés en résultat net au cours de la période
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net reclassés dans les titres disponibles à la vente				
TGC	– \$	– \$	(4)\$	11 \$
Titres disponibles à la vente reclassés dans les prêts et créances ⁽²⁾				
Créances d'entités gouvernementales canadiennes – Gouvernement fédéral	(15)	56	(7)	91
Titres disponibles à la vente reclassés dans les titres détenus jusqu'à leur échéance ⁽²⁾				
Créances d'entités gouvernementales canadiennes – Gouvernement fédéral	(77)	128	(38)	135
	(92)\$	184 \$	(49)\$	237 \$

- (1) Représente les profits ou les pertes latents qui auraient été comptabilisés en résultat net (aux fins du reclassement depuis les titres à la juste valeur par le biais du résultat net) ou dans les autres éléments du résultat global (aux fins du reclassement depuis les titres disponibles à la vente) si les actifs n'avaient pas été reclassés.
- (2) Les revenus d'intérêts/profits (pertes) comptabilisés en résultat net au cours de la période tiennent compte de l'amortissement des profits nets latents liés aux actifs reclassés qui ont été comptabilisés dans les autres composantes des capitaux propres à la date du reclassement.

Provision pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2017						
	Solde au début de la période	Dotation à la provision pour pertes sur créances	Sorties du bilan	Recouvrements	Désactualisation	Écart de change/ autres	Solde à la fin de la période
Prêts de détail							
Prêts hypothécaires résidentiels	273 \$	90 \$	(53)\$	8 \$	(21)\$	– \$	297 \$
Prêts aux particuliers	529	422	(543)	116	(11)	(1)	512
Prêts sur cartes de crédit	386	427	(565)	131	–	–	379
Prêts aux petites entreprises	65	29	(38)	9	(3)	(6)	56
	1 253	968	(1 199)	264	(35)	(7)	1 244
Prêts de gros							
Prêts aux entreprises	979	180	(226)	66	(69)	(18)	912
Prêts aux banques	–	–	–	–	–	–	–
	979	180	(226)	66	(69)	(18)	912
Prêts dépréciés acquis	3	2	–	–	–	(2)	3
Total de la provision pour pertes sur prêts	2 235	1 150	(1 425)	330	(104)	(27)	2 159
Provision pour éléments hors bilan et autres (1)	91	–	–	–	–	–	91
Total de la provision pour pertes sur créances	2 326 \$	1 150 \$	(1 425)\$	330 \$	(104)\$	(27)\$	2 250 \$
Évalués individuellement	365 \$	86 \$	(139)\$	47 \$	(52)\$	(3)\$	304 \$
Évalués collectivement	1 961	1 064	(1 286)	283	(52)	(24)	1 946
Total de la provision pour pertes sur créances	2 326 \$	1 150 \$	(1 425)\$	330 \$	(104)\$	(27)\$	2 250 \$

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2016						
	Solde au début de la période	Dotation à la provision pour pertes sur créances	Sorties du bilan	Recouvrements	Désactualisation	Écart de change/ autres	Solde à la fin de la période
Prêts de détail							
Prêts hypothécaires résidentiels	242 \$	77 \$	(42)\$	5 \$	(24)\$	15 \$	273 \$
Prêts aux particuliers	530	458	(556)	111	(14)	–	529
Prêts sur cartes de crédit	386	442	(564)	122	–	–	386
Prêts aux petites entreprises	64	34	(40)	10	(3)	–	65
	1 222	1 011	(1 202)	248	(41)	15	1 253
Prêts de gros							
Prêts aux entreprises	805	528	(321)	38	(59)	(12)	979
Prêts aux banques	2	(3)	–	–	–	1	–
	807	525	(321)	38	(59)	(11)	979
Prêts dépréciés acquis	–	10	–	–	–	(7)	3
Total de la provision pour pertes sur prêts	2 029	1 546	(1 523)	286	(100)	(3)	2 235
Provision pour éléments hors bilan et autres (1)	91	–	–	–	–	–	91
Total de la provision pour pertes sur créances	2 120 \$	1 546 \$	(1 523)\$	286 \$	(100)\$	(3)\$	2 326 \$
Évalués individuellement	252 \$	351 \$	(224)\$	25 \$	(50)\$	11 \$	365 \$
Évalués collectivement	1 868	1 195	(1 299)	261	(50)	(14)	1 961
Total de la provision pour pertes sur créances	2 120 \$	1 546 \$	(1 523)\$	286 \$	(100)\$	(3)\$	2 326 \$

(1) La provision pour éléments hors bilan et autres fait l'objet d'une présentation distincte à titre de provisions, au poste Autres passifs.

Revenu net d'intérêt, déduction faite de la dotation à la provision pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2017	le 31 octobre 2016
Revenu net d'intérêt	17 140 \$	16 531 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 150	1 546
Revenu net d'intérêt, déduction faite de la dotation à la provision pour pertes sur créances	15 990 \$	14 985 \$

Prêts en souffrance mais non douteux

(en millions de dollars canadiens)	Au							
	31 octobre 2017				31 octobre 2016			
	De 1 à 29 jours (1)	De 30 à 89 jours	90 jours et plus	Total	De 1 à 29 jours (1)	De 30 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Prêts de détail	3 097 \$	1 337 \$	307 \$	4 741 \$	3 450 \$	1 296 \$	337 \$	5 083 \$
Prêts de gros	1 251	424	–	1 675	848	372	–	1 220
	4 348 \$	1 761 \$	307 \$	6 416 \$	4 298 \$	1 668 \$	337 \$	6 303 \$

(1) Les montants présentés peuvent inclure les prêts qui sont en souffrance en raison de procédures administratives, comme les prêts hypothécaires dont les paiements sont retenus dans l'attente des sommes reçues à la suite de la vente ou du refinancement. Les prêts en souffrance en raison de procédures administratives ne sont pas représentatifs de la capacité des emprunteurs à respecter leurs obligations de paiement.

Valeur comptable brute des prêts évalués individuellement comme étant douteux⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens)	Au	
	31 octobre 2017	31 octobre 2016
Prêts de détail (2)	– \$	16 \$
Prêts de gros (2)		
Prêts aux entreprises	1 126	2 130
Prêts aux banques	–	2
Prêts dépréciés acquis	256	418
Total	1 382 \$	2 566 \$

(1) Le solde moyen brut des prêts évalués individuellement comme étant douteux pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 s'est établi à 2 065 millions de dollars (2 037 millions au 31 octobre 2016).

(2) Exclusion faite des prêts dépréciés acquis (PDA).

Prêts dépréciés acquis

Les PDA découlant de l'acquisition de City National se composent de prêts de détail, de prêts de gros et de prêts assurés par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC). Le tableau suivant présente le détail de nos PDA.

(en millions de dollars canadiens)	Au	
	31 octobre 2017	31 octobre 2016
City National		
Solde de capital dû (1)	245 \$	409 \$
Ajustements de la juste valeur relatifs à la qualité du crédit	(5)	(12)
Prime (escompte) liée au taux d'intérêt et autres primes (escomptes)	16	21
Valeur comptable	256	418
Provision évaluée individuellement	(3)	(3)
Valeur comptable, déduction faite de la provision connexe	253 \$	415 \$

(1) Représente le montant contractuel dû, déduction faite des radiations, depuis l'acquisition du prêt.

Prêts assurés par la FDIC

Les prêts assurés par la FDIC sont des prêts qui, à la date de clôture, font l'objet d'accords de partage de pertes avec la FDIC, aux termes desquels la FDIC nous rembourse 80 % des pertes nettes subies sur le portefeuille de prêts sous-jacent. Au 31 octobre 2017, le solde des prêts assurés par la FDIC était inclus sous la rubrique Prêts, dans le bilan consolidé, et s'établissait à 6 millions de dollars (374 millions au 31 octobre 2016). La diminution du solde des prêts assurés par la FDIC pour la période tient principalement à l'échéance de certains accords de partage de pertes et aux remboursements sur l'encours des prêts. Au 31 octobre 2017, les soldes respectifs des actifs compensatoires et des passifs au titre des dispositions de récupération étaient de néant et de 26 millions de dollars (2 millions et 26 millions au 31 octobre 2016), respectivement.

Note 6 Décomptabilisation d'actifs financiers

Nous effectuons des transactions dans le cadre desquelles nous transférons des actifs financiers, comme des prêts ou des titres, à des entités structurées ou à d'autres tiers. La majorité des actifs transférés en vertu de conventions de rachat et de conventions de prêt de titres et dans le cadre de nos transactions de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens ne sont pas admissibles à la décomptabilisation puisque nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques et avantages liés aux actifs transférés, tels que les risques liés aux paiements anticipés, au crédit, au prix, au taux d'intérêt et au change.

Actifs financiers transférés qui n'ont pas été décomptabilisés
Titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens

Nous titrisons des prêts hypothécaires résidentiels canadiens assurés par la création de groupes de titres adossés à des créances hypothécaires dans le cadre du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). Tous les prêts titrisés en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH doivent être assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou un assureur tiers. Nous exigeons que l'emprunteur paie l'assurance hypothécaire dans le cas de prêts hypothécaires pour lesquels le montant emprunté est plus élevé que l'équivalent de 80 % de l'évaluation initiale de la valeur de la propriété (ratio prêt-valeur). Nous devons prendre en charge le coût de l'assurance des prêts hypothécaires résidentiels titrisés en vertu de ce programme d'un ratio prêt-valeur inférieur à 80 %. Conformément au Programme des titres hypothécaires LNH, nous avons la responsabilité d'effectuer tous les paiements exigibles sur les titres adossés à des

créances hypothécaires que nous avons émis, que les fonds nécessaires proviennent du débiteur hypothécaire ou de l'assureur. Lorsque l'emprunteur manque aux engagements relativement aux paiements hypothécaires, nous soumettons une réclamation à l'assureur si le montant récupéré à la suite du recouvrement ou de la saisie de biens est moindre que la somme du solde en capital du prêt, des intérêts courus et des coûts de recouvrement sur le prêt impayé. Le processus de réclamation est géré par l'assureur conformément à ses politiques et couvre la totalité du solde impayé du prêt plus les intérêts sur, en règle générale, un maximum de 12 mois, les frais de vente et les autres charges admissibles. Si la réclamation est refusée, une perte est comptabilisée au poste Dotation à la provision pour pertes sur créances dans nos états consolidés du résultat net. Le montant comptabilisé en tant que perte ne revêtait pas une grande importance pour nos états financiers consolidés, et aucune perte importante découlant d'une poursuite liée à un défaut de paiement sur un prêt hypothécaire n'a été comptabilisée au cours de 2017 et de 2016.

Nous cédon les groupes de titres adossés à des créances hypothécaires LNH principalement à une entité structurée parrainée par le gouvernement, en vertu du Programme des Obligations hypothécaires du Canada. L'entité émet périodiquement des obligations hypothécaires du Canada, lesquelles sont garanties par le gouvernement, et elle cède ces obligations à des tiers investisseurs. L'entité utilise le produit de l'émission d'obligations hypothécaires du Canada pour acheter des groupes de titres adossés à des créances hypothécaires LNH auprès d'émetteurs admissibles qui participent à l'émission d'une série particulière des obligations hypothécaires du Canada. Notre implication continue consiste à fournir des services de gestion à l'égard des prêts hypothécaires résidentiels sous-jacents que nous avons titrisés, soit nous-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un tiers gestionnaire. Nous agissons également à titre de contrepartie dans le cadre de swaps de taux en vertu desquels nous versons à l'entité les intérêts payables aux porteurs d'obligations hypothécaires du Canada et nous touchons les intérêts sur les titres adossés à des créances hypothécaires sous-jacents et sur les actifs réinvestis. Dans le cadre des swaps, nous devons également tenir un « compte de réinvestissement du capital » pour tout versement en capital reçu relativement aux prêts hypothécaires sous-jacents afin de respecter les obligations liées au remboursement à l'échéance des obligations hypothécaires du Canada. Nous réinvestissons les remboursements de capital reçus dans des placements admissibles aux termes des modalités des swaps.

Nous avons déterminé que certains des prêts liés au programme de titres adossés à des créances hypothécaires LNH transférés à l'entité ne peuvent être décomptabilisés, puisque nous n'avons pas transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Par conséquent, ces titres adossés à des créances hypothécaires transférés continuent d'être classés dans les prêts hypothécaires résidentiels et comptabilisés dans nos bilans consolidés. Le montant en espèces reçu relativement à ces titres adossés à des créances hypothécaires transférés est traité comme un emprunt garanti, et un passif correspondant est comptabilisé au poste Dépôts – Entreprises et gouvernements dans nos bilans consolidés.

Titres vendus en vertu de conventions de rachat et titres prêtés

Nous concluons également des transactions, comme des conventions de rachat et des conventions de prêt de titres, dans le cadre desquelles nous transférons des actifs en vertu de modalités prévoyant leur rachat à une date future et conservons la quasi-totalité des risques et avantages associés aux actifs. Ces actifs transférés demeurent inscrits dans nos bilans consolidés et ils sont comptabilisés à titre de transactions d'emprunts assortis de garanties.

Le tableau suivant présente l'information relative à la valeur comptable et à la juste valeur des actifs transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation, ainsi que le passif correspondant.

	Au							
	31 octobre 2017				31 octobre 2016			
	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (1), (2)	Titres vendus en vertu de conventions de rachat (3)	Titres prêtés (3)	Total	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (1), (2)	Titres vendus en vertu de conventions de rachat (3)	Titres prêtés (3)	Total
(en millions de dollars canadiens)								
Valeur comptable des actifs transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation	33 948 \$	139 249 \$	3 835 \$	177 032 \$	33 648 \$	100 556 \$	2 885 \$	137 089 \$
Valeur comptable du passif connexe	33 861	139 249	3 835	176 945	33 670	100 556	2 885	137 111
Juste valeur des actifs transférés	33 529 \$	139 249 \$	3 835 \$	176 613 \$	33 574 \$	100 556 \$	2 885 \$	137 015 \$
Juste valeur du passif connexe	34 314	139 249	3 835	177 398	34 730	100 556	2 885	138 171
Juste valeur de la position nette	(785)\$	– \$	– \$	(785)\$	(1 156)\$	– \$	– \$	(1 156)\$

(1) Comprend les prêts hypothécaires résidentiels canadiens transférés principalement à la Fiducie du Canada pour l'habitation au moment de la titrisation initiale et d'autres placements admissibles servant au financement après la titrisation initiale.

(2) La garantie légale des porteurs d'obligations hypothécaires du Canada se limite aux actifs transférés et ne s'étend pas à notre actif général.

(3) Ne comprend pas la valeur excédentaire des actifs donnés en garantie.

Note 7 Entités structurées

Nous nous livrons, dans le cours normal des activités, à diverses transactions financières par l'entremise d'entités structurées, afin de soutenir nos besoins et les besoins de nos clients en matière de financement et d'investissement. Une entité structurée est une entité pour laquelle les droits de vote ou autres droits similaires ne sont pas les principaux facteurs permettant de déterminer l'existence d'un contrôle. Les entités structurées sont généralement constituées dans un but précis et bien défini, et des restrictions sont imposées à leurs activités courantes. Nous consolidons une entité structurée lorsque nous contrôlons l'entité conformément à nos méthodes comptables, tel qu'il est décrit à la note 2. Dans d'autres cas, nous pourrions être le promoteur d'une telle entité ou y détenir une participation, sans toutefois la consolider.

Entités structurées consolidées

Nous consolidons les entités structurées suivantes, dont les actifs et les passifs sont comptabilisés dans nos bilans consolidés. Les garanties dont disposent les tiers investisseurs dans ces entités structurées grèvent habituellement uniquement les actifs des entités connexes et non

l'ensemble de nos actifs, à moins que nous ne manquions à nos obligations contractuelles à l'égard de ces entités. Dans le cours normal des activités, les actifs de chaque entité structurée consolidée ne peuvent, de façon générale, que servir à régler les obligations de cette entité.

Conduit multicédant administré par RBC

Nous administrons des programmes de PCAA offerts par des conduits multicédants (conduits multicédants) qui acquièrent principalement des actifs financiers auprès des clients et financent ces acquisitions au moyen de l'émission de PCAA.

Nous ne conservons habituellement aucune participation dans ces conduits multicédants et n'avons ni le droit ni contrôle sur les actifs qu'ils détiennent. En notre qualité d'agent administrateur, nous touchons des honoraires résiduels relativement à la prestation de services tels que la coordination des activités de financement, le montage d'opérations, la consignation, l'exécution et la surveillance. Nous agissons à titre d'agent des placements pour les conduits multicédants et, de temps à autre, nous pouvons acheter du PCAA émis par ces conduits afin de faciliter la liquidité générale du programme. Le PCAA qu'émet chaque conduit multicédant est assorti d'un recours à l'égard des actifs financiers que détient le conduit et il ne confère aucun droit de recours à notre égard, sauf par l'intermédiaire de notre participation dans des facilités de garantie de liquidités ou des facilités de rehaussement de crédit.

En 2017, nous avons commencé à émettre du PCAA par un conduit multicédant que nous administrons. Ce conduit sert essentiellement à acheter des actifs financiers en devises auprès de clients et à financer ces achats par l'émission de PCAA ou par des emprunts. Contrairement aux autres conduits multicédants que nous administrons, ce conduit n'a pas d'investisseur assumant les pertes prévues et qui détient un pouvoir substantiel de diriger la majeure partie des activités du conduit. Le conduit est consolidé puisque nous sommes exposés à la variabilité des rendements découlant de la performance des accords de conduits multicédants du fait que nous fournissons des facilités de garantie de liquidités liées à l'opération ainsi que des facilités de prêt et de crédit à l'échelle du programme et que nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes. Nous gagnons aussi des honoraires d'administration en échange de ces services administratifs liés au conduit. Au 31 octobre 2017, des actifs financiers de 583 millions de dollars détenus par le conduit étaient inclus au poste Prêts et 499 millions de dollars en PCAA émis par le conduit étaient inclus au poste Dépôts, dans notre bilan consolidé. Pour de plus amples renseignements sur les programmes de conduits multicédants non consolidés, veuillez vous reporter aux entités structurées non consolidées ci-dessous.

Entité de titrisation de créances sur cartes de crédit

Nous titrisons une partie de nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité structurée, sur une base renouvelable. L'entité fait l'acquisition de participations en copropriété dans un portefeuille de créances sur cartes de crédit et émet des billets à terme de premier rang et secondaires garantis par ces participations en copropriété dans le portefeuille sous-jacent de créances sur cartes de crédit. Les garanties dont disposent les investisseurs qui achètent les billets à terme ne grèvent que les participations en copropriété dans le portefeuille sous-jacent de créances sur cartes de crédit.

Nous continuons d'offrir des services liés aux créances sur cartes de crédit et jouons un rôle administratif pour l'entité. Nous conservons aussi les risques dans le portefeuille sous-jacent de créances sur cartes de crédit, car nous conservons une participation dans les actifs transférés, versons à l'occasion des fonds dans un compte de réserve en espèces et conservons certains billets secondaires. De plus, nous pouvons détenir certains billets de premier rang comme placements ou dans le cadre de nos activités de tenue de marché; nous avons fourni des prêts subordonnés à l'entité pour acquitter ses frais initiaux; nous agissons aussi à titre de contrepartie à des swaps de taux d'intérêt et de devises qui couvrent les risques de taux d'intérêt et de change de l'entité.

Nous consolidons l'entité structurée car nous avons le pouvoir décisionnel en ce qui a trait au calendrier et à l'importance des émissions futures ainsi qu'à d'autres activités pertinentes que nous avions définies dès sa mise en place. Nous obtenons également des avantages de financement importants et nous sommes exposés à la variabilité du rendement des cartes de crédit sous-jacentes par l'entremise de la participation que nous conservons. Au 31 octobre 2017, des billets émis par nos entités de titrisation de créances sur cartes de crédit d'un montant de 7,5 milliards de dollars ont été comptabilisés au poste Dépôts dans nos bilans consolidés (9,8 milliards au 31 octobre 2016).

Entité de papier commercial garanti par des créances

Nous avons constitué une entité de financement qui nous fournit des prêts qu'elle finance en émettant du papier commercial à l'intention de tiers investisseurs. Le papier commercial de l'entité structurée est assorti d'une notation équivalente à celle de RBC, puisque nous sommes tenus d'avancer des liquidités à l'entité si les liquidités provenant d'autres sources sont insuffisantes pour régler le papier commercial arrivant à échéance. Nous donnons des garanties sur ces prêts et sommes exposés aux risques de marché et de crédit liés aux titres donnés en garantie. Nous administrons l'entité et gagnons des honoraires d'administration en échange de ces services.

Nous consolidons l'entité structurée puisque nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, que nous sommes l'unique emprunteur de la structure, et que nous sommes exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété en raison du soutien au crédit fourni. Au 31 octobre 2017, du papier commercial émis par l'entité d'un montant de 12,2 milliards de dollars a été comptabilisé au poste Dépôts de nos bilans consolidés (9,6 milliards au 31 octobre 2016).

Entités de capital novatrices

La Fiducie de capital RBC a été créée aux fins de l'émission des instruments de fonds propres novateurs, dont le produit a servi à l'achat de prêts hypothécaires émis par RBC. Nous consolidons la fiducie puisque, en notre qualité d'administrateur, d'agent administrateur et d'investisseur en capitaux propres, nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes de la fiducie et que nous sommes exposés à la variabilité du rendement des prêts hypothécaires sous-jacents. Se reporter à la note 20 pour en savoir davantage sur les instruments de fonds propres novateurs.

Obligations sécurisées

Nous transférons périodiquement des prêts hypothécaires à RBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership (Guarantor LP) afin de soutenir les activités de financement et de se conformer aux exigences en matière de couverture des actifs en vertu de notre programme d'obligations sécurisées. Guarantor LP a été créée afin de garantir les obligations sécurisées et les paiements de principal du programme d'obligations sécurisées. Les obligations sécurisées garanties par Guarantor LP sont des obligations directes, non garanties et inconditionnelles de RBC; par conséquent, les investisseurs ont un droit contre la Banque, lequel se poursuivra si les obligations sécurisées ne sont pas payées par la Banque et si les actifs hypothécaires de Guarantor LP ne sont pas suffisants pour couvrir les sommes à payer relativement aux obligations sécurisées. Nous agissons à titre de commandité, de commanditaire, de contrepartie dans le cadre de swaps, de prêteur et de fournisseur de liquidités auprès de Guarantor LP, de gestionnaire des prêts hypothécaires sous-jacents, de même qu'à titre d'émetteur enregistré des obligations sécurisées.

Nous consolidons Guarantor LP puisque, en notre qualité de commandité, nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes et que nous sommes exposés à la variabilité du rendement des prêts hypothécaires sous-jacents. Au 31 octobre 2017, le montant total des prêts hypothécaires transférés et en cours s'établissait à 52,5 milliards de dollars (53,8 milliards au 31 octobre 2016) et des obligations sécurisées d'un montant de 37,3 milliards étaient comptabilisées au poste Dépôts de nos bilans consolidés (40,5 milliards au 31 octobre 2016).

Structures d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales

Nous vendons des obligations municipales imposables et exonérées d'impôt à des structures d'obligations encaissables par anticipation, qui sont constituées d'une fiducie de rehaussement de crédit et d'une fiducie d'obligations encaissables par anticipation. La fiducie de rehaussement de crédit nous achète une obligation, financée par un certificat de fiducie émis à l'intention de la fiducie d'obligations encaissables par anticipation. La fiducie d'obligations encaissables par anticipation émet ensuite des certificats à taux variable à l'intention d'investisseurs à court terme et un certificat résiduel que nous détenons. Nous sommes l'agent de revente des certificats à taux variable et nous procurons une facilité de liquidités à la fiducie d'obligations encaissables par anticipation, ce qui nous oblige à acheter les certificats qui ont été déposés pour rachat mais non revendus avec succès. Nous fournissons également une lettre de crédit à la fiducie de rehaussement de crédit, en vertu de laquelle nous sommes tenus de fournir un financement advenant toute perte liée aux obligations sous-jacentes. Nous gagnons des intérêts sur le certificat résiduel et nous touchons des honoraires basés sur le marché en notre qualité d'agent de revente et relativement à la prestation de la facilité de liquidités et de la lettre de crédit.

Nous consolidons la fiducie de rehaussement de crédit et la fiducie d'obligations encaissables par anticipation lorsque nous sommes le détenteur du certificat résiduel, car nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, incluant la sélection des obligations municipales sous-jacentes et la capacité de mettre fin à la structure, et nous sommes exposés à la variabilité du rendement des obligations municipales sous-jacentes. Au 31 octobre 2017, des obligations municipales d'un montant de 5,2 milliards de dollars étaient incluses dans les titres disponibles à la vente liés aux structures consolidées d'obligations encaissables par anticipation (2,5 milliards au 31 octobre 2016) et des certificats à taux variable d'un montant correspondant de 5,2 milliards étaient comptabilisés au poste Dépôts de nos bilans consolidés (2,5 milliards au 31 octobre 2016).

Fonds de placement non gérés par RBC

En contrepartie de commissions, nous concluons certains dérivés sur actions avec des tiers en vertu desquels nos placements dans les fonds visés sont détenus par une société en commandite intermédiaire (l'entité intermédiaire), dans laquelle nous détenons la grande majorité des titres de participation. Nous consolidons l'entité intermédiaire puisque nous avons le pouvoir décisionnel lié à l'ensemble des activités de l'entité et que nous sommes exposés à la majorité des risques et des avantages en raison de nos placements en titres de participation. Au 31 octobre 2017, des titres détenus à des fins de transaction, d'un montant de 68 millions de dollars, lesquels représentent nos placements dans les fonds de référence, étaient constatés dans nos bilans consolidés (179 millions au 31 octobre 2016).

Fonds de placement gérés par RBC

Nous sommes les promoteurs et les gestionnaires de placements de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune, ce qui nous permet d'orienter les décisions de placement concernant les fonds. Nous consolidons certains fonds communs de placement et fonds en gestion commune dans lesquels nos participations, qui comprennent des investissements directs du capital de démarrage ainsi que des honoraires de gestion ou des honoraires liés au rendement, indiquent que nous agissons pour notre propre compte. Au 31 octobre 2017, des titres détenus à des fins de transaction dans les fonds consolidés, d'un montant de 473 millions de dollars (498 millions au 31 octobre 2016), et d'autres passifs représentant les parts de fonds détenues par des tiers, d'un montant de 148 millions de dollars (126 millions au 31 octobre 2016), étaient comptabilisés dans nos bilans consolidés.

Entités structurées non consolidées

Nous détenons des droits dans certaines entités structurées que nous ne consolidons pas, mais nous avons comptabilisé dans nos bilans consolidés les actifs et les passifs découlant de nos transactions et de nos liens avec ces entités.

Le tableau suivant illustre les actifs et les passifs que nous inscrivons à nos bilans consolidés, ainsi que le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés par rapport à nos participations détenues dans les entités structurées non consolidées. Ce tableau présente également la taille de chaque catégorie d'entité structurée non consolidée, évaluée selon le total des actifs des entités dans lesquelles nous détenons une participation.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2017						
	Conduits multicédants (1), (2)	Entités de financement structuré	Fonds de placement non gérés par RBC	Fonds de placement gérés par RBC	Entités de titrisation de tiers (3)	Autres	Total
Actif figurant au bilan							
Valeurs mobilières	1 028 \$	– \$	2 903 \$	162 \$	– \$	707 \$	4 800 \$
Prêts	371	1 078	–	–	3 246	750	5 445
Dérivés	17	–	–	–	–	32	49
Autres actifs	–	443	–	177	–	77	697
	1 416 \$	1 521 \$	2 903 \$	339 \$	3 246 \$	1 566 \$	10 991 \$
Passif figurant au bilan							
Dérivés	41 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	41 \$
Autres passifs	–	–	–	–	–	–	–
	41 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	41 \$
Risque de perte maximal (4)	38 639 \$	4 280 \$	3 153 \$	367 \$	6 767 \$	2 062 \$	55 268 \$
Total de l'actif des entités structurées non consolidées	37 871 \$	16 778 \$	533 219 \$	329 907 \$	62 411 \$	79 655 \$	1 059 841 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2016						
	Conduits multicédants (1), (2)	Entités de financement structuré	Fonds de placement non gérés par RBC	Fonds de placement gérés par RBC	Entités de titrisation de tiers	Autres	Total
Actif figurant au bilan							
Valeurs mobilières	675 \$	– \$	2 543 \$	213 \$	– \$	777 \$	4 208 \$
Prêts	733	1 179	–	–	4 359	–	6 271
Dérivés	11	–	–	–	3	21	35
Autres actifs	–	549	3	156	–	75	783
	1 419 \$	1 728 \$	2 546 \$	369 \$	4 362 \$	873 \$	11 297 \$
Passif figurant au bilan							
Dérivés	68 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	3 \$	71 \$
Autres passifs	–	–	27	–	–	1	28
	68 \$	– \$	27 \$	– \$	– \$	4 \$	99 \$
Risque de perte maximal (4)	39 475 \$	4 725 \$	3 378 \$	370 \$	8 998 \$	1 301 \$	58 247 \$
Total de l'actif des entités structurées non consolidées	38 703 \$	20 650 \$	587 125 \$	308 683 \$	113 627 \$	63 792 \$	1 132 580 \$

(1) Le total de l'actif des entités structurées non consolidées représente le montant maximal des actifs qui pourraient devoir être acquis par les conduits en vertu d'engagements d'acquisition en vigueur. Sur les engagements d'acquisition en cours, les conduits ont acquis des actifs financiers d'un montant total de 25,2 milliards de dollars au 31 octobre 2017 (24,6 milliards au 31 octobre 2016).

(2) Les titres comprennent du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) de 1 milliard de dollars acheté conformément aux règles de conservation des risques (670 millions de dollars au 31 octobre 2016).

(3) Exclut les actifs comptabilisés au bilan qui sont détenus par nos entités structurées consolidées.

(4) Le risque de perte maximal découlant de nos participations détenues dans ces entités est principalement lié aux placements, aux prêts, à la juste valeur des dérivés et aux facilités de liquidités et de rehaussement de crédit. Le risque de perte maximal lié aux conduits multicédants est plus élevé que l'actif au bilan, la différence correspondant essentiellement à la valeur nominale des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit. Se reporter à la note 25.

Nos liens avec chaque catégorie significative d'entité structurée non consolidée sont décrits ci-dessous.

Conduits multicédants

Nous administrons des programmes de PCAA offerts par des conduits multicédants. Les conduits multicédants acquièrent principalement des actifs financiers auprès des clients et financent ces acquisitions au moyen de l'émission de PCAA.

Dans certaines ententes de conduit multicédant, nous n'avons aucune participation dans les conduits multicédants que nous administrons et nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs détenus par les conduits multicédants. En notre qualité d'agent administrateur, nous touchons des honoraires résiduels relativement à la prestation de services tels que la coordination des activités de financement, le montage d'opérations, la consignation, l'exécution et la surveillance. Le PCAA qu'émet chaque conduit multicédant est émis au nom de ce dernier et est assorti d'un recours à l'égard des actifs financiers que détient le conduit multicédant et il ne confère aucun droit de recours à notre égard, sauf par l'intermédiaire de notre participation dans des facilités de garantie de liquidités ou des facilités de rehaussement de crédit.

En octobre 2014, les organismes de réglementation fédéraux des États-Unis ont adopté la réglementation relative aux exigences de conservation du risque de crédit pour les titres adossés à des actifs (règles de conservation des risques) de la loi Dodd-Frank. Les règles de conservation des risques sont entrées en vigueur en décembre 2016. Nous achetons du PCAA aux conduits multicédants américains pour nous conformer à ces exigences. Nous continuons d'agir à titre d'agent des placements pour les conduits multicédants et, de temps à autre, nous pouvons acheter du PCAA émis par ces conduits afin de faciliter la liquidité générale du programme.

Nous fournissons aux conduits multicédants des facilités de garantie de liquidités liées à l'opération et à l'échelle du programme. Nous fournissons également aux conduits multicédants des rehaussements de crédit à l'échelle du programme, en vertu desquels nous sommes tenus d'acheter des actifs ou d'avancer des fonds lorsque le conduit multicédant n'a pas autrement accès à des fonds d'autres sources, telles que les facilités de garantie de liquidités, pour régler le PCAA arrivant à échéance. Dans certains cas, nous, ou un autre tiers, pouvons fournir un rehaussement de crédit lié à l'opération sous des formes diverses. Nous touchons des honoraires basés sur le marché relativement à la prestation de ces facilités de garantie de liquidités et de crédit.

Pour certaines opérations, nous agissons à titre de contrepartie à des contrats de change à terme et à des swaps de taux d'intérêt afin de faciliter la titrisation d'actifs à taux fixe et/ou libellés en devises pour nos clients au moyen des conduits. Ces dérivés nous exposent aux risques de change et de taux d'intérêt, qui font l'objet d'une gestion centralisée par nos bureaux de change et de swaps, respectivement, et au risque de crédit à l'égard des actifs sous-jacents, qui est atténué par les rehaussements de crédit décrits ci-dessous.

Chaque opération est structurée à l'aide d'une protection de premier niveau contre les pertes liées à l'opération fournie par le tiers vendeur. Ce rehaussement peut revêtir diverses formes, notamment un surdimensionnement, des écarts de taux excédentaires, des catégories subordonnées d'actifs financiers, des garanties ou des lettres de crédit. Le montant de ce rehaussement varie, mais il est généralement établi de manière à couvrir un multiple des pertes subies.

Un tiers non lié (l'investisseur assumant les pertes prévues) prend en charge les pertes, jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal, qui pourraient survenir à l'égard des actifs des conduits multicédants avant les détenteurs de titres d'emprunt des conduits multicédants et nous. En contrepartie de la prise en charge de la position de perte de premier niveau des conduits multicédants, chacun des conduits multicédants verse à l'investisseur assumant les pertes prévues un rendement proportionnel à sa position de risque. L'investisseur assumant les pertes prévues détient un pouvoir substantiel de diriger la majeure partie des activités qui ont une incidence importante sur le rendement économique du conduit, notamment la sélection initiale et l'approbation des engagements en matière d'achat d'actifs et des facilités de liquidités, l'approbation du renouvellement de ces opérations et facilités et des modifications apportées à celles-ci, la vente ou le transfert d'actifs, le suivi constant du rendement des actifs, l'atténuation des pertes et la gestion des passifs liés au PCAA.

Nous ne consolidons pas ces conduits multicédants, puisque nous ne les contrôlons pas, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus.

Entités de financement structuré

Nous avons acheté des titres à enchères américains auprès de certaines fiducies (fiducies liées à des titres à enchères américains) qui financent leurs placements à long terme dans des prêts aux étudiants au moyen de l'émission de billets de premier rang et de billets secondaires à court terme. Nous pourrions subir des pertes liées à ces fiducies liées à des titres à enchères américains si des défauts de paiement sur les prêts aux

étudiants sous-jacents se produisent; cependant, dans la plupart de ces structures, le capital et les intérêts courus sur ces prêts sont garantis par des organismes gouvernementaux des États-Unis. Nous agissons à titre d'agent de vente aux enchères pour certaines de ces entités, mais n'avons aucune obligation juridique d'acheter les billets émis par ces entités dans le cadre du processus d'enchères. Nous ne consolidons pas ces fiducies liées à des titres à enchères américains puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités d'investissement et de financement des fiducies, qui sont les activités ayant le plus d'incidence sur le rendement des fiducies.

En outre, nous investissons dans certaines structures d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales que nous ne consolidons pas. Ces structures sont semblables aux structures consolidées d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales décrites ci-dessus. Cependant, les certificats résiduels sont détenus par des tiers. Nous fournissons des facilités de liquidités sur les certificats à taux variable, lesquelles peuvent être utilisées si les certificats ont été déposés pour rachat mais ne peuvent pas être revendus. Nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes des structures. Par conséquent, nous ne consolidons pas ces structures. Les actifs transférés à ces programmes sont décomptabilisés de nos bilans consolidés.

Nous fournissons du financement sur stocks de premier rang à des entités structurées créées par des tiers, dont le but est l'acquisition de prêts à des fins d'émission de titres garantis par des prêts à terme. Au cours de la phase du financement sur stocks, un financement subordonné est fourni par au moins un tiers investisseur en titres de participation. Nous agissons à titre de promoteur et d'agent des placements pour l'émission de titres garantis par des prêts à terme. Le produit de la vente des titres garantis par des prêts à terme sert à rembourser notre financement sur stocks de premier rang, ce qui marque la fin de notre implication à l'égard de cette transaction. Nous ne consolidons pas ces structures de titres garantis par des prêts, car nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes de l'entité, incluant la sélection initiale du portefeuille de titres d'emprunt sous-jacent et sa gestion subséquente.

Fonds de placement non gérés par RBC

En contrepartie de commissions, nous concluons des dérivés sur actions avec des tiers, y compris des fonds communs de placement, des sociétés de placement de parts et d'autres fonds de placement. Ces dérivés offrent aux investisseurs de ces entités le degré de risque qu'ils souhaitent relativement aux fonds de référence, et nous couvrons économiquement notre risque lié à ces produits dérivés en investissant dans ces fonds de référence gérés par des tiers. Nous agissons également à titre de dépositaire ou d'administrateur pour plusieurs fonds. Nous ne consolidons pas ces fonds de référence gérés par des tiers, puisque nous n'avons pas le pouvoir de diriger leurs activités d'investissement.

Nous fournissons des facilités de liquidités à certains fonds de placement de tiers. Les fonds émettent des actions privilégiées à taux variable non garanties et ils investissent dans des portefeuilles d'obligations municipales exonérées d'impôt. Les engagements inutilisés relatifs aux liquidités nous exposent au risque de liquidité lié aux actions privilégiées, et les engagements utilisés nous exposent au risque de crédit lié aux obligations municipales sous-jacentes. Nous ne consolidons pas ces fonds gérés par des tiers, puisque nous n'avons pas le pouvoir de diriger leurs activités d'investissement.

Fonds de placement gérés par RBC

Nous sommes les promoteurs et les gestionnaires de placements de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune, ce qui nous permet d'orienter les décisions de placement de fonds. Nous ne consolidons pas les fonds communs de placement si nous exerçons notre pouvoir décisionnel à titre de mandataire d'autres porteurs de parts.

Entités de titrisation de tiers

Nous détenons des droits dans des entités de titrisation qui fournissent du financement à certains tiers au nom desquels les entités ont été créées. Les activités de ces entités se limitent à l'achat et à la vente d'actifs précis émis par le promoteur et à l'émission d'effets adossés à des actifs garantis par ces actifs. Les actifs sous-jacents sont généralement des créances, y compris des prêts automobiles et le crédit-bail automobile. Tout comme d'autres institutions financières, nous sommes tenus de fournir du financement n'excédant pas notre engagement maximal, et nous sommes exposés aux pertes sur créances à l'égard des actifs sous-jacents, compte tenu des divers rehaussements de crédit. Ces rehaussements peuvent revêtir diverses formes, notamment un surdimensionnement, des écarts de taux excédentaires, des catégories subordonnées d'actifs financiers, des garanties ou des lettres de crédit. Le montant de ce rehaussement varie, mais il est généralement établi de manière à couvrir un multiple des pertes subies. Nous ne consolidons pas ces entités puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, y compris aux activités d'investissement et de financement des entités.

Autres

Les autres entités structurées comprennent les entités de création de produits de crédit et les fonds liés aux crédits d'impôt.

Nous utilisons des entités structurées généralement dans le but de transformer des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, afin de répartir le risque de crédit et de créer des produits de crédit faits sur mesure qui répondent aux exigences précises des investisseurs. Nous concluons des contrats dérivés, y compris des dérivés de crédit, pour souscrire une protection à l'égard de ces entités (protection liée au crédit) et modifier divers facteurs de risque, tels que les risques de rendement, de change et de crédit liés aux actifs sous-jacents, et ainsi répondre aux besoins des investisseurs. Pour certaines entités, nous sommes les seuls à assurer leur montage et à mettre en place les swaps, en plus de remplir d'autres fonctions administratives pour certaines de ces entités. Nous ne consolidons pas ces entités de création de produits de crédit puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, qui comprennent la sélection des portefeuilles de garanties et de référence, et que nous ne sommes pas exposés à la majorité des avantages ou des risques des entités.

Nous avons créé certains fonds pour transférer à des tiers les crédits d'impôt obtenus à l'égard de projets immobiliers d'habitations à loyer modéré, de restauration historique ou de nouveaux crédits d'impôt du marché (fonds liés aux crédits d'impôt). Nous sommes les promoteurs des fonds liés aux crédits d'impôt en raison de la responsabilité qui nous incombe de gérer les fonds, de structurer le financement et d'effectuer les tâches administratives pour ces fonds liés aux crédits d'impôt. Nous ne consolidons pas les fonds liés aux crédits d'impôt puisque les tiers investisseurs de ces fonds ont le pouvoir décisionnel lié au choix des placements sous-jacents et qu'ils sont exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété et des risques fiscaux de ces fonds.

Nous achetons aussi des participations passives dans des entités liées aux crédits d'impôt spécialisées en énergie renouvelable créées et contrôlées par des tierces parties. Nous ne consolidons pas les fonds de ces tierces parties puisque nous n'avons aucun pouvoir décisionnel lié à ces activités et que nos placements sont gérés en tant que partie d'importants portefeuilles qui sont détenus à des fins de transaction.

Autres participations dans des entités structurées non consolidées

Dans le cours normal de nos activités, nous achetons et vendons des participations passives dans certaines entités structurées mises en place par des tiers, y compris dans des fonds communs de placement, des fonds négociés en Bourse et des titres adossés à des actifs dont le gouvernement est le promoteur. Nos placements dans ces entités sont gérés dans le cadre de portefeuilles plus importants qui sont détenus à des fins de négociation, de liquidités et de couverture. Nous n'avons pas créé ces entités et nous n'en sommes pas le promoteur, et nous

n'avons aucun pouvoir décisionnel lié à leurs activités courantes. Le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés est limité à nos placements dans ces entités figurant au bilan, lesquels ne sont pas inclus dans les tableaux ci-dessus. Au 31 octobre 2017, des placements dans ces entités de 63,3 milliards de dollars (50,8 milliards au 31 octobre 2016) étaient inclus aux postes Titres détenus à des fins de transaction et Titres disponibles à la vente, de notre bilan consolidé. Se reporter aux notes 3 et 4 pour plus de détails sur nos titres de placement.

Entités commanditées

Nous sommes le promoteur de certaines entités structurées dans lesquelles nous détenons des droits, mais que nous ne consolidons pas. Pour déterminer si nous sommes le promoteur d'une entité structurée, nous tenons compte à la fois de facteurs qualitatifs et quantitatifs, y compris l'objet et la nature de l'entité, notre implication initiale et continue avec l'entité et le fait de savoir si nous détenons des droits subordonnés dans l'entité. Nous sommes considérés comme le promoteur de certaines entités de création de produits de crédit, d'entités liées aux crédits d'impôt, de fonds communs de placement gérés par RBC et d'une entité de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017, nous avons transféré des prêts hypothécaires commerciaux d'une valeur comptable de 407 millions de dollars (660 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2016) à une entité de titrisation commanditée dans laquelle nous ne détenons aucun droit à la clôture de la période considérée.

Soutien financier fourni aux entités structurées

Au cours des exercices clos les 31 octobre 2017 et 2016, nous n'avons fourni aucun soutien financier ou autre que financier à des entités structurées consolidées et non consolidées lorsque nous n'étions pas tenus, par un contrat, de le faire. En outre, nous n'avons pas l'intention de fournir un tel soutien dans l'avenir.

Note 8 Instruments financiers dérivés et activités de couverture

Les instruments dérivés sont répartis en deux catégories, à savoir les instruments financiers dérivés et les dérivés non financiers. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur varie en fonction d'un taux d'intérêt sous-jacent qui peut être un taux d'intérêt, un taux de change, le risque de crédit, le cours d'un titre de participation ou un indice de titres de participation. Les dérivés non financiers sont des contrats dont la valeur varie en fonction du prix des métaux précieux ou d'une marchandise ou d'un indice de marchandises. Le capital nominal des dérivés représente le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement par les contreparties et il ne reflète pas le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance.

Instruments financiers dérivés

Contrats à terme de gré à gré et standardisés

Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes non standardisées qui sont conclues entre des contreparties sur le marché hors cote, tandis que les contrats à terme standardisés comportent des montants et des dates de règlement standards et sont négociés sur des marchés à terme. Des exemples de contrats de gré à gré et standardisés sont présentés ci-dessous.

Les contrats à terme de gré à gré (contrats de garantie de taux) et standardisés sur taux d'intérêt sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier sensible au taux d'intérêt à une date ultérieure préétablie, à un prix déterminé.

Les contrats de change à terme et les contrats à terme standardisés sur devises sont des obligations contractuelles d'échanger une devise contre une autre à un prix de règlement déterminé, à une date ultérieure préétablie.

Les contrats à terme de gré à gré et standardisés sur actions sont des obligations contractuelles visant l'achat ou la vente d'une valeur fixe (le prix convenu) d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné à une date ultérieure préétablie.

Swaps

Les swaps sont des contrats hors cote en vertu desquels deux contreparties échangent une série de flux de trésorerie en fonction de taux convenus appliqués à un capital nominal. Des exemples de swaps sont présentés ci-dessous.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats en vertu desquels deux contreparties échangent une série de paiements dans une seule monnaie en fonction de différents taux d'intérêt appliqués à un capital nominal. Les swaps sur devises comportent l'échange de paiements à taux fixe dans une monnaie contre réception de paiements fixes dans une autre monnaie. Les swaps simultanés de taux et de devises comportent l'échange de capitaux nominaux et d'intérêts dans deux monnaies différentes.

Les swaps sur actions sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser ou de recevoir des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné.

Options

Les options sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur confère à l'acquéreur le droit, mais non l'obligation, soit d'acquérir (option d'achat), soit de vendre (option de vente) des valeurs mobilières, des taux de change, des taux d'intérêt ou d'autres instruments financiers ou marchandises, à un prix déterminé et à une date ultérieure prédéterminée. Le vendeur d'une option peut également procéder au règlement du contrat en versant un règlement en espèces correspondant à la valeur du droit de l'acquéreur. Le vendeur reçoit une prime de l'acquéreur pour ce droit. Les options que nous concluons comprennent, notamment, des options sur taux d'intérêt, des options de change, des options sur actions et des options sur indice boursier.

Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des contrats hors cote qui transfèrent le risque de crédit lié à un instrument financier sous-jacent (actif référencé) d'une contrepartie à une autre. Les dérivés de crédit englobent les swaps sur défaillance de crédit, les options panier sur défaillance et les swaps sur rendement total.

Les swaps sur défaillance offrent une protection contre la baisse de la valeur de l'actif référencé par suite d'incidents de crédit comme un défaut de paiement ou une faillite. Leur structure est semblable à celle d'une option en vertu de laquelle l'acquéreur verse une prime au vendeur du swap sur défaillance en contrepartie d'un paiement déterminé en fonction de l'incident de crédit touchant l'actif référencé.

Les options panier sur défaillance sont semblables aux swaps sur défaillance, sauf que l'instrument financier référencé sous-jacent est un groupe d'actifs plutôt qu'un actif unique.

Les swaps sur rendement total sont des contrats en vertu desquels l'une des parties accepte de verser à l'autre ou de recevoir de celle-ci des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris les rendements, tels que les intérêts générés sur ces actifs, en échange d'une somme basée sur les taux de financement en vigueur sur le marché.

Autres produits dérivés

Les autres contrats comprennent les dérivés à valeur stable et sur titres de participation.

Dérivés non financiers

Les autres contrats comprennent également des produits dérivés non financiers, dont des produits dérivés sur métaux précieux et sur marchandises, sur les marchés hors cote et boursiers.

Dérivés émis aux fins de transaction

La plupart de nos opérations liées aux dérivés résultent de nos activités de vente et de négociation liées à l'activité des clients et à la couverture du risque de marché connexe. Les activités de vente comportent la mise sur pied et la mise en marché de produits dérivés à l'intention des clients leur permettant de modifier ou de réduire les risques. Les activités de négociation comprennent la tenue de marché, le positionnement et l'arbitrage. La tenue de marché consiste en la gestion active des transactions sur dérivés dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et du volume. Le positionnement correspond au fait de gérer les risques de marché dans le but de tirer parti des fluctuations favorables des prix, des taux ou des indices. L'arbitrage consiste à tirer parti des écarts détectés dans les cours entre les marchés et les types de produits. Le cas échéant, les profits et les pertes réalisés et latents sur les dérivés utilisés aux fins de négociation sont comptabilisés immédiatement au poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation.

Dérivés émis à des fins autres que de transaction

Nous utilisons également les dérivés à des fins autres que de transaction, soit essentiellement à des fins de couverture, dans le cadre de la gestion des risques de taux d'intérêt, de crédit et de change de même que le risque lié au cours des actions à l'égard de nos activités de financement, de prêt, d'investissement et de gestion des actifs et des passifs.

Nous avons recours aux swaps de taux d'intérêt pour gérer notre risque de taux d'intérêt en redéfinissant les caractéristiques relatives à la modification des taux ou à l'échéance des actifs et des passifs actuels ou prévus, y compris dans le cadre des activités de financement et d'investissement. Les options achetées servent à couvrir des dépôts rachetables et d'autres options intégrées dans les produits à la consommation. Nous avons recours à des swaps sur devises et à des contrats de change à terme pour gérer notre risque de change. Nous avons principalement recours à des dérivés de crédit pour gérer notre risque de crédit. Nous atténuons la concentration des risques liés à un secteur de l'industrie et les risques liés à une seule entreprise de notre portefeuille de crédit en achetant des dérivés de crédit afin de transférer le risque de crédit à des tiers.

Certains dérivés et instruments de trésorerie sont précisément désignés comme instruments de couverture et sont admissibles à la comptabilité de couverture. Nous appliquons la comptabilité de couverture afin de réduire au minimum l'incidence de la volatilité des résultats et du capital imputable à la variation des taux d'intérêt ou de change. Les fluctuations des taux d'intérêt ou de change peuvent accroître ou diminuer la valeur de marché des actifs et des passifs, ainsi que donner lieu à la variabilité des flux de trésorerie prévus. Lorsqu'une relation de couverture est efficace, les profits, les pertes, les revenus et les charges liés à l'instrument de couverture compensent les profits, les pertes, les revenus et les charges liés à l'élément couvert. Nous évaluons et mesurons l'efficacité d'une relation de couverture en fonction de la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'instrument de couverture dérivé par rapport à la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuable au risque couvert. Lorsque des instruments de trésorerie sont désignés comme des couvertures des risques de change, seules les variations de leur valeur imputables au risque de change sont incluses dans l'évaluation et le calcul de l'efficacité de la couverture.

À l'occasion, nous utilisons également des produits dérivés pour couvrir la valeur économique de certaines positions qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture ou lorsque nous jugeons qu'il est économiquement impossible d'appliquer la comptabilité de couverture. Dans de telles circonstances, la variation de la juste valeur est reflétée dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Un profit latent avant et après impôt respectif de 67 millions de dollars et de 49 millions de dollars (perte latente respective de 95 millions et 70 millions au 31 octobre 2016), qui était comptabilisé dans les autres composantes des capitaux propres au 31 octobre 2017, devrait être reclassé dans le revenu net d'intérêt au cours des 12 prochains mois.

Le tableau suivant illustre la juste valeur des instruments financiers dérivés et non dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture, ainsi que des instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture.

Instruments dérivés et non dérivés

(en millions de dollars canadiens)	Au							
	31 octobre 2017				31 octobre 2016			
	Designés comme instruments de couverture dans une relation de couverture				Designés comme instruments de couverture dans une relation de couverture			
	Couvertures de flux de la juste valeur	Couvertures de flux de trésorerie	Couvertures de l'investissement net	Non désignés comme instruments de couverture	Couvertures de la juste valeur	Couvertures de flux de trésorerie	Couvertures de l'investissement net	Non désignés comme instruments de couverture
Actif								
Instruments dérivés	736 \$	482 \$	41 \$	93 764 \$	1 686 \$	546 \$	183 \$	116 529 \$
Passif								
Instruments dérivés	740	499	246	90 642	430	1 266	113	114 741
Instruments non dérivés	–	–	19 950	s.o.	–	–	19 982	s.o.

s.o. sans objet

Résultats des activités de couverture comptabilisées en résultat net et dans les autres éléments du résultat global

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2017	le 31 octobre 2016
Couvertures de la juste valeur		
Profits (pertes) sur les instruments de couverture (1)	(1 076)\$	(235)\$
Profits (pertes) sur les éléments couverts attribuables au risque couvert (1)	991	135
Tranche inefficace (1), (2)	(85)	(100)
Couvertures de flux de trésorerie		
Tranche inefficace (1)	(1)	1
Tranche efficace (3)	622	(35)
Reclassés en résultat au cours de la période (4)	95	(71)
Couvertures de l'investissement net		
Tranche inefficace (1)	–	–
Profits (pertes) de change (3)	(1 570)	147
Profits (pertes) liés aux couvertures (3)	438	113

(1) Les montants sont comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêt.

(2) Les montants comprennent des pertes de 82 millions de dollars (97 millions au 31 octobre 2016) qui sont exclues de l'évaluation de l'efficacité de la couverture et qui sont compensés par des couvertures économiques.

(3) Les montants sont inclus dans les autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt.

(4) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017, des profits après impôt de 70 millions de dollars ont été reclassés des autres composantes des capitaux propres au revenu net d'intérêt (pertes après impôt de 52 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2016).

Capitaux nominaux des dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance (montants absolus)

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2017					
	Durée jusqu'à l'échéance					À des fins autres que de transaction
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans (1)	Total	À des fins de transaction	
Contrats hors cote						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	1 156 843 \$	31 989 \$	– \$	1 188 832 \$	1 188 832 \$	– \$
Swaps	2 570 180	3 450 280	2 331 289	8 351 749	7 854 309	497 440
Options achetées	77 953	124 083	59 435	261 471	261 471	–
Options vendues	61 765	106 887	63 685	232 337	232 337	–
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	1 326 223	33 543	623	1 360 389	1 343 196	17 193
Swaps sur devises	80 436	35 662	39 440	155 538	149 254	6 284
Swaps simultanés de taux et de devises	281 590	551 576	268 119	1 101 285	1 048 891	52 394
Options achetées	55 851	13 913	3 386	73 150	73 150	–
Options vendues	55 922	9 187	2 829	67 938	67 938	–
Dérivés de crédit (2)	1 975	7 686	3 814	13 475	13 330	145
Autres contrats	56 166	49 652	19 241	125 059	120 737	4 322
Contrats négociés en Bourse						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	33 195	19 688	55	52 938	52 938	–
Contrats à terme standardisés – position vendeur	35 726	23 478	9	59 213	59 213	–
Options achetées	8 274	695	–	8 969	8 969	–
Options vendues	10 872	317	–	11 189	11 189	–
Contrats de change						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	83	–	–	83	83	–
Contrats à terme standardisés – position vendeur	291	142	–	433	433	–
Autres contrats	198 360	44 858	528	243 746	243 607	139
	6 011 705 \$	4 503 636 \$	2 792 453 \$	13 307 794 \$	12 729 877 \$	577 917 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2016					
	Durée jusqu'à l'échéance					À des fins autres que de transaction
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans (1)	Total	À des fins de transaction	
Contrats hors cote						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	522 944 \$	9 121 \$	– \$	532 065 \$	532 065 \$	– \$
Swaps	1 991 365	3 485 607	2 285 420	7 762 392	7 464 144	298 248
Options achetées	114 519	161 584	70 160	346 263	346 263	–
Options vendues	97 283	182 233	71 503	351 019	351 019	–
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	1 288 656	44 980	939	1 334 575	1 314 103	20 472
Swaps sur devises	8 869	34 931	30 866	74 666	69 626	5 040
Swaps simultanés de taux et de devises	272 029	544 195	251 371	1 067 595	1 013 958	53 637
Options achetées	28 601	16 538	4 619	49 758	49 758	–
Options vendues	28 676	14 723	4 924	48 323	48 323	–
Dérivés de crédit (2)	1 581	10 314	4 306	16 201	15 842	359
Autres contrats	58 863	59 133	22 355	140 351	136 205	4 146
Contrats négociés en Bourse						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	26 076	14 496	3	40 575	40 575	–
Contrats à terme standardisés – position vendeur	35 269	19 551	–	54 820	54 820	–
Options achetées	18 196	165	–	18 361	18 361	–
Options vendues	10 978	–	–	10 978	10 978	–
Contrats de change						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	312	–	–	312	312	–
Contrats à terme standardisés – position vendeur	423	3	–	426	426	–
Autres contrats	178 615	55 820	617	235 052	235 052	–
	4 683 255 \$	4 653 394 \$	2 747 083 \$	12 083 732 \$	11 701 830 \$	381 902 \$

- (1) Comprend des contrats échéant dans plus de 10 ans d'un capital nominal de 899 milliards de dollars (883 milliards au 31 octobre 2016). Le coût de remplacement positif brut connexe s'établit à 58 milliards de dollars (79 milliards au 31 octobre 2016).
- (2) Les dérivés de crédit d'un capital nominal de 0,1 milliard de dollars (0,4 milliard au 31 octobre 2016) sont des couvertures économiques. Les dérivés de crédit émis à des fins de transaction comprennent la protection achetée de 8,5 milliards de dollars (10,1 milliards au 31 octobre 2016) et la protection vendue de 4,8 milliards (5,7 milliards au 31 octobre 2016).

Les tableaux suivants indiquent les périodes auxquelles les flux de trésorerie liés aux éléments couverts devraient influencer sur le résultat net pour les couvertures de flux de trésorerie.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2017					
	Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Entrées de trésorerie liées aux actifs	938 \$	243 \$	151 \$	59 \$	98 \$	1 489 \$
Sorties de trésorerie liées aux passifs	(1 070)	(939)	(3 501)	(476)	(71)	(6 057)
Flux de trésorerie nets	(132)\$	(696)\$	(3 350)\$	(417)\$	27 \$	(4 568)\$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2016					
	Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Entrées de trésorerie liées aux actifs	192 \$	175 \$	122 \$	90 \$	39 \$	618 \$
Sorties de trésorerie liées aux passifs	(387)	(789)	(559)	(3 136)	(77)	(4 948)
Flux de trésorerie nets	(195)\$	(614)\$	(437)\$	(3 046)\$	(38)\$	(4 330)\$

Juste valeur des instruments dérivés

(en millions de dollars canadiens)	Au			
	31 octobre 2017		31 octobre 2016	
	Positive	Négative	Positive	Négative
Dérivés détenus ou émis à des fins de transaction				
Contrats de taux d'intérêt				
Contrats de garantie de taux d'intérêt	324 \$	319 \$	267 \$	244 \$
Swaps	101 481	96 408	146 464	138 742
Options achetées	3 108	–	4 455	–
Options vendues	–	3 696	–	5 601
	104 913	100 423	151 186	144 587
Contrats de change				
Contrats à terme de gré à gré	13 643	14 562	18 565	18 853
Swaps sur devises	4 229	3 438	5 423	4 438
Swaps simultanés de taux et de devises	21 740	19 054	27 499	29 165
Options achetées	1 324	–	2 084	–
Options vendues	–	1 217	–	1 857
	40 936	38 271	53 571	54 313
Dérivés de crédit	157	246	191	242
Autres contrats	13 775	17 183	6 662	8 994
	159 781	156 123	211 610	208 136
Dérivés détenus ou émis à des fins autres que de transaction				
Contrats de taux d'intérêt				
Swaps	1 612	1 177	2 588	1 471
Options achetées	–	–	–	–
Options vendues	–	–	–	–
	1 612	1 177	2 588	1 471
Contrats de change				
Contrats à terme de gré à gré	246	250	257	338
Swaps sur devises	207	318	314	542
Swaps simultanés de taux et de devises	1 545	1 700	2 636	2 286
	1 998	2 268	3 207	3 166
Dérivés de crédit	–	12	–	21
Autres contrats	184	184	113	113
	3 794	3 641	5 908	4 771
Justes valeurs brutes totales avant la compensation	163 575	159 764	217 518	212 907
Ajustements de l'évaluation déterminés collectivement	(725)	68	(1 432)	(126)
Incidence des conventions de compensation admissibles à la compensation au bilan	(67 827)	(67 705)	(97 142)	(96 231)
	95 023	92 127	118 944	116 550
Incidence des conventions de compensation non admissibles à la compensation au bilan (1)	(58 804)	(58 804)	(79 296)	(79 296)
	36 219 \$	33 323 \$	39 648 \$	37 254 \$

(1) Incidence additionnelle de la compensation des risques de crédit lorsque nous sommes partie à des accords non admissibles à la compensation au bilan.

Juste valeur des instruments dérivés selon la durée jusqu'à leur échéance

(en millions de dollars canadiens)	Au							
	31 octobre 2017				31 octobre 2016			
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs dérivés	26 292 \$	28 810 \$	39 921 \$	95 023 \$	30 475 \$	39 357 \$	49 112 \$	118 944 \$
Passifs dérivés	26 414	26 334	39 379	92 127	30 962	39 507	46 081	116 550

Risque de crédit lié aux dérivés

Le risque de crédit découlant d'une transaction sur les dérivés résulte de la possibilité que la contrepartie manque à ses obligations contractuelles à un moment où la valeur de marché d'une ou de plusieurs transactions est positive pour nous. Par conséquent, le risque de crédit lié aux dérivés est représenté par la juste valeur positive du produit et correspond habituellement à une petite fraction du capital nominal du contrat.

Nous gérons les transactions sur dérivés en suivant les mêmes normes en matière d'approbation de crédit, de limites et de surveillance que celles que nous appliquons aux autres opérations de crédit. Cette méthode comprend l'évaluation de la solvabilité des contreparties et la gestion de la taille, de la diversification et de la structure des échéances du portefeuille. L'utilisation du crédit pour tous les produits est comparée de façon continue à des limites établies et fait l'objet de rapports d'exception. Nous utilisons un seul système de notation de crédit interne pour tous les risques de crédit. Dans la plupart des cas, ces notations internes se rapprochent des notations de crédit externes attribuées par les agences de notation du crédit indépendantes.

La compensation est une technique qui peut réduire notre risque de crédit découlant des dérivés; elle est facilitée, en général, par l'utilisation de conventions-cadres de compensation et mise en application lorsque des critères précis sont respectés conformément à notre

méthode comptable décrite à la note 2. Une convention-cadre de compensation prévoit un règlement unique sur la base du solde net de tous les instruments financiers visés par la convention en cas de manquement aux dispositions. Cependant, le risque de crédit est diminué uniquement dans la mesure où nos obligations financières envers une même contrepartie peuvent être déduites des obligations qu'a cette contrepartie envers nous. Nous maximisons l'utilisation de conventions-cadres de compensation afin de réduire notre exposition au risque de crédit lié aux dérivés. Notre exposition globale au risque de crédit, atténuée au moyen de l'utilisation de conventions-cadres de compensation, peut varier de façon importante après la date de clôture, puisqu'elle subit l'incidence de toutes les transactions faisant l'objet de la convention, de même que des fluctuations des taux du marché des instruments sous-jacents. La mesure de notre risque de crédit découlant de transactions sur les dérivés est réduite pour exprimer l'incidence de la compensation, dans les cas où le caractère exécutoire de cette compensation est appuyé par une analyse juridique appropriée, cette analyse étant documentée dans nos politiques en matière de risque de crédit lié aux transactions.

L'utilisation de garanties représente une autre technique importante d'atténuation du risque de crédit aux fins de la gestion du risque de crédit de contrepartie lié aux dérivés. Des clauses d'évaluation à la valeur de marché figurant dans les contrats que nous concluons avec certaines contreparties, habituellement sous forme d'annexes de soutien au crédit, nous donnent le droit de demander que la contrepartie paie ou garantisse la valeur de marché courante de ses positions lorsque la valeur franchit un certain seuil.

Le coût de remplacement représente la juste valeur totale de tous les contrats en cours qui sont en position de gain compte tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation. Le montant d'équivalent-crédit correspond à la somme du coût de remplacement et d'une majoration au titre du risque de crédit éventuel, selon la définition qu'en fait le BSIF. Le montant pondéré en fonction des risques est déterminé par l'application des mesures courantes du risque de la contrepartie définies par le BSIF au montant d'équivalent-crédit.

Risque de crédit lié aux dérivés

(en millions de dollars canadiens)	Au					
	31 octobre 2017 (1)			31 octobre 2016 (1)		
	Coût de remplacement	Montant d'équivalent-crédit (2)	Équivalent pondéré en fonction des risques (3)	Coût de remplacement	Montant d'équivalent-crédit (2)	Équivalent pondéré en fonction des risques (3)
Contrats hors cote						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	264 \$	328 \$	59 \$	232 \$	250 \$	53 \$
Swaps	10 890	24 318	4 187	15 118	27 214	5 429
Options achetées	283	883	527	334	1 092	662
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	5 421	11 555	3 634	6 914	12 952	3 896
Swaps	10 476	12 643	4 498	13 763	12 492	3 790
Options achetées	360	1 125	472	416	1 045	456
Dérivés de crédit (4)	109	936	149	31	920	188
Autres contrats	7 750	6 332	2 945	1 409	6 188	3 463
Contrats négociés en Bourse	1 391	8 340	167	2 933	11 756	235
	36 944 \$	66 460 \$	16 638 \$	41 150 \$	73 909 \$	18 172 \$

(1) Les montants sont présentés compte tenu des conventions-cadres de compensation, conformément à l'accord de Bâle III.

(2) Le total du montant d'équivalent-crédit comprend des actifs affectés en garantie de 18 milliards de dollars (21 milliards au 31 octobre 2016).

(3) Les soldes pondérés en fonction des risques sont calculés conformément à l'accord de Bâle III.

(4) Ne tient pas compte des dérivés de crédit émis à des fins autres que de transaction liés aux protections achetées.

Coût de remplacement des instruments dérivés selon la notation des risques et le type de contrepartie

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2017								
	Notation des risques (1)					Type de contrepartie (2)			
	AAA, AA	A	BBB	BB ou moins	Total	Banques	Entités gouvernementales de pays membres de l'OCDE	Autres	Total
Coût de remplacement positif brut	26 707 \$	108 320 \$	19 672 \$	8 876 \$	163 575 \$	45 723 \$	18 694 \$	99 158 \$	163 575 \$
Incidence des conventions-cadres de compensation	14 468	98 605	10 167	3 391	126 631	38 508	8 342	79 781	126 631
Coût de remplacement (après les conventions de compensation)	12 239 \$	9 715 \$	9 505 \$	5 485 \$	36 944 \$	7 215 \$	10 352 \$	19 377 \$	36 944 \$

Note 8 Instruments financiers dérivés et activités de couverture (suite)

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2016									
	Notation des risques (1)					Type de contrepartie (2)				
	AAA, AA	A	BBB	BB ou moins	Total	Banques	Entités gouvernementales de pays membres de l'OCDE	Autres	Total	
Coût de remplacement positif brut	37 119 \$	151 992 \$	20 634 \$	7 773 \$	217 518 \$	62 112 \$	21 824 \$	133 582 \$	217 518 \$	
Incidence des conventions-cadres de compensation	20 704	139 912	14 255	1 567	176 438	52 535	9 494	114 409	176 438	
Coût de remplacement (après les conventions de compensation)	16 415 \$	12 080 \$	6 379 \$	6 206 \$	41 080 \$	9 577 \$	12 330 \$	19 173 \$	41 080 \$	

(1) Les notations internes des risques de crédit que nous utilisons pour les principaux types de contrepartie sont sensiblement les mêmes que celles qui sont utilisées par les agences de notation de crédit indépendantes. Les notations AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de qualité supérieure tandis que les notations BB ou inférieures représentent des investissements de qualité inférieure.

(2) Le type de contrepartie est défini conformément aux exigences en matière d'adéquation des fonds propres du BSIF.

Note 9 Locaux et matériel

(en millions de dollars canadiens)	Mobilier, agencements et autre matériel							Total
	Terrains	Bâtiments	Matériel informatique	Améliorations locatives	Travaux en cours			
Coût								
Solde au 31 octobre 2016	171 \$	1 379 \$	1 686 \$	1 352 \$	2 566 \$	132 \$	7 286 \$	
Entrées (1)	–	1	211	25	43	226	506	
Acquisitions au moyen de regroupements d'entreprises	–	–	–	–	–	–	–	
Transferts des travaux en cours	–	7	43	37	96	(183)	–	
Cessions	(9)	(23)	(90)	(47)	(68)	–	(237)	
Écart de change	(4)	(9)	(11)	(7)	(18)	–	(49)	
Autres	(1)	8	36	(46)	(33)	(22)	(58)	
Solde au 31 octobre 2017	157 \$	1 363 \$	1 875 \$	1 314 \$	2 586 \$	153 \$	7 448 \$	
Amortissement cumulé								
Solde au 31 octobre 2016	– \$	570 \$	1 209 \$	961 \$	1 710 \$	– \$	4 450 \$	
Amortissement	–	74	229	111	186	–	600	
Cessions	–	(15)	(89)	(44)	(61)	–	(209)	
Écart de change	–	(2)	(8)	(3)	(12)	–	(25)	
Autres	–	(19)	26	(41)	(4)	–	(38)	
Solde au 31 octobre 2017	– \$	608 \$	1 367 \$	984 \$	1 819 \$	– \$	4 778 \$	
Valeur comptable nette at 31 octobre 2017	157 \$	755 \$	508 \$	330 \$	767 \$	153 \$	2 670 \$	

(en millions de dollars canadiens)	Mobilier, agencements et autre matériel							Total
	Terrains	Bâtiments	Matériel informatique	Améliorations locatives	Travaux en cours			
Coût								
Solde au 31 octobre 2015	123 \$	1 294 \$	1 508 \$	1 292 \$	2 464 \$	168 \$	6 849 \$	
Entrées (1)	–	1	156	35	46	249	487	
Acquisitions au moyen de regroupements d'entreprises	52	94	55	2	63	51	317	
Transferts des travaux en cours	–	14	83	40	137	(274)	–	
Cessions	(3)	(15)	(38)	(47)	(111)	–	(214)	
Écart de change	–	1	(17)	(4)	(8)	(1)	(29)	
Autres	(1)	(10)	(61)	34	(25)	(61)	(124)	
Solde au 31 octobre 2016	171 \$	1 379 \$	1 686 \$	1 352 \$	2 566 \$	132 \$	7 286 \$	
Amortissement cumulé								
Solde au 31 octobre 2015	– \$	534 \$	1 070 \$	875 \$	1 642 \$	– \$	4 121 \$	
Amortissement	–	48	219	126	180	–	573	
Cessions	–	(4)	(38)	(40)	(107)	–	(189)	
Écart de change	–	(1)	(13)	(8)	(7)	–	(29)	
Autres	–	(7)	(29)	8	2	–	(26)	
Solde au 31 octobre 2016	– \$	570 \$	1 209 \$	961 \$	1 710 \$	– \$	4 450 \$	
Valeur comptable nette au 31 octobre 2016	171 \$	809 \$	477 \$	391 \$	856 \$	132 \$	2 836 \$	

(1) Au 31 octobre 2017, nous avons des engagements contractuels totalisant 268 millions de dollars visant l'acquisition de locaux et de matériel (301 millions au 31 octobre 2016).

Goodwill

Le tableau suivant présente la variation de la valeur comptable du goodwill par UGT pour les exercices clos les 31 octobre 2017 et 2016.

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires canadiens	Services bancaires dans les Antilles	Gestion de patrimoine – Canada	Gestion mondiale d'actifs	Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)	Gestion de patrimoine – International	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux	Total
Au 31 octobre 2015	2 527 \$	1 820 \$	579 \$	2 219 \$	673 \$	142 \$	118 \$	149 \$	1 062 \$	9 289 \$
Acquisition	–	–	–	–	2 113	–	–	–	–	2 113
Cessions	–	–	–	–	–	–	(6)	(1)	–	(7)
Écart de change	–	(49)	3	(256)	68	(27)	–	–	22	(239)
Au 31 octobre 2016	2 527 \$	1 771 \$	582 \$	1 963 \$	2 854 \$	115 \$	112 \$	148 \$	1 084 \$	11 156 \$
Acquisition	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Cessions	–	–	–	–	(2)	–	–	–	–	(2)
Écart de change	–	(77)	(6)	43	(107)	5	–	–	(35)	(177)
Au 31 octobre 2017	2 527 \$	1 694 \$	576 \$	2 006 \$	2 745 \$	120 \$	112 \$	148 \$	1 049 \$	10 977 \$

Nous effectuons un test de dépréciation annuel en comparant la valeur comptable de chaque UGT avec sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'une UGT est représentée par sa valeur d'utilité, sauf en cas d'excédent de la valeur comptable de l'UGT sur sa valeur d'utilité. Dans ce cas, nous déterminons la juste valeur de l'UGT diminuée des coûts de sortie et sa valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. Notre test de dépréciation annuel est effectué au 1^{er} août.

Lors de nos tests de dépréciation annuels de 2017 et de 2016, les valeurs recouvrables de nos UGT Services bancaires dans les Antilles et Gestion de patrimoine – International étaient basées sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Les valeurs recouvrables de toutes les autres UGT ayant fait l'objet d'un test étaient basées sur la valeur d'utilité.

Valeur d'utilité

Nous calculons la valeur d'utilité au moyen d'une méthode de l'actualisation des flux de trésorerie sur cinq ans, sauf pour l'UGT Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) pour laquelle des flux de trésorerie sur dix ans étaient utilisés, dans la mesure où celles-ci s'alignent davantage sur le plan de croissance stratégique découlant de l'acquisition de City National. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les prévisions financières établies par la direction, lesquelles sont estimées en fonction des résultats prévus, des initiatives d'affaires, des capitaux requis pour financer les flux de trésorerie futurs et des rendements pour les actionnaires. Les principaux facteurs ayant une incidence sur les flux de trésorerie futurs comprennent la marge nette d'intérêt et la moyenne des actifs productifs d'intérêts. Les valeurs attribuées à ces facteurs pour la période visée par les prévisions sont fondées sur l'expérience passée, les prévisions économiques internes et externes et les attentes de la direction quant à l'incidence de la conjoncture économique sur nos résultats financiers. Au-delà de la période initiale de projection des flux de trésorerie, il est présumé que les flux de trésorerie augmenteront de façon constante, selon un taux de croissance nominal à long terme (taux de croissance final). Les taux de croissance finaux sont établis en fonction de l'appréciation courante du marché du produit intérieur brut et de l'inflation dans les pays où l'UGT exerce ses activités. Les taux d'actualisation utilisés pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus de chaque UGT sont fondés sur le coût du capital à l'échelle de la banque, ajusté en fonction des risques auxquels chaque UGT est exposée. Les risques propres aux UGT comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix et l'inflation).

L'estimation de la valeur d'utilité nécessite un jugement important pour déterminer les données utilisées pour l'application du modèle d'actualisation des flux de trésorerie; cette estimation est très sensible aux variations des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et des taux de croissance finaux appliqués aux flux de trésorerie postérieurs à la période visée par les prévisions. Ces données et hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de chaque UGT en utilisant la valeur d'utilité ont été soumises à un test de sensibilité en appliquant une variation raisonnablement possible à ces hypothèses. Les taux d'actualisation après impôt ont été augmentés de 1 %, les taux de croissance finaux ont été diminués de 1 % et les flux de trésorerie futurs ont été réduits de 10 %. Au 1^{er} août 2017, aucune des variations raisonnablement possibles décrites d'une donnée ou d'une hypothèse clé individuelle n'aurait donné lieu à un excédent de la valeur comptable d'une UGT sur sa valeur recouvrable, selon la valeur d'utilité.

Les taux de croissance finaux et les taux d'actualisation avant impôt utilisés dans nos modèles d'actualisation des flux de trésorerie sont résumés ci-après.

	Au			
	1 ^{er} août 2017		1 ^{er} août 2016	
	Taux d'actualisation (1)	Taux de croissance final	Taux d'actualisation (1)	Taux de croissance final
Groupe d'unités génératrices de trésorerie				
Services bancaires canadiens	10,1 %	3,0 %	10,0 %	3,0 %
Services bancaires dans les Antilles	12,0	4,3	12,1	4,3
Gestion de patrimoine – Canada	11,2	3,0	11,2	3,0
Gestion mondiale d'actifs	11,1	3,0	11,1	3,0
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)	13,4	3,0	13,6	3,0
Gestion de patrimoine – International	10,5	3,0	9,6	3,0
Assurances	10,6	3,0	10,9	3,0
Services aux investisseurs et de trésorerie	11,0	3,0	12,0	3,0
Marchés des Capitaux	15,0	3,0	14,1	3,0

(1) Les taux d'actualisation avant impôt sont déterminés implicitement en fonction des taux d'actualisation après impôt.

Juste valeur diminuée des coûts de sortie – Services bancaires dans les Antilles

Pour notre UGT Services bancaires dans les Antilles, nous avons calculé la juste valeur diminuée des coûts de sortie au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, qui projette les flux de trésorerie futurs sur une période de 5 ans. Les flux de trésorerie sont fondés sur les prévisions de la direction, lesquelles sont ajustées pour estimer le point de vue d'un acheteur tiers potentiel. Quant aux flux de trésorerie postérieurs à la période initiale de 5 ans, il est présumé qu'ils augmenteront de façon constante, selon un taux de croissance nominal à long terme. Les flux de trésorerie futurs, les taux de croissance finaux et les taux d'actualisation sont basés sur les mêmes facteurs que ceux décrits ci-dessus. Cette évaluation de la juste valeur est classée au niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, car certaines données importantes ne sont pas observables.

L'estimation de la juste valeur diminuée des coûts de sortie nécessite un jugement important pour déterminer les données utilisées pour l'application du modèle d'actualisation des flux de trésorerie; cette estimation est très sensible aux variations des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et des taux de croissance finaux appliqués aux flux de trésorerie postérieurs à la période visée par les prévisions. Ces données et hypothèses clés ont été soumises à un test de sensibilité en appliquant une variation raisonnablement possible à ces hypothèses. Au 1^{er} août 2017, la valeur recouvrable de notre UGT Services bancaires dans les Antilles, selon la juste valeur diminuée des coûts de sortie, correspondait à 115 % de sa valeur comptable. Si le taux d'actualisation après impôt avait augmenté de 1 %, toutes les autres variables individuelles restant constantes, la valeur recouvrable se rapprocherait de sa valeur comptable. Aucune autre variation raisonnablement possible touchant une donnée ou une hypothèse clé individuelle, y compris une baisse de 1 % des taux de croissance finaux ou une diminution de 10 % des flux de trésorerie futurs, ne donnerait lieu à un excédent de la valeur comptable de l'UGT sur sa valeur recouvrable, selon la juste valeur diminuée des coûts de sortie.

Juste valeur diminuée des coûts de sortie – Gestion de patrimoine – International

Pour notre UGT Gestion de patrimoine – International, nous avons calculé la juste valeur diminuée des coûts de sortie au moyen d'une méthode fondée sur les ratios. Chaque activité au sein de cette UGT a été évaluée soit au moyen du ratio prix/biens administrés, soit au moyen du ratio prix/revenus, selon le cas, afin de refléter les motifs d'un acheteur tiers potentiel. En 2017 et en 2016, nous avons appliqué aux biens administrés un ratio prix/biens administrés de 2,5 % au 1^{er} août et nous avons appliqué aux revenus un ratio prix/revenus de 2,5 fois pour les 12 mois précédant la date de test. Ces ratios représentent notre meilleure estimation par rapport à une série de données raisonnablement possibles selon des transactions précédentes pour des activités comparables. Cette évaluation de la juste valeur est classée au niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, car certaines données importantes ne sont pas observables.

L'estimation de la juste valeur diminuée des coûts de sortie nécessite un jugement important pour déterminer l'approche d'évaluation et les données appropriées; cette estimation est très sensible aux variations du ratio prix/biens administrés et du ratio prix/revenus. Ces données clés ont été soumises à un test de sensibilité en ramenant chaque ratio à l'extrémité inférieure de la fourchette de la série de données considérées raisonnablement possible. Au 1^{er} août 2017, aucune des variations raisonnablement possibles décrites touchant une donnée ou une hypothèse clé individuelle ne donnerait lieu à un excédent de la valeur comptable de l'UGT sur sa valeur recouvrable, selon la juste valeur diminuée des coûts de sortie.

Autres immobilisations incorporelles

Le tableau suivant présente la valeur comptable de nos autres immobilisations incorporelles.

	Au 31 octobre 2017					
	Logiciels générés en interne	Autres logiciels	Immobilisations corporelles liées à des dépôts de base	Listes de clients et relations- clients	Logiciels en cours	Total
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>						
Valeur comptable brute						
Solde au 31 octobre 2016	4 435 \$	1 389 \$	1 784 \$	1 761 \$	778 \$	10 147 \$
Entrées	26	70	–	–	896	992
Acquisitions au moyen de regroupements d'entreprises	–	–	–	–	–	–
Transferts	692	60	–	–	(752)	–
Cessions	–	(8)	–	–	(2)	(10)
Pertes de valeur	(2)	(12)	–	–	–	(14)
Écart de change	(22)	(16)	(69)	6	(5)	(106)
Autres variations	14	(51)	–	(14)	(23)	(74)
Solde au 31 octobre 2017	5 143 \$	1 432 \$	1 715 \$	1 753 \$	892 \$	10 935 \$
Amortissement cumulé						
Solde au 31 octobre 2016	(3 223)\$	(1 054)\$	(348)\$	(874)\$	– \$	(5 499)\$
Dotation à l'amortissement pour l'exercice	(595)	(111)	(156)	(153)	–	(1 015)
Cessions	–	7	–	–	–	7
Pertes de valeur	–	–	–	–	–	–
Écart de change	15	10	17	(10)	–	32
Autres variations	(22)	54	–	15	–	47
Solde au 31 octobre 2017	(3 825)\$	(1 094)\$	(487)\$	(1 022)\$	– \$	(6 428)\$
Solde net, au 31 octobre 2017	1 318 \$	338 \$	1 228 \$	731 \$	892 \$	4 507 \$

	Au 31 octobre 2016					
	Logiciels générés en interne	Autres logiciels	Immobilisations corporelles liées à des dépôts de base	Listes de clients et relations- clients	Logiciels en cours	Total
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>						
Valeur comptable brute						
Solde au 31 octobre 2015	3 929 \$	1 193 \$	194 \$	1 538 \$	580 \$	7 434 \$
Entrées	11	58	–	–	765	834
Acquisitions au moyen de regroupements d'entreprises	23	47	1 558	322	–	1 950
Transferts	569	34	–	–	(603)	–
Cessions	(10)	(6)	–	–	–	(16)
Pertes de valeur	–	–	–	–	–	–
Écart de change	(33)	19	32	(99)	(2)	(83)
Autres variations	(54)	44	–	–	38	28
Solde au 31 octobre 2016	4 435 \$	1 389 \$	1 784 \$	1 761 \$	778 \$	10 147 \$
Amortissement cumulé						
Solde au 31 octobre 2015	(2 750)\$	(893)\$	(194)\$	(783)\$	– \$	(4 620)\$
Dotation à l'amortissement pour l'exercice	(560)	(97)	(158)	(155)	–	(970)
Cessions	7	5	–	–	–	12
Pertes de valeur	–	–	–	–	–	–
Écart de change	31	(18)	4	64	–	81
Autres variations	49	(51)	–	–	–	(2)
Solde au 31 octobre 2016	(3 223)\$	(1 054)\$	(348)\$	(874)\$	– \$	(5 499)\$
Solde net au 31 octobre 2016	1 212 \$	335 \$	1 436 \$	887 \$	778 \$	4 648 \$

Note 11 Acquisition et cessions importantes

Acquisition

Gestion de patrimoine

Le 2 novembre 2015, nous avons conclu l'acquisition de City National. Les activités de City National permettant notre expansion en vue de la réalisation d'une croissance à long terme aux États-Unis nous donnent l'occasion d'améliorer et de compléter nos activités existantes aux États-Unis conformément à nos objectifs stratégiques.

La contrepartie totale de 7,1 milliards de dollars (5,5 milliards de dollars US) à la date de la clôture comprend 3,4 milliards de dollars (2,6 milliards de dollars US) en espèces, 41,6 millions d'actions ordinaires de RBC émises au prix de 57,16 \$ US l'action, pour une valeur totale de 3,1 milliards de dollars (2,4 milliards de dollars US), 275 millions de dollars US d'actions privilégiées de premier rang (série C-1 et série C-2), d'une juste valeur de 380 millions de dollars (290 millions de dollars US), ainsi qu'une somme de rémunération fondée sur des actions de 204 millions de dollars (156 millions de dollars US), compte tenu de la conversion de 3,8 millions d'options sur actions d'une juste valeur de 147 millions de dollars (112 millions de dollars US), selon le modèle de Black et Scholes.

Selon la ventilation du prix d'acquisition, 47,8 milliards de dollars avaient été attribués aux actifs et 44,7 milliards ont été attribués aux passifs à la date d'acquisition. Le goodwill de 2,1 milliards de dollars reflète les synergies attendues du regroupement des établissements de

Note 11 Acquisition et cessions importantes (suite)

Gestion de patrimoine – États-Unis, la croissance attendue de la plateforme, ainsi que le potentiel de ventes croisées entre les secteurs. On ne s'attend pas à ce que le goodwill soit déductible fiscalement. Pour l'exercice de l'acquisition, City National a fait augmenter notre revenu consolidé et notre bénéfice net consolidé pour 2016 de 1 988 millions de dollars et de 290 millions, respectivement. Tous les résultats d'exploitation sont pris en compte dans le secteur Gestion de patrimoine, et le goodwill est attribué à l'UGT Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), appelée auparavant Gestion de patrimoine – États-Unis.

Le tableau suivant présente la juste valeur estimative des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

Pourcentage d'actions acquises	100 %
Contrepartie de l'acquisition	7 138 \$
Juste valeur des actifs identifiables acquis	
Trésorerie et montants à recevoir de banques	499 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	2 779
Valeurs mobilières	
Activités de négociation	321
Titres disponibles à la vente	7 409
Titres détenus jusqu'à leur échéance	4 723
Prêts (1)	
Prêts de détail	9 597
Prêts de gros	20 555
Autres actifs	1 885
Juste valeur totale des actifs identifiables acquis	47 768 \$
Juste valeur des passifs identifiables repris	
Dépôts	
Particuliers	10 481
Entreprises et gouvernements	31 593
Banques	169
Autres passifs	2 450
Juste valeur totale des passifs identifiables repris	44 693 \$
Juste valeur des actifs nets identifiables acquis	3 075 \$
Immobilisations incorporelles (2)	1 950
Goodwill	2 113
Contrepartie totale de l'acquisition	7 138 \$

(1) La juste valeur des prêts reflète une estimation, à la date d'acquisition, des pertes sur créances déjà subies et des pertes attendues à l'avenir, ainsi que les primes ou escomptes par rapport aux taux d'intérêt actuels du marché. Le montant contractuel brut à recevoir se chiffrait à 30,1 milliards de dollars.

(2) Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les dépôts de base et les relations-clients qui sont amortis selon le mode linéaire sur une durée d'utilité estimée de 10 ans.

Cessions

Gestion de patrimoine

Le 12 mai 2017, nous avons réalisé la vente de nos activités de fiducie, de garde et d'administration de fonds dans les Antilles à SMP Group Limited. La transaction n'a pas eu d'incidence importante sur nos états consolidés du résultat net.

Activités d'assurance

Le 1^{er} juillet 2016, nous avons conclu la vente de la Compagnie d'assurance générale RBC, laquelle incluait certaines activités d'assurance habitation et automobile, y compris les sinistres, la souscription et le développement de produits, à Aviva Canada Inc. Nous avons aussi signé une entente de distribution exclusive de 15 ans avec Aviva Canada Inc. en vue de commercialiser et de vendre une gamme complète de produits d'assurance IARD à nos clients existants et à de nouveaux clients. En conséquence, nous avons comptabilisé un profit à la cession de 287 millions de dollars, avant impôt, au poste Revenus autres que d'intérêt – Autres (235 millions après impôt).

Services aux investisseurs et de trésorerie

Le 21 octobre 2016, nous avons conclu la vente de RBC Investor Services España S.A.U. et de sa filiale en propriété exclusive à Banco Inversis S.A. La transaction n'a pas eu d'incidence significative sur l'état consolidé du résultat net.

Note 12 Coentreprises et entreprises associées

Le tableau suivant présente la valeur comptable de nos participations dans des coentreprises et des entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, ainsi que notre quote-part du bénéfice de ces entités.

(en millions de dollars canadiens)	Coentreprises		Entreprises associées	
	Au et pour les exercices clos les			
	31 octobre 2017	31 octobre 2016	31 octobre 2017	31 octobre 2016
Valeur comptable	164 \$	151 \$	526 \$	465 \$
Quote-part des éléments suivants :				
Bénéfice net avant impôt	328	124	7	52
Autres éléments du résultat global	(8)	(5)	–	–
	320 \$	119 \$	7 \$	52 \$

Prises individuellement, les coentreprises et les entreprises associées n'ont aucune incidence significative sur nos résultats financiers.

Le 21 décembre 2016, Moneris Solutions Corporation (Moneris), notre coentreprise, a conclu la vente de ses activités américaines à Vantiv, Inc. pour un produit de 576 millions de dollars (430 millions de dollars américains). Nous détenons une participation de 50 % dans Moneris et nous comptabilisons le profit de 212 millions de dollars (avant et après impôt) au poste Quote-part des bénéfices des coentreprises et des entreprises associées, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017, nous avons comptabilisées des pertes de valeurs de 4 millions de dollars relativement à nos participations dans des entreprises associées (reprise de pertes de valeur de 8 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2016) et n'avons comptabilisé aucun profit à la vente d'entreprises associées (néant pour l'exercice clos le 31 octobre 2016).

Certaines de nos filiales, coentreprises et entreprises associées sont assujetties à des exigences réglementaires en vigueur dans les territoires où elles exercent leurs activités. En vertu de ces exigences, il est possible qu'elles ne puissent nous transférer notre quote-part de leur actif sous forme de dividendes en espèces, de prêts ou d'avances. Au 31 octobre 2017, l'actif net restreint de ces filiales, coentreprises et entreprises associées s'élevait à 29,4 milliards de dollars (28,4 milliards au 31 octobre 2016).

Note 13 Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)	Au	
	31 octobre 2017	31 octobre 2016
Garanties en espèces	13 657 \$	18 979 \$
Dépôts de garantie	5 867	4 308
Sommes à recevoir des courtiers, des contrepartistes et des clients	1 870	2 458
Débiteurs et montants prépayés	3 574	3 487
Participations dans des coentreprises et des entreprises associées	690	616
Actifs au titre des avantages du personnel	59	29
Actifs liés aux activités d'assurance		
Prêts garantis	1 103	1 198
Avances sur police	95	98
Actifs de réassurance	549	713
Autres	268	43
Actif d'impôt différé	1 732	2 827
Impôt à recevoir	3 031	2 264
Intérêts courus à recevoir	2 111	1 870
Métaux précieux	1 082	306
Autres	3 271	2 875
	38 959 \$	42 071 \$

Note 14 Dépôts

Le tableau suivant présente nos passifs au titre des dépôts :

(en millions de dollars canadiens)	Au							
	31 octobre 2017				31 octobre 2016			
	À vue (1)	Sur préavis (2)	À terme (3)	Total	À vue (1)	Sur préavis (2)	À terme (3)	Total
Particuliers	134 184 \$	47 366 \$	78 663 \$	260 213 \$	128 206 \$	46 096 \$	76 248 \$	250 550 \$
Entreprises et gouvernements	229 337	9 520	266 808	505 665	221 506	10 740	255 761	488 007
Banques	8 587	158	15 012	23 757	8 533	49	10 450	19 032
	372 108 \$	57 044 \$	360 483 \$	789 635 \$	358 245 \$	56 885 \$	342 459 \$	757 589 \$
Dépôts non productifs d'intérêts (4)								
Canada	84 498 \$	4 871 \$	– \$	89 369 \$	78 692 \$	4 686 \$	– \$	83 378 \$
États-Unis	34 441	90	–	34 531	34 172	93	–	34 265
Europe (5)	616	–	–	616	1 009	–	–	1 009
Autres pays	6 059	5	–	6 064	5 753	4	–	5 757
Dépôts productifs d'intérêts (4)								
Canada	212 456	14 990	274 934	502 380	200 911	14 979	272 999	488 889
États-Unis	847	32 263	55 840	88 950	999	32 388	41 427	74 814
Europe (5)	30 148	1 585	19 613	51 346	32 864	1 108	17 966	51 938
Autres pays	3 043	3 240	10 096	16 379	3 845	3 627	10 067	17 539
	372 108 \$	57 044 \$	360 483 \$	789 635 \$	358 245 \$	56 885 \$	342 459 \$	757 589 \$

(1) Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels nous n'avons pas le droit d'exiger un avis de retrait, ce qui comprend des comptes d'épargne et des comptes-chèques.

(2) Les dépôts à préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels nous pouvons exiger légalement un avis de retrait. Ces dépôts sont principalement des comptes d'épargne.

(3) Les dépôts à terme sont remboursables à une date fixe et comprennent aussi les certificats de placement garanti et d'autres instruments semblables.

(4) La répartition géographique des dépôts est fondée sur l'origine des dépôts et le pays où les revenus sont comptabilisés. Au 31 octobre 2017, les dépôts libellés en dollars américains, en livres sterling, en euros et en autres devises s'élevaient respectivement à 283 milliards de dollars, 16 milliards, 37 milliards et 29 milliards (264 milliards, 16 milliards, 37 milliards et 29 milliards au 31 octobre 2016).

(5) Comprend le Royaume-Uni, le Luxembourg et les îles Anglo-Normandes.

Note 14 Dépôts (suite)

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles de nos passifs au titre des dépôts à terme :

(en millions de dollars canadiens)	Au	
	31 octobre 2017	31 octobre 2016
Moins de 1 an :		
Moins de 3 mois	71 841 \$	72 346 \$
De 3 à 6 mois	41 221	40 487
De 6 à 12 mois	82 588	51 608
De 1 à 2 ans	52 033	50 676
De 2 à 3 ans	40 400	39 499
De 3 à 4 ans	30 062	31 482
De 4 à 5 ans	18 745	29 854
Plus de 5 ans	23 593	26 507
	360 483 \$	342 459 \$
Montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus	328 000 \$	309 000 \$

Le tableau suivant présente les soldes moyens des dépôts et les taux d'intérêt moyens.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les exercices clos			
	le 31 octobre 2017		le 31 octobre 2016	
	Soldes moyens	Taux moyens	Soldes moyens	Taux moyens
Canada	581 059 \$	0,96 %	561 711 \$	0,84 %
États-Unis	112 551	0,57	113 125	0,37
Europe	53 928	0,25	50 341	0,15
Autres pays	22 778	1,01	24 454	1,07
	770 316 \$	0,85 %	749 631 \$	0,73 %

Note 15 Activités d'assurance**Gestion du risque**

Le risque d'assurance correspond aux fluctuations des échéances, de la fréquence et de la gravité des événements assurés par rapport à nos attentes au moment de la souscription. En raison de notre diversité géographique et de la composition de nos activités, nous ne sommes pas exposés à un degré élevé de risque de concentration. Le risque de concentration n'est pas une préoccupation majeure pour les activités d'assurance vie et maladie, car le niveau de leurs caractéristiques particulières aux régions n'est pas significatif comme celui des activités d'assurance IARD. L'exposition des activités d'assurance IARD aux concentrations de risques d'assurance avant la vente de certaines activités liées à nos produits d'assurances habitation et automobile à Aviva Canada Inc., le 1^{er} juillet 2016, était atténuée principalement grâce à des principes de souscription prudents et à la diversification en fonction des gammes de produits et des régions géographiques. La réassurance est également utilisée au sein de toutes les activités d'assurance afin d'améliorer notre profil de risque et de limiter l'obligation par sinistre. Nous gérons le risque de souscription et de prix au moyen de lignes directrices sur la sélection des risques qui détaillent la catégorie, la nature et le type d'activités qui peuvent être acceptées, de politiques d'établissement des prix par gamme de produits et du contrôle centralisé de la formulation des contrats. Le risque de gestion ou de paiement inapproprié lié aux sinistres est atténué au moyen des contrôles des systèmes informatiques et de processus manuels effectués par des professionnels d'expérience, ce qui, combiné à une série de politiques et de procédures détaillées, permet de s'assurer que tous les sinistres sont traités en temps opportun et de façon précise et adéquate.

Réassurance

Dans le cours normal des activités, nos activités d'assurance réassurent les risques auprès d'autres compagnies d'assurance et de réassurance en vue de diminuer notre profil de risque, de limiter l'exposition aux risques majeurs et de fournir une capacité accrue de croissance future. Ces ententes de réassurance ne déchargent pas nos filiales d'assurance de leurs obligations directes envers les assurés. Nous évaluons la situation financière de nos réassureurs et surveillons nos concentrations du risque de crédit afin de réduire au minimum notre exposition à des pertes liées à l'insolvabilité du réassureur. Les montants de réassurance (primes cédées) inclus dans les revenus autres que d'intérêt sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Primes et sinistres nets

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2017	le 31 octobre 2016
Primes brutes	4 215 \$	4 335 \$
Primes cédées à des réassureurs	(340)	(1 160)
Primes nettes	3 875 \$	3 175 \$
Indemnités et sinistres bruts	2 840 \$	3 754 \$
Quote-part des réassureurs des indemnités et sinistres	(53)	(546)
Sinistres nets	2 787 \$	3 208 \$

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance

Toutes les hypothèses actuarielles sont établies conformément aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et aux exigences du BSIF. Les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur l'évaluation des passifs d'assurance, les processus utilisés pour les établir et les hypothèses utilisées au 31 octobre 2017 sont les suivants :

Polices d'assurance vie

Mortalité et morbidité – les estimations de la mortalité se fondent sur les tables de mortalité des assurés standardisées du secteur, ajustées au besoin pour tenir compte de notre propre expérience. Les estimations de la morbidité sont effectuées en fonction des taux de sinistres et de résiliations pour les polices d'assurance maladie et se basent sur notre propre expérience et celle du secteur.

Rendement prévu des placements – les hypothèses se basent sur le taux de rendement actuel, sur une hypothèse de réinvestissement et sur une provision pour pertes sur créances futures pour chaque secteur d'activité et sont établies au moyen de scénarios utilisant des taux d'intérêt, ce qui comprend les scénarios visant à déterminer les obligations minimales prescrits par les normes actuarielles.

Comportement des titulaires de police – en vertu de certaines polices, le titulaire de police dispose du droit contractuel de modifier ses indemnités et ses primes et de convertir son contrat en une forme permanente d'assurance. Tous les titulaires de police ont le droit de résilier leur contrat par déchéance. La déchéance signifie que le contrat est résilié pour cause de non-paiement de la prime. Nous établissons les hypothèses quant à la déchéance d'après nos taux de déchéance récents, ajustés pour tenir compte des nouvelles pratiques du secteur, le cas échéant.

Principales hypothèses relatives à l'assurance

	Au	
	31 octobre 2017	31 octobre 2016
Polices d'assurance vie		
Assurances – Canada		
Taux de mortalité (1)	0,11 %	0,13 %
Taux de morbidité (2)	1,74	1,68
Rendement des réinvestissements (3)	3,90	4,00
Taux de déchéance (4)	0,50	0,50
Assurances – International		
Taux de mortalité (1)	0,47	0,43
Rendement des réinvestissements (3)	3,14	2,75

(1) Taux de mortalité annuel moyen pour le plus important portefeuille de polices assurées.

(2) Taux de règlement net moyen pour les portefeuilles d'assurance invalidité individuels et collectifs.

(3) Taux de réinvestissement final des activités d'assurance.

(4) Taux de résiliation des polices final (taux de déchéance) pour le plus important portefeuille d'assurance vie permanente qui dépend d'un taux de résiliation plus élevé pour maintenir sa rentabilité (polices fondées sur les déchéances).

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance

Le tableau suivant présente un sommaire de notre quote-part brute et de celle des réassureurs des passifs d'assurance à la fin de l'exercice.

	Au					
	31 octobre 2017			31 octobre 2016		
	Montant brut	Montant cédé	Montant net	Montant brut	Montant cédé	Montant net
(en millions de dollars canadiens)						
Obligations liées aux polices d'assurance vie						
Assurances vie et maladie et contrats de rentes	9 653 \$	393 \$	9 260 \$	9 137 \$	545 \$	8 592 \$
Contrats de placement (1)	34	–	34	22	–	22
	9 687 \$	393 \$	9 294 \$	9 159 \$	545 \$	8 614 \$
Obligations liées aux polices autres que d'assurance vie						
Provision pour primes non acquises (1)	23 \$	– \$	23 \$	23 \$	– \$	23 \$
Provision pour réclamations non versées	23	2	21	27	4	23
	46 \$	2 \$	44 \$	50 \$	4 \$	46 \$
	9 733 \$	395 \$	9 338 \$	9 209 \$	549 \$	8 660 \$

(1) Les passifs d'assurance liés aux contrats de placement et à la provision pour primes non acquises sont comptabilisés dans le poste Autres passifs des bilans consolidés.

Rapprochement des obligations liées aux polices d'assurance vie

	31 octobre 2017			31 octobre 2016		
	Montant brut	Montant cédé	Montant net	Montant brut	Montant cédé	Montant net
(en millions de dollars canadiens)						
Soldes au début de l'exercice	9 159 \$	545 \$	8 614 \$	8 094 \$	519 \$	7 575 \$
Polices nouvelles et en vigueur	865	53	812	1 132	26	1 106
Changements d'hypothèses et de méthodologie	(349)	(205)	(144)	(78)	–	(78)
Variation nette des contrats de placement	12	–	12	11	–	11
Soldes à la fin de l'exercice	9 687 \$	393 \$	9 294 \$	9 159 \$	545 \$	8 614 \$

Rapprochement des obligations liées aux polices autres que d'assurance vie

(en millions de dollars canadiens)	31 octobre 2017			31 octobre 2016		
	Montant brut	Montant cédé	Montant net	Montant brut	Montant cédé	Montant net
Soldes au début de l'exercice	50 \$	4 \$	46 \$	1 476 \$	38 \$	1 438 \$
Variations de la provision pour primes non acquises						
Primes souscrites	119	1	118	665	19	646
Moins : Primes acquises, montant net	(119)	(1)	(118)	(665)	(21)	(644)
Moins : Cessions (1)	-	-	-	(429)	-	(429)
Variations de la provision pour réclamations non versées et frais de règlement						
Sinistres subis	64	(2)	66	482	18	464
Moins : Sinistres payés	(68)	-	(68)	(439)	(4)	(435)
Moins : Cessions (1)	-	-	-	(1 040)	(46)	(994)
Soldes à la fin de l'exercice	46 \$	2 \$	44 \$	50 \$	4 \$	46 \$

(1) En 2016, la Compagnie d'assurance générale RBC a été vendue à Aviva Canada Inc., ce qui inclut certaines activités d'assurance habitation et automobile. Se reporter à la note 11.

L'augmentation nette des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance par rapport à l'exercice précédent comprenait la hausse nette des obligations au titre de l'assurance vie et maladie et de la réassurance, qui s'explique par la croissance des activités et qui a été annulée en partie par les fluctuations des marchés qui touchent les actifs garantissant les obligations au titre de l'assurance vie et maladie. Au cours de l'exercice, nous avons revu l'ensemble des principales méthodes et hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations liées aux indemnités d'assurance, ce qui a donné lieu à une diminution nette de 144 millions de dollars des passifs d'assurance, laquelle comprend i) une diminution de 87 millions de dollars découlant des mises à jour des hypothèses en raison de la réduction des provisions liées aux risques de crédit et de taux d'intérêt; ii) une diminution de 64 millions de dollars découlant des mises à jour des hypothèses liées au risque d'assurance provenant surtout des hypothèses sur la mortalité, la morbidité, le maintien, les provisions pour détérioration des résultats de l'assurance IARD et les charges qui ont eu une incidence sur les obligations liées aux polices d'assurance brutes et cédées; facteurs compensés par une hausse de 7 millions de dollars découlant des changements apportés aux données et au système d'évaluation.

Analyse de sensibilité

Le tableau suivant présente la sensibilité du niveau des obligations au titre des polices d'assurance présentées dans la présente note aux variations raisonnablement possibles des hypothèses actuarielles utilisées pour calculer ces obligations. La variation en pourcentage de chaque variable est appliquée à divers modèles existants d'hypothèses actuarielles pour obtenir l'incidence possible sur le bénéfice net. L'analyse porte sur la modification d'une seule hypothèse alors que toutes les autres hypothèses demeurent inchangées, ce qui, dans les faits, est peu susceptible de se produire.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Changement de variable	Incidence sur le bénéfice net pour l'exercice clos	
		le 31 octobre 2017	le 31 octobre 2016
Augmentation des taux d'intérêt du marché (1)	1 %	(1)\$	(2)\$
Diminution des taux d'intérêt du marché (1)	1	3	7
Augmentation de la valeur de marché des titres de participation (2)	10	3	4
Diminution de la valeur de marché des titres de participation (2)	10	(4)	(4)
Augmentation des frais de maintien (3)	5	(29)	(30)
Polices d'assurance vie (3)			
Variation défavorable des taux de mortalité des rentiers	2	(117)	(129)
Variation défavorable des taux de mortalité des assurances	2	(60)	(46)
Variation défavorable des taux de morbidité	5	(183)	(183)
Variation défavorable des taux de déchéance	10	(220)	(229)

- (1) Les sensibilités aux taux d'intérêt sur le marché tiennent compte de l'incidence sur les bénéfices prévus de la période considérée d'une variation de 100 points de base de la courbe de rendement en augmentant le taux de réinvestissement actuel tout en maintenant constant les taux d'intérêt hypothétiques finaux.
- (2) Les sensibilités aux variations des valeurs de marché des actions tiennent compte de l'incidence sur les bénéfices prévus de la période considérée des écarts dans les variations de la juste valeur des placements en actions et de l'effet de compensation partiel sur les provisions techniques.
- (3) Les sensibilités aux variations des frais de maintien et des hypothèses actuarielles liées à l'assurance vie tiennent compte de l'incidence sur les bénéfices prévus pour la période considérée de la comptabilisation d'une augmentation des passifs en raison d'une variation défavorable d'une hypothèse donnée pour la durée de vie de toutes les polices en vigueur.

Note 16 Fonds distincts

Nous offrons certains contrats d'assurance variables individuels qui permettent aux titulaires de police d'investir dans des fonds distincts. Les rendements du placement sur ces fonds passent directement aux titulaires de police. Le risque lié aux montants investis revient au titulaire de police, sauf lorsque les titulaires de police ont choisi des options comportant des garanties relatives aux prestations consécutives au décès et à la valeur à l'échéance. Un passif est comptabilisé pour les garanties au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

L'actif net des fonds distincts est comptabilisé à la juste valeur. L'actif net de tous nos fonds distincts est classé au niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur du passif au titre des fonds distincts correspond à la juste valeur de l'actif net des fonds distincts. L'actif net des fonds distincts et le passif au titre des fonds distincts sont présentés dans des postes distincts du bilan consolidé. Les tableaux suivants présentent la composition de l'actif net et les variations de l'actif net pour l'exercice.

Actif net des fonds distincts

(en millions de dollars canadiens)	Au	
	31 octobre 2017	31 octobre 2016
Trésorerie	1 \$	1 \$
Placement dans des fonds communs de placement	1 217	981
Autres passifs, montant net	(2)	(1)
	1 216 \$	981 \$

Variation de l'actif net

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2017	le 31 octobre 2016
Actif net au début de l'exercice	981 \$	830 \$
Ajouts (déductions) :		
Dépôts provenant des titulaires de police	430	330
Profits réalisés et latents, montant net	87	41
Intérêts et dividendes	26	25
Paiements aux titulaires de police	(279)	(221)
Frais de gestion et d'administration	(29)	(24)
Actif net à la fin de l'exercice	1 216 \$	981 \$

Note 17 Avantages du personnel – Régime de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Caractéristiques des régimes

Nous parrainons un certain nombre de programmes qui fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. La plupart des bénéficiaires des régimes de retraite résident au Canada, et les autres bénéficiaires résident aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les Antilles. Les modalités des régimes de retraite, y compris les décisions à l'égard des placements, des prestations de retraite et de la capitalisation, sont dictées par des comités de retraite ou des fiduciaires, qui sont juridiquement distincts de la Banque, ou des dirigeants. Les changements importants aux régimes doivent être approuvés par le Conseil d'administration.

Nos régimes de retraite à prestations définies prévoient des prestations de retraite établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite. Nos principaux régimes de retraite à prestations définies sont fermés aux nouveaux participants. Les nouveaux employés sont généralement admissibles aux régimes de retraite à cotisations définies. Les caractéristiques de ces régimes varient selon la région. Nous offrons également des régimes de retraite complémentaires non agréés (non admissibles) à certains dirigeants et cadres dirigeants, lesquels sont habituellement non capitalisés ou capitalisés en partie.

Nos régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies selon le cumul des cotisations des employés et de la Banque. Les cotisations de la Banque correspondent à un pourcentage du salaire annuel de l'employé et une partie de ces cotisations peut dépendre du montant de la cotisation et du nombre d'années de service de l'employé.

Nos autres principaux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offrent une protection au titre des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance invalidité et de l'assurance vie et ils couvrent des employés actuels et retraités qui résident, pour la plupart, au Canada. Ces régimes ne sont pas capitalisés, sauf si la loi l'exige.

Nous évaluons nos obligations au titre des prestations et nos actifs au titre des régimes de retraite au 31 octobre de chaque année. Tous les régimes sont évalués au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Nous capitalisons nos régimes enregistreés à prestations définies conformément aux montants déterminés sur une base actuarielle qui sont nécessaires pour remplir nos obligations au titre des avantages du personnel en vertu de la législation actuelle relative aux régimes de retraite. En ce qui a trait à notre principal régime de retraite, l'évaluation actuarielle la plus récente effectuée aux fins de la capitalisation a été réalisée le 1^{er} janvier 2017. La prochaine évaluation actuarielle sera effectuée le 1^{er} janvier 2018.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2017, les cotisations à nos régimes de retraite (régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies) et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ont totalisé 612 millions de dollars et 62 millions de dollars (409 millions et 49 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2016), respectivement. Pour 2018, le total des cotisations versées à nos régimes de retraite à prestations définies et à nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi devrait se chiffrer à 616 millions de dollars et à 78 millions, respectivement.

Risques

En raison de la façon dont ils sont conçus, les régimes de retraite à prestations définies et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi exposent la Banque à divers risques liés entre autres au rendement des placements, aux réductions des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, à l'augmentation de l'espérance de vie des participants aux régimes, aux niveaux futurs de l'inflation qui auront une incidence sur les augmentations des salaires à l'avenir de même qu'aux hausses futures des coûts des soins de santé. Ces risques diminueront au fil du temps en raison de la fin des nouvelles adhésions à nos principaux régimes de retraite à prestations définies et de la migration vers des régimes à cotisations définies.

Le tableau suivant présente la situation financière de tous nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale, y compris les ententes de retraite conclues avec les dirigeants.

	Au			
	31 octobre 2017		31 octobre 2016	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
(en millions de dollars canadiens)				
Canada				
Juste valeur de l'actif des régimes	12 505 \$	1 \$	11 416 \$	1 \$
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	12 834	1 714	12 680	1 760
(Déficit), montant net	(329)\$	(1 713)\$	(1 264)\$	(1 759)\$
Autres pays				
Juste valeur de l'actif des régimes	1 068 \$	– \$	1 043 \$	– \$
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	1 171	131	1 199	134
(Déficit), montant net	(103)\$	(131)\$	(156)\$	(134)\$
Total				
Juste valeur de l'actif des régimes	13 573 \$	1 \$	12 459 \$	1 \$
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	14 005	1 845	13 879	1 894
Total du (déficit), montant net	(432)\$	(1 844)\$	(1 420)\$	(1 893)\$
Incidence du plafond de l'actif	(1)	–	(3)	–
Total du (déficit), montant net, compte tenu de l'incidence du plafond de l'actif	(433)\$	(1 844)\$	(1 423)\$	(1 893)\$
Montants comptabilisés aux bilans consolidés				
Actifs au titre des avantages du personnel	59 \$	– \$	29 \$	– \$
Passifs au titre des avantages du personnel	(492)	(1 844)	(1 452)	(1 893)
Total du (déficit), montant net, compte tenu de l'incidence du plafond de l'actif	(433)\$	(1 844)\$	(1 423)\$	(1 893)\$

Le tableau suivant présente une analyse des variations de la situation financière de tous nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale, y compris les ententes de retraite conclues avec les dirigeants.

	Au et pour l'exercice clos le			
	31 octobre 2017		31 octobre 2016	
	Régimes de retraite à prestations définies (1)	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies (1)	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
(en millions de dollars canadiens)				
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes à l'ouverture	12 459 \$	1 \$	11 896 \$	11 \$
Revenu d'intérêt	426	–	498	–
Réévaluations				
Rendement de l'actif des régimes (excluant le revenu d'intérêt)	749	1	447	2
Variation des taux de change	25	–	(138)	–
Cotisations – employeur	444	62	257	49
Cotisations – participant du régime	50	19	52	18
Paielements	(566)	(82)	(536)	(79)
Paielements – montants versés relativement aux liquidations	–	–	(4)	–
Autres	(14)	–	(13)	–
Juste valeur de l'actif des régimes à la clôture	13 573 \$	1 \$	12 459 \$	1 \$
Variation de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations				
Obligation au titre des prestations à l'ouverture	13 879 \$	1 894 \$	11 974 \$	1 657 \$
Coûts des services rendus au cours de la période	380	40	313	36
Coûts des services passés	(2)	–	(5)	(3)
Frais d'intérêt	468	68	496	71
Réévaluations				
Pertes (gains) actuariels découlant des hypothèses démographiques	(2)	(36)	(5)	(17)
Pertes (gains) actuariels découlant des hypothèses financières	(188)	3	1 644	194
Pertes (gains) actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience	(31)	(59)	79	17
Variation des taux de change	18	(2)	(128)	–
Cotisations – participant du régime	50	19	52	18
Paielements	(566)	(82)	(536)	(79)
Paielements – montants versés relativement aux liquidations	–	–	(4)	–
Autres	(1)	–	(1)	–
Obligation au titre des prestations à la clôture	14 005 \$	1 845 \$	13 879 \$	1 894 \$
Obligation non capitalisée	30 \$	1 694 \$	33 \$	1 732 \$
Obligation entièrement ou partiellement capitalisée	13 975	151	13 846	162
Total de l'obligation au titre des prestations	14 005 \$	1 845 \$	13 879 \$	1 894 \$

(1) Pour les régimes de retraite qui ont un déficit de capitalisation, l'obligation au titre des prestations et la juste valeur de l'actif des régimes se chiffraient à 12 824 millions de dollars et à 12 332 millions au 31 octobre 2017, respectivement (12 705 millions et 11 267 millions au 31 octobre 2016, respectivement).

Charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi

Le tableau qui suit présente la composition de notre charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi relativement aux régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale.

	Pour les exercices clos			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	le 31 octobre 2017	le 31 octobre 2016	le 31 octobre 2017	le 31 octobre 2016
(en millions de dollars canadiens)				
Coûts des services rendus au cours de la période	380 \$	313 \$	40 \$	36 \$
Coûts des services passés	(2)	(5)	–	(3)
Frais (revenu) d'intérêt, montant net	42	(2)	68	71
Réévaluation des autres avantages à long terme	–	–	(2)	16
Frais administratifs	14	13	–	–
Charge au titre des régimes à prestations définies	434 \$	319 \$	106 \$	120 \$
Charge au titre des régimes à cotisations définies	168	152	–	–
	602 \$	471 \$	106 \$	120 \$

Les coûts des services pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 se sont élevés à 370 millions de dollars (300 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2016) dans le cas des régimes de retraite au Canada et à 8 millions de dollars (8 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2016)

dans le cas des régimes dans les autres pays. Les frais (revenu) d'intérêt, montant net, pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 ont totalisé 37 millions de dollars ((6) millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2016) dans le cas des régimes de retraite au Canada et 5 millions de dollars (4 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2016) dans le cas des régimes dans les autres pays.

Réévaluations des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Le tableau qui suit présente la composition de nos réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global relativement aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos			
	Régimes de retraite à prestations définies		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	le 31 octobre 2017	le 31 octobre 2016	le 31 octobre 2017	le 31 octobre 2016
(Gains) pertes actuariels :				
Modifications des hypothèses démographiques	(2)\$	(5)\$	(34)\$	(20)\$
Modifications des hypothèses financières	(188)	1 644	6	186
Ajustements liés à l'expérience	(31)	79	(62)	12
Rendement de l'actif des régimes (excluant les intérêts en fonction du taux d'actualisation)	(749)	(447)	(1)	(2)
Changement au plafond de l'actif (excluant les revenus d'intérêt)	(2)	3	–	–
	(972)\$	1 274 \$	(91)\$	176 \$

Les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 correspondent à des gains de 963 millions de dollars (pertes de 1 180 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2016) dans le cas des régimes de retraite au Canada et à des gains de 9 millions de dollars (pertes de 94 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2016) dans le cas des régimes dans les autres pays.

Politiques et stratégies de placement

L'actif des régimes de retraite à prestations définies est investi prudemment afin de respecter nos obligations à long terme au titre des prestations. Dans le cas des régimes de retraite, la stratégie de placement consiste à détenir un portefeuille de placements diversifié en ce qui a trait à la catégorie d'actifs et à l'emplacement géographique, afin de réduire le risque d'investissement spécifique sur la situation de capitalisation, tout en maximisant les rendements prévus pour respecter les obligations au titre des prestations. L'actif des régimes est investi en portant une attention particulière aux principaux facteurs de risque ayant une incidence sur les obligations au titre des prestations, soit l'évaluation de la sensibilité aux taux d'intérêt et aux écarts de taux. La politique relative à la composition de l'actif est donc conforme à un cadre de gestion de l'actif et du passif. Au nombre des facteurs pris en considération lors de l'élaboration de notre politique relative à la composition de l'actif figurent, sans s'y limiter :

- (i) la nature des obligations au titre des prestations sous-jacentes, y compris la durée et le profil des échéances des passifs;
- (ii) les données démographiques relatives aux membres, y compris les prévisions à l'égard de l'âge normal de la retraite, des départs et des décès;
- (iii) la situation financière des régimes de retraite;
- (iv) les avantages tirés de la diversification entre diverses catégories d'actifs;
- (v) le rendement prévu de l'actif, y compris les valeurs de la volatilité et les corrélations des actifs et des passifs.

Afin de mettre en œuvre notre politique relative à la composition de l'actif, nous pouvons investir dans des titres d'emprunt, des titres de participation, des placements non traditionnels et des instruments dérivés. Notre position liée à certains types de placements, notamment les actions ordinaires, les titres d'emprunt assortis d'une notation inférieure à BBB et les prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, ne peut être supérieure à un pourcentage défini de la valeur de marché de l'actif de nos régimes de retraite à prestations définies. Nous pouvons recourir aux instruments dérivés soit à titre d'investissement synthétique, afin de reproduire plus efficacement le rendement d'un titre sous-jacent, soit à titre de couverture du risque financier du régime. Afin de gérer notre risque de crédit, lorsque les instruments dérivés ne font pas l'objet d'une compensation centrale, les contreparties doivent détenir des notations minimales et conclure des conventions d'affectation d'actifs en garantie.

L'actif de nos régimes de retraite à prestations définies se compose principalement de titres d'emprunt, de titres de participation et de placements non traditionnels. Nos titres de participation sont généralement évalués selon les prix cotés non ajustés sur un marché actif (niveau 1) et nos titres d'emprunt sont généralement évalués selon les prix cotés pour des actifs semblables sur un marché actif (niveau 2). Les placements non traditionnels et les autres placements comprennent la trésorerie, les fonds de couverture et les placements dans des fonds privés, y compris l'infrastructure, les contrats de location de biens immobiliers, les titres de participation privés et les titres de créance. De façon générale, dans le cas des placements dans des fonds privés, aucun prix coté sur un marché n'est disponible (niveau 2 ou niveau 3). Ces actifs sont évalués par un évaluateur indépendant, ou alors leur prix est fixé selon des données observables sur le marché.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017, la gestion des placements a été axée sur les occasions et sur l'optimisation de la composition afin d'accroître la diversification et d'améliorer les rendements prévus dans les catégories de titres de capitaux propres non traditionnels du régime. Au fil du temps, une plus grande exposition aux titres d'emprunt est utilisée pour réduire la non-concordance de la durée des actifs et des passifs, et donc la variabilité de la situation de capitalisation des régimes découlant des variations des taux d'intérêt. En raison de la sensibilité de leurs prix aux fluctuations des taux d'intérêt, les titres d'emprunt assortis d'échéances plus longues sont considérés comme une bonne couverture économique du risque lié aux passifs du régime, qui sont aussi actualisés en utilisant surtout les taux d'intérêt des obligations à long terme comme données.

Répartition de l'actif des régimes à prestations définies ⁽¹⁾

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au					
	31 octobre 2017			31 octobre 2016		
	Juste valeur	Pourcentage du total de l'actif des régimes	Prix cotés sur un marché actif ⁽²⁾	Juste valeur	Pourcentage du total de l'actif des régimes	Prix cotés sur un marché actif ⁽²⁾
Titres de participation						
Canada	1 752 \$	13 %	100 %	1 487 \$	12 %	100 %
Autres pays	3 314	25	100	2 971	24	89
Titres d'emprunt						
Obligations d'État – Canada	2 502	18	–	2 536	20	–
Obligations d'État – Autres pays	387	3	–	533	4	–
Obligations de sociétés et autres obligations	2 896	21	–	2 648	21	–
Placements non traditionnels et autres	2 722	20	16	2 284	19	24
	13 573 \$	100 %	41 %	12 459 \$	100 %	38 %

(1) La répartition de l'actif est fondée sur les placements sous-jacents détenus directement et indirectement par l'entremise de fonds, ce qui cadre avec notre politique et nos stratégies en matière de placement.

(2) Si notre évaluation, à savoir si oui ou non un actif est coté sur un marché actif, était fondée sur des placements directs, 45 % du total de l'actif des régimes serait classé comme étant évalué selon les prix cotés sur un marché actif (42 % au 31 octobre 2016).

Nos régimes de retraite au Canada sont composés de titres de participation à 38 % (37 % au 31 octobre 2016) et nos régimes dans les autres pays, à 22 % (17 % au 31 octobre 2016). Nos régimes de retraite au Canada sont composés de titres d'emprunt à 42 % (45 % au 31 octobre 2016) et nos régimes dans les autres pays, à 42 % (60 % au 31 octobre 2016). Nos régimes de retraite au Canada sont composés de placements non traditionnels et d'autres placements à 20 % (18 % au 31 octobre 2016) et nos régimes dans les autres pays, à 36 % (23 % au 31 octobre 2016).

Au 31 octobre 2017, l'actif des régimes comprenait une tranche de 1 million (1 million au 31 octobre 2016) de nos actions ordinaires d'une juste valeur de 121 millions de dollars (99 millions au 31 octobre 2016) et une tranche de 41 millions de dollars (62 millions au 31 octobre 2016) de nos titres d'emprunt. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2017, les dividendes reçus relativement à nos actions ordinaires détenues dans l'actif des régimes se sont établis à 4 millions de dollars (4 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2016).

Profil des échéances

Le tableau suivant présente le profil des échéances de notre obligation au titre des régimes de retraite à prestations définies.

(en millions de dollars canadiens, sauf pour le nombre de participants et les durées en années)	Au		
	31 octobre 2017		
	Canada	Autres pays	Total
Nombre de participants aux régimes	71 267	8 447	79 714
Versement réel de prestations en 2017	496 \$	70 \$	566 \$
Versements de prestations prévus en 2018	575	53	628
Versements de prestations prévus en 2019	600	53	653
Versements de prestations prévus en 2020	623	59	682
Versements de prestations prévus en 2021	645	62	707
Versements de prestations prévus en 2022	665	66	731
Versements de prestations prévus de 2023 à 2027	3 572	369	3 941
Durée moyenne pondérée des paiements de prestations définies	15,2 ans	19,6 ans	15,6 ans

Hypothèses importantes

Les méthodes auxquelles nous avons recours pour déterminer les hypothèses importantes utilisées dans le calcul de la charge au titre des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi sont décrites ci-après :

Taux d'actualisation

En ce qui a trait aux régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au Canada, à chaque date d'évaluation, tous les paiements de prestations futurs prévus sont actualisés selon les cours au comptant établis en fonction d'une courbe dérivée des rendements d'obligations de sociétés canadiennes ayant une notation AA. La courbe dérivée est basée sur les taux réels à court et à moyen terme des obligations de sociétés ayant une notation AA et des taux à plus long terme extrapolés. Les taux d'obligations de sociétés ayant une notation AA extrapolés sont tirés des rendements observés des obligations de sociétés ayant une notation A et AA et des obligations de provinces ayant une notation AA. En ce qui a trait aux régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi des autres pays, à chaque date d'évaluation, tous les paiements de prestations futurs prévus sont actualisés selon les taux au comptant établis en fonction d'une courbe des rendements d'obligations de sociétés locales ayant une notation AA. Les taux au comptant au-delà de 30 ans sont réputés être équivalents au taux au comptant à 30 ans. Le taux d'actualisation correspond au taux unique qui génère une valeur actualisée équivalente à celle calculée à partir de l'ensemble de la courbe d'actualisation. Cette méthode d'évaluation n'est pas fondée sur des hypothèses à l'égard des rendements du réinvestissement.

Taux de croissance de la rémunération future

Les hypothèses liées à la croissance de la rémunération future sont élaborées de façon distincte pour chaque régime, lorsque cela est pertinent, en fonction des hypothèses relatives à l'inflation des prix et des politiques de rémunération dans chacun des marchés, et conformément aux exigences locales prévues par la loi et à celles particulières aux régimes.

Taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé

Le calcul des coûts des soins de santé repose sur des hypothèses relatives aux tendances à long terme et à court terme, lesquelles sont fondées sur l'expérience récente du régime et les attentes du marché.

Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations

	Au			
	Régimes de retraite à prestations définies		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	31 octobre 2017	31 octobre 2016	31 octobre 2017	31 octobre 2016
Taux d'actualisation	3,50 %	3,50 %	3,70 %	3,60 %
Taux de croissance de la rémunération future	3,30 %	3,30 %	s.o.	s.o.
Taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé (1)				
– Soins médicaux	s.o.	s.o.	4,00 %	4,10 %
– Soins dentaires	s.o.	s.o.	3,90 %	4,00 %

(1) En ce qui a trait aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, les taux tendanciels hypothétiques qui sont utilisés aux fins d'évaluation du coût prévu des avantages liés aux obligations au titre des prestations définies sont aussi les taux tendanciels finaux.
s.o. sans objet

Hypothèses relatives à la mortalité

Les hypothèses relatives à la mortalité sont un élément important de l'évaluation de nos obligations en vertu des régimes de retraite à prestations définies. Ces hypothèses ont été établies selon les statistiques propres à chaque pays. L'amélioration future de l'espérance de vie est prise en compte, s'il y a lieu. Le tableau ci-dessous présente un sommaire des hypothèses relatives à la mortalité utilisées pour les principaux régimes.

	Au							
	31 octobre 2017				31 octobre 2016			
	Espérance de vie à 65 ans pour un membre actuellement âgé de				Espérance de vie à 65 ans pour un membre actuellement âgé de			
	65 ans		45 ans		65 ans		45 ans	
(en années)	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Pays								
Canada	23,2	23,7	24,2	24,6	23,1	23,6	24,1	24,6
États-Unis	20,7	22,7	22,3	24,2	20,8	22,8	20,5	22,9
Royaume-Uni	24,1	26,2	26,2	28,4	24,0	26,0	26,1	28,3

Analyse de sensibilité

Les hypothèses utilisées peuvent avoir une incidence importante sur les obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. L'augmentation (la diminution) de l'obligation dans le tableau ci-dessous a été déterminée en présupposant que toutes les autres hypothèses demeureraient inchangées. En pratique, il est peu probable que cela arrive, car les changements de certaines hypothèses peuvent être corrélés. Le tableau ci-dessous présente une analyse de sensibilité des hypothèses clés pour 2017.

	Augmentation (diminution) de l'obligation	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
(en millions de dollars canadiens)		
Taux d'actualisation		
Incidence d'une augmentation de 50 p.b. du taux d'actualisation	(1 033)\$	(127)\$
Incidence d'une diminution de 50 p.b. du taux d'actualisation	1 152	142
Taux de croissance de la rémunération future		
Incidence d'une augmentation de 50 p.b. du taux de croissance de la rémunération future	61	1
Incidence d'une diminution de 50 p.b. du taux de croissance de la rémunération future	(61)	(1)
Taux de mortalité		
Incidence d'une augmentation de l'espérance de vie d'une année supplémentaire	340	39
Taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé		
Incidence d'une augmentation de 100 p.b. du taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé	s.o.	94
Incidence d'une diminution de 100 p.b. du taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé	s.o.	(78)

s.o. sans objet

Note 18 Autres passifs

(en millions de dollars canadiens)	Au	
	31 octobre 2017	31 octobre 2016
Garanties en espèces	15 422 \$	14 545 \$
Créditeurs et charges à payer	1 293	1 191
Paie et rémunération connexe	7 192	6 448
Sommes à payer aux courtiers, aux contrepartistes et aux clients	2 932	2 919
Instruments négociables	2 080	2 277
Intérêts courus à payer	1 781	1 630
Revenu différé	2 079	1 971
Impôt à payer	2 342	2 730
Certificats au titre des métaux précieux	387	485
Dividendes à payer	1 394	1 309
Passifs liés aux activités d'assurance	334	328
Impôt différé	97	989
Provisions	460	485
Passifs au titre des avantages du personnel	2 336	3 345
Autres	6 826	7 295
	46 955 \$	47 947 \$

Note 19 Débentures subordonnées

Les débentures sont des obligations non garanties dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers. Les montants ci-dessous sont présentés déduction faite de nos participations dans ces débentures, et comprennent l'incidence des couvertures de la juste valeur aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les montants libellés en devises)

Échéance	Date de rachat à la valeur nominale le plus rapprochée	Taux d'intérêt	Libellés en devises (en millions)	Au	
				31 octobre 2017	31 octobre 2016
12 août 2019		9,00 %	75 \$ US	106 \$	115 \$
2 novembre 2020	2 novembre 2015 (1)	3,18 %		–	–
15 juillet 2022		5,38 %	150 \$ US	207	218
8 juin 2023		9,30 %		110	110
17 juillet 2024 (2)	17 juillet 2019	3,04 % (3)		1 002	1 014
6 décembre 2024	6 décembre 2019	2,99 % (4)		2 003	2 055
4 juin 2025 (2)	4 juin 2020	2,48 % (5)		992	1 003
20 janvier 2026 (2)	20 janvier 2021	3,31 % (6)		1 456	1 496
27 janvier 2026 (2)		4,65 %	1 500 \$ US	1 882	2 057
29 septembre 2026 (2)	29 septembre 2021	3,45 % (7)		1 014	1 061
1 ^{er} novembre 2027	1 ^{er} novembre 2022	4,75 %	300 \$ TT	57	60
26 juin 2037	26 juin 2017 (8)	2,86 %	10 000 Y	–	131
1 ^{er} octobre 2083	Toute date de paiement des intérêts	(9)		224	224
29 juin 2085	Toute date de paiement des intérêts	(10)	174 \$ US	224	233
				9 277 \$	9 777 \$
Coûts de financement différés				(12)	(15)
				9 265 \$	9 762 \$

Les modalités des débentures sont les suivantes :

- (1) Toutes les débentures subordonnées en circulation, d'un montant de 1,5 milliard de dollars, ont été rachetées le 2 novembre 2015 pour un prix équivalant à 100 % de leur capital plus les intérêts courus à la date de rachat.
- (2) Les billets sont assortis de clauses relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV), qui sont nécessaires afin que les actions soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de deuxième catégorie en vertu de l'accord de Bâle III. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion de l'instrument en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF considère la Banque comme non viable ou si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Dans un tel cas, chaque billet peut être converti en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique dont le multiplicateur est 1,5, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$; ii) le cours du marché de nos actions ordinaires selon le cours moyen pondéré en fonction du volume de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto. Le nombre d'actions émises est déterminé en divisant la valeur nominale du billet (y compris les intérêts courus et impayés sur ce billet) par le prix de conversion, puis en appliquant le multiplicateur.
- (3) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,08 %.
- (4) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,10 %.
- (5) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,10 %.
- (6) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 2,35 %.
- (7) Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,12 %.
- (8) La totalité des 10 000 millions de yens de nos débentures subordonnées en circulation ont été rachetées le 26 juin 2017 pour la totalité de leur capital, majoré des intérêts courus à la date de rachat.
- (9) Portent intérêt au taux des acceptations bancaires de 30 jours, majoré de 40 points de base.
- (10) Portent intérêt au taux LIMEAN de trois mois en dollars américains majoré de 25 points de base. En cas de réduction du dividende annuel que nous déclarons sur nos actions ordinaires, les intérêts à payer sur les débentures sont réduits au prorata de la réduction du dividende, et le montant de la réduction des intérêts est payable à même le produit de la vente d'actions ordinaires nouvellement émises.

Note 19 Débentures subordonnées (suite)

Tous les rachats, annulations et échanges de débentures subordonnées sont assujettis au consentement et à l'approbation du BSIF, à l'exception des débentures échéant le 12 août 2019 et le 15 juillet 2022.

Tableau des échéances

L'ensemble des échéances des débentures subordonnées, selon les dates d'échéance prévues dans les modalités d'émission, s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 octobre 2017
De 1 à 5 ans	313 \$
De 5 à 10 ans	8 459
Par la suite	505
	9 277 \$

Note 20 Titres de fiducie de capital

Nous avons émis des instruments de fonds propres novateurs, soit des titres de fiducie de capital RBC (RBC TruCS), par l'intermédiaire de l'entité structurée Fiducie de capital RBC (Fiducie).

La Fiducie a émis des titres RBC TruCS sans droit de vote de séries 2010, 2011, 2015 et 2008-1 (titres RBC TruCS de séries 2010, 2011, 2015 et 2008-1). Les titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011 ont été rachetés en 2010 et en 2011, respectivement. Le 31 décembre 2015, la Fiducie a racheté tous les titres RBC TruCS de série 2015 émis et en circulation contre un montant en espèces équivalant à un prix de rachat de 1 000 \$ le titre.

Les autres titres RBC TruCS en circulation ne confèrent aucun droit de conversion ou de rachat aux détenteurs. Par conséquent, à la consolidation de la Fiducie, les titres RBC TruCS sont classés à titre de participation ne donnant pas le contrôle. Les détenteurs de titres RBC TruCS de série 2008-1 peuvent recevoir des distributions fixes semestrielles en espèces non cumulatives jusqu'au 30 juin 2018, ainsi que des distributions en espèces selon des taux variables par la suite.

Aucune distribution ne sera payée par la Fiducie à l'égard des titres RBC TruCS si nous sommes dans l'impossibilité de déclarer des dividendes réguliers sur i) nos actions privilégiées ou sur ii) nos actions ordinaires si aucune action privilégiée n'est alors en circulation. Le cas échéant, nous recevrons, à titre de détenteur des participations restantes dans la Fiducie, la distribution des fonds nets distribuables de la Fiducie. Advenant le cas où la Fiducie ne verserait pas les distributions semestrielles en entier, nous ne déclarerons aucune forme de dividende sur nos actions privilégiées ou nos actions ordinaires pour une période donnée.

Le tableau ci-dessous présente les principales modalités et conditions des titres RBC TruCS.

Principales modalités et conditions des titres de fiducie de capital RBC

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Date d'émission	Dates de distribution	Rendement annuel	Date de rachat la plus rapprochée	Au	
					31 octobre 2017 Montant en capital	31 octobre 2016 Montant en capital
Fiducie de capital RBC (1), (2), (3), (4), (5)						
Titres inclus dans les participations ne donnant pas le contrôle						
1 200 000 titres de fiducie de capital de série 2015	28 octobre 2005	30 juin, 31 décembre	4,87 % (6)	31 décembre 2010	– \$	– \$
500 000 titres de fiducie de capital de série 2008-1	28 avril 2008	30 juin, 31 décembre	6,82 % (6)	30 juin 2013	500	500

Les principales modalités et conditions à l'égard des titres RBC TruCS sont les suivantes :

- (1) Sous réserve de l'approbation du BSIF, la Fiducie peut racheter les titres RBC TruCS de série 2008-1, sans le consentement des détenteurs de ces titres, dans leur totalité (mais non en partie), à la date de rachat la plus rapprochée indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution ultérieure.
- (2) Prix de rachat pour l'émetteur : les titres RBC TruCS de série 2008-1 peuvent être rachetés contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé si le rachat a lieu avant le 30 juin 2018, ou ii) du prix de rachat si le rachat a lieu à compter du 30 juin 2018. Le prix de rachat correspond à un montant de 1 000 \$ plus les distributions impayées jusqu'à la date de rachat. Le prix de rachat anticipé correspond à un montant égal au plus élevé i) du prix de rachat et ii) du prix calculé pour obtenir un rendement annuel égal au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada émise à la date de rachat et échéant le 30 juin 2018, majoré de 77 points de base.
- (3) Échange automatique : sans le consentement des détenteurs, chaque titre RBC TruCS de série 2008-1 sera automatiquement échangé contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de série AI de la Banque au cas où l'un des événements suivants surviendrait : i) les procédures visant la liquidation de la Banque sont amorcées; ii) le BSIF prend le contrôle de la Banque; iii) le ratio de fonds propres de première catégorie de la Banque est de moins de 5 % ou le ratio du total des fonds propres est de moins de 8 % ou iv) le BSIF demande à la Banque d'augmenter ses fonds propres ou de fournir des liquidités supplémentaires, et la Banque choisit d'effectuer l'échange automatique ou ne réussit pas à se conformer à cette demande. Les actions privilégiées de premier rang de série AI donnent droit à des dividendes non cumulatifs payables semestriellement en espèces.
- (4) De temps à autre, nous achetons certains instruments de fonds propres novateurs que nous conservons temporairement. Au 31 octobre 2017, nous détenions 0,2 millions de dollars en titres RBC TruCS de série 2008-1 (néant au 31 octobre 2016) sous forme de titres propres. Les titres propres sont déduits des fonds propres réglementaires.
- (5) Fonds propres réglementaires : conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF, avec prise d'effet en janvier 2013, les RBC TruCS ne sont plus admissibles à titre de fonds propres de première catégorie supplémentaires, car ils ne respectent pas les exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité. Par conséquent, les RBC TruCS en circulation sont retirés progressivement des fonds propres réglementaires, conformément aux lignes directrices du BSIF.
- (6) Les distributions non cumulatives en espèces à l'égard des titres RBC TruCS de série 2015 ont été payées semestriellement au taux de 4,87 % jusqu'au 31 décembre 2015. Les distributions non cumulatives en espèces à l'égard des titres RBC TruCS de série 2008-1 sont payées semestriellement au taux de 6,82 % jusqu'au 30 juin 2018 et par la suite au taux correspondant à la moitié du taux des acceptations bancaires de 180 jours majoré de 3,5 %.

Note 21 Capitaux propres

Capital social

Capital social autorisé

Actions privilégiées – Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang sans valeur nominale, pouvant être émises en série; la contrepartie globale de la totalité des actions privilégiées de premier et de second rang pouvant être émises ne peut excéder 20 milliards de dollars et 5 milliards, respectivement.

Actions ordinaires – Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale peut être émis.

Capital social en circulation

Le tableau suivant présente en détail nos actions ordinaires et privilégiées en circulation.

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les dividendes par action)	Au					
	31 octobre 2017			31 octobre 2016		
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions privilégiées						
Actions privilégiées de premier rang (1)						
À taux fixe et à dividende non cumulatif						
Série W	12 000	300 \$	1,23 \$	12 000	300 \$	1,23 \$
Série AA	12 000	300	1,11	12 000	300	1,11
Série AB (2)	–	–	0,99	12 000	300	1,18
Série AC	8 000	200	1,15	8 000	200	1,15
Série AD	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
Série AE	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
Série AF	8 000	200	1,11	8 000	200	1,11
Série AG	10 000	250	1,13	10 000	250	1,13
Série BH	6 000	150	1,23	6 000	150	1,23
Série BI	6 000	150	1,23	6 000	150	1,23
Série BJ	6 000	150	1,31	6 000	150	1,51
Série C-1 (3)	82	107	55,00 \$ US	82	107	55,00 \$ US
À taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif						
Série AJ	13 579	339	0,88	13 579	339	0,88
Série AL	12 000	300	1,07	12 000	300	1,07
Série AZ	20 000	500	1,00	20 000	500	1,00
Série BB	20 000	500	0,98	20 000	500	0,98
Série BD	24 000	600	0,90	24 000	600	0,90
Série BF	12 000	300	0,90	12 000	300	0,90
Série BK (4)	29 000	725	1,38	29 000	725	1,29
Série BM (5)	30 000	750	1,38	30 000	750	0,98
À taux variable et à dividende non cumulatif						
Série AK	2 421	61	0,62	2 421	61	0,60
À taux fixe/à taux variable et à dividende non cumulatif						
Série C-2 (6)	20	31	67,50 \$ US	20	31	67,50 \$ US
		6 413 \$			6 713 \$	
Actions ordinaires						
Solde au début de l'exercice	1 485 394	17 939 \$		1 443 423	14 573 \$	
Émises dans le cadre de l'acquisition de City National	–	–		41 619	3 115	
Émises dans le cadre des régimes de rémunération fondée sur des actions (7)	3 477	227		4 981	307	
Rachetées aux fins d'annulation (8)	(35 973)	(436)		(4 629)	(56)	
Solde à la fin de l'exercice	1 452 898	17 730 \$	3,48 \$	1 485 394	17 939 \$	3,24 \$
Actions propres – actions privilégiées						
Solde au début de l'exercice	31	– \$		(63)	(2)\$	
Ventes	5 286	130		7 267	172	
Achats	(5 311)	(130)		(7 173)	(170)	
Solde à la fin de l'exercice	6	– \$		31	– \$	
Actions propres – actions ordinaires						
Solde au début de l'exercice	(1 159)	(80)\$		532	38 \$	
Ventes	46 862	4 414		64 678	4 973	
Achats	(46 066)	(4 361)		(66 369)	(5 091)	
Solde à la fin de l'exercice	(363)	(27)\$		(1 159)	(80)\$	

- (1) Les actions privilégiées de premier rang ont été émises au prix de 25 \$ par action, à l'exception des actions privilégiées perpétuelles de premier rang à dividende non cumulatif de série C-1 (série C-1) et des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux fixe/taux variable de série C-2 (série C-2) qui ont été émises pour un prix de 1 000 \$ US par action (soit l'équivalent de 25 \$ US par action représentative d'action étrangère).
- (2) Le 27 septembre 2017, nous avons racheté contre espèces la totalité des 12 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AB émises et en circulation au prix de rachat de 25 \$ par action.
- (3) Le 2 novembre 2015, nous avons émis 175 000 actions de série C-1 pour un total de 227 millions de dollars, en lien avec l'acquisition de City National. Le 24 février 2016, nous avons racheté contre espèces 3 717 969 actions représentatives d'actions étrangères, chacune représentant un quarantième de droit sur une action de série C-1. Les actions représentatives d'actions étrangères et sous-jacentes de série C-1 achetées ont par la suite été annulées. Le 13 novembre 2017, nous avons racheté contre espèces les actions privilégiées perpétuelles de premier rang à dividende non cumulatif de série C-1 restantes (82 000 actions) au prix de rachat de 1 000 \$ US (équivalent à 25 \$ US par action représentative d'actions étrangères).
- (4) Le 16 décembre 2015, nous avons émis 27 millions d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série BK (série BK) et, le 31 décembre 2015, nous avons émis un nombre supplémentaire de 2 millions d'actions de série BK, pour un total de 725 millions de dollars.
- (5) Le 7 mars 2016, nous avons émis 30 millions d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série BM, pour un total de 750 millions de dollars.
- (6) Le 2 novembre 2015, nous avons émis 100 000 actions de série C-2 pour un total de 153 millions de dollars, en lien avec l'acquisition de City National. Le 24 février 2016, nous avons racheté contre espèces 3 184 562 actions représentatives d'actions étrangères, chacune représentant un quarantième de droit sur une action de série C-2. Les actions représentatives d'actions étrangères et sous-jacentes de série C-2 achetées ont par la suite été annulées.
- (7) Comprend les ajustements de la juste valeur des options sur actions de 46 millions de dollars (60 millions en 2016).
- (8) Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017, nous avons racheté aux fins d'annulation des actions ordinaires au coût moyen de 86,47 \$ par action, d'une valeur comptable de 12,15 \$ par action. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2016, nous avons racheté aux fins d'annulation des actions ordinaires au coût moyen de 78,10 \$ par action, d'une valeur comptable de 12,03 \$ par action.

Principales modalités des actions privilégiées

Au 31 octobre 2017	Rendement annuel pour la période initiale	Prime	Dividende par action de la période considérée (1)	Date de rachat la plus rapprochée (2)	Date d'émission	Prix de rachat (2), (3)
Actions privilégiées						
Actions privilégiées de premier rang						
À taux fixe et à dividende non cumulatif						
Série W (4)	4,90 %		0,306250 \$	24 février 2010	31 janvier 2005	25,00 \$
Série AA	4,45 %		0,278125	24 mai 2011	4 avril 2006	25,00
Série AC	4,60 %		0,287500	24 novembre 2011	1 novembre 2006	25,00
Série AD	4,50 %		0,281250	24 février 2012	13 décembre 2006	25,00
Série AE	4,50 %		0,281250	24 février 2012	19 janvier 2007	25,00
Série AF	4,45 %		0,278125	24 mai 2012	14 mars 2007	25,00
Série AG	4,50 %		0,281250	24 mai 2012	26 avril 2007	25,00
Série BH (5)	4,90 %		0,306250	24 novembre 2020	5 juin 2015	26,00
Série BI (5)	4,90 %		0,306250	24 novembre 2020	22 juillet 2015	26,00
Série BJ (5)	5,25 %		0,328125	24 février 2021	2 octobre 2015	26,00
Série C-1 (6)	5,50 %		13,750000 \$ US	13 novembre 2017	2 novembre 2015	1 000,00 \$ US
À taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif (7)						
Série AJ	5,00 %	1,93 %	0,220000	24 février 2014	16 septembre 2008	25,00
Série AL	5,60 %	2,67 %	0,266250	24 février 2014	3 novembre 2008	25,00
Série AZ (5)	4,00 %	2,21 %	0,250000	24 mai 2019	30 janvier 2014	25,00
Série BB (5)	3,90 %	2,26 %	0,243750	24 août 2019	3 juin 2014	25,00
Série BD (5)	3,60 %	2,74 %	0,225000	24 mai 2020	30 janvier 2015	25,00
Série BF (5)	3,60 %	2,62 %	0,225000	24 novembre 2020	13 mars 2015	25,00
Série BK (5)	5,50 %	4,53 %	0,343750	24 mai 2021	16 décembre 2015	25,00
Série BM (5)	5,50 %	4,80 %	0,343750	24 août 2021	7 mars 2016	25,00
À taux variable et à dividende non cumulatif						
Série AK (8)		1,93 %	0,169192	24 février 2019	24 février 2014	25,00
À taux fixe/à taux variable et à dividende non cumulatif						
Série C-2 (9)	6,75 %	4,052 %	16,875000 \$ US	7 novembre 2023	2 novembre 2015	1 000,00 \$ US

- (1) Des dividendes non cumulatifs sur les actions privilégiées de chacune des séries sont payables trimestriellement, selon les modalités et les dates déterminées par le Conseil d'administration, le 24 (le 13 et le 7 pour la série C-1 et la série C-2, respectivement) de chaque mois de février, de mai, d'août et de novembre.
- (2) Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la *Loi sur les banques* (Canada), nous pouvons, à compter des dates précisées ci-dessus, racheter les actions privilégiées de premier rang. Dans le cas des actions de séries AJ, AL, AZ, BB, BD, BF, BK, BM et AK, elles peuvent être rachetées en espèces à un prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à la date de rachat la plus rapprochée et à la même date tous les cinq ans par la suite. Dans le cas des actions de séries W, AA, AC, AD, AE, AF, AG, BH, BI et BJ, elles peuvent être rachetées en espèces, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant à la date de rachat la plus rapprochée, diminué de 0,25 \$ pour chaque période de 12 mois subséquente jusqu'à atteindre le prix par action de 25 \$ si les actions sont rachetées quatre ans après la date de rachat la plus rapprochée ou par la suite. Les actions privilégiées de série C-1 et de série C-2 peuvent être rachetées au prix de 1 000 \$ US l'action à la date de rachat la plus rapprochée et à toute date de versement de dividende par la suite.
- (3) Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la *Loi sur les banques* (Canada), nous pouvons racheter aux fins d'annulation des actions privilégiées de premier rang de chacune des séries, au prix ou aux prix les plus bas auxquels, selon le Conseil d'administration, ces actions peuvent être obtenues.
- (4) Sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto, nous pouvons, depuis le 24 février 2010, convertir les actions privilégiées de premier rang de série W en actions ordinaires. Les actions privilégiées de premier rang de série W peuvent être converties en un nombre d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat en vigueur par le plus élevé des montants suivants : 2,50 \$ ou 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires en vigueur à la date de l'opération.
- (5) Les actions privilégiées sont assorties de clauses relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV), qui sont nécessaires afin que les actions soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de première catégorie en vertu de l'accord de Bâle III. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion de l'instrument en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF considère la Banque comme non viable ou si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Dans un tel cas, chaque action privilégiée peut être convertie en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique à un multiplicateur et à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5 \$; ii) le cours du marché de nos actions ordinaires selon le cours moyen pondéré en fonction du volume de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto. Le nombre d'actions émises est déterminé en divisant la valeur d'une action privilégiée (25 \$ plus les dividendes déclarés et non versés) par le prix de conversion.
- (6) Les actions de série C-1 ne sont pas admissibles à titre de fonds propres réglementaires de première catégorie. Le 13 novembre 2017, nous avons racheté contre espèces toutes les actions privilégiées perpétuelles de premier rang à dividende non cumulatif de série C-1 émises et en circulation (82 000 actions) au prix de rachat de 1 000 \$ US l'action (équivalent à 25 \$ US par action représentative d'actions étrangère).
- (7) Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat la plus rapprochée, et tous les cinq ans par la suite, à un taux équivalant au rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans, majoré de la prime indiquée. Les détenteurs ont la possibilité de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang à taux variable et à dividende non cumulatif, sous certaines conditions, à la date de rachat la plus rapprochée et tous les cinq ans par la suite, à un taux équivalant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada de trois mois, plus la prime indiquée.
- (8) Le taux de dividende équivaut au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada de trois mois, plus la prime indiquée. Les détenteurs ont la possibilité de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série AJ, sous certaines conditions, le 24 février 2019 et tous les cinq ans par la suite.
- (9) Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat la plus rapprochée de manière à correspondre au LIBOR à trois mois majoré de la prime indiquée. Les actions de série C-2 ne sont pas admissibles à titre de fonds propres réglementaires de première catégorie.

Restrictions relatives au paiement des dividendes

La *Loi sur les Banques* (Canada) nous interdit de déclarer des dividendes sur nos actions privilégiées ou ordinaires si, ce faisant, nous contrevenons, ou contreviendrons, aux règles relatives à la suffisance des fonds propres et aux liquidités ou à toute autre directive de réglementation publiée en vertu de la Loi. En outre, nous ne pouvons en aucun cas verser des dividendes sur nos actions ordinaires tant que l'ensemble des dividendes sur nos actions privilégiées n'ont pas été déclarés et versés, ou réservés aux fins du versement. Nous avons convenu que s'il advenait que la Fiducie ne soit pas en mesure de verser la totalité des distributions requises sur les titres de fiducie de capital, nous ne verserions aucun dividende de quelque nature que ce soit sur nos actions privilégiées et ordinaires. Se reporter à la note 20.

Actuellement, ces restrictions ne limitent pas le versement de dividendes sur nos actions privilégiées et ordinaires.

Régime de réinvestissement de dividendes

Notre régime de réinvestissement de dividendes (régime) offre aux actionnaires ordinaires et privilégiés la possibilité de recevoir des actions ordinaires additionnelles plutôt que des dividendes en espèces. Le régime n'est offert qu'aux actionnaires résidant au Canada ou aux États-Unis. Les exigences de notre régime sont remplies soit au moyen d'achats d'actions sur le marché libre, soit au moyen d'actions propres. Au cours de 2017 et de 2016, les exigences de notre régime de réinvestissement de dividendes ont été remplies au moyen d'achat d'actions sur le marché libre.

Actions disponibles pour émission future

Au 31 octobre 2017, 43,8 millions d'actions ordinaires étaient disponibles pour émission future dans le cadre de notre régime de réinvestissement de dividendes et de l'exercice potentiel d'options sur actions en cours. En outre, nous pourrions émettre un maximum de 38,9 millions d'actions propres ordinaires en vertu du Régime général d'épargne et d'achat de titres de la RBC, approuvé par les actionnaires le 26 février 2009.

Participations ne donnant pas le contrôle

(en millions de dollars canadiens)	Au	
	31 octobre 2017	31 octobre 2016
Titres de fiducie de capital RBC (1) Série 2008-1	511 \$	511 \$
Autres	88	84
	599 \$	595 \$

(1) Au 31 octobre 2017, les titres RBC TruCS de série 2008-1 comprenaient des intérêts courus d'un montant de 11 millions de dollars (11 millions au 31 octobre 2016), déduction faite des titres propres de 0,2 millions de dollars (néant au 31 octobre 2016).

Note 22 Rémunération fondée sur des actions

Régimes d'options sur actions

Nous offrons des régimes d'options sur actions à certains employés clés. En vertu de ces régimes, des options sont périodiquement octroyées pour acquérir des actions ordinaires. Le prix d'exercice de la majorité des options octroyées correspond au cours moyen pondéré en fonction du volume d'un lot régulier (100 actions) de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto : i) le jour précédant le jour de l'octroi ou ii) pour les cinq jours de Bourse consécutifs précédant immédiatement le jour de l'octroi, selon le plus élevé des deux montants. Le prix d'exercice des options octroyées restantes correspond au cours de clôture de notre action ordinaire à la Bourse de New York à la date d'octroi. Les droits des options sont acquis sur une période de quatre ans et peuvent être exercées pour une période n'excédant pas dix ans à partir de la date d'octroi.

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 octobre 2017, à l'égard des régimes d'options sur actions, s'est établie à 8 millions de dollars (8 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2016). Au 31 octobre 2017, la charge de rémunération liée aux options dont les droits n'étaient pas acquis s'élevait à 5 millions de dollars (4 millions au 31 octobre 2016) et devait être amortie sur une période moyenne pondérée de 1,5 an (1,9 an au 31 octobre 2016).

Une analyse de la fluctuation du nombre d'options et de la moyenne pondérée du prix d'exercice est présentée ci-après :

Sommaire des activités visant les options sur actions et information connexe

(en dollars canadiens par action, sauf le nombre d'actions)	31 octobre 2017		31 octobre 2016	
	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (4)	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (4)
En cours au début de l'exercice	10 650	57,64 \$	8 182	55,78 \$
Octroyées (1)	1 509	90,23	7 403	55,74
Exercées (2), (3)	(3 477)	51,14	(4 825)	50,97
Ayant fait l'objet d'une renonciation au cours de l'exercice	(116)	75,96	(110)	69,79
En cours à la fin de l'exercice	8 566	64,96 \$	10 650	57,64 \$
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice	4 337	50,04 \$	6 909	49,47 \$

(1) En 2016, la contrepartie totale de l'acquisition de City National incluait une somme de rémunération fondée sur des actions de 156 millions de dollars US, compte tenu de la conversion de 3,8 millions d'options sur actions d'une juste valeur de 112 millions de dollars US selon le modèle de Black et Scholes. Se reporter à la note 11 pour en savoir davantage sur l'acquisition.

(2) Le montant des espèces reçu par suite de l'exercice d'options au cours de l'exercice s'est élevé à 178 millions de dollars (246 millions au 31 octobre 2016), et le prix d'exercice moyen pondéré à la date d'exercice s'est établi à 93,48 \$ (76,90 \$ au 31 octobre 2016).

(3) De nouvelles actions ont été émises pour toutes les options sur actions exercées en 2017 et en 2016.

(4) Les prix d'exercice moyens pondérés reflètent la conversion d'options libellées en devises aux taux de change en vigueur aux 31 octobre 2017 et 2016. En ce qui a trait aux options libellées en devises exercées au cours de l'exercice, les prix d'exercice moyens pondérés sont convertis aux taux de change à la date de règlement.

Options en cours au 31 octobre 2017 par fourchette de prix d'exercice

(en dollars canadiens par action, sauf le nombre d'actions et d'années)	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en cours (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (1)	Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée (en années)	Nombre d'options exerçables (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (1)
19,40 \$ – 45,64 \$	1 655	38,46 \$	3,01	1 655	38,46 \$
46,14 \$ – 55,04 \$	1 479	51,96	2,98	1 479	51,96
58,65 \$ – 72,77 \$	1 375	63,67	5,86	1 030	61,82
73,14 \$ – 74,39 \$	1 786	74,28	7,89	172	74,08
75,12 \$ – 90,23 \$	2 271	86,17	8,35	1	75,12
	8 566	64,96 \$	5,90	4 337	50,04 \$

(1) Les prix d'exercice moyens pondérés reflètent la conversion d'options libellées en devises au taux de change en vigueur au 31 octobre 2017.

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017 a été estimée à 5,28 \$ (4,83 \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2016). Cette estimation a été déterminée au moyen du modèle de Black et Scholes à la date de l'octroi, en tenant compte des modalités particulières en vertu desquelles les options sont octroyées, notamment la période d'acquisition des droits, la volatilité prévue du cours de l'action estimée en fonction de la volatilité moyenne historique du cours de l'action et de la volatilité implicite des options négociées sur nos actions ordinaires assorties d'une échéance semblable à celle des options offertes aux employés. Les hypothèses suivantes ont été utilisées aux fins de la détermination de la juste valeur des options octroyées :

Hypothèses moyennes pondérées

(en dollars canadiens par action, sauf les pourcentages et les années)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2017	le 31 octobre 2016
Cours de l'action à la date de l'octroi	90,30 \$	72,49 \$
Taux d'intérêt sans risque	1,27 %	0,94 %
Rendement prévu des actions	4,14 %	4,07 %
Volatilité prévue du cours des actions	14 %	16 %
Durée de vie prévue des options	6 années	6 années

Régimes d'épargne et d'actionariat des employés

Nous offrons à plusieurs employés l'occasion de détenir nos actions ordinaires au moyen de régimes d'épargne et d'actionariat. En vertu de ces régimes, les employés peuvent généralement verser des cotisations variant entre 1 % et 10 % de leur salaire annuel ou sur la base de prestations pour les employés touchant des commissions. Pour chaque cotisation se situant dans une fourchette de 1 % à 6 %, nous constituerons un montant équivalent à 50 % de la cotisation de l'employé dans nos actions ordinaires. Pour le régime d'épargne RBC DVM, notre cotisation annuelle maximale s'établit à 4 500 \$ par employé. Pour le régime d'intéressement RBC RU, notre cotisation annuelle maximale est fixée à 1 500 £ par employé. En vertu de ces régimes, nous avons versé 92 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017 (91 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2016) pour l'acquisition de nos actions ordinaires. Au 31 octobre 2017, un total de 36 millions d'actions ordinaires étaient détenues en vertu de ces régimes (37 millions d'actions ordinaires au 31 octobre 2016).

Régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

Nous offrons des régimes d'unités d'actions différées aux dirigeants, à certains employés clés et aux administrateurs qui ne sont pas des employés de RBC. En vertu de ces régimes, les participants peuvent choisir de recevoir la totalité ou un pourcentage de leur prime de rendement annuelle variable à court terme ou de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées. Le choix de participer au régime doit être fait avant le début de l'exercice. Les unités d'actions différées génèrent des dividendes sous forme d'unités d'actions additionnelles au taux des dividendes sur des actions ordinaires. Le participant ne peut convertir ces unités d'actions qu'au moment de prendre sa retraite ou lorsqu'il quitte son poste. La valeur en espèces des unités d'actions différées équivaut à la valeur de marché des actions ordinaires à la date de conversion.

Nous avons un régime de primes différées pour certains employés clés du secteur Marché des capitaux. La prime différée est investie en unités d'actions de RBC et un pourcentage précis des droits est acquis chaque année, à la date anniversaire de l'attribution, sur une période de trois ans. Le montant de chaque tranche de droits acquis est payé en espèces et est fondé sur le nombre initial d'unités d'actions de RBC plus les dividendes cumulés, évalués au moyen du cours de clôture moyen des actions ordinaires de RBC pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'acquisition des droits.

Nous offrons à certains employés clés des régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement; les droits rattachés à ces actions s'acquiescent après trois ans. Lorsque les droits sont acquis, l'attribution est payée en espèces et est fondée sur le nombre initial d'unités d'actions de RBC attribuées plus les dividendes cumulés, évalués au moyen du cours de clôture moyen des actions ordinaires de RBC pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'acquisition des droits. Aux termes de certains régimes, une partie des attributions peut être augmentée ou diminuée d'au plus 25 %, selon le rendement total pour les actionnaires que nous avons obtenu par rapport à celui d'un ensemble défini d'institutions financières mondiales homologues.

Nous maintenons des régimes de rémunération différée non admissibles pour certains employés clés aux États-Unis. Ces régimes permettent aux employés admissibles de différer une partie de leur revenu annuel et diverses primes à la productivité et au recrutement et de répartir les reports parmi certains fonds, y compris un fonds d'actions RBC qui suit de près la valeur de nos actions ordinaires.

Le tableau suivant présente les unités attribuées dans le cadre des régimes d'actions différées et des autres régimes pour l'exercice.

Unités attribuées dans le cadre des régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

(Unités et montants par unité)	Pour les exercices clos			
	le 31 octobre 2017		le 31 octobre 2016	
	Unités attribuées (en milliers)	Juste valeur moyenne pondérée par unité	Unités attribuées (en milliers)	Juste valeur moyenne pondérée par unité
Régimes d'unités d'actions différées	343	91,87 \$	388	74,89 \$
Régime de primes différées	4 347	100,30	4 545	83,30
Régime d'attribution d'actions différées en fonction du rendement	2 185	88,79	2 656	74,49
Régimes de rémunération différée	99	91,49	124	72,52
Autres régimes fondés sur des actions	794	90,68	1 394	76,04
	7 768	93,24 \$	9 107	79,11 \$

Notre passif au titre des attributions octroyées aux termes des régimes d'unités d'actions différées et des autres régimes est évalué à la juste valeur, en fonction du cours du marché de nos actions ordinaires et de certains fonds, s'il y a lieu. Annuellement, notre obligation augmente du nombre d'unités acquise par les participants au régime et est compensée par les renoncations, les annulations et le règlement d'unités acquises. De plus, les fluctuations des cours de nos actions ordinaires et de certaines parts de fonds influent sur notre obligation. Dans le cas des régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement, le résultat estimatif de l'atteinte du rendement cible a également une incidence sur notre obligation.

Les tableaux suivants présentent les unités obtenues par les participants, nos obligations à l'égard de ces unités obtenues au titre des régimes d'unités d'actions différées et des autres régimes, et les charges (économies) de rémunération connexes comptabilisées pour l'exercice :

Obligations au titre des régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

(en millions de dollars canadiens sauf le nombre d'unités)	Au			
	31 octobre 2017		31 octobre 2016	
	Unités (en milliers)	Valeur comptable	Unités (en milliers)	Valeur comptable
Régimes d'unités d'actions différées	4 642	468 \$	4 490	376 \$
Régime de primes différées	12 021	1 213	14 644	1 444
Régime d'attribution d'actions différées en fonction du rendement	5 924	597	5 999	502
Régimes de rémunération différée (1)	3 651	368	3 972	333
Autres régimes fondés sur des actions	2 021	201	1 898	157
	28 259	2 847 \$	31 003	2 812 \$

(1) Exclut les obligations qui ne sont pas établies en fonction du cours du marché de nos actions ordinaires.

Charges de rémunération comptabilisées au titre des régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2017	le 31 octobre 2016
	Régimes d'unités d'actions différées	96 \$
Régime de primes différées	343	195
Régime d'attribution d'actions différées en fonction du rendement	312	246
Régimes de rémunération différée	342	134
Autres régimes fondés sur des actions	108	91
	1 201 \$	728 \$

La charge d'impôt se compose de ce qui suit.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2017	le 31 octobre 2016
Charge (économie) d'impôt présentée dans les états consolidés du résultat net		
Impôt exigible		
Charge d'impôt pour l'exercice considéré	3 261 \$	3 012 \$
Ajustements au titre des exercices précédents	(22)	(26)
Économie découlant d'une perte fiscale, d'un crédit d'impôt ou d'une différence temporaire d'une période précédente non comptabilisés antérieurement	–	(61)
	3 239	2 925
Impôt différé		
Naissance et résorption des différences temporaires	(32)	(111)
Incidence des modifications des taux d'imposition	(8)	(3)
Ajustements au titre des exercices précédents	5	27
Réduction de valeur (reprise de perte de valeur)	(1)	3
	(36)	(84)
	3 203	2 841
Charge (économie) d'impôt présentée dans les états consolidés du résultat global et des variations des capitaux propres		
Autres éléments du résultat global		
Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres disponibles à la vente	62	29
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les titres disponibles à la vente	(38)	(20)
Profits (pertes) de change latents	(3)	3
Profits nets (pertes nettes) de change liés aux activités de couverture	142	51
Profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	195	(13)
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(3)	19
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel	273	(373)
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(124)	(118)
Frais d'émission	–	(6)
Attributions de rémunération fondée sur des actions	(35)	(10)
	469	(438)
Total de la charge d'impôt	3 672 \$	2 403 \$

Notre taux d'imposition effectif est passé de 21,4 % en 2016 à 21,8 % en 2017, essentiellement en raison de la baisse du bénéfice exonéré d'impôt et de l'incidence du profit tiré de la vente de la Compagnie d'assurance générale RBC en 2016. Ces facteurs ont été en partie compensés par notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris pour l'exercice en cours.

Le tableau suivant présente une analyse des différences entre la charge d'impôt présentée dans les états consolidés du résultat net et les montants calculés au taux canadien prévu par la loi.

Rapprochement avec le taux d'imposition prévu par la loi

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les exercices clos			
	le 31 octobre 2017		le 31 octobre 2016	
Impôt sur le résultat au taux d'imposition canadien prévu par la loi	3 888 \$	26,5 %	3 524 \$	26,5 %
Augmentation (diminution) de l'impôt attribuable à ce qui suit :				
Taux d'imposition moyen moins élevé applicable aux filiales	(518)	(3,5)	(340)	(2,6)
Revenu tiré de valeurs mobilières exonéré d'impôt	(293)	(2,0)	(410)	(3,1)
Modification du taux d'imposition	(8)	(0,1)	(3)	–
Incidence d'une perte fiscale, d'un crédit d'impôt ou de différences temporaires non comptabilisés antérieurement	–	–	(61)	(0,4)
Autres	134	0,9	131	1,0
Impôt sur le résultat présenté dans les états consolidés du résultat net/taux d'imposition effectif	3 203 \$	21,8 %	2 841 \$	21,4 %

Les actifs et les passifs d'impôt différé découlent des reports en avant de pertes fiscales et des différences temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable inscrite aux bilans consolidés.

Composantes importantes des actifs et des passifs d'impôt différé

	Au 31 octobre 2017					
	Actif net, au 1 ^{er} novembre 2016	Variation par le biais des capitaux propres	Variation par le biais du résultat net	Écart de change	Acquisitions/ cessions	Actif net, au 31 octobre 2017
(en millions de dollars canadiens)						
Actif (passif) d'impôt différé, montant net						
Provision pour pertes sur créances	484 \$	– \$	9 \$	(7)\$	– \$	486 \$
Rémunération différée	1 558	35	(65)	(37)	–	1 491
Charges liées au réaligement de l'entreprise	8	–	3	–	–	11
Reports en avant de pertes fiscales	32	–	(12)	(1)	–	19
Revenu différé	95	–	(105)	(1)	–	(11)
Titres disponibles à la vente	10	47	(5)	(3)	–	49
Locaux et matériel et immobilisations incorporelles	(1 081)	(1)	66	13	–	(1 003)
Charge différée	(60)	–	135	1	–	76
Montant lié aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi	825	(273)	23	(4)	–	571
Autres	(33)	(12)	(13)	4	–	(54)
	1 838 \$	(204)\$	36 \$	(35)\$	– \$	1 635 \$
Composés des éléments suivants						
Actifs d'impôt différé	2 827 \$					1 732 \$
Passifs d'impôt différé	(989)					(97)
	1 838 \$					1 635 \$

	Au 31 octobre 2016					
	Actif net, au 1 ^{er} novembre 2015	Variation par le biais des capitaux propres	Variation par le biais du résultat net	Écart de change	Acquisitions/ cessions	Actif net, au 31 octobre 2016
(en millions de dollars canadiens)						
Actif (passif) d'impôt différé, montant net						
Provision pour pertes sur créances	372 \$	– \$	90 \$	2 \$	20 \$	484 \$
Rémunération différée	1 296	10	40	23	189	1 558
Charges liées au réaligement de l'entreprise	6	–	2	–	–	8
Reports en avant de pertes fiscales	54	(1)	(19)	(2)	–	32
Revenu différé	147	–	(32)	1	(21)	95
Titres disponibles à la vente	12	(12)	1	4	5	10
Locaux et matériel et immobilisations incorporelles	(539)	–	62	(10)	(594)	(1 081)
Charge différée	(86)	8	5	–	13	(60)
Montant lié aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi	412	373	39	1	–	825
Autres	197	8	(104)	(7)	(127)	(33)
	1 871 \$	386 \$	84 \$	12 \$	(515)\$	1 838 \$
Composés des éléments suivants						
Actifs d'impôt différé	2 072 \$					2 827 \$
Passifs d'impôt différé	(201)					(989)
	1 871 \$					1 838 \$

Le montant des reports en avant de pertes fiscales lié aux actifs d'impôt différé se rapporte aux pertes subies par nos activités dans les Antilles, au Canada et au Japon. Des actifs d'impôt différé de 19 millions de dollars ont été comptabilisés au 31 octobre 2017 (32 millions au 31 octobre 2016) à l'égard des pertes fiscales subies au cours de l'exercice considéré ou des exercices précédents. La comptabilisation de ces montants dépend des prévisions concernant les bénéfices imposables futurs. Les prévisions de la direction vont dans le sens de l'hypothèse voulant qu'il est probable que les résultats des activités futures généreront un bénéfice imposable suffisant pour utiliser les actifs d'impôt différé. Les prévisions reposent sur le soutien continu en matière de liquidité et de capital fourni à nos activités d'exploitation, notamment sur les stratégies de planification fiscale mises en œuvre pour offrir un tel soutien.

Au 31 octobre 2017, des pertes fiscales inutilisées, des crédits d'impôt et des différences temporaires déductibles de 387 millions de dollars, de 582 millions et de 40 millions; respectivement, (372 millions, 541 millions et 3 millions; respectivement, au 31 octobre 2016), qui pouvaient être portés en diminution des ajustements fiscaux éventuels ou du bénéfice imposable futur, n'ont pas été comptabilisés en tant qu'actif d'impôt différé. Ce montant comprend des pertes fiscales inutilisées de 2 millions de dollars qui arriveront à expiration après un an (26 millions au 31 octobre 2016), de 4 millions de dollars qui arriveront à expiration dans deux à quatre ans (3 millions au 31 octobre 2016) et de 381 millions de dollars qui arriveront à expiration après quatre ans (343 millions au 31 octobre 2016). Des crédits d'impôt de 7 millions de dollars (néant au 31 octobre 2016) arriveront à expiration dans un an, des crédits d'impôt de 92 millions de dollars (73 millions au 31 octobre 2016) arriveront à expiration dans deux à quatre ans et des crédits d'impôt de 483 millions (468 millions au 31 octobre 2016) arriveront à expiration après quatre ans. De plus, il y a des différences temporaires de 1 million de dollars (néant au 31 octobre 2016) qui arriveront à expiration d'ici quatre ans, et des différences temporaires déductibles de 39 millions de dollars (3 millions au 31 octobre 2016) arriveront à expiration après quatre ans.

Note 23 Impôt sur le résultat (suite)

Le montant des différences temporaires associées aux participations dans des filiales, des succursales et des entreprises associées et aux participations dans des coentreprises pour lesquelles aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé par la société mère s'élevait à 13,5 milliards de dollars au 31 octobre 2017 (11,7 milliards au 31 octobre 2016).

Avis de cotisation et contrôles fiscaux

Au cours de l'exercice, nous avons reçu des lettres de proposition (les propositions) de l'Agence du revenu du Canada (l'ARC) au sujet de l'année d'imposition 2012 qui laissent entendre que la Banque Royale du Canada doit environ 250 millions de dollars de plus en impôt sur le résultat, exclusion faite des intérêts, car la déductibilité fiscale relative à certains dividendes a été refusée au motif que ces dividendes s'inscrivaient dans un « mécanisme de transfert de dividendes ». Cette proposition est cohérente avec les nouvelles cotisations reçues au cours de l'exercice qui représentent des impôts et des intérêts supplémentaires d'environ 209 millions de dollars pour l'année d'imposition 2011 et les nouvelles cotisations reçues pour les années d'imposition 2010 et 2009 représentant des impôts et des intérêts supplémentaires d'environ 225 millions de dollars concernant les mêmes questions. Les dividendes dont il est question dans les propositions et dans les avis de cotisation révisée ont été reçus dans des transactions semblables à celles mentionnées dans le budget fédéral canadien de 2015, qui interdisait la déduction des dividendes relatifs à des mécanismes similaires, avec application prospective à compter du 1^{er} mai 2017. Il se peut que l'ARC établisse à notre égard une nouvelle cotisation augmentant l'impôt sur le résultat pour les exercices à venir de la même façon. Nous sommes convaincus que notre position fiscale était appropriée et entendons nous défendre avec vigueur.

Note 24 Bénéfice par action

	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2017	le 31 octobre 2016
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)</i>		
Bénéfice de base par action		
Bénéfice net	11 469 \$	10 458 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(300)	(294)
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(41)	(53)
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	11 128	10 111
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	1 466 988	1 485 876
Bénéfice dilué par action (en dollars)	7,59 \$	6,80 \$
Bénéfice dilué par action		
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	11 128 \$	10 111 \$
Incidence dilutive des actions échangeables	15	15
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, compte tenu de l'incidence dilutive des actions échangeables	11 143	10 126
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	1 466 988	1 485 876
Options sur actions (1)	3 273	3 329
Actions pouvant être émises en vertu d'autres régimes de rémunération fondée sur des actions	744	731
Actions échangeables (2)	3 416	4 201
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)	1 474 421	1 494 137
Bénéfice dilué par action (en dollars)	7,56 \$	6,78 \$

(1) L'effet de dilution des options sur actions a été établi au moyen de la méthode des actions propres. Lorsque le prix d'exercice des options en cours excède le cours moyen du marché de nos actions ordinaires, les options sont exclues du calcul du bénéfice dilué par action. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2017, aucune option en cours n'a été exclue du calcul du bénéfice dilué par action. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2016, en moyenne 802 371 options en cours au prix d'exercice moyen de 78,58 \$ ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action.

(2) Comprend les actions privilégiées échangeables et les titres de fiducie de capital.

Note 25 Garanties, engagements, actifs donnés en garantie et éventualités**Garanties et engagements**

Nous avons recours à des garanties et à d'autres instruments de crédit hors bilan afin de répondre aux besoins de financement de nos clients.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de notre risque maximal de pertes sur créances lié aux garanties et aux engagements que nous avons fournis à des tiers. Le risque de crédit maximal lié à une garantie est le risque maximal de perte en cas de défaut complet des parties aux garanties, compte non tenu des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu de dispositions de recours ou de polices d'assurance ou en raison d'actifs détenus en garantie ou affectés en garantie. Le risque maximal de crédit lié à un engagement de crédit correspond au montant intégral de l'engagement. Dans les deux cas, le risque maximal est considérablement plus élevé que le montant comptabilisé à titre de passif dans nos bilans consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	Au	
	31 octobre 2017	31 octobre 2016
Garanties financières		
Lettres de crédit de soutien financier	18 746 \$	18 886 \$
Engagements de crédit		
Facilités de garantie de liquidités	38 939	38 910
Rehaussements de crédit	2 261	2 598
Lettres de crédit documentaire	286	232
Autres engagements de crédit	186 971	181 491
Autres engagements liés au crédit		
Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres	101 844	90 230
Garanties de bonne fin	6 579	6 844
Autres	154	50

Notre processus d'examen du crédit et notre politique en ce qui a trait à l'exigence de garanties et aux types de biens détenus en garantie sont habituellement les mêmes pour les garanties et les engagements que ceux qui s'appliquent aux prêts. De façon générale, nos clients sont autorisés à demander un règlement ou à utiliser nos garanties et nos engagements dans un délai de un an. Toutefois, certaines garanties peuvent être utilisées seulement si des conditions particulières sont remplies. Ces conditions, de même que certaines exigences accessoires, sont décrites aux paragraphes suivants. Nous sommes d'avis qu'il est hautement improbable que la totalité ou la plus grande partie des garanties et des engagements soient utilisés ou réglés dans un délai de un an, et les contrats pourraient venir à échéance sans que les garanties et les engagements aient été utilisés ou réglés.

Garanties financières

Lettres de crédit de soutien financier

Les lettres de crédit de soutien financier constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations de paiement envers le tiers. Dans le cas de certaines garanties, la contrepartie peut exiger que nous effectuions un paiement même si le client n'a pas failli à ses obligations. La durée à l'échéance de ces garanties est généralement de huit ans.

Notre politique en ce qui a trait à l'exigence d'actifs affectés en garantie à l'égard de ces instruments et aux types de garanties détenues est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts. Lorsque des actifs sont reçus en garantie, ils sont évalués pour chaque compte individuel en fonction du risque attribué à l'emprunteur et des particularités de la transaction. Les actifs affectés en garantie peuvent être composés de trésorerie, de titres et d'autres actifs.

Engagements de crédit

Facilités de garantie de liquidités

Nous fournissons des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes de PCAA administrés par nous et par des tiers, à titre de source de financement de rechange advenant le cas où lesdits programmes ne seraient pas en mesure d'accéder aux marchés du papier commercial et, dans certaines circonstances précises, lorsque les mesures de rendement prédéterminées des actifs financiers que ces structures détiennent ne sont pas respectées. La durée restante moyenne de ces facilités de garantie de liquidités est d'environ quatre ans.

Nous fournissons également des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes liés à des titres qui ne sont pas adossés à des créances, comme des billets à vue à taux variable émis par des tiers. Ces lignes de crédit fournissent à l'émetteur les fonds nécessaires pour l'achat des billets s'il se trouve dans l'incapacité de les revendre, pourvu que l'instrument et/ou l'émetteur conservent une notation de premier ordre.

Les modalités des facilités de garantie de liquidités ne nous obligent pas à avancer des fonds à ces programmes en cas de faillite ou d'insolvabilité ni, en général, à acheter des actifs non productifs ou en défaillance.

Rehaussements de crédit

Les rehaussements de crédit partiels que nous fournissons aux programmes de conduits multicédants financés par des programmes de PCAA que nous administrons visent à protéger les investisseurs porteurs de papier commercial advenant le cas où des recouvrements des actifs sous-jacents et des rehaussements de crédit lié à la transaction ou des facilités de liquidités ne seraient pas assez élevés pour le paiement du papier commercial à l'échéance. Chaque portefeuille d'actifs est structuré de manière à obtenir une notation de titre de grande qualité au moyen de rehaussements de crédit de notre part ou de la part de tiers liés à chaque transaction. La durée restante moyenne de ces facilités de crédit s'établit à environ trois ans.

Lettres de crédit documentaire

Les lettres de crédit documentaire sont des documents que nous émettons au nom de notre client permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises. Certaines lettres de crédit documentaire sont garanties en vertu de l'entente sous-jacente avec les clients, alors que d'autres le sont par des dépôts en espèces ou d'autres actifs de tiers, qui peuvent comprendre les livraisons de marchandises auxquelles elles se rapportent.

Autres engagements de crédit

Les engagements de crédit représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, d'acceptations bancaires ou de lettres de crédit pour lesquelles nous ne pouvons pas retirer unilatéralement le crédit consenti à l'emprunteur.

Autres engagements liés au crédit

Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres

Dans les transactions de prêt de titres, nous agissons à titre de mandataire pour le détenteur d'une valeur mobilière qui accepte de prêter la valeur mobilière à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir intégralement le prêt de titres. Dans le cadre de ces activités de garde, un engagement d'indemnisation peut être fourni aux clients

prêteurs de titres, lequel vise à assurer que la juste valeur des titres prêtés sera remboursée dans le cas où l'emprunteur ne retournerait pas les titres empruntés et où la valeur des actifs détenus en garantie ne suffirait pas à couvrir la juste valeur de ces titres. Ces engagements d'indemnisation arrivent habituellement à expiration sans avoir été utilisés. Les durées de ces engagements d'indemnisation varient puisque les titres prêtés comportent un droit de rappel sur demande. Les actifs détenus en garantie à l'égard des transactions de prêt de titres sont habituellement constitués de trésorerie, de titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada, le gouvernement des États-Unis ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE ou d'instruments d'emprunt de capitaux propres de grande qualité.

Garanties de bonne fin

Les garanties de bonne fin constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements auprès de tiers bénéficiaires au cas où un client ne respecterait pas une obligation contractuelle non financière précise. Ces obligations comprennent habituellement des contrats de travail et de service, des garanties de bonne exécution et des garanties liées au commerce international. La durée à l'échéance de ces garanties peut atteindre huit ans.

Notre politique en ce qui a trait à l'exigence d'actifs affectés en garantie à l'égard de ces instruments et aux types de garanties détenues est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts. Lorsque des actifs sont reçus en garantie, ils sont évalués pour chaque compte individuel en fonction du risque attribué à l'emprunteur et des particularités de la transaction. Les actifs affectés en garantie peuvent être composés de trésorerie, de titres et d'autres actifs.

Engagements d'indemnisation

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des engagements d'indemnisation (qui comportent souvent des modalités standards) avec nos contreparties dans le cadre de transactions telles que les contrats d'acquisition, de vente, de fiducie, d'agence, de licence, de garde, de prestation de services et de location, d'accords de compensation, de participation en tant que membre de bourses ainsi que les contrats signés avec des dirigeants ou des administrateurs. Ces conventions d'indemnisation pourraient exiger que nous compensions la contrepartie pour des coûts engagés en raison d'une modification des lois et des règlements (y compris les lois fiscales) ou de poursuites ou de sanctions légales dont la contrepartie ferait l'objet par suite de la transaction. Les modalités des conventions d'indemnisation varient d'un contrat à l'autre. La nature de ces conventions d'indemnisation nous empêche d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel que nous pourrions être tenus de verser aux contreparties. Par le passé, nous n'avons jamais eu à verser un montant important en vertu de tels engagements.

Montants non engagés

Les montants non engagés représentent les facilités de crédit inutilisées pour lesquelles nous pouvons retirer unilatéralement le crédit consenti à l'emprunteur. Ces montants incluent tant les engagements envers la clientèle de détail que les engagements commerciaux. Au 31 octobre 2017, le solde total des montants non engagés se chiffrait à 260 milliards de dollars (271 milliards au 31 octobre 2016)⁽¹⁾.

Autres engagements

Nous agissons à titre de preneur ferme dans le cadre de nouvelles émissions en vertu de quoi nous faisons l'acquisition, seuls ou avec un syndicat d'institutions financières, des nouveaux titres émis afin de les revendre à des investisseurs. Au 31 octobre 2017, les engagements connexes à ces activités se chiffraient à 38 millions de dollars (540 millions au 31 octobre 2016).

Nous investissons dans des sociétés à capital fermé soit directement soit par l'intermédiaire de fonds de placement de tiers, y compris dans des sociétés d'investissement spécialisées dans les petites entreprises, des fonds de placement immobilier et des fonds liés aux crédits d'impôt pour les logements abordables. Ces fonds sont habituellement structurés en tant que sociétés de personnes à capital fermé dans lesquelles nous détenons une participation de commanditaire. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2017, nous avons des engagements non capitalisés de 937 millions de dollars canadiens (898 millions au 31 octobre 2016) qui représentent le montant total que nous devons verser à ces sociétés de personnes aux termes des ententes pertinentes.

Actifs donnés en garantie et actifs affectés en garantie

Dans le cours normal de nos activités, nous donnons en garantie des actifs et concluons des conventions d'affectation d'actifs en garantie conformément à des modalités qui sont habituelles pour nos activités régulières de prêt, d'emprunt et de négociation comptabilisées dans nos bilans consolidés. Voici des exemples des modalités générales liées aux actifs donnés en garantie et aux actifs affectés en garantie :

- Les risques et les avantages liés aux actifs donnés en garantie reviennent à l'emprunteur.
- Les actifs donnés en garantie sont réattribués à l'emprunteur lorsque les modalités obligatoires ont été respectées.
- Le droit du créancier de revendre les actifs ou de les affecter de nouveau en garantie dépend de l'entente particulière en vertu de laquelle l'actif est donné en garantie.
- S'il n'y a eu aucun manquement, le créancier doit redonner un actif comparable à l'emprunteur lorsque les obligations ont été respectées.

Nous sommes également tenus de fournir à la Banque du Canada des garanties intrajournalières lorsque nous utilisons le Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV), un système de transfert électronique télégraphique en temps réel qui traite en continu tous les paiements de grande valeur ou de classe critique libellés en dollars canadiens au cours de la journée. Les actifs donnés en garantie affectés aux activités du STPGV nous sont généralement remis à la fin du cycle de règlement quotidien. Par conséquent, le montant des actifs donnés en garantie n'est pas inclus dans le tableau ci-dessous. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2017, nous avons donné en moyenne des actifs de 3,7 milliards de dollars en garanties intrajournalières à la Banque du Canada chaque jour (3,4 milliards pour l'exercice clos le 31 octobre 2016). Dans certaines rares occasions, nous devons obtenir une avance à un jour auprès de la Banque du Canada afin de répondre à un besoin de règlement, auquel cas une valeur équivalente des actifs donnés en garantie est utilisée pour garantir l'avance. Aucune avance à un jour n'avait été prise aux 31 octobre 2017 et 2016.

(1) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Les détails des actifs donnés en garantie de passifs et des actifs détenus ou donnés de nouveau en garantie sont présentés dans les tableaux ci-dessous :

(en millions de dollars canadiens)	Au	
	31 octobre 2017	31 octobre 2016
Sources d'actifs donnés en garantie et détenus en garantie		
Actifs de la Banque		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	6 \$	– \$
Prêts	83 141 \$	85 351 \$
Valeurs mobilières	60 708	55 479
Autres actifs	19 520	23 307
	163 375	164 137
Actifs des clients (1)		
Biens reçus en garantie et disponibles à la vente ou à la remise en garantie (2)	298 470	250 181
Moins : Actifs non vendus ou qui n'ont pas été donnés de nouveau en garantie (2)	(82 522)	(69 631)
	215 948	180 550
	379 323 \$	344 687 \$
Utilisations d'actifs donnés en garantie et détenus en garantie		
Titres prêtés (2)	31 635 \$	25 187 \$
Titres empruntés (2)	48 929	34 817
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	30 008	50 369
Engagements afférents à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat (2)	139 536	102 229
Titrisation	43 346	43 502
Obligations sécurisées	38 504	40 293
Transactions sur dérivés	22 134	29 183
Gouvernements étrangers et banques centrales	3 298	1 574
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires	2 916	3 521
Autres	19 017	14 012
	379 323 \$	344 687 \$

(1) Correspond essentiellement aux engagements afférents à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat, aux titres prêtés et aux transactions sur dérivés.

(2) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Engagements en vertu de baux

Contrats de location-financement

Nous louons du matériel informatique auprès de tiers en vertu de contrats de location-financement. Les contrats de location sont assortis de durées, de clauses d'indexation et de droits de renouvellement divers. Les paiements minimaux futurs au titre de la location en vertu des contrats de location-financement s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au					
	31 octobre 2017			31 octobre 2016		
	Total des paiements minimaux futurs au titre de la location	Charges d'intérêts futures	Valeur actualisée des contrats de location financement	Total des paiements minimaux futurs au titre de la location	Charges d'intérêts futures	Valeur actualisée des contrats de location financement
Paiements minimaux futurs au titre de la location						
Un an au plus tard	17 \$	(2)\$	15 \$	21 \$	(2)\$	19 \$
Plus de un an, mais cinq ans au plus tard	21	(2)	19	20	(2)	18
	38 \$	(4)\$	34 \$	41 \$	(4)\$	37 \$

Au 31 octobre 2017, la valeur comptable nette du matériel informatique détenu en vertu de contrats de location-financement se chiffrait à 44 millions de dollars (47 millions au 31 octobre 2016).

Contrats de location simple

Nous avons des obligations en vertu d'un certain nombre de contrats de location simple non résiliables qui visent des locaux et du matériel. Ces contrats de location sont assortis de durées, de clauses d'indexation et de droits de renouvellement divers. Les contrats de location ne sont assortis d'aucune clause qui impose des restrictions quant à notre capacité à payer des dividendes, à prendre part à des transactions de financement par dette ou à conclure d'autres contrats de location. Les paiements minimaux futurs au titre de la location en vertu des contrats de location simple non résiliables s'établissent comme suit.

(en millions de dollars canadiens)	Au			
	31 octobre 2017		31 octobre 2016	
	Terrains et bâtiments	Matériel	Terrains et bâtiments	Matériel
Paiements minimaux futurs au titre de la location				
Un an au plus tard	643 \$	94 \$	662 \$	70 \$
Plus de un an, mais cinq ans au plus tard	2 006	192	1 993	206
Plus de cinq ans	2 868	–	2 140	–
	5 517	286	4 795	276
Moins : paiements minimaux futurs au titre de la sous-location à recevoir	(21)	–	(24)	–
Paiements minimaux futurs au titre de la location, montant net	5 496 \$	286 \$	4 771 \$	276 \$

Note 26 Actions en justice et questions de réglementation

Nous sommes une importante institution mondiale qui est assujettie à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires complexes en constante évolution. Nous sommes et avons été parties à diverses procédures judiciaires, y compris des poursuites en responsabilité, des vérifications réglementaires, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part de diverses agences de réglementation gouvernementales et autorités chargées de l'exécution de la loi, dans divers territoires. Certaines de ces procédures pourraient faire intervenir de nouvelles théories et interprétations juridiques et pourraient être entendues tant en droit criminel que civil, et certaines procédures pourraient donner lieu à des sanctions civiles, réglementaires ou pénales. Nous revoyons régulièrement l'état d'avancement de toutes les procédures et exercerons notre jugement afin de les résoudre au mieux de nos intérêts. Ces procédures judiciaires font largement appel à l'exercice du jugement et soulèvent beaucoup d'incertitudes; le risque financier et les autres risques qui y sont associés, compte tenu des charges à payer courantes, pourraient avoir une incidence significative sur nos résultats d'exploitation de toute période donnée. Nos procédures judiciaires importantes sont décrites ci-dessous.

Enquêtes réglementaires et litiges relatifs au LIBOR

Diverses autorités de réglementation et autorités en matière de concurrence et d'exécution de la loi dans le monde, y compris au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis, mènent des enquêtes liées à certaines soumissions effectuées dans le passé par un groupe de banques relativement à la fixation du taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) libellé en dollars américains. Ces enquêtes sont surtout liées à des allégations de collusion parmi les banques qui faisaient partie du groupe devant effectuer les soumissions pour certains taux LIBOR. La Banque Royale du Canada est membre de certains comités du LIBOR, y compris du comité du LIBOR sur les fonds en dollars américains, et par le passé elle a fait l'objet de demandes d'informations réglementaires. En outre, la Banque Royale du Canada et d'autres banques du comité du LIBOR sur les fonds en dollars américains ont été désignées comme défenderesses dans des litiges de droit privé engagés aux États-Unis concernant la fixation du LIBOR, y compris dans un certain nombre de recours collectifs qui ont été regroupés devant le tribunal du district des États-Unis du district sud de New York. Les plaintes dans ces litiges de droit privé font état de revendications à notre encontre et à l'encontre d'autres banques du comité en vertu de diverses lois américaines, y compris la législation antitrust américaine, la Commodity Exchange Act des États-Unis et la loi de l'État. Le 20 décembre 2016, le tribunal du district des États-Unis du district sud de New York a rejeté une partie substantielle du recours collectif consolidé concernant le LIBOR pour des motifs d'incompétence du tribunal et de l'absence de droit d'exercer une action. Selon les faits connus à ce jour, il nous est impossible à l'heure actuelle de prédire le dénouement de ces enquêtes et procédures ni le moment auquel elles seront réglées.

Procédure liée à Royal Bank of Canada Trust Company (Bahamas) Limited

Le 13 avril 2015, un juge d'instruction français a informé Royal Bank of Canada Trust Company (Bahamas) Limited (RBC Bahamas) de l'émission d'une ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel français visant RBC Bahamas et d'autres personnes non liées afin de faire face à des accusations pour complicité dans des pratiques de fraude fiscale successorale dans le cadre d'actions entreprises relativement à une fiducie pour laquelle RBC Bahamas agit à titre de fiduciaire. RBC Bahamas estime que ses actions ne sont pas allées à l'encontre du droit français et a contesté l'accusation devant le tribunal français. Le 12 janvier 2017, le tribunal français a acquitté toutes les parties, y compris RBC Bahamas. Le bureau du procureur français a interjeté appel de ce jugement. L'appel devrait être entendu à partir du 2 mars 2018.

Le 28 octobre 2016, la Banque Royale du Canada s'est vu accorder une exemption par le Department of Labor des États-Unis. Cette exemption lui permettra, ainsi qu'à ses filiales actuelles et futures, de continuer de se prévaloir de l'exemption en tant que « Qualified Professional Asset Manager » en vertu de la loi intitulée *Employee Retirement Income Security Act*, et ce, malgré un verdict de culpabilité potentiel de RBC Bahamas de la part du tribunal français, pour une période temporaire d'un an à partir de la date de culpabilité. Une demande pour une dispense d'application plus longue est en cours.

RBC Bahamas continue de réexaminer les obligations juridiques du fiduciaire et de la fiducie, y compris les obligations et les obligations potentielles en vertu de la loi de l'impôt et des autres lois applicables. Selon les faits connus à ce jour, il nous est impossible à l'heure actuelle de prédire le dénouement de ces litiges. Nous estimons toutefois que le règlement final n'aura pas d'incidence significative sur notre situation financière consolidée, même s'il pouvait en avoir une sur nos résultats d'exploitation dans la période concernée.

Litige portant sur les frais d'interchange

Depuis 2011, sept projets de recours collectifs ont été initiés au Canada : Bancroft-Snell c. Visa Canada Corporation, et al., 9085-4886 Quebec Inc. c. Visa Canada Corporation, et al., Coburn and Watson's Metropolitan Home c. Bank of America Corporation, et al. (*Watson*), *Macaronies Hair*

Club and Laser Centre Inc. c. BofA Canada Bank, et al., 1023926 Alberta Ltd. c. Bank of America Corporation, et al., The Crown & Hand Pub Ltd. c. Bank of America Corporation, et al., et Hello Baby Equipment Inc. c. BofA Canada Bank, et al. Les défenderesses de chaque recours sont VISA Canada Corporation (Visa), MasterCard International Incorporated (MasterCard), la Banque Royale du Canada ainsi que d'autres institutions financières. Les membres du groupe formant le recours collectif sont des commerçants canadiens qui acceptent les paiements par carte Visa et/ou MasterCard. Dans les recours, il est allégué, entre autres, que de mars 2001 jusqu'à aujourd'hui, Visa et MasterCard auraient conspiré avec leurs banques émettrices et leurs acquéreurs pour fixer des frais d'interchange par défaut et des frais d'escompte de commerçant et que certaines règles (par exemple, la règle obligeant à honorer toutes les cartes et la règle de non-imposition de frais supplémentaires) auraient pour effet d'accroître les frais d'escompte de commerçant. Les recours comprennent des allégations de complot civil, d'infractions à la *Loi sur la concurrence*, d'ingérence dans des relations économiques et d'enrichissement injustifié. Des dommages-intérêts généraux et punitifs d'un montant non précisé sont réclamés. Dans le cas de Watson, la décision de la Colombie-Britannique de certifier en partie l'action comme recours collectif a été rendue le 27 mars 2014, puis portée en appel. Le 19 août 2015, la Cour d'appel de la Colombie-Britannique a annulé la cause d'action des représentants des demandeurs du recours en vertu de l'article 45 de la *Loi sur la concurrence* et a rétabli la cause d'action des représentants des demandeurs pour complot civil par des moyens illicites, entre autres décisions. En octobre 2016, dans le recours de Watson, le tribunal a refusé au plaignant sa demande de réactiver la cause d'action en vertu de l'article 45 de la *Loi sur la concurrence*, et a également refusé sa demande d'ajouter de nouvelles causes d'actions. Le représentant des instigateurs du recours collectif a porté cette décision en appel. Le procès concernant la procédure impliquant Watson débutera en septembre 2018. Selon les faits connus à ce jour, il nous est impossible à l'heure actuelle de prédire le dénouement de cette procédure ni le moment auquel elle sera réglée.

Affaires liées aux opérations de change

Divers organismes de réglementation ont ouvert des enquêtes concernant d'éventuelles violations de la législation antitrust par un certain nombre de banques, dont la Banque Royale du Canada, en matière de commerce des devises. Le 3 mars 2017, l'autorité civile antitrust du Brésil, l'Administrative Council for Economic Defense (le CADE), a entamé une procédure civile et administrative contre la Banque Royale du Canada et certaines autres institutions financières et certains particuliers.

À partir de 2015, des recours collectifs putatifs ont été intentés contre la Banque Royale du Canada ou RBC Capital Markets, LLC aux États-Unis et au Canada. Ces actions ont chacune été intentées contre de multiples courtiers de change, et allèguent, entre autres, un comportement collusif dans le cadre du commerce des devises à l'échelle mondiale. En septembre 2017, la cour de district des États-Unis a rendu une ordonnance préliminaire dans laquelle elle approuve le règlement en instance par RBC Capital Market envers les demandeurs dans le cadre d'un recours collectif. Une audience sur le caractère équitable du règlement est actuellement prévue par le tribunal du district des États-Unis en mai 2018. RBC conteste sa responsabilité liée au règlement proposé. Les recours collectifs au Canada et une autre action aux États-Unis prétendument intentée au nom de différentes catégories de demandeurs demeurent en instance.

RBC peut, à son gré, choisir de régler les requêtes, litiges ou autres affaires semblables, en tout temps. Selon les faits connus à ce jour, il nous est impossible à l'heure actuelle de prédire le dénouement de ces questions liées aux opérations de change ni le moment auquel elles seront réglées définitivement.

Enquête sur les Panama Papers

Par suite de la publication, dans les médias, du contenu de fichiers provenant du cabinet d'avocats panaméen Mossack Fonseca & Co. concernant des entités ad hoc associées à ce cabinet, les autorités réglementaires, fiscales et policières font enquête. Les enquêtes portent, entre autres, sur l'utilisation potentielle de ces entités par des tierces parties dans le but d'échapper au fisc et aux obligations d'information. La Banque Royale du Canada a reçu des demandes d'information et de documents de la part de certaines autorités et y répond actuellement.

Enquêtes sur des pratiques de vente

Nous avons fait l'objet d'enquêtes sur nos pratiques de vente et les ententes de rémunération connexes. En mars 2017, l'Agence de la consommation en matière financière du Canada a en outre annoncé qu'elle amorcera un examen des pratiques de vente conjointe des institutions financières canadiennes sous réglementation fédérale. Le Bureau du surintendant des institutions financières participe également à la conduite de cet examen.

Autres litiges

Nous sommes défenderesse dans un certain nombre d'autres poursuites qui allèguent que certaines de nos pratiques et mesures sont inappropriées. Les poursuites portent sur diverses questions complexes, et le moment auquel elles seront réglées demeure variable et incertain. La direction est d'avis que nous parviendrons, à terme, à résoudre ces poursuites, dans la mesure où nous pouvons les évaluer, sans subir d'incidence financière significative. Il s'agit, toutefois, de questions qui font dans une large mesure appel à l'exercice du jugement, et les obligations éventuelles pouvant découler de ces poursuites pourraient influencer de façon significative sur nos résultats d'exploitation pour toute période donnée.

Nous faisons l'objet de diverses autres poursuites judiciaires qui contestent le bien-fondé de certaines de nos autres pratiques ou mesures. Bien que ces procédures judiciaires fassent largement appel à l'exercice du jugement et que l'incidence de certaines d'entre elles ne puisse être estimée, nous jugeons que le montant global du passif éventuel lié à ces autres poursuites, dans la mesure où nous pouvons l'évaluer, ne sera pas significatif à l'égard de notre situation financière ou de nos résultats d'exploitation consolidés.

Note 27 Dates contractuelles de modification des taux ou des échéances

Le tableau ci-après illustre notre exposition au risque de taux d'intérêt. La valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers est présentée ci-dessous d'après leur date d'échéance ou de modification des taux, selon la date la plus rapprochée.

Note 27 Dates contractuelles de modification des taux ou des échéances (suite)

Le tableau ci-dessous ne tient pas compte des hypothèses de la direction relativement aux événements futurs lorsque les dates d'échéance ou de modification des taux prévues diffèrent sensiblement de celles qui sont stipulées par contrat. Nous tenons compte de ces hypothèses dans la gestion de l'exposition au risque de taux d'intérêt. Ces hypothèses comprennent la modification prévue des taux de certains prêts et dépôts et des instruments de négociation. La prise en compte de ces hypothèses dans le tableau consolidé relatif à la modification des taux ou des échéances au 31 octobre 2017 aurait une incidence sur l'écart sur moins de un an, lequel passerait de 7,0 milliards de dollars à 84,4 milliards.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2017							Total
	Immédiatement sensible au taux d'intérêt	Moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux	
Actif								
Trésorerie et dépôts auprès des banques	13 422 \$	42 857 \$	34 \$	59 \$	471 \$	30 \$	4 196 \$	61 069 \$
Titres détenus à des fins de transaction	1	27 713	6 751	12 393	17 966	31 429	31 404	127 657
Titres disponibles à la vente	–	29 494	3 084	2 302	27 510	27 116	1 216	90 722
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	2 351	192 206	19 017	4 712	1 938	–	753	220 977
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	133 500	128 786	21 921	41 583	193 244	17 701	5 882	542 617
Dérivés	95 023	–	–	–	–	–	–	95 023
Actifs nets au titre des fonds distincts	–	–	–	–	–	–	1 216	1 216
Autres actifs	3	19 477	–	–	–	95	53 997	73 572
	244 300 \$	440 533 \$	50 807 \$	61 049 \$	241 129 \$	76 371 \$	98 664 \$	1 212 853 \$
Passif								
Dépôts	300 077 \$	155 964 \$	23 745 \$	53 600 \$	108 687 \$	16 785 \$	130 777 \$	789 635 \$
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	3 381	133 809	4 366	–	–	–	1 528	143 084
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	2 227	1 164	966	8 288	13 813	3 550	30 008
Dérivés	92 127	–	–	–	–	–	–	92 127
Passif net au titre des fonds distincts	–	–	–	–	–	–	1 216	1 216
Autres passifs	68	15 374	23	71	1 928	7 617	48 009	73 090
Débitures subordonnées	–	224	224	–	6 776	2 041	–	9 265
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	511	–	–	88	599
Capitaux propres	–	200	800	750	4 525	–	67 554	73 829
	395 653 \$	307 798 \$	30 322 \$	55 898 \$	130 204 \$	40 256 \$	252 722 \$	1 212 853 \$
Écart total	(151 353)\$	132 735 \$	20 485 \$	5 151 \$	110 925 \$	36 115 \$	(154 058)\$	– \$
Dollar canadien	(77 711)\$	28 201 \$	6 076 \$	10 636 \$	130 947 \$	(2 071)\$	(96 078)\$	– \$
Devises	(73 642)	104 534	14 409	(5 485)	(20 022)	38 186	(57 980)	–
Écart total	(151 353)\$	132 735 \$	20 485 \$	5 151 \$	110 925 \$	36 115 \$	(154 058)\$	– \$

Note 28 Transactions entre parties liées
Parties liées

Les parties liées comprennent les sociétés liées, les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts à nos employés, les principaux dirigeants, le Conseil d'administration (les administrateurs), les membres de la famille proche des principaux dirigeants et des administrateurs, ainsi que les entités qui sont, directement ou indirectement, sous contrôle, contrôle conjoint ou influence notable des principaux dirigeants, des administrateurs ou des membres de leur famille proche.

Principaux dirigeants et administrateurs

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle de nos activités, directement ou indirectement. Ils incluent les principaux membres de notre organisation désignés sous le nom de haute direction. La haute direction se compose du président et chef de la direction et des personnes qui relèvent de lui, notamment le chef de l'administration, le chef des finances, le chef des ressources humaines, le chef de la gestion des risques du Groupe, le chef de la stratégie et de l'expansion et les chefs du Groupe des secteurs Gestion de patrimoine et Assurances, Marché des Capitaux et Services aux investisseurs et de trésorerie, Technologie et Exploitation et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Les administrateurs ne planifient pas, ne dirigent pas ou ne contrôlent pas les activités de l'entité; ils surveillent la gestion de l'entreprise et exécutent des tâches de gérance.

Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2017	le 31 octobre 2016
Salaires et autres avantages du personnel à court terme (1)	33 \$	26 \$
Avantages postérieurs à l'emploi (2)	2	2
Paiements fondés sur des actions	37	41
	72 \$	69 \$

(1) Comprend la tranche de la prime de rendement annuelle variable à court terme que certains dirigeants ont choisi de recevoir sous forme d'unités d'actions différées. Pour plus de détails, se reporter à la note 22. Les administrateurs touchent des honoraires, mais aucun salaire ni autres avantages sociaux à court terme.

(2) Les administrateurs ne reçoivent aucun avantage postérieur à l'emploi.

Options sur actions, attributions de rémunération fondée sur des actions et actions détenues par les principaux dirigeants, les administrateurs et les membres de leur famille proche

	Au			
	31 octobre 2017		31 octobre 2016	
(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'unités)	Nombre d'unités détenues	Valeur	Nombre d'unités détenues	Valeur
Options sur actions (1)	2 174 841	60 \$	2 110 038	42 \$
Attributions de rémunération fondée sur des actions autre que des options (1)	1 371 104	138	1 703 221	143
Actions ordinaires et privilégiées de RBC	632 631	64	789 295	66
	4 178 576	262 \$	4 602 554	251 \$

(1) Les administrateurs ne reçoivent aucune option sur actions ni aucune attribution de rémunération fondée sur des actions autre que des options.

Transactions, contrats et ententes impliquant des principaux dirigeants, des administrateurs ou des membres de leur famille proche

Dans le cours normal des activités, nous offrons certains services bancaires aux principaux dirigeants, aux administrateurs et aux membres de leur famille proche. Ces transactions ont été effectuées essentiellement aux mêmes conditions, notamment en ce qui a trait aux taux d'intérêt et aux garanties, que celles qui sont en vigueur pour des transactions comparables avec des personnes d'un statut similaire, et elles n'impliquaient pas un risque plus grand que le risque normal lié au remboursement et ne présentaient pas d'autres caractéristiques défavorables.

Au 31 octobre 2017, le total des prêts consentis aux principaux dirigeants, aux administrateurs et aux membres de leur famille proche s'élevait à 10 millions de dollars (10 millions au 31 octobre 2016). Au 31 octobre 2017 et au 31 octobre 2016 et pour les exercices clos à ces dates, nous n'avons aucune provision ou dotation à la provision pour perte sur créances à l'égard de ces prêts. Les principaux dirigeants, les administrateurs ou les membres de leur famille proche n'ont bénéficié d'aucune garantie, d'aucun actif donné en garantie ni d'aucun engagement.

Coentreprises et entreprises associées

Dans le cours normal des activités, nous fournissons certains services bancaires et financiers à nos coentreprises et entreprises associées, notamment des prêts, des dépôts productifs d'intérêts et des dépôts non productifs d'intérêts. Ces transactions répondent à la définition de transactions entre parties liées et ont été effectuées essentiellement aux mêmes conditions que celles qui sont en vigueur pour des transactions comparables avec des tiers.

Au 31 octobre 2017, les prêts à des coentreprises et à des entreprises associées s'établissaient à 200 millions de dollars (71 millions au 31 octobre 2016) et les dépôts provenant des coentreprises et des entreprises associées s'élevaient à 123 millions (25 millions au 31 octobre 2016). Au 31 octobre 2017 et au 31 octobre 2016 et pour les exercices clos à ces dates, nous n'avons aucune provision ou dotation à la provision pour perte sur créances à l'égard des prêts consentis aux coentreprises et aux entreprises associées. Des garanties de 1 million de dollars ont été données aux coentreprises et aux entreprises associées pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 (néant au 31 octobre 2016).

Autres transactions, contrats ou ententes impliquant des coentreprises et des entreprises associées

(en millions de dollars canadiens)	Au et pour l'exercice clos le	
	31 octobre 2017	31 octobre 2016
Engagements et autres éventualités	870 \$	554 \$
Autres honoraires reçus pour services rendus	40	40
Autres honoraires payés pour services reçus	182	189

Note 29 Résultats par secteur d'exploitation

Composition des secteurs d'exploitation

Aux fins de la gestion, en fonction des produits et services offerts, nous sommes organisés en cinq secteurs d'exploitation : Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine, Assurances, Services aux investisseurs et de trésorerie et Marché des capitaux.

Le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises comprend nos activités de services bancaires aux particuliers et aux entreprises ainsi que nos activités de financement automobile et de services d'investissement de détail, y compris notre service de courtage à escompte en ligne, et il se compose de quatre secteurs d'activité : Services financiers aux particuliers, Services financiers aux entreprises, Solutions cartes et paiements (Services bancaires canadiens) et Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis. Au Canada, nous fournissons un vaste éventail de produits et services financiers par l'intermédiaire de nos réseaux élargis de succursales, de guichets automatiques bancaires, de services bancaires en ligne, mobiles et par téléphone, ainsi que par l'intermédiaire d'une grande équipe de vente interne. Dans les Antilles, nous offrons une vaste gamme de produits et services financiers aux particuliers, aux entreprises clientes et aux institutions publiques dans des marchés ciblés. Aux États-Unis, nous répondons aux besoins de nos clients canadiens se trouvant aux États-Unis, en matière de services bancaires transfrontaliers, par l'entremise de réseaux en ligne.

Le secteur Gestion de patrimoine regroupe la Gestion de patrimoine – Canada, la Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), la Gestion de patrimoine – International et la Gestion mondiale d'actifs. Ce secteur offre des services aux clients fortunés et aux clients disposant d'un avoir net élevé ou très élevé dans les principaux centres financiers, principalement au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, dans les îles Anglo-Normandes et en Asie, y compris une gamme complète de solutions de placements, de services de fiducie, de services bancaires, de services de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine. Nous offrons également aux institutions et aux particuliers faisant partie de notre clientèle des produits et des services de gestion d'actifs, directement par l'entremise de nos réseaux de distribution et de tiers distributeurs.

Le secteur Assurances regroupe nos activités d'assurance au Canada et à l'échelle mondiale, lesquelles sont divisées en deux secteurs d'activité : Assurances – Canada et Assurances – International. Il offre un vaste éventail de produits d'assurances vie, maladie, habitation, automobile, voyage, gestion de patrimoine et assurance collective, ainsi que des produits et des solutions de réassurance. Au Canada, nous offrons nos produits et services par l'intermédiaire de nos propres réseaux de distribution composés de notre équipe de vente, notamment les succursales de vente au détail d'assurances, nos représentants des ventes, les centres d'expertise et les services en ligne, ainsi que par

l'intermédiaire des conseillers indépendants en assurance et grâce à des alliances. À l'extérieur du Canada, ce secteur exerce des activités de réassurance à l'échelle mondiale et offrons des produits de réassurance dans les secteurs de l'assurance vie, de l'assurance accidents et des rentes.

Le secteur Services aux investisseurs et de trésorerie est spécialisé dans la prestation de services d'administration d'actifs, de services de garde, de services de paiement et de services de trésorerie pour les investisseurs financiers et les autres investisseurs institutionnels. Nous offrons également des services de gestion de la trésorerie en dollar canadien, de correspondants bancaires et de négociation à des institutions financières partout dans le monde, ainsi que des services de gestion des liquidités et du financement à court terme à RBC.

Le secteur Marché des capitaux fournit un vaste choix de produits et services axés sur les marchés de capitaux à des sociétés ouvertes et fermées, à des investisseurs institutionnels, à des gouvernements et à des banques centrales à l'échelle mondiale par l'intermédiaire de nos deux principaux secteurs d'activité : Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux. En Amérique du Nord, il offre une gamme complète de produits et services, notamment des services à la grande entreprise et des services de banque d'investissement, des services d'origination et de distribution de titres d'emprunt ou de capital et des services de structuration et d'exécution des opérations. Ailleurs dans le monde, nous sommes présents dans des marchés ciblés au Royaume-Uni, en Europe et dans d'autres pays, où nous offrons un ensemble de capacités diversifiées dans nos principaux secteurs d'expertise, soit les secteurs de l'énergie, des mines et des infrastructures, et notre présence s'accroît en Europe, dans les secteurs des produits industriels, des biens de consommation et des soins de santé.

Toutes les autres activités au niveau de l'entreprise qui ne sont pas attribuées à ces cinq secteurs d'exploitation, notamment le financement de l'entreprise, la titrisation, les charges nettes liées au capital non attribué ainsi que les ajustements de consolidation, y compris les écritures d'élimination des montants de majoration au montant imposable équivalent, sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux. Les ajustements au montant imposable équivalent font augmenter le revenu provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux, des dividendes imposables de sociétés canadiennes et des investissements liés aux crédits d'impôt aux États-Unis comptabilisés pour les Marchés des Capitaux, au montant imposable équivalent effectif, et un montant compensatoire correspondant est comptabilisé dans la charge d'impôt. La direction est d'avis que ces ajustements sont nécessaires pour refléter la manière dont le secteur Marché des capitaux est géré et accroissent la comparabilité des revenus de sources imposables et de sources présentant des avantages fiscaux. Il se pourrait toutefois que les majorations au montant imposable équivalent ne soient pas comparables à des majorations semblables effectuées par d'autres institutions financières. La majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 s'élevait à 548 millions de dollars (736 millions au 31 octobre 2016).

Secteurs géographiques

Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les catégories Canada, États-Unis et Autres pays. Les transactions sont essentiellement comptabilisées selon l'emplacement qui reflète le mieux les risques liés à la dégradation de la conjoncture économique ainsi que les perspectives de croissance liées à l'amélioration de cette conjoncture. Cet emplacement correspond fréquemment à celui de l'entité juridique par l'entremise de laquelle les activités sont exercées et à celui de nos clients. Les transactions sont comptabilisées dans la monnaie locale et sont assujetties aux variations des taux de change en raison de la fluctuation du dollar canadien.

Cadre d'information de gestion

Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement individuel de nos secteurs d'exploitation comme s'ils exerçaient leurs activités sur une base autonome, et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette approche vise à faire en sorte que les résultats de notre secteur d'exploitation reflètent toutes les données pertinentes quant aux revenus et aux charges liés à l'exercice de chaque activité. Nous surveillons régulièrement ces résultats en vue de prendre des décisions quant à l'affectation des ressources et à l'évaluation du rendement. Ces éléments n'ont aucune incidence sur nos résultats consolidés.

Les charges de chaque secteur d'exploitation peuvent comprendre des coûts engagés ou des services fournis, directement ou au nom des secteurs d'exploitation, au niveau de l'entreprise. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à l'un de nos secteurs d'exploitation, nous utilisons un cadre d'information de gestion qui comprend des hypothèses, des estimations et des méthodes aux fins de l'attribution des coûts indirects et des charges indirectes à nos secteurs d'exploitation. Ce cadre sert également à l'attribution du capital et à la fixation des prix de cession des fonds de nos secteurs d'exploitation, de manière à mesurer avec justesse et de façon constante les coûts économiques et à les aligner sur les avantages et sur les risques sous-jacents du secteur d'exploitation visé. Les activités entre les secteurs d'exploitation suivent généralement les taux du marché. Toutes les autres activités visant l'entreprise qui ne sont pas attribuées à nos cinq secteurs d'exploitation sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux.

Nous revoyons périodiquement les hypothèses et les méthodes que nous utilisons dans le cadre d'information de gestion, afin d'assurer leur validité. Les méthodes d'attribution du capital comportent la formulation d'un certain nombre d'hypothèses et d'estimations qui sont révisées périodiquement.

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2017									
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine (1)	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux (2)	Services de soutien généraux (2)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt (3), (4)	10 787 \$	2 248 \$	– \$	679 \$	3 565 \$	(139)\$	17 140 \$	11 965 \$	3 572 \$	1 603 \$
Revenus autres que d'intérêt (3), (5)	5 076	7 827	4 566	1 756	4 617	(313)	23 529	12 701	5 606	5 222
Total des revenus (5)	15 863	10 075	4 566	2 435	8 182	(452)	40 669	24 666	9 178	6 825
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 054	34	–	–	62	–	1 150	951	107	92
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	3 053	–	–	–	3 053	1 793	–	1 260
Frais autres que d'intérêt (5)	7 176	7 611	584	1 466	4 719	238	21 794	11 219	6 889	3 686
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	7 633	2 430	929	969	3 401	(690)	14 672	10 703	2 182	1 787
Charge (économie) d'impôt	1 878	592	203	228	876	(574)	3 203	2 472	468	263
Bénéfice net	5 755 \$	1 838 \$	726 \$	741 \$	2 525 \$	(116)\$	11 469 \$	8 231 \$	1 714 \$	1 524 \$
Les frais autres que d'intérêt comprennent :										
Amortissements	582 \$	526 \$	33 \$	105 \$	352 \$	17 \$	1 615 \$	959 \$	465 \$	191 \$
Perte de valeur des autres immobilisations incorporelles	–	–	–	–	–	2	2	2	–	–
Provisions pour restructuration	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total de l'actif	433 532 \$	89 493 \$	15 122 \$	133 126 \$	506 118 \$	35 462 \$	1 212 853 \$	644 292 \$	323 895 \$	244 666 \$
Le total de l'actif comprend :										
Entrées de locaux et matériel et d'immobilisations incorporelles	331 \$	269 \$	43 \$	74 \$	296 \$	485 \$	1 498 \$	1 021 \$	321 \$	156 \$
Total du passif	433 554 \$	89 571 \$	15 172 \$	132 987 \$	505 952 \$	(38 811)\$	1 138 425 \$	569 889 \$	323 911 \$	244 625 \$

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2016									
	Services bancaires aux particuliers et aux entreprises	Gestion de patrimoine (1)	Assurances	Services aux investisseurs et de trésorerie	Marchés des Capitaux (2)	Services de soutien généraux (2)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt (3), (4)	10 337 \$	1 955 \$	– \$	825 \$	3 804 \$	(390)\$	16 531 \$	11 685 \$	3 241 \$	1 605 \$
Revenus autres que d'intérêt (3), (5)	4 675	7 048	5 151	1 446	4 146	(202)	22 264	12 357	5 045	4 862
Total des revenus (5)	15 012	9 003	5 151	2 271	7 950	(592)	38 795	24 042	8 286	6 467
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 122	48	1	(3)	327	51	1 546	1 231	254	61
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	–	–	3 424	–	–	–	3 424	2 304	–	1 120
Frais autres que d'intérêt (5)	6 933	7 015	622	1 460	4 466	30	20 526	10 532	6 204	3 790
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	6 957	1 940	1 104	814	3 157	(673)	13 299	9 975	1 828	1 496
Charge (économie) d'impôt	1 773	467	204	201	887	(691)	2 841	2 158	397	286
Bénéfice net	5 184 \$	1 473 \$	900 \$	613 \$	2 270 \$	18 \$	10 458 \$	7 817 \$	1 431 \$	1 210 \$
Les frais autres que d'intérêt comprennent :										
Amortissements (6)	547 \$	505 \$	31 \$	101 \$	348 \$	11 \$	1 543 \$	903 \$	455 \$	185 \$
Perte de valeur des autres immobilisations incorporelles	–	–	–	–	–	3	3	3	–	–
Provisions pour restructuration	–	10	–	–	–	–	10	1	4	5
Total de l'actif	411 251 \$	91 901 \$	14 245 \$	139 701 \$	492 899 \$	30 261 \$	1 180 258 \$	614 834 \$	328 088 \$	237 336 \$
Le total de l'actif comprend :										
Entrées de locaux et matériel et d'immobilisations incorporelles	302 \$	2 532 \$	27 \$	63 \$	278 \$	386 \$	3 588 \$	849 \$	2 585 \$	154 \$
Total du passif	411 320 \$	91 908 \$	14 281 \$	139 608 \$	493 044 \$	(41 515)\$	1 108 646 \$	543 072 \$	328 205 \$	237 369 \$

- (1) Au premier trimestre de 2016, nous avons modifié la structure organisationnelle de nos établissements de gestion de patrimoine, ce qui a donné naissance à un nouveau secteur d'exploitation, soit Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), qui représente les anciens établissements de Gestion de patrimoine aux États-Unis et de City National. Ce nouveau secteur d'exploitation s'ajoute à nos autres établissements de Gestion de patrimoine pour former un seul secteur à présenter, car tous ces établissements ont des produits, cadres réglementaires, procédés, clients et réseaux de distribution comparables et ils présentent des caractéristiques économiques semblables (la marge avant impôt, par exemple).
- (2) Majoration au montant imposable équivalent.
- (3) Le revenu intersectoriel et la quote-part des bénéfices des coentreprises et des entreprises associées ne sont pas significatifs, sauf en ce qui concerne les informations présentées à la note 12.
- (4) Le revenu d'intérêt est présenté déduction faite des frais d'intérêt, puisque nous nous fions essentiellement au revenu net d'intérêt comme mesure du rendement.
- (5) À compter du quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et les autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.
- (6) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

En 2017, nous nous sommes conformés à toutes les exigences de fonds propres et de levier imposées par le BSIF.

	Au	
	31 octobre 2017	31 octobre 2016
(en millions de dollars canadiens, sauf les ratios de fonds propres et les ratios de levier)		
Fonds propres (1)		
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	51 572 \$	48 181 \$
Fonds propres de première catégorie	58 361	55 270
Total des fonds propres	67 556	64 950
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins du calcul des ratios de fonds propres (1), (2)		
Ratio CET1	474 478	447 436
Ratio de fonds propres de première catégorie	474 478	448 662
Ratio du total des fonds propres	474 478	449 712
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins du calcul du total des fonds propres (1)		
Risque de crédit	376 519	369 751
Risque de marché	27 618	23 964
Risque opérationnel	59 203	55 997
Ajustement au titre du plafond réglementaire (3)	11 138	–
	474 478 \$	449 712 \$
Ratios de fonds propres et ratios de levier (1), (4)		
Ratio CET1	10,9 %	10,8 %
Ratio de fonds propres de première catégorie	12,3 %	12,3 %
Ratio du total des fonds propres	14,2 %	14,4 %
Ratio de levier	4,4 %	4,4 %
Exposition du ratio de levier (en milliards)	1 315,5 \$	1 265,1 \$

- (1) Les fonds propres, les actifs pondérés en fonction des risques et les ratios de fonds propres sont calculés conformément aux exigences en matière d'adéquation des fonds propres du BSIF, en se fondant sur le cadre de l'accord de Bâle III (méthode « tout compris »). Le ratio de levier est calculé conformément aux exigences de levier du BSIF d'après le cadre de l'accord de Bâle III.
- (2) En 2016, les facteurs scalaires relatifs aux ajustements au titre de l'évaluation du crédit, appliqués aux fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, aux fonds propres de première catégorie et au total des fonds propres étaient respectivement de 64 %, de 71 % et de 77 %. En 2017, ils étaient respectivement de 72 %, de 77 % et de 81 %. En 2018, les facteurs scalaires appliqués seront respectivement de 80 %, de 83 % et de 86 %.
- (3) Avant l'application, le cas échéant, des exigences relatives au plancher de fonds propres, il existe trois niveaux d'actif pondéré en fonction des risques pour le calcul de notre ratio CET1, de notre ratio de fonds propres de première catégorie et de notre ratio du total des fonds propres d'après l'option choisie à l'égard de l'application progressive des exigences de fonds propres relatives à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit. Depuis l'adoption du cadre de l'accord de Bâle III en 2008, le BSIF a prescrit des exigences relatives au plancher de fonds propres pour les institutions qui appliquent l'approche NI avancée au risque de crédit. Le plancher de fonds propres est déterminé en comparant les exigences de capital selon Bâle I et celles selon Bâle III, tel que le précise le BSIF. Si les exigences selon Bâle III sont inférieures à 90 % des exigences de fonds propres calculées selon Bâle I, l'écart est ajouté à l'actif pondéré en fonction du risque.
- (4) Afin d'accroître la comparabilité avec les autres institutions financières mondiales, notre ratio CET1, notre ratio de fonds propres de première catégorie, notre ratio du total des fonds propres et notre ratio de levier transitoires étaient de 11,3 %, de 12,3 %, de 14,1 % et de 4,5 %, respectivement, au 31 octobre 2017. La base transitoire prévoit le calcul des fonds propres en fonction de l'application des ajustements réglementaires et du retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles au cours de l'exercice courant.

Note 32 Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

La compensation dans nos bilans consolidés est possible lorsque des actifs et des passifs financiers font l'objet de conventions-cadres de compensation qui donnent un droit de compensation actuellement exécutoire, et lorsqu'il y a une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cas des contrats dérivés et des conventions de rachat et de vente, la compensation a généralement lieu lorsqu'il existe un mécanisme de règlement sur le marché (p. ex., une contrepartie centrale ou une chambre de compensation) qui prévoit un règlement quotidien sur la base du solde net des flux de trésorerie découlant de ces contrats. En général, les montants à recevoir et à payer au titre des dépôts de garantie obligatoires sont compensés au moment de leur règlement simultané par l'intermédiaire d'un mécanisme de règlement sur le marché. Ces derniers sont habituellement présentés dans les autres actifs ou autres passifs.

Les montants qui ne sont pas admissibles à la compensation comprennent les conventions-cadres de compensation qui ne permettent la compensation des transactions en cours avec la même contrepartie qu'en cas de manquement ou si un autre événement prédéfini se produit. Ces conventions-cadres de compensation comprennent l'accord-cadre de l'ISDA ou certains accords conclus avec une contrepartie de compensation ou une bourse de dérivés pour des contrats dérivés, les conventions-cadres de rachat mondiales et les conventions-cadres de prêt de titres mondiales pour le rachat, la vente et d'autres accords semblables de prêt ou d'emprunt de titres.

Le montant des garanties financières reçues ou données assujetties aux conventions-cadres de compensation ou à des accords semblables qui ne sont pas admissibles à la compensation correspond aux garanties reçues ou données en vue de couvrir le risque net entre des contreparties en permettant la réalisation de la garantie en cas de manquement ou si un autre événement prédéfini se produit. Certains montants au titre des garanties ne peuvent être vendus ou donnés de nouveau en garantie sauf en cas de défaut ou si un événement prédéfini se produit.

Les tableaux ci-après présentent le montant des instruments financiers qui ont été compensés dans les bilans consolidés ainsi que les montants qui ne sont pas admissibles à la compensation, mais qui sont assujettis à des conventions-cadres de compensation exécutoires ou à des accords semblables. Les montants présentés ne sont pas censés être représentatifs de notre exposition réelle au risque de crédit.

Actifs financiers assujettis à des accords de compensation, à des conventions-cadres de compensation exécutoires et à des accords semblables

Au 31 octobre 2017								
Montants assujettis à des accords de compensation et à des conventions de compensation exécutoires								
(en millions de dollars canadiens)	Montants bruts des actifs financiers avant la compensation au bilan	Montants des passifs financiers compensés au bilan	Montant net des actifs financiers présentés au bilan	Montants assujettis à des conventions-cadres de compensation ou à des accords similaires, mais non admissibles à la compensation au bilan (1)		Montant net	Montants non assujettis à des conventions de compensation exécutoires	Montant total comptabilisé au bilan
				Incidence des conventions-cadres de compensation	Garanties financières reçues (2)			
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	239 944 \$	20 470 \$	219 474 \$	24 \$	218 970 \$	480 \$	1 503 \$	220 977 \$
Actifs dérivés (3)	151 451	67 827	83 624	58 804	16 357	8 463	11 399	95 023
Autres actifs financiers	2 593	1 050	1 543	–	78	1 465	62	1 605
	393 988 \$	89 347 \$	304 641 \$	58 828 \$	235 405 \$	10 408 \$	12 964 \$	317 605 \$

Au 31 octobre 2016								
Montants assujettis à des accords de compensation et à des conventions de compensation exécutoires								
(en millions de dollars canadiens)	Montants bruts des actifs financiers avant la compensation au bilan	Montants des passifs financiers compensés au bilan	Montant net des actifs financiers présentés au bilan	Montants assujettis à des conventions-cadres de compensation ou à des accords similaires, mais non admissibles à la compensation au bilan (1)		Montant net	Montants non assujettis à des conventions de compensation exécutoires	Montant total comptabilisé au bilan
				Incidence des conventions-cadres de compensation	Garanties financières reçues (2)			
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	199 586 \$	14 290 \$	185 296 \$	422 \$	184 359 \$	515 \$	1 006 \$	186 302 \$
Actifs dérivés (3)	208 936	97 142	111 794	79 296	17 249	15 249	7 150	118 944
Autres actifs financiers	1 244	803	441	–	46	395	91	532
	409 766 \$	112 235 \$	297 531 \$	79 718 \$	201 654 \$	16 159 \$	8 247 \$	305 778 \$

- (1) Les garanties financières sont présentées à la juste valeur. Le montant présenté des instruments financiers et des garanties financières se limite au risque net figurant au bilan et tout surdimensionnement est exclu du tableau.
 (2) Comprend une garantie en espèces de 12 milliards de dollars (11 milliards au 31 octobre 2016) et des garanties autres qu'en espèces de 224 milliards (191 milliards au 31 octobre 2016).
 (3) Comprend des dépôts de garantie obligatoires en espèces de 0,6 milliard de dollars (2,2 milliards au 31 octobre 2016) portés en diminution du solde des dérivés au bilan.

Passifs financiers assujettis à des accords de compensation, à des conventions-cadres de compensation exécutoires et à des accords semblables

Au 31 octobre 2017								
Montants assujettis à des accords de compensation et à des conventions de compensation exécutoires								
(en millions de dollars canadiens)	Montants bruts des passifs financiers avant la compensation au bilan	Montants des actifs financiers compensés au bilan	Montant net des passifs financiers présentés au bilan	Montants assujettis à des conventions-cadres de compensation ou à des accords similaires mais non admissibles à la compensation au bilan (1)		Montant net	Montants non assujettis à des conventions de compensation exécutoires	Montant total comptabilisé au bilan
				Incidence des conventions-cadres de compensation	Garanties financières reçues (2)			
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	161 883 \$	20 470 \$	141 413 \$	24 \$	141 256 \$	133 \$	1 671 \$	143 084 \$
Passifs dérivés (3)	145 855	67 705	78 150	58 804	10 697	8 649	13 977	92 127
Autres passifs financiers	3 027	1 364	1 663	–	444	1 219	5	1 668
	310 765 \$	89 539 \$	221 226 \$	58 828 \$	152 397 \$	10 001 \$	15 653 \$	236 879 \$

Au 31 octobre 2016								
Montants assujettis à des accords de compensation et à des conventions de compensation exécutoires								
(en millions de dollars canadiens)	Montants bruts des passifs financiers avant la compensation au bilan	Montants des actifs financiers compensés au bilan	Montant net des passifs financiers présentés au bilan	Montants assujettis à des conventions-cadres de compensation ou à des accords similaires mais non admissibles à la compensation au bilan (1)		Montant net	Montants non assujettis à des conventions de compensation exécutoires	Montant total comptabilisé au bilan
				Incidence des conventions-cadres de compensation	Garanties financières reçues (2)			
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	117 031 \$	14 290 \$	102 741 \$	422 \$	102 029 \$	290 \$	700 \$	103 441 \$
Passifs dérivés (3)	203 874	96 231	107 643	79 296	15 993	12 354	8 907	116 550
Autres passifs financiers	3 271	2 231	1 040	–	514	526	15	1 055
	324 176 \$	112 752 \$	211 424 \$	79 718 \$	118 536 \$	13 170 \$	9 622 \$	221 046 \$

- (1) Les garanties financières sont présentées à la juste valeur. Le montant présenté des instruments financiers et des garanties financières se limite au risque net figurant au bilan et tout surdimensionnement est exclu du tableau.
 (2) Comprend une garantie en espèces de 10 milliards de dollars (14 milliards au 31 octobre 2016) et des garanties autres qu'en espèces de 142 milliards (105 milliards au 31 octobre 2016).
 (3) Comprend des dépôts de garantie obligatoires en espèces de 0,3 milliard de dollars (0,8 milliard au 31 octobre 2016) portés en diminution du solde des dérivés au bilan.

Note 33 Recouvrement et règlement des actifs et des passifs présentés au bilan

Le tableau suivant présente une analyse des actifs et des passifs comptabilisés dans nos bilans consolidés, en fonction des montants qui seront recouverts ou réglés dans moins de un an et après un an, à la date de clôture selon les échéances contractuelles et certaines autres hypothèses décrites dans les notes de bas de page ci-dessous. S'il y a lieu, nous gérons le risque de liquidité de divers produits en fonction de modèles de comportement historiques qui, souvent, ne sont pas alignés avec les échéances contractuelles. Les montants à recouvrer ou à régler dans une période de un an, qui sont présentés ci-dessous, pourraient ne pas traduire notre vision à long terme de la direction à l'égard du profil de liquidité de certaines catégories au bilan.

(en millions de dollars canadiens)	Au					
	31 octobre 2017			31 octobre 2016		
	Un an ou moins	Après un an	Total	Un an ou moins	Après un an	Total
Actif						
Trésorerie et montants à recevoir de banques (1)	26 695 \$	1 712 \$	28 407 \$	12 049 \$	2 880 \$	14 929 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	32 662	–	32 662	27 850	1	27 851
Valeurs mobilières						
Titres détenus à des fins de transaction (2)	116 841	10 816	127 657	142 045	9 247	151 292
Titres disponibles à la vente	15 930	74 792	90 722	12 153	72 648	84 801
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	214 353	6 624	220 977	182 618	3 684	186 302
Prêts						
Prêts de détail	97 784	287 386	385 170	81 683	287 787	369 470
Prêts de gros	38 573	121 033	159 606	34 887	119 482	154 369
Provision pour pertes sur prêts	–	–	(2 159)	–	–	(2 235)
Actifs nets des fonds distincts	–	1 216	1 216	–	981	981
Autres						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	16 443	16	16 459	12 841	2	12 843
Dérivés (2)	92 606	2 417	95 023	116 533	2 411	118 944
Locaux et matériel, montant net	–	2 670	2 670	–	2 836	2 836
Goodwill	–	10 977	10 977	–	11 156	11 156
Autres immobilisations incorporelles	–	4 507	4 507	–	4 648	4 648
Autres actifs	30 738	8 221	38 959	33 754	8 317	42 071
	682 625 \$	532 387 \$	1 212 853 \$	656 413 \$	526 080 \$	1 180 258 \$
Passif						
Dépôts (3)	624 802 \$	164 833 \$	789 635 \$	579 571 \$	178 018 \$	757 589 \$
Passif net au titre des fonds distincts	–	1 216	1 216	–	981	981
Autres						
Acceptations	16 443	16	16 459	12 841	2	12 843
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	28 041	1 967	30 008	41 927	8 442	50 369
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	143 072	12	143 084	103 412	29	103 441
Dérivés (2)	90 156	1 971	92 127	114 321	2 229	116 550
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	131	9 545	9 676	118	9 046	9 164
Autres passifs	34 980	11 975	46 955	33 314	14 633	47 947
Débiteures subordonnées	–	9 265	9 265	–	9 762	9 762
	937 625 \$	200 800 \$	1 138 425 \$	885 504 \$	223 142 \$	1 108 646 \$

- (1) La trésorerie et les montants à recevoir de banques sont présumés être recouverts dans un délai de un an, à l'exception des soldes de trésorerie qui ne peuvent être utilisés par la Banque.
- (2) Les titres détenus à des fins de transaction classés à la juste valeur par le biais du résultat net et les dérivés détenus à des fins de transaction qui ne sont pas désignés comme des relations de couverture sont présentés dans la colonne « Un an ou moins » puisque cela représente le mieux, dans la plupart des cas, la nature à court terme de nos activités de négociation. Les dérivés qui ne sont pas détenus à des fins de transaction et qui sont désignés comme des relations de couverture sont présentés selon le recouvrement ou le règlement de l'élément couvert connexe.
- (3) Des dépôts à vue de 372 milliards de dollars (358 milliards au 31 octobre 2016) sont présentés dans la colonne « Un an ou moins » en raison du fait qu'ils sont remboursables à vue ou dans un court délai sur une base contractuelle. Dans les faits, ces dépôts se rapportent à un large éventail de personnes et de types de clients qui constituent une base stable pour répondre à nos besoins d'exploitation et de liquidités.

Le tableau suivant présente de l'information sur l'entité juridique que constitue la Banque Royale du Canada, ses filiales étant présentées selon la méthode de la mise en équivalence.

Bilans résumés

(en millions de dollars canadiens)	Au	
	31 octobre 2017	31 octobre 2016
Actif		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	12 901 \$	3 164 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	20 864	16 126
Valeurs mobilières	109 082	132 100
Placements dans des filiales bancaires et leurs sociétés liées (1)	31 302	30 248
Placements dans d'autres filiales et leurs sociétés liées	65 576	61 705
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	49 615	25 129
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	474 052	458 675
Soldes nets à recevoir de filiales bancaires (1)	20 579	5 437
Autres actifs	136 069	162 790
	920 040 \$	895 374 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts	605 849 \$	573 933 \$
Soldes nets à payer à d'autres filiales	58 598	55 473
Autres passifs	172 869	185 583
	837 316	814 989
Débtures subordonnées	8 895	9 368
Capitaux propres	73 829	71 017
	920 040 \$	895 374 \$

(1) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

États résumés du résultat net et de résultat global

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2017	le 31 octobre 2016
Revenus d'intérêt (1)	18 419 \$	17 542 \$
Frais d'intérêt	6 556	5 486
Revenu net d'intérêt	11 863	12 056
Revenus autres que d'intérêt (2), (3)	4 476	4 072
Total des revenus (3)	16 339	16 128
Dotations à la provision pour pertes sur créances	1 033	1 456
Frais autres que d'intérêt (3)	8 631	8 190
Bénéfice avant impôt	6 675	6 482
Impôt sur le résultat	1 601	1 544
Bénéfice net avant quote-part des bénéfices non distribués des filiales	5 074	4 938
Quote-part des bénéfices non distribués des filiales	6 395	5 520
Bénéfice net	11 469 \$	10 458 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	(107)	(1 097)
Total du résultat global	11 362 \$	9 361 \$

(1) Comprend le revenu de dividendes tiré des placements dans des filiales et des sociétés liées de 25 millions de dollars (23 millions au 31 octobre 2016).

(2) Comprend la quote-part des bénéfices des sociétés liées de 12 millions de dollars (de 19 millions au 31 octobre 2016).

(3) À compter du quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et les autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

Tableaux résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2017	le 31 octobre 2016
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	11 469 \$	10 458 \$
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :		
Variation des bénéfices non distribués des filiales	(6 395)	(5 520)
Variation des dépôts, déduction faite de la titrisation	33 166	7 030
Variation des prêts, déduction faite de la titrisation	(14 025)	(14 488)
Variation des titres détenus à des fins de transaction	24 671	9 004
Variation des engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	14 018	8 511
Variation des actifs achetés en vertu de conventions de revente et des titres empruntés	(24 486)	(1 711)
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	(4 809)	3 145
Autres activités d'exploitation, montant net	6 059	(2 736)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	39 668	13 693
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	(4 738)	(288)
Produit de la vente de titres disponibles à la vente	5 823	2 868
Produit de l'arrivée à échéance de titres disponibles à la vente	25 599	20 802
Acquisition de titres disponibles à la vente	(34 903)	(33 668)
Acquisitions nettes de locaux, de matériel et d'autres immobilisations incorporelles	(938)	(750)
Variation de la trésorerie investie dans des filiales	(116)	(3 140)
Variation du financement net fourni à des filiales	(12 018)	2 275
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(21 291)	(11 901)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission de débentures subordonnées	–	3 606
Remboursement de débentures subordonnées	(119)	(1 500)
Émission d'actions ordinaires	199	307
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(3 110)	(362)
Émission d'actions privilégiées	–	1 475
Rachat d'actions privilégiées	(300)	–
Actions privilégiées rachetées aux fins d'annulation	–	(264)
Dividendes versés	(5 309)	(4 997)
Frais d'émission	(1)	(16)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(8 640)	(1 751)
Variation nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	9 737	41
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de l'exercice	3 164	3 123
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de l'exercice	12 901 \$	3 164 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Intérêts versés	6 286 \$	5 331 \$
Intérêts reçus	18 128	17 411
Dividendes reçus	40	30
Impôt sur le résultat payé	1 656	736

Note 35 Événements postérieurs à la date du bilan

Le 13 novembre 2017, nous avons racheté la totalité des 82 000 actions privilégiées perpétuelles de premier rang à dividende non cumulatif de série C-1 en circulation, au prix de rachat de 1 000 \$ US par action (équivalent à 25,00 \$ US par action représentative d'actions étrangères connexe).

Bilan résumé

(en millions de dollars canadiens)	IFRS							PCGR du Canada			
	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2011	2010	2009	2008
Actif											
Trésorerie et montants à recevoir de banques	28 407 \$	14 929 \$	12 452 \$	17 421 \$	15 550 \$	12 428 \$	12 428 \$	13 247 \$	8 440 \$	7 584 \$	11 086 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	32 662	27 851	22 690	8 399	9 039	10 246	6 460	12 181	13 254	8 919	20 041
Valeurs mobilières	218 379	236 093	215 508	199 148	182 710	161 602	167 022	179 558	183 519	177 298	171 134
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	220 977	186 302	174 723	135 580	117 517	112 257	84 947	84 947	72 698	41 580	44 818
Prêts, déduction faite de la provision	542 617	521 604	472 223	435 229	408 850	378 241	347 530	296 284	273 006	258 395	289 540
Autres	169 811	193 479	176 612	144 773	126 079	149 180	175 446	165 485	175 289	161 213	187 240
Total de l'actif	1 212 853 \$	1 180 258 \$	1 074 208 \$	940 550 \$	859 745 \$	823 954 \$	793 833 \$	751 702 \$	726 206 \$	654 989 \$	723 859 \$
Passif											
Dépôts	789 635 \$	757 589 \$	697 227 \$	614 100 \$	563 079 \$	512 244 \$	479 102 \$	444 181 \$	414 561 \$	378 457 \$	438 575 \$
Autres	339 525	341 295	305 675	264 088	239 763	259 174	263 625	256 124	263 030	229 699	242 744
Débitures subordonnées	9 265	9 762	7 362	7 859	7 443	7 615	8 749	7 749	6 681	6 461	8 131
Titres de fiducie de capital	–	–	–	–	–	–	894	–	727	1 395	1 400
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	1 941	2 256	2 071	2 371
Total du passif	1 138 425 \$	1 108 646 \$	1 010 264 \$	886 047 \$	810 285 \$	779 033 \$	752 370 \$	709 995 \$	687 255 \$	618 083 \$	693 221 \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	73 829	71 017	62 146	52 690	47 665	43 160	39 702	41 707	38 951	36 906	30 638
Participations ne donnant pas le contrôle	599	595	1 798	1 813	1 795	1 761	1 761	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Total des capitaux propres	74 428	71 612	63 944	54 503	49 460	44 921	41 463	41 707	38 951	36 906	30 638
Total du passif et des capitaux propres	1 212 853 \$	1 180 258 \$	1 074 208 \$	940 550 \$	859 745 \$	823 954 \$	793 833 \$	751 702 \$	726 206 \$	654 989 \$	723 859 \$

État résumé du résultat net

(en millions de dollars canadiens)	IFRS							PCGR du Canada			
	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2011	2010	2009	2008
Revenu net d'intérêt	17 140 \$	16 531 \$	14 771 \$	14 116 \$	13 249 \$	12 439 \$	11 357 \$	10 600 \$	10 338 \$	10 705 \$	9 054 \$
Revenus autres que d'intérêt (1)	23 529	22 264	20 932	19 992	17 433	16 708	16 281	16 830	15 744	15 736	12 528
Total des revenus (1)	40 669	38 795	35 703	34 108	30 682	29 147	27 638	27 430	26 082	26 441	21 582
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 150	1 546	1 097	1 164	1 237	1 299	1 133	975	1 240	2 167	1 595
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	3 053	3 424	2 963	3 573	2 784	3 621	3 358	3 360	3 546	3 042	1 631
Frais autres que d'intérêt (1)	21 794	20 526	19 020	17 661	16 214	14 641	14 167	14 453	13 469	13 436	12 351
Participations ne donnant pas le contrôle	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	104	99	100	81
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	11 469	10 458	10 026	9 004	8 342	7 558	6 970	6 650	5 732	5 681	4 555
Perte nette liée aux activités abandonnées	–	–	–	–	–	(51)	(526)	(1 798)	(509)	(1 823)	–
Bénéfice net	11 469 \$	10 458 \$	10 026 \$	9 004 \$	8 342 \$	7 507 \$	6 444 \$	4 852 \$	5 223 \$	3 858 \$	4 555 \$

Autres statistiques – présentées

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les montants par action)	IFRS							PCGR du Canada			
	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2011	2010	2009	2008
MESURES DE LA RENTABILITÉ (2)											
Bénéfice par action – de base	7,59 \$	6,80 \$	6,75 \$	6,03 \$	5,53 \$	4,96 \$	4,25 \$	3,21 \$	3,49 \$	2,59 \$	3,41 \$
– dilué	7,56 \$	6,78 \$	6,73 \$	6,00 \$	5,49 \$	4,91 \$	4,19 \$	3,19 \$	3,46 \$	2,57 \$	3,38 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	17,0 %	16,3 %	18,6 %	19,0 %	19,7 %	19,6 %	18,7 %	12,9 %	14,9 %	11,9 %	18,1 %
Rendement de l'actif pondéré en fonction des risques (3)	2,49 %	2,34 %	2,45 %	2,52 %	2,67 %	2,70 %	2,44 %	1,87 %	2,03 %	1,50 %	1,78 %
Ratio d'efficience (1), (2)	53,6 %	52,9 %	53,3 %	51,8 %	52,8 %	50,2 %	51,3 %	52,7 %	51,6 %	50,8 %	57,2 %
PRINCIPAUX RATIOS											
Dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,21 %	0,28 %	0,24 %	0,27 %	0,31 %	0,35 %	0,33 %	0,34 %	0,45 %	0,72 %	0,53 %
Marge nette d'intérêt (total de l'actif moyen)	1,72 %	1,70 %	1,71 %	1,86 %	1,88 %	1,97 %	1,86 %	1,84 %	1,99 %	2,19 %	1,71 %
INFORMATION SUR LES ACTIONS (4)											
Actions ordinaires en circulation (en milliers) – à la fin de la période	1 452 898	1 485 394	1 443 423	1 442 233	1 441 056	1 445 303	1 438 376	1 438 376	1 424 922	1 417 610	1 341 260
Dividendes déclarés par action ordinaire	3,48 \$	3,24 \$	3,08 \$	2,84 \$	2,53 \$	2,28 \$	2,08 \$	2,08 \$	2,00 \$	2,00 \$	2,00 \$
Rendement de l'action	3,8 %	4,3 %	4,1 %	3,8 %	4,0 %	4,5 %	3,9 %	3,9 %	3,6 %	4,8 %	4,2 %
Ratio de distribution	46 %	48 %	46 %	47 %	46 %	46 %	45 %	47 %	52 %	52 %	59 %
Valeur comptable par action	46,41 \$	43,32 \$	39,51 \$	33,69 \$	29,87 \$	26,52 \$	24,25 \$	25,65 \$	23,99 \$	22,67 \$	20,90 \$
Cours de clôture de l'action ordinaire (RY sur TSX), à la fin de la période	100,87 \$	83,80 \$	74,77 \$	80,01 \$	70,02 \$	56,94 \$	48,62 \$	48,62 \$	54,39 \$	54,80 \$	46,84 \$
Capitalisation boursière (TSX)	146 554	124 476	107 925	115 393	100 903	82 296	69 934	69 934	77 502	77 685	62 825
Cours du marché par rapport à la valeur comptable	2,17	1,93	1,89	2,38	2,34	2,15	2,00	1,90	2,27	2,42	2,24
MESURES DES FONDS PROPRES CONSOLIDÉS (5)											
Ratio CET1	10,9 %	10,8 %	10,6 %	9,9 %	9,6 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Ratio de fonds propres de première catégorie	12,3 %	12,3 %	12,2 %	11,4 %	11,7 %	13,1 %	s.o.	13,3 %	13,0 %	13,0 %	9,0 %
Ratio du total des fonds propres	14,2 %	14,4 %	14,0 %	13,4 %	14,0 %	15,1 %	s.o.	15,3 %	14,4 %	14,2 %	11,0 %
Ratio de levier	4,4 %	4,4 %	4,30 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

(1) À compter du quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et les autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Au 1^{er} novembre 2014, les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

(2) Les ratios de 2009 à 2012 se rapportent aux activités poursuivies.

(3) Le rendement de l'actif pondéré en fonction des risques pour l'exercice 2011 est fondé sur l'actif pondéré en fonction des risques présenté en vertu des PCGR du Canada et sur le bénéfice présenté en vertu des IFRS.

(4) Le 6 avril 2006, nous avons versé un dividende en actions de une action ordinaire pour chacune de nos actions ordinaires émises et en circulation, qui a eu le même effet qu'un fractionnement de nos actions ordinaires à raison de deux pour une. Toutes les données liées aux actions ordinaires et les montants par action ont été ajustés rétroactivement afin de tenir compte du dividende en actions.

(5) Avec prise d'effet pour l'exercice 2013, nous calculons les ratios de fonds propres et les coefficients en nous fondant sur le cadre de l'accord de Bâle III (méthode « tout compris »), sauf indication contraire. Pour 2008 à 2012, les ratios de fonds propres et les coefficients ont été calculés selon le cadre de l'accord de Bâle II. Les ratios de fonds propres de 2004 à 2007 et les coefficients actif-fonds propres de 2005 à 2007 ont été calculés selon le cadre de l'accord de Bâle I. Pour 2011, les ratios de fonds propres et les coefficients ont été calculés selon les PCGR du Canada.

Acceptations

Lettre de change ou instrument négociable tiré sur une banque par un emprunteur qui s'engage à effectuer le paiement à l'échéance. L'acceptation représente une garantie de paiement par la banque et est négociable sur le marché monétaire. En contrepartie de cette garantie, la banque reçoit une commission d'acceptation.

Prêts dépréciés acquis (PDA)

Prêts classés comme dépréciés à leur date d'acquisition, sur la base de certains risques particuliers, entre autres, des indices que l'emprunteur connaît des difficultés financières importantes, la probabilité d'une faillite ou d'une réorganisation financière, la situation des remboursements ou une conjoncture économique en corrélation avec les défauts de paiement.

Provision pour pertes sur créances

Montant jugé adéquat par la direction pour absorber les pertes sur créances déterminées ainsi que les pertes subies mais non déterminées à la date du bilan. Cette provision sert à couvrir le portefeuille de prêts, y compris les prêts, les acceptations bancaires, les garanties, les lettres de crédit et les engagements non capitalisés. La provision est augmentée du montant de la dotation à la provision pour pertes sur créances, laquelle est imputée au résultat et réduite en fonction du montant des radiations, après déduction des recouvrements au cours de la période.

Titres adossés à des actifs

Titres créés au moyen de la titrisation d'un groupe d'actifs, par exemple des prêts automobiles ou des prêts sur cartes de crédit.

Biens administrés

Biens que nous administrons et qui sont la propriété effective de nos clients au 31 octobre, à moins d'indication contraire. Les services fournis relativement aux biens administrés sont de nature administrative et comprennent notamment les services de garde, le recouvrement des revenus de placement, le règlement des opérations de vente et d'achat et la tenue de registres.

Biens sous gestion

Biens que nous gérons et qui sont la propriété effective de nos clients au 31 octobre, à moins d'indication contraire. Les services fournis relativement aux biens sous gestion comprennent le choix des placements et les services-conseils en matière d'investissement. Nous détenons des biens sous gestion que nous administrons également et qui sont inclus dans les biens administrés.

Titres à enchères

Titres d'emprunt dont le taux d'intérêt est régulièrement réévalué à la suite d'un processus d'enchères.

Moyenne des actifs productifs

La moyenne des actifs productifs tient compte des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques, y compris certaines composantes de la trésorerie et des montants à recevoir de banques, des valeurs mobilières, des actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et des prêts, et exclut l'actif net des fonds distincts et les autres actifs. Les moyennes sont fondées sur les soldes quotidiens pour la période.

Point de base (p.b.)

Un centième pour cent (0,01 %).

Sûretés

Sûretés pour un prêt ou toute autre obligation. Les sûretés peuvent être des espèces, des valeurs mobilières assorties de notations élevées, des propriétés, des stocks, du matériel et des créances.

Titres garantis par des créances (TGC)

Titres comportant plusieurs tranches qui sont émis par des entités structurées et garantis par des créances, y compris des obligations et des prêts. Chaque tranche offre un degré différent de risque et de rendement pouvant répondre à la demande des investisseurs.

Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales

Titres créés au moyen de la titrisation de créances hypothécaires commerciales.

Engagements de crédit

Montants inutilisés de facilités de crédit offertes aux clients, sous la forme de prêts, d'acceptations bancaires ou d'autres types de financement au bilan, ou encore d'instruments hors bilan tels que les garanties et les lettres de crédit.

Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1)

Mesure de fonds propres prévue par l'accord de Bâle III se composant principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les déductions et ajustements réglementaires pour le goodwill et les immobilisations incorporelles, les actifs des régimes de retraite à prestations définies, le déficit au titre des provisions et d'autres éléments définis.

Ratio CET1

Mesure de fonds propres basée sur le risque correspondant aux fonds propres CET1 divisés par l'actif pondéré en fonction des risques.

Obligations sécurisées

Obligations avec plein recours figurant au bilan émises par les banques et les établissements de crédit qui sont également entièrement garanties par des actifs sur lesquels les investisseurs ont priorité en cas d'insolvabilité de l'émetteur.

Swaps sur défaillance

Contrat dérivé qui offre à l'acquéreur un paiement non récurrent en cas de défaillance de l'entité ou des entités (ou si un événement déclencheur semblable survient).

Dérivé

Contrat conclu entre deux parties qui ne nécessite que peu ou pas d'investissements initiaux et en vertu duquel les paiements faits de part et d'autre sont tributaires de la variation du prix d'un instrument, d'un indice boursier ou d'un taux financier sous-jacent. Les dérivés comprennent notamment les swaps, les options, les contrats de garantie de taux d'intérêt et les contrats à terme standardisés. Le capital nominal du dérivé est le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués entre les parties sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement.

Ratio de distribution

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires.

Bénéfice par action – de base

Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation.

Bénéfice dilué par action

Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation ajusté pour tenir compte de l'effet de dilution des options sur actions et des autres titres convertibles.

Capital économique

Représente le montant de capital estimatif requis pour couvrir les risques. On obtient ce capital en estimant le niveau de capital requis pour couvrir les risques associés à nos diverses entreprises, compte tenu de nos normes de solvabilité et notations cibles. Les risques auxquels nous attribuons un capital économique comprennent le risque de crédit, le risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), le risque opérationnel, le risque commercial, le risque lié aux immobilisations corporelles, ainsi que le risque d'assurance. En outre, le capital économique comprend le goodwill et les immobilisations incorporelles et permet de tirer des avantages de la diversification des risques et des secteurs d'exploitation.

Pertes sur créances attendues

Différence entre les flux de trésorerie contractuels qui nous sont dus conformément aux conditions du contrat et les flux de trésorerie que nous nous attendons à recevoir, actualisée à la date de clôture.

Juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou

payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC)

Organisme gouvernemental indépendant aux États-Unis dont le mandat est de sauvegarder et d'inspirer la confiance chez le public envers le système financier américain en assurant les dépôts dans les banques et les institutions d'épargne, en déterminant la nature des risques liés à ces dépôts et en surveillant et en gérant ces risques, et en limitant les retombées que la faillite d'une banque ou d'une institution d'épargne pourrait avoir sur le système économique et financier.

Ajustement de l'évaluation lié au financement

Les ajustements de l'évaluation liés au financement sont calculés afin de tenir compte du coût et de l'avantage du financement dans l'évaluation des dérivés hors cote sous-garantis ou non garantis. Les flux de trésorerie futurs prévus de ces dérivés sont actualisés de manière à refléter le coût et l'avantage du financement des dérivés en utilisant comme données une courbe de financement, les volatilités implicites et les corrélations.

Garanties et lettres de crédit

Représentent principalement des garanties de paiement irrévocables par une banque dans le cas où un client serait incapable d'honorer ses obligations financières envers des tiers. Certaines autres garanties (comme les cautionnements de soumission et les garanties de bonne exécution) sont de nature non financière.

Couverture

Technique de gestion du risque visant à réduire l'exposition aux risques de marché, de taux d'intérêt ou de change liés aux transactions bancaires courantes. L'élimination ou la réduction du risque est obtenue au moyen de la prise de positions compensatoires. Par exemple, des actifs libellés dans une devise peuvent être couverts au moyen de passifs libellés dans cette même devise ou au moyen de divers instruments de couverture de change (comme les contrats à terme standardisés, les options sur devises et les contrats de change à terme).

Fonds de couverture

Fonds d'investissement offert aux investisseurs accrédités disposant d'un avoir net élevé, qui est assujéti à une réglementation et à des restrictions limitées à l'égard de ses placements comparativement aux fonds communs de placement de détail et qui a souvent recours à des stratégies audacieuses comme la vente à découvert, l'endettement, la négociation informatisée, les swaps, l'arbitrage et les dérivés.

Actifs liquides de haute qualité

Les actifs sont considérés comme des actifs liquides de haute qualité s'ils peuvent être facilement et immédiatement convertis en espèces durant une période de tensions, et ce, en perdant peu ou pas de valeur.

Produits de financement sur valeur nette

Comprend les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux particuliers garantis aux termes desquels l'emprunteur fournit des biens immobiliers en garantie.

Normes internationales d'information financière (IFRS)

Les IFRS comprennent les normes, les interprétations et le cadre fondés sur des principes adoptés par l'International Accounting Standards Board.

Prêts douteux

Un prêt est classé comme prêt douteux si la qualité de crédit s'est détériorée de telle sorte que la direction juge que le plein recouvrement des intérêts et du capital aux dates prévues conformément aux modalités du contrat de prêt n'est plus raisonnablement assuré. Les soldes de cartes de crédit ne sont pas classés comme douteux étant donné qu'ils sont directement sortis du bilan après 180 jours de retard.

Instruments de fonds propres novateurs

Les instruments de fonds propres novateurs sont des instruments de fonds propres émis par des entités structurées dont l'objectif principal est d'obtenir du

capital. Nous avons émis précédemment des instruments de fonds propres novateurs, soit les titres de fiducie de capital RBC (RBC TruCS) par l'intermédiaire de la Fiducie de capital RBC. Conformément aux lignes directrices du BSIF selon l'accord de Bâle III, les instruments de fonds propres innovateurs non admissibles traités comme des fonds propres de première catégorie supplémentaires font l'objet d'un retrait progressif sur une période de dix ans commençant le 1^{er} janvier 2013.

Ratio de levier

Mesure réglementaire prévue par l'accord de Bâle III consistant à diviser les fonds propres de première catégorie par la somme du total de l'actif et d'éléments hors bilan particuliers.

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme est une mesure prévue par l'accord de Bâle III utilisée pour évaluer la suffisance des actifs liquides de haute qualité disponibles pour satisfaire aux obligations financières à court terme nettes sur une période de 30 jours advenant une sévère crise de liquidité.

Ratio prêt-valeur

Calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des produits de la gamme Marge Proprio divisés par la valeur des propriétés résidentielles connexes.

Convention-cadre de compensation

Accord conclu entre la Banque et une contrepartie et conçu afin de réduire le risque de crédit lié à de multiples transactions sur dérivés au moyen de la création d'un droit juridique de contrebalancer l'exposition au risque dans le cas d'une défaillance.

Revenu net d'intérêt

Écart entre le montant gagné sur les actifs (tels que les prêts et les titres) et le montant versé au titre des passifs (tels que les dépôts et les débiteures subordonnées).

Marge nette d'intérêt (selon la moyenne des actifs productifs)

Représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne des actifs productifs.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Programme visant le rachat de nos propres actions aux fins d'annulation, par l'intermédiaire d'une Bourse, assujéti aux divers règlements de la Bourse et de la commission des valeurs mobilières pertinentes.

Capital nominal

Montant contractuel de référence utilisé pour calculer les paiements relatifs aux dérivés.

Instruments financiers hors bilan

Divers types d'ententes offertes aux clients, qui comprennent les dérivés de crédit, les ventes d'options de vente, les facilités de garantie de liquidités, les produits à valeur stable, les lettres de garantie financière, les garanties de bonne fin, les rajeunissements de crédit, les prêts hypothécaires vendus avec recours, les engagements de crédit, les prêts de titres, les lettres de crédit documentaire, les facilités d'émission de billets ou les facilités de prise ferme renouvelables, les garanties pour prêt de titres et les indemnités.

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)

Principale autorité de réglementation des institutions financières constituées sous le régime d'une loi fédérale canadienne et des régimes de retraite administrés par le gouvernement fédéral canadien. Le BSIF a pour mission de protéger les titulaires de police, les déposants et les participants aux régimes de retraite contre les pertes indues.

Levier d'exploitation

Écart entre le taux de croissance de nos revenus et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt.

Options

Contrat ou disposition d'un contrat qui donne à une partie (le porteur de l'option) le droit, et non l'obligation, d'effectuer une opération déterminée avec une autre partie (l'émetteur ou le vendeur de l'option) selon des conditions établies.

Courtier principal

Désignation officielle d'une banque ou d'un courtier ou contrepartiste de titres autorisé à négocier directement avec la banque centrale d'un pays. Les courtiers principaux participent aux opérations sur le marché libre, agissent à titre de teneurs de

marché pour les créances du gouvernement et fournissent de l'information et des analyses du marché afin de contribuer à l'élaboration de politiques monétaires.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Montant imputé au résultat en vue de porter la provision pour pertes sur créances au niveau jugé approprié par la direction. La dotation à la provision pour pertes sur créances se compose de la dotation à la provision à l'égard de prêts douteux et de prêts non encore désignés comme douteux.

Convention de rachat

Prévoit à la fois la vente de titres contre espèces et le rachat de ces titres contre valeur à une date ultérieure. Ces transactions ne constituent habituellement pas des ventes économiques et, par conséquent, sont traitées comme des transactions de financement garanties.

Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles

Titres créés au moyen de la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Convention de revente

Prévoit à la fois l'achat de titres contre espèces et la vente de ces titres contre valeur à une date ultérieure. Ces transactions ne constituent habituellement pas des ventes économiques et, par conséquent, sont traitées comme des transactions de financement garanties.

Actif pondéré en fonction des risques

Actif ajusté en fonction d'un facteur de pondération du risque prévu par règlement afin de refléter le degré de risque lié aux éléments présentés au bilan et aux éléments hors bilan. Certains actifs ne sont pas pondérés en fonction des risques, mais déduits des fonds propres. Le calcul est défini dans les lignes directrices du BSIF. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Prêt de titres

Opération dans le cadre de laquelle le propriétaire d'un titre accepte de le prêter en contrepartie d'une commission aux termes d'un contrat négocié au préalable avec l'emprunteur. Le prêt de titres doit être entièrement garanti par l'emprunteur en tout temps. Un intermédiaire, comme une banque, agit souvent à titre d'agent pour le propriétaire du titre. Il existe deux types d'ententes de prêt de titres, soit les ententes prévoyant une indemnité au titre du risque de crédit ou de marché et les ententes ne prévoyant pas une telle indemnité. Dans le cadre d'un prêt de titres sans indemnité, l'intermédiaire n'est pas exposé à un risque de perte. Un tel risque existe pour un prêt de titres avec indemnité, en cas de défaillance par l'emprunteur combinée à une perte de valeur de la garantie.

Titres vendus à découvert

Transaction dans le cadre de laquelle une partie vend des titres pour ensuite les emprunter afin de les céder à l'acheteur au moment du règlement. À une date ultérieure, le vendeur achète des titres identiques sur le marché pour remplacer les titres empruntés.

Titrisation

Opération dans le cadre de laquelle divers actifs financiers sont regroupés en titres nouvellement émis adossés à ces actifs.

Entités structurées

Une entité structurée est une entité pour laquelle les droits de vote ou autres droits similaires ne sont pas les principaux facteurs permettant de déterminer qui contrôle l'entité, comme lorsque les activités qui ont une incidence importante sur le rendement de l'entité sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Souvent, les entités structurées exercent des activités restreintes, ont des objectifs précis et bien définis, ont des capitaux propres insuffisants pour financer leurs activités et disposent de financement sous forme de multiples instruments liés entre eux par contrat.

Approche standard

La pondération des risques prescrite par le BSIF permet de calculer l'actif pondéré en fonction des risques pour déterminer l'exposition au risque de

crédit. L'évaluation du crédit par les agences de notation externes reconnues par le BSIF, soit S&P, Moody's, Fitch et DBRS, sert à pondérer notre exposition au risque lié aux organismes souverains et aux banques en fonction des normes et des lignes directrices formulées par le BSIF. Quant au calcul de notre exposition au risque lié aux entreprises et au secteur du détail, nous avons recours à la pondération du risque standard prescrite par le BSIF.

Entité d'investissement structuré

Entité d'investissement géré qui détient essentiellement des titres adossés à des actifs de grande qualité et qui s'autofinance par l'intermédiaire du marché du papier commercial à court terme et du marché des billets à moyen terme.

Prêt à risque

Le prêt à risque est une pratique qui consiste à effectuer des prêts à des emprunteurs qui ne peuvent obtenir les meilleurs taux d'intérêt sur le marché en raison de leurs mauvais antécédents de crédit. Le prêt à risque est assorti de risques plus élevés tant pour les prêteurs que pour les emprunteurs compte tenu des taux d'intérêt plus élevés pour les emprunteurs, des mauvais antécédents de crédit et des situations financières difficiles allant généralement de pair avec les demandeurs de prêts à risque.

Majoration au montant imposable équivalent

Augmentation du revenu provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes admissibles) à un niveau permettant de le rendre comparable aux revenus provenant de sources imposables. Il y a un ajustement correspondant de la charge d'impôt qui permet d'obtenir le même bénéfice net après impôt.

Fonds propres de première catégorie

Les fonds propres de première catégorie comprennent essentiellement les fonds propres CET1 et d'autres éléments additionnels de fonds propres de première catégorie, comme les actions privilégiées, les instruments novateurs et les participations ne donnant pas le contrôle dans des instruments de fonds propres de première catégorie de filiales.

Fonds propres de deuxième catégorie

Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent principalement des débiteures subordonnées qui répondent à certains critères, certaines provisions pour pertes sur prêts ainsi que les participations ne donnant pas le contrôle dans des instruments de fonds propres de deuxième catégorie de filiales.

Total des fonds propres et ratio du total des fonds propres

Le total des fonds propres se définit comme le total des fonds propres de première et de deuxième catégorie. On obtient le ratio du total des fonds propres en divisant le total des fonds propres par l'actif pondéré en fonction des risques.

Tranche

Type de titre créé de façon à ce que les risques et le rendement liés à un groupe d'actifs soient regroupés en plusieurs catégories de titres assortis de niveaux de risque et de rendement différents de ceux du groupe d'actifs sous-jacent. Les tranches sont habituellement notées par des agences de notation et reflètent à la fois la qualité de crédit de la garantie sous-jacente et le niveau de protection en fonction de la subordination intrinsèque de la tranche.

Titres de fiducie de capital (RBC TruCS)

Titres de fiducie cessibles émis par la Fiducie de capital RBC ou la Fiducie de capital RBC II, des entités structurées, afin d'obtenir un type novateur de fonds propres de première catégorie.

Valeur à risque (VAR)

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques fondés sur des informations historiques pour estimer, selon un degré de confiance déterminé, la perte de valeur de marché maximale que subirait les portefeuilles de négociation de la banque en cas de changement défavorable des taux et des cours du marché au cours d'une séance.

Principales filiales

Principales filiales (1)	Adresse du bureau principal (2)	Valeur comptable des actions avec droit de vote que détient la Banque (3)
Banque Royale Holding Inc.	Toronto (Ontario), Canada	56 397
Fonds d'investissement Royal Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
Compagnie d'assurance générale RBC	Mississauga (Ontario), Canada	
Compagnie d'assurance RBC du Canada	Mississauga (Ontario), Canada	
Compagnie d'assurance vie RBC	Mississauga (Ontario), Canada	
RBC Placements en Direct Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
RBC Phillips, Hager & North Services-conseils en placements inc.	Toronto (Ontario), Canada	
R.B.C. Holdings (Bahamas) Limited	Nassau, New Providence, Bahamas	
RBC Caribbean Investments Limited	George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans	
Royal Bank of Canada Insurance Company Ltd.	St. Michael, La Barbade	
Investment Holdings (Cayman) Limited	George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans	
RBC (Barbados) Funding Ltd.	St. Michael, La Barbade	
Capital Funding Alberta Limited	Calgary (Alberta), Canada	
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
Fiducie RBC Services aux Investisseurs	Toronto (Ontario), Canada	
RBC Investor Services Bank S.A.	Esch-sur-Alzette, Luxembourg	
RBC (Barbados) Trading Bank Corporation	St. James, La Barbade	
BlueBay Asset Management (Services) Ltd.	Londres, Angleterre	
RBC USA Holdco Corporation (2)	New York (New York), États-Unis	19 080
RBC Capital Markets, LLC (2)	New York (New York), États-Unis	
RBC Bank (Georgia), National Association (2)	Atlanta (Géorgie), États-Unis	
City National Bank	Los Angeles (Californie), États-Unis	
RBC Global Asset Management (U.S.) Inc.	Minneapolis (Minnesota), États-Unis	
RBC Dominion valeurs mobilières Limitée	Toronto (Ontario), Canada	8 378
RBC Dominion valeurs mobilières Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
RBC Finance S.à r.l./B.V. (2)	Amsterdam, Pays-Bas	3 200
RBC Holdings (Luxembourg) S.A R.L.	Luxembourg, Luxembourg	
RBC Holdings (Channel Islands) Limited	Jersey, Îles Anglo-Normandes	
Royal Bank of Canada (Channel Islands) Limited	Guernesey, Îles Anglo-Normandes	
RBC Holdings (Barbados) Ltd.	St. Michael, La Barbade	3 171
RBC Financial (Caribbean) Limited	Port of Spain, Trinité-et-Tobago	
RBC Europe Limited	Londres, Angleterre	1 820
Fiducie de capital RBC	Toronto (Ontario), Canada	1 624
Société d'Hypothèques de la Banque Royale	Toronto (Ontario), Canada	1 173
Compagnie Trust Royal	Montréal (Québec), Canada	692
Société Trust Royal du Canada	Toronto (Ontario), Canada	229
RBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership	Toronto (Ontario), Canada	154

(1) La Banque contrôle chaque filiale directement ou indirectement.

(2) Toutes les filiales sont fondées ou constituées sous le régime des lois de l'État ou du pays dans lequel se trouve leur bureau principal, à l'exception de RBC USA Holdco Corporation, qui est constituée sous le régime des lois de l'État du Delaware, aux États-Unis, et de RBC Capital Markets, LLC qui est fondée sous les lois de l'État du Minnesota, aux États-Unis. RBC Finance S.à r.l./B.V. est une société constituée aux Pays-Bas, dont le siège social est à Amsterdam, aux Pays-Bas et le bureau principal, où se trouve la direction et les services administratifs centraux, se situe à Luxembourg, dans le Grand-Duché de Luxembourg. RBC Bank (Georgia), National Association est une association bancaire nationale constituée sous le régime des lois des États-Unis dont le siège social est à Atlanta, en Géorgie, et les bureaux de direction sont situés à Raleigh, en Caroline du Nord.

(3) La valeur comptable (en millions de dollars canadiens) des actions avec droit de vote correspond à la participation de la Banque dans ces placements.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Bureau central

Adresse :
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Téléphone : 1-888-212-5533

Pour toute
correspondance :
P.O. Box 1
Royal Bank Plaza
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Site Web : rbc.com

Agent des transferts et agent comptable des registres

Agent principal :
Société de fiducie
Computershare
du Canada
1500, boul. Robert-Bourassa
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8
Canada Téléphone :
1-866-586-7635 (Canada et
États-Unis) ou 514-982-7555
(appels internationaux)
Télécopieur : 514-982-7580
Site Web :
computershare.com/rbc

Co-agent des transferts
(États-Unis) :
Computershare Trust
Company, N.A.
250 Royall Street
Canton, Massachusetts 02021
États-Unis

Co-agent des transferts
(Royaume-Uni) :
Computershare Investor
Services PLC
Securities Services –
Registrars
P.O. Box 82, The
Pavilions, Bridgwater Road,
Bristol BS99 6ZZ
Royaume-Uni

Inscriptions en Bourse (Symbole : RY)

Bourses où sont inscrites
les actions ordinaires de
la Banque :
Canada – Bourse de
Toronto (TSX)
États-Unis – New York
Stock Exchange
(NYSE)
Suisse – Bourse suisse
(SIX)

Toutes les actions privilégiées sont
inscrites à la TSX, à l'exception de la
série C-2. Les actions dépositaires
connexes aux actions privilégiées de
série C-2 sont inscrites à la NYSE.

Prix du jour d'évaluation

Aux fins de l'impôt sur le revenu au
Canada, l'action ordinaire de la
Banque Royale du Canada
s'établissait à 29,52 \$ par action
au jour d'évaluation
(le 22 décembre 1971). Ce prix
correspond à 7,38 \$ par action,
après ajustement pour tenir compte
des deux divisions d'actions à
raison de deux actions pour une de
mars 1981 et de février 1990. Le
dividende en actions de une action
pour une, versé en octobre 2000 et
en avril 2006, n'a eu aucune
incidence sur le prix du jour
d'évaluation de nos actions
ordinaires.

Communications avec les actionnaires

Pour des renseignements relatifs
aux dividendes, aux changements
au registre des actionnaires ou aux
changements d'adresse, à la perte
de certificats d'actions, aux
formulaires d'impôts, aux transferts
de succession et au
réinvestissement de dividendes, les
actionnaires sont priés de
communiquer avec :
Computershare Trust Company of
Canada 100 University Avenue,
8e étage Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Canada

Téléphone : 1-866-586-7635
(Canada et États-Unis) ou
514-982-7555 (appels
internationaux) Télécopieur :
1-888-453-0330 (Canada et États-
Unis) ou 416-263-9394 (appels
internationaux) Courriel :
service@computershare.com

Toute autre demande peut être
adressée à :
Services aux actionnaires Banque
Royale du Canada 200 Bay Street
South Tower Toronto (Ontario)
M5J 2J5 Canada
Téléphone : 416-955-7806

Analystes financiers, gestionnaires de portefeuille, investisseurs institutionnels

Pour obtenir des renseignements
financiers, veuillez communiquer
avec : Relations avec les
investisseurs Banque Royale du
Canada 155 Wellington Street West
Toronto (Ontario) M5V 3K7 Canada
Téléphone : 416-955-7802
ou visitez notre site Web au
rbc.com/investisseurs

Service de dépôt direct

Au moyen d'un transfert
électronique de fonds, les
actionnaires du Canada et des États-
Unis peuvent faire déposer
directement dans leur compte
bancaire les dividendes sur leurs
actions ordinaires de RBC; il leur
suffit d'en faire la demande à notre
agent des transferts et agent
comptable des registres, la Société
de fiducie Computershare du
Canada.

Désignation à titre de dividendes admissibles

Sauf indication contraire, aux fins
de la *Loi de l'impôt sur le revenu*
(Canada) et dans toute législation
fiscale provinciale ou territoriale
applicable, tous les dividendes
(ainsi que les dividendes réputés)
que verse RBC à des résidents du
Canada sur ses actions ordinaires et
privilégiées sont désignés comme
des « dividendes admissibles ».

Rachat d'actions ordinaires

Nous avons lancé une offre publique
de rachat dans le cours normal des
activités qui nous permet de
racheter, aux fins d'annulation,
jusqu'à 30 millions de nos actions
ordinaires au cours de la période
allant du 14 mars 2017 au
10 mars 2018. Nous déterminons le
montant et le calendrier des rachats
dans le cadre de l'offre publique de
rachat dans le cours normal des
activités après consultation du BSIF.

Il est possible d'obtenir sans frais
un exemplaire de notre avis
d'intention de déposer une offre
publique de rachat dans le cours
normal des activités en
communiquant avec le secrétaire de
la Banque, à notre adresse postale
de Toronto.

Dates de publication des rapports trimestriels pour 2018

Premier trimestre	23 février
Deuxième trimestre	24 mai
Troisième trimestre	23 août
Quatrième trimestre	28 novembre

Assemblée annuelle de 2018

L'assemblée annuelle des
actionnaires ordinaires se tiendra
le vendredi 6 avril 2018, à 9 h 30
(heure de l'Est), au Metro Toronto
Convention Centre, 255 Front Street
West, à Toronto (Ontario), Canada.

Dates de paiement des dividendes pour 2018

Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

	Dates de clôture des registres	Dates de paiement
Actions ordinaires et privilégiées de séries W, AA, AC, AD, AE, AF, AG, AJ, AK, AL, AZ, BB, BD, BF, BH, BI, BJ, BK et BM	25 janvier 25 avril 26 juillet 25 octobre	23 février 24 mai 24 août 23 novembre
Actions privilégiées de série C-2 (\$ US)	26 janvier 27 avril 27 juillet 26 octobre	7 février 7 mai 7 août 7 novembre

Gouvernance

Les résumés des différences importantes entre les pratiques de RBC en
matière de gouvernance d'entreprise et les pratiques en matière de
gouvernance d'entreprise que doivent respecter les entreprises nationales
américaines en vertu des conditions d'admission en Bourse de la NYSE
sont présentés sur notre site Web, à l'adresse rbc.com/gouvernance.

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport aux actionnaires ou l'information pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du rapport. Dans ce rapport aux actionnaires, les références à des sites Web ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information pour le lecteur, et à aucune autre fin.

Les désignations commerciales utilisées dans le présent rapport comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA, RBC, le programme RBC amplifié, RBC MARCHÉS DES CAPITALS, LA FIDUCIE DU CAPITAL RBC, Objectif avenir RBC, RBC GESTION MONDIALE D'ACTIFS, RBC ASSURANCES, RBC Récompenses, TruCS RBC, RBC GESTION DE PATRIMOINE, Banque relationnelle à l'ère du numérique, Mon conseiller, Trouvépargne NOMIMC et Perspectives NOMIMC, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales autorisées. VISA est une marque déposée de Visa International Service Association. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent rapport qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

